

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LANGUES ET DES LETTRES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES**



Thèse de doctorat

Spécialité : Langue et Culture Amazighes

Option : Linguistique

Présenté par : KICHOU Mourad

Thème :

**Essai de confection d'un dictionnaire des
expressions idiomatiques kabyles**

Devant le jury :

- DJEMAI Salem, MCA, UMMTO ----- Président
- Moussa IMARAZENE, Professeur, UMMTO ----- Rapporteur
- TABTI Rabah, MCA, UMMTO ----- Examineur
- CHOUIMET Ali, MCA, U. Bouira----- Examineur
- GUETTAF Mohamed, MCA, U. Bouira----- Examineur
- HAMEK Brahim, Professeur, U. A. Mira Bejaia----- Examineur

Soutenue le 11/05/2025

Je dédie ce travail :
A mes parents ;
A ma femme et mon fils Amnay ;
A ma sœur et mes frères ;
A tous mes amis ;
A tous ceux qui aiment « Tamaziyt » et « Imaziyen ».

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de thèse, M. Imarazene Moussa, professeur de linguistique amazighe à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, pour la confiance qu'il m'a témoignée en acceptant de diriger cette recherche. Tout au long de ces années, il a fait preuve d'une grande compétence, d'une rigueur intellectuelle exemplaire et d'un dynamisme constant. Ses conseils avisés et ses remarques éclairantes ont été essentiels pour m'initier aux bases méthodologiques indispensables à la rédaction de cette thèse. Toujours attentif à mes nombreuses interrogations, il a suivi avec intérêt et bienveillance chaque étape de l'avancement de mon travail. Nos échanges, souvent fructueux, m'ont permis d'affiner mes idées et d'approfondir mes analyses. Ses relectures minutieuses et ses suggestions constructives ont enrichi et perfectionné ce manuscrit. Je lui suis également reconnaissant pour ses qualités humaines et ses encouragements inestimables, qui ont été pour moi une source de motivation constante. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude la plus sincère.

Je le remercie également pour ses qualités humaines et ses encouragements inestimables qui ont été essentiels à la réussite de cette thèse. Soyez assurée de ma profonde gratitude.

J'exprime également ma profonde reconnaissance aux membres du jury pour l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant d'évaluer ce travail de recherche. Leur expertise et leur regard critique représente un apport précieux, contribuant à enrichir et valoriser cette thèse. Par leur bienveillance et leurs observations constructives, ils m'ont accompagné avec discernement dans cette ultime étape de mon parcours académique. Je leur suis particulièrement reconnaissant pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à l'examen de cette thèse, ainsi que pour les suggestions éclairantes qu'ils ont formulées, renforçant ainsi la qualité de ce travail.

Je souhaite également remercier toutes celles et ceux qui, par leur soutien ou leurs conseils, ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation de ce travail.

Sommaire

REMERCIEMENTS _____	III
SOMMAIRE _____	IV
LISTE DES FIGURES _____	V
INTRODUCTION GENERALE _____	2
 PARTIE I : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE KABYLE : ETAT DES LIEUX ET PRESENTATION	
Chapitre 1 : La phraseologie amazighe à travers les études amazighes _____	27
Chapitre 2 : Identification des expressions idiomatiques kabyles _____	56
Chapitre 3 : L'expression idiomatique kabyle et la question du figement _____	113
Chapitre 4 : La variation linguistique dans les expressions idiomatiques kabyles _____	141
 PARTIE II : LA LEXICOGRAPHIE ET L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LE DOMAINE AMAZIGH	
Chapitre 1 : La lexicographie et types des dictionnaires amazighs _____	316
Chapitre 2 : L'expression idiomatique dans les œuvres lexicographiques amazighes _____	363
Chapitre 3 : Les articles, les entrées et leurs définitions lexicographiques en amazighe en générale et dans le domaine de la phraseologie _____	400
 PARTIE III : REALISATION ET CONCEPTION DU DICTIONNAIRE	
Chapitre 1 : Aspects théoriques _____	446
Chapitre 2 : Aspects techniques _____	490
CONCLUSION GENERALE _____	535
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	547
TABLE DES MATIERES _____	560

Liste des figures

Figure 1 : La relation entre expression, parole et langue	60
Figure 2 : Les relations établies par l'expression	61
Figure 3: Le triangle sémiotique	183
Figure 4: Pourcentage des expressions idiomatiques selon le domaine source exploité	290
Figure 5: La page d'accueil de DCLAI en ligne	467
Figure 6: Extrait d'organisation de la nomenclature du dictionnaire	486
Figure 7: L'organigramme modulaire détaillée de l'application	494
Figure 8 : L'écran de démarrage de l'application	497
Figure 9 : l'interface graphique utilisateur de l'application	499
Figure 10 : l'interface graphique utilisateur de l'application	499
Figure 11 : L'onglet Rnu tanfalit (kb)	502
Figure 12 : L'onglet Ajouter une expression (fr)	503
Figure 13: Interface graphique de Rnu anamek / Ajouter une signification (kb/fr)	505
Figure 14 : Onglet Seggem tanfalit	507
Figure 15 : Onglet Modifier une expression (Fr)	508
Figure 16: Onglet de suppression (kb)	509
Figure 17 : Onglet suppression (Fr)	509
Figure 18: Module recherche avancée (kb)	510
Figure 19: Module recherche avancée (Fr)	511
Figure 20 : la structure de l'article dans le e-dictionnaire (Kb)	523
Figure 21 : La structure de l'article dans le e-dictionnaire (Fr)	524

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

La langue amazighe, et plus particulièrement sa variante kabyle, constitue un pilier essentiel du patrimoine culturel et linguistique nord-africain. En effet, cette langue millénaire, longtemps transmise essentiellement par voie orale, recèle un trésor de sagesse populaire, d'histoires et de visions du monde. Parmi ces richesses, les expressions idiomatiques, de véritables marqueurs identitaires et culturels, demeurent à la fois les plus authentiques et les moins documentées.

Ces formes d'expression se caractérisent par une diversité incommensurable. Elles constituent des combinaisons lexicales, énonciatives et expressives qui sont potentiellement illimitées. Prétendre à une maîtrise exhaustive de ces expressions est illusoire, y compris pour les locuteurs natifs du kabyle. Ne disposant pas d'un « dictionnaire mental » exhaustif, les locuteurs natifs doivent recourir à des outils spécialisés. Ces outils leur permettent de s'orienter, de s'informer, de combler leurs lacunes lexicales et de valider ou d'infirmer leurs hypothèses linguistiques.

De plus, l'effet de la mondialisation, conjugué à l'érosion de la transmission intergénérationnelle et à la raréfaction de la communication verbale, fragilise la pérennité de ce patrimoine linguistique. Ce contexte rend indispensable la création de dictionnaires de phraséologie et d'expressions idiomatiques, qu'ils soient publiés sur support imprimé ou accessibles sous forme de ressources numériques, afin de préserver, documenter et transmettre ce legs précieux.

1. Problématique

Dans la présente étude, nous proposons de concevoir un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Notre travail se situe au carrefour de divers domaines, notamment la phraséologie (l'étude des expressions figées), la lexicologie, la lexicographie et la dictionnairique.

Cet outil constituera une ressource de base qui permettra aux utilisateurs d'enrichir leurs connaissances linguistiques. Il les aidera à surmonter les difficultés rencontrées lors de leur pratique de la langue kabyle. D'après Dubois *et al.*, le dictionnaire « *est un ouvrage didactique constitué par un ensemble d'articles dont l'entrée constitue un mot* » (Dubois *et al.*, 2002, p. 146). Autrement dit, il est un ensemble d'entrées ou d'articles traduits par des unités lexicales, classées et rangées « *par ordre alphabétique* » (Dubois *et al.*, 2002,

p. 146) selon leurs : radicaux, racines, champs sémantiques, thématiques, etc. Le dictionnaire est le produit du travail d'un lexicographe en exerçant la lexicographie ; « *la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique* » (Dubois et *al.*, 2002, p. 146).

Dans un dictionnaire, chaque unité est présentée selon ses deux facettes : un signifiant (image acoustique) noté par une transcription usuelle et, éventuellement, par une transcription phonétique et/ou une illustration à l'aide d'une image, selon le type de dictionnaire ; et une deuxième facette, le signifié, qui renvoie à toutes les significations contextuelles que peut avoir l'unité lexicale, correspondant à sa définition lexicographique.

Ainsi, nous serons confrontés à plusieurs questions fondamentales concernant l'identification même des expressions idiomatiques kabyles, qui constituent une partie de la phraséologie, et leur traitement lexicographique dans le contexte spécifique de la langue kabyle.

Primo, la délimitation et la définition des unités idiomatiques constituent un premier défi. Comment les distinguer avec précision des autres formes phraséologiques ou des formes avoisinantes ? Cette question nous amène à étudier toutes les caractéristiques intrinsèques des idiomes kabyles. Notre tâche consiste à définir l'objet constituant la nomenclature de notre dictionnaire. Autrement dit, quels sont les marqueurs qui identifient les expressions idiomatiques kabyles comme une catégorie d'expressions spécifiques ?

Secundo, l'organisation macrostructurale et microstructurale du dictionnaire soulève également plusieurs questions. Notamment, quelles stratégies taxinomiques adopter pour structurer efficacement la nomenclature d'un dictionnaire contenant un corpus d'expressions idiomatiques kabyles ? Devrions-nous nous servir d'un classement par ordre des thématiques (les domaines cibles ou les sens non compositionnels), des prédicats (une organisation formelle selon les structures morphosyntaxiques des expressions), des éléments de figement des expressions (les domaines sources exploités dans le procédé métaphorique) ou d'un classement mixte ? Chacun d'eux présente des avantages et des limites qu'il nous faudra soigneusement évaluer, car opter pour l'un ou l'autre dans la structuration des entrées aura un impact significatif non seulement sur l'organisation interne, mais aussi sur l'utilisabilité et la pertinence du dictionnaire pour différents publics ciblés.

De plus, les critères retenus pour la sélection et la représentativité de notre corpus constituent une autre question de réflexion. Ainsi, sur quelles bases empiriques et théoriques fonder le choix des expressions à inclure dans la nomenclature de notre dictionnaire ? Ceci touche à des questions de la représentativité linguistique et à la variation, propres au kabyle. Par conséquent, le traitement de la variation représente un défi supplémentaire. Comment rendre compte de la diversité des usages idiomatiques kabyles sans sacrifier la cohérence de notre œuvre ? Le traitement des variantes soulève des questions d'inclusion linguistique et de normalisation lexicographique particulièrement pertinentes dans le contexte kabyle. De même, l'analyse contrastive des expressions quasi-synonymiques nécessite une méthodologie rigoureuse pour différencier et présenter leurs nuances sémantiques. Cette question exige une approche fine de l'analyse sémique, potentiellement enrichie par des méthodes d'analyse distributionnelle et contextuelle issues de la linguistique de corpus, adaptées aux spécificités de la langue kabyle.

Tertio, la conception de la microstructure et l'ergonomie lexicographique soulèvent des questions sur l'architecture optimale des articles qui assurerait la transmission efficace des données linguistiques. Nous notons qu'une organisation hiérarchique des données lexicographiques doit concilier rigueur scientifique et lisibilité, tout en exploitant les possibilités offertes par le format numérique. Le problème se pose quant à la manière adéquate de présenter la définition lexicographique, que ce soit en langue kabyle ou en langue française. Plus précisément, quelle est la méthode la plus appropriée et quels sont les critères que nous devrions prendre en compte pour élaborer des définitions lexicographiques suffisamment complètes des expressions idiomatiques kabyles ? En d'autres termes, quelle architecture microstructurale permet de représenter de manière complète et cohérente les multiples facettes des expressions idiomatiques kabyles (entrée, catégorie grammaticale, sens littéral et figuré, usage contextuel, variations, motivation sémantique et autres) tout en maintenant une lisibilité optimale pour l'utilisateur de notre dictionnaire ?

Ce sont toutes ces questions qui nous guideront dans notre conception approfondie afin de garantir la pertinence et la précision de notre dictionnaire, tout en offrant une présentation claire et accessible des expressions étudiées. Cela nécessite une réflexion approfondie sur les caractéristiques distinctives de ces expressions, ainsi que sur les critères de sélection et de classification appropriés pour leur inclusion dans le dictionnaire.

2. Hypothèses

De cette problématique nous soulevons plusieurs hypothèses qui méritent d'être explorées :

En ce qui concerne l'identification et la délimitation des expressions idiomatiques, nous pourrions supposer que ces unités phraséologiques se distinguent par un ensemble de caractéristiques spécifiques. Elles se présentent probablement comme des phrases situationnelles, dépourvues d'une visée moralisatrice ou de transmission d'une sagesse populaire, contrairement aux proverbes. Leur particularité résiderait aussi dans leur double sens, à la fois littéral et figuré, ainsi que dans leur degré variable de figement. Ce figement qui pourrait s'étendre de formes relativement flexibles à des structures totalement figées. La présence de variantes ou de synonymes pourrait également être une caractéristique notable. Ces expressions couvriraient vraisemblablement un large éventail de domaines cibles, tout en puisant dans des domaines sources diversifiés. Contrairement aux proverbes, elles n'auraient probablement pas de prétention à une portée générique ou universelle.

Quant à l'organisation macrostructurale du dictionnaire, nous pourrions envisager un classement mixte. Cette approche permettrait d'organiser les entrées selon le domaine source exploité, chaque domaine principal pouvant être subdivisé en sous-domaines. Cette structure pourrait être complétée par un index thématique basé sur les domaines cibles, ainsi qu'un index des structures morphosyntaxiques. Une telle organisation offrirait une navigation intuitive et une structure cohérente, tout en répondant aux différents besoins des utilisateurs. Elle permettrait également de rendre compte de la complexité des expressions idiomatiques kabyles, en proposant plusieurs points d'entrée pour leur consultation.

La sélection et la représentativité du corpus constituent un aspect crucial de notre travail. Nous baserons notre sélection sur une collecte de données empiriques auprès de locuteurs natifs de différentes régions kabylophones, combinée à une analyse de corpus textuels et oraux représentatifs de la diversité linguistique kabyle. La consultation d'ouvrages de référence existants sur la phraséologie kabyle pourrait également enrichir notre corpus. L'application de critères de fréquence d'usage et de pertinence culturelle nous aiderait probablement à affiner notre sélection, assurant ainsi une représentativité optimale des expressions idiomatiques kabyles dans notre dictionnaire.

Le traitement de la variation linguistique représenterait un défi supplémentaire. Pour rendre compte de la diversité des usages idiomatiques kabyles, nous pourrions inclure

les principales variantes régionales, en les indiquant clairement dans chaque entrée. Un système de renvois entre les variantes et l'expression principale pourrait être mis en place, accompagné d'informations sur la distribution géographique et sociolinguistique des variantes. Cette approche permettrait potentiellement montrer la richesse et la diversité de la langue kabyle, tout en offrant une structure cohérente et accessible aux utilisateurs.

L'analyse contrastive des expressions quasi-synonymiques nécessiterait une approche méthodologique rigoureuse. Nous pourrions adopter une démarche combinant une analyse sémique fine pour identifier les nuances de sens, l'utilisation de méthodes d'analyse distributionnelle et contextuelle adaptées au kabyle, et la présentation de contextes d'usage spécifiques pour chaque expression quasi-synonymique. Cette approche permettrait vraisemblablement de mettre en lumière les subtilités sémantiques et pragmatiques des expressions idiomatiques kabyles, enrichissant ainsi la valeur pédagogique et linguistique de notre dictionnaire.

Concernant la microstructure du dictionnaire, nous pourrions proposer une structure d'article détaillée. Chaque entrée pourrait commencer par l'expression transcrite en caractères latins, suivie de sa catégorie grammaticale. Le domaine et le sous-domaine source seraient clairement indiqués pour situer l'expression dans son contexte sémantique. Les significations seraient ensuite présentées, chacune accompagnée d'une paraphrase définitoire en kabyle dans le mode monolingue et en français dans le mode bilingue. Des exemples en kabyle, accompagnés de leur source et d'une traduction littérale en français dans le mode bilingue, illustreraient l'usage de l'expression. Des informations complémentaires, telles que l'étymologie ou des anecdotes historiques, pourraient enrichir la compréhension de l'expression. Enfin, les synonymes, antonymes et variantes régionales seraient listés pour permettre une exploration plus large du champ sémantique.

L'exploitation des possibilités offertes par le format numérique constituerait un aspect important de notre projet. Nous pourrions envisager une interface intuitive permettant de basculer entre les modes monolingue et bilingue, des options de recherche avancée, et des liens hypertextes pour une navigation facile entre les entrées connexes.

Ces hypothèses de travail, ainsi formulées, pourraient nous guider dans la conception d'un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles qui répondrait aux défis théoriques et pratiques soulevés. Elles offriraient un cadre pour aborder les questions d'identification, de classification, de représentativité, de variation linguistique, et de

présentation des données lexicographiques, tout en tenant compte des spécificités de la langue kabyle et des besoins des différents utilisateurs potentiels.

3. Choix et objectifs

Avec ce travail, nous visons un double objectif : le premier est la continuité d'un travail déjà réalisé dans notre mémoire de Magister (Kichou, 2014) dans la région de Tizi Ghennif, et le deuxième est un essai de confection d'un outil didactique qui va combler les lacunes des dictionnaires mentaux (DM) des apprenants, des enseignants et des usagers de la langue amazighe - un dictionnaire numérique des expressions idiomatiques kabyles, reflétant l'état actuel de la langue kabyle (la synchronie). Un dictionnaire qui sera un plus pour la lexicographie amazighe, un enrichissement en matière des connaissances linguistique et en matière des représentations symboliques, culturelles, ritualisées, spécifique à cette langue, véhiculées à travers les unités phraséologiques, plus précisément les expressions idiomatiques.

Un outil qui peut aider les apprenants de la langue amazighe, en particulier du kabyle, à mieux comprendre les expressions idiomatiques kabyles, et assister les jeunes traducteurs dans leur acquisition des connaissances linguistiques et des représentations culturelles. Nous visons également avec cet outil lexicographique à préserver cette langue de l'oubli, car le dictionnaire, qu'il soit sous forme papier ou numérique, est le meilleur moyen pour préserver les traces d'une langue et assurer sa large diffusion.

De plus, il fournira des explications pour chaque expression issue d'une image, d'une figure de style (métaphore, synecdoque, métonymie, ironie, etc.), d'un glissement de sens ou d'une tournure particulière, ayant acquis le statut d'idiomaticité. Il contribuera à préserver et enrichir le lexique de la langue amazighe à travers ces expressions idiomatiques. Nous savons que ces expressions renferment parfois des unités lexicales archaïques, désuètes ou non utilisées dans la langue contemporaine.

En entamant cette étude, notre objectif est de créer un moyen d'apprentissage, un outil lexicographique doté d'un corpus important, constituant une base de données informatique qui peut servir dans le domaine du traitement automatique de la langue amazighe : la lexicométrie, la traduction automatique et les vérificateurs et correcteurs d'orthographe.

Il est important de souligner qu'avec ce projet de dictionnaire des expressions

kabyles, nous ne visons pas à fixer des normes dans le domaine de la phraséologie kabyle, mais plutôt à faire une description de la réalité de l'idiomaticité, en présentant un corpus d'expressions idiomatiques que nous jugeons suffisamment représentatif pour aboutir à un dictionnaire descriptif, non normatif et reflétant les usages actuels.

Ce travail vient démontrer la possibilité de créer et réaliser un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles sous une forme numérique, à travers une application de bureau que les utilisateurs pourront consulter à l'aide d'un outil informatique.

Dans ce qui suit, nous exposerons la démarche et la méthodologie adoptées dans notre recherche, y compris la méthode de recueil des données, la description de notre enquête de terrain jusqu'à la constitution de notre corpus qui servira de base pour la création du dictionnaire. Enfin, nous aborderons les méthodes d'analyse des données et des informations collectées.

4. La théorie

Notre travail est un essai de confection d'un dictionnaire qui exposera d'une manière lexicographique des mystères de la langue amazighe, à travers le kabyle. Plus précisément, un dictionnaire des expressions idiomatiques qui sont utilisées par les locuteurs kabyles. Ce genre d'expressions est en relation étroite avec la culture, la vision du monde de la société kabyle. Cet objet, le contenu de notre dictionnaire, est un mystère que les locuteurs kabyles utilisent actuellement, et témoigne sur leur savoir à manier leur langue, leur art de bien parler... à l'état actuel. Ces parties de discours quotidien, offrent une beauté et une profondeur de verbe. Cette rhétorique est majoritairement non-intentionnelle car, le locuteur ne se rend pas compte qu'il l'utilise à travers des expressions idiomatiques. Ces dernières sont le résultat d'usage des figures du style et une rhétorique dans un but d'avoir une beauté de discours avec un sens profond.

De fait, cette thèse se situe au carrefour de plusieurs disciplines : la lexicographie berbère (l'art de confectionner des dictionnaires dans le domaine berbère), la phraséologie (l'étude de toutes les formes figées, incluant « *des allusions culturelles propres à chaque langue, des divergences des systèmes de connaissances et de croyances d'une langue à l'autre* » (Delisle & Lee-Jahnke, 1998, p. 120), la lexicologie, la sémantique, la rhétorique, l'énonciation et la pragmatique. Cette approche multidisciplinaire nous amène à considérer un cadre très large, oscillant entre diverses disciplines linguistiques. Nous prenons parfois de la hauteur pour aborder les aspects pragmatiques propres à l'étude des expressions

idiomatiques, qui abritent souvent des métaphores (appelées alors EI métaphoriques), ainsi que la question du figement linguistique en kabyle.

Dans ce travail, nous nous inscrivons dans les démarches théoriques avancées et développées récemment, depuis les années 1990, en nous concentrant sur le domaine de la phraséologie. Nous citons notamment Schapira (1999), Gross (1996, 2012), Lamory (2001, 2003), Bolly (2008), Mel'cuk (2011), Mejri (2003, 2004, 2006, 2011, 2013, 2018), González-Rey (2002, 2006, 2007), Svensson (2004, 2017, 2018, 2019), Sułkowska (2003, 2013), Anscombe (2011). Ils ont avancé l'hypothèse selon laquelle les articulations du langage humain ont un caractère pluriel, remettant ainsi en cause le principe de la double articulation avancé et adopté par Martinet et la grammaire de Port Royal. Selon Mejri et Krzyżanowska (2018), cette remise en cause est déjà entamée, même, par le père fondateur de la linguistique, De Saussure.

Le dogme de la double articulation est limitatif et exclut d'autres articulations du langage humain. Il définit ; les petites unités non segmentales et distinctives, c'est-à-dire les phonèmes ; qui touchent les domaines de la phonétique et la phonologie, et les unités douées de la double facette, le signifié et le signifiant, abordées en morphologie. Ce principe du langage ignore et met à l'écart les autres articulations rencontrées lors de l'analyse linguistique, des unités supérieures au monème voire même des unités extralinguistiques qui contribuent à la production du sens. La linguistique d'André Martinet, se trouve confronté à plusieurs problèmes ; en ignorant le caractère poly-lexicale de certaines unités significatives, et confronté à la problématique de la définition de la notion mot et les unités lexicales, significatives en linguistique.

Mejri (2018a, 2018b), défend l'hypothèse d'une troisième articulation qui définit des unités supérieures à celles définies par la double articulation avancée par Martinet. Cette troisième articulation « *gouverne la concaténation des morphèmes et qui fait intervenir la syntaxe et des contenus particuliers idiomatiques et culturels* » (Mejri, 2016, note de bas de page, p. III). Les unités significatives qui sont définies par cette articulation ou de cet ordre sont constituées au minimum de deux monèmes, mot, autonomes ou non, $X_1 + X_2 + X_3 + \dots X_n$, et une unité grammaticale Y. Elles sont schématisées comme suit :

$$\text{Unité} = X_1 + X_2 + X_3 + \dots X_n + Y \text{ (Mejri, 2018a, p. 15).}$$

Le domaine de la phraséologie interagit avec plusieurs disciplines, telles que la sémantique, la syntaxe, la pragmatique. Du point de vue de la sémantique, deux principes

importants émergent. L'approche traditionnelle exclut généralement les locutions régies uniquement par des relations sémantiques du domaine de la phraséologie, tandis que la distinction entre compositionnalité et non-compositionnalité, critère clé pour identifier les expressions idiomatiques, reste floue. En ce qui concerne la syntaxe, les mots composés suscitent des débats quant à leur statut phraséologique, notamment lorsqu'il existe différentes graphies pour un même mot composé. Certains chercheurs les incluent en tant qu'expressions idiomatiques, tandis que d'autres les excluent. Les frontières entre la phraséologie et la pragmatique sont également sujettes à des interprétations variées. La phraséologie fonctionnelle établit une distinction nette, excluant les combinaisons de mots régies par des principes syntaxiques, tandis que la vision plus large de la phraséologie ne fait pas une distinction claire entre les deux domaines. Enfin, dans le domaine du discours, des expressions figées récurrentes, appelées "modes privilégiés d'expression", se manifestent dans les conversations et les textes, offrant des façons privilégiées de s'exprimer dans des contextes spécifiques.

Les études sur la phraséologie ont contribué à une vision multidisciplinaire de ce champ d'étude en mettant en évidence ses liens complexes avec la sémantique, la syntaxe, la pragmatique et le discours.

Nous nous inscrivons dans le cadre de la continuité des travaux sur la phraséologie amazighe, qui ont débuté en 1996 dans le cadre d'un programme de coopération scientifique et d'échanges internationaux entre le Centre de recherche berbère (CRB), l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), le Département de langue et culture amazighe de l'Université de Bejaïa, le Département de langue et culture amazighe de l'Université de Tizi-Ouzou en Algérie, et la faculté des lettres de Fès au Maroc (Département de français). Nous nous inspirons des travaux réalisés dans ce domaine (« Le Centre de recherche berbère de l'INALCO », 1996).

Nous citons entre autres El Adak (2006, 2015, 2016, 2017, 2018), Chakiri (2007, 2017, 2019), Talmenssour (2007), Rabih (2022) pour les parlers Marocains (rifain, chleuh et tamazight), Taleb (1996, 2016), Tiliket (1999), Yahiaoui (2009, 2018, 2021), Tidjet (1998), Mahrazi (2017a) pour le parler Kabyle (Algérie).

Dans notre travail, nous nous appuyons sur ces avancées théoriques récentes pour explorer le domaine spécifique des expressions idiomatiques dans la langue kabyle et élaborer un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. En adoptant une approche

interdisciplinaire, nous chercherons à mettre en lumière les aspects lexicographiques, phraséologiques, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques des expressions idiomatiques kabyles, en tenant compte de leur ancrage culturel et de leur utilisation quotidienne par les locuteurs kabyles.

5. Méthode de la recherche

Tout travail scientifique suit une démarche de recherche présentée dès le départ. Le présent travail repose sur un recueil d'un corpus des expressions idiomatiques employées dans les discours des locuteurs kabylophones (un parler kabyle).

Dans ce qui suit, nous présenterons ; la méthode de collecte des données ou constitution de notre corpus, suivi de la présentation de de la zone d'étude et nous terminons par une présentation du plan de la thèse.

5.1. La collecte du corpus

Notre étude repose sur un corpus d'expressions idiomatiques recueillies sur le terrain et complétées par des travaux de bureau. Ce corpus constitue une base de données pour la création d'un dictionnaire préliminaire des expressions idiomatiques, ce qui correspond au titre de notre thèse.

Le corpus d'expressions idiomatiques que nous avons constitué est le fruit de deux phases distinctes de collecte. La première phase s'est déroulée pendant notre travail de magister, entre avril 2012 et janvier 2013, lors d'une enquête menée auprès de locuteurs kabyles soigneusement sélectionnés selon certains critères. Cette partie du corpus couvre spécifiquement la région de Tizi Gheniff, comprenant 79 localités ou villages.

Dans un second temps, nous avons élargi notre recherche pour inclure une plus grande partie du territoire kabyle. Entre janvier 2016 et juin 2018, nous avons intégré d'autres zones de la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que des zones limitrophes de la wilaya de Boumerdès. Au cours de cette période, nous avons continué à collecter des expressions idiomatiques qui enrichissent notre corpus.

Au départ, nous avons utilisé des entretiens enregistrés comme moyen de collecte, dans le but de recueillir des expressions idiomatiques en contexte. Cependant, après avoir analysé les résultats de notre pré-enquête, nous avons constaté que cette méthode ne nous permettrait pas d'atteindre notre objectif. En effet, pour obtenir un échantillon représentatif

d'une région assez vaste, il nous faudrait des entretiens couvrant différents domaines, ce qui demande du temps et des ressources. Il est également difficile de collecter un grand nombre d'expressions idiomatiques sans recréer leurs situations d'énonciation. Par conséquent, nous avons adopté une approche différente en collectant des expressions idiomatiques à partir des discours de nos informateurs, en dehors de leur contexte initial.

Nous avons interrogé des locuteurs kabyles de manière à ce qu'ils se souviennent d'expressions idiomatiques qu'ils connaissent déjà. Nous leur avons demandé de citer des expressions idiomatiques hors contexte, en leur proposant quelques exemples. Parfois, nous avons ajouté le lexème que nous souhaitons inclure dans l'expression idiomatique.

Après un certain temps de réflexion et de remémoration, les informateurs nous ont dicté toutes les expressions qui leur venaient à l'esprit. Chaque informateur étant différent, chacun possède un dictionnaire mental plus ou moins complet en fonction de ses expériences et de sa pratique de la langue kabyle.

Chaque expression idiomatique citée est accompagnée d'une brève explication, ainsi que d'un aperçu du contexte et de la situation d'utilisation.

Il convient de souligner que notre corpus n'est pas exhaustif et ne regroupe pas toutes les expressions idiomatiques kabyles en raison de leur nombre considérable et de la diversité des variantes et des contextes d'usage. Cependant, nous avons cherché à constituer un échantillon représentatif qui servira de base pour l'élaboration d'un dictionnaire préliminaire des expressions idiomatiques kabyles. Recueillir toutes les expressions utilisées par les locuteurs kabyles est une tâche impossible, car elles sont innombrables et varient selon leur contexte d'utilisation ou d'apparition. De plus, le parler kabyle, couvrant un vaste territoire, présente de nombreuses variations.

Pour pallier ces limitations, nous avons complété notre corpus en utilisant la littérature existante et en consultant les travaux précédents. Nous avons notamment consulté le dictionnaire de J-M. Dallet, une référence lexicographique bilingue kabyle-français, publié en 1982, qui traite du parler kabyle et dépasse les limites de la zone spécifique étudiée. Nous avons également utilisé le numéro 79 du Fichier Documents Berbères (FDB) de 1963, qui aborde le lexique relatif au corps humain et présente des expressions associées. De plus, nous avons consulté plusieurs thèses, telles que : Tileket (1999), Yahiaoui (2021), mémoire de magister Yahiaoui (2009), DEA de Taleb (1997) et mémoires de master portant sur la question la phraséologie amazighe (kabyle) et autres.

En tant que locuteur natif kabyle, nous avons également utilisé notre propre dictionnaire mental résultant de notre expérience et de notre utilisation du kabyle dans divers contextes de discours. Enfin, notre enquête sur le terrain, basée sur un corpus recueilli hors contexte, ainsi que quelques situations de discours quotidiennes, nous ont fourni des expressions idiomatiques issues de conversations naturelles et spontanées avec des locuteurs kabyles. Dans ces cas, les expressions ne sont pas préfabriquées ou évoquées, mais sont le résultat d'une observation participante.

En résumé, notre étude s'appuie sur un corpus d'expressions idiomatiques recueillies sur le terrain et complétées par des recherches documentaires. Ce corpus, bien qu'il ne soit pas exhaustif, représente un échantillon significatif pour notre objectif de création d'un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles.

5.2. Description du corpus

À l'issue de notre enquête, nous avons compilé un corpus contenant plus de 2900 expressions idiomatiques kabyles. Ces expressions ont été soigneusement regroupées en plusieurs catégories en fonction de leurs unités de figement, lesquelles renvoient à des « *domaines sources communs* » (Kovecses, 2010, p. 18) déterminant la production des sens idiomatiques et/ou non-compositionnels.

Nous avons identifié plus de neuf domaines sources qui ont servi à classer ces expressions de manière pertinente. Le premier domaine concerne le corps humain, suivi de la faune, de la flore, de l'onomastique, des chiffres, des couleurs, de la cuisine et de ses ustensiles, ainsi que des différentes activités humaines. Enfin, la neuvième catégorie regroupe les expressions qui font appel à un large éventail de domaines sources variés et qui ne peuvent être rattachées à aucun des domaines sources déjà cités.

En complément de ces neuf domaines sources, nous avons également inclus deux catégories spécifiques pour les expressions idiomatiques. La première catégorie concerne les expressions qui exploitent des emprunts, ce qui correspond aux nouvelles formes d'expressions idiomatiques qui ont été intégrées à la langue kabyle. Ces emprunts peuvent provenir d'autres langues ou de variations linguistiques plus récentes.

La seconde catégorie est constituée des archaïsmes, qui font référence aux expressions idiomatiques contenant des unités lexicales n'ayant aucune utilisation en dehors du contexte idiomatique, et/ou dont le sens reste hypothétique ou difficile à

déterminer. Ces archaïsmes peuvent apporter des nuances spécifiques ou des connotations particulières aux expressions dans lesquelles ils sont utilisés, témoignant ainsi une richesse linguistique et culturelle du corpus d'expressions idiomatiques kabyles étudiées dans le cadre de notre enquête.

Le tableau suivant présente le nombre des expressions idiomatiques contenant dans chaque domaine source :

Domaine source de l'expression	Nombre
Le corps humain	1440
La faune	420
Les activités humaines	210
Domaines sources variés	200
La flore	180
L'onomastique	170
La cuisine/ art culinaire/ gastronomie	140
Tenue vestimentaire	60
Les couleurs	60
Les chiffres	25
Total	2905

Tableau 01 : Le nombre d'expressions idiomatiques pour chaque domaine source exploité dans le corpus collecté

5.3. Présentation de la zone d'étude

La présente recherche a pour objet d'étude un type d'expressions spécifiques : les expressions idiomatiques kabyles. Notre zone d'étude s'étend sur le territoire de la Kabylie, avec un intérêt particulier pour la wilaya de Tizi Ouzou.

Par ailleurs, il convient de souligner que cette recherche se concentre spécifiquement sur les expressions idiomatiques kabyles en tant qu'entités linguistiques spécifiques et ne se penche pas sur le phénomène de la variation géographique, diatopique. Bien que les expressions idiomatiques puissent parfois être influencées par des facteurs géographiques et régionaux, notre objectif principal est d'analyser leur nature intrinsèque et leur usage dans l'ensemble de la Kabylie, sans se focaliser sur les différences qui pourraient exister entre les sous-régions ou les parlers kabyles spécifiques.

En optant pour cette approche plus globale, nous cherchons à comprendre les caractéristiques communes des expressions idiomatiques kabyles qui les rendent distinctes et significatives dans la culture et la langue de la Kabylie dans son ensemble. Cela nous permettra de mieux apprécier leur rôle dans la communication quotidienne, leurs implications culturelles et leur contribution à l'identité linguistique kabyle sans les restreindre à des variations diatopiques qui pourraient diluer leur essence propre.

Selon Chaker (2004) et Nait Zerrad (2004), la région kabyle, située dans le nord de l'Algérie, est la région réputée pour être l'une des régions amazighes les mieux étudiées et les plus connues, notamment depuis le début du XX^e siècle. Le mot « Kabylie » dit « *tamurt n leqbayel* » (Le pays kabyle) dérive du mot arabe « *Qabila* » au sens de « tribu ». Selon Mahé, « *En langue kabyle, arabe ou française, pour l'érudit comme pour le sens commun, les mots Kabylie et Kabyle sont presque devenus synonymes de montagnes et de montagnards.* » (2006, p. 20). La Kabylie renvoie au territoire habité par des locuteurs algériens qui parlent le kabyle.

C'est un territoire réparti entre sept wilayas, selon la division administrative, sont : Tizi Ouzou, Béjaïa, l'Est de Boumerdès, le Nord de Bouira, de Bordj Bou Arreridj et de Sétif et l'Ouest de la wilaya de Jijel. Il s'étend sur une superficie estimée de 20 066 km². En se référant à la division tribale traditionnelle, ce territoire se répartit sur plusieurs confédérations et tribus. Il compte plus de centaine de tribus et quelques-unes se regroupent en confédération. (Mahé, 2006, p. 75-78)

La Kabylie est la principale région berbérophone en Algérie, caractérisée par sa résistance à la colonisation française au XIX^e siècle. Sa proximité géographique avec la capitale Alger a attiré l'attention des chercheurs français, tels que les explorateurs, les militaires, les missionnaires et les scientifiques. Cette présence précoce a permis un intérêt précoce pour la langue kabyle, comme en témoigne la publication du premier dictionnaire en 1844. Des personnalités telles que le Général Hanoteau, Basset, ont également contribué à la documentation approfondie du kabyle et de la Kabylie.

Différents acteurs ont joué un rôle crucial dans l'étude de la langue kabyle. Les religieux chrétiens, notamment l'ordre des missionnaires d'Afrique, ont poursuivi les travaux de description de la langue berbère de Kabylie jusqu'au milieu des années 1970. Les spécialistes de l'Université d'Alger, tels que René Basset, ont également contribué de manière significative à l'étude de la langue kabyle. Les chercheurs kabyles autochtones,

issus de diverses professions administratives, ont également apporté leur contribution, que ce soit en tant qu'interprètes-traducteurs, instituteurs ou écrivains.

Malgré la suppression de la chaire de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger en 1962, le capital scientifique et le potentiel humain développés pendant la période coloniale ont continué à porter leurs fruits. À partir des années 1960, de nombreux jeunes Kabyles, inspirés par les travaux précédents, se sont engagés dans l'étude de leur langue, que ce soit dans le cadre académique ou associatif. Cela a conduit à une renaissance des travaux et des publications sur la langue kabyle, couvrant des domaines allant de la linguistique descriptive à l'aménagement linguistique.

À partir des années 1990, les autorités algériennes ont adopté une position plus souple vis-à-vis de la langue berbère, ce qui a permis l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs berbérissants travaillant en Kabylie. En une décennie, ces nouveaux chercheurs ont considérablement enrichi les connaissances sur le kabyle, en mettant notamment en évidence la diversité interne de la langue kabyle.

La Kabylie est une région berbérophone remarquablement étudiée et reconnue pour sa langue kabyle. Son statut de bastion de résistance et sa proximité géographique avec Alger ont favorisé l'intérêt précoce des chercheurs français. Les contributions des religieux chrétiens, des spécialistes de l'Université d'Alger et des chercheurs kabyles autochtones ont également joué un rôle essentiel dans l'étude approfondie de la langue kabyle. Malgré les obstacles rencontrés après l'indépendance de l'Algérie, la période postcoloniale a connu une renaissance des travaux sur la langue kabyle, renforçant ainsi la richesse de la berbérologie kabyle. Les récents développements, notamment depuis les années 1990, ont permis l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs qui continuent à approfondir nos connaissances sur la diversité linguistique et culturelle de la Kabylie.

En tant que chercheur en linguistique, une étude approfondie des expressions idiomatiques dans la langue kabyle offrira une perspective unique pour comprendre la richesse culturelle, les valeurs et la manière dont les idées abstraites sont véhiculées au sein de cette communauté. L'exploration des expressions idiomatiques kabyles ouvrira des pistes passionnantes pour des recherches futures dans le domaine de la linguistique et contribuera à une meilleure compréhension des mécanismes linguistiques et culturels de cette région berbérophone fascinante.

5.4. Présentation de la langue kabyle

La langue kabyle, faisant partie du groupe linguistique nord-africain des langues amazighes. Elle occupe une place particulière au sein de ce groupe. Elle est principalement parlée dans la région de la Kabylie, au nord de l'Algérie. Le kabyle se démarque à plusieurs niveaux de langue : la phonétique et la phonologie, la morphosyntaxe et le lexique.

Dans ce qui suit, nous citerons quelques grands traits linguistiques qui distinguent le kabyle des autres langues amazighes.

5.4.1. Phonétique et phonologie

Sur le plan phonétique et phonologique, nous observons une spirantisation des occlusives, c'est-à-dire que les consonnes occlusives se transforment en consonnes spirantes dans certaines positions. Par exemple, le son /b/ devient [β] ([β]), /d/ devient [ð] ([ð]), /d/ devient [ð] ([ð]), et /g/ devient [ɣ] ([ɣ]). Ce phénomène de spirantisation est systématique dans le kabyle. (Allaoua, 1994 et Naït Zerrad, 2004).

Le kabyle se distingue également par l'affrication des dentales, en particulier les affriquées dentales sourdes [ts, tʃ]. Ces sons sont fréquents dans les parlers de Kabylie. Par exemple, le mot "ici" est prononcé [dʒa]. Cette affrication est liée à des contextes grammaticaux spécifiques et à des préfixes intensifs. (Naït Zerrad, 2004).

Une autre caractéristique phonétique de la langue kabyle est la labio-vélarisation, qui est une co-articulation vocalique furtive accompagnant les consonnes labiales et palato-vélaires. Par exemple, le mot "il a pris" est prononcé [yebb°i] avec une labio-vélarisation. Cependant, il convient de noter que la labio-vélarisation n'est pas toujours distinctive et varie selon les parlers kabyles.

Le kabyle possède un système vocalique simple, réduit aux voyelles /a/, /i/ et /u/. Une particularité phonétique notable est la fréquence et la consistance de la voyelle neutre [ə], utilisée pour éviter les suites de trois consonnes. Cette quatrième voyelle n'est jamais distinctive, de la nature variable et facultative. (Allaoua, 1994)

5.4.2. La morphosyntaxe

Selon Chaker (2004) et Naït Zerrad (2004), d'un point de vue morphologique et syntaxique, le kabyle possède deux caractéristiques majeures qui le distinguent :

Chaker, dans son étude (1983, p. 4060), met en évidence que la conjugaison à

suffixe du thème de prétérit est une caractéristique remarquable du kabyle. Cette conjugaison, héritée probablement de la conjugaison à suffixe sur base nominale du chamito-sémitique. Elle se manifeste principalement dans les verbes d'état et de qualité. Sa préservation est attestée dans divers dialectes berbères, notamment en touareg de l'Ahaggar, mais c'est en kabyle qu'elle demeure la mieux conservée. Non seulement elle reste intacte, mais elle est également utilisée pour un nombre considérable de verbes.

Une autre caractéristique majeure du kabyle réside dans sa phrase nominale dynamique et ses prédicats non-verbaux diversifiés. Outre la structure classique de prédication spécifique, où l'on utilise le morphème "d" suivi d'un substantif, que l'on retrouve dans plusieurs langues amazighes, le kabyle se distingue par l'abondance de prédicats non verbaux. Ces constructions font appel à une variété d'éléments non-spécifiques tels que des prépositions, des adverbes, des formes invariables, et même certains nominaux. Et voire même dans certains cas, la phrase non-verbale est assurée sans se recourir à un auxiliaire de prédication. Nous parlons de prédicats mono-monématique.

Cette flexibilité syntaxique est une caractéristique rare et puissante de la langue, permettant aux locuteurs d'exprimer des idées et des relations complexes de manière concise et expressive.

5.4.3. Le lexique

Le lexique du kabyle, est le reflet d'une histoire riche en interactions avec d'autres cultures, notamment l'arabe et le français. Ces emprunts linguistiques trouvent leur origine dans des influences historiques, sociales, religieuses et culturelles qui ont marqué la région.

Comme l'a souligné Kahlouche (1992, p. 364), l'emprunt à l'arabe, à la fois classique et dialectal, ainsi qu'au français, a affecté de manière variée toutes les classes lexicales et les champs lexicaux du kabyle. Ces emprunts ont touché non seulement le vocabulaire lié à la religion, mais aussi d'autres domaines de la vie quotidienne et des aspects culturels. Au fil du temps, certains termes arabes ont concurrencé les mots autochtones, conduisant parfois à leur désuétude ou à une réduction de leur aire sémantique.

Chaker (2004, p. 4060) confirme que « *le kabyle est avant tout marqué par une très forte influence de l'arabe, classique et dialectal, auxquels il a emprunté une masse considérable de lexèmes* ». Cela, est du de l'adoption de la religion et culture orientale par

les kabyles. De faite, la langue arabe, véhiculée par ces changements culturels, a engendré de nouveaux besoins linguistiques chez les locuteurs berbères qui ont dû emprunter des unités lexicales pour exprimer de nouvelles notions et réalités. C'est ce qu'a confirmé Imarazene (2009, p. 112) :

En adoptant l'islam et la civilisation arabo-musulmane, véhiculés par la langue arabe, les Berbères étaient contraints de répondre à de nombreux besoins linguistiques imposés par ces vastes changements, ainsi que par la coexistence et le contact direct et permanent avec cette langue.

Ainsi, pour des raisons multiples, qui relèvent, à la fois, des domaines linguistiques et extralinguistiques [...], les Berbères étaient contraints de recourir à la langue arabe pour faire face à ce grand manque lexical, en particulier, dans le domaine de la religion.

Le français a également laissé son empreinte linguistique sur le kabyle, en grande partie due à la période coloniale française et à l'introduction du système de scolarisation en français. De nombreuses unités lexicales du français ont été adoptées pour désigner des concepts nouveaux apportés par la modernité et l'éducation occidentale. Cependant, contrairement aux emprunts arabes, les emprunts français sont souvent plus perceptibles chez les jeunes locuteurs, en particulier ceux qui poursuivent des études en langue étrangère, le français, ou bilingue arabe et français.

Imarazene (2007, p. 106) a proposé une classification des emprunts en kabyles en trois types : les emprunts complètement berbérisés, c'est-à-dire ceux qui ont été parfaitement intégrés dans la langue kabyle et dont l'origine étrangère n'est plus évidente ; les emprunts partiellement berbérisés, où les termes empruntés conservent des traits phonétiques ou morphologiques de leur langue d'origine ; enfin, les emprunts non berbérisés, principalement des emprunts au français, dont la forme d'origine est préservée par les locuteurs soucieux de préserver l'aspect authentique de l'unité lexicale.

Toutefois, ces dernières années, des efforts ont été déployés pour promouvoir et valoriser l'utilisation des termes amazighs natifs, afin de préserver l'identité linguistique et culturelle de la Kabylie et des peuples amazighs en général. Des initiatives éducatives et des projets de revitalisation de la langue ont été mis en place pour encourager l'utilisation et la transmission de lexique autochtone et réduire ainsi la dépendance excessive aux emprunts étrangers.

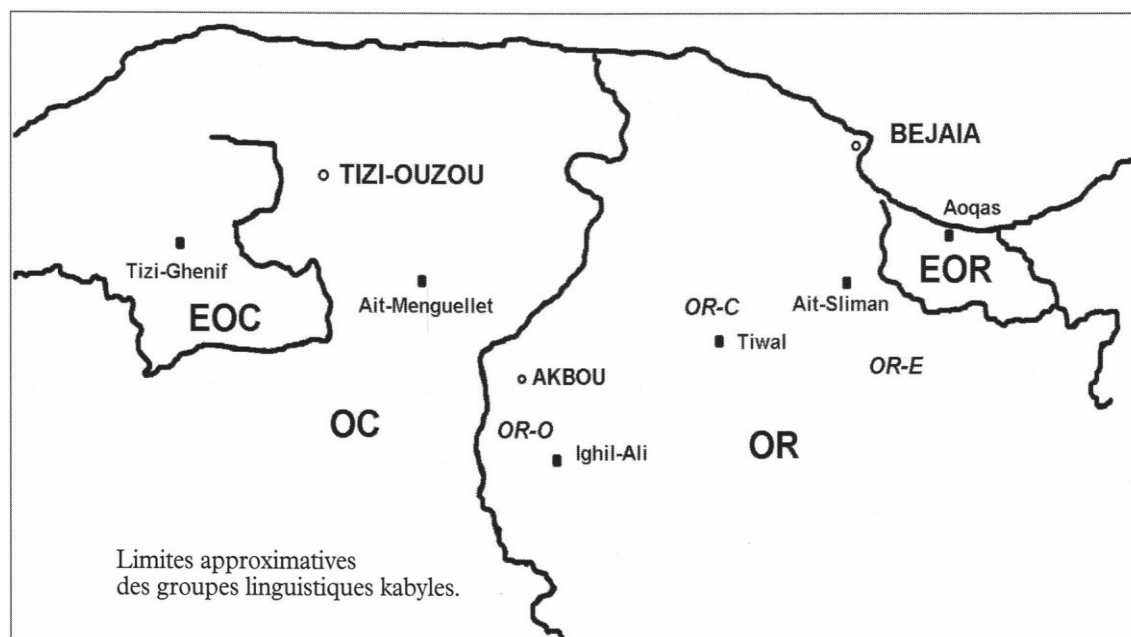
En conclusion, l'emprunt en kabyle est le résultat d'une histoire d'échanges culturels avec l'arabe et le français. Malgré l'influence persistante de ces langues étrangères, des

efforts sont faits pour préserver l'identité linguistique et promouvoir l'utilisation des termes berbères natifs, qui sont les témoins d'une riche tradition et d'une culture propre à la Kabylie et à ses habitants.

5.4.4. La variation intra-dialectale kabyle

Selon Naït Zerrad (2004), en raison de sa variation, la langue kabyle se prête néanmoins à une classification en au moins quatre groupes linguistiques, plus ou moins homogènes : *extrême occidentale* (EOC : Tizi-Ghennif, Boghni, Draa el Mizan...), *occidentale* (OC : At Menguellat, At Yiraten, At Aïssi, At Yanni...), *orientale* (OR-Ouest : At Mlikeche, At Abbas, OR-Centre : At Aïdel, At Khiar, OR-Est : At Sliman...) et *l'extrême orientale* (EOR : Aoqas, Melbou, At Smail...).

Comme est illustré dans la carte géographique suivante :



Source : (Naït Zerrad, 2004, p. 4068)

Carte n° 01 : Les groupes linguistiques kabyles

En résumé, le kabyle, faisant partie du groupe linguistique nord-africain, présente des particularités phonétiques, phonologiques, morphologiques et syntaxiques propres. Il est caractérisé par la spirantisation des occlusives, l'affrication des dentales, la labio-vélarisation, un système vocalique simple, la conservation de la conjugaison à suffixe du thème de prétérit, une grande vitalité de la phrase nominale et des prédicats non verbaux, ainsi qu'un lexique influencé par l'arabe et le français.

6. Plan de la thèse

Dans l'objectif de répondre aux questionnements que nous avons posé dans la problématique, nous avons subdivisé notre travail en trois parties essentielles :

La première partie intitulée « **L'expression idiomatique kabyle, état des lieux et présentation** » inclut les chapitres suivants :

Le premier chapitre, intitulé « **La phraséologie amazighe à travers les études berbères** », où nous exposerons toutes la littérature amazighe portée sur la phraséologie, c'est-à-dire de dresser l'historique des études amazighes qui ont comme objet d'étude ou une thématique qui concerne les formes figées qui relève de domaine de la phraséologie amazighe. C'est un état des lieux concernant les études amazighes dans le domaine de la phraséologie et ses applications.

Pour le deuxième « **Identification de l'expression idiomatique kabyle** », nous attaquerons la question de l'identification des expressions idiomatiques, en générale, et celles qui caractérisant le kabyle, en particulier. De ce fait, nous traiterons en premier lieu les deux notions « expression » et « locution », par la suite nous lancerons dans la distinction des expressions idiomatiques en tant que catégories, et les faire apparaître des autres formes figées avoisinantes.

Et dans le troisième intitulé « **L'expression idiomatique kabyle et la question du figement** », nous aborderons la question de figement linguistique voir sa définition et l'examen de l'applicabilité de ses critères d'identification dans le cas des expressions idiomatiques Kabyles.

Ainsi, suit un quatrième chapitre sous l'intitulé de « **L'expression idiomatique kabyle et la variation linguistique** », où nous aborderons la question de variation linguistique avec plus de précision dans le cas des expressions idiomatiques kabyles.

Et nous terminerons cette partie avec le chapitre IV, « **L'expression idiomatique kabyle et la notion de motivation linguistique** », où nous viserons à examiner la relation entre langue-culture, langue-histoire et langue-le vécu quotidien des locuteurs kabyles à travers les expressions idiomatiques kabyles... Autrement dit, nous aborderons la notion de motivation dans les expressions idiomatiques kabyles ; de traiter des faits extralinguistiques et/ou linguistiques qui motivent le sens au sien de ce type d'expressions.

Dans la deuxième partie intitulée « **l'expression idiomatique et La lexicographie dans le domaine amazigh** », nous allons attaquer la deuxième tranche de notre problématique relative à l'art de la confection des dictionnaires, la lexicographie, en interaction avec le domaine de la phraséologie amazighe. Cette partie s'étalera sur trois chapitres :

Dans un premier, « **La lexicographie et types des dictionnaires amazighe** » nous essayerons de donner des éléments de définition généraux aux termes ; lexicographe et à son travail, qui consiste à concevoir des ouvrages linguistiques, une manière de rendre une langue donnée figée dans l'espace et le temps, et d'exposer une typologie générale de ces fonds de références de normes lexicales.

Dans le second, « **L'expression idiomatique dans les œuvres lexicographiques amazighes** », nous traiterons la place de phraséologie et/ou les expressions idiomatiques dans des œuvres lexicographiques ou la lexicographie dans le domaine amazigh, en générale, et en se centrant sur le domaine kabyle, en particulier.

En fin, le troisième chapitre « **Les articles, les entrées et les définitions lexicographiques en amazighe en générale et dans le domaine de la phraséologie** », où nous allons exposer le problème de définition et de classification des entrées des dictionnaires dans le domaine amazigh, en général, en se focalisant sur le cas des expressions idiomatiques, des unités poly-lexicales qui fonctionnent telle un seul monème lexical.

Nous enclorons cette partie avec une petite conclusion qui va nous introduire vers la dernière partie de notre travail, sous l'intitulé : « **Réalisation et conception du dictionnaire (Le côté pratique)** ».

Cette dernière sera consacrée à la réalisation du dictionnaire des expressions kabyles ; kabyle-kabyle/kabyle-français, c'est-à-dire le côté pratique de notre thèse qui débouchera sur un produit final ; une application bureau exécutables sur différents systèmes opérationnels disponibles, Windows, Mac, Linux... Elle comportera deux chapitres ; le premier intitulé « **Aspects théoriques** » où exposerons, dans premier temps, un état des lieux sur la question des dictionnaires informatisés et/ou numériques dans le domaine amazigh et des notions théoriques et préliminaires, servirons comme une base théorique qui explicitera toutes les notions en relation avec le domaine de l'informatique et justifiera les choix faits, tel ; le choix de langage de la programmation, le fichier data qui comportera

les informations et la structure de la base de dictionnaire, etc. Dans un deuxième, nous rappellerons brièvement les choix fait précédemment en ce qui concerne le traitement lexicographique réservé aux expressions idiomatiques. Leur intégration nécessite en effet une approche lexicographique spécifique, que nous évoquerons.

Pour le deuxième chapitre « **Aspects techniques** », nous exposera toutes les démarches suivies jusqu'à la conception de l'application finale exécutable ; La confection de l'interface graphique « *Gui* », la conception de la base de données, relier la base de données à l'interface graphique, l'introduction des toutes les fonctions pour chaque élément sur l'interface graphique et après conception une mise en pratique d'un premier usage de cette application et/ou de dictionnaire.

PARTIE I : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE KABYLE : ETAT DES LIEUX ET PRESENTATION

CHAPITRE 1

La phraséologie berbère à travers les études amazighes

CHAPITRE 2

Identification de l'expression idiomatique kabyle

CHAPITRE 3

L'expression idiomatique kabyle et la question de figement

CHAPITRE 4

L'expression idiomatique kabyle et la variation linguistique

CHAPITRE 5

L'expression idiomatique kabyle et la notion de motivation linguistique

Introduction

Dans cette première partie, nous présenterons un état des lieux sur la phraséologie amazighe, en général, et l'expression idiomatique kabyle, en particulier. Elle est constituée de cinq chapitres, répartis comme suit :

Le premier chapitre, intitulé « **La phraséologie amazighe à travers les études amazighes** », où nous exposerons toute la littérature amazighe portée sur la phraséologie, c'est-à-dire de dresser l'historique des études amazighes ayant comme objet d'étude ou une thématique qui concerne les formes figées qui relèvent du domaine de la phraséologie amazighe. C'est un état des lieux concernant les études amazighes dans le domaine de la phraséologie et ses applications.

Pour le deuxième chapitre, intitulé « **Identification de l'expression idiomatique kabyle** », nous attaquerons la question de l'identification des expressions idiomatiques, en général, et celles qui caractérisent le kabyle, en particulier. De ce fait, nous traiterons en premier lieu les deux notions « expression » et « locution », par la suite nous procéderons dans la distinction des expressions idiomatiques en tant que catégories, et les différencier des autres formes figées avoisinantes.

Dans le troisième intitulé « **L'expression idiomatique kabyle et la question du figement** », nous aborderons la notion de figement en et ses critères d'indentification dans le domaine des expressions idiomatiques kabyles. Nous débutons par un bref historique sur les études linguistiques du figement, en général et dans le domaine du kabyle plus précisément, suivi de la définition du figement et l'introduction de ses critères d'indentification, différenciant les critères obligatoires et facultatifs. Cette démarche nous permettra d'examiner le degré de figement des expressions idiomatiques en kabyle, notant que certaines peuvent être plus ou moins figées que certaines d'autres.

Dans le quatrième « **La variation linguistique dans les expressions idiomatiques kabyles** », nous aborderons la question de la variation linguistique avec plus de précision dans le cas des expressions idiomatiques, en se focalisant sur celles du parler Kabyle.

Et nous terminerons cette partie avec le chapitre V, « **L'expression idiomatique kabyle et la notion de motivation linguistique** », où nous viserons à examiner la relation entre langue et culture, langue et histoire, ainsi que la langue et le vécu quotidien des locuteurs kabyles à travers les expressions idiomatiques kabyles. En d'autres termes, nous

aborderons la notion de motivation dans les expressions idiomatiques kabyles ; nous traiterons des faits extralinguistiques et/ou linguistiques qui motivent le sens au sein de ce type d'expressions.

CHAPITRE 1 : LA PHRASEOLOGIE AMAZIGHE À TRAVERS LES ETUDES AMAZIGHES

Dans ce chapitre, nous explorerons l'histoire des recherches sur les expressions figées dans le domaine de la phraséologie amazighe. Nous visons à faire un bilan des études réalisées et à illustrer des applications pratiques de cette phraséologie.

En suivant une approche chronologique nous retracerons l'évolution des études faites sur les expressions phraséologiques en tamazight. Nous nous intéresserons particulièrement aux différentes collectes et aux études les plus significatives qui ont été réalisées jusqu'à ce jour. C'est ainsi, l'examen de chaque étude sera effectué, en fournissant un regard rétrospectif ou un résumé succinct de son contenu. Ce qui nous permettra de comprendre les contributions spécifiques de chaque recherche dans le domaine de la phraséologie amazighe, ainsi que son rôle dans l'avancement de connaissances dans ce domaine.

1. Belaid Aït Ali (1949)

Dans le domaine des études amazighes, l'écrivain kabyle Belaïd Aït Ali occupe une place notable en étant parmi les premiers qui ont abordé la question des formes figées ou des expressions idiomatiques kabyles. En 1949, il a rédigé un article intitulé « *EXPRESSIONS DE LA VIE : commentaire des expressions kabyles (extraits)* », qui a été publié plus tard en 1987 dans la revue « *Études et Documents Berbères* ».

Bien que Belaid Aït Ali ne soit pas un linguiste académicien, son article présente des caractéristiques d'une analyse linguistique, comme le souligne El Adak (2016). L'étude entreprise est modeste, mais structurée, et elle se focalise sur une analyse comparative des expressions idiomatiques kabyles « *Ul* » (cœur) dans la première partie et « *tasa* » (foie) dans la seconde. Son objectif est de déterminer les valeurs sémantiques et symboliques de ces expressions dans leur contexte idiomatique.

En outre, cette analyse interne dans le système linguistique kabyle (sa langue maternelle), Aït Ali a également effectué une comparaison externe en examinant les contextes d'utilisation de ces expressions dans un autre système linguistique, le français (sa deuxième langue). Cette démarche lui a permis d'établir des liens entre la langue kabyle et la langue française, démontrant ainsi sa maîtrise des deux systèmes linguistiques et sa compétence en tant que bilingue.

En scrutant les expressions idiomatiques kabyles et en les comparant à leurs équivalents français, Aït Ali visait à mettre en évidence les particularités propres à sa

langue maternelle, en termes d'idiomaticité, de symbolisme et d'imaginaire socio-culturel. L'étude cherchait à identifier les similitudes, les contiguïtés et les divergences entre les deux unités significatives étudiées.

Cette recherche d'Aït Ali représente une contribution précoce dans le domaine des études sur les expressions idiomatiques kabyles. Bien que l'auteur ne soit pas un linguiste spécialisé, son œuvre a ouvert la voie à des investigations ultérieures dans ce domaine spécifique des langues amazighes, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances linguistiques et culturelles liées à la langue kabyle.

2. Henri Genevois (1962, 1963)

La collecte des noms et des expressions relatives au corps humain. Ces notes lexicographiques sont publiées dans le cadre d'une contribution à l'étude des langues du Nord de l'Afrique (Le Maghreb). Elles sont le fruit d'une enquête de terrain réalisée par H. Genevois, dans la région kabyle de Michelet, publier sur l'intitulé « *Corps humains, les mots, expressions* » (Genevois, 1963), dans le fichier document berbère.

Selon Tilikete (1999, p. 52), cette « [...] *étude consacrée aux acceptions des termes du corps humain, elle est plus exhaustive et plus systématique que celle de At-Ali (1951)* ». Par le fait, l'auteur a recensé la majorité des dénominations des parties du corps humains suivi d'un inventaire des expressions associées à chaque partie avec leurs équivalents en langue française.

Ces notes lexicographies, montrent un travail d'exploration des expressions spécifiques de la langue kabyle, dont Genevois reconnaît leur abondance et leur importance dans la maîtrise de cette langue, dès les premières lignes de sa contribution. D'où, il écrit : « *Les expressions, dictons ou proverbes forgés et utilisés à partir de termes désignant les différentes parties du corps humain, abondent en kabyle. Les ignorer et prétendre parler correctement cette langue serait " vouloir cacher le soleil avec un tamis".* » (Genevois, 1963, p. 3)

Cette contribution est répartie en deux parties ; la première est dédiée aux noms des parties du corps humain en kabyle en les accompagnant de leurs traductions ou leurs équivalents, qui a intitulée « *les mots* ». Et une deuxième partie réservée aux expressions qui usent les noms des parties du corps humain comme domaine source pour transmettre un sens non-compositionnel. Elle est exposée sous le titre « *les expressions* ». Ces

expressions sont dotées de caractère idiomatique, c'est-à-dire des expressions propres à la langue kabyle et attestées et/ou utilisées par les locuteurs de la région de Michelet.

Genevois, a donné une remarque importante sur l'usage de ces expressions idiomatiques. Il postule que le genre féminin ou les femmes, dont les socio-anthropologues et les ethnologues voient comme un monde intérieur, utilisent la phraséologie kabyle, pour avoir plus de couleur et de saveur à leur langue, plus que le genre masculin ou les hommes qui sont en contact avec la férocité du monde extérieur. Ce dernier, peut-être les a conduits ou les a obligés à perdre leur langage poétique ou idiomatique et fait les distingués du monde des femmes. A ce propos, il écrit : « *Enfin, une remarque plus technique sur cette étude : beaucoup des expressions relevées sont utilisées en milieu féminin. En faut-il toujours ainsi, ou bien faut-il penser que le langage des hommes, plus en contact avec le monde extérieur, a perdu de sa saveur originelle ?* » (Genevois, 1963, p. 4)

D'ailleurs, cette deuxième partie, « *les expressions* », il a commencé par une introduction réservée aux expressions qui touchent la beauté et la bonté féminine, qui est décrite comme une bénédiction devine ou une divinité, dans la conception populaire de la Kabylie, voir même partout. C'est ainsi, il écrit : « *En Kabylie, comme partout, la beauté notamment de la femme, est appréciée. Elle est considérée comme une bénédiction divine [...]* » (Genevois, 1963, p. 16).

Bien que cette étude ne soit pas la seule de Genevois, mais la plus importante, qui touche le domaine de la phraséologie kabyle. Nous notons, aussi, une autre contribution, où il a intégré entre ses lignes des expressions idiomatiques et des formes phraséologiques, des formes avoisinantes, publie une année avant, en 1962, dans la même collection FDB, sur l'habitat kabyle (1962). L'auteur a exposé dans cette œuvre une partie, qui s'étale de la page 43 à 51, une relative aux adages qui peuvent être des formes particulières de phrasèmes.

Il faut attendre jusqu'aux années 90, que les amazighes s'intéressent à leur phraséologie, avec la montée d'intérêt accordé à ce type d'expressions à travers le monde, surtout, sous l'influence des travaux et études de phraséologie française. D'où, nous avons assisté à la naissance d'une nouvelle discipline dite phraséologie amazighe, avec le premier travail d'un académicien et l'universitaire Ahsène Taleb.

3. Ahcene TALEB (1996)

« *L'abstraction dans le vocabulaire de base berbère : étude des locutions verbales kabyles* »¹ (Taleb, 1996), est intitulé du mémoire de DEA, de Ahsène Taleb, soutenu en 1996, sous la direction de professeur Salem Chaker. Il est publié à titre posthume, récemment, en mars 2017, aux éditions Achab, avec une modification de l'intitulé « *Les locutions kabyles : Étude linguistique et corpus* ». C'est un ouvrage qui s'étale sur 310 pages dont 122 pages réservées à l'analyse, 170 pages refermées le corpus qui a servi à l'analyse et 10 autres pour la bibliographie.

Cette étude est le premier travail d'analyse dans le domaine de la phraséologie amazighe. Elle marque le début des études de phraséologies dites scientifiques et universitaires dans le domaine amazigh. Selon El Adak (2018, p. 108) : « [...] *Le kabyle est le premier dialecte à avoir été décrit dans un mémoire de DEA remarquable réalisé par Ahcene Taleb (1996) [...]* », en ce qui concerne les formes figées, voir les locutions verbales kabyles.

Taleb dans ce mémoire a mis au centre la locution verbale en kabyle et a fait d'elle un objet de recherche. D'où, Il a présenté une description synchronique, des locutions en question, sur les deux plans syntaxique et sémantique. Par la suite, il a tenté de faire une classification formelle et sémantique. Pour, enfin, dégager les critères de leur identification en kabyle.

Cette étude est basée sur un corpus assez riche, contenant les locutions verbales recourant aux 80 dénominations de partie du corps humain et 40 verbes. Il est constitué à partir de quatre sources différentes, écrites et orales : « *Le dictionnaire kabyle-français parler des At Mangellat* (1982) » et « *divers livres, parmi lesquels des recueils de poèmes, de contes et de proverbes* », comme l'ouvrage de Nacib (1993), « [...] *des romans et recueils de textes en prose sur la vie traditionnelle et les coutumes kabyles [...]. Les conversations quotidiennes auxquelles nous ont assisté ou participé pendant près de deux ans. Et la compétence personnelle* » (Taleb, 2017, p. 20) de chercheur, vu que sa langue maternelle est le kabyle.

¹ La première version de ce mémoire, nous n'avons pas pu la consulter car, elle n'est pas disponible ici en Algérie, et nous avons contenté de la version publiée chez les éditions Achab, en partant de principe qu'elle reproduit le contenu de la première.

Le chercheur dans son étude vise à attirer l'attention des locuteurs Amazighs (kabyles) sur la richesse de leur langue en formes qui émaillent leurs discours, des unités particulièrement aptes à dénommer des concepts abstraits et les mettre en valeur et les exploitées dans leurs productions écrites. Son étude contribue à l'enrichissement des études lexicologiques et sémantiques amazighes, et en visant les domaines d'application de ces formes d'expressions en question, les locutions ; tel la didactique, la traduction automatique et TAL, la dictionnaire... Et c'est un rappel aux lexicographes et aux aménageurs de la langue amazighe, pour réserver une place aux locutions, car elles occupent une part de lion dans le lexique d'une langue. (Taleb, 2017, p. 18 et quatrième de la couverture)

Taleb, après avoir exposé son objet d'étude, les locutions verbales kabyles relatives aux dénominations des parties du corps humain, les limites et l'utilité de son étude, son cadre méthodologique et une présentation de son corpus, se lance dans l'analyse.

Dans le premier chapitre, intitulé « *Identification des locutions* », il a fait distinguer les locutions des autres formes figées ; en la différenciant des idiotismes, exposant le problème de leur définition en grammaire traditionnelle et dans une perspective d'une linguistique fonctionnelle. C'est ainsi, il analyse les critères définitoires des locutions, ce qui l'amène à distinguer deux formes d'énoncés utilisés dans les discours ; énoncé libre (liberté de locuteur de choisir sur les deux axes ; syntagmatique et paradigmatic, des unités significatives) et énoncé figé (restriction de cette liberté de choix individuelle). De cela, le chercheur, d'identifier la locution par rapport aux autres formes figées (les parémies).

Enfin, de ce chapitre, Taleb a commencé de traiter les classes syntaxiques qui peuvent constituer une locution en se centrant sur celles qui sont formées d'un prédicat verbal et des arguments ou des expansions formées du substantif.

En chapitre II ; « *Caractéristiques formelles des locutions verbales* », a traité le côté formel des locutions verbales ; en premier lieu, il les a distinguées selon la fixité et la liberté de leurs composants. D'où, il y a des locutions avec des parties variables ou non-touchées par le phénomène de figement et des parties variables, dotées d'une certaine liberté et d'autres sont fixes ne changent pas. Puis, il tenta une classification formelle de ces formes d'expression, les locutions verbales. C'est ainsi, il a distingué ; les locutions verbales à un prédicat verbal régulier et celles avec un prédicat verbal elliptique

(supprimé), les locutions verbales avec expansion prédicatoïde et les locutions verbales à deux prédicats verbaux juxtaposés.

Dans le troisième chapitre « *Caractéristiques lexico-sémantique des locution verbales* », le chercheur propose une identification des locutions en question sur le plan lexico-sémantique. C'est ainsi, il donne trois types de locution ; les phrasèmes complets qui se caractérisent avec « *l'effacement total des significations des composants devant le signifié total* » (Taleb, 2017, p. 69) comme c'est le cas de l'expression « *Yačča times* » (Taleb, 2017, p.69) (Il est furieux), les semi-phrasèmes se manifestant avec « *une partie des éléments est sémantiquement absente, l'autre partie gardant son signifié analytique* » (Taleb, 2017, pp. 71-72). Elles sont en deux types ; des locutions à éléments verbaux absents sémantiquement ou effacés de leurs sens dénotatifs sous l'effet d'un transfert métaphorique.

Comme c'est le cas de l'expression verbale « *Yuy tanummi* » (Taleb, 2017, p. 72) (Il a pris l'habitude). Et le deux type les locutions à éléments verbaux présents sémantiquement. Comme le montre l'expression verbale suivante « *Yewwet-it s tiṭ* » (Taleb, 2017, p. 73) (Il lui a jeté le mauvais œil) qui présente une partie nominale sémantiquement effacée. Et les quasi-phrasèmes qui sont marqués par « *une présence sémantique de chacun composants, dont les signifiés sont en rapport conjoint avec le sens global* » (Taleb, 2017, p. 75). Comme c'est le cas de la locution verbale suivante « *Yerra awal* » (Taleb, 2017, p. 75) (Il a répondu).

Puis, il a traité la question de processus de la lexicalisation des locutions, qui est en relation « *avec la nature de l'analogie métaphorique qui préside la naissance de la locution, analogie qui permet une transposition entre le signifié analytique et le sens métaphorique* » (Taleb, 2017, p. 76). Pour aboutir à distinguer entre un énoncé libre, semi-lexicalisé et les locutions lexicalisées (énoncé figé).

Ensuite, il a ajouté aux critères d'identification des locutions des critères lexicaux ; les archaïsmes lexicaux et les archaïsmes sémantiques.

En fin de ce chapitre, il a traité la question des relations sémantiques qui peuvent affecter les locutions verbales kabyles, à savoir la polysémie, l'homonymie et la synonymie, et leur classification selon leurs lexèmes productifs et leurs champs sémantiques exprimés.

Dans le dernier chapitre « *Restrictions et variations syntaxiques dans les locutions verbales* », le chercheur a traité la question de la fixation et les changements au niveau syntaxique des locutions verbales kabyles. D'où, il constate leur tendance à conserver des possibilités de variabilités plus ou moins grandes. Et note des niveaux différents de stabilité des locutions ; une grande stabilité ou/et de fixation dans le cas des phrasèmes complets, les quasi-phrasèmes et les semi-phrasèmes ont des degrés de stabilité se rapprochant plus au moins de ceux des séquences libres.

Cette étude constitue une contribution fondamentale à la phraséologie amazighe, inaugurant ainsi l'ère des recherches scientifiques et académiques dans ce domaine spécifique. Le mémoire de DEA d'Ahcene Taleb (1996), en tant que première analyse détaillée du dialecte kabyle et de ses formes figées, représente un jalon majeur, suivi par d'autres travaux. Cette première approche systématique établit un cadre méthodologique pour les futures investigations et ouvre de nouvelles perspectives pour l'analyse approfondie des locutions verbales et autres constructions phraséologiques dans les langues amazighs.

4. Fatima SADIQI (SADIQI, 1997)

Fatima SADIQI, dans son ouvrage intitulé « *La grammaire du berbère* », sorti aux éditions, Harmattan, en 1997, a mentionné les expressions idiomatiques dans les deux pages 259 et 260. Elle a essayé de donner un petit aperçu ou une petite définition des expressions idiomatiques en illustrant à l'aide des exemples tirés du parler kabyle.

5. Ourida TILIKETE (1999)

Le travail de Tilikete est la première thèse de doctorat, soutenue, sous la direction du professeur Salem Chaker, consacrée au domaine de la phraséologie amazighe. Elle a étudié les locutions à noyau verbal kabyle. C'est une étude qui se base un corpus de locutions verbales kabyles, constitué de 437 locutions, dont 223¹ font référence aux dénominations des parties du corps humains.

C'est une étude présentée en deux tomes ; un premier Tome 1 de 340 pages, contenant la partie théorique et la partie analyse, c'est-à-dire l'essentiel de la thèse. Tandis que, le deuxième, un tome 2, s'étale sur 270 pages, contenant les appendices ou les annexes de la thèse, voir ; une carte géographique de la zone d'étude, un index des

¹ Elles occupent une grande partie des expressions du corpus, avec un pourcentage de 51%.

abréviations, un corpus (écrit et oral), une liste de locutions concernées par l'analyse, un index de mots clés et un autre index des thématiques).

Cette étude contient deux parties :

La première partie intitulée « état de recherche et définition de la locution » est subdivisée en deux chapitres ;

Dans le premier, elle a abordé les approches théoriques qui ont traité le phénomène de figement linguistique en général et la notion de locution en particulier. D'où, elle a parlé sur l'approche :

- lexicographique qui intervient dans les domaines des formes figées ou de phraséologie et qui leur inventaire dans des dictionnaires spécialisés ;
- syntaxico-sémantique qui s'attaque à l'ensemble des traits morphologique syntaxiques et sémantique qui limitent les possibilités combinatoires et transformationnelles d'une séquence, qui fait d'elle une lexie complexe (locution) ;
- pragmatique qui fait l'étude des locutions dans en contexte, dans une situation d'énonciation par rapport avec le locuteur et son interlocuteur.

Suivi d'une analyse critique des ouvrages, des dictionnaires, des glossaires et des articles qu'ont entre leurs lignes des locutions kabyles.

Et dans le deuxième chapitre, elle a tenté de définir la locution « *lemεun* » et la distinguée des proverbes « *lemtel* », en donnant ses différents aspects qui peuvent l'identifier, partant des critères intuitifs qui ont une relation avec le bagage ou le patrimoine linguistique des locuteurs kabyles aux critères linguistiques (figement, le défigement, la polylexicalité, la non compositionnalité sémantique...).

D'où, elle dit :

Le concept de locution se définit en rapport avec la réalité de la langue telle qu'elle est nommée par les locuteurs. En kabyle, il n'y a pas un seul concept pour désigner la locution, mais plusieurs concepts désignent différents aspects de la locution. (Tilikete, 1999, p.85)

Elle a constaté que le terme locution peut avoir plusieurs dénominations chez les amazighs, voir *anhi/ inhiwen* (conseils) de touareg du Hoggar, *lmeεna* (aspect connotatif),

et *awal*¹(parole) un terme polysémique ou générique qui englobe tous les types de locution ou d'expression. Ce dernier est, selon Tilikete :

L'acte de parler (l'énonciation) et la parole dite (l'énoncé). Il peut également signifier la valeur humaine, un moyen de persuasion... Des propriétés physiques (comme lourdeur/légèreté, ...) s'associent à *awal* pour signifier métaphoriquement des qualités ou des états qui caractérisent une personne. (Tilikete, 1999, p.85)

Elle a, aussi, fait un test d'adéquation des critères syntaxiques, sémantiques, rhétoriques et pragmatiques, pour distinguer les différentes formes de figement en kabyle. C'est ainsi qu'elle a constaté que les locutions kabyles présentent les mêmes types de figement qu'existent dans d'autres langues. Sauf que le kabyle n'a pas de termes spécifiques pour désigner les divers types de figement.

L'auteur a conclu que les locutions verbales kabyles, de dimensions d'une phrase, les proverbes et les phrasèmes se distinguent par leur forme et par le caractère d'autonomie syntaxique. En ce qui concerne leur typologie, « *il n'y a pas de locution type et de proverbe type non plus ; toutes les locutions n'ont pas les mêmes propriétés. Par conséquent, nous avons varié les critères d'identification des uns et des autres.* » (Tilikete, 1999, p.85)

La deuxième partie est l'« analyse de la locution », où elle a étudié la locution verbale kabyle en traitant les quatre volets ; la morphosyntaxique, la sémantique, la pragmatique et la rhétorique. C'est une application de la théorie exposée dans la première partie de travail. D'où, elle s'étale sur quatre chapitres sont :

Dans le premier chapitre, (chapitre III), elle a attaqué le volet syntaxique des locutions verbales, en deux étapes :

Dans la première étape, elle a fait un inventaire complet et détaillé des fonctions syntaxiques que remplissent les dénominations relatives au corps humain et une typologie des structures morphosyntaxiques des locutions. Cela, en précisons les composants concernés et non concernés par le figement dans chaque locution.

Et dans la deuxième, elle a fait une vérification du figement dans les locutions en question. Cela, en abordant la notion de la variation flexionnelle ou morphologique du genre, du nombre, de l'aspect et des modalités verbales (la négation kabyle). Par suite, elle a traité la question de l'insertion ou l'ajout d'informations linguistiques (des expansions) au

¹ Voir *infra*, le terme « *awal* a plusieurs acceptations en amazighe. Il est polysémique ; utilisé pour désigner l'acte de la parole et la notion mot, et des formes plus complexes que la lexie simple, voir le proverbe et l'expression et/ou (figée, préfabriquée, idiomatique...), et les spécialistes, les *phraséologies* et les para-géologues de domaine amazigh ont du mal à les distinguer. (Benamara, 2020)

sein de l'énoncé. C'est-à-dire, ajout d'un déterminant nominal (des compléments du nom et des adjectifs) et de déterminant de l'ensemble de l'énoncé (des adverbes). Et enfin, elle a testé les possibilités de changements et de transformation de la structure de la locution par une mise au passif du verbe et par une mise en relief du nom (thématisation simple et la focalisation).

Et, elle termine le chapitre par conclusion, où elle fait le constat suivant : « *En fin, il faut dire qu'il n'y a pas de règle qui régit les transformations des locutions. L'usage de la langue valide certaines formes résultantes d'une locution donnée de manière arbitraire.* » (Tilikete, 1999, p.162)

Dans le chapitre IV, de la même manière que le précédent, elle l'a organisé en deux temps :

Dans le premier, elle a exposé son approche théorique. Par la suite, elle a tenté un classement des locutions selon « *le critère de motivation du sens global par rapport aux sens des constituants* » (Tilikete, 1999, p.164). Enfin, elle a traité la question des relations sémantiques que les locutions verbales kabyles entretiennent entre-elles ; la relation de l'homonymie, totale et partielle, selon l'auteur est une forme de polysémie qui dû à l'économie de langage, antonymie résulte d'une opposition sémantique qu'ont certains noms ou verbes, la relation de synonymie qui est « [...] *approximative ; est rare dans la mesure où elle est contradictoire au principe de l'économie de la langue.* » (Tilikete, 1999, p.242), et la relation de polysémie ; pour certaines sont polysémiques d'autres sont monosémiques, cela est conditionné des valeurs sémiotiques connotatives que peut avoir les noms (en position d'expansion) et/ou les verbes (en position de noyau de l'énoncé, assumant la fonction prédicat), au sien des locutions verbales kabyles.

Dans un deuxième temps, elle a distingué les valeurs péjoratives ou amélioratives liées aux effets de sens de chaque locution. Puis, elle attaqué le volet lexico-sémantique des éléments qui composent les locutions. En partant de l'idée que le sens figuré et la valeur symbolique des dénominations des parties du participe et « *ne s'efface pas complètement dans le sens global des locutions, et les verbes ne perdent pas leur sens propre. Au moins un de leurs sèmes est repris dans la locution.* » (Tilikete, 1999, p. 242). Enfin, elle a examiné « *le cheminement du sens et le processus polysémique de ce lexique dans des énoncés libres et dans des locutions, ce qui nous permettra de rendre*

compte des caractéristiques sémantiques propres aux locutions kabyles. » (Tilikete, 1999, p. 162)

Dans le Chapitre V, Tilekete a traité le volet pragmatique des locutions verbales issues des dénominations des parties du corps humain. Dans un premier lieu, elle a présenté son approche théorique qui a abouti à une analyse des formes implicites (sous-entendu et présupposé) agissant les locutions verbales kabyles. Et elle a traité, aussi, ce qui caractérise leur emploi et dans quelle situation d'usage et/ou elles sont énoncées (le contexte extra-linguistique). C'est-à-dire, elle a analysé les conditions de leur production ainsi que le rapport de la locution avec le locuteur qui l'emploie...).

Elle a constaté que l'implicite est l'une de leurs caractéristiques essentielles. D'où, elle a donnée trois types de situations d'énonciations ; une situation dysphorique où les locutions expriment de la colère et la jalousie, du dénigrement, et évoquent la mort et le malheur, une situation euphorique où il y a l'expression de la joie et du contentement, de l'affection et de la confiance et une situation neutre où les locutions sont en relation avec l'expression de l'incitation et encouragement et attirer l'attention.

L'auteure a constaté que « *les locutions à valeur péjorative sont plus importantes que celles qui sont amélioratives* » (Tilikete, 1999, p. 286) qui viennent par le biais d'une ironie et exprimant un non-dit, implicite. Et elles sont accompagnées par des gestes et un fait prosodique d'intonation, « *qui contribuent à exprimer les émotions et les sentiments, accompagnent l'énonciation de certaines locutions.* » (Tilikete, 1999, p. 286)

À la fin du chapitre, elle a traité les fonctions qui accomplissent les locutions lors de leurs usages par les locuteurs dans les discours. D'où, elle a dénombré les fonctions suivantes : la fonction argumentative et persuasive, la fonction expressive et affective et la fonction euphémique.

Dans le dernier chapitre de sa thèse, intitulé « *Analyse rhétorique* », Tilikete a traité les deux volets suivants : 1- la définition le concept « figure », d'identification « *certain types de figures et de rendre compte de leurs procédés de formation* » (Tilikete, 1999, p. 288). Et, elle a tenté « *de voir quelles sont les étapes de transfert de sens dont les termes du corps humain font l'objet.* » (Tilikete, 1999, p. 288). 2- Elle a abordé la question de la motivation et les fonctions des figures rhétoriques et leurs incidences sur le sens global des locutions kabyles.

C'est ainsi, qu'elle a constaté que les locutions relatives aux dénominations du corps humain se réfèrent et interrogent la personne par le fait d'une symbolique culturelle qui vient sous le fait d'une figure de style. Et en termes de diachronie, l'établissement de lien entre le premier sens de la locution et son sens global ou actuel n'est pas aisé. En ce qui concerne la figure de style utilisée dans une locution, affecte que certains de ses éléments.

6. Mustapha El Adak (2006)

« *Le figement lexical en rifain, étude des locutions relatives au corps humain* » est l'intitulé de la thèse présentée par Mustapha El Adak, sous la direction du professeur Salem Chaker, soutenue à INALCO en 2006.

C'est une étude universitaire consacrée à l'étude de figement dans les locutions rifaines, d'un point de vue lexicologique et phraséologique. C'est-à-dire, voir le figement comme une autre procédure de formation de lexique rifain. D'où, il a vérifié et dégagée tous les critères qui permettent l'identification de figement à travers les locutions rifaine relatives aux dénominations des parties du corps humain en rifain, en s'attaquant sur plusieurs ongles ; structures et organisations syntaxiques des leurs éléments constitutifs, les valeurs sémantiques (les locutions en question sont traitées au même titre que les unités significatives simples. Car elles entretiennent ou présentent les mêmes relations sémantiques, en termes de synonymie, antonymie, homonymie...) et, aussi, leur côté pragmatique. C'est-à-dire, il a opté à une approche lexicologique qui engage une pluralité de points de vue qui favorise une étude globale permettant de mieux comprendre le fonctionnement de la matière locutionnaire et engageant des domaines d'analyse permettant et facilitant de cerner son objet d'étude, à savoir les locution; sachant qu'il est en face de formes langagières qui présupposent une construction de sens motivée par le besoin d'expressivité, d'où le recours à plusieurs faits aussi bien linguistiques que extralinguistiques.

El Adak a traité la structuration syntaxique des locutions en question. Dès le départ, il a constaté qu'elles sont liées à la syntaxe, puisqu'elles constituent des suites composées de plusieurs mots. Ensuite, il les a classées en deux grandes catégories : les structures à noyau verbal et les structures à noyau non verbal. C'est une classification est établie à partir de la dichotomie linguistique verbe/nom qui lui a permet de mieux saisir le fonctionnement de chaque catégorie à part.

C'est ainsi qu'il a mis évidence la structuration et l'organisation syntaxique des participants pour la formation des champs sémantiques au même titre que les unités lexicales simples de la langue. D'où, il a, aussi, mis l'accent sur la valeur symbolique et imaginaire du corps humain pour expliquer les différents modes de formation ou sur lesquels se forment et se réalisent les locutions en question. Étant des unités qui font partie du lexique, les locutions entretiennent toutes sortes de liens qui structurent le lexique (l'homonymie, la synonymie, l'antonymie...).

Il a fait une description en termes de sémantique lexicale qui lui a permis de voir si les locutions faisant partie d'un même paradigme se prêtent à une description unifiée. C'est-à-dire de vérifier si elles répondent à une même structuration et si elles sont fédérées par un même invariant sémantique.

El Adak, signal les limites de son analyse en termes de l'analyse diachronique, car il a appui son étude et ses résultats sur des données linguistiques synchroniques ; les expressions figées et/ ou les locutions qui ont sevré comme corpus d'appui de son analyse, sont attestées dans la période actuelle, qui renvoient à l'état actuel des réalisations locutionnelles. Et il a noté que ces formes sont les produits de la diachronie. Elles ont connu des évolutions, dès lors leurs naissances. Et pour établir, le lien entre leurs sens littéraux et leurs sens non compositionnels, il faut avoir les faits linguistiques et extralinguistiques qu'ont fait leurs apparitions. D'où, il affirme que son étude se concentre principalement sur une description synchronique, tout en prenant en compte les aspects historiques lorsque cela est nécessaire pour clarifier le contenu sémantique des locutions dites opaques (El Adak, 2006).

7. Malika CHAKIRI (Fadili & Chakiri, 2018)

En 2007, Malika Chakiri soutient sa thèse de doctorat sous le titre de « *Le figement en berbère. Aspects syntaxiques et sémantique* », sous la direction d'Aziza Boucherit, à l'université Paris - Descartes, UFR des sciences humaines et sociales - Sorbonne. C'est une thèse qui se base sur un corpus de locutions amazighes, collectées dans la ville d'El Ksiba (Moyen Atlas, Maroc), présenté en glossaire. Il est constitué de 704 locutions dont 502 locutions verbales et 142 locutions nominales.

Cette thèse s'étale sur 308 pages, et subdivisée en deux parties :

La première partie est intitulée « *Préliminaires théoriques et méthodologiques* » : Dans un premier temps, le chapitre 1, intitulé ; « *Présentation* », où l’auteure a exposé son objet d’étude en présentant une délimitation de son champ d’étude ; domaine de la phraséologie amazighe plus précisément la question de figement en amazighe à travers les locutions amazighes. Suivi d’une présentation de la région ou la zone d’étude ou l’« *aire géographique* » concerné. Par la suite, elle a donné une description linguistique de parler en question « Parler berbère des Aït Wirra, Moyen Atlas, Maroc » et enfin, une présentation des matériaux de son étude. Et dans un deuxième temps, le chapitre 2 : « *Etat de la question* ». Chakiri a abordé la question de figement dans la littérature amazighe et dans les études linguistiques portées sur la langue française en s’ouvrant par la suite sur le concept de locution et les autres formes dites figées et en fin traité la question de leur traductibilité dans d’autres langues en se concentrant sur les locutions.

Dans la deuxième partie de sa thèse, intitulée « *Essai de caractérisation* » qui s’étale sur deux chapitres, Chakiri, a tenté une description linguistique des locutions en amazighes.

Dans le troisième chapitre « *Caractéristiques syntaxiques des locutions* », elle a abordé les critères morphologiques, les critères syntaxiques et les critères sémantiques caractérisant les locutions.

Et dans le quatrième chapitre « *Sémantisme des locutions* », elle a abordé les critères sémantiques des locutions. C’est-à-dire, Chakiri a traité la locution en tant qu’unité de forme et de sens. D’où, elle a examiné les notions suivantes : la compositionnalité et la non-compositionnalité sémantique, l’opacité, la transparence sémantique et la motivation vs la non-motivation. C’est ainsi qu’elle a attaqué la question de la typologie sémantique des locutions en amazighe, selon l’échelle d’opacité sémantique, où elle a dégagé trois types de locutions en se basant sur la typologie proposée par H. Thun ; les locutions totalement opaques, les locutions totalement transparentes et les locutions partiellement opaques. Par la suite, l’auteure a traité les relations sémantiques existantes entre les locutions amazighes ; voir la polysémie vs l’homonymie, la synonymie ou les relations d’équivalence de contiguïté et la relation d’antonymie.

8. Talmenssour, (2007)

Abdelâali Talmenssour a présenté une thèse de doctorat en 2007, intitulée « *Représentations du corps en tachelhit : polysémie nominale, expressions idiomatiques,*

proverbes » sous la direction de Pierre CADIOT, à Orléans. C'est une thèse qui s'étale sur deux volumes contenant 595 pages. Elle est publiée en plusieurs reprises, plus tard ; en 2011 par les éditions universitaires européennes et en 2014 par la faculté des lettres et des sciences humaines, de l'université Ibn Zohr.

À travers cette étude, Talmenssour s'est engagé dans une exploration approfondie de la symbolique du corps en tachelhit, mettant en lumière les significations prédominantes présentes dans son champ sémantique. Son objectif était de proposer un modèle d'analyse sémantique, applicable à divers corpus, pour décrypter les proverbes et les expressions idiomatiques utilisant cette symbolique.

Dans un premier temps, il s'est concentré sur la description des valeurs sémantiques associées aux différentes parties du corps en tachelhit. Ensuite, son attention s'est portée sur le fonctionnement de ces unités lexicales dans un contexte parémiologique, où il a présenté un modèle d'analyse sémantique basé sur les notions de motif proverbial et de scénographie. En utilisant le concept de métamorphisme, il a attribué aux entités lexicales un statut d'emblème, leur permettant ainsi de s'inscrire dans un horizon de topoï et de maximes génériques essentiel pour appréhender le proverbe dans son aspect pratico-moral.

Un autre aspect qui a suscité son intérêt est la question du figement et de la phraséologie, non seulement comme une pratique langagière, mais également comme un enjeu sociétal. En examinant ces phénomènes linguistiques, il a pu mieux comprendre les mécanismes sémantiques propres à la langue tachelhit, révélant ainsi ses spécificités linguistiques et culturelles.

Son travail a été conçu comme une intervention significative dans le domaine des études amazighes, combinant un volet pratique de description dictionnaire, où il a traité un ensemble de données concernant la phraséologie et la parémiologie amazighes, et une analyse linguistique approfondie portant sur les phénomènes sémantiques et syntaxiques caractérisant ce type de constructions. Il a œuvré à un équilibre harmonieux entre ces deux aspects complémentaires, créant ainsi une affinité entre le rapport à la langue et la description sémantique. Cette approche a permis d'enrichir sa compréhension de la langue tachelhit, tout en développant une théorie sémantique solide pour sa mise en œuvre et sa description linguistique.

9. Mahdi YAHYIAOUI (2009)

Mahdi Yahiaoui, a soutenu son mémoire de magistère, sous la direction du professeur Kamal Naït Zerrad, porté sur « *un essai de typologie syntaxique des expressions figées kabyles (parler de Tichy)* ». C'est une étude de phraséologie amazighe, qui se concentre sur la manière et l'ordre d'agencement des éléments constitutifs, des unités significatives, des expressions figées kabyles, dans une région kabylophone, les localités de Tichy de la wilaya de Béjaïa.

Elle est basée sur un corpus oral, dont Yahiaoui a extrait des expressions kabyles dotées de la caractéristique de figement. Afin d'avoir un corpus constitué de 212 expressions à noyau verbal et 20 autres à noyau nominal (non-verbal). Il les a comparées avec celles qui existent dans le dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, de Jean Marie DALLET.

Ce travail est divisé en deux parties ;

La première est constituée de trois chapitres ; une présentation générale de son objet d'étude et de son terrain, suivie d'une étude et l'examen de phénomène de figement et ses retombées sur les expressions kabyles qui font partie de son corpus. D'où, il a recensé les critères d'identification de figement avec une vérification sur l'expression figée kabyle ; voir ceux cités par G. Gross (1996) et M. H. Svensson (2004), c'est-à-dire ; La polylexicalité, l'opacité sémantique, le blocage des propriétés transformationnelles, la non actualisation des éléments, la portée de figement, le degré de figement, le blocage des paradigmes synonymiques, la non insertion, le défigement, l'étymologie, la mémorisation, l'inflexibilité et le contexte unique.

D'où, il a constaté que le figement est un phénomène caractérisant toutes les langues, et les ses critères, permettent d'identifier les expressions figées kabyles et aident, facilitent l'étude de leurs typologies syntaxiques.

Et enfin, un troisième chapitre, montrant un état des lieux sur la question des études phraséologiques dans le domaine amazigh. Où il a remarqué le manque d'études et que c'est un domaine original et récent.

Dans sa deuxième partie, Yahiaoui présente son analyse en trois chapitres, qui sont comme suit : 1. Description de l'expression figée, 2. Vérification morphosyntaxique de l'expression figée et 3. La typologie syntaxique des expressions figées.

Dans cette analyse l'auteur présente une étude sur l'expression figée en se concentrant sur sa description morphosyntaxique et une proposition d'une typologie selon leur forme et/ou structure syntaxique. Bien que l'objectif principal ne soit pas la description de l'expression figée, Yahiaoui considère cette approche comme utile pour atteindre ses objectifs spécifiques. Il cherche à comprendre la forme, la nature et la fonction des éléments constituant ce type des expressions kabyles, ainsi que leur lien étroit qui contribue au figement.

Dans le premier temps, l'auteur examine la morphosyntaxe des expressions figées présentes dans son corpus. Ils constatent que ces expressions sont composées de deux types d'éléments : lexicaux et grammaticaux, qui perdent leur autonomie pour former une unité lexicale cohérente. L'analyse morphologique permet de déterminer si une expression est figée ou libre, en vérifiant notamment la possibilité de transformation sans altérer le figement.

Au cours de cette vérification morphologique, Yahiaoui a identifié trois catégories d'expressions figées : celles totalement variables qui acceptent des variations en nombre sans remettre en cause leur figement, les expressions figées semi-variables où seuls quelques éléments admettent des variations, et enfin, les expressions invariables qui ne tolèrent aucune transformation sans défigement.

Concernant le genre, certaines expressions peuvent changer du masculin au féminin sans perdre leur figement, tandis que d'autres ne le permettent pas. L'analyse aspectuelle révèle que le changement aspectuel est généralement possible sans affecter le figement, bien qu'il y ait quelques exceptions.

En ce qui concerne la vérification syntaxique des expressions figées, l'auteur s'intéresse à la possibilité d'expansion, de permutation, de substitution et de suppression d'éléments au sein de ces expressions. Ils remarquent que les propriétés transformationnelles sont limitées, notamment pour les fonctions nominales, tandis que certains adverbes et particules d'orientation spatiale peuvent être insérés dans une expression figée.

Par la suite, Yahiaoui a tenté de proposer une typologie syntaxique des expressions figées. Il a étudié la fonction syntaxique de chaque élément faisant partie des expressions figées de son corpus. En prenant en compte la particule d'orientation spatiale pour les

expressions verbales, car elle peut contribuer au défigement ou au changement du contexte de l'expression.

La typologie est établie en trois étapes : l'identification du type syntaxique et éventuellement du sous-type pour chaque expression figée, la création d'un tableau avec des codes et des exemples tirés du corpus, et enfin, la présentation des résultats pour chaque type et sous-type avec des commentaires.

En résumé, Yahiaoui dans ce mémoire a proposé une analyse de l'expression figée en se concentrant sur sa description morphosyntaxique et il a essayé d'établir une typologie syntaxique. Ils examinent la forme, la nature et la fonction des éléments constituant ces expressions, ainsi que leur lien étroit qui contribue au figement. Ils vérifient également les variations morphologiques, aspectuelles et syntaxiques pour déterminer si une expression est figée ou libre. Grâce à cette approche méthodique, Yahiaoui a abouti à établir une typologie des expressions figées et à fournir des commentaires sur les différentes catégories identifiées.

10. Mourad KICHOU (2014)

Mourad KICHOU, a soutenu, en décembre 2014, un mémoire de Magister, intitulé « *Les expressions idiomatiques kabyles (cas de Tizi Ghennif) : Étude morphosyntaxique et sémantique* », sous la direction de Professeur Moussa Imarazene. C'est une étude portée sur la phraséologie amazighe, dans une région kabyle (la région de Tizi Ghennif). Même si le parler de Tizi Ghennif sert de point de départ à la recherche et à la constitution du corpus (se limite à une seule région de la Kabylie), mais c'est une étude qui concerne toutes les autres régions et la Kabylie dans son ensemble. Car, la quasi-totalité des expressions idiomatiques sont communes à tout le parler kabyle.

Après avoir défini l'expression idiomatique en grammaire traditionnelle et dans la perspective de la linguistique fonctionnelle, en exposant les grandes lignes qui les caractérisent en tant qu'unité de sens et de forme, voire leur relation étroite avec la notion de figement, sur tous les niveaux de langue. Il se propose, par la suite, de faire non seulement un inventaire de ces expressions idiomatiques, mais aussi, de procéder ;

Dans un premier temps à leur analyse morphosyntaxique, d'où il constate que les expressions idiomatiques ne diffèrent des expressions libres. Elles présentent plusieurs structures syntaxiques, formes, allant d'une expression idiomatique verbale à une

expression idiomatique non-verbale. De cela, il dénote, des expressions idiomatiques à prédicats verbaux, à structure syntaxique dont la fonction principale est le verbe. Elles sont les plus répondues et plus utilisées et les plus importantes, en termes de leur nombre et leur fréquence d'usage par les locuteurs dans leurs discours comparant aux autres structures les non-verbales.

Et il présente les structures suivantes, en allant de la plus simple vers la plus complexe :

Premièrement, nous avons les structures verbales qui présentent des expansions (Expansion référentielle (E.R) ou explicative, Expansion direct (E.D), Expansion Indirect (E.Ind), Expansion prépositionnel (E.Pré), Expansion prédicatoire (E.Préd)). Et il note, aussi, l'existence des structures verbales sans expansions, un ou plusieurs syntagme(s) prédicatif(s) verbal(aux) juxtaposés (le cadre de phrase complexe, plus précisément le cas de coordination).

Deuxièmement, il présente les structures non-verbales, qui sont en deux formes ; l'énoncé minimum, ou plusieurs juxtaposés ; « d » particule de prédication (P.P) + syntagme prédicatif non-verbal, (SPN-V) et énoncé minimum, « d » particule de prédication (P.P) + syntagme prédicatif non-verbal, (SPN-V). Cette dernière peut avoir un Monème Fonctionnel prépositionnel (MF.Pré) et Expansion prépositionnelle (E.Pré), ou un Monème Fonctionnel prépositionnel (MF.Pré) + Déterminant nominal (D.N) ; ou encore, une expansion prédicatoire (E.Préd).

En troisième lieu, le chercheur évoque les structures à thématization (indicateur de thème). Et il note les structures suivantes :

- Verbales :
 - Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif verbal (SPV) ;
 - Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif verbal (SPV) + Expansion référentielle (E.R) ;
 - Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif verbal (SPV) + Déterminant nominal (D.N) ;

- Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif verbal (SPV) + Monème Fonctionnel prépositionnel (MF.Pré) + Expansion prépositionnelle (E.Pré) ;
- Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif verbal (SPV) + Expansion prédicatoïde (E.Préd).
- Non-verbales :
 - Indicateur de thème (I.Th) + Syntagme prédicatif non-verbal (SPN-V).

En ce qui concerne l'indicateur de thème, dans ces structures syntaxiques, est un nominal composé d'un ou plusieurs monèmes.

Et finalement, il a exposé les structures à prédicat implicite, que le locuteur kabyle fait appel à ces capacités langagières et son expérience discursive pour reconstituer les parties omises (le prédicat implicite). Et Dans ce cas nous avons deux structures sont : Syntagme prédicatif implicite (SPImp) + Expansion directe (E.D) et Syntagme prédicatif implicite (SPImp) + Monème Fonctionnel prépositionnel (MF.Pré) + Expansion prépositionnelle (E.Pré). De ce fait, l'idiomaticité n'empêche pas que les E.I peuvent avoir toutes les structures ou les formes de la phrase, simple ou complexe.

Dans un deuxième temps, Kichou a traité le côté sémantique, des expressions en question, afin de dégager leurs sens non-compositionnels et les classées dans des champs lexicaux selon ; le nombres de signifié qu'a l'expression idiomatique, puis selon les relations sémantiques que peut avoir les expressions idiomatiques entres elles et finalement selon l'élément facteur de blocage ou de figement sémantique.

Premièrement, le classement selon le nombre de signifié que peut avoir chaque expression idiomatique. D'où elles peuvent êtres des expressions monosémiques, expression avec un seul signifié ou des expressions polysémiques, expression avec deux ou plusieurs signifiés.

Deuxièmement, les relations sémantiques qu'entretiennent entres eux. D'où, il répertorie ; des expressions idiomatiques avec des signifiants (Sa) différents et présentent le même signifié (Sé), sont dites des synonymes, des expressions idiomatiques avec des signifiants (Sa) différents et présentent des signifiés (Sé) opposés, sont dites des antonymes.

Et finalement, il a tenté un classement selon l'élément et/ou facteur de blocage ou figement sémantique. Il donne plusieurs références selon champs lexicaux qu'appartiennent les éléments qui assurent le statut idiomatique des expressions. D'où, il a cité les catégories suivantes : des expressions idiomatiques corporelles qui font référence aux noms des parties ou au corps humains, des expressions idiomatiques animalières qui font référence aux noms des parties ou aux noms des animaux, des expressions idiomatiques botaniques qui font référence à la botanique, des expressions idiomatiques chromatiques qui font référence aux couleurs, des expressions idiomatiques numériques qui font référence aux numéros, des expressions idiomatiques d'activités humaines qui font référence aux activités humaines, et enfin, des expressions idiomatiques qui font référence à autre choses, non cité précédemment.

Ce travail est une initiative qui participe ainsi activement à la réalisation d'un grand dictionnaire de kabyle qui intègre tous les aspects de la langue, dont celui des expressions idiomatiques qui jouent un rôle important dans les discours. C'est une étude qui a traité des aspects de langue relative à la linguistique amazighe, la lexicographie et de la morphologie du kabyle. D'où, le lecteur appréciera l'annexe qui reproduit le corpus qui sert de base à l'analyse ; c'est un corpus présenté et classé par champs thématiques (corps humains, faune, flore, couleurs...).

11. Mahdi YAHYIAOUI (2021)

En 2021, Yahiaoui soutient sa thèse de doctorat, intitulée « *Les structures figées kabyles : approches lexicale, morphologique, syntaxique, sémantique et rhétorique* », sous la direction de Brahim Hamek. Cette thèse est présentée en deux parties.

La première est la « *Partie théorique* », divisée en trois chapitres, sont :

Dans le premier chapitre, « *La phraséologie* », Yahiaoui a abordé de manière approfondie les notions essentielles pour la compréhension du domaine de la phraséologie. Il a commencé par traiter de la phraséologie de manière générale avant de se concentrer spécifiquement sur la phraséologie dans le domaine amazigh. Par la suite, l'auteur a exploré les définitions des structures figées, qui constituent un élément central du domaine de la phraséologie. Enfin, il examine les problèmes liés à la terminologie employée dans ce domaine.

Le deuxième chapitre, intitulé « *Figement et critères de figement* », propose un panorama complet des outils utilisés pour regrouper les unités lexicales de la langue en séquences fixes et figées. Yahiaoui a commencé par définir le concept fondamental de figement et son rôle dans la langue. Il a étudié ensuite les différents modes de formation des expressions phraséologiques kabyles, en explorant plusieurs pistes qui permettent de comprendre le processus de figement des structures phraséologiques. Enfin, il a exposé les critères contribuant au figement des expressions phraséologiques en analysant certains d'entre eux sous l'angle du triangle de figement, démontrant ainsi leur influence sur ces expressions.

Le troisième chapitre, intitulé « *La rhétorique* », s'attache à fournir un aperçu théorique des matériaux qui feront l'objet d'étude dans les chapitres suivants, dans la partie analyse. Yahiaoui a passé brièvement en revue certaines notions liées à la rhétorique, telles que sa définition, les figures de style, ainsi que les relations entre l'art de bien parler, la phraséologie et le figement. Ces bases théoriques posées, la thèse est désormais prête à aborder l'analyse des structures figées kabyles dans la deuxième partie.

Dans cette première partie, Yahiaoui a posé les fondements essentiels pour aborder le sujet de sa thèse. Il a établi une base solide en explorant les notions clés de la phraséologie, en mettant l'accent sur les structures figées et en examinant leur formation ainsi que les critères qui les caractérisent. De plus, en intégrant la dimension rhétorique, l'auteur ouvre des perspectives intéressantes pour la compréhension des liens entre la phraséologie et l'art de la parole. Cette première partie s'avère donc cruciale pour appréhender l'ensemble des analyses qui suivront dans le cadre de cette recherche novatrice sur les structures figées kabyles.

Et dans la seconde partie « *Partie analyse* », Yahiaoui l'a présentée sous deux chapitres : « *Analyse des collocations* » et « *Analyse des expressions figées* ».

Dans ces deux chapitres les collocations et les expressions figées, les phrasèmes kabyles, sont analysés sur cinq niveaux de langue : lexicale, morphologique, syntaxique, sémantique et rhétorique.

Concernant les collocations kabyles, Yahiaoui a abouti à plusieurs conclusions pertinentes sur leur nature et leur formation. Sur le plan lexical, il a observé que ces collocations sont fréquemment constituées de deux unités lexicales, et dans certains cas, d'une unité lexicale associée à un élément grammatical.

D'un point de vue morphologique, l'aspect joue un rôle crucial dans ces collocations. En effet, lors de l'étude, il a été constaté que la majorité des collocations sont totalement figées sur le plan morphologique, ce qui signifie que leurs éléments ne peuvent être modifiés sans compromettre leur figement.

Sur le plan syntaxique, toutes les collocations sont figées au niveau des propriétés transformationnelles. Cela implique qu'il est impossible de modifier la position d'un élément au sein de la collocation sans altérer son caractère figé.

En ce qui concerne la dimension sémantique, Yahiaoui a conclu que les collocations sont principalement formées de deux unités : une base complètement figée et un collocatif partiellement figé. Toutefois, il a également remarqué qu'un certain nombre de collocations sont entièrement figées, ce qui demande une réévaluation et une analyse approfondie pour déterminer leur nature.

Finalement, la rhétorique s'avère être un facteur essentiel pour comparer les différents types de structures phraséologiques entre elles. La nature des figures rhétoriques facilite le classement typologique de ces expressions. En ce qui concerne les collocations étudiées, Yahiaoui a conclu qu'elles sont formées à partir de figures de mots, mettant ainsi en évidence l'influence de la rhétorique dans leur composition.

Dans la deuxième partie de son analyse, analyse des expressions figées kabyles, Yahiaoui a abouti aux conclusions suivantes :

Tout d'abord, il a démontré que les expressions figées sont toujours formées à partir de plusieurs unités lexicales, ce qui met en évidence l'importance du critère de polylexicalité lors de leur analyse.

Ensuite, il a constaté que le critère morphologique n'est pas d'une importance majeure, car la quasi-totalité des expressions figées présentent une certaine liberté sur le plan formel, permettant des variations morphologiques sans compromettre leur figement.

Troisièmement, il a souligné que le critère syntaxique est essentiel pour l'analyse du figement des expressions. Il constitue un critère de base et fondamental pour comprendre la structure et la stabilité syntaxique de ces expressions figées.

Quatrièmement, il a mis en évidence l'importance du critère sémantique pour déterminer le sens figé des expressions et évaluer le degré de figement de celles-ci. La

sémantique joue un rôle crucial dans la compréhension et l'interprétation des expressions figées.

Enfin, il a relevé que toutes les expressions figées sont formées à partir de figures de sens, mettant ainsi en évidence le rôle crucial de la rhétorique dans le domaine de la phraséologie. La présence de figures de sens dans ces expressions contribue à leur figement et à leur caractère idiomatique.

En conclusion de la deuxième partie de sa thèse, Yahiaoui a apporté des éclaircissements importants sur deux aspects essentiels de la phraséologie kabyle : les collocations et les expressions figées. Ses recherches approfondies ont permis de mieux comprendre la nature, la formation et le fonctionnement de ces structures phraséologiques spécifiques à la langue kabyle.

Concernant les collocations, il a démontré que celles-ci sont souvent formées à partir de plusieurs unités lexicales, avec une certaine liberté morphologique. De plus, en soulignant l'importance de la rhétorique dans leur analyse, Yahiaoui ouvre de nouvelles perspectives pour leur classification typologique, ce qui pourrait enrichir notre compréhension de la langue et de la culture kabyles.

Quant aux expressions figées, l'analyse menée par Yahiaoui a mis en évidence l'importance de critères tels que la polylexicalité, la syntaxe, la sémantique et la rhétorique. En mettant en avant le rôle prépondérant des figures de sens dans ces expressions, il offre un éclairage pertinent sur leur figement et leur caractère idiomatique.

Néanmoins, malgré la richesse des résultats obtenus, on peut émettre une critique concernant la méthodologie de l'étude. Une approche plus diversifiée et comparative, en incluant d'autres langues ou dialectes, aurait pu permettre de mieux contextualiser les particularités de la phraséologie kabyle et de renforcer la validité des conclusions. De plus, une analyse qualitative approfondie des données aurait pu apporter des éclaircissements supplémentaires sur la fréquence et l'utilisation réelle de ces structures dans les discours kabyles.

En somme, la recherche de Yahiaoui constitue une contribution importante à l'étude de la phraséologie kabyle. Ses conclusions sur les collocations et les expressions figées ouvrent des pistes intéressantes pour de futures investigations. Cependant, une prise en compte plus approfondie des aspects comparatifs et une analyse qualitative plus

approfondie pourraient encore renforcer la portée de cette recherche. Dans l'ensemble, son travail représente un pas significatif vers une meilleure compréhension de la langue et de la culture kabyles, tout en stimulant un intérêt croissant pour la préservation et l'étude des langues et des expressions régionales.

12. Driss RABIH (2022)

Dans sa thèse de doctorat intitulée « *Le figement lexical en berbère : étude thématique et sémantico-syntaxique des expressions idiomatiques, le cas du parler Ayt Hmad Uzisa, Maroc central* », Rabih s'est consacré à l'analyse des unités phraséologiques amazighes dans le but de comprendre leur fonctionnement à plusieurs niveaux, notamment morphosyntaxique, lexical et sémantique. Pour ce faire, il a adopté une approche théorique spécifique et employé diverses techniques d'enquête, notamment des entretiens semi-directifs et l'observation participante, grâce auxquelles il a pu recueillir plus de 1750 expressions idiomatiques représentatives du parler Ayt Hmad Ueisa au Maroc central.

Cette étude a abordé différents éléments théoriques concernant le figement, tels que ses critères définitoires et les procédés de construction du sens, afin de les appliquer à la description des expressions idiomatiques observées.

Trois grands aspects ont été traités dans cette étude :

1. Le plan thématique : Rabih a identifié les domaines sémantiques investis par la phraséologie du parler étudié, ce qui a permis de classer les expressions idiomatiques en fonction de leur sens idiomatique.
2. Le niveau formel : Sur ce point, l'auteur a établi des classifications basées sur la typologie des structures syntaxiques des expressions idiomatiques dans son corpus. Cela a conduit à la déduction de plusieurs modèles et lui a permis de traiter et d'examiner le degré de figement ainsi que la nature des variations et des transformations présentes dans chaque expression idiomatique.
3. Le plan sémantique : Il a également tenté de décrire les procédés de construction du sens et les sources de motivation des expressions idiomatiques. Dans cette optique, il établit des liens entre le sens et le degré de figement des expressions.

En somme, la thèse de Rabih représente une contribution significative à la compréhension du figement lexical en berbère, en mettant en lumière le fonctionnement des expressions idiomatiques dans le parler Ayt Hmad Ueisa du Maroc central, à travers une approche méthodologique solide et une analyse approfondie des différents aspects sémantiques, syntaxiques et lexicaux de ces expressions.

13. Hocine Aït Amara (2022)

En 2022, Hocine Ait Amara a soutenu sa thèse de doctorat en sciences du langage, intitulée « *Le degré de figement lexical en berbère (kabyle) : les séquences à noyau verbal* », sous la direction du Professeur Patrick Haillet à l'université de Cergy-Pontoise. Dans sa recherche, Ait Amara a étudié un corpus de séquences figées en kabyle afin d'examiner leur degré de figement. À cette fin, il a soumis ces séquences à divers tests, chacun constituant un chapitre distinct dans son travail :

Dans cette étude, l'auteur, Ait Amara, s'est penché sur le concept de figement dans les séquences verbales en kabyle. Il a accordé une attention particulière aux caractéristiques formelles de ces séquences en utilisant divers tests linguistiques empruntés aux travaux français. En s'alignant sur l'idée d'un phénomène de gradation du figement, il a proposé de considérer un continuum avec différents degrés de figement, allant des séquences totalement libres aux séquences fortement figées.

Pour évaluer le degré de figement de chaque séquence et les placer sur ce continuum, plusieurs manipulations formelles ont été utilisées, notamment les possibilités de substitution, la conjugaison, le passif, la pronominalisation, la dislocation, l'extraction, la relativisation, la nominalisation, la variation en genre et en nombre, l'extension avec un adjectif et/ou un adverbe, et enfin la négation.

Les conclusions majeures de cette recherche ont été les suivantes :

1. Les séquences kabyles étudiées peuvent être classées selon leur degré de figement sur un continuum allant des séquences les moins figées aux séquences les plus figées.
2. Les séquences avec un dédoublement sémantique permettent l'ajout d'un adjectif ou d'un adverbe sans altérer le sens opaque, alors que dans d'autres cas, ces ajouts peuvent donner naissance à de nouvelles séquences figées.

3. Les séquences les plus figées bloquent le plus grand nombre de manipulations linguistiques, tandis que les séquences moins figées sont plus perméables aux transformations.
4. Le genre et le nombre des noms dans les séquences figées peuvent être affectés par le figement, limitant ainsi certaines possibilités de variation.
5. Le test de passivation (formation d'une phrase passive) n'est applicable qu'aux séquences figées construites autour d'un verbe pour lequel la passivation est envisageable techniquement.
6. La pronominalisation du complément direct est impossible dans toutes les séquences étudiées.

Cette étude a permis de mieux comprendre le degré de figement lexical dans les séquences verbales kabyles et a mis en évidence les différences entre les séquences plus ou moins figées en fonction des manipulations linguistiques possibles.

En résumé, la phraséologie est une partie importante des langues naturelles, constituant la partie cachée de l'iceberg linguistique. Elle est restée longtemps méconnue et considérée comme un fait marginal au sein de la linguistique générale (Mejri, 2006). Dans le domaine amazigh, son étude et son apparition dans les recherches sont tardives. Comme mentionné précédemment, il a fallu attendre jusqu'en 1996 pour qu'un premier travail scientifique universitaire, réalisé par Ahsène Taleb, marque la naissance ou le début des travaux sur la phraséologie amazighe. Avant cela, il n'y avait que des collectes et des glossaires des unités phraséologiques amazighes, sans aucune forme d'analyse dans une perspective scientifique. Ainsi, leurs contenus renferment souvent des types et des formes confondus et mal définis, tels que les proverbes, les expressions proverbiales, les expressions idiomatiques, les énigmes, etc. À l'exception de l'article d'Aït Ali (1949), qu'El Adak (2016) a mis en valeur en lui accordant une légitimité et une crédibilité scientifique.

Dans l'ensemble, les travaux relatifs à la phraséologie amazighe, qui ont recensé et décrit les expressions idiomatiques en particulier, ainsi que les formes figées en général, sont peu nombreux, et peu de parlars amazighs sont concernés. Parmi les premiers travaux, nous comptons ceux de Aït Ali (1949), Taleb (1996), Tilikete (1999), Yahiaoui (2009, 2021), Kichou (2014), Mahrazi (2017) du côté du kabyle, El Adak (2006) et Chakiri (2007)

pour le rifain, Talmenssour (2007) dans le Tachelhit, Benamara (2020) pour le parler de Figuig, etc.

Cependant, ces études ne couvrent pas l'ensemble du territoire amazigh dans le Nord de l'Afrique, un territoire qui s'étend de l'oasis de Siwa en Égypte à l'est, jusqu'aux îles Canaries à l'ouest et à la Méditerranée, en passant par le nord, jusqu'au Sénégal au sud. Par conséquent, seuls quelques territoires amazighs sont concernés, et de manière non-exhaustive, ce qui rend la tâche plus difficile et pose « *un sérieux problème au niveau théorique et méthodologique* » (Yahiaoui, 2018, p. 211).

Jusqu'à présent, ces études se sont principalement concentrées sur la définition, l'identification et la description des formes figées dans le domaine amazigh et leur aspect sémantique. Elles n'ont pas abordé la question de l'application de ces unités phraséologiques dans d'autres domaines de la linguistique, tels que l'apprentissage, l'enseignement et leur didactique, leur traduction, en particulier leurs implications dans la traduction automatique, la lexicométrie amazighe, leur traitement lexicographique et leur place dans le domaine de la lexicographie amazighe, ainsi que leur implication et leur application dans le domaine de la linguistique cognitive.

À notre connaissance, sauf pour quelques-uns, tel est le cas de Boumalk (2009) qui traité la place accordé aux expressions figées dans la lexicographie amazighe. De même, El Adak (2010) a abordé la question des dictionnaires des expressions idiomatiques amazighes pour l'enseignement de la langue amazighe. Et en 2017, dans un autre article, il a traité de la place des expressions idiomatiques dans les dictionnaires de langue amazighe ou dans la lexicographie amazighe. De même, le travail de Fadili et Chakiri (2018) dans le domaine du traitement automatique des langues, représente une autre approche.

De nos jours, le domaine de la phraséologie suscite l'intérêt des chercheurs linguistes-phraséologies, que ce soit dans le domaine amazigh ou dans d'autres langues naturelles. C'est une discipline récemment constituée et, dans le cas de la langue amazighe, le domaine reste encore peu exploré pour de nombreux dialectes et parlers. Les études déjà réalisées ne couvrent qu'une petite partie, principalement pour le kabyle en Algérie, le rifain, le tamazight du Moyen Atlas et le chleuh au Maroc.

CHAPITRE 2 : IDENTIFICATION DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES

Dans le cadre de ce chapitre, notre objectif principal est d'explorer le monde complexe des expressions idiomatiques, en mettant l'accent sur celles qui sont inhérentes à la langue kabyle. Nous débuterons cette exploration en clarifiant certaines notions fondamentales qui constituent le socle de la phraséologie en kabyle, à savoir : les expressions, les locutions, les expressions idiomatiques, les idiotismes et les proverbes.

La phraséologie est un domaine de la linguistique qui se concentre sur l'étude de toutes les formes linguistiques et présentant une certaine stabilité et fixité dans leurs usages, que les locuteurs emmagasinent dans leurs dictionnaires mentaux et sollicitent dans leurs discours quotidiens lorsqu'un contexte pertinent se présente. Elle se penche sur l'étude des formes linguistiques, objets d'étude de la phraséologie, jadis, perçus comme des anomalies, des exceptions ou des faits marginaux du langage humain. (Legallois & Tutin, 2013)

Elle a longtemps été considérée comme un sous-domaine de la lexicologie et de la lexicographie. Dans la première moitié du 20^e siècle, cette vision marginale a connu des changements à travers les travaux de certains linguistes qui ont mis en lumière cette partie importante des langues naturelles. C'est une nouvelle ère pour ce domaine, qui interagit avec l'ensemble des composantes du système linguistique. (Legallois & Tutin, 2013)

C'est ainsi que les fondements de la phraséologie ont été posés avec¹ les travaux de Bréal (1897) sur la sémantique, qui ont donné une caractéristique primordiale des unités phraséologiques à savoir leur caractère préconstruit ou idiomatique. Quelques années plus tard, elle s'enrichit avec les travaux du linguiste suisse Bally (1909). Il fut le premier à proposer une typologie des phrasèmes, dans son ouvrage intitulé « *Traité de stylistique française* » édité en deux tomes (1909 pour le premier, 1951 pour le second, publié à titre posthume), dont le deuxième est consacré exclusivement à la phraséologie. Pour Bally, les locutions phraséologiques se présentent en de deux types : les unités phraséologiques et les séries phraséologiques. En 1924, les travaux du linguiste danois Jespersen viennent enrichir ce champ, qui, dans son ouvrage intitulé « *Philosophy of grammar* », a mis en évidence les deux principes de fonctionnement des suites langagières ; « *formulas or formula character* » et « *free expressions* ».

Depuis lors, ce domaine s'est étendu de manière considérable, touchant divers domaines de la linguistique tels que la lexicologie, la linguistique cognitive, la phraséo-

¹ Voir *infra*. Nous nous attarderons sur ce point dans la partie I.

didactique, la traduction automatique, le traitement automatique des langues, l'argumentation, la pragmatique et l'analyse du discours.

Les expressions idiomatiques, en tant qu'objet de la phraséologie, sont des formes particulières du langage et constituent le cœur de notre enquête. Ces entités linguistiques se distinguent par leur capacité à déroger aux règles syntaxiques conventionnelles, nous forçant à les aborder avec un regard à la fois linguistique et culturel.

Une caractéristique fondamentale des expressions idiomatiques réside dans leur nature sémantique complexe, caractérisée par un double sens : le sens dénotatif, qui représente la signification littérale, et le sens connotatif, riche en métaphores et en symbolisme. Cette dualité sémantique ajoute une dimension supplémentaire à notre exploration.

La mémorisation joue également un rôle essentiel dans la maîtrise des expressions idiomatiques, ce qui est d'autant plus vrai dans le contexte de la langue kabyle. Les expressions kabyles, enracinées dans la culture et l'histoire de la Kabylie, nécessitent une familiarité préalable pour être comprises et employées avec justesse. La mémoire devient ainsi un atout précieux pour ceux qui souhaitent maîtriser cet aspect particulier de la langue.

Toutefois, bien que ces expressions puissent sembler figées, elles ne sont pas immuables sur le plan syntaxique. Elles présentent une certaine flexibilité, s'adaptant aux divers contextes d'utilisation. Cette dualité entre figement et variation constitue un aspect fascinant de notre enquête.

En résumé, dans ce chapitre nous proposons d'explorer les expressions idiomatiques, en mettant l'accent sur celles qui sont propres à la langue kabyle. Nous aborderons les multiples facettes de ces expressions, en mettant en lumière tous les marqueurs qui les identifient comme une catégorie d'expressions bien distinctes.

1. Expression vs locution

L'expression et la locution sont deux concepts souvent confondus, car ils sont liés sémantiquement et dans leur essence même d'existence, étant tous deux des moyens d'exprimer des idées en se servant d'un code linguistique. Les linguistes, en consultant la littérature écrite, se retrouvent confrontés à un amalgame d'appellations qui sont souvent utilisées de manière interchangeable pour décrire l'un ou l'autre de ces concepts. Quelques

exemples de ces termes confondus sont : locution nominale, locution verbale, locution proverbiale, locution adverbiale, locution conjonctive, locution interjective ou locution prépositive, expression idiomatique, locution/ expression toute faite ou figée, collocation, idiotisme, phrasème, lexie, gallicisme, série ou unité phraséologique, synapsie et cliché...

Il devient donc essentiel de préciser de manière rigoureuse la définition de ces deux concepts afin de justifier l'utilisation appropriée de chacun d'eux dans notre recherche. En établissant des distinctions claires entre ces termes, nous pourrions mieux appréhender leur spécificité respective et mieux les appliquer dans notre analyse.

1.1. L'expression

Le mot « expression » vient du latin « *expressio* » qui a le sens d'une déclaration de quelque chose pour la faire savoir. Il peut s'agir d'une formule langagière, d'un geste, d'un mouvement corporel, une œuvre artistique, une écriture, une peinture, une sculpture... L'expression permet d'extérioriser des sentiments, des émotions ou des idées. Lorsque la chose exprimée est réalisée sort de l'intimité du sujet et devient un message transmis de l'émetteur à un récepteur.

Nous la trouvons définie aussi dans *Antidote 11* (version électronique, 2022) comme « *action d'exprimer par le langage, le corps, l'art* ». Ainsi, elle se manifeste ou se réalise de différentes manières, selon le moyen ou l'instrument utilisé. De ce point de vue nous distinguons plusieurs types d'expression. L'expression corporelle traduit les émotions et les sentiments. L'expression de la pensée, quant à elle, repose sur l'usage de systèmes linguistiques ou de signes, donnant lieu à une expression orale ou écrite. Nous trouvons également des littératures d'expression variée, telles que la littérature d'expression amazighe ou kabyle, ainsi que des formes d'expression à travers des œuvres artistiques et artisanales, comme la peinture ou la sculpture.

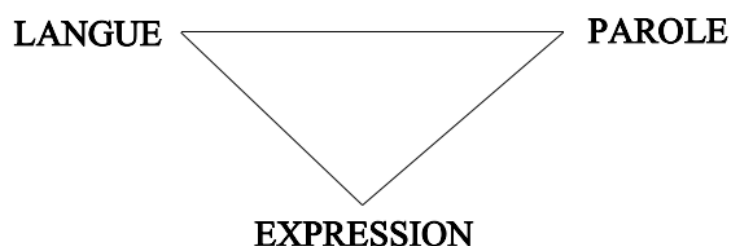
De ce que nous venons de dire, nous retenons seulement le cas où l'extériorisation des idées, des pensées, des sentiments... se traduit ou se réalise en faisant appel à la faculté humaine, le langage, c'est-à-dire se servir d'un code linguistique, parfois sinon souvent, chargé de formes symboliques, qui renvoient à des expressions. En d'autres termes, un locuteur transmet ou rend accessible ses idées et ses pensées en se servant d'une langue donnée avec des expressions. L'expression est donc « *le fait d'exprimer par le langage* » (*Le Robert, Dico en ligne*) et renvoie aussi au produit de cette extériorisation. C'est-à-dire :

« Groupe de mots faisant partie de la langue. → locution, tour, tournure. Expression figurée. Expressions toutes faites : clichés, formules. [...] » (Le Robert, Dico en ligne).

Selon Curea (2015, p. 32), « [...] l'expression est un concept qui rend compte de la nature toute particulière de la relation entre la langue et la parole », c'est-à-dire, la parole peut être considérée en tant qu'activité servant de lien entre la pensée et la langue. Elle a la capacité de refléter à la fois les phénomènes du monde extérieur (les aspects objectifs de la réalité) et les émotions ou expériences personnelles. Ces dernières sont communément appelées les « mouvements de la vie intérieure » et sont liées à la sphère de la subjectivité. En d'autres termes, la parole permet de communiquer non seulement des informations factuelles sur le monde extérieur, mais aussi les pensées, les sentiments, et les expériences intérieures de l'individu qui parle. C'est un moyen puissant par lequel nous pouvons partager nos perspectives, établir des connexions avec les autres et exprimer notre compréhension du monde qui nous entoure ainsi que notre propre réalité intérieure.

L'expression est le fait de réaliser le lien entre l'idée, le côté psychique ou pensée, et la langue en tant système de code. C'est ce qui permet de rendre audibles les concepts ou la pensée. Elle est l'élément qui assure la relation entre langue comme système interne, et la parole ; une forme individuelle extérieure qui servira à l'extériorisation de la pensée, des sentiments, des sensations, des idées... C'est le fait d'établir une relation ; entre la langue et la parole et entre la pensée et la parole. C'est cette relation triade qui fait fonctionner le langage humain. (Curea, 2015, p. 30-32)

La relation entre langue, parole et expression est schématisée comme suit :

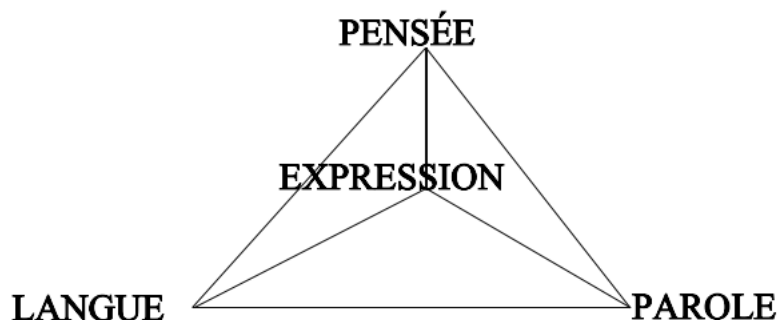


(Source : Curea, 2015, p. 31)

Figure 1 : La relation entre expression, parole et langue

La notion d'expression est aussi liée aux pensées. Elle constitue une manière de divulguer le monde intime et intérieur des sujets parlants. Cette parole devient un message transmis à l'aide de moyens linguistiques : lexique, sens, règles syntaxiques, phonétique, etc. Cette relation donne lieu à une dimension psychologique du langage.

Toutes ces relations établies par une expression sont schématisées dans la figure suivante :



(Source : Curea, 2015, p. 32)

Figure 2 : Les relations établies par l'expression

Selon Benveniste, le langage :

[...] organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique, il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre dans une expression articulée et représentative, et non par un signal tel qu'un cri modulé ; il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière. (Benveniste, 1966, p. 28).

L'expression est l'ensemble des signifiants organisés, articulés et réalisés sous forme physique, sonore ou graphique. Ces signifiants suivent les règles spécifiques d'un système linguistique donné (une langue) et sont associés à des signifiés. Les locuteurs appartenant à la même communauté linguistique décodent ces signifiants pour comprendre le message transmis.

Comme est souligné dans le dictionnaire de linguistique (2002) :

L'expression elle-même peut être considérée (comme d'ailleurs le contenu) sous deux aspects : comme une substance, sonore ou visuelle selon qu'il s'agit de l'expression orale ou écrite, c'est-à-dire comme une masse phonique ou graphique (on parlera alors de substance de l'expression) ; ou comme la forme manifestée par cette substance, c'est-à-dire comme la matière phonique ou graphique agencée, ce par quoi le plan de l'expression s'articule au plan du contenu. (Dubois et *al.*, 2002, p. 192)

De ce point de vue, l'expression est le fait de réaliser et d'actualiser, sous une forme physique, une pensée, une idée abstraite qui a une existence mentale, en mettant en œuvre la faculté humaine de se servir d'un code linguistique. Cet acte renvoie au fait de combiner des phonèmes, des unités lexicales... dans un but de matérialiser la pensée qui donne naissance à des expressions.

De ce fait, l'expression est, aussi, le produit et le résultat de l'acte d'exprimer à l'aide des moyens linguistique (des phonèmes, des lexies, des syntagmes, des propositions, des phrases...). Ainsi nous avons des expressions à combinatoires libres, simples, complexes, figées, toutes faites, métaphoriques, idiomatiques, proverbiales...

Pour Gilles (2017, p. 09), l'expression est « [...] *mots d'esprit, phrases ou locutions, proverbes ou maximes, ce sont des coquetteries de langage, des instruments permettant d'ajuster ou d'illustrer une idée, un jugement, une opinion. Ce sont aussi – le plus souvent – d'irremplaçables moyens de dire.* ». D'une autre manière, une expression est une ou plusieurs phrases, complète(s) sur tous les niveaux de langue ; sémantique, syntaxique... Elle renvoie à des moyens que le locuteur qui fait intervenir selon ses besoins communicatifs ou discursifs. Elle peut être sous fragments ou parties, dites propositions, dans des phrases complexes.

Cette dernière définition de l'expression, l'a fait rapprocher au domaine de la phraséologie. En lui associant le sens de « [...] *cette même réalité considérée comme une "manière d'exprimer quelque chose" ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une "figure", métaphore, métonymie, etc.* » et « [...] *aux groupes de mots plus au moins imprévisible dans leur forme parfois, et toujours dans leur valeur.* » (Rey et Chanterreau, 1989, p. V)

Par le fait, l'expression renvoie aux suites de mots qu'il faut mémoriser et « *apprendre comme on apprend la forme et le sens de tout signe* » (Rey et Chanterreau, 1989, p. V), c'est-à-dire, les expressions figées, préfabriquées, toutes faites, idiomatiques, imagées, les phrasèmes, idiotismes, les gallicismes et toutes les formes d'expressions qui ont une relation avec le domaine de la phraséologie.

Après avoir donné une définition de concept « expression », nous essayons de définir la deuxième notion, locution, en essayant d'extraire les points essentiels qui la distinguent de la première, voir la grande similitude en termes de leurs usages et leurs valeurs sémantiques.

1.2. La locution

Nous aborderons, en premier lieu, les définitions données au concept "locution" dans certains dictionnaires de langue générale par la suite celles données par certains linguistes, phraséologues et/ou lexicographes, afin de déceler les points de rencontres et les points de divergences avec le concept "expression" traité en *supra*.

La « locution » vient du latin « *lōcūtīo* »¹ qui est dérivée de verbe « *loqui* »² qui veut dire « *parler, s'exprimer* » (Ernout et Meillet, 2001, p. 336) ou se servir de la faculté humaine pour exprimer ou extérioriser le monde intérieur (la pensée, les idées, les sentiments...).

Ce concept, nous le trouvons dans le dictionnaire *Littré* (version électronique) est défini comme « *une façon de parler particulière.* » (Descerisiers, 2009). Elle connaît plusieurs types et formes, selon certains registres linguistiques ; d'où nous avons « *une locution élégante, une mauvaise locution, une locution vicieuse* » (Descerisiers, 2009). La locution est, aussi, le produit d'un fait de la grammaire ou de la grammaticalisation. Car, elle fonctionne comme unité grammaticale. C'est ainsi, nous avons une locution adverbiale, prépositive... qui est une « [...] *réunion de deux ou plusieurs mots qui équivaut à un adverbe, à une préposition* » (Descerisiers, 2009), respectivement.

Nous la trouvons, aussi, dans le *Grand Usuel Larousse* (1997), sous la définition d'un « *groupe de mots figé ayant la valeur grammaticale et/ou sémantique d'un mot unique* » (MANDRAGORE, 1997, p. 4398). Cette définition est reliée à la grammaire. De fait, une locution est un élément grammatical, une cristallisation ou un groupement d'éléments lexicaux pour former une unité de sens et qui fonctionne et se comporte comme une seule lexie de point vue grammatical.

De la même manière, elle est définie, (Le dictionnaire : Le Grand Robert de la langue française, édition électronique, 2005), comme une « *manière de s'exprimer, de parler ; façon de parler* » et un produit de la faculté humaine à se servir d'un code linguistique. De cette manière, la locution est un « *groupe de mots (syntagme ou phrase)*,

¹ « *lōcūtīo* ou *lōquūtīo*, ōnis, f., (loquor), action de parler, parole, langage : *CIC. Off.* 1, 146 ; *Or.* 64 || manière de parler, langage : *Cic. Br.* 258 || prononciation : *Quint.* 1, 6, 20 || expression, tournure de style : *QUINT.* 1, 5, 2 : *GELL.* 1, 7, 18. » » (Félix GAFFIOT, 1934 [2016], p. 805).

² *Lōquor* [*lōquor*], *lōquēris*, *lōqui*, *locutus*, *locutum* verbe transitif e intransitif déponent III conjugaison 1- (intransitif) parler, converser (parler comme dans une conversation, différemment de [*dicere*] et [*orare*] que l'on emploie pour indiquer le ton d'un orateur, 2- (intransitif) murmurer, bruire, 3- (transitif) raconter, affirmer, dire, exposer, parler de quelque chose. (Grand dictionnaire latin olivetti - Latin - Français, en ligne.)

fixé par la tradition. » qui est équivalent à une « *Expression, formule, tour.* ». Elle présente plusieurs types. Nous trouvons une « *locution impropre, vicieuse, locution banale, consacrée, figée, locution sans traduction littérale acceptable dans d'autres langues, Idiotisme (gallicisme, anglicisme, germanisme, hispanisme, italianisme, etc.)* ».

Le « *Correcteurs. Dictionnaires. Guides Antidote11* », (version électronique, 2022), définit le terme locution comme un « *groupe de mots fixé par l'usage, la tradition. Locutions toutes faites. Locution familière.* » dans le domaine de la langue en général. Et en linguistique, en particulier, elle est associée, comme les dictionnaires de langue précédents, à des notions qui font partie de la grammaire. Elle est un « *groupe de mots fixé par l'usage et formant une unité grammaticale. Locution adverbiale, nominale, verbale, conjonctive, prépositive, etc.* » (Antidote11, version électronique, 2022).

Selon les définitions données dans les dictionnaires de langue générale, la notion de la locution est associée à deux acceptations ; la première est le fait qu'elles est une manière ou une façon de dire, de parler et d'exprimer particulière. Autrement dit, elle est proche de l'acte de se servir du système linguistique, la langue, dans une perspective d'actualiser ou rendre concrètes ses idées, ses pensées, ses sentiments... Et la deuxième est le fait qu'elle renvoie au produit de la première acceptation ; c'est-à-dire les associations ou les suites d'éléments lexicales, non analysables individuellement, qu'utilisent les sujets parlants sans une volonté et liberté de choix combinatoire, et qui sont fixés et stables pour des raisons diverses, et formant des unités de sens, qui renvoient aux nominaux et des unités grammaticales.

Dans ce qui suit, nous exposerons la définition de terme « locution » telle est conçue et présentées par certains linguistes, phraséologues et/ou lexicographes.

Robert Galisson et Daniel Coste définissent la locution comme la création d'énoncés en accord avec la grammaire et le lexique, ayant une signification et renvoyant à une référence. Ils énoncent :

Acte de parole qui consiste à produire des énoncés conformément aux règles de la grammaire et à l'aide d'un lexique ; ces énoncés renvoyant à une référence et ayant une certaine signification. [...] La locution est, à certains égards, proche d'une simple actualisation des possibilités de la langue [...] indépendamment des actions qu'accomplit la parole. (Galisson et Coste, 1976, p. 327)

De son côté, Brunot (1922) considère la locution comme une agglutination d'éléments qui ne peuvent pas être analysés individuellement. Ces éléments se sont formés

au fil du temps grâce à des processus diachroniques et pour des raisons variées, ce qui en fait une entité indivisible, une lexie unique avec un sens global. Cette signification globale est influencée par des facteurs tels que l'histoire, la tradition linguistique, la fréquence d'utilisation dans le discours, et l'appréciation des locuteurs. Ces éléments de locution acquièrent ainsi une certaine rhétorique, une beauté stylistique et une sonorité agréable, tout en favorisant une économie dans les échanges linguistiques grâce au principe de moindre effort. Les locuteurs utilisent ces locutions sans nécessairement assembler ou combiner leurs constituants individuels.

[...] Il devient tout à fait faux et contraire à une analyse véritable de considérer à part le verbe prendre, quand il entre dans des locutions qu'on a raison d'appeler toutes faites, attendu que le sujet parlant n'en assemble pas lui-même les éléments, mais qu'il les trouve tout agglutinées par un long et lent travail qui les a composées pour donner à l'ensemble un sens unique. (Brunot, 1922, p. 4)

Rat (1957, p. VI), dans son dictionnaire des locutions françaises décrit la locution comme un tout qui « [...] *se compose de plusieurs termes, et n'a point une valeur individuelle ou personnelle, mais une valeur commune, générale et courante.* », c'est-à-dire, elle est constituée de plusieurs unités lexicales, vidées de leurs sens et fonctionnant comme une seule unité lexicale pour avoir un sens non-compositionnel. C'est une unité de sens formée anciennement et peut contenir des traces, des résidus et des prestiges linguistiques (des archaïsmes, des noms de lieux et des unités lexicales disparus de l'usage actuel, synchronique de la langue) qui témoignent d'un état antérieur de la langue.

Selon Guiraud (1973, p. 26), « *les locutions forment des tous idiomatiques, c'est-à-dire des formes de parler particulières qui s'écartent de l'usage normal de langue* ». Et Il ajoute ; elles sont « [...] *constituée par l'union de mots formant une unité syntaxique et lexicologique* ». Ici, le linguiste-lexicographe insiste sur leur caractère d'un tout particulier idiomatique constituant une unité de forme et sens, qui s'éloigne de l'usage courant, de la norme, des combinaisons, au niveau morphosyntaxique. Parfois elles s'écartent, même, de règles qui régissent la syntaxe du système linguistique en question. Elles sont, aussi, dotées d'une sémantique ; s'écartent de sens dénotatifs. D'où, leurs éléments constitutifs sont vidés sémantiquement pour contribuer à sens global, non compositionnel qui est l'œuvre de l'usage d'une figure ou une image métaphorique particulière.

Rey et Chantreau (1989, p. VI), dans le dictionnaire d'expressions et locution, considèrent que :

Le concept de locution a l'avantage d'englober l'aspect formel et fonctionnel [...] sans exclure l'aspect éventuellement rhétorique, qu'il partage d'ailleurs avec une partie notable du lexique proprement dit. [Il est] une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'intégrant (au sens de Benveniste). (p.VI)

D'une autre manière, la locution renvoie à toutes les formes linguistiques qui sont d'ordre de groupes d'unités lexicales soudées pour former une seule lexie complexe ou polylexicale qui les sujets parlants ; natifs ou étrangers, ne peuvent modifier à leur guise, « *renfermant en particulier des groupes nominaux [...] et, l'autre, à des groupes de mots grammaticaux complexes, également non modifiables, mais qui correspondent à des catégories linguistiques bien établies [...]* » (p. VI).

Par conséquent, nous avons des lexies complexes ou des mots composés et d'autres qui relèvent de phénomènes de la grammaticalisation, comme : locution adverbiale, locution verbale, locution adjectivale etc.

D'après Polguère (2016), les locutions sont « *des lexies qui ne sont pas des lexèmes* » (p. 53). Il ajoute : « [...] *les locutions sont des syntagmes figés fonctionnant comme des tous lexicaux, elles tendent normalement à faire perdre aux éléments dont elles sont formellement constituées leur autonomie de fonctionnement dans la phrase.* » (p. 58). Il considère que la locution est « *une lexie, aussi appelée unité lexicale, est un regroupement [...] de constructions linguistiques qui ne se distinguent que par la flexion* » (p. 41), c'est-à-dire, elle est formée d'un groupe d'unités lexicales libres qui constitue un tout figé, reconnue comme une seule unité lexicale dotée d'un sens et d'une valeur grammaticale.

Pour G. Gross (1996, p. 14), la locution est un « *groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement* », c'est-à-dire, les éléments ne sont pris individuellement et n'ont pas une liberté combinatoire, au niveau sémantiques et/ou syntaxique.

Martin (1997), de sa part, voit que « *la locution est un syntagme figé, situé au-delà du mot et en deçà de la phrase figée* » (1997, p. 292). De ce point de vue, la locution fonctionne comme une seule lexie formée d'un groupement de constructions linguistiques, syntagmes, monèmes libres qui se distinguent que par la flexion (la combinaison d'un radical avec des affixes.). Elle est dotée de certaines restrictions syntaxiques et/ou sémantiques (le figement), n'est jamais considérée en elle-même comme une phrase complète, malgré son statut supérieur de l'unité significative (simple).

Privat (1999, p. 626) ajoute à ce propos : « [...] *locution ou locution proverbiale, qui ne sont que des éléments d'une phrase. Une locution est un syntagme, nominal, verbal ou adjectival mais jamais une phrase complète* ». De ce fait, elle est plus attachée au côté grammatical. D'où, nous pouvons répertorier plusieurs types de locutions attachées à des catégories grammaticales.

Dans le domaine amazigh, El Adak (2006, p. 34), définit une locution comme « *un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution.* », c'est-à-dire, une locution est un syntagme complexe, formé de plusieurs unités significatives, inscrit dans les mémoires, voir le dictionnaire mental et/ou un bagage, un patrimoine linguistique qui se transmet d'une génération à une autre, qui se présente comme le fruit de l'expérience et la pratique de l'outil linguistique, la langue, des locuteurs, de la manière dont ils mémorisent les unités significatives simple. Elle est indissociable de la mémorisation.

Ces formes ou parties de discours, les locutions, en amazighe, se présentent sous plusieurs types. Nous avons des locutions nominales ; un groupe d'unités lexicales qui ont la valeur grammaticale d'une unité lexicale nominale, le nom. « *adrar n ufud* » (la montagne de genou) qui a le sens de "tibia", des locutions verbales, qui ont une valeur grammaticale d'un verbe, définie par Naït-Zerrad (1996, p. 74) comme « *verbe + groupe nominal, où l'association des deux éléments forme un composé dépassant leur sens. Le groupe nominal est en général réduit à un nom qui peut être précédé d'une préposition* ». Tels : « *ay lhal* » (était), « *efk awal* » (croire, écouter), « *yerra awal* » (il a répondu) ... Une locution adjectivale ; « *asmi, mi ara* ». Nous pouvons aussi trouver des locutions prépositives comme « *s ufella* », « *s wadda* », « *s adda* » ...

Les deux termes "expression" et "locution" renvoient à la même réalité. D'où, elles ont deux acceptations possibles ; la première est d'accomplir l'acte d'extérioriser le monde interne ou intime des sujets parlants en se servant de la faculté du langage, pour transmettre des messages. Et la deuxième est le produit et le résultat de la première (des suites ou des groupes d'unités significatives porteurs(ses) de sens). Et ils connaissent des usages confondus dans le domaine de la phraséologie. C'est ainsi, nous trouvons une expression/locution idiomatique, etc.

Cela, n'exclut pas qu'elles se distinguent. L'expression est une combinaison d'unités lexicales, fixée et figée par un long et lent travail, pour des raisons diverses et

leurs sens n'sont pas compositionnels. Elles sont des phrases ou des énoncé complet(e), doté(e)s d'une rhétorique, d'une stylistique et d'une tournure et/ou une déviation sémantique en s'écartant de l'usage courant de la langue (emploi des images rhétoriques ou des figures des style). Nous ne nous pouvons pas les réduire à des simples unités faisant partie des classes grammaticales ou lexicales d'une langue. Tandis que, la locution revoie aux groupes d'unités lexicales formants des nominaux, sous le fait de la lexicalisation, ou des unités grammaticales, produits de la grammaticalisation.

Comme le soulignent Dubois et *al.* (2002, p. 289), la locution est constituée d'un groupe d'unités significatives qui peuvent êtres de différentes catégories, (nominal, verbal, adverbial), organisé sous une syntaxe particulière, doué d'un caractère d'expression figée et qui correspond ou fonctionne tel une seule unité significative.

2. La notion de l'idiomaticité

L'idiomaticité, un concept essentiel en linguistique, se rapporte à la nature particulière et distinctive des expressions linguistiques au sein d'une langue. C'est une notion qui trouve son essence dans les aspects discursifs d'une langue donnée. Hausmann (1997, p. 277) souligne : « *Le locuteur natif ne se rend pas compte de l'idiomaticité de sa langue maternelle. Il a un bandeau sur les yeux* », mettant en avant que cette notion soit si profondément intégrée dans le système linguistique qu'elle en devient presque imperceptible, même pour les locuteurs natifs. Dans la même perspective, Rastier (1997, p. 308), souligne que « *les figements sont souvent classés parmi les idiomatismes. Mais, comme le montre l'épreuve de la traduction, tout est idiomatique dans une langue.* ». C'est ce qui met en évidence l'idiomaticité de toutes les unités d'une langue.

D'après les constatations de González Rey (2014), de manière générale, l'idiomaticité peut être examinée sous deux angles : l'idiomaticité intralinguistique et l'idiomaticité interlinguistique. Ces deux perspectives mettent en évidence les détails subtils de la composition linguistique et de la communication au sein d'une langue, tout en permettant d'éclairer les différences entre différentes langues.

L'idiomaticité intralinguistique réside dans la structure interne d'une langue spécifique. Elle se manifeste dans les expressions idiomatiques, ces combinaisons de mots qui acquièrent un sens particulier en raison de leur utilisation récurrente. Ces expressions idiomatiques sont caractérisées par leur adéquation syntaxique, où les mots sont agencés d'une manière spécifique qui n'est pas nécessairement prévisible en fonction des règles

grammaticales. Cela engendre une non-compositionnalité sémantique des expressions. Autrement dit, le sens de l'ensemble ou global ne peut être déduit de la signification de ses parties individuelles. Ainsi, ces expressions offrent une richesse et une spécificité à chaque langue, ce qui renforce leur idiomaticité intralinguistique.

Rey Gonzalès (2014, p. 229), affirme que « *d'un point de vue psycholinguistique, la notion d'idiomaticité est d'ordre cognitif et se définit par rapport aux usagers d'une langue donnée en fonction du degré de connaissance qu'ils ont de ces expressions figées et de l'interprétation qu'ils en font.* », c'est-à-dire, l'idiomaticité englobe également la manière dont les locuteurs interprètent et comprennent ces expressions idiomatiques. Certaines expressions, bien que non compositionnelles, peuvent être analysées par les locuteurs, ce qui suggère une certaine transparence dans la manière dont elles sont perçues.

Toutefois, cette analyse dépend de la familiarité et de la connaissance qu'a le locuteur de ces expressions spécifiques. Certains spécialistes, tels que Ďurčo (1994), ont montré que la compréhension de ces expressions repose sur la reconnaissance de leur signification phraséologique plutôt que sur une analyse logique de leurs composants. D'un autre côté, certains, comme Gibbs (1990, 1991, 1992), affirment que les utilisateurs, en mémorisant ces expressions, auraient pu facilement accepter n'importe quelle autre signification attribuée à ces mêmes expressions, annulant ainsi de manière définitive tout lien entre le sens littéral et le sens idiomatique.

En se penchant sur l'idiomaticité interlinguistique, qui examine les différences et les contrastes entre les langues, l'accent est mis sur la manière dont une langue source se manifeste lorsqu'elle est vue à travers le prisme d'une langue cible. Cette perspective contrastive permet de mettre en évidence les particularités et les nuances de chaque langue. Cette forme d'idiomaticité ne se limite pas à des expressions spécifiques, mais s'étend à tous les aspects discursifs d'une langue, reflétant ainsi la manière unique dont chaque langue articule ses idées et ses concepts.

De fait, divers chercheurs tels que Greimas (1960), Josef Hausmann (1997), Bulea et Bronckart (2005), parmi d'autres, ont adopté une perspective élargie de l'idiomaticité. Ils la considèrent comme un élément inhérent à chaque langue, allant au-delà des simples expressions idiomatiques ou figées. M^a I. Gonzalès Rey, souligne à ce propos :

C'est avec A. Greimas que la notion prend pour la première fois un sens large qui dépasse la phraséologie d'une langue, s'étendant à tout son système discursif et allant même au-delà. En effet, pour lui, toute langue comporte des particularités qui

la rendent unique et, puisque tout ce qui est propre à une langue donnée est idiomatique, toute langue est idiomatique en tant que telle. (Rey Gonzalès, 2014, p. 230)

Dans cette optique, Greimas affirme que chaque langue possède des traits intrinsèques qui lui sont propres, conférant ainsi à chacune une forme d'idiomaticité inhérente. (Greimas, 1960)

L'idiomaticité intralinguistique est également étroitement en relation avec la fréquence et le figement des expressions. Au fil du temps, les combinaisons de mots souvent employées dans une langue peuvent devenir figées, renforçant ainsi leur caractère non compositionnel. Les expressions qui sont régulièrement utilisées dans le langage quotidien peuvent acquérir un sens spécifique et particulier, indépendamment de la signification de leurs éléments constitutifs. Cette transformation les libère de leur sens dénotatif pour contribuer à un sens non compositionnel, un phénomène que Bally a qualifié d'un « *oubli des sens des éléments* » (cité par Rey Gonzalès, 2014, p. 230), en faveur du sens idiomatique. Cette dynamique entre la fréquence et le figement joue un rôle majeur dans la constitution de l'idiomaticité intralinguistique.

En somme, l'idiomaticité représente un concept complexe et polymorphe qui émane des attributs discursifs et linguistiques d'une langue. Elle se révèle au sein d'une langue à travers deux prismes : l'idiomaticité intralinguistique, qui se matérialise dans les expressions figées et les combinaisons de mots dépassant la logique de leurs éléments individuels, et l'idiomaticité interlinguistique, qui met en lumière les spécificités distinctives propres à chaque langue, offrant ainsi une perspective contrastive sur l'idiomaticité. En outre, la fréquence, le figement et la compréhension des locuteurs jouent un rôle capital dans la manière dont l'idiomaticité prend forme au sein du tissu linguistique d'une langue spécifique.

Les expressions idiomatiques représentent une catégorie d'expressions peu étudiées, voire négligées, par les spécialistes dès les premiers temps de la science qui fait de la langue un objet d'étude. À cette époque, ce genre de phénomène linguistique était considéré comme marginal. Cependant, dès le XX^e siècle, et surtout à partir des années soixante et soixante-dix, de nombreux spécialistes se sont penchés sur cette question.

Ces expressions sont caractérisées par des faits linguistiques qui ne sont pas faciles à cerner, à définir et à délimiter de manière précise sur le plan linguistique. Les classer et les identifier comme une catégorie distincte des autres types d'expressions est une tâche

ardue. En effet, lors d'une analyse fortuite, on les retrouve proches de plusieurs formes linguistiques dites brèves, toutes faites, figées, métaphoriques, qui présentent presque toutes les particularités qui les caractérisent, sur tous les niveaux de langue : sémantique, syntaxique, pragmatique, discursif, etc. Selon Perrin (2004, p. 282), « *Les expressions idiomatiques sont en fait à la fois (ou à mi-chemin) des faits pragmatiques (rhétoriques, discursifs, inférentiels, ou autres), des faits syntaxico-sémantiques et des faits lexicaux.* »

Dans ce qui suit, nous essayerons d'identifier l'expression idiomatique kabyle, en donnant sa définition, son rapport avec la société et la culture, le lexique de la langue kabyle, le figement, la dénomination, la situation discursive, la notion de phrase autonome, la référence à un auteur-premier et la catégorisation.

3. L'expression idiomatique : éléments de définition

Nos paroles renferment une variété d'expressions qui ont le pouvoir d'influencer positivement, de répandre le bien-être et la joie, mais également d'autres qui peuvent avoir un effet contraire, négatif et blessant. C'est pourquoi il est souvent recommandé de prendre un moment de réflexion avant de parler, de peser nos mots attentivement, et de méditer sur les conséquences de nos paroles avant de les partager avec nos interlocuteurs. Cette idée est bien illustrée par le proverbe kabyle : « *Anwi yesεan iri anect n win n ulyem, ur d-yeqqar awal ama imeyyez* » Litt. "Que son cou soit de taille de celui d'un chameau, de sorte qu'il ne prononce une parole qu'après une profonde réflexion". Les kabyles disent, aussi, « *Lğerħ, itteqqed, iħellu ; awal, yeqqqaz, irennu* », Litt. "Une plaie se cicatrise et guérit mais une parole acerbe creuse davantage la blessure", qui vient avec le sens de « *Un propos offensant s'oublie difficilement et fait souffrir parfois plus qu'un coup* » (Nacib, 2002, p. 215).

Les expressions idiomatiques sont des formes de discours qui démontrent une certaine tangibilité de la maîtrise linguistique et de la capacité à manier la langue avec finesse. Elles représentent la sagesse accumulée au fil du temps, un savoir ancré dans les traditions et transmis, oralement, de génération en génération, d'une époque à une autre. Ce genre d'expressions se révèle être une modalité d'expression à la fois populaire et familière, empreinte d'une touche d'humour, d'originalité, et d'imaginaire, tout en insufflant une nuance novatrice et distinctive à la langue.

Lorsque nous examinons ces différentes formes d'expressions, que ce soit dans le domaine de la phraséologie ou de la parémiologie, le linguiste est confronté à un ensemble

de concepts assez similaires dans leurs définitions. Parfois, ces concepts sont utilisés de manière interchangeable, sans tenir compte de leurs distinctions spécifiques. Il fait face à une avalanche de termes plus ou moins avoisinants : expression idiomatique, expression toute faite, construite, proverbe, dicton, maxime, sentence, adage, parémie, aphorisme, apophtegme, axiome, formule, pensée, précepte, sans oublier les termes plus généralisateurs comme : locution proverbiale, formule gnomique, unité phraséologique, figement phraséologique, figement linguistique, etc. La liste est loin d'être exhaustive.

La définition de toutes ces parties de discours est une question très délicate, qui n'a pas encore été résolue et qui reste, à ce jour, l'un des aspects de la langue abordés par la linguistique contemporaine. Établir des critères linguistiques pour séparer et distinguer les expressions idiomatiques des formes d'expressions avoisinantes, comme les expressions proverbiales et les proverbes idiomatiques, « *c'est-à-dire que leur sens global ne découle pas de la simple combinaison des sens de leurs parties [...]* » (Arnaud, 1991, p. 17), a suscité un débat passionné entre les spécialistes de la phraséologie et de la parémiologie.

Pour notre cas, nous essayerons de ce qui suit de définir l'expression idiomatique, l'idiotisme et donner quelques différences qui les séparent des autres catégories d'expressions avoisinantes, notamment le proverbe et les expressions sentencieuses en général.

Les expressions idiomatiques sont des formes lexicales dotées de plusieurs caractéristiques qui les distinguent d'autres formes d'expressions. Elles sont considérées comme des reflets d'une culture et des témoins d'un état antérieur de la réalité d'une communauté linguistique. Elles ont la particularité d'être figées et de renvoyer à des phrases complètes autonomes sur le plan syntaxique.

Greimas (1960) propose une définition concise de l'expression idiomatique en la décrivant comme tout ce qui appartient intrinsèquement à une langue.

Bally (1951, p. 74), l'a définie comme suit :

On dit qu'un groupe forme une unité lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une ; il faut en outre que cette signification soit nouvelle et n'équivale pas simplement à la somme des significations des éléments (ce qui du reste serait absurde).

De ces définitions, la notion d'expression idiomatique renvoie à l'ensemble d'expressions qui présentent le phénomène de figement et dont la signification nécessite un travail de mémoire préalable. Elles sont porteuses du sens par leur tout et non par chacun

des unités qui les composent, c'est-à-dire elles possèdent des sens non compositionnels, des signifiés qui ne résultent pas de l'addition de l'ensemble des signifiés des unités lexicales qui les constituent.

Cela conduit au fait que le concept d'« expression idiomatique » est en grande partie équivalent au concept d'« idiotisme », ce qui est généralement assez vrai. Car, les deux termes renvoient à deux notions qui présentent certaines ressemblances, quelques caractéristiques communes...

D'après González-Rey (2020, p. 182) le mot idiotisme est « *Emprunté d'abord au grec idiôtismos "langage courant ou vulgaire", puis au latin idiotismus "expression propre à une langue"* ». Il est défini, dans le Petit Larousse (édition électronique, 2010), comme une « *expression ou construction propre à une langue et impossible à traduire littéralement. (On parle, selon la langue, de gallicisme, d'anglicisme, de germanisme, etc.)* », c'est à dire une « *construction qui apparaît propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue* » (TLFI, cité par González-Rey, 2020, p. 182). De ce fait, le mot « idiotisme » est attribué à un groupe de mots en usage spécifique à un idiome donné, à une communauté linguistique bien définie occupant un territoire bien établi. C'est ainsi nous parlons de : anglicisme, hellénisme, gallicisme...

Dans le cas du kabyle, nous pouvons citer les exemples suivants : « *D lxir !* » Litt. "C'est du bon !" qui signifie : « Je ne l'ai pas. ». Cette expression est utilisée en réponse à une personne qui questionne sur quelque chose que l'on n'a pas. Cette expression a une réponse qui est elle-même un autre idiotisme, avec plusieurs variantes, « *wina axir !* » Litt. "C'est le mieux", « *Wina ara taffed !* » Litt. "C'est ce que tu trouveras !", « *Lxir, taffed-t !* » Litt. "Du bon, que tu le trouveras !", etc. Ces expressions kabyles sont spécifiques à la langue kabyle, ce sont des « kabylicismes ». Dans ce cas, elles peuvent être considérées comme des expressions idiomatiques kabyles particulières, dotées d'un figement plus ou moins complet. En effet, ce sont des formules, dites de politesse, qui nécessitent, certes, d'être mémorisées, figuratives, dotées d'un degré de figement plus au moins plus élevé.

En résumé, les expressions idiomatiques et les idiotismes, les "*kabylicismes*" dans le cas du kabyle, partagent des similitudes en tant qu'unités phraséologiques ritualisées, mémorisées, figurative et contextualisées. Cependant, les idiotismes semblent correspondre à des degrés de figement ou d'idiomaticité plus élevés. Mais qu'en est-il des proverbes ?

4. Comparaison entre l'expression idiomatique et le proverbe

Le proverbe, élément essentiel de la littérature orale, se distingue par ses significations condensées concernant les expériences humaines. Il joue un rôle majeur en résumant ces expériences en des phrases brèves. En tant que mémoire vivante des peuples, les proverbes reflètent leur culture et leur réalité. Transmis de génération en génération, ils sont immortels. Il est généralement bien connu qui transmette des leçons de vie, des valeurs culturelles ou des idées préconçues. Contrairement à l'expression idiomatique, le proverbe a tendance à avoir un sens plus direct et est souvent utilisé pour illustrer des vérités universelles.

D'après Le dictionnaire Antidote 11 (version électronique, 2022), le proverbe est défini comme une « *formule populaire stéréotypée, exprimant un fait d'expérience concret habituellement sous forme d'une image métaphorique ayant une portée générale* ». Selon le Petit Larousse illustré (2005, p. 874), il est « *un court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou d'expérience et qui est devenu d'usage commun* ».

Djachy (2011), cette notion renvoie à une formulation langagière contenant une vérité expérientielle ou une morale, « *jaillit de la verve populaire* ». Elle appartient à la collectivité et ne s'attache pas à un auteur spécifique, connu. Autrement dit, un proverbe est une expression courte et populaire qui véhicule une sagesse ou une vérité générale, souvent basée sur l'expérience humaine, utilisée dans de nombreuses langues pour transmettre des leçons de vie ou des conseils de manière concise. Le proverbe est le sujet de divers domaines d'étude, tels que ; la littérature, la linguistique, la sémiotique, etc. Dans le domaine de la linguistique, il est abordé comme une unité phraséologique, appartenant au domaine des phraséologies.

Étymologiquement, le mot « proverbe » dérive du terme latin « *proverbium*, apparaît pour la première fois dans les textes au XII siècle. Mais jusqu'au milieu du XIII siècle son emploi est assez rare » (Pineaux, 1967, p. 5). Il est composé de préfixe latin « *pro* » signifie « *Devant, en avant de, qql. Sur le haut de, sur, dans, et (comme une chose placée en avant d'une autre chose peut la couvrir, la protéger. pro signifie aussi) : En faveur de, pour, dans l'intérêt de [...]* », et « *verbum* » renvoie à « *Mot, terme, expression, parole ; au pluriel. Discours* ». Ainsi, « *proverbium* » signifie littéralement « pour un mot, à la place d'un mot, au lieu du discours... ».

Dans le domaine amazigh, Haddadou (2009, p. 43) mentionne que les termes « *anzi* » ou « *lemtel* » sont utilisés pour désigner le proverbe, dans le domaine amazigh. « *Anzi* » provient du touareg « *anhi* », pluriel « *anhan* », dérivé de la racine NZY signifiant « venir avant ». De cette racine dérivent des termes tels que « *enzu* » signifiant « *aborder en premier* », et « *amenzu* » signifiant « *premier* ». « *Lemtel* », quant à lui, vient de la racine arabe MTHL (*mathal*), signifiant « *équivalence, similitude* ».

Basset (1922, p. 490), le décrit comme une citation qui suscite un contexte « [...] *ne s'obtient qu'au hasard d'une conversation : veut-on en recueillir beaucoup, il faut un très long séjour dans le milieu indigène.* ». Du plus, il est « *une connaissance très approfondie du dialecte des informateurs* », c'est-à-dire une forme d'expression qui se rattache à une communauté et un territoire bien précis. Il souligne quelques caractéristiques qui le rapproche des de la forme poétique.

Car un proverbe, comme un poème [...] se comprend en général bien plus difficilement qu'une phrase ordinaire : la langue en est particulière, archaïque, souvent imagée, toujours très concise, avec de nombreux sous-entendus – et parfois l'idée nous déroute. (Basset, 1922, p. 490)

Autrement dit, les proverbes et les poèmes sont souvent plus difficiles à comprendre que les phrases ordinaires en raison de leur utilisation d'une langue particulière, d'un langage archaïque, d'images, de la concision, des sous-entendus et de la possibilité de dérouter l'interprétation. Pour bien comprendre ces formes de langage, il peut être nécessaire d'examiner leur contexte culturel, historique et linguistique.

Hamadache (2015, p. 13), souligne que le proverbe a tenu une place cruciale dans la culture berbère. Transmis oralement, les proverbes berbères portent des traits spécifiques et nécessitent une connaissance approfondie de la langue. Ils reflètent véritablement la société, ce qui est particulièrement observé dans les proverbes kabyles, aussi bien au niveau linguistique (forme, structure) que sémantique (contenu).

Pineaux (1967, p. 6), dans son ouvrage « *Proverbes et dictons français* », le décrit comme « *une formule nettement frappée, généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie* », c'est-à-dire, il est l'expression d'une vérité morale ou factuelle, formulée en quelques mots, soit une expression imagée ou figurée relevant de la philosophie pratique, une parole mémorable ou encore un vers poétique célèbre devenu proverbe.

Greimas (1970, p. 310) compare le proverbe au dicton et affirme que « *les proverbes sont des éléments connotés, tandis que les dictons sont des éléments non connotés* ». Ainsi, les proverbes ont une signification détournée ou connotative, les distinguant des dictons porteurs d'une signification non connotée. C'est que confirme Kleiber (2017, p. 47), en disant que « *Du côté dictons et proverbes, on postulera que la seule chose qui les distingue, c'est la métaphore* ». De ce fait, il suit l'opposition qu'a établi Greimas (1970), en opposant les éléments connotés et les éléments non connotés.

Le proverbe se révèle comme une manifestation complexe de figement linguistique et de communication culturelle. Ses propriétés rythmiques, sa transmission orale et son rôle dans la transmission de la sagesse populaire en font un élément essentiel du tissu linguistique et culturel. Les proverbes peuvent être des littéraux qui « *donnent lieu à un sens représentationnel ou descriptif qui résulte de la composition des sens de leurs constituants* » (Kleiber, 2010, p. 138). Comme l'illustre le proverbe kabyle ; « *Ddiy d yir rrfiq, yeğğa-yi deg yir mđiq* » Litt. J'ai suivi un mauvais compagnon, il m'a faussé la route au mauvais endroit. (La morale de ce proverbe vous conseille de choisir ses amis avec parcimonie et sagesse, car un mauvais partenaire vous faussera compagnie, à la première difficulté.) (un mauvais compagnon vous quitte dans le mauvais passage), ou des métaphoriques « *présentent, tout comme les expressions idiomatiques [...], un sens qui n'est plus le résultat de la combinaison sémantique de leurs parties* » (Kleiber, 2010, p. 138), c'est-à-dire, les proverbes et les expressions idiomatiques présentent deux sens : le premier, compositionnel et littéral, diffère de leur propre intention, tandis que le second, qui leur est propre, se révèle non compositionnel. Ce sens opaque, figé et conventionnel, doit être assimilé en tant que le sens dévolu à chaque expression idiomatique ou proverbe.

Selon Tamba (2012), en ce qui concerne les proverbes :

Au niveau de la forme proverbiale, l'on insiste sur son aspect formulaire de structure phrastique souvent bimembre, associant d'un côté sa fixité à son figement et, de l'autre, sa brièveté à la facilité de sa mémorisation. Au niveau sémantique, l'on énumère trois caractéristiques des proverbes sans les relier entre elles : un proverbe exprime une vérité de portée générale, universelle, il a une valeur prescriptive et il est généralement métaphorique. (Anscombe, 1995, p. 66, cité par Tamba, 2012, p. 186)

Autrement dit, Anscombe met en lumière les caractéristiques formelles et sémantiques des proverbes, en mettant l'accent sur leur structure phrastique, souvent binaire ou constituée de plusieurs prépositions, leur fixité et figement, leur brièveté, et leur propension à véhiculer des valeurs morales et vérités universelles et génériques. Il souligne

également leur nature prescriptive et métaphorique, ce qui en fait un domaine d'étude riche et fascinant.

En ce qui concerne le domaine amazigh, les proverbes ne se distinguent pas des autres langues ; ils présentent les mêmes caractéristiques formelles et sémantiques. C'est ce que souligne Sguenfle (2010), qui a élaboré une typologie des proverbes amazighs, en se concentrant sur le tachelhit au Maroc. Il annonce ainsi :

Une approche en termes de prototypie (la sémantique du prototype) permet plus ou moins de circonscrire cette difficulté en définissant la catégorie proverbe en termes de degrés. Ainsi, il y aura une classe centrale qui représentera les cas typiques de proverbes et qui sera caractérisée par les traits suivants :

- la dénomination ;
- le figement ; i.e. une fixité au niveau structurel et sémantique
- la rythmicité
- la généricité¹
- la métaphoricité
- l'anonymat ou le « ON-sentencieux ».

Les proverbes qui répondent à ces attributs seront considérés comme les meilleurs exemples ou les cas les plus représentatifs de la catégorie "proverbe". Les autres exemples se rapprochent de la classe prototypique par leur degré de similarité. [...] D'autres [...] appartiendront à la classe des plus ou moins typiques ».

En résumé, les expressions idiomatiques, les idiotismes et les proverbes peuvent être considérés comme une forme ou un genre de littérature orale, utilisé comme une citation, dans un but argumentatif et de l'esthétique ou la beauté discursive. A ce propos, de citativité du proverbe Bentolila (1993, p. 8), souligne qu'au sein d'un cercle amical, il est possible de captiver davantage l'écoute et l'attention en évoquant judicieusement un proverbe. Ce phénomène s'explique par le pouvoir attractif inhérent aux proverbes, qui partage une similarité avec l'attrait que suscite la poésie.

Bien qu'ils portent différentes désignations telles que "formules brèves", "formes courtes", ou "langage formulaire", ces formes de discours partagent des caractéristiques communes en tant qu'unités phraséologiques ritualisées, mémorisées et appartenant au lexique d'une langue. Ils sont souvent formulés de manière concise et économique,

¹ Selon Mohamed Sguenfle, cette généricité des proverbes de Tachelhit est marquée par certains éléments linguistiques sont : « la modalité verbale qui apparaît au niveau aspectuel à travers l'inaccompli et qui instaure une vérité générale, gnomique, par l'emploi d'un temps anhistorique ; la modalité lexicale, par l'emploi de certains verbes modaux tels iqqa « il faut » ou af « vaut mieux » sans oublier de citer certains items marquant la généralisation : wanna, xttna, assnna, aynna [...] » (Sguenfle, 2010)

exprimant des idées complexes en quelques unités significatives. Ils illustrent ou témoignent sur la capacité de se servir de leur langue pour synthétiser des concepts variés et vastes en une formule courte et concise.

Malgré le degré de similitude et de rapprochement entre les expressions idiomatiques et les proverbes, en tant qu'ils sont des formes d'expressions qui relèvent de la sagesse populaire, de forme polylexicale concise, remplissant une *fonction dénomminative* comme de simples unités significatives (Kleiber, 1983), et présentant une certaine stabilité dans leur usage, bien que cette stabilité puisse évoluer au fil du temps. Ces expressions sont souvent le résultat d'un procédé rhétorique visant à créer un sens figuré, souvent sous la forme d'une métaphore, ce qui leur confère une dualité sémantique, dotées d'un sens dénotatif et un sens idiomatique. Elles sont dotées d'un figement qui se manifeste à plusieurs niveaux, tant au niveau syntaxique que sémantique, rendant leur traduction littérale souvent peu plausible ou impossible. Ceci peut être associé à une forme d'ambiguïté, dotée d'un sens littéral et d'un sens figuré, qui se traduit par une dimension énigmatique, incitant les auditeurs à réfléchir profondément pour en saisir le sens, encourageant ainsi leur engagement intellectuel.

De plus, les expressions idiomatiques et les proverbes peuvent revêtir des connotations culturelles spécifiques, reflétant des valeurs, des croyances ou des réalités propres à une société donnée. Elles sont acquises et mémorables telles que de simples unités significatives.

Tandis que, elles se distinguent par leurs degrés de figement, leurs fonctions et leurs implications sémantiques. Les proverbes, en tant que porteurs de la sagesse collective et de conseils généraux pour la vie, revêtent un caractère générique. Ils « *constituent des phrases génériques stables et répétables* » (Cîțu, 2008). Tandis que les expressions idiomatiques et les idiotismes tendent à exprimer des sens spécifiques ou à véhiculer des nuances culturelles. Elles se réfèrent à des situations spécifiques, des situations occasionnelles, des événements particuliers. Elles sont dites, aussi, « *des phrases situationnelles et événementielles* » (Anscombe, scolia, 2017).

A ce propos, Perrin (2012) met en évidence la nature idiomatique des proverbes, ce qui amène à constater que toutes les expressions idiomatiques ne sont pas automatiquement des proverbes. En effet, les expressions qui font référence à des éléments particuliers de leur contexte d'utilisation, comme le locuteur ou l'interlocuteur, peuvent être qualifiées

d'idiomatiques, sans pour autant revêtir un caractère proverbial. Elles impliquent par un contexte et un discours. Tandis que, le proverbe subsiste indépendamment des éléments du discours et non conditionnés ou non impliqués par le contexte. Ils sont intrinsèquement des énoncés, capables de susciter un discours sans dépendre d'un contexte. Cela se traduit par une *autonomie fonctionnelle*¹ qui est leur second élément définitoire.

Les expressions idiomatiques kabyles illustrent bien cette différence par rapport aux proverbes. L'échantillon suivant donne une vision sur cela :

- (1) – « *Eni akken i neksa tiyetten !* », Litt. " On n'a pas fait du pâturage des chèvres ensemble", (Garde tes distances, on se connaît pas !)
- (2) – « *S yisem Rebbi i d-yettarra tiyetten* », Litt. "c'est avec le nom de Dieu qu'il remet ses chèvres dans le chemin", (il a toujours le serment à la bouche mais ne tient jamais ses engagements). (Dallet, 1982, p. 696)
- (3) – « *Eli n teblabalt yeksan aqdar s tmellalt* », Litt. "Ali de Tablabalt a mené un troupeau pour un œuf", (de qui a travaillé ou s'est donné beaucoup de peine pour rien, un prix dérisoire ou une reconnaissance fictive). (Dallet, 1982, p. 425)
- (4) – « *Bran i tɛbel deg (w)aman.* » Litt. "Il ont lâché le tambour dans l'eau", (Ils ont cédé la manche.).

Toutes ces expressions montrent le caractère situationnel et événementiel. Autrement dit, elles se réfèrent principalement à des situations spécifiques, des événements particuliers et des comportements particuliers. Elles sont liées à des contextes précis et ne revêtent pas un caractère générique comme les proverbes. Elles décrivent, respectivement ; 1. une situation où il est nécessaire de garder ses distances en raison d'un manque de connaissance mutuelle, 2. le comportement d'une personne qui jure fréquemment mais, ne respecte pas ses promesses, ce qui est une caractéristique de son comportement particulier, 3. la situation d'une personne qui a travaillé dur pour peu de récompense, ce qui est spécifique à cette situation de travail, et finalement, 4. une situation où quelqu'un a abandonné ou renoncé à quelque chose, sans spécifier qui ni pourquoi.

Tandis que, dans le cas des proverbes, kabyles, en contraste avec les expressions idiomatiques, sont généraux et visent à communiquer des enseignements plus larges sur la vie et la sagesse collective. Comme nous le constatons dans les proverbes kabyles suivants :

- 1– « *Tameɛttut iherzzen, tif tayuga ikerzzen* », Litt. "une femme économe vaut mieux qu'une paire de bœufs de labour"

¹ Nous reviendrons en *infra* sur la question d'autonomie, dans le domaine des expressions idiomatiques.

2– « *Akken tt-yewea wuccen iyez-zitt, akken tt-yewea umeksa yeks-itt.* », Litt. "Tant que peut le chacal, il en croque, tant que peut le berger, il fait paître", transmet en effet une idée générale, « encourager à faire usage de tous les moyens disponibles pour accomplir une tâche ». Ce qui l'inscrit dans la catégorie des expressions génériques.

3– « *Argaz d targa, temettut d tamda* », Litt. "L'homme est une irrigation, la femme est une mare.

Ces trois proverbes transmettent des idées générales et des leçons morales qui sont applicables dans divers contextes et ne sont pas spécifiquement liées à des situations particulières. Dans ce cas, ces proverbes véhiculent des principes de sagesse et d'expérience pour guider la conduite des gens.

Le premier signifie que l'économie et la gestion avisée des ressources valent mieux que la possession de biens matériels en abondance. Il encourage à valoriser la prudence financière et la gestion responsable, suggérant que la qualité de la gestion d'une femme économe est plus précieuse que la possession de bœufs de labour. La leçon morale ici est de mettre en avant la valeur de l'économie, de la gestion intelligente et de la modération.

Le deuxième exprime l'idée que tant qu'une personne a la possibilité d'accomplir quelque chose, elle devrait utiliser tous les moyens à sa disposition pour le faire. Cette expression encourage l'utilisation efficace des ressources et des opportunités pour atteindre un objectif. La leçon morale ici est de ne pas gaspiller les opportunités et de faire preuve de détermination pour réussir en utilisant pleinement les ressources disponibles.

Le dernier compare symboliquement l'homme à une irrigation et la femme à une mare. Cette expression suggère que l'homme est le fournisseur, celui qui apporte des ressources (comme l'irrigation apporte de l'eau), tandis que la femme est celle qui prend soin de ces ressources et les gère (comme la mare retient l'eau). La leçon morale ici met en avant l'idée de complémentarité entre les rôles des hommes et des femmes dans la société, soulignant que chacun a sa propre fonction et que la collaboration est essentielle pour le bien-être de la communauté.

Certains proverbes, en particulier, se démarquent par leur rythme et leur sonorité uniques. Ils peuvent adopter une structure binaire ou présenter une composition rythmique presque musicale. De plus, ils intègrent parfois une certaine forme de redondance ou de répétition pour renforcer leur message, contribuant ainsi à leur caractère mémorable et évocateur. En fait, ils sont construits sur la base d'un nombre limité de schémas rythmiques spécifiques à une langue donnée, représentant une sorte de "métrique naturelle". Tandis

que, comme le confirme Anscombe (2017, p. 20), « lorsque les phrases situationnelles exhibent des schémas rythmiques, un tel lien sémantique est généralement absent », c'est-à-dire même les expressions idiomatiques peuvent exhiber des schémas rythmiques, comme dans le cas des proverbes, sauf que ces schémas ne présentent aucun lien sémantique, dans la majorité des cas.

Examinons les exemples suivants :

- (1) – « *Lħağħ Mussa, Mussa Lħağħ*. »¹, Litt. "Moussa Al-Hadj, Al-Hadj Moussa", (C'est une métaphore d'une situation de stagnation, statique qui ne change pas)
- (2) – « *Am kečč, am nekk, a lğamee ney tiffed-yi s ugertil-ik*. », Litt. "Je suis aussi démuné que toi, mosquée, et encore tu as une natte que je n'ai pas !", (à celui qui raconte ses misères : j'en ai autant, si non plus que toi !). (Dallet, 1982, p. 277)
- (3) – « *Am Hemmu, am temmu, (am ižuran n wulmu)*. », Litt. "Tel Hemou, tel la hute, tel les racines de l'ormeaux.", (C'est la même chose, il n'y a pas de différences entre eux. Ils sont tous semblables et qu'il n'y a pas de distinctions significatives entre eux)
- (4) – « *Ma yettarew ccitan, d yili-s ! Ma ulac, d netta s timmad-is !* », Litt. "Si le diable enfante, c'est sa fille ; si-non c'est le diable en personne !", (D'une personne rusée, méchante, habile...). (Dallet, 1982, p. 115)
- (5) – « *Amezzuy, wa yettenten, wa yeččur d iwetten*. » (Dallet, 1982, p. 115), Litt. "de mes oreilles, l'une me bourdonne, l'autre est pleine de lentes.", (parle toujours !)
- (6) – « *Ul yeččur, imi yeqqur* » (Dallet, 1982, p. 115), Litt. "Le cœur est plein et la bouche est sèche", (j'aurais beaucoup à dire mais je ne sais comment l'exprimer !)
- (7) – « *Win yebyan lxir, a-tt-a twaract ; Win yebyan ccer, a-tt-a tqabact !* » (Dallet, 1982, p. 31-32), Litt. "Qui veut du bien, voici la motte de beurre ; qui veut du mal, voici la pioche", (Je suis prêt à répondre à tous, aux mauvais procédés comme aux bons).

Toutes ces expressions idiomatiques présentent des matrices rythmiques, voire une forme binaire, des assonances phoniques, des répétitions et redondances... ce qui leur procure une forme poétique et brève. Mais, tout cela ne fait pas d'elles des proverbes. Elles ne transmettent pas des valeurs morales ou des notions génériques. Elles situationnelles.

Tel est souligné par Perrin (2012), Il est également important de noter que les expressions idiomatiques peuvent parfois exhiber une caractéristique humoristique et drôle impliquant une certaine illogique au niveau sémantique, une dimension qui n'est

¹ C'est une expression attestée, aussi, dans l'arabe Algérien avec la même signification.

généralement pas présente dans les proverbes. Comme l'attestent ces expressions idiomatiques kabyles :

- (1) – « *Yettnadi iżuran n tagut* », Litt. "Il cherche les racines du brouillard.", (Il cherche des détails sur qlq chose) ;
- (2) – « *Yettcudu agu s waḍu* », Litt. "Il a l'habitude de lier le bouillard au vent", (Il cherche tjrs, ou il prétend de faire de l'impossible) ;
- (3) – « *Irkeb-it waḍu* », Litt. "Le vent l'a monté -tel une mouture-", (Il a une crise de démence).
- (4) – « *Yeṭṭes yef rebea (y)imezuyen* », Litt. "Il est dormi sur ses quatre oreilles", (Il est facile à duper, tromper).
- (5) – « *Yeereḍ wuwtul tacriht* », Litt. "Le lapin a goûté de la viande", (Avoir une très bonne occasion et en a profité pleinement.)

Ces expressions idiomatiques kabyles, sur le plan sémantique, exposent une forme humoristique de manière distinctive. La première « *Yettnadi iżuran n tagut* » qui, offre une image comique de quelqu'un s'égayant dans des détails insaisissables, une quête absurde et amusante. De même, « *Yettcudu agu s waḍu* » (Il a l'habitude de lier le brouillard au vent) peint le tableau d'une personne constamment en quête de connexions impossibles, jouant subtilement sur l'absurdité des prétentions extravagantes. L'expression « *Irkeb-it waḍu* », Litt. "Le vent l'a monté -tel une mouture-" déploie une métaphore poétique et humoristique, décrivant quelqu'un pris dans une crise de démence, emporté par le vent tel une mouture délirante. Comme dans l'expression « *Yeṭṭes yef rebea (y)imezuyen* », utilisant une métaphore inhabituelle d'un individu avec quatre oreilles, sert à intensifier l'idée que la personne est particulièrement susceptible d'être trompée. En fin, l'expression « *Yeereḍ wuwtul tacriht* », symbolisant une opportunité exceptionnelle saisie. L'humour réside dans le contraste entre l'animal herbivore et l'action inattendue, de manger de la viande comme font les félins, créant une métaphore pour décrire quelqu'un profitant pleinement d'une occasion spéciale.

Ces expressions, en utilisant des images frappantes, offrent une perspective linguistique et culturelle unique, capturant l'esprit comique et inventif de la langue kabyle.

De plus, les proverbes sont marqués par leur dépendance à un contexte génétique. Ce contexte initial, ancré dans la conscience collective, demande une clarification mentale pour que le message incluant le proverbe obtienne une signification totale. Les proverbes se comportent comme des discours rapportés, caractérisés par une polyphonie spéciale, où l'énonciateur d'origine est remplacé par le pronom "on". (Grésillon et Maingueneau, 1984).

Selon Adam (2017, p. 60), le proverbe est « *une proposition en apparence encore plus "autonome" et suffisante qu'un slogan. En fait, un proverbe est, avant tout, un énoncé disponible et destiné à la réappropriation polyphonique, dans un enchaînement interactif donné* ». Autrement dit, les proverbes sont des énoncés qui, bien que semblant autonomes, sont en réalité destinés à être réemployés de manière polyphonique, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés de différentes manières et dans différents contextes pour communiquer des idées, des valeurs ou des leçons. Leur base contextuelle initiale et le sens dénotatif représentent leur couche métaphorique. Ce qui fait qu'ils agissent comme des dénominations et nécessitent une montée hypo-hyperonymique, substituant une situation spécifique par la situation fondatrice du proverbe. Les proverbes sont essentiellement liés à des situations humaines, s'inscrivant dans des jugements, des normes sociales et dans l'expérience humaine. Les expressions génériques portant sur des entités non humaines ne peuvent devenir des proverbes qu'en se rapportant à des situations humaines.

Selon Kleiber (2019), les proverbes (métaphorique) diffèrent des expressions idiomatiques essentiellement sur deux points clés : la clarté de la relation entre leur sens littéral et leur sens conventionnel où les proverbes affichent une transparence tandis que les expressions idiomatiques ne le font pas, et la manière dont sens figuré englobe le sens dénotatif dans les proverbes, contrairement aux expressions idiomatiques où cette relation ne s'applique jamais. Ces différences résultent de la nature des entités lexicalisées, les proverbes nommant des faits spécifiques, ce qui les distingue des expressions idiomatiques.

En résumé, les expressions idiomatiques et les proverbes, bien que semblables en tant qu'éléments de la sagesse populaire, diffèrent de plusieurs manières. Les proverbes sont des énoncés généraux et universels, destinés à transmettre des leçons de vie. Ils se caractérisent par leur structure rythmique particulière, souvent musicale, et leur propension à utiliser des répétitions pour renforcer leur message. En revanche, les expressions idiomatiques peuvent également présenter des schémas rythmiques, mais ceux-ci ne sont pas nécessairement liés à leur signification. De plus, les expressions idiomatiques peuvent avoir un aspect humoristique et illogique, tandis que les proverbes visent la clarté et la transparence dans leur message. Enfin, les proverbes dépendent d'un contexte initial pour une compréhension totale, tandis que les expressions idiomatiques peuvent être utilisées dans divers contextes sans lien génétique.

5. La morphosyntaxe des expressions idiomatiques kabyles

Dans la plupart des cas, les expressions idiomatiques kabyles se caractérisent par des structures phrastiques constituées d'une seule proposition, comme nous l'avons précédemment mentionné dans notre travail de magistère. (Kichou, 2014, p. 42-92) Leurs structures morpho-syntaxiques ne diffèrent généralement pas de celles des phrases ordinaires qui ne relèvent pas de la phraséologie. Elles comportent généralement un prédicat, qu'il soit verbal ou non-verbal, autour duquel gravitent différents types d'expansions : expansions directes, indirectes, internes, référentielles, explicatives, indicateurs de thème, déterminants nominaux, etc.

Généralement, les expressions idiomatiques kabyles se présentent sous forme de phrase simple, bien que cela n'exclue pas la possibilité qu'elles puissent également adopter des structures plus complexes, notamment des subordonnées et des coordonnées. En d'autres termes, du point de vue de la morphosyntaxe, les expressions idiomatiques kabyles ne se distinguent pas fondamentalement des phrases non figées. (Imarazene et Ladaoui, 2021)

Cependant, il est important de noter que parmi ces expressions idiomatiques kabyles, certaines démontrent des particularités morphosyntaxiques, parfois sont reliées à une forme d'économie particulière de leurs éléments, que les locuteurs mettent en jeu lors de leur décodage ou de leur interprétation, ou à des formes de variations.¹ Ainsi, leurs structures morpho-syntaxiques, se trouvent à la fois réduites et concises. Cela se manifeste par l'emploi de la particule de comparaison « *am* » (comme) au début de l'expression, incluant des ellipses ou des suppressions de certains de leurs composants, y compris le noyau prédicatif, parfois, donnant ainsi naissance à des expressions sans noyau prédicatif.

De plus, certaines expressions se manifestent sous des structures phrastiques qui renvoient à une forme qui ne peut être qualifiée de phrase, dans le sens d'une analyse syntaxique stricte, se présentant plutôt comme des successions juxtaposées d'unités significatives.

Les expressions idiomatiques kabyles, peuvent présenter des structures morphosyntaxiques composées de plusieurs propositions juxtaposées, sans l'utilisation de

¹ Cela, procure aux expressions idiomatiques une forme concise, parfois rythmique et rimée, qui est le résultat de l'utilisation de certains procédés et de figures de style affectant leurs structures formelles, tel que l'asyndète, l'ellipse etc.

connecteurs ni de relateurs, parfois même. Il est également important de noter que parmi ces dernières celles qui présentent plus d'une forme ; une plus complète et d'autres réduites. Ces dernières résultent de condensations de plusieurs propositions en deux ou une seule. D'où, elles présentent une certaine variabilité dans la structure¹.

Nous détaillerons en ce qui concerne ces cas particuliers, comme suit :

Tout d'abord, nous avons des expressions idiomatiques kabyles caractérisées par une morphosyntaxe qui inclut la particule de comparaison "*am*"² (comme) et qui se distinguent par l'emploi fréquent de l'ellipse ou de la préférence pour une forme non-verbale, c'est-à-dire, nous avons d'une manière une économie de la forme verbale. Cette dernière peut être actualisée pour donner lieu à une structure phrastique verbal complète. Ceci est illustré par les exemples suivants :

- (1) – « (...) *Am remḍan.* » → « **Yegra** *am Remḍan* », Litt. " Comme le mois de ramadan. → Il est fait comme le ramadan.", (Il n'y a rien. Ou Il n'a pas fait le travail.)
- (2) – « (...) *Am lmal mebla ameksa.* » → « **Yuyal** *am lmal mebla ameksa* », Litt. "Comme le troupeau, comme ses propriétaires. → Il est devenu comme un troupeau, comme ses propriétaires.", (d'une situation dégénérée, où il n'y a pas de guide. Ou d'une personne qui agit n'importe comment sans se fier aux conséquences) ;
- (3) – « (...) *Am zzit yef waman.* » → « **Yufrar-d** *am zzit yef waman.* », Litt. "Comme de l'huile sur l'eau. → Il est émergé comme de l'huile sur l'eau.", (Apparaître et émerger facilement).
- (4) – « (...) *Am aeqa n ujilban.* » → « **Yexdem** *amey aeqa n ujilban.* », Litt. " comme un grain de petit pois." → « Il est fait comme un grain de petit pois.", (Il est très petit).
- (5) – « (...) *Am umcic d uyerda* » → « **Ttemeasan** *am umcic d uyerda.* », Litt. "Comme chat et souris" → "Ils se gardent comme chat et souris", (Se dit de deux personnes qui sont en conflit perpétuel, qui se cherchent querelle pour tout motif.)

Dans ces expressions, nous avons l'omission de la forme verbale, et usage de la particule de comparaison, impliquant le précédé de comparaison pour aboutir à un sens figuré. La phrase verbale, présentée, dans ces cas, ne sont que des suggestions attestées dans notre corpus, mais il peut y avoir une marge de manipulation sur l'axe paradigmatique en ce qui concerne la forme verbale assurant la fonction prédicat. Elles peuvent être actualisées différemment en remplaçant la particule de comparaison « *am* »

¹ Voir en *infra*, l'expression idiomatique et la question de la variation linguistique.

² Dans la région de Tizi Ghennif, cette particule de comparaison est présente en ses deux formes « *am* » et « *amey* ». Cette dernière est la plus attestée.

(comme) avec une particule de prédication spécifique « *d* » en donnant lieu à des structures de phrase simple non-verbal, complète, successivement, : « *D remḍan.* », « *D lmal mebla ameksa* », « *D zzit yef waman.* », « *D aeqa n ujlban.* » et « *D umcic d uyerda.* ».

Cependant, ce changement n'est pas possible pour toutes les expressions idiomatiques kabyles qui ont une structure avec la particule « *am* ». Comme c'est le cas de l'expression « (...) *Am zzan, am iluggi, am lwiz, am usurdi.* », Litt. " Comme le chêne zéen, comme le cytise velu ; comme des perles, comme l'argent", (Il y a une différence entre deux choses de valeurs), et l'expression « (...) *Am nekk, am kečč a lǧmee ney tiffed-iyi s ugertil-ik* », Litt " Comme moi, comme toi ô mosquée ou tu me dépasse avec ta natte", (Il n'y a pas de différence, même chose).

De plus, nous notons des structures constituées de succession d'unités significatives qui ne peuvent pas constituées en elles-seules des phrases, en termes de l'analyse syntaxique. Comme dans :

- (1) – « *Tasekkurt, timellalin.* » (Nacib, 2002, p. 141), Litt. "Perdrix, œufs.", (Avoir deux avantages simultanément) ;
- (2) – « *Aheddur, timellalin.* », Litt. "Crêpe, œufs.", (Avoir deux avantages simultanément) ;
- (3) – « *Iyi, imyi.* », Litt. "Petit-lait, germe.", (Avoir deux avantages simultanément) ;
- (4) – « *Abehri, tili* », Litt. "air frais, ombre", (Le beurre et l'argent de beurre) ;
- (5) – « *Aḥwel, ayiwel* », Litt. "le plus possible dans le minimum de temps !", (Le beurre et l'argent de beurre) ;
- (6) – « *Seksu d wudi d uḥlhel.* », Litt. "Du couscous, du beurre et encore il faut te supplier pour que tu manges !" (De quelqu'un qui fait le difficile)

Ces expressions idiomatiques kabyles, revoient à des formes concises, avec suppression des éléments qui assurent la fonction de noyau prédicatif de l'expression idiomatique. Autrement dit, dans ce cas, l'expressions idiomatique n'a pas de statut de phrase en termes d'analyse syntaxique. Mais sur le plan discursif, elles assurent leur fonction de transmettre un message complet.

Nous trouvons également, des expressions idiomatiques qui se caractérisent par leur concision ou leur forme réduite, marquée par la suppression d'une partie de leurs éléments, que ce soit au niveau de leurs expansions dans le cas de propositions ou de phrase simples, ou même au niveau de plusieurs de leurs propositions, dans le cadre de la phrase complexe, lorsque leur origine est, bien souvent, plus longue et/ou plus complète. Cette caractéristique est illustrée par les exemples suivants :

(1) – « *Yečča ul-is.* »

› « *Yečča ul-is deg taga meyres.* », Litt. " Il a mangé son cœur dans l'artichaut du mois de mars.", (Il ne fait de la peine. Il est insensible).

(2) – « *Itekkes-d timellalin ddaw tsekkurt* » (Dallet, 1982, p. 423),

› « *Itekkes-d timellalin seddaw tsekkurt ur tuki.* » (Dallet, 1982, p. 769),
Litt. " il ramasserait les œufs sous une perdrix sans qu'elle s'aperçoive", (c'est un malin, un débrouillard)

Ces deux expressions idiomatiques kabyles s'actualisent en deux formes, réduite et complète. Leurs structures réduites présentent une économie des éléments assurant la fonction d'expansion. La première présente une structure de la phrase simple. Sa forme réduite est obtenue avec la suppression de monème fonctionnel prépositionnel « *deg* » (dans), l'expansion prépositionnelle « *taga* » (artichaut) et le déterminant nominal « (n) *meyres* » (mois de mars). La deuxième expression idiomatique est une phrase complexe, sa variante réduite est une phrase simple. Elle résulte de la suppression de sa préposition subordonnée « *ur tuki* » (Sans qu'elle s'aperçoive), assurant la fonction d'expansion prédicatoïde.

Parfois, la forme réduite, obtenue grâce à l'utilisation d'une ellipse ou d'une suppression de certains éléments de l'expression idiomatique, peut modifier le sens de manière significative. C'est le cas de deux expressions suivantes :

(1) – « *Zzant, rryant.* », Litt. "Elles sont grillées et brûlées.", (Je vais agir ainsi et j'en assume les conséquences).

(2) – « *Ur zzint, ur rryint.* », Litt. "Elles ne sont ni grillées, ni brûlées", (Rien n'est perdu).

Ces deux expressions idiomatiques kabyles, l'une affirmative et l'autre négative, présentent des structures morphosyntaxiques complexes. Elles se composent de deux propositions juxtaposées, reliées par une relation de coordination. Elles sont obtenues en utilisant une ellipse, qui consiste en la suppression de la proposition principale « *Ur yezri* », Litt. "Il n'a pas vu", et le changement du monème de la négation, passant de « *la* » à « *ur* », dans le cas de la deuxième expression, en provenance de la structure complexe de la subordonnée – « *Ur yezri, la zzant, la rryant* », Litt. "Il n'a pas vu, ni ne sont grillées, ni ne sont brûlées.", signifiant (Il ne sait rien, il est indifférent).

En ce qui concerne leurs valeurs sémantiques, que ce soit pour les deux expressions réduites ou pour l'expression complète, elles sont distinctes.

Il convient de souligner, aussi, que certaines de ces expressions idiomatiques kabyles, qu'elles soient sous une forme réduite ou non réduite, comme nous l'avons précédemment mentionné, peuvent se manifester sous des formes plus complètes et étendues, dépassant ainsi le cadre de la phrase, qu'elle soit simple ou complexe. Elles peuvent même prendre la forme de fragments textuels plus élaborés. Nous détaillerons comme suit :

Prenons de l'expression idiomatique kabyle suivante :

(1) – « *εemmi, yeema-yi, xali, yexla-yi* ! »,

› « *Sawley, a εemmi ! yeema-yi ; Sawley, a xali ! yexla-yi ; Sawley a mmi-s n baba u yemma ! icuqq-d lebher yur-i !* », Litt. "J'ai appelé mon oncle paternel, il m'a aveuglé ; j'ai appelé mon oncle maternel, il m'a ruiné, j'ai appelé : ô fils de mon père et de ma mère ! il a fendu la mer pour venir à moi !", (Il n'y a jamais que les frères à s'aimer et il ne faut pas chercher ailleurs l'affection dans la famille). (Dallet, 1982, p. 988)

Cette expression est utilisée sous ses deux formes, réduite et complète. Cette dernière se présente en plusieurs propositions tandis que, sa forme réduite, moins complexe, comporte une suppression de la forme verbal « *sawley* » et effacement complet de la troisième partie de l'expression, les deux propositions : « *Sawley a mmi-s n baba u yemma ! icuqq-d lebher yur-i !* » (J'ai appelé : ô fils de mon père et de ma mère ! il a fendu la mer pour venir à moi !).

Nous notons, aussi, des expressions idiomatiques kabyles constituées de plusieurs propositions, qui peuvent êtres :

1. deux ou plusieurs expressions idiomatiques sont combinées pour former d'autres expressions idiomatiques. Prenons l'exemple de l'expressions kabyles – « *Ul yeččûr, imi yeqqur* » (Dallet, 1982, p. 103), Litt. "Le cœur est plein, la bouche est sèche", au sens de « j'aurais beaucoup à dire mais je ne sais comment l'exprimer ! ». Elle est formée de deux expressions idiomatiques d'une forme simple sont (1) – « *Ul yeččûr.* », Litt. "Le cœur est plein" et (2) – « *Imi yeqqur* », Litt. "La bouche est sèche". Du même pour l'expression – « *Ul yedεef, tasa tejreh* », Litt. "Le cœur est faible, le foie est saigné", qui vient comme une réponse à quiconque s'inquiète de la santé d'un homme malheureux.

2. deux interactions en termes discursives, dépassant le cadre de la phrase simple et complexe, en termes de l'analyse syntaxique. Elles présentent comme un genre textuel, un petit dialogue. Comme est illustré dans les exemples suivants :

- (1) – « - *Nnan-as : acu k-ilaqen, ay axxam ? - yenna-as : d taseddarit !* » (Dallet, 1982, p. 460), Litt. "Que te faut-il, ô maison ? une toiture, repend-il !", qui vient avec le sens de « il ne manque que l'essentiel ! ».
- (2) – « - *Nnan-as anda yella umezzuy-ik ay aerab ? - Yenna-as : a-t-an da !* » (Dallet, 1982, p. 536), Litt. "on lui demanda : où est ton oreille, ô arabe ? Il répondit : la voici (en passant la main par-dessus sa tête, il désignait l'oreille du côté opposé)", (de qui, au lieu d'un procédé courant, d'une explication claire, emploierait des manœuvres compliquées, une argumentation extravagante ; tourner autour du pot.)
- (3) – « - *Nnan-as : Nteq a amqerqer !, - Yenna-assen ula i neṭqey : Yeččur yimi-w (d aman).* », Litt. "on lui dit : crapaud, à toi de parler ! — je n'ai rien à dire, répondit-il : j'ai la bouche pleine d'eau !", (ce n'est pas que je n'aie rien à dire : j'en ai même tellement que je ne sais comment le dire, mais j'ai mes raisons de me taire) (Dallet, 1982, p. 583

Nous pouvons ajouter que certaines expressions idiomatiques kabyles présentant des structures morphosyntaxiques d'une phrase simple, qui sont issues d'une même forme figée ou idiomatique plus complète, un proverbe kabyle. Nous illustrons avec les deux expressions idiomatiques suivantes : (1) – « *Yewet-it laẓ s aqerru* », litt. "La faim l'a frappé à la tête", (Il est intelligent, se souvenant des leçons de la vie), et son contraire (2) – « *Yewet-it laẓ s aēbbuḍ* », litt. "La faim l'a frappé au ventre", (Il manque de perspicacité et ne tire pas de leçons de la vie).

Ces deux expressions idiomatiques sont issues du proverbe kabyle qui s'actualise de différentes manières, comme suit :

- (1) – « *Win yewet laẓ s aqerru, yas yerwa ad s-yecfu. Ma d win yewet s aēbbuḍ, mi yerwa, ad t-yettu.* », Litt. "Celui que la faim frappe à la tête se souviendra même lorsqu'il est rassasié, tandis que celui que la faim frappe au ventre, une fois rassasié, oubliera."
- (2) – « *Win yewet laẓ s aqerru, yas yerwa ad yehmed Rebbi. Ma d win yewet s aēbbuḍ, mi yerwa ad yedeu Rebbi.* », Litt. "Celui que la faim frappe à la tête, même s'il est rassasié, rend grâce à Dieu ; alors que celui que la faim frappe au ventre, une fois rassasié, que Dieu pardonne."
- (3) – « *Win yewet laẓ s aqerru, ad s-yecfu. Ma d win yewet s aēbbuḍ, ad t-yettu.* Litt. "Celui que la faim frappe à la tête se souvient, tandis que celui que la faim frappe au ventre ne se souviendra pas."
- (4) – « *Leebd yekkat laẓ s aēbbuḍ, mi yečča yerwa yettu kra iēddan fell-as ; leebd yekkat laẓ s aqerru, ur t-itettu ara ḥaca ma summetn-as akal,* », Litt. "l'homme intelligent se souvient des leçons de la vie.", (Celui que la misère n'a atteint qu'au ventre, quand il en est sorti, il oublie ce qu'il a passé ; mais celui que la misère a atteint à la tête, ne l'oublie jamais jusqu'à sa mort, jusqu'à ce qu'on lui donne pour oreiller la terre.)

Dans ce cas, nous notons que les locuteurs kabyles, à causes diverses, utilisent le proverbe ou une ou l'autre des expressions idiomatiques selon les situations discursives.

Finalement, nous remarquons que les expressions idiomatiques kabyles peuvent présenter d'autres caractéristiques morphosyntaxiques. Notamment, l'utilisation de la forme archaïque de l'aoriste, sans la particule « *ad* ». L'emploi de cette forme verbale dans de telles expressions témoigne de leur ancienneté et de leur caractère prévenant, qui peut revêtir une dimension poétique, qu'il s'agisse de poésie populaire ou collective. De plus, l'utilisation d'unités lexicales avec des genres qui ne se manifestent pas dans le langage courant est également notable. Nous l'illustrons de la manière suivante :

1. Il y a l'utilisation de l'ancienne forme du verbe aoriste, sans la particule « *ad* », dans les expressions idiomatiques kabyles. À titre d'exemple, l'expression kabyle suivante – « *Win ifuden, yeddu ar tala.* » (Dallet, 1982, p. 190), signifiant littéralement "celui qui a soif, qu'il aille à la fontaine", vient avec le sens figuré (Si vous voulez que vos affaires soient bien faites, faites-les vous-même), présente la forme verbale « *yeddu* » sans la particule « *ad* », alors que dans le langage courant, on utiliserait « *ad yeddu* ». Du même dans l'expression idiomatique – « *Ma tewteḍ deg ucewwaḍ d wudi, a deg-s teččeḍ !* » (Dallet, 1982, p. 116), Litt. "Si tu te moques de la soupe au lait avec du beurre, tu devras en manger !", au sens de (ce dont tu te moques pourrait bien t'arriver un jour).

2. Dans certaines expressions idiomatiques kabyles, on observe l'utilisation de variantes morphologiques de certaines unités lexicales, lesquelles n'ont aucune occurrence en dehors du contexte idiomatique. Il est à noter que ces variantes, en ce qui concerne leur genre, diffèrent de leur forme dans le langage non idiomatique, comme le démontrent les exemples suivants :

(1) – « *Eemmi, yefka tikerri ; yendem yerr-itt* »

(2) – « *Ur yesei n tuleḍ !* »

Les expressions (1) et (2) présentent un féminin avec ajout de monème discontinu du kabyle « *t—t* », respectivement, : « *tikerri* » féminin de « *ikerri* », forme qui n'est pas attestée en kabyle, son féminin est « *tixsi* », et « *tuleḍ* » féminin de « *ul* » qui n'a pas de féminin en kabyle. L'emploi de la forme de féminin, dans ces expressions, peut être associé au sens de la petitesse et/ou la péjoration.

En résumé, l'analyse des expressions idiomatiques kabyles révèle une richesse linguistique et une diversité de structures morphosyntaxiques. Ces expressions se caractérisent par des structures phrastiques simples, mais elles peuvent également adopter des formes plus complexes. Dans certaines, il y a une économie de certains de leurs

éléments ; d'où l'utilisation de la particule de comparaison « *am* » est courante, créant ainsi des structures phrastiques concises. De plus, l'omission d'éléments peut modifier significativement le sens de certaines expressions. Les valeurs sémantiques varient, même au sein d'expressions réduites et non réduites.

En outre, certaines expressions dépassent le cadre de la phrase et se manifestent sous des formes plus complètes et étendues, illustrant leur potentiel poétique. L'utilisation de l'aoriste archaïque et de variantes morphologiques ajoute une dimension culturelle à ces expressions idiomatiques. Dans l'ensemble, l'analyse approfondie de ces expressions met en lumière la complexité et la diversité de la langue kabyle, offrant un aperçu fascinant de sa structure morphosyntaxique et de son potentiel expressif.

6. La sémantique des expressions idiomatiques kabyles : un reflet de la culture

Selon Hagège (2012, p. 189) « [...] *toute langue est porteuse d'une philosophie du monde, d'un imaginaire et même d'utopies qui sont inscrites dans le tissu de sa grammaire, dans la structure de ses mots et l'organisation de ses phrases* ». Par conséquent, les expressions idiomatiques sont des entités faisant partie de lexique d'une langue, des lexies, chargées en teneurs, composantes culturelles, des contenus conventionnels... Elles sont le reflet d'une culture ; un support infailible et crédible d'un savoir vécu, une trace et une image d'une expérience, d'une sagesse populaire et d'une culture ancrée et transmise à travers le comportement langagier des individus. Elles sont la traduction de leur empreinte, leur réalité sociale et leur vision du monde vécu ou tel quel ils l'imaginent être. Elles sont « *présentées comme un trait culturel qui participe à l'identité des communautés linguistiques* » (Mejri, 2018a, p. 1), chargées d'une symbolique spécifique caractérisant la communauté linguistique qui s'en serve. Elles sont, dans la plupart des cas, sont le bon témoin de bel et bon usage de l'outil linguistique, un savoir de manier le verbe, en usant des images rhétoriques à travers un détournement du sens des unités lexicales, des parties ou des fragments de discours.

Les expressions idiomatiques kabyles peuvent invoquer, confirmer ou décrire un état antérieur ; d'une réalité sociale vécue, d'un territoire, des stéréotypes et des représentations fondés sur des expériences individuelles ou collectives, des croyances et des souvenirs anciens, etc., qui renvoient à des éléments extralinguistiques. Elles recourent au procédé de la métaphore et exploitent deux domaines, un domaine source, des éléments

extralinguistiques, comme les parties du corps humain, l'onomastique (des toponymes, des ethnonymes, des anthroponymes...), la faune, la flore, les couleurs, les chiffres, la cuisine et la gastronomie... pour aboutir à dénommer des concepts ou des choses qui renvoient au deuxième domaine dit cible ; émotions, désires, caractère moraux, comportement sociétal, les relations humaines, etc. (Kovecses, 2010 [2002], p. 18-28)

Cela, est valable même pour le cas du kabyle, où les expressions idiomatiques recourent à la métaphoricité, un détournement sémantique, en exploitant un domaine source et un domaine cible propre au kabyle et à la société amazighe dont elle fait partie. Ces deux domaines exploités correspondent aux constitutifs de la culture kabyle. Ceci, nous pouvons l'illustrer par ces quelques expressions idiomatiques kabyles suivantes :

« *Igerrez-as tazibba* » Litt. "Il lui a bien fait une cuirasse." et « *Igerrez-as akustim/ takrabaṭ* » Litt. "Il lui a bien fait un costume/ une cravate." Qu'ont le sens de (Il lui a réservé la punition qu'il méritait.). Ces deux expressions se rapportent à deux époques historiques, qui marquent deux tenues vestimentaires, un domaine source, et un vécu social différent ; la première note des guerres, tenue d'un soldat de guerre, une « cuirasse » (Dallet, 1982, p. 927), et la deuxième marque une vie aisée avec une amélioration et changement des conditions de la vie sociale, un costume avec une cravate qui sont associés généralement aux fêtes de mariages et événements heureux. Ce domaine source, tenue vestimentaire, c'est-à-dire « *tazibba, akustim, takrabaṭ* » "cuirasse, costume et cravate" sont associés à un concept ou un domaine cible est « la punition ». Nous notons, aussi, que ces expressions idiomatiques sont le propre produit de la culture kabyle. Elles n'existent que chez les amazighes (kabyles).

De même pour le cas de deux expressions idiomatiques kabyles « *Yexdem afernas* » Litt. "Il a fait un afernas" et « *Ieedda ufernas sya* » Litt. "Un afernas est passé par-là", (Il a semé la mort, la destruction et la désolation), sont profondément ancrées dans la culture kabyle et revêt une signification culturelle et historique considérable. Autrement dit, le domaine source de ces expressions est un fait historique qui se rattache au terme "*Afernas*" qui est étroitement lié à l'histoire du prince Firmus, fils de Nuval (Nubel), qui est né à Tizi n'Ath Aïcha, près de Thenia (Ménerville) en Kabylie. (Camps, 1998). La relation culturelle de ces expressions avec le sens de « Il a semé la mort et le désastre dans son passage », comme domaine cible de deux expressions, est directement liée à l'histoire de Firmus et à ses actes de rébellion et de destruction dans la région.

Firmus a acquis une notoriété sinistre en semant la mort et le désastre partout où il est passé. Son premier crime notoire a été l'assassinat de son propre frère pour s'emparer du trône. Par la suite, il a mené une série de campagnes dévastatrices, détruisant de nombreuses cités romaines dans la partie centrale de l'Algérie, allant de Chlef à Médéa, Bouira et jusqu'à la vallée de la Soumam. Lorsque les Romains voyaient un village ou une cité en ruines, ils attribuaient ces dégâts à Firmus, et c'est ainsi que l'expression « *Iedda ufernas sya* » Litt. "Farnas est passé par ici" a émergé pour signifier la mort, la destruction et la désolation laissées dans son sillage.

L'histoire de Firmus et de sa révolte est également un élément culturel essentiel de la mémoire collective kabyle, en particulier dans la région où il a opéré. Sa révolte a eu un impact significatif sur la région, avec des victoires rapides contre les forces romaines, la proclamation de Firmus en tant que roi, et la destruction de cités romaines.

Ainsi, les expressions "Yexdem afernas" et "Iedda ufernas sy-a" capturent la mémoire de Firmus en tant que figure historique et le lien avec la destruction qu'il a causée dans son sillage. C'est un exemple de la manière dont l'histoire et la culture locales sont intégrées dans les expressions idiomatiques kabyles pour transmettre des teneurs historiques.

Du même dans l'expression « *Yuḡal-asen d Eeṇter*. » littéralement « Il leur devenait un Antar ». Elle se dit d'une personne dure, autoritaire et appliquant de force pour atteindre ses objectifs en dépit d'autres ou de ses confrères. Il renvoie au domaine cible de « caractère dure, courageuse d'une personne ». Ce deuxième sens attribué au nom propre « *Eeṇter* »¹, domaine source, dans cette expression idiomatique kabyle n'a rien avoir avec l'acte de dénomination d'une personne (entité extralinguistique). C'est un sens qui est en relation avec Antar – ou Antara (en arabe : *Antara bin Shaddād al-'Absî* ?) – un poète arabe préislamique, fils de *Shaddād*, seigneur de la tribu des *Beni 'Abs*. Il aurait vécu de 525 à 615 apr. J.-C. Cette expression présente une variation en substituant le nom propre « *Eeṇter* » avec « *Fereun* »², « *Yuḡal d Fereun* » ((Il-devenir(P)-à eux "d " actualisateur Pharaon), littéralement « Il leur devenait un Pharaon ». Le même nom propre « Pharaon »

¹ Le nom « *Eeṇter* » vient de la langue arabe. C'est un nom donné pour un homme. Son sens est la mouche bleue, qui est une variété de mouche qui se nourrit de viande, de déchets et de carcasses en décomposition.

² Cette dénomination « *Fereun* », nous la trouvons, aussi, comme un toponyme, le village de « *Fereun* » à la wilaya de Béjaïa.

est utilisé dans une autre expression idiomatique kabyle, « *Tečča-iyi temda Ferεun* »¹ (Le lac de Pharaon ma mangé.) pour dire dans une situation très délicate. La dénomination de « *Ferεun* » en kabyle, est un nom d'un souverain tyran qui remonte à la civilisation égyptienne antique, largement décrite comme une personnalité connue par le mal et la violence envers son peuple, dans le Coran. Ces expressions idiomatiques kabyles font référence aux croyances ancrées dans la société kabyle.

Un autre domaine source est exploité de l'expression « *Ansi i s-kkiy i larebea d assawen* » (D'où je tente d'accéder à *Larebea*, il y a une montée.) qui a le sens non-compositionnel de « une personne difficile à convaincre, d'une chose ou une question difficile à aborder. », est le toponyme kabyle la région de *Larebea*. Cette expression est un centre qui regroupe une multitude d'informations ou de données linguistiques et extralinguistiques. Elle fait appel à un toponyme (un nom de lieu), la localité de « *Larebea* » par le biais d'une figure de style (une métonymie), pour exprimer le sens figuré, domaine cible « le caractère d'une personne difficile à convaincre ». C'est une vision du monde perçue par les locuteurs kabyles. De plus, cette expression offre des informations sur le relief de la localité en question « *Larebea* », un village montagnard, avec des terrains accidentés et montants, difficile d'y accéder. Elle a une relation avec un territoire ou une région kabyle « *larebea* ». Elle est utilisée par les kabyles qui sont proches de cette, ou qui ont une connaissance de relief de la région. Elle perd son idiomaticité dans les régions lointaines.

Parfois, une expression idiomatique se démarque par un territoire de vulgarisation très restrictif, peu de locuteurs font usage. Prenons l'exemple de l'expression « *Yettef-iyi fad deg Lğemea* » litt. "J'ai soif à *Ldjemâa* !" avec le sens de : (Chez son détenteur, il est impossible de manquer de quelque chose tout en l'ayant en abondance.). D'où, un locuteur kabyle habitant une région lointaine de la localité de *Ğemea n Ssariğ*², domaine soucre, ne peut faire un usage idiomatique de cette expression. Ceci met en évidence le degré d'attachement de chaque expression idiomatique à un territoire et à un groupe linguistique spécifique, et ce phénomène est observable même au sein du même système linguistique.

¹ Cette expression idiomatique kabyle est en relation un épisode historique de la civilisation égyptienne. Elle évoque la noyade de Pharaon dans les eaux, la mer rouge, lors de sa poursuite des Hébreux. C'est une histoire évoquée dans les textes sacrés, le Coran, la bible.

² C'est une région connue par abondance de sources d'eau. Personne ne peut être en cours d'eau dans cette localité.

"*Azemraq n wallen yuy azar si teryel*" litt. l'homme aux yeux bleus à une ogresse dans son ascendance » (Genevois, 1963, p. 9), on met en évidence une caractéristique particulière de l'homme aux yeux bleus en faisant référence à une ogresse présente dans son ascendance. Ici, la couleur bleue des yeux est utilisée comme un trait distinctif qui permet de relier l'individu à une origine ou à une lignée spécifique. Il convient de noter que les significations symboliques du bleu que j'ai mentionnées précédemment peuvent également s'appliquer ici, mais dans un contexte différent. Dans cette expression, la couleur bleue des yeux est utilisée pour établir une connexion généalogique avec une ogresse. L'emploi de cette couleur peut donc être interprété comme une caractéristique distinctive associée à une origine particulière ou à une descendance spécifique.

De même, dans l'expression "*Azemraq ur yis-s ttfaq*", litt. un homme aux yeux bleus est toujours prêt à vous berner » (Genevois, 1963, p. 9), le bleu est utilisé de manière négative, suggérant une connotation moins positive. L'expression en elle-même semble véhiculer une idée préconçue ou un stéréotype, impliquant que les personnes aux yeux bleus sont susceptibles d'être trompeuses ou malhonnêtes. Il s'agit d'une généralisation simpliste basée sur une caractéristique physique spécifique. La phrase suggère que l'apparence d'une personne avec les yeux bleus peut être trompeuse et qu'elle est prête à manipuler ou à duper les autres.

Enfin, l'expression kabyle : "*Neksa akken tiyetten !*" litt. Nous n'avons pas gardé des chèvres ensemble ! ou "*Eni akken i neksa tiyetten !*" employée pour remettre à sa place une personne trop familière. Elle peut être assimilée à l'expression française : "Nous n'avons pas gardé des cochons ensemble !" ou "Est-ce que nous avons gardé les cochons ensemble ?". Cette expression illustre un aspect culturel lié à l'agriculture kabyle, où les chèvres étaient gardées plutôt que les cochons. Cette substitution reflète le fait que les Kabyles ont renoncé à l'élevage de cochons suite à leur adoption de la religion musulmane. Cet élément culturel se manifeste à travers la substitution des cochons par les chèvres dans cette expression idiomatique kabyle.

Selon Klett (2013, p. 61); « *Aux yeux d'un étranger la suite de mots est souvent déraisonnable car elle ne permet pas de déceler le sens de l'expression rattaché souvent à une origine lointaine ou effacée. Comprendre une expression c'est reconnaître le contenu culturel qu'elle véhicule.* ». Nous pouvons dire que les expressions idiomatiques en générale, et kabyles, en particulier, sont des unités lexicales complexes avec un sens

codifié et conventionnel, conditionnée par la culture, domaine cible et source, et par la symbolique que les locuteurs associés au lexique de leur langue et à ses usages. Elles sont une véritable richesse culturelle et linguistique pour la communauté kabyle, transmettant des valeurs, des traditions et des expériences uniques à travers des expressions uniques et pittoresques.

7. Entre conservation et renouvellement des expressions idiomatiques kabyles.

Les expressions idiomatiques occupent une place particulière dans toute langue, et la langue kabyle ne fait pas exception à cette règle. Riches en significations culturelles et historiques, les expressions idiomatiques kabyles reflètent l'évolution linguistique ainsi que les interactions culturelles qui ont marqué cette langue amazighe. Dans ce qui suit, nous explorerons en profondeur le rôle essentiel des expressions idiomatiques kabyles en tant qu'éventail de formes linguistiques, englobant diverses origines allant du lexique kabyle commun aux emprunts des autres langues, tout en préservant des formes anciennes, des archaïsmes, plus au moins spécifiques au langage idiomatique.

7.1. Maintien des formes anciennes

Au sein de ces expressions, nous trouvons des unités lexicales qui ne sont plus couramment utilisés dans le langage contemporain, mais qui perdurent grâce à leur incorporation dans des expressions idiomatiques. Ces formes anciennes sont ainsi préservées et continuent d'exister dans la langue grâce à leur utilisation dans ces constructions idiomatiques.

Prenons, par exemple, en langue kabyle, l'unité lexicale "*tagatra*" qui n'a plus d'usage autonome en dehors de l'expression idiomatique "*Yeweta-as/ Yečča-as tagatra*", Litt. "Il lui a frappé/mangé *tagatrai*", avec le sens de « Il a profité jusqu'au bout ». Cette tournure, bien qu'obsolète dans un contexte normal, demeure vivante grâce à son incorporation dans cette expression figée.

De même, l'unité significative "*umri*" apparaît dans l'expression idiomatique "*Yewet urmi*" (Il a beaucoup tardé). L'utilisation de "*umri*" de cette manière spécifique est rare dans le langage courant, mais son inclusion dans l'expression idiomatique lui permet de subsister et d'être transmise de génération en génération.

Nous avons, aussi, l'unité lexicale "*ttmen*" présente dans l'expression "*Ur s-iruh ttmen*" (Il est indifférent). De nos jours, les kabyles n'utilisent pas couramment "*ttmen*" pour exprimer ou se référer à un concept, mais cette unité significative trouve refuge pour continuer d'être en usage dans cette expression idiomatique.

Un autre exemple est le lexème "*ilni*"¹ (sorgho noir), dans l'expression "*Yella emmi d yir emmi, yerna-as učču n yilni*", litt. " Mon oncle paternel est un mauvais oncle, mais aussi se nourri de sorgho noir.", (d'une personne est non seulement mauvaise et laide, mais aussi son comportement est empreint de malveillance.). Ce lexème est attesté, aussi, dans l'expression « *D tiyita n yilni* », Litt. « coups de fronde., au sens de coups dur, soudain » (Dallet, 1982, p. 444) et dans « *Bab n yilni* », pour dire : « un (berger) qui frappe de la fronde. » (Dallet, 1982, p. 457). Dallet, le souligne comme « *mot vieilli, mal connu* ».

Du même pour l'unité significative « *Iyucman* » qui est peut-être traduite par « épines », n'a pas d'usage en dehors de cette expression idiomatique – « *Yeğğa-t/Yesyim-it deg (y)iyucman.* », Litt. "Il l'a laissé/ fait s'asseoir dans les épines" qui vient avec le sens de « Il l'a laissé à mi-chemin. Il a dupé et moqué de lui ».

En fin, nous avons l'unité significative « *ħabura/ ħadura* », dans l'expression idiomatique kabyle « *Iseħraq/ yeemer ħabura* », Litt. "Il a rempli/ brûlé *ħabura*" pour décrire « une personne qui parle beaucoup avec une haute voix ».

En résumé, les expressions idiomatiques préservent des formes anciennes en déclin dans le langage courant. Les unités lexicales oubliées retrouvent vie et pertinence dans ces constructions figées. Le kabyle illustre bien ce phénomène avec des termes tels que "*tagatra*", "*umri*", "*ttmen*", "*ilni*", "*iyucman*", "*ħabura/ ħadura*", etc. Grâce à l'idiomaticité, ces unités significatives perdurent et sont transmis de génération en génération. Les expressions idiomatiques sont donc des gardiennes et un terrain fertile des formes anciennes ou des archaïsmes.

7.2. Influence des langues étrangères et nouvelles expressions idiomatiques

De plus, que les expressions idiomatiques jouent un rôle essentiel dans la conservation et l'évolution de la langue, en étant le refuge des formes anciennes, des archaïsmes, elles sont le terrain fertile des formes de renouvellement par emprunt. Elles

¹ L'unité significative « *ilni* » désignant « sorgho noire », présente un homonyme, qui fait partie du lexique du métier à tisser. C'est un terme dont le pluriel est « *ilnan* - schèmes parfaitement berbères - ne désigne les lisses qu'en Kabylie et paraît seul pouvoir les y désigner. » (Lefébure, 2010, p. 122).

témoignent de l'histoire et des échanges linguistiques, tout en offrant aux locuteurs des outils pour s'exprimer de manière imagée et nuancée nouvelles. Dans la langue kabyle, nous recensons plusieurs cas d'expressions idiomatiques qui relèvent des périodes historiques très proches, plus au moins faciles à situées grâce au lexique emprunté exploité.

Nous citons, à titre d'exemplification les expressions idiomatiques kabyles suivantes :

- (1) – « *Yečča abaskiɖ*. » litt. "Il a mangé un baskets" (Il est en colère, furieux...)
- (2) – « *Teğga-t tmacint / lltra*. » litt. "Il est lassé par le train" (Il est en retards)
- (3) – « *Yeyal yer libuɖ*. » litt. "Il a retourné vers les bottes " (Il est en faillite. / Retourner à la case de départ.)
- (4) – « *D trisiti*. » litt. "C'est de l'électricité." (Il est très actif, hyperactif.)
- (5) – « *Yečča akeɣbir*. » litt. "Il a mangé un calvaire." (Il a très enduré.)
- (6) – « *Ihemmel takaskiɖ*. » litt. "Il aime la casquette." (Il aime les gens de la casquette.)
- (7) – « *Yečča-t Fox*. » litt. " Il est mangé par Fox." (Il est foutu, en grande perte...)
- (8) – « *Yečča alibuɖ*. » litt. "Il a mangé une botte" (Il est en colère, furieux...)
- (9) – « *Yehseb iman-is d ssabun n 12*. » litt. "Il a considéré soi-même comme du savon de 12" (Il se donne de l'importance et de valeurs plus qu'il mérite.)
- (10) – « *Yemyleb abugatun*. » litt. "Il a vaincu un avocat." (Il est bavard)
- (11) – « *Tilifun gar-aney*. » litt. "le téléphone est entre-nous" (S'il y a quelque chose à dire on se téléphone, on s'appelle)
- (12) – « *Tečča-t faffa*. » litt. " La France l'a mangé." (Il est tjrs en France. Il a fait un aller sans retour chez ses aïeux).
- (13) – « *Tamurt, yeččan kayan*. » litt. "Le pays qui a mangé la Guyane" (On demande tjrs de plus. On n'est jamais satisfait. Le pays où on perd toutes ses économies sans aucun bénéfice.)
- (14) – « *Ibeddel Ifista*. » litt. "Il a changé de veste" (Il a changé d'idées, de camp...)
- (15) – « *Ibeddel abalɥu(n)* » litt. "Il a changé de paletot" (Il a changé d'idées, de camp...)
- (16) – « *Igerrez-as akustim/ takrabaɖ* » Litt. " Litt. "Il lui a bien fait un costume/ une cravate." (Il lui a réservé la punition qu'il méritait.).
- (17) – « *Ad k-ielleq lamiday !* »¹, Litt. "Il t'ornera sur le cou de l'or/ un médaillon en or !". (Tout ce que tu fais est pour rien, il te ne primera pas.)
- (18) – « *Wwet ufus-is yef tabla* », Litt. "Frappe ta main sur la table" (Affirme toi, dit ce que tu pense sans hésitation ou crainte).

¹ Cette expression présente des variations sont : « *Ad k-ielleq cciea n ddheb !* », « *Ad k-ielleq cciea !* », « *Ad k-ielleq ddheb !* », traduites littéralement comme suit : "Il t'ornera sur le cou de l'or/ un médaillon en or !".

(20) – « *D aqerru n tmacint*. » Litt. "Locomotive de train", (dite de quelque chose ou quelqu'un de très important, essentiel, ou central dans un contexte donné. Une locomotive de train est la partie principale et motrice d'un train, responsable de son mouvement.)

(21) – « *Yeffey-as-d taytay*. » Litt. "Il lui a sorti taille à taille", (Il lui a exprimé franchement ses critiques. « Dire ses quatre vérités à quelqu'un ».)

Cette première série d'expressions idiomatiques kabyles exploitent des domaines sources et des unités lexicales empruntées à la langue française. Elles sont apparues dès l'arrivée des Français et l'influence de la langue et de la culture occidentale ou européenne dans la région. Ces expressions constituent de nouvelles formes idiomatiques par rapport à la série suivante, qui utilise des unités lexicales empruntées à des systèmes linguistiques qui ont interagi avec le kabyle depuis longtemps, tels que le turc et l'arabe dialectal.

(21) – « *Yeğğa-t lbabur*. » litt. " Il est lassé par le bâbord." (Il est en retards.)

(22) – « *Yettef-d lbabur*. » litt. " Il a attrapé le bâbord." (Il ne peut rien faire.)

(23) – « *Yečča-t bibiṭ*. » litt. " Il est mangé par le bibiṭ." (Il est foutu, en grande perte...)

(24) – « *Yečča-t bubil*. » litt. " Il est mangé par le chien" (Il est foutu, en grande perte...)

Ces exemples montrent comment la langue kabyle a entré en échanges culturels et linguistiques, incorporant des emprunts pour créer de nouvelles expressions idiomatiques. Elles reflètent également la capacité de la langue à se renouveler en utilisant des éléments de la vie quotidienne pour exprimer des idées et des émotions d'une manière originale et imagée.

7.3. Les expressions idiomatiques kabyles qui exploitent le lexique commun

Nous mettons en lumière un autre aspect fondamental des expressions idiomatiques kabyles : celles qui tirent leur origine du lexique kabyle commun, reflétant ainsi l'usage quotidien et les réalités de la vie kabyle. Ces expressions, bien qu'étant construites à partir du lexique courant, possèdent des significations figurées qui éclairent la riche culture et mentalité du peuple kabyle.

Ce type d'expressions constitue la grande majorité de notre corpus. Elles puisent leur essence dans des domaines sources très variés, offrant une palette colorée de métaphores et de comparaisons propres à la culture kabyle. Parmi ces domaines figurent le corps humain ou des parties du corps, le lexique de la faune ou des animaux, le lexique de la flore, les couleurs, l'onomastique, des noms de personnages historiques ou mythiques

peuvent être utilisés pour évoquer des qualités spécifiques ; les chiffres, qui servent souvent à exprimer des quantités ou des intensités, l'activité humaine, des expressions sont forgées à partir de métiers traditionnels ou de pratiques culturelles, enfin, la gastronomie kabyle, où la richesse des plats et des ingrédients permet d'exprimer des nuances gustatives et symboliques. Pour atteindre plusieurs domaines cibles ou sens idiomatiques. Nous citons : les émotions, les comportements spécifiques, des traits de caractère ou des situations particulières, la beauté et la laideur, la force et la fragilité...

Ces expressions idiomatiques, ancrées dans le langage de tous les jours, jouent un rôle central dans la communication et la transmission de la culture kabyle de génération en génération. Elles reflètent les valeurs, les croyances et l'identité de cette société millénaire et témoignent de sa créativité linguistique sans pareille.

En résumé, les expressions idiomatiques kabyles sont un véritable trésor linguistique qui reflète l'histoire et l'évolution de cette langue fascinante. Elles servent de refuge où des éléments anciens, des archaïsmes. Elles représentent un pont entre le passé et le présent, préservant des mots et des tournures qui ne sont plus couramment utilisés dans le langage contemporain, mais qui continuent d'exister grâce à leur incorporation dans le langage idiomatique. En même temps, elles sont un terrain fertile pour l'introduction de formes de renouvellement par emprunt, intégrant des éléments d'autres cultures, de nouveaux domaines sources, et se mêlent pour créer de nouvelles expressions idiomatiques kabyles.

8. Les expressions idiomatiques kabyle et notion de figement¹

Dans le domaine de kabyle, Ait Amara (2022), dans sa thèse de doctorat, s'est penché sur la question de figement lexical en kabyle. Son étude a examiné un corpus de séquences figées, analysant leur degré de figement à travers divers tests linguistiques. Il a proposé un continuum de figement, s'étendant des séquences totalement libres aux séquences fortement figées. Les manipulations formelles, telles que la substitution, la conjugaison, le passif, la pronominalisation, et d'autres, ont été utilisées pour évaluer le degré de figement de chaque séquence.

Les conclusions majeures de la recherche d'Ait Amara (2022) ont révélé que les séquences kabyles peuvent être classées selon leur degré de figement, avec des variations

¹ Nous tarderons sur le figement et la question d'applicabilité de ses critères dans le domaine des expressions kabyles dans le chapitre suivant.

de perméabilité aux manipulations linguistiques. Les séquences fortement figées bloquent davantage de transformations, tandis que les moins figées sont plus flexibles. Des tests spécifiques, comme le dédoublement sémantique et la passivation, ont révélé des nuances dans le comportement des séquences en fonction du degré de figement.

En somme, ces travaux soulignent l'importance du figement lexical dans la structure des langues naturelles, offrant une perspective approfondie sur la manière dont les unités lexicales évoluent, se figent, et influent sur la manipulation linguistique au sein d'une langue spécifique, en l'occurrence, le kabyle.

9. Les expressions idiomatiques kabyles sont une sorte de dénomination (phrastique)

Les expressions idiomatiques sont des expressions qui se présentent forme poly-lexicale qui correspondent à des phrases complètes. Elles sont en quelques sortes des formes de dénominations. Autrement dit, elles sont des signes qu'ont la capacité « à réaliser une référence globale dans un discours » (Gledhill et Frath, 2007, p. 64). Lorsque nous parlons de dénomination, nous faisons référence à « la relation que l'on peut établir entre une expression (une forme portable, que ce soit un mot ou un texte entier) et une catégorie (un objet sémiotique ou un signe complexe) », c'est-à-dire elles fonctionnent et ont les caractéristiques du nom.

Selon Gledhill et Frath (2007, p. 87), les expressions idiomatiques sont une forme d'« expression (du point de vue lexicologique) ou une dénomination (du point de vue sémiotique) est une entité lexicale qui désigne une classe ouverte d'objets, et cette capacité à référer ne dépend pas de ses composants, qui peuvent avoir été oubliés ».

Dans la même perspective, Perrin (2012, p. 283), considère que les expressions idiomatiques sont comme :

[...] des dénominations, c'est-à-dire à des unités de nature lexicale, mais en cours de formation diachronique, dont la nature lexicale est encore inachevée, phagocytée par certaines propriétés habituellement étrangères aux faits lexicaux. L'interprétation des expressions idiomatiques ne repose pas sur une dénomination ressentie comme purement arbitraire, mais sur une dénomination analysable par les sujets parlants comme émanant diachroniquement de l'emploi d'une forme plus ou moins homonyme, pourvue d'une signification compositionnelle et généralement figurale.

Autrement dit, les expressions idiomatiques, bien que souvent perçues comme ayant un sens arbitraire, ont en réalité une origine qui remonte à des formes linguistiques

antérieures, dont la signification était généralement figurative mais analysable. Ces expressions évoluent au fil du temps, phagocytées par des propriétés inhabituelles, et leur interprétation repose sur une compréhension de leur histoire diachronique, émanant de l'usage de formes linguistiques similaires avec une signification compositionnelle. Leur dénomination est le fruit d'un long processus diachronique de codification et de lexicalisation d'une image métaphorique. Ainsi, contrairement aux signes linguistiques purement arbitraire, leur compréhension repose sur une dénomination qui peut être analysée par les locuteurs en considérant leur évolution historique et leur structure sous-jacente.

Kleiber (2010, p. 139) souligne que les expressions idiomatiques sont dotées de « *deux sens, un sens compositionnel ou littéral, qui n'est pas le leur, et un sens qui est le leur, qui s'avère non compositionnel et qui donc est dit opaque ou figé, sens lexicalisé ou conventionnel, qui doit être appris comme étant le sens de la dénomination idiomatique [...]* ». De ce point de vue, il souligne l'importance de la mémorisation et de l'apprentissage du sens lexicalisé ou conventionnel des expressions idiomatiques, qui ne peut pas être déduit simplement en analysant les unités significatives individuellement. Cela, procure aux expressions idiomatiques la propriété de la dénomination. Cette dernière, se manifeste par ses quatre caractères : 1. faire référence à un élément extralinguistique X, 2. la stabilité et fixité formelle, 3. la relation « expression idiomatique – référent – concept » serait mémorisée et codée, et 4. et le fait que les expressions idiomatiques, recourent à un mode référenciation caractérisé par un processus indirect, où le signe linguistique est lié à un concept rassembleur d'occurrences permettant de définir un ensemble potentiel de référents extralinguistiques conformes à ce concept. (Michaux, 1999)

Comme l'a souligné Le Petit (2008), les caractéristiques sémiotiques majeures de la relation de dénomination peuvent se résumer en un seul critère nodal, à savoir la fixation stable et récurrente d'une relation entre une séquence linguistique et une contrepartie référentielle. Cette perspective rejoint celle de Kleiber, qui avait déjà avancé que :

[...] toute unité codée, c'est-à-dire toute unité associée mémoriellement à un référent, nom propre, item lexical (ou mot lexical) et lexie complexe, peut être considérée comme un nom-name. Les verbes, adjectifs et adverbes sont en effet, tout comme les substantifs, des signes codés et dans ce sens donc des dénominations. (Kleiber, 1984, p. 82)

Prenons à titre d'exemples les expressions idiomatiques kabyles suivantes :

1– « *Yerra adrar d luḍa* », Litt. Il a rendu la plaine comme une montagne, (Faire simplifier, dénigrer l'ampleur d'une tâche difficile.)

2– « *Ur yettbeddil ara mejjir aẓar* », Litt. La mauve ne change pas de racine. (Qui n'est pas de bonne race, ne peut le devenir.)

3– « *Ur yttxalaf ara mejjir aẓar* », Litt. la mauve n'est pas différente de sa racine (les enfants tiennent toujours des leurs parents ; péj.)

4– « *Iyunfa mejjir seksu* », Litt. La mauve a du dégoût pour le couscous. (Se dit d'une personne qui a du dégoût envers une autre personne meilleure qu'elle.)

5– « *Ḕeddan (y)iḍarren-is.* », Litt. Ses pieds sont passés, (Il est mort).

Toutes ces expressions kabyles se réfèrent ou correspondent à une dénomination qui se rapproche de près de celle que présentent les unités significatives simple. Elles présentent une fixité et une stabilité formelle. Elles font intervenir deux sens ; littéral ou compositionnel et un sens conventionnel équivalent d'un concept qui dénomme respectivement ; « le fait de dénigrer une tâche difficile », « d'être d'une bonne race », « de ressembler à ses parents », « d'avoir de dégoût », « de corriger un comportement » et « le fait de mourir ». Ceci dit qu'elles sont apprises, mémorisées et ajoutées au dictionnaire mental par les locuteurs kabyles comme si elles sont de simples unités significatives.

D'après Perrin (2004), les expressions idiomatiques reposent principalement sur des dénominations établies, c'est-à-dire codifiées et mémorisées. Il note que, indépendamment du niveau de lexicalisation atteint, ces dénominations conservent une composante compositionnelle et figurative. Selon lui, cette dimension influence systématiquement l'interprétation des expressions idiomatiques, en contribuant soit à enrichir, soit à complexifier le sens transmis par le locuteur. En d'autres termes, bien que les expressions idiomatiques aient des significations figées et mémorisées, elles ont souvent une origine dans des formes linguistiques antérieures qui étaient plus compositionnelles et figuratives. Cette origine peut persister dans l'interprétation des expressions idiomatiques, ce qui signifie que les locuteurs peuvent parfois interpréter ces expressions d'une manière qui reflète leur sens d'origine, même si elles sont devenues des unités figées, une forme de dénomination.

Cette dualité entre la signification conventionnelle et l'origine figurative peut enrichir la communication en permettant aux locuteurs de jouer avec des niveaux de sens multiples, d'ajouter de la nuance ou de l'humour à leur discours. Cependant, cela peut aussi parfois causer des malentendus ou des interprétations erronées, car les locuteurs peuvent

confondre la signification conventionnelle avec une interprétation plus littérale ou compositionnelle.

Ainsi, cette dimension compositionnelle et figurale dans les expressions idiomatiques ajoute une couche de complexité à leur compréhension et à leur utilisation, ce qui peut avoir des effets positifs ou négatifs sur la communication, en fonction du contexte et de la manière dont elles sont interprétées.

Prenons l'exemple de l'expression idiomatique « *Yezzif yiles-is* » où le sens littéral, "Sa langue est longue," semble plausible, peut entraîner le locuteur dans une fausse interprétation. Cela signifie que la forme dénominateur de cette expression peut être affectée par cette ambiguïté, voire une confusion de sa signification sémantique conventionnelle, plus complexe, ce qui peut empêcher le locuteur de saisir son sens conventionnel, à savoir qu'il est très bavard, qu'il s'immisce dans des affaires qui ne le concernent pas, et qu'il a tendance à critiquer les autres.

En somme, les expressions idiomatiques kabyles s'apparentent à des dénominations linguistiques, réunissant les caractéristiques essentielles de la dénomination : elles font référence à un élément extralinguistique, possèdent une stabilité formelle, une relation entre expression idiomatique, référent et concept mémorisée, et utilisent un processus indirect de référenciation. Ces expressions sont mémorisées et ajoutées au répertoire lexical des locuteurs, participant ainsi à la complexité et à la subtilité de la langue kabyle. Elles sont dotées d'une dualité sémantique, sens littéral et sens figuré, qui enrichit la communication en permettant une interprétation à plusieurs niveaux, tout en pouvant engendrer des ambiguïtés dans la communication, soulignant ainsi la complexité de leur caractéristique dénominateur.

Au-delà de leurs caractéristiques dénominatives et de leur complexité sémantique, les expressions idiomatiques kabyles sont étroitement liées à la notion de la phrase autonome. Dans la section suivante, nous approfondirons leur autonomie, qu'elle soit d'ordre syntaxique, sémantique ou référentiel. Cette caractéristique linguistique essentielle joue un rôle déterminant pour les distinguer des autres formes d'expressions similaires, en particulier des proverbes.

10. Les expressions idiomatiques kabyles et la notion de la phrase autonome

Comme, nous l'avons dit précédemment, les expressions idiomatiques kabyles sont rattachées à des contextes et des situations discursives qui les caractérisent, dont sont issues. Et leur sens globale est souvent est dit non-compositionnel ou idiomatique. De ce fait, leur caractéristique relative à la notion d'une phrase autonome, n'est-elle pas affectée ? Est-elle la clé de les faire apparaître pour se distinguer comme une catégorie et une classe apparente des autres formes proches ?

Comme l'indique Anscombe et *al.* (2016, p. 9), une forme linguistique (qu'il s'agisse d'une unité significative, d'une partie du discours ou d'une unité phraséologique) est considérée comme autonome si elle n'est pas spécifiquement liée à un contexte discursif particulier. Ainsi, elle peut être déplacée librement, tout en respectant certaines contraintes syntaxiques et sémantiques générales. De même, les phrases autonomes sont définies comme des unités phrastiques qui, d'une part, sont syntaxiquement indépendantes de leur contexte (autonomie syntaxique) et, d'autre part, peuvent être comprises sans recourir à ce contexte (autonomie sémantique).

Selon Oddo (2016, p. 119):

[...] la question de l'autonomie, est centrale pour l'étude de l'ensemble des phrasèmes car elle constitue une propriété permettant d'en distinguer différents types. Il n'est ainsi pas rare de constater que le concept d'autonomie sert de pivot aux comparaisons : énoncés sentencieux génériques versus énoncés situationnels ; proverbes versus locutions figées ; locutions figées versus routines formulaires, entre autres.

De cela, nous pouvons comprendre que la propriété de la phrase autonome est la clé qui peut aider à distinguer les expressions idiomatiques, en générale, dans toutes les langues naturelles, comme un type d'unités complexes apparentes des autres formes figées avoisinantes. C'est-à-dire, elles se comportent d'une manière différente, vis-à-vis la notion d'autonomie, par rapport aux autres unités phraséologiques adjacentes.

Selon Rastier (1997, p. 308) ; « *Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe n'ont pas d'autonomie contextuelle, si bien que le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie, mais non à ses composants.* ». Car, l'interprétation idiomatique renvoie au sens global, non au sens de chaque élément constituant de l'expression idiomatique. Ils ne sont pas autonomes au niveau de leurs référence sémantiques. Ils dépendent de sens non-compositionnel de l'ensemble de l'expression.

Pour Oddo (2016), les expressions idiomatiques (situationnelles) se caractérisent par leur dépendance référentielle, nécessitant un contexte discursif spécifique pour être

comprises. Elles ne sont pas autonomes sur le plan de la signification, reposant sur des situations particulières pour devenir intelligibles. Tandis que, sur le plan syntaxique, ces énoncés peuvent paraître autonomes, présentant une structure morphosyntaxique cohérente. Elles incarnent une forme d'autonomie structurelle tout en demeurant sémantiquement dépendants du contexte, ce qui les différencie des proverbes ayant une portée plus universelle et indépendante de la situation spécifique.

Maintenant, examinant ceci dans le cadre de la langue kabyle, en explorant certains exemples en contexte écrit.

- (1) *Zik-nni asmi terwa tmurt, ulac takerda, yal yiwen s tqetṭiḍt-is. Yečča lmal, yefreh bab-is. Tusa-d tallit i-deg telluz teswiṭ, uyalen kksen-ay aksum. Cwiṭ-nni i d-ttawin xedment i teccuyt i wakken kan ad yiziḍ useqqi. Mi yewwa ad t-bḍun gar-asen agad isewwayen.* (Hemmar, 2015)

Litt. "Jadis, quand le pays était rassasié, il n'y avait pas de vol. Chacun avait son morceau de viande. Le bétail se nourrissait, le maître était heureux. Était venue l'époque où la faim s'est installée. On nous a privés de viande. Les quelques miettes qu'ils rapportaient, ils les ajoutaient à la marmite pour que la sauce ait bon goût. Une fois que le bouillon était cuit, ils le partageaient entre ceux qui l'avaient préparé." [Notre traduction]

- (2) – *Ihi tura, ayen i d-ggān deg-i bab-k d dadḍa-k, keč kemmel-it. Yif-it meqqar lmer tenfiḍ ula d keč ; tikli-ya i d-tewwid ur iyi-teččur ara tit. Limer i trebheḍ yili ad tqed aqerru i iman-ik.* (Mezdaḍ, 2006, p. 7)

Litt. "– Alors, maintenant, les choses qu'ont laissées en-soi ton père et ton oncle, toi continu leur œuvre. C'est mieux si tu t'es exilé toi aussi ; la démarche que tu as empruntée ne m'a pas rempli l'œil. Si tu avais gagné, tu aurais fait une tête à toi-même." [Notre traduction]

- (3) *Yesea yiwen mmi-s Tariq, yewwi-t yeyra taṣravt d dḍin, yeqfez, yezwer, maca akken kan meqqar yeffey-as afus, yeqqar yer yirumyen s tuffra n vava-s. Di tazwara, yella yeqqar di tememert, syin yenjer avrid i yiman-is s tuffra, yeqqar tafransist mebla ma slan. Dya tveddel akk tikli-ines, tusa-d temgarad yef tin n lejḍud-is. Asmi meqqar yeffey-d d aselmad deg uṣervaz amenzu, yuyal yuli d amaswad di tutlayt n tefranist.* (Alik, 2021, p. 75)

Litt. Il a un fils, son nom est Tarik. Il l'a conduit à étudier l'arabe et la religion. Habile et dégourdi, mais quand il a grandi, il est sorti de sa main (de son père). Il a étudié le français en cachette. Au début, il a étudié à la mosquée, puis il a tracé son propre chemin en secret. Il a appris le français sans qu'ils ne s'en aperçoivent. À cause de cela, son comportement a changé, allant à l'encontre de sa lignée. Quand il a grandi, il est devenu instituteur en primaire, puis inspecteur de langue française. [Notre traduction]

Dans ces trois passages nous avons, successivement :

Tout d'abord, dans le passage 1 nous avons : l'expression (1) – « *terwa tmurt* », Litt. "le pays était rassasié », et l'expression (2) – « *Yečča lmal, yefreh bab-is* », Litt. "Le bétail se nourrissait, le maître était heureux.", ces expressions évoquent une situation, une

période de prospérité et bien être. Tandis que, l'expression (3) – « *telluz teswiɛt* », Litt. "l'époque où la faim s'est installée" vient avec le sens de période de difficulté.

Ensuite, dans le passage 2, nous notons l'expression (4) – « *tikli-ya i d-tewwiɖ ur iyi-teččur ara tiɖ*. », Litt. "la démarche que tu as empruntée ne m'a pas rempli l'œil." et (5) – « *yili ad tgeɖ aqerru i iman-ik* », Litt. " tu aurais fait une tête à toi-même". Ces expressions expriment l'insatisfaction et l'espoir d'amélioration.

Finalement, dans le passage 3, nous avons l'expression (6) – « *yeffey-as afus* », Litt. "il est sorti de sa main (de son père)." et (7) – « *yenjeɣ avrid i yiman-is* », Litt. " il a tracé son propre chemin". Elles sont la connotation de l'indépendance (de l'enfant) et de réussite individuelle.

Toutes expressions sont des formes qui relèvent de l'idiomaticité kabyle. Elles se distinguent par leur autonomie phrastique. Elles sont, sur le plan syntaxique, encapsulées dans des phrases autonomes qui fonctionnent indépendamment de leur environnement immédiat. Cependant, sur le plan référentiel et sémantique, elles maintiennent une certaine dépendance référentielle et sémantique par rapport au contexte, à l'exception de l'expression (2), qui est un proverbe et n'a pas besoin de contexte pour être comprise.

En résumé, l'analyse des expressions idiomatiques kabyles révèle leur complexité dans leur rapport à l'autonomie de la phrase. Ces expressions, enracinées dans des contextes spécifiques et des situations discursives, possèdent souvent un sens global non compositionnel. Bien qu'elles fonctionnent comme des phrases autonomes sur le plan syntaxique, elles demeurent dépendantes sur le plan référentiel et sémantique vis-à-vis du contexte.

La notion d'autonomie revêt une importance cruciale pour distinguer les expressions idiomatiques des autres formes figées ou proverbiales. Les expressions idiomatiques kabyles requièrent un contexte particulier pour leur compréhension, tandis les proverbes, sont universellement accessibles, autonomes sur tous les plans.

11. Les expressions idiomatiques et la question d'une référence à un auteur premier

La notion d'auteur-premier (ou "auteur-originel") fait référence à la personne ou à l'entité à qui est attribuée la création initiale d'une œuvre littéraire, artistique ou linguistique. Il s'agit de l'auteur ou du créateur original qui a conçu, formulé ou initié

l'œuvre. Cependant, dans le contexte des expressions idiomatiques kabyles et de nombreuses expressions populaires, l'auteur-premier est souvent inconnu ou anonyme. Cela signifie que ces expressions ne peuvent pas être directement attribuées à un individu ou à un auteur spécifique, car elles ont évolué de manière organique au sein de la communauté et ont été transmises de génération en génération. Par conséquent, la notion d'auteur-premier dans ce contexte diffère de la notion d'auteur telle qu'elle est traditionnellement comprise dans la littérature ou la création artistique, où un individu est généralement reconnu comme l'auteur de l'œuvre.

Les expressions idiomatiques et les proverbes partagent le caractère d'être des formes de discours dont l'auteur demeure inconnu. Ils ne sont pas directement attribuables à un auteur précis, en d'autres termes, leur origine est anonyme. Autrefois, il était possible de leur attribuer un auteur bien défini, mais au fil du temps et grâce à leur utilisation constante, ils ont perdu leur lien avec leur créateur initial, évoluant ainsi vers une autorité collective. Ces énoncés forment une énonciation collective que tout locuteur peut adopter et répéter, car ils sont le résultat d'une mémoire inter-discursive transmise à travers des générations d'anonymes. De plus, ce sont des expressions ou des phrases qui sont souvent entendues, déjà prononcées, et qui sont peu ou pas attribuées, relevant ainsi d'un patrimoine culturel commun.

Sur ce point Anscombe (1994, p. 100), propose d'attribuer le *On-énoncé* à ces formes d'expressions. Plus précisément pour le cas des proverbes, il tend à :

[...] donner une consistance linguistique à l'idée que l'auteur d'un proverbe est quelque chose comme une conscience linguistique collective. [...] celui qui énonce un proverbe, s'il est bien le locuteur du proverbe, n'est pas l'auteur de ce proverbe ; en termes polyphoniques, il n'est pas l'énonciateur du principe qui lui est attaché. C'est lui en revanche qui endosse la responsabilité de déclarer ce principe applicable *hic et nunc*. (Anscombe, 1994, p. 100),

Les expressions idiomatiques et les proverbes présentent les mêmes caractéristiques en ce qui concerne leur auteur-premier. Elles sont le fruit de la collectivité. Chaque locuteur, lorsqu'il utilise ces formes de discours comme expression-citation, en est l'énonciateur et non l'auteur.

Du même, Laurent Perrin suggère que les formes sentencieuses ne sont pas le résultat de la créativité ou de l'invention d'un auteur individuel. Au lieu de cela, ils sont le produit de la sagesse collective d'une communauté ou d'une culture donnée. L'autorité des

proverbes ne découle pas de la renommée d'un auteur spécifique, mais de leur ancienneté et de leur partage au sein de la société. Ils sont souvent transmis de génération en génération, ce qui les rend anciens et témoins de l'expérience collective d'une communauté.

Énoncer une expression idiomatique revient à faire résonner la voix collective ancestrale. Cela signifie que lorsqu'un locuteur cite une expression idiomatique, il invoque la vision et la tradition d'une communauté entière. L'expression devient ainsi un moyen de rappeler le savoir de manier le verbe, en donnant de la coloration au discours, un savoir partagé par cette communauté.

12. Les expressions idiomatiques kabyles et leur catégorisation

Dans ce cas nous entendons par la catégorisation, les changements affectant les statuts des expressions pour gagner le stade d'une expression idiomatique. Ce passage d'expression libre vers l'expression idiomatique, est le phénomène le plus général. Il est un passage vers le statut de l'idiomaticité ou d'expression idiomatique qui est le stade ultime d'un long et lent processus de changement, en diachronie, avec le temps, au niveau formel ; marqué par une fixation des unités significatives au sien de l'expression qui été, autre fois, dite libre. Elle est affectée par un changement au niveau sémantique, en allant d'un sens littéral et compositionnel en faveur d'un sens non-compositionnel détourné avec l'usage d'une figure de style, le plus souvent une métaphore. Ce passage de stade d'une expression libre au niveau de l'expression idiomatique lui octroie un statut ou une valeur d'une métaphore banale, morte, éteinte, vulgaire...

Searle (1982) aborde le concept de « métaphores mortes ». Il suggère que ces expressions ont survécu à l'épreuve du temps précisément en raison de leur usage répété. Bien que cette utilisation fréquente ait diminué leur force métaphorique initiale, elle démontre également leur capacité à combler un vide sémantique spécifique. Ces métaphores persistent donc grâce à leur fréquence d'utilisation, leur facilité de compréhension, et leur aptitude à répondre aux besoins communicatifs tout en apportant une touche d'élégance au discours.

Il poursuit en expliquant le processus de banalisation des métaphores. Il décrit comment une expression métaphorique peut évoluer pour devenir une expression littérale. Au fil du temps, le sens original de la phrase s'estompe, laissant place à une nouvelle signification littérale qui correspond à ce qui était auparavant perçu comme le sens

métaphorique. Ce phénomène illustre une transformation graduelle de l'expression, passant d'un usage figuré à un usage littéral.

De cela, l'expression libre devient un idiome, sauf si ses unités significatives constituantes se vident de leurs sens en faveur d'un sens non-compositionnel (produit d'une métaphore banale ou morte) qui voile son sens compositionnel, dénotatif de départ, s'actualisant dans une situation discursive bien déterminée et marquant son dépendance référentielle et sémantique.

Mais ceci, n'est pas toujours le cas pour la formation de toutes les expressions idiomatiques, car elles peuvent étre former à partir d'autres expressions dites avoisinantes, les phrases proverbiales, par certains processus linguistiques, comme la troncation et le défigement. À ce propos, Tamba (2011, cité dans Oddo, 2016, p. 128), confirme qu'« *il arrive d'ailleurs que des composants proverbiaux soient recyclés sous forme d'idiomes* » (p. 118).

D'où, nous avons des chevauchements catégoriaux ; une expression libre acquière un statut d'expression idiomatique et avec le temps peut passer à un stade plus ultime l'expression proverbiale et voir le processus contraire ; une expression proverbiale devient une expression idiomatique.

En guise de clore ce chapitre, nous pouvons dire que l'analyse des expressions idiomatiques kabyles met en évidence leur caractère intrinsèquement lié à la langue et à la culture kabyle. Bien que ces expressions partagent certaines caractéristiques et présentent des nuances qui les rendent uniques. La distinction entre ce type d'expressions et les locutions est essentielle pour comprendre leur spécificité. Les premières sont des combinaisons d'unités lexicales figées sous forme phrastiques, caractérisées par des sens non compositionnels, tandis que les locutions sont des groupes de mots à une syntaxe particulière, correspondant à ce qui est attaché plus au côté grammatical. Elles ne constituent en aucun cas des phrases complètes. D'où elles sont catégorisées en suivant des catégories grammaticales qui les constituées ; nominale, verbale, adjectivale, prépositive, etc.

Les expressions idiomatiques sont liées à l'idiomaticité, un phénomène complexe qui se manifeste sous les deux aspects : intralinguistique et interlinguistique. Elles résultent du processus de figement, une propriété universelle des langues naturelles. Elles répondent à des critères spécifiques tels que la polylexicalité, l'opacité sémantique, la non-

compositionnalité du sens, la gradualité et la portée du figement, la non-insertion et la mémorisation. Ces critères sont essentiels pour évaluer le degré de figement et analyser la typologie syntaxique de ces expressions.

Une autre distinction notable s'opère entre les proverbes et les expressions idiomatiques. Les premiers se caractérisent par leur nature de on-énoncés généraux et rythmiques, visant à transmettre une morale. En revanche, les expressions idiomatiques sont des on-énoncés situationnels non génériques, pouvant présenter des schémas rythmiques sans lien direct avec leur signification.

Elles sont des phrases autonomes sur le plan syntaxique, bien qu'elles restent dépendantes du contexte sur le plan référentiel et sémantique. Cette notion d'autonomie est cruciale pour les distinguer des autres formes figées ou proverbiales.

L'analyse de la morphosyntaxe des expressions idiomatiques kabyles met en lumière une diversité structurale. Certaines d'entre elles adoptent des structures simples, tandis que d'autres, parfois dépourvues de statut phrastique, présentent des ellipses qui n'affectent pas leur signification. Dans certains cas, leurs structures vont au-delà de la phrase, impliquant davantage d'interactions et correspondant à des échanges plus riches. De plus, l'utilisation de l'aoriste archaïque ou de variantes morphologiques confère une dimension intrinsèque aux expressions idiomatiques kabyles.

Du point de vue fonctionnel, ces expressions agissent comme des dénominations linguistiques, présentant une dualité sémantique entre sens littéral et figuré. Elles enrichissent le lexique kabyle et offrent des interprétations multiniveaux, bien qu'elles puissent parfois engendrer des ambiguïtés communicationnelles. Cette caractéristique souligne leur rôle complexe dans la communication et l'expression.

Sur le plan sémantique, les expressions idiomatiques kabyles incarnent, reflétant une richesse multidimensionnelle. Elles puisent leur symbolique et images métaphoriques dans une diversité remarquable de domaines sources, englobant le corps humain, la faune et la flore locales, ainsi que les activités quotidiennes et traditionnelles de la communauté. Ces éléments concrets et tangibles servent de base métaphorique pour exprimer des concepts plus abstraits, créant ainsi un pont entre le monde physique et le monde des idées. Ainsi, leur portée sémantique s'étend à de nombreux domaines cibles, permettant d'articuler avec précision les subtilités de l'expérience humaine. Elles visent à décrire les

états d'âme complexes, les comportements humains variés et les situations sociales nuancées.¹

Au niveau lexical, les expressions idiomatiques kabyles exploitent un lexique varié. Parfois, elles abritent des formes antérieures de la langue. Elles conservent certains archaïsmes comme « *tagatra* », « *umri* », « *ttmen* » ou « *ɥdura*, *ɥabura* » qui auraient pu disparaître de l'usage courant. Cette fonction de gardien du patrimoine linguistique assure la transmission intergénérationnelle de formes lexicales ancestrales, maintenant ainsi un lien vivant avec l'histoire de la langue. Parallèlement à ce rôle de conservation, les expressions idiomatiques kabyles démontrent une remarquable capacité d'innovation et d'adaptation. Elles témoignent de l'ouverture de la langue kabyle aux influences extérieures, intégrant habilement des emprunts d'autres cultures pour créer de nouvelles tournures. Ce processus d'enrichissement linguistique illustre les échanges interculturels dynamiques qui ont façonné et continuent de façonner la langue kabyle. Ces expressions mettent également en lumière l'exploitation créative du lexique commun. Elles transforment ingénieusement le vocabulaire quotidien en véhicules de sens profonds et imagés, illustrant la vivacité et l'inventivité linguistique de la communauté kabyle. Cette capacité à réinventer le familier pour exprimer des idées complexes témoigne de la richesse cognitive et culturelle de la langue.

Les expressions idiomatiques kabyles représentent donc bien plus qu'un simple héritage linguistique ; elles sont un organisme vivant de la langue, incarnant un équilibre délicat entre préservation et innovation, entre le concret et l'abstrait. Elles offrent un aperçu unique de la vision du monde kabyle, contribuant à la vitalité et à la richesse continue de cette langue. Ce faisant, elles servent de pont entre les générations et les cultures, perpétuant un patrimoine linguistique d'une valeur inestimable et assurant la pérennité d'une identité culturelle unique.

¹ Nous reviendrons sur cet aspect des expressions idiomatiques kabyles dans le chapitre 5 de cette première partie.

CHAPITRE 3 : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE KABYLE ET LA QUESTION DU FIGEMENT

L'expression idiomatique en kabyle représente un domaine linguistique fascinant. Ces expressions, riches en significations, illustrent l'essence de la culture et de la pensée kabyle. Pour comprendre leur essence, il est essentiel d'explorer le concept de figement linguistique, qui joue un rôle fondamental dans leur formation.

Le figement linguistique, tel que décrit par les phraséologues¹, concerne la stabilité des unités linguistiques, en particulier les expressions idiomatiques. Celles-ci ne peuvent être analysées en termes de leurs parties constitutives et suivent des règles syntaxiques et sémantiques différentes. Dans ce chapitre, nous examinons comment le figement linguistique se manifeste dans le cadre de l'idiomaticité kabyle.

Nous débutons par un bref historique sur les études linguistique du figement, en général et dans le domaine du kabyle plus précisément, suivi de sa définition et l'introduction de ses critères d'indentifications, différenciant les critères obligatoires et facultatifs. C'est une démarche qui nous permettra d'examiner le degré de figement des expressions idiomatiques en kabyle, notant que certaines peuvent être plus ou moins figées que d'autres.

1. Genèse de la Notion de Figement en Linguistique : Une Brève Histoire

Mejri (2006) met en évidence que le concept de figement a longtemps été négligé, en tant que phénomène linguistique. Longuement, il a été « *marginalisé dans les études linguistiques au point d'être réduit à de simples remarques parcellaires portant sur des exceptions ou des exemples présentés comme marginaux.* » (p. 140). Autrement dit, Au début de 20^{ème} siècle et bien avant, le phénomène de figement a été relégué à une position marginale dans les études linguistiques, se limitant à des mentions éparées considérées comme des exceptions ou des exemples marginaux. La quasi-totalité des linguistes l'ignorait, à l'exception de certains, dont le sémanticien français Michel Bréal (1897), le grammairien suisse Charles Bally (1909), le grammairien danois Otto Jespersen (1924), Ferdinand de Saussure (1921), Albert Sechehay (1921) et le linguiste néerlandais C. de Boer (1922), qui ont perçu son importance cruciale dans la structure linguistique.

Cependant, ce phénomène linguistique qui impose une autre structuration des langues naturelles est de regain dans les travaux récents de la linguistique. Il fait aujourd'hui l'objet d'étude en linguistique pour diverses raisons (Mejri, 2002, p. 213). Il est désormais

¹ Gaston Gross (1996), Salah Mejri (1995), Maria Helena Svensson (2004), Monika Sułkowska (2013), Anscombe, J.-C. (2011), Bolly, C. (2011), González Rey, I. (2002), Lamiroy, B. (2008), etc.

considéré comme une donnée de base (Mejri, 2003, p. 24) et même comme un « *phénomène central du langage* » (Lamiroy 2008, p. 9). Les travaux de Mejri détaillent de manière approfondie l'importance quantitative, qualitative et la multidimensionnalité de ce phénomène qui impose de nouvelles perspectives de recherche dans le domaine des langues naturelles. Son rôle essentiel a été démontré aussi bien dans le cadre d'une perspective lexicologique pour le français que dans une perspective phraséologique pour l'allemand et d'autres langues européennes, comme l'illustre Gréciano (2003, p. 42). Pour la plupart des chercheurs en phraséologie, il demeure l'un des critères fondamentaux de la définition des phraséologismes, comme le soutiennent Gréciano (1997) et Burger (2010, p. 14).

Cette universalité du figement est soulignée d'une part par Mejri (2002, p. 214), selon lequel « *tout segment du discours est candidat au figement* », et d'autre part par Lamiroy (2008), qui estime que toute « *routinisation* » d'une expression peut entraîner -son figement. Ainsi, même le renouvellement des possibilités de dénomination et de formation lexicale, ainsi que la mise en place de la fonction expressive, sont étroitement liés au phénomène de figement (Mejri 2003, p. 26 et 36, 2002, p. 221 ; Lecolle, 2006, p. 32).

Cette reconnaissance croissante du figement ouvre la voie à une approche scientifique et augmentée de son étude. Les chercheurs explorent désormais les implications du figement dans la linguistique, transcendant les frontières traditionnelles entre lexicologie et phraséologie. Les travaux de Burger (2010) sur la complexité du figement à différents niveaux offrent une base solide pour une analyse approfondie. De plus, la notion de « *préfabriqué* » avancée par Gülich et Krafft (1997) offre une perspective théorique fondamentale pour la phraséologie. Les études de Lamiroy (2008) et Mejri (2002) sur l'universalité du figement élargissent le champ d'application de cette notion, suggérant que le figement peut être inhérent à tout segment du discours et que sa compréhension est cruciale pour la routine linguistique et la créativité lexicale. En intégrant ces perspectives, une approche scientifique et augmentée du figement émerge, apportant une compréhension plus approfondie de son rôle dans la construction et l'évolution du langage.

Du même, dans le domaine amazigh, le figement a connu le même sort. Il est bien que négligé pendant de nombreuses années a récemment gagné en importance avec l'émergence d'un intérêt académique accru. Durant la période coloniale, bien avant, et

jusqu'aux années 1990 du siècle dernier, les linguistes, grammairiens amazighisants même la communauté amazighophone, n'ont pas abordé la question du figement linguistique dans les langues amazighes de manière approfondie. Cependant, la tendance a changé avec l'essor de la recherche académique, initialement observé dans le domaine des langues européennes. Le travail pionnier de Taleb (1996) sur la langue kabyle, suivi par d'autres chercheurs tels que Tidjet (1998), Tiliket (1999), Yahiaoui (2009, 2018), Mahrazi (2017), Imarazène (2021), et Aït Amara (2022) pour le parler kabyle en Algérie, ainsi que El Adak (2006), Chakiri (2007), Talmenssour (2007), et Rabih (2022) pour les parlers marocains (rifain, chleuh et tamazight), témoignent de l'émergence de travaux universitaires conséquents. Bien que les travaux des pères blancs tels que Genevois (1962, 1963) et la publication de Aït Ali (1949) aient précédé ces initiatives académiques, ils représentent des prémisses importantes dans le développement des études phraséologiques amazighes contemporaines.

En ce qui concerne le figement, Yahiaoui (2008-2009) a entrepris une analyse dans son mémoire de Magistère, en examinant les critères qui définissent ce phénomène dans le contexte du kabyle. Il a appliqué ses critères aux expressions idiomatiques kabyles, spécifiquement dans le parler de tasəhlit (Tichy), concluant que l'idiomaticité en kabyle n'est pas fondamentalement différente des autres langues naturelles. De même, Aït Amara s'est penché d'une manière approfondie sur le concept de figement dans les séquences verbales en kabyle. Son approche a mis en lumière les caractéristiques formelles de ces séquences, utilisant divers tests linguistiques empruntés aux travaux français. En proposant l'idée d'un continuum de figement avec différents degrés, il a établi une classification allant des séquences totalement libres aux séquences fortement figées. L'évaluation du degré de figement de chaque séquence s'est appuyée sur des manipulations formelles telles que la substitution, la conjugaison, le passif, la pronominalisation, la dislocation, l'extraction, la relativisation, la nominalisation, la variation en genre et en nombre, l'extension avec un adjectif et/ou un adverbe, et enfin la négation.

Les conclusions majeures de la recherche d'Aït Amara (2022) ont souligné la possibilité de classer les séquences kabyles selon leur degré de figement, allant des moins figées aux plus figées, avec des nuances importantes dans la perméabilité aux transformations linguistiques. Les séquences les plus figées ont montré une résistance plus forte aux manipulations, tandis que les séquences moins figées étaient plus ouvertes à la variation. L'étude a également révélé des implications sur le genre et le nombre des noms

dans les séquences figées, ainsi que des limitations spécifiques, telles que l'impossibilité de pronominalisation du complément direct dans toutes les séquences examinées.

Après ce bref historique sur la notion de figement en général et dans le contexte du kabyle, nous étalerons sur sa définition et ses critères d'indentification.

2. Définition de figement

D'une manière différente, les langues naturelles organisent leurs unités significatives en formes plus complexes en suivant les règles générales de l'analyse compositionnelle du langage. Les énoncés et/ou les phrases, qui dépassent l'unité significative, se forment à partir d'éléments qui se combinent avec une certaine autonomie ou liberté de combinaison. En d'autres termes, les locuteurs ont la liberté de choisir les unités significatives qui conviennent le mieux pour exprimer leurs idées et leurs pensées, en utilisant les axes paradigmatique et syntagmatique, et ainsi créer des énoncés complexes ou des parties de discours. Bien sûr, cela se fait en respectant les normes et les règles spécifiques qui régissent le fonctionnement du code linguistique en question. L'objectif ultime est d'extérioriser les pensées, les idées et les messages, et de les transmettre efficacement à leurs interlocuteurs.

Cependant, en ce qui concerne l'idiomaticité, nous faisons référence à l'absence de composition sémantique et à l'impossibilité de modifier les positions ou de permuter les éléments qui composent un énoncé ou une phrase, tant sur les axes ; syntagmatique que paradigmatique. Cette restriction entraîne la disparition de la notion de liberté combinatoire, ou ce que l'on appelle communément « *la liberté de l'individu* », et conduit plutôt à une notion de figement.

Cette dernière est définie par Mejri (2004, p.140) comme :

[...] un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences linguistiques, initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent, pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées ; elles sont ainsi versées dans l'une des catégories linguistiques dans le cadre de laquelle les constituants perdent leur autonomie individuelle pour participer à la configuration de la nouvelle unité polylexicale ainsi constituée.

Autrement dit, le figement linguistique est un processus, qui caractérise toutes les langues naturelles, où des séquences linguistiques, autrefois libres, se solidifient partiellement ou entièrement, intégrant une catégorie linguistique. Les constituants perdent leur autonomie, contribuant à une nouvelle unité polylexicale fixe. Ce phénomène résulte

de diverses influences, linguistiques, discursives ou socioculturelles, marquant un changement de la compositionnalité originelle vers une structure plus stable.

Selon Sulkowska (2013, p. 29), l'expression idiomatique « *représente en revanche le stade ultime de transfert et de l'agglomération sémantique. Elle se caractérise par la fixité, la globalité et la figuration.* ». C'est-à-dire, elle est touchée par le phénomène de figement. Ce dernier est un phénomène linguistique qui touche le lexique d'une langue naturelle. Comme le souligne Perrin (2017, p. 185) ; « *le figement concerne l'ensemble des idiotismes, des métaphores lexicalisées aux locutions, phrases idiomatiques et proverbes* ». C'est une propriété des langues naturelles identifiée depuis une longue date, mais récemment étudiée, depuis la deuxième moitié de 20^{ème} siècle, tel un concept linguistique. Pour G. Gross (1996, p. 3) « *le figement est une propriété fondamentale des langues naturelles, souvent méconnue pendant très longtemps.* ».

La notion de figement est définie, dans *le dictionnaire de linguistique*, comme :

Le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes. (Dubois et *al.*, 1994, p. 202)

Le figement est un procédé de création de nouvelles unités lexicales plus complexes (locution, expression idiomatique, idiotisme... et toutes les formes qualifiées comme figées). En formant des jointures ou des soudures entre deux ou plusieurs unités préexistantes, autonomes, pour former d'autres unités complexes, plus construites, dont le sens est opaque, non-compositionnel, non résultant de la combinaison des sens des unités autonomes qui les constituent. Elles présentent des structures syntaxiques plus ou moins fixes, stables et invariables.

Schapira (1999, p. 7) définit le figement comme « [...] *une fixation, par l'usage, d'une séquence comportant deux ou plusieurs unités lexicales ensemble forment une nouvelle entité plus ou moins lexicalisée* ». Elle met l'accent sur la fixation d'une séquence par l'usage, où deux ou plusieurs unités lexicales forment une nouvelle entité lexicalisée. Cela souligne le rôle de l'usage répété dans la création de constructions figées, suggérant que la fréquence d'utilisation contribue à la lexicalisation. Autrement dit, elle définit le figement comme processus de formation de nouvelles unités lexicales, conditionné par une évolution diachronique imposé par l'usage répété de ses composants.

Pour Neveu (2004) définit le figement en soulignant les caractéristiques syntaxiques et sémantiques d'une unité polylexicale. Notons que cette dernière est le produit de figement. Les propriétés mentionnées, telles que le blocage des propriétés combinatoires et transformationnelles, l'opacité du sens, etc., soulignent la rigidité syntaxique et sémantique des expressions figées. Cela suggère que ces expressions ne suivent pas les règles habituelles de la syntaxe et de la sémantique. C'est ainsi il souligne :

On appelle figement un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...]. Parmi ces caractéristiques, on relève : le blocage des propriétés combinatoires et transformationnelles de l'unité (pronominalisation, dislocation*, extraction*, relativation*, passivation), le blocage de l'actualisation* et de la détermination* des différents constituants de la séquence, le blocage de l'opération d'insertion* et de substitution* synonymique, et d'une façon générale l'opacité* et la non-compositionnalité* du sens. (Neveu, 2004, p. 132)

Tandis que, Petit (2009, p. 43) souligne que « [...] *le figement n'est pas un avatar syntaxique, rhétorique ou discursif mais une procédure de création d'unités lexicales.* ». Il propose une perspective différente en affirmant que le figement n'est pas simplement une transformation syntaxique, rhétorique ou discursive, mais plutôt une procédure de création d'unités lexicales. Cette définition met en avant le processus créatif qui conduit à la formation d'expressions figées, peut-être en soulignant le rôle de l'invention linguistique dans la langue. Sur ce point de processus de création de nouvelles unités lexicales rejoins l'idée de Schapira (1999).

Pour G. Gross (1996), le figement dans une langue se manifeste sur le niveau morpho-syntaxique et sémantique. Il souligne que :

[...] une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit du sens des éléments composants. (p.154)

Du ce point de vue, le figement se manifeste à deux niveaux, à savoir le niveau morpho-syntaxique et le niveau sémantique. Au niveau morpho-syntaxique, le figement se produit lorsque les combinaisons d'éléments ne suivent pas les règles conventionnelles de la syntaxe, ou lorsqu'elles refusent les transformations typiques associées aux suites linguistiques similaires. Par exemple, les expressions idiomatiques ou les collocations illustrent le figement syntaxique, car les éléments qui les composent ne peuvent être aisément modifiés ou remplacés sans altérer leur sens.

Parallèlement, au niveau sémantique, le figement survient lorsque le sens d'une séquence linguistique devient opaque ou non compositionnel. En d'autres termes, le sens global de la séquence ne peut pas être déduit de manière transparente à partir des significations individuelles de ses éléments constitutifs. Les expressions figées sémantiquement englobent des formes telles que les proverbes, les métaphores, et les expressions idiomatiques. Dans ces cas, la signification globale transcende la simple somme des significations des mots individuels, ajoutant ainsi une dimension non transparente à la compréhension linguistique.

En 2012, G. Gross définit le figement dans une approche plus inclusive en regroupant divers termes tels que mots composés, expressions idiomatiques, et d'autres sous le terme générique de figement. Cela suggère une vue d'ensemble du concept, englobant une variété de constructions figées, plus au moins caractérisées par des restrictions au niveau formel ou combinatoire, présentes dans les langues naturelles.

[...] les langues naturelles sont caractérisées en même temps par des restrictions plus ou moins importantes portant sur cette liberté combinatoire. Les constructions issues de cette contrainte ont reçu plus d'une centaine de dénominations diverses : *mots composés, expressions idiomatiques, expressions figées, synapsies, synthèmes, mots polylexicaux, mots complexes, tours idiomatologiques*, etc. Nous les regroupons toutes sous le terme générique de figement. (G. Gross, 2012, p. 197)

En fin, selon Perrin (2017, p. 185) ; « *Au sens le plus large, le figement linguistique peut être défini comme ce qui entrave la mobilité de toute combinatoire morpho-syntaxicosémantique ou inférence pragmatique.* ». De ce point de vue, cette définition donne une vision plus élargie du concept figement, en le définissant comme tout ce qui entrave la mobilité de la combinatoire morpho-syntaxico-sémantique ou l'inférence pragmatique. Cela met en lumière l'idée que le figement ne se limite pas seulement aux aspects syntaxiques et sémantiques, mais peut également affecter la capacité de l'expression linguistique à être flexible et à participer à divers contextes. En d'autres termes, le figement se produit lorsque certaines séquences d'unités lexicales se cristallisent dans la langue en formant de nouvelles entités qui deviennent plus ou moins lexicalisées. Ces combinaisons deviennent si courantes et figées dans l'usage que leur sens ne peut plus être déduit en analysant séparément les unités significatives qui les composent.

3. Les critères de figement

Les critères d'identification des formes figées au sein d'une langue sont scrutés par divers phraséologues, dont G. Gross (1996, 2012), Mejri (1997), Schapira (1999), Neveu

(2004), Svensson (2002, 2004), Sułkowska (2003, 2013), entre autres. Le figement linguistique, tel que précédemment exposé, se matérialise lorsque des séquences spécifiques d'unités lexicales cristallisent dans la langue, donnant naissance à de nouvelles entités lexicalisées. Ces constructions deviennent si prédominantes et figées dans l'usage qu'elles perdent leur nature compositionnelle, conférant à leur sens une indissociabilité des éléments qui les constituent. Les caractéristiques du figement comprennent le gel des propriétés combinatoires et transformationnelles, le blocage de l'actualisation et de la détermination des constituants, l'incapacité à effectuer des opérations d'insertion et de substitution synonymique, ainsi que l'opacité et la non-compositionnalité du sens des unités polylexicales figées. Bien que ces critères puissent varier légèrement selon les perspectives des chercheurs, ils fournissent, dans l'ensemble, une compréhension exhaustive du concept de figement en linguistique. Dans le contexte kabyle, l'évaluation de l'applicabilité de ces critères est essentielle pour approfondir la compréhension de la nature du figement dans cette langue particulière.

Nous retiendrons, quant à nous, les critères énoncés par G. Gross (1996), Svensson (2002, 2004) et Neveu (2004) : Selon Neveu (2004), le figement linguistique est caractérisé par le gel des propriétés combinatoires et transformationnelles, le blocage de l'actualisation et de la détermination des constituants, l'impossibilité d'effectuer des opérations d'insertion et de substitution synonymique, ainsi que l'opacité et la non-compositionnalité du sens de l'unité polylexicale figée. G. Gross (1996, 2012) énonce quant à lui une liste de 11 critères de figement, comprenant la polylexicalité, l'opacité sémantique, la non-actualisation des éléments constituants, le blocage des propriétés transformationnelles, la portée du figement, le degré du figement, le blocage des paradigmes synonymiques, la non-insertion, le défigement, l'étymologie, et la réductibilité des locutions à des catégories. En complément, Svensson (2004) identifie des critères tels que la mémorisation, le contexte unique, la non-compositionnalité, la syntaxe marquée, le blocage lexical, et le blocage grammatical. Dans la suite de notre analyse, nous examinerons ces critères dans le contexte des expressions idiomatiques kabyles.

3.1. La polylexicalité

La polylexicalité est perçue par G. Gross (2012, p. 198) comme une condition essentielle pour parler de figement dans le sens retenu ici. Elle suppose la présence d'une suite de mots ayant chacun une existence propre et indépendante. Cela exclut les

formations issues de l'ajout d'un affixe, telles que les préfixes ou suffixes, qui relèvent plutôt du processus de dérivation.

Par le fait, le figement concerne que des formes linguistiques, expressions, ou des parties de discours, formées de plusieurs unités lexicales autonomes, fonctionnant indépendamment. Ces groupes d'unités, au moins deux, fonctionnent comme une seule unité significative dotée d'un signifiant ploylexical et d'un signifié figuré. Il est un procédé de création lexicale rajoutant à deux procédés de création lexicale ; la composition qu'est une forme de jointure entre deux unités lexicales et la dérivation qui est une soudure d'un morphème grammatical ou plus, avec un monème lexical.

Nous ne pouvons en aucun cas considérer l'unité lexicale kabyle « *aferzizwi* » (la mélisse) comme une expression idiomatique. Celle-ci est perçue et fonctionne comme une unité indivisible, possédant néanmoins une certaine autonomie pour fonctionner individuellement et faire une partie des expressions ou des éléments de discours qui sont libres. Bien qu'elle soit pluri-lexicale, cela ne l'élève pas au statut de phrasème. En effet, elle résulte d'un processus de composition, en associant les mots « *Afer* » (feuille) et « *Tazizwit* » (abeille). De plus, elle ne constitue pas à elle seule une phrase complète et ne recourt pas non plus à des figures de style, un procédé métaphorique, pour aboutir un sens non compositionnel.

Une utilisation soutenue et répétée par les locuteurs dans des situations d'énonciation conduit progressivement à fusionner ces mêmes structures, énoncés ou segments de discours en une entité fonctionnant comme une unité indivisible. Cela aboutit à la création d'un ensemble cohésif, une unité compacte, voire une lexie unique porteuse d'un sens figuré. Cette structure complexe est constituée de multiples éléments de sens qui étaient à l'origine autonomes. Dans ce contexte, nous traitons de formes plus élaborées que les simples unités lexicales qui font référence à des réalités extralinguistiques. Il s'agit d'expressions ou de phrases plus complètes qui agissent comme des moyens de dénomination.

Examinons l'expression idiomatique kabyle suivante : « *Ffer itij s uyerbal* » (Cacher le soleil avec un tamis), qui a le sens de « la vérité est claire, tout le monde la voit ». Cette expression kabyle est constituée de plusieurs éléments ou unités significatives ; le verbe « *Ffer* » à l'impératif, le nom à l'état libre « *itij* » (soleil), la préposition « *s* » (avec) et le nom à l'état d'annexion « *uyermal* » (tamis). L'ensemble de

ces unités autonomes forment un tout, une unité de forme et de sens. Autrement dit, l'ensemble de ces unités se comporte telle une simple unité significative, dotée d'un signifié non-compositionnel et d'un signifiant ou d'une forme constituée de plusieurs unités significatives.

Mais, la distinction entre les unités lexicales citées précédemment, « *afer, tizizwit* », est le fait que celle-ci, ne peut être réduite au produit d'un simple procédé de la création lexicale ; sous l'effet de la composition ou d'une simple lexicalisation.

3.2. L'opacité

La notion d'opacité dans la plupart des travaux portant sur la phraséologie ou les expressions figées n'est jamais clairement définie (Haquin, 2016, p. 42). Elle est souvent associée, confondue ou considérée équivalente à la notion de non-compositionnalité du sens, qui établit une relation entre le sens des constituants et le sens global des expressions figées. Cependant, il convient de distinguer ces deux notions.

L'opacité concerne la manière dont les locuteurs décodent et déduisent les valeurs sémantiques des formes linguistiques concernées. Elle représente l'opposé de la transparence. Lorsqu'une expression idiomatique est opaque, son sens ne peut pas être compris directement en analysant le sens de ses parties constitutives. En d'autres termes, le sens global de l'expression figée ne peut être déduit de manière compositionnelle.

Plusieurs facteurs contribuent à l'opacité d'une expression idiomatique, comme l'explique Muryn et *al.* ;

Une opacité en rupture plus au moins grande avec le sens littéral dont l'origine est plus souvent la présence de facteurs opacifiants comme les noms propres, les transferts tropiques, les allusions religieuses, littéraires, historiques et mythologiques, etc. (Muryn et *al.*, 2014, p. 7)

Pour clarifier, l'opacité est donc liée à la manière dont les locuteurs attribuent un sens global d'une expression figée sans pouvoir le déduire directement de la somme des sens de ses constituants, tandis que la non-compositionnalité du sens concerne spécifiquement cette impossibilité de déduire le sens global de manière compositionnelle.

Selon Haquin (2016, p. 50), l'opacité revêt diverses formes au sein des expressions figées. Il est crucial de comprendre que, dans le contexte des expressions figées, l'opacité ne se limite pas à une seule forme, mais présente différentes manifestations. Elle peut

prendre des formes telles que l'association, la pragmatique, la lexicalité, et peut être liée à une ellipse anaphorique.

3.2.1. Opacité pragmatique

L'opacité pragmatique est une caractéristique de toutes les expressions dites figées. Elle est le fait que le sens manifesté par ces expressions, car nous les trouvons associées à un sens à une interprétation compositionnelle, sens qui résulte de la combinaison des valeurs sémantiques des éléments qui les constituent, facilement déductible est caché par leurs sens à une interprétation non-compositionnelle qui en relation avec le dictionnaire mental de chaque locuteur. Lors de l'usage de ces formes linguistiques, le sens à interprétation non-compositionnelle apparaît sur la surface.

Selon Haquin, nous avons affaire à « [...] *une opacité pragmatique lorsque le sens de re masque ou passe devant le sens de dicto : ce phénomène d'effacement du sens de dicto est général ou en tout cas très fréquent dans le cas des expressions figées.* » (2016, p. 52), c'est-à-dire que les expressions idiomatiques et figées possèdent une dynamique particulière où leur sens figuré ou connotatif tend à prévaloir sur leur sens littéral ou dénotatif. Cette prédominance du sens figuré peut entraîner une opacité, c'est-à-dire une difficulté à percevoir le sens littéral des unités significatives et à le discerner du sens figuré ou non-littéral.

Un exemple illustrant ce concept est l'expression idiomatique kabyle « *Ccud aḍu d tagut* », qui littéralement signifie « Relié vent et brouillard. ». Cette expression, bien qu'elle puisse sembler inintelligible si l'on tente de la comprendre littéralement, possède en réalité un sens figuré bien défini : « Chercher de faire l'impossible. ». Cette signification métaphorique ne peut être déduite à partir d'une interprétation compositionnelle des composants individuels de l'expression. En d'autres termes, le sens idiomatique de « *Ccud aḍu d tagut* » masque le sens dénotatif ou compositionnel de ses composants.

Dans cet exemple, l'opacité pragmatique décrite par Haquin se manifeste par le fait que le sens figuré de l'expression prime sur sa signification littérale, conduisant ainsi à un effacement du sens de *dicto*. Cette opacité peut rendre la compréhension des expressions idiomatiques difficile pour les personnes qui ne sont pas familières avec leurs sens non-littéraux.

En conclusion, l'opacité pragmatique observée dans les expressions figées et idiomatiques illustre comment le sens figuré peut prévaloir sur le sens littéral, entraînant ainsi un effacement du sens de *dicto*. Ce phénomène souligne l'importance de prendre en compte le contexte culturel et linguistique pour une interprétation précise des expressions idiomatiques et figées.

3.2.2. Opacité associative

Une autre facette de l'opacité se révèle également au travers d'expressions où la signification dénotative se voit voilée par le « *collage* » d'éléments lexicaux qui, à première vue, ne semblent pas compatibles. Dans ce contexte, nous pouvons évoquer l'opacité associative. (Haquin, 2016, p. 52)

Pour illustrer ce concept, prenons en considération l'expression idiomatique kabyle « *Nadi iżuran n tagut*. », traduite littéralement par « Chercher les racines du brouillard ». Dans cet exemple, l'opacité associative se manifeste de manière patente, car l'expression entremêle deux éléments "*iżuran*" et "*tagut*" qui ne sont pas conventionnellement liés. Cette conjonction peu commune contribue à engendrer un effet d'opacification. En effet, il est clair que le brouillard ne possède pas de racines. Cette interpénétration insolite des termes accentue la complexité sémantique de l'expression, laissant entrevoir une subtilité et une profondeur conceptuelle qui ne se dévoilent pas aisément.

3.2.3. Opacité lexicale

L'opacité lexicale provient de l'usage d'éléments lexicaux au sein des expressions idiomatiques, des éléments qui n'ont pas d'existence indépendante en dehors de ces formulations spécifiques. Ces composants peuvent être des archaïsmes, soit des termes tombés en désuétude ou peu familiers aux locuteurs actuels, et qui reflètent un stade antérieur de la langue.

Un exemple illustratif est l'expression idiomatique « *Yečča-as tagatra*. ». En effet, l'élément sémantique "*tagatra*" ne possède aucune existence lexicale en dehors de cette expression. Il s'agit là d'une unité significative ayant progressivement quitté l'usage courant dans le kabyle actuel. Même les locuteurs natifs de cette langue éprouvent des difficultés à en saisir le sens de manière isolée ou en dehors de ce contexte particulier.

À titre d'exemple, les expressions idiomatiques kabyles¹ suivantes présentent également un problème d'opacité lexicale au niveau de leurs éléments :

- "Yewet **urmi**" (Il met beaucoup de temps).
- "Ur s-iruh **ttmen**" (Il est indifférent).
- "Yella *εemmi d yir εemmi, yerna-as wučču n yilni*", litt. " Mon oncle paternel est un mauvais oncle, mais aussi se nourri de sorgho noir.", (d'une personne est non seulement mauvaise et laide, mais aussi son comportement est empreint de malveillance.).

3.2.4. Opacité liée à une ellipse

L'ellipse se présente comme une figure de style qui influe sur la construction et la syntaxe des expressions, des énoncés, ainsi que des parties de discours, entre autres. Elle se caractérise par la suppression intentionnelle et délibérée d'un ou de plusieurs éléments au sein d'une expression, sans pour autant altérer le sens.

Masseron (2007, p. 194) met en lumière cette notion en déclarant que ;

L'ellipse désigne généralement un retranchement, une abréviation, une suppression, ou encore une "sous-entente" [...], en d'autres termes, l'action de suggérer une signification implicite, le processus qui génère l'implicite en tant que résultat, que cela soit abordé sur un plan sémantique et/ou formel.

D'après Bîlbîie (2017, p. 11), l'ellipse peut être considérée comme :

[...] une relation entre une séquence de constituants dont l'interprétation requiert plus que ce qui est donné par les mots qui la composent et une expression inférée à partir du contexte extra-linguistique ou bien présente dans le contexte linguistique, qui fournit à cette séquence le matériel dont elle a besoin pour être interprétée.

Ce phénomène d'ellipse trouve sa manifestation au sein des expressions idiomatiques kabyles. À titre d'illustration, nous pouvons citer les exemples suivants :

- (...) *Tasekkurt, timellalin*. Litt. (...) la perdrix et les œufs. « Il veut avoir plusieurs choses en même temps, mais c'est une chose au détriment d'une autre. ».
- (...) *Aheddur, timellalin*. Litt. (...) le pain et les œufs. « On ne peut pas avoir le lard et le cochon ».
- (...) *Iyi, imyi*. Litt. (...) le petit lait et la poussée. « Avoir le beurre et l'argent de beurre ».
- (...) *Leeqel / Imux n uyaziq*. Litt. (...) la cervelle d'un coq ». (Il est bête).
- (...) *Leeqel / Imux n uyaziq deg uqerru n uyɣul*. Litt. (...) la cervelle d'un coq dans une tête d'un âne. (Il est trop bête).

Selon la définition syntaxique d'une phrase, ces énoncés se révèlent incomplets, du fait qu'ils comportent de nombreuses omissions d'éléments, voire la suppression de

¹ Ces expressions exemples sont déjà traitées avec plus de précisions *supra*, voir : Maintien des formes anciennes.

l'élément essentiel assurant la fonction de prédicat. Elles ne constituent pas forcément des propositions ou des phrases en termes syntaxiques. De ce fait, sur le plan de l'analyse syntaxique, elles engendrent des difficultés¹. Toutefois, lorsqu'ils sont employés dans le discours, les locuteurs natifs, les Kabyles en l'occurrence, procèdent à la reconstitution des éléments manquants et confèrent leurs propres interprétations. En d'autres termes, les locuteurs opèrent une reconstruction contextuelle afin de déchiffrer et d'appréhender le sens visé.

En résumé, l'exploration des expressions idiomatiques kabyles met en lumière la présence marquée de l'opacité, tant pragmatique, associative, lexicale que liée à une ellipse. Cependant, il est crucial de souligner que cette opacité n'est pas un critère universel de figement. En effet, toutes les expressions figées ne sont pas nécessairement opaques. Certaines connaissent une lecture transparente, offrant une compréhension directe de leur sens littéral. Cette dualité d'interprétation est particulièrement visible dans le contexte kabyle, où les expressions figées peuvent être lues de manière opaque ou transparente, contrairement aux proverbes qui ne permettent pas une cohabitation des sens. Ainsi, chaque interprétation exclut la possibilité de l'autre, soulignant la complexité et la nuance inhérentes à la compréhension des expressions idiomatiques kabyles, où l'opacité n'est qu'une facette de leur richesse sémantique.

3.3. Le blocage des propriétés de restructuration et de transformation

Selon G. Gross (2012, p. 199), les expressions figées sont caractérisées par leur immuabilité structurelle et sémantique. Elles résistent aux changements et aux transformations, maintenant ainsi leur configuration originale et leur signification inchangée. Pour illustrer ce phénomène, examinons de plus près trois expressions idiomatiques kabyles : « *Tewweḍ lamana yer bab-is.* » Litt. "L'objet confié est parvenu à son propriétaire", « *Yesea ul.* », Litt. "Il a du cœur." et « *Kulci deg (u)fus n Rebbi.* », Litt. "Tout est dans la main de Dieu".

Dans ce qui suit, nous nous attacherons à explorer les diverses transformations morphosyntaxiques que ces expressions subissent. Ces modifications peuvent englober le changement de l'aspect verbal, la modification de la forme verbale (active, factitive,

¹ Dans notre mémoire de Magister, soutenue en 09/12/2014, lors de l'analyse morphosyntaxiques des expressions idiomatiques, nous les avons placées, comme des structures à prédicats implicites. Cependant, cette démarche ne contrevient pas à la définition traditionnelle de l'expression idiomatique en tant que phrase complète. Ces omissions et suppressions sont motivées par diverses raisons, notamment le phénomène d'économie linguistique qui opère dans ces cas. (Kichou, 2014, pp. 88-89)

réciroque, etc.), la nominalisation, ainsi que la modification du genre et du nombre de certains segments au sein de l'expression.

Ainsi, nous pouvons observer :

- I. L'expression "*Tewweḍ lamana bab-is.*" Litt. Il est arrivé, l'objet confié, à son propriétaire. (Il est mort)
 - **Variation au niveau de l'aspect verbal (le prédicat verbal)**
 1. *Tewweḍ lamana yer bab-is.* Litt. Il est arrivé, l'objet confié, à son propriétaire. (Il est mort) (Expression idiomatique)
 - a. *Ur tewweḍ lamana yer bab-is ara.* Litt. Il n'est pas arrivé, l'objet confié, à son propriétaire. (Expression libre)
 2. *Ad tawweḍ lamana yer bab-is.* Litt. Il arrivera, l'objet confié, à son propriétaire. (Expression libre)
 3. *Tettawweḍ lamana yer bab-is.* Litt. Il a l'habitude d'arriver, l'objet confié, à son propriétaire. (Expression libre)
 - a. *Ur tettawweḍ ara lamana yer bab-is.* Litt. Il n'a pas l'habitude d'en arriver, l'objet confié, à son propriétaire. (Expression libre)
 - **Changement de la forme verbale (factitive, passive, réciroque)**
 4. *Isawweḍ lamana yer bab-is.* Litt. Il a livré l'objet confié à son propriétaire. (Expression libre)
 5. *Tettusawweḍ lamana yer bab-is.* Litt. Il est d'habitude, l'objet confié, arrivé à son propriétaire. (Expression libre)
 6. *Msawwaḍen lamana.* Ils se sont livrés (réciroque) l'objet confié. (Expression libre)
 7. *Temsawwaḍen lamana.* Ils se sont habituellement livrés l'objet confié. (Expression libre)
 - **La thématization**
 8. *Lamana, tewweḍ yer bab-is.* Litt. L'objet confié est livré à son propriétaire. (Il est mort) (Expression idiomatique)
 - a. *Lamana, ur tewweḍ yer bab-is.* Litt. L'objet confié n'est pas livré à son propriétaire. (Expression idiomatique)
 9. *Lamana, Ad tawweḍ yer bab-is.* Litt. L'objet confié sera livré à son propriétaire. (Expression libre)
 10. *Lamana, Tettawweḍ yer bab-is.* Litt. L'objet confié est habituellement livré à son propriétaire. (Expression libre)
 - a. *Lamana, ur tettawweḍ ara yer bab-is.* Litt. L'objet confié n'est pas habituellement livré à son propriétaire. (Expression libre)
 - **La nominalisation**
 11. *Awwaḍ n lamana yer bab-is.* Litt. La livraison du l'objet confié à son propriétaire. (Expression libre)
 - **Substitution de segment "*bab-is*" avec un affixe verbal "*it*"**
 12. *Tewweḍ-it lamana.* Litt. Il lui a livré l'objet confié. (Expression libre)
 - a. *Ur t-tewweḍ ara lamana.* Il ne lui a pas livré l'objet confié. (Expression libre)
 - **Extension vers la droite**
 13. *Tewweḍ lamana yer win i tt-id-isutren.* Litt. Il est livré, l'objet confié, à celui qui l'a demandé. (Expression libre)
 - **Variation du nombre**
 14. *Wweḍent lamanat yer bab-nsent.* Litt. Ils sont livrés, les objets confiés, à leur propriétaire. (Expression libre)
- II. L'expression "*Yesea ul.*" Litt. Il a du cœur. (Se dit d'une personne consciencieuse, attentive, qui a de l'amour propre)

- **Variation au niveau de l'aspect verbal (le prédicat verbal)**
 1. *Yesɛa ul*. Litt. Il a du cœur. (Expression idiomatique)
 - a. *Ur yesɛi ul ara*. Litt. Il n'a pas du cœur. (Expression idiomatique)
 2. *Ad yesɛu ul*. Litt. Il va en avoir du cœur. (Expression idiomatique)
 3. *Iseɛɛu ul*. Litt. Il a l'habitude d'avoir du cœur. (Expression idiomatique)
 - a. *Ur iseɛɛu ara ul*. Litt. Il n'a pas l'habitude d'avoir du cœur. (Expression idiomatique)
 - **Changement de la forme verbale (factitive, passive, réciproque).**
 4. *Myesean ul*. Litt. Ils ont, réciproquement, du cœur. (Expression libre)
 - **La thématisation**
 5. *Ul, yesɛa*. Litt. Le cœur, il l'a. (Expression idiomatique)
 - a. *Ul, ur yesɛi ara ul*. Litt. Le cœur, il ne l'a pas. (Expression idiomatique)
 6. *Ul, ad yesɛu*. Litt. Le cœur, Il va en avoir. (Expression idiomatique)
 7. *Ul, iseɛɛu*. Litt. Le cœur, Il a l'habitude d'avoir. (Expression idiomatique)
 - a. *Ul, ur iseɛɛu ara*. Litt. Le cœur, Il n'a pas l'habitude d'avoir. (Expression idiomatique)
 - **La nominalisation**
 8. *Seɛya n wul*. La possession de cœur. (Expression libre)
 - **Substitution de segment "ul" avec un affixe verbal "t"**
 9. *Yesɛa-t ul*. Litt. Il a du cœur. (Expression libre)
 - a. *Ur t-yesɛi ara ul*. Il n'a pas du cœur. (Expression libre)
 - **Extension vers la droite**
 10. *Yesɛa ul aberkan*. Il a du cœur noir. (Expression idiomatique)
 - **Variation du nombre**
 11. *Yesɛa ulawen*. Ils ont du cœur. (Expression libre)
 12. *Sean ul*. Ils ont du cœur. (Expression idiomatique)
 13. *Sean ulawen*. Ils ont du cœur. (Expression libre)
 - **Variation du genre**
 14. *Tesea ul*. Elle a du cœur. (Expression idiomatique)
 15. *Yeɛa tulleɛ*. Elle a du cœur. (Cœur au féminin). (Expression libre)
- III. L'expression "*Kulci deg (u)fus (n) Rebbi*." Litt. Tout dépend de Dieu. (Personne ne peut échapper à son destin à la volonté divine)
- **La thématisation**
 1. *Afus (n) Rebbi, Kulci deg-s*. Litt. La main de Dieu, tout est dedans. (Main est au masculin) (Expression idiomatique)
 - **Variation du genre**
 2. *Kulci deg tfettust (n) Rebbi*. Tout est dans la main de Dieu. (Main est au féminin) (Expression impossible)
 - **Variation du nombre**
 3. *Kulci deg yifassen (n) Rebbi*. Tout est dans les mains de Dieu. (Mains est un nom de genre masculin, et en pluriel) (Expression idiomatique)
 4. *Kulci deg tfettusin (n) Rebbi*. Tout est dans les mains de Dieu. (Mains est un nom de genre féminin en pluriel) (Expression non logique)
 - **Avec la substitution de "Rebbi" par un affixe du nom "is"**
 5. *Kulci deg (u)fus-is*. Litt. Tout est dans sa main. (Expression idiomatique)

L'analyse des expressions idiomatiques en kabyle révèle des relations dynamiques entre figement, idiomatisme et transformations morphosyntaxiques. Dans le contexte des expressions idiomatiques verbales telles que "*Tewweɛ lamana bab-is*" et "*Yesɛa ul*", un schéma se dessine : la résistance aux transformations morphosyntaxiques est étroitement

liée à l'idiomaticité et au figement. Dans ces expressions, les variations au niveau de l'aspect verbal, de la forme verbale, de la thématization, du genre et du nombre conduisent à des altérations de l'idiomaticité. Les transformations morphosyntaxiques libres semblent souvent s'opposer à l'essence figée de ces expressions, permettant une interprétation plus libre mais au prix de l'idiomaticité originelle.

Parallèlement, les expressions idiomatiques kabyles non verbales, comme "*Kulci deg (u)fus (n) Rebbi*", dévoilent des similarités et des dissonances. La thématization, les changements de genre et de nombre affectent l'idiomaticité et la logique interne de l'expression. Cependant, même si certaines transformations syntaxiques sont possibles, l'expression reste en grande partie figée dans sa structure et sa signification. Les expressions idiomatiques kabyles semblent ainsi révéler une tension entre figement et transformation : l'idiomaticité s'épanouit dans la fixité morphosyntaxique, tandis que les changements syntaxiques offrent des interprétations plus libres au prix de la perte d'idiomaticité.

Ainsi, les expressions idiomatiques en kabyle fournissent une illustration saisissante des relations complexes entre figement, idiomatization et transformations morphosyntaxiques. Ces transformations, bien qu'elles aient le potentiel de modifier l'interprétation des expressions, mettent également en évidence leur degré de figement et leur résistance aux changements. Cette dynamique subtile entre la liberté syntaxique et la préservation de l'idiomaticité révèle comment la langue kabyle façonne les expressions figées, les maintenant à la croisée des chemins entre stabilité sémantique et variations interprétatives.

3.4. La non-actualisation des éléments

Le critère de non-actualisation des éléments est une condition primordiale pour la définition des séquences figées. Une expression ou une séquence d'unités significatives est considérée comme figée lorsque ses « *éléments ne sont pas actualisés individuellement* » (G. Gross, 1966, p. 14), étant ainsi qualifiés de « *suites à éléments non-actualisés* » (G. Gross, 1966, p. 14).

L'exemple suivant illustre bien ce critère ; *Yefla ufus-is*. Litt. "Sa main est percée.". La lexie « *ufus* » dans cette expression figée ne se réfère à aucune main. Elle est indéterminée. Elle n'a pas besoin d'une actualisation pour assurer sa fonction dans

l'ensemble de l'expression. Car cette expression ne peut être réalisé comme suit : « *yefla ufus-nni-ines* » Litt. "Il est percé sa main".

Donc, l'absence d'actualisation est un critère fondamental pour qu'on puisse parler d'une expression figée ou de figement.

3.5. La portée du figement

Dans certaines expressions idiomatiques kabyles, des syntagmes ou des lexèmes peuvent être omis ou remplacés. Dans de tels cas, nous faisons face à des unités lexicales qui ne sont pas sujettes au figement.

Prenons l'exemple de l'expression kabyle suivante :

- (1) « *Yečča aqerru-is seg lmerta* »,
Il manger(P) (EL)tête-sa de (EA)souffrance
(Il a mangé sa tête de la souffrance) ;
- (2) « *Yečča aqerru-is seg uxeddim* »
Il manger(P) (EL)tête-sa de (EA)travail
(Il a mangé sa tête de travail) ;
- (3) « *Yečča aqerru-is* »
Il manger(P) (EL)tête-sa
(Il a mangé sa tête.).

En comparant ces trois expressions figées, nous observons que le segment prépositionnel peut être substitué, comme dans les expressions (1) et (2), ou supprimé, comme c'est le cas de l'expression figée (3). Le segment ou le groupe de lexèmes substitué ou supprimé n'est pas soumis au figement.

Cela signifie que le figement a une portée spécifique dans l'expression idiomatique kabyle, constituant un critère essentiel pour son identification. En d'autres termes, la flexibilité ou l'omissibilité de certaines parties de l'expression ne compromet pas le caractère figé de l'ensemble, soulignant ainsi la spécificité du figement comme un élément distinctif dans l'analyse des expressions idiomatiques.

3.6. Le degré de figement

Tous les linguiste-phraséologues ont accordé un statut graduel ou gradable au phénomène de figement, c'est-à-dire, il y a des expressions figées qui ne tolèrent aucune modification dans leurs éléments qui les constituent. Elles sont dites des expressions totalement figées. Il y a, aussi, celles qui admettent certaines transformations et changements, dites des expressions partiellement figées.

Examinant les exemples suivants :

- (1) *Tiɛ tenyes, ugel yekkes.*
(EL) Œil il affaiblir(P), (EL)dent il tomber(P).
(L'œil est affaibli, dent est tombé) ;
- (2) *Yekcem gar yiccer d wuksum.*
Il entrer(P) entre (EA)ongle et (EA) chaire.
(Il est entré entre l'ongle et la chaire)
- (3) *Yettel yiles-is seg lxuf.*
Il bobiner(P) (EA)langue-sa de (EA)peur.
(Il a la langue bobinée de peur.)

Dans les expressions figées (1) et (2), les unités ne peuvent pas être substituées, échangées et/ ou supprimées. Car, les deux expressions sont dotées d'un figement total. Ce qui n'est pas le cas dans l'expression (3) qui présentent des variantes avec la substitution « *Yettel* » avec un synonyme « *yenned* », voir même la suppression de « *seg lxuf* ». De cela, nous avons : (3') *Yenned yiles-is seg lxuf.* et (3'') *Yenned yiles-is.*

L'expression figée (3) est dotée d'un figement partiel. Ce qui lui a permet d'avoir ces expressions figées dites variantes.

3.7. Le blocage des paradigmes synonymiques

Dans les locutions ou les expressions figées, la substitution de leurs lexies par des synonymes ou avec des lexies équivalentes (dans la même catégorie sémantique), n'est pas possible. Ce remplacement sur l'axe paradigmatique est restreint dans le cas des expressions dites figées.

Examinant l'expression figée suivante : *Yefla ufus-is*. Il percer(P) main-sa. (Sa main est percée.). Les deux unités lexicales qui composent cette expression, ne peuvent pas être substituées ou échangées par leurs synonymes. Nous ne pouvons pas dire que « *Yendeq ufus-is* » ou « *Yeqres ufus-is* » sont des expressions figées variantes de l'expression « *yefla ufus* ». Car, les deux expressions sont libres.

Dans certains contextes, il est envisageable de substituer des lexèmes par leurs synonymes sans altérer la nature figée de l'expression idiomatique kabyle. Cela est illustré par l'exemple suivant tiré de Haddadou (2014, p. 362) : l'expression « *Berrik wul-is* », où le terme « *Berrik* » (être noir) peut être substitué par le synonyme « *Settaf* », donnant ainsi « *Settaf wul-is* ». Les deux formulations conservent le sens idiomatique de décrire une personne mauvaise, malveillante, jalouse, haineuse et méchante, prompte à faire le mal, une personne qui trouve une satisfaction perverse dans la souffrance d'autrui.

Cela, suggère que le critère de substitution synonymique ou le blocage des paradigmes synonymiques ne constitue pas une condition indispensable pour le figement. Ainsi, la flexibilité dans l'utilisation de synonymes au sein de certaines expressions souligne la complexité des mécanismes de figement et la nécessité d'examiner attentivement les propriétés spécifiques de chaque expression idiomatique.

3.8. La non-insertion

Une expression figée se présente comme un bloc d'unités solidaires, ne permettant pas l'insertion ou l'ajout d'autres lexèmes. Selon G. Gross (1996, p. 19), « [...] *l'impossibilité d'insertion d'éléments extérieurs met en évidence le phénomène du figement : ce sont des suites qu'il n'est pas au pouvoir du locuteur de modifier* [...] ». Cette observation est généralement valide dans les cas où l'expression idiomatique présente un degré de figement très élevé. Cependant, dans le cas des expressions idiomatiques qui manifestent une certaine flexibilité, l'insertion d'unités significatives peut se faire sans altérer leur caractère idiomatique.

L'insertion n'affecte pas nécessairement ou n'altère pas le statut idiomatique de l'expression, notamment lorsqu'il s'agit d'une insertion à droite ou à gauche. Prenons l'exemple de l'expression idiomatique kabyle (1) – « *Yečča aksum-is.* », Il manger (P) (EL)chair-sa. (Il a mangé sa chair) qui a le sens idiomatique "Il l'a accusé à tort". Lors de l'insertion d'une proposition sous forme d'un déterminant nominal (adjectif) à gauche, nous obtenons (2) – « *Yečča aksum-is d azegzaw.* », Il manger (P) (EL)chair-sa d (PP) crue (adj). (Il a mangé sa chair crue).

Cependant, lors d'une insertion entre les constituants de l'expression, cela est souvent peu plausible et altère fréquemment le statut idiomatique ou figé de l'expression. Reprenons l'exemple précédent et tentons d'insérer un nom propre, ce qui aboutit à l'expression (3) – « *Yečča **Mazi**y aksum-is d azegzaw.* », Il manger (P) **Mazigh** (EL)chair-sa d (PP) crue(adj.). (Il a mangé sa chair crue). Dans ce cas, le sens idiomatique n'est pas altéré avec une certaine lourdeur de la fluidité au niveau expressif. Cette dernière se manifeste clairement lors de la substitution du nom propre par un affixe du verbe « *t* », l'expression devient (4) – « *Yečča-t aksum-is d azegzaw.* », Il manger (P)-lui(a.v) (EL)chair-sa d (PP) crue (adj). (Il l'a mangé sa chair crue). Le sens idiomatique devient peu plausible.

Quant à l'insertion d'un adverbe autonome, comme dans le cas de « *tura* » (4) – « *Yečča tura aksum-is d azegzaw.* », Il manger (P) maintenant (EL)chair-sa d (PP) crue (adj). (Il l'a mangé sa chair crue), nous avons ici une expression figée qui admet l'insertion d'un segment dans sa structure interne. Nous avons le même constat, non altération du statut idiomatique, avec l'insertion du monème de la négation en kabyle « *ur --- ara* » pour aboutir un sens idiomatique négatif, (5) – « *Ur yečči ara aksum-is.* », Il neg1+manger(p)+neg2 (EL)chair-sa. (Il n'a pas mangé sa chair).

Cela indique que l'absence d'insertion n'est pas un critère obligatoire pour identifier une forme figée, même si, dans la plupart des cas, cette condition est vérifiable.

3.9. Le défigement

Le défigement est un procédé linguistique qui consiste à modifier des expressions figées, en les rendant ainsi plus flexibles ou même entièrement libres. Ce phénomène s'observe fréquemment dans les slogans, les expressions publicitaires et les titres d'ouvrages, souvent dérivés d'expressions figées bien connues, dans le but de capter l'attention du public.

Par nature, les expressions figées sont caractérisées par leur fixité et leur résistance aux variations. Elles ne permettent généralement pas de modifications sans que leur sens ne soit altéré ou détruit. Cependant, ces séquences peuvent être délibérément manipulées en modifiant l'un de leurs éléments, là où normalement aucun changement ne serait admis. Cette manipulation peut viser divers effets : humoristique, poétique, stylistique, ou simplement pour mettre en évidence la rigidité de l'expression d'origine. C'est là où intervient le phénomène du défigement en introduisant un nouveau paradigme en offrant une alternative là où il n'en existe habituellement pas, soulignant ainsi le caractère figé de l'expression originale. Comme le souligne G. Gross (2012, p. 204) « *par leur nature même, les séquences contraintes n'offrent pas cette possibilité. À contrario, le figement peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement, qui consiste à ouvrir des paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas* ».

Pour illustrer ce concept, prenons l'exemple de l'expression figée kabyle : « *Ansi i s-kkiy i Larebea d assawen* » (Là où je tente d'accéder à *Larebea* est une montée). Cette expression est utilisée pour décrire une personne ou une chose difficile à atteindre. Elle est normalement une séquence contrainte et fixe. La modification de l'un de ses éléments devrait théoriquement la rendre incompréhensible ou en altérer complètement son sens.

Cependant, la réalité linguistique du kabyle démontre que cette expression est souvent manipulée, en brisant ainsi ses contraintes initiales. Elle peut être actualisée de diverses manières : Nous attestons une substitution du nom de la région « *Larebea* » par « *Seggac* » à Bouira, « *Taqliet* » à Béjaïa et autres selon les régions des locuteurs. Également, nous notons une autre forme en remplaçant le nom de la région avec un nom d'une personne, un ethnonyme ou avec un anthroponyme, selon le contexte par exemples ; « *Ansi i s-kkiy i Qasi d assawen* » (D'où je tente d'accéder à Kaci, c'est une montée) ou « *Ansi i sen-kkiy i Wat Mhend d assawen* » (Là où je tente d'accéder aux gens d'At M'hend il y a une montée), en signifiant que Kaci/ les gens d'At M'hend sont à caractère difficile. Enfin, l'expression peut être actualiser avec une suppression de l'unité en question : « *Ansi i s-kkiy d assawen* », se référant à une personne ou une chose difficile à comprendre ou à atteindre.

Ces variations illustrent la flexibilité que peut acquérir une expression figée à travers le processus de défigement, tout en conservant sa charge sémantique et culturelle.

3.10. L'étymologie

Le figement dans une expression figée à une origine. Car, il fait un temps où la séquence d'unités lexicales était libre. Ce figement, selon G. Gross, peut avoir deux origines :

Il peut parvenir d'une origine « *externe* » (1996, p.18) tels les événements historiques, la mythologie, la religion, etc. comme il peut, aussi, avoir une origine relevée de « *l'histoire linguistique interne* » (1996, p.18), des restes et toutes les formes d'expressions très anciennes qu'on ne peut pas comprendre à l'état actuel de la langue (la synchronie) qui proviennent d'une époque lointaine.

En parlant du kabyle, il est souvent difficile, voire impossible, de retracer l'origine de nombreuses expressions en raison du manque de traces écrites. Cependant, certaines expressions, telles que « *Yexdem afernas* », Litt. "Il a fait un afernas" et « *Ieedda ufernas sya* », Litt. "Un afernas est passé par-là", ont une étymologie identifiable¹. Ces expressions, profondément enracinées dans la culture kabyle, tirent leur origine du terme "*Afernas*" lié à l'histoire du prince Firmus, connu pour ses actes de rébellion et de destruction.

¹ Sur l'étymologie de ses expressions, nous avons fourni plus de détails en *supra*, voir le chapitre II.

Pour cela, nous ajoutons les critères établis par Svensson en 2002, pour « *L'identification des expressions figées en français contemporain* ». Dans cette étude, elle a fait une analyse bien détaillée de certains critères qui lui semblent comme indicateurs de figement qui sont : la mémorisation, l'inflexibilité, le contexte unique, l'impossibilité de traduire dans une autre langue.

3.11. La mémorisation

Lors de décodage des expressions figées, les locuteurs font intervenir leur mémoire. Car, ce type d'expressions sont emmagasinées dans la mémoire (individuelle et/ou collective). Pour Svensson (2002, p. 777), « *à l'aide de mémorisation on arrive à identifier toutes les suites de mots mémorisées par les locuteurs. Elle vise donc toutes les expressions figées.* ».

Selon Yahiaoui (2009, p. 55), « *l'absence d'une culture écrite dans la société amazighe, renforce ce critère, qu'on peut considérer comme un critère fondamental, car il sert à localiser toutes les suites figées qui se trouvent dans l'oralité [...]* ». La société kabyle est à tradition orale, marquée par une absence de l'écrit, pour cela les locuteurs kabyle sont appelés à enrichir leurs mémoires au quotidien avec des séquences figées (des locutions, des expressions figées, des proverbes...), dans le but d'ajouter une esthétique, une beauté et une opacité à leurs discours.

3.12. Le sens non-compositionnel

L'expression idiomatique est caractérisée par une non-compositionnalité sémantique, ce qui signifie que le sens d'une expression idiomatique ne peut pas être déduit de manière systématique à partir des sens individuels de ses composants lexicaux, en suivant des règles syntaxiques établies. Cette propriété va à l'encontre du principe général de la compositionnalité sémantique observé dans les expressions linguistiques libres.

En examinant, l'expression idiomatique kabyle suivante « *Yelfa ufus-is* », Litt. "Sa main est trouée", (dite d'une personne qui dépense beaucoup, sans compter). Ce dernier est non-compositionnel, ne résulte pas de la combinaison des sens des éléments qui la composent ; « *Y* » (la troisième personne de masculin singulier "il"), « *fla* » (trouer au prétérit) « *afus* » (main) et « *-is* » (sa). En combinant les sens de ces éléments nous aboutirons à un sens compositionnel de l'expression libre, qui est vrai dans un contexte non-idiomatique. Par exemple « Il a troué sa main avec un clou en travaillant ». De ce fait,

cette expression a deux sens différents, un sens propre et/ou compositionnel et un autre non-compositionnel en contexte idiomatique, non-déductible des sens des éléments qui la constitue.

Il faut noter que nous avons une échelle de gradation de la caractéristique de la non-compositionnalité sémantique qui va de soi avec le degré de la déductibilité du sens, qui arrange les expressions idiomatiques dans trois classes ; fortes c'est-à-dire ; « *il s'agit d'une locution dont la définition lexicographique ne fait appel au sens d'aucune des lexies qui composent le syntagme locutionnel.* » (Polguère, 2015, p. 270), semi-fortes ou semi-locution qui est « *une locution dont la définition contient le sens d'une partie du stock lexical qui la constitue formellement.* » (Polguère, 2015, p. 271) et les locutions faibles « *dont la définition contient le sens de toutes les lexies qu'elle inclut formellement.* » (Polguère, 2015, p. 271)

3.13. L'inflexibilité

Selon Sevensson (2002, p. 781), « *il existe des suites figées flexibles, dans lesquelles on peut changer certains traits dans la syntaxe. L'inflexibilité n'est donc pas nécessaire pour cerner le figement.* ». D'où ce critère n'est pas une marque de figement ou des expressions figées.

Examinons l'exemple suivant :

Yečča-t yimi-s. Il manger(P)-lui (EA) bouche-sa (Sa bouche l'a mangé)

Cette expression figée kabyle, admet des transformations, des changements au niveau de l'affixe de verbe et le possessif, qui va engendrer des modifications dans le genre et le nombre. Comme suit :

Yečča-ten (tent) yimi-nsen

Il-manger (P)-ils/elles (EA) bouche -à eux (Leur bouche les a mangés)

De ce fait, cette expression figée, malgré, ces transformations, du genre et du nombre, reste figée. Elle présente certaine flexibilité au niveau formel.

3.14. L'impossibilité de traduire dans une autre langue

L'impossibilité de traduire littéralement une expression figée est souvent considérée comme un critère d'identification du figement. Cependant, ce critère s'avère parfois

insuffisant pour caractériser de manière fiable les expressions idiomatiques. Prenons l'exemple de l'expression kabyle « *Yelfa ufus-is* » (Sa main est percée) illustre bien cette complexité. Cette expression, utilisée pour décrire quelqu'un qui dépense sans compter, présente des difficultés de traduction littérale dans d'autres langues. En français, la traduction mot à mot « Sa main est percée » ne transmet pas le sens idiomatique voulu. De même, en anglais, « *His hand is pierced* » ne véhicule pas le sens figuré de l'expression originale. Cette impossibilité de traduction littérale semble, à première vue, confirmer le critère d'intraduisibilité comme marqueur du figement.

Cependant, une analyse plus approfondie révèle des nuances intéressantes. Bien que la traduction littérale ne fonctionne pas, des expressions équivalentes existent dans ces langues, capturant la même idée avec des images similaires ou légèrement différentes. En français, on trouve « avoir un trou dans la main », en anglais « *to be a spendthrift* » ou « *to have holes in one's pockets* ». Ces expressions, tout en n'étant pas des traductions littérales, conservent l'essence conceptuelle de l'expression kabyle originale.

Cependant, certaines expressions figées échappent à ce critère d'intraduisibilité, comme le démontre l'expression « *Ur ttruzu ara aqerru-iw !* » (Ne me casse pas la tête). Cette expression se retrouve dans de nombreuses langues avec une structure et un sens similaire. D'où nous avons en : français « *ne me casse pas la tête !* », arabe dialectal « *ma tkesser lich rassi !* », anglais « *Don't break my head !* », espagnol « *No me rompas la cabeza* », italien « *Non rompermi la testa* », allemand « *Zerbrich mir nicht den Kopf* », etc. Dans ce cas, la structure de base reste identique : un verbe signifiant « casser » ou « briser », associé au nom « tête », et le sens figuré reste constant à travers ces langues, évoquent invariablement l'idée de « ne pas vouloir être dérangé ou stressé ».

Cette cohérence sémantique et structurelle, malgré les frontières linguistiques, remet en question l'idée que l'intraduisibilité est une caractéristique inhérente aux expressions figées. Elle suggère que la traduction littérale peut parfois fonctionner pour les expressions idiomatiques sans altérer leur sens non compositionnel.

Enfin, bien que l'intraduisibilité puisse être un indice utile pour identifier certaines expressions figées, elle ne peut être considérée comme un critère absolu. L'étude comparative des expressions figées à travers différentes langues révèle non seulement la complexité de ces constructions linguistiques, mais offre également des aperçus fascinants sur les modes de pensée et les représentations mentales dans différentes cultures.

En résumé nous reprenons le tableau proposé par Svensson (2002, p. 782) :

Critère	Condition nécessaire	Condition suffisante	Indic e
Mémorisation	+	-	
Contexte unique	-	+	
Non- compositionnalité			
• Non-motivation	-	+	
• Sens figuré	-	-	
• Opacité	-	+	
• Non-analysabilité	-	+	
Syntaxe marquée	-	-	+
Blocage	+	+	
Inflexibilité	-	-	+

Tableau 1 : Certains critères sont des conditions nécessaires et/ou suffisantes, d'autres sont des indices.

Ainsi, les diverses définitions du concept de figement linguistique offrent une perspective complexe de ce phénomène en linguistique, englobant des aspects tels que la fréquence d'utilisation, la rigidité syntaxique et sémantique, le processus créatif, la diversité des constructions figées, et l'impact sur la mobilité linguistique. En tant que caractéristique inhérente à toutes les langues naturelles, le figement se manifeste à travers des critères généraux, notamment la polylexicalité, l'opacité sémantique, la non-compositionnalité du sens, la gradualité du figement, la portée du figement, la non-insertion, la mémorisation, parmi d'autres, qui s'appliquent de manière complète aux expressions dans notre corpus. Ces critères sont utiles pour évaluer le degré de figement de ces expressions idiomatiques dans une langue donnée.

Dans le contexte de la langue kabyle, en tant que langue naturelle, le figement ne fait pas exception et se manifeste de manière similaire aux autres langues naturelles. Les critères d'identification de ce phénomène linguistique sont présents dans l'idiomaticité kabyle. Il convient de souligner que la détermination précise de la nature nécessaire et/ou suffisante de certains critères, tels que l'opacité sémantique, demeure complexe. En revanche, des critères tels que le contexte unique se prêtent facilement à une description en termes de conditions nécessaires et/ou suffisantes. Bien que la syntaxe marquée et l'inflexibilité ne soient pas absolument corrélées au figement, elles semblent constituer des indicateurs de ce dernier.

Les critères appliqués à l'analyse des expressions idiomatiques kabyles se révèlent globalement pertinents pour leur identification. Cependant, au lieu de s'attacher à une définition unique et rigide, il est plus judicieux de les classer selon des ressemblances partielles et partagées, évoquant ainsi des « similitudes familiales ». Cette approche permet de mieux cerner la catégorie des expressions idiomatiques kabyles en tenant compte de leurs traits communs, tout en reconnaissant leur diversité. C'est dans cette optique que le chapitre suivant explorera la variation linguistique au sein de ces expressions, en mettant en lumière les nuances et les particularités qui les caractérisent.

CHAPITRE 4 : LA VARIATION LINGUISTIQUE DANS LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES

Dans ce chapitre, nous entreprendrons la question des expressions idiomatiques kabyles en considérant la dynamique entre la variation linguistique et le figement. Initialement perçues comme des notions apparemment contradictoires, elles révèlent, au sein du contexte complexe de la phraséologie et de l'idiomaticité, une coexistence sans antagonisme. Ainsi, la variation se présente comme un moteur intrinsèque de créativité, propice à la multiplication des expressions idiomatiques.

Pour entamer cette exploration, nous définirons le concept de variation linguistique. Par la suite, nous examinerons comment la variation se déploie dans le domaine spécifique des expressions idiomatiques kabyles, mettant en lumière les mécanismes sous-jacents à cette dynamique linguistique.

1. La variation linguistique

L'étude de la variation linguistique dans les langues naturelles constitue une branche fondamentale de la linguistique, explorant les nuances et les évolutions inhérentes aux systèmes linguistiques. La variation, en termes linguistiques, peut être appréhendée comme la diversité observée plusieurs niveaux de la langue ; phonétique/phonologique, lexical, morphosyntaxique, etc. Cette variabilité intrinsèque reflète la richesse dynamique des langues naturelles, offrant un terrain fertile pour la compréhension des mécanismes de changement et d'adaptation qui caractérisent l'évolution et la vivacité constante des langues.

Dans le dictionnaire de linguistique, le concept variation est défini comme un : « [...] le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue donnée n'est jamais identique à une autre époque, dans un autre lieu, ou au sein d'un autre groupe social » (Dubois et al., 1994, p. 504). Cette définition, énonce clairement le caractère dynamique et fluide de la variation linguistique. Elle met en lumière le fait que, dans la réalité quotidienne, aucune langue ne demeure statique au fil du temps, en un lieu donné, ou au sein d'une communauté spécifique. Les variations peuvent découler de multiples influences, telles que l'évolution historique, les changements géographiques, et les nuances propres aux divers groupes sociaux. En d'autres termes, la variation linguistique est le reflet d'une réalité intrinsèque à toute langue, caractérisée par son adaptabilité et sa capacité à se transformer en fonction des contextes temporels, spatiaux, et sociaux.

Ainsi, La variation linguistique se manifeste à travers diverses modalités, notamment la variation diachronique, qui correspond à l'évolution linguistique au fil du

temps, la variation diatopique, qui englobe les variations géographiques ou régionales, la variation diastratique, qui concerne les distinctions sociales telles que celles observées entre les travailleurs et les académiciens, et enfin la variation diaphasique, liée au contexte de communication et aux registres linguistiques employés, qu'ils soient formels, informels, familiers ou soutenus. Par ailleurs, des variations peuvent émerger du contact linguistique avec d'autres langues, se traduisant tant au niveau sémantique que morphosyntaxique, notamment à travers des phénomènes tels que les emprunts lexicaux, les calques...

Ces diverses formes de variation linguistique engendrent des variantes qui se définissent par rapport à une forme de référence considérée comme norme, établie en fonction de divers paramètres. Ces variantes représentent des déviations par rapport à cette norme, constituées de formes adjacentes qui font partie intégrante du système linguistique et qui partagent une nature linguistique commune tout en préservant des éléments identifiants par rapport à la première unité de comparaison. En synchronie, les variantes se concrétisent en réalisations spécifiques coexistant avec la forme normative de la langue pour décrire la même réalité linguistique. Ces variantes sont interchangeable ou permutable selon le contexte, les positionnant en tant que synonymes, c'est-à-dire des signifiants distincts se référant au même signifié.

Toutes les langues du monde présentent le phénomène inhérent de variation, donnant ainsi lieu à l'émergence de variantes. Cette diversité se manifeste à travers une pluralité de manifestations linguistiques telles que les lectes, les parlers, les dialectes, les idiomes, et bien d'autres. Comme le met en évidence Maureau :

Aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles, toutes connaissent de multiples variétés ou "lectes" dont la diversité est marquée par des étiquettes au singulier (le français, le turque...) bien que ces désignations soient pratiques, elles ne doivent pas masquer leur caractère abstrait et réducteur. (Maureau, 1997, pp. 284-285)

Calvet décrit une langue comme « *un ensemble de variations ou de variantes, de formes dialectales, que le pouvoir standardise parfois, "centralise", mais qui demeure pour le linguiste, mouvante* » (Calvet, 2016, p. 289). En conséquence, une langue est en constante évolution, ses règles évoluent et changent au fil du temps et de l'espace où elle est utilisée. Ce phénomène linguistique de la variation s'applique aux unités les plus simples, telles que les petites unités non segmentables dotées d'une forme simple, mais aussi aux unités les plus complexes, notamment les locutions, les proverbes, les expressions idiomatiques, qui relèvent du domaine de la phraséologie. (Oddo et al., 2020)

2. La variation et la créativité dans le domaine de l'idiomaticité

A ce propos, Martisolano (2017) met en avant le caractère préfabriqué des unités phraséologiques tout en montrant comment la créativité idiomatique, sous l'effet de variation et la manipulation, perturbe cette préfabrication et remet en question leur forme canonique.

Ce caractère préfabriqué intrinsèque aux UP est, quant à lui, déstabilisé à cause de l'intervention de phénomènes de variation et de manipulation phraséologiques, qui ont été regroupés sous le terme *idiomatic creativity* [...] et qui remet en question ce qui a été traditionnellement considéré comme leur "forme canonique". (MartiSolano, 2017, p. 101)

L'existence des variations, dans le domaine des expressions idiomatiques, suppose qu'elles possèdent des formes vues comme des normes ou des standards. Ces dernières sont définies comme, selon Dubois et al., « [...] *un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée* [...] ». Ils ajoutent « [...] *tout ce qui est d'usage commun et courant d'une communauté linguistique* [...] » (Dubois et al., 1994, p. 330). Autrement dit, nous mettrons en exergue le caractère de l'instabilité ou de la flexibilité des unités significatives formant les constituants des expressions idiomatiques. En partant de principe que ces formes d'expressions sont figées, et chaque une est une forme canonique qui n'admet pas de formes adjacentes vues comme variantes. Mais la réalité linguistique des langues du monde dicte le contraire. Elles peuvent avoir des variantes en suivant les niveaux de leur figement.

2.1. Variation par troncation

Dans le cas de variation par troncation, nous avons la coexistence de deux ou plus formes ou structures d'une même expression idiomatique, une est dite forme complète et l'autre est une forme raccourcie, réduite ou même étouffée. Cette dernière est le produit de la troncation ou de l'effacement d'un constituant ou d'une partie de la forme complète sous l'effet de l'économie de langage ou la variation.

Nous citons à titre d'exemples les expressions idiomatiques suivantes :

(1) – « *Ad yeḥlu Qasi aḍar-is*. », Litt. "Kaci guérira/ ira mieux son pied !", (Pour exprimer sa contrariété vis-à-vis une situation qui nous n'arrange pas).

(2) – « *Ad yeḥlu Qasi*. », Litt. "Kaci guérira/ ira mieux"

L'expression idiomatique (2) est la forme réduite, obtenue par la troncation de l'expansion directe, le nom « *aḍar* » (pied) et le déterminant nominal le possessif « *-is* »

(son) de la forme complète (1).

Dans le cas de cette expression idiomatique, nous constatons une anomalie syntaxique. La forme verbale « *Hlu* » au prétérit « Guérir » est intransitive. Elle n'a pas besoin d'une expansion directe « *aḍar* » « pied ».

- (1) – « *Am win i icetḥen deg tmeyra¹ n udeyal.* », Litt. "Comme la personne qui danser (participe de l'aoriste intensif) dans le mariage d'un aveugle". (Se dit d'une situation où on parle aux personnes qui ne s'intéresse pas qui fait l'ignorant.)
- (2) – « *Am win i icetḥen i uderyal.* », Litt. "Comme la personne qui danser (participe de l'aoriste intensif) pour un aveugle."

Dans l'expression idiomatique (2), il y a une suppression de groupe prépositionnel « *deg tmeyra* » « dans un mariage », sans altérer le sens idiomatique.

Dans l'exemple suivant, la troncation concerne l'expansion explicative et le groupe prépositionnel (préposition + expansion prépositionnelle) et voir même la particule de direction.

- (1) – « *Tefka-as-d ddunit s uerur.* », Litt. "La vie lui a donné avec le dos", (Se dit d'une personne qui n'a pas de chance de la vie ou il a une vie pas aisée) ;
- (2) – « *Tefka-as-d ddunit.* », Litt. "La vie lui a donné" ;
- (3) – « *Tefka-as ddunit.* », Litt. "La vie lui a donné" ;
- (4) – « *Tefka-as-d s uerur.* », Litt. "Elle lui a donné avec le dos".

De la même manière, les expressions (2), (3), (4), sont des formes réduites, obtenues par la troncation, respectivement, de ; groupe prépositionnelle « *s uerur* » (avec le dos) dans l'expression (2), groupe prépositionnelle « *s uerur* » (avec le dos) et la particule de direction « *d* » (vers là) dans l'expression (3), et l'expansion explicative « *ddunit* » (le monde) dans l'expression (4).

Voilà un autre exemple de variantes qui illustre bien production des variantes par la troncation dans le domaine des expressions idiomatiques kabyles ;

- (1) – « *Ad d-iaawed umyar asemyi n tuelacin !* », Litt. "Le vieux repoussera des dents de lait !", (Il est vieux)
- (2) – « *Ad d-iaawed asemyi n tuelacin !* », Litt. "Il aura une repoussée de dents de lait !"
- (3) – « *Ad d-iaawed asemyi!* », Litt. "Il aura une repoussée dentaire"
- (4) – « *Ad d-iaawed tuelacin !* », Litt. "Il repoussera des dents de lait !"

¹ Dans les région Sud-Ouest de la wilaya de Tizi Ouzou, plus spécifiquement la daïra de Tizi Gheniff, l'unité significative « *tameyra* » (fête) à un état d'annexion marqué par la suppression de monème de féminin « *t* » en position initial et bien sûr le changement de la voyelle initial vers un schwa. « *tameyra* » -- « *deg meyra* »

Dans ces variantes, chaque fois, il y a troncation ou suppression d'une ou plus unités significatives qui assurent la fonction d'expansion. Nous concéderons l'expression idiomatique (1) est la plus complète. Elle n'est pas touchée par la troncation et les autres expressions, (2), (3) et (4) sont obtenues, successivement, avec une troncation ou suppression de ;

- L'expansion explicative « *umyar* » (le vieux) ;
- L'expansion explicative « *umyar* » et le déterminant nominale « *tuɛlacin* » (les dents d'un petit enfant) avec le monème fonctionnel prépositionnel « *n* » (de) ;
- L'expansion explicative « *umyar* », l'expansion directe « *asemyi* » (action de pousser les dents) et le monème fonctionnel prépositionnel « *n* ».

À chaque fois, nous avons une variante qui a le statut idiomatique dite aussi forme raccourcie ou réduite. Dans les exemples cités précédemment, nous remarquons que l'étendue d'avoir des variantes est différent, dans les deux dernières expressions idiomatiques présentent plus de variantes, avec étendu de trois variantes possibles, tandis que les deux premières présentent un étendu d'une seule variante est possible pour chacune d'elles. L'étendu de possibilité d'avoir un nombre plus haut de variantes pour une expressions idiomatique dépend de nombre des unités significatives qui peuvent être tronquées sans altérer son sens idiomatique. Et, il dépend aussi, des données récoltées, voir l'usage de système linguistique, la langue kabyle, dans les points de notre enquête.

Il faut noter que la troncation, ici, concerne que les unités significatives assumant la fonction d'expansion. Elle ne peut pas touchée le noyau de l'énoncé, ou l'unité lexicale ayant comme fonction le prédicat.

Les exemples cités précédemment, illustrent une variation par troncation. Cette dernière ne concerne qu'un élément ou un segment de l'énoncé idiomatique. Or, celle-ci, la troncation, dans certaines expressions idiomatiques plus complexes qui dépasses le cadre de la phrase en termes d'analyse syntaxique, peut toucher des formes de niveau supérieur, une proposition et voir plus. Comme le montrent les exemples suivants :

- (1) – « **Akken i s-yenna yefker** : *win yetfen imi-s yertah*. », Litt. "comme disait la tortue : Celui qui a tenu sa bouche est en repos.", (Il savoir le moment propice pour parler ou ne pas parler de tout pour éviter les problèmes.)
 > « *Win yetfen imi-s yertah*. »

- (2) – « **Akken i s-yenna wuccen** : *semmum-it*. », Litt. "comme disait le chacal : Elles

sont aigres", (Cela décrit une personne affirmant ne pas vouloir quelque chose qu'elle désire en raison de son incapacité à l'acquérir ou à l'atteindre, souvent due à un manque de ressources ou de savoir-faire).

} « *Semmum-it*. »

- (3) – « - *Nnan-as : Nteq a amqerqer !, - Yenna-asen ula i netqey : Yeččur yimi-w (d aman)*. », Litt. "on lui dit : crapaud, à toi de parler ! — je n'ai rien à dire, répondit-il : j'ai la bouche pleine d'eau !", (ce n'est pas que je n'aie rien à dire : j'en ai même tellement que je ne sais comment le dire, mais j'ai mes raisons de me taire)

} « *Yeččur yimi-w (d aman)* »

Ces trois exemples illustrent des expressions idiomatiques kabyles qui sont, à l'origine, des interactions discursives ou parties d'un dialogue. D'où, les exemples (1) et (2) sont formés d'une seule intervention ou une seule interaction et le troisième est constitué de deux interactions. Et les variantes formées correspondent à la dernière séquence ou proposition de discours ; *Win yetfen imi-s yertah, Semmum-it, Yeččur yimi-w (d aman)* ; en éliminant toutes les parties ou segments introductifs ; 1. *Akken i s-yenna yefker*, 2. *Akken i s-yenna wuccen*, et 3. - *Nnan-as : Nteq a amqerqer, - Yenna-asen ula i netqey*. Ces dernières séquences phrastiques aident et facilitent l'insertion des variantes raccourcis dans les discours. Mais, pour des raisons discursives et linguistiques ; économie linguistique, les locuteurs choisissent entre les deux variantes ; la forme complète ou la forme réduite ou tronquée.

De ce fait, la troncation est un procédé productif des variantes d'expressions idiomatique kabyles. En se servant d'une forme plus complète ou plus longue, voir même un autre type d'expressions (le proverbe) et/ou des structures textuelles plus complexes (conte, anecdote, un dialogue, des vers poétiques...), pour des raisons diverses, ses unités significatives, ses syntagmes ou segments constitutifs, des parties de discours plus complexes... sont des sujets de troncation pour aboutir à une variante dite raccourci, plus souple dans l'usage et dans l'insertion dans le discours et qui résume le sens de départ en minimum d'unités significatives.

Nous notons, cela ne concerne pas toutes les expressions idiomatiques kabyles. Car, il y a certaines d'entre elles n'admettent aucune variante par troncation. Ce sont des expressions idiomatiques dotées d'un degré de figement très élevé et voir même un figement total.

3. La variation dans le domaine des expressions idiomatiques

À l'origine, dans le stade premier de leur naissance, les expressions idiomatiques ne

sont pas concernées par le phénomène de variation. Mais avec l'évolution, en diachronie, elles connaissent des changements, des reformulations, des adaptations et des modifications qui arrangent et suivent les états et les changements de la communauté linguistique qui s'en servent. Elles suivent l'évolution de la langue, la culture, les états de la vie (économiques, évolutions scientifiques et intellectuelles, historiques...) des individus.

Selon Krzyzanowska (2019, p. 199), « [...] *les variantes phraséologiques subissent des changements formels internes sans que leur sens en soit altéré.* ». Cette observation soulignée par Krzyzanowska met en lumière la dynamique interne des variantes phraséologiques, soulignant leur capacité à évoluer sur le plan formel tout en maintenant leur signification fondamentale.

Dans la même perspective, M. Gross (1988, p. 21-22) affirme que les expressions idiomatiques, « [...] *ne sont qu'exceptionnellement figées. Même dans les cas les plus contraints, elles possèdent des degrés de liberté* [...] ». En d'autres termes, même si l'on a tendance à considérer les expressions idiomatiques comme stables, cette perception est rarement justifiée. M. Gross souligne que, même dans des situations où des contraintes sont présentes, ces expressions conservent des degrés de liberté, autorisant des variations sans que leur signification fondamentale ne soit altérée. Cette subtilité met en évidence la souplesse inhérente aux expressions idiomatiques, remettant en question l'idée préconçue de leur inflexibilité.

Oddo, Darbord et Anscombre (2020) soulignent que le phénomène de variation linguistique s'étend également aux unités lexicales plus élaborées ;

Dans une langue, un même morphème ne reste jamais identique dans le temps et dans l'espace où cette langue est pratiquée. Ce constat s'applique aux unités simples de la langue mais aussi à ses unités plus complexes : connecteurs, marqueurs, locutions, proverbes, etc., autant d'entités lexicales qu'on peut classer dans l'immense domaine de la phraséologie. Plus l'unité est complexe, plus se multiplient les possibilités de variation. (2020, p. 11).

Les entités lexicales relevant de la phraséologie, surtout celles qui sont plus complexes, offrent un éventail diversifié de possibilités de variation. À mesure que l'unité lexicale devient plus complexe, les occasions de variation se multiplient. Ainsi, cette observation élargit le spectre de la variation linguistique aux unités lexicales plus élaborées, mettant en relief une diversité accrue dans le domaine de la phraséologie.

Ce même constat est décrit par Pausé et Polguère (2020) ; comme un processus de la dynamique lexicale et de création de nouvelles lexies complexes. D'où, « [...] *les métamorphoses que subissent les locutions et leur éventuelle disparition de la langue occupent une place importante dans la variation au sens large et, plus spécifiquement, dans la dynamique lexicale.* [...] » (p. 234).

Dans les expressions idiomatiques, le changement ou la variation s'opère de plusieurs manières différentes ; soit par l'existence d'une unité significative, d'un constituant qui présente d'au moins deux formes différentes, ou / et omission et suppression de quelques parties, unités significatives pour aboutir à une autre expression plus simple dite raccourcie, sous l'influence de plusieurs facteurs linguistiques telles ; l'économie de langage et l'usure. Comme, elle peut aussi, se manifester avec un changement complet de la structure de l'expression en question. En d'autres termes, les variations des expressions idiomatiques sont de plusieurs ordres, d'où nous avons, selon KRZYZANOWSKA (2019) ; des variantes flexionnelles, des variantes conversives, des variantes lexicales, des variantes à composantes différentes, des variantes à matière réduite.

Dans le contexte du domaine amazigh, plus spécifiquement dans le rifain au Maroc, El Adak souligne que ;

Dans le champ de l'idiomatie, la synonymie entre les expressions se manifeste en grande partie à travers la substitution de leurs unités constitutives (verbes, noms, prépositions, etc.) au sein d'un paradigme donné. S'y ajoutent également d'autres modes d'équivalence liés à la variation portant sur la catégorie du nombre des constituants nominaux, à la structure formelle des expressions selon qu'elle est réduite ou étoffée, au degré d'intensité, à l'effet pragmatique, etc. (El Adak, 2015, p. 175)

De ce point de vue, El Adak, assimile les variantes des expressions idiomatiques à des expressions qui partagent un lien de synonymie entre elles. Cette perspective suggère que les variations au sein des expressions idiomatiques peuvent être considérées comme des manifestations d'une synonymie, où différentes formes ou variantes d'une même expression idiomatique partagent une signification équivalente.

Le phénomène de variation au sein des expressions figées est également abordé par Imarazene (2016). Il souligne que, « [...] *même si on parle de figement et d'expression figées, cela demeure temporaire car toute expression finie par subir des modifications morphosyntaxiques et/ou sémantique en y modelant le lexique, le genre, le nombre, le temps et l'aspect...* » (p. 13).

Les propos d'Imarazene mettent en évidence une perspective dynamique sur le figement des expressions, suggérant que celles-ci ne demeurent pas statiques, mais évoluent au fil du temps. Les modifications évoquées par Imarazene englobent divers aspects linguistiques, démontrant ainsi la flexibilité inhérente aux expressions idiomatiques et figées. Cette compréhension enrichissante contribue à nuancer la perception traditionnelle de figement en soulignant la nature évolutive et adaptable des expressions idiomatiques dans le langage, comme le décrit Imarazene.

Dans une autre étude, en (2021), Imarazene a exploré la variation sémantique et morpho-syntaxique dans les expressions idiomatiques kabyles, en se concentrant sur le figement et la polysémie. Premièrement, Il souligne la dualité des sens, le littéral (dénoté) accessible à tous et le figuré (connoté) réservé aux locuteurs maîtrisant la langue et son contexte. En examinant des exemples liés à l'idée de « *lğib* » (poche), il démontre la polysémie, la synonymie et l'antonymie présentes dans ces expressions. Deuxièmement, il a mis en évidence la variation morphosyntaxique dans les expressions, notant que bien que le degré de figement et défigement puisse varier, les changements morphosyntaxiques sont plus fréquents et influent souvent sur la profondeur du sens. Il illustre cela avec des exemples où des variations de genre, nombre, aspects... affectent le sens des expressions.

Dans ce qui suit, nous nous pencherons sur la question de la diversité des expressions idiomatiques kabyles, des unités ou des lexies plus complexes qui fonctionnent comme des simples unités significatives. À cet égard, nous aborderons la variation sous quatre perspectives distinctes : la variation flexionnelle, la variation par troncation, la variation par substitution, et enfin, la variation complexe exploitant plusieurs procédés.

3.1. Variantes flexionnelles

Les variantes flexionnelles concernent la combinaison interne des unités significatives de l'expression idiomatique. C'est-à-dire, la capacité de la flexion de ses constituants (verbe, noms...). Ces changements et ces modifications affectent sa morphosyntaxe. Nous recensons les types de variantes suivantes ; changement des catégories grammaticales de l'un ou de plusieurs composants de l'expression idiomatique, opposition du nombre (singulier / pluriel) et du genre (masculin/féminin) des noms et les modifications portées sur les formes verbales (les aspects verbaux -prétérit, aoriste, aoriste intensif-, les indices de personne ainsi les affixes verbaux).

Pour illustrer ces variantes que nous avons identifiées dans notre corpus, prenons

l'exemple de l'expression idiomatique suivante : (1) – « *Iseṭṭel-as cclayem.* », Litt. "Il lui a rasé les moustaches", (Il a déshonoré.). Cette expression peut revêtir les formes suivantes ; (2) – « *Iseṭṭel-as-ten.* » Litt. "Il les lui a rasées", (3) – *Ad asen-ten-iseṭṭel.* Litt. "Il les leur rasera !" et (4) – *Ad asen-ten-tseṭṭel.* Litt. "Elle les leur rasera !".

En analysant cet exemple ; nous avons :

1. Une variation dans la catégorie ; avec le remplacement de l'unité significative « *cclayem* » (moustaches), appartenant à la catégorie lexicale du nom, par un autre composant de catégorie grammaticale ; l'affixe de verbe « *ten* » (les) ;
2. La variation des affixes de verbe, régime directe a entraîné des variations au niveau du nombre et du genre. Dans l'expression (1), (2), nous avons l'affixe « *-as* » (à lui) qui renvoie à un masculin singulier et un masculin pluriel « *-asen* » (à eux), dans (3) et (4) ;
3. Une variation des formes verbales, dans les expressions (1) et (2). D'où, nous avons une forme de prétérit « *Iseṭṭel* » et dans les expressions (3) et (4), nous avons une autre forme, celle de l'aoriste ;
4. Une variation des formes verbales. En effet, les deux expressions (1) et (2) présentent une forme de prétérit « *Iseṭṭel* », tandis que les deux suivantes, (3) et (4), affichent une forme d'aoriste ;
5. Une variation de l'indice de personne ; dans les expressions (1), (2) et (4) l'indice de personne est « *i* » (Il) qui renvoie à troisième personne masculin de singulier, alors que pour l'expression (4), l'indice de la troisième personne féminine singulière est « *t* » (Elle).

Par ailleurs, une variabilité des possessifs entraîne des modifications au niveau du nombre et du genre. Cela est explicité dans l'exemple suivant :

- (1) – « *Yefla ufus-is.* », Litt. "Sa main est tourée", (Le possessif renvoi au le singulier, masculin/féminin) ;
- (2) – « *Yefla ufus-ik.* », Litt. "Ta main est tourée", (Le possessif renvoi au singulier, masculin) ;
- (3) – « *Yefla ufus-im.* », Litt. "Ta main est tourée", (Le possessif renvoi au le singulier, féminin) ;
- (4) – « *Yefla ufus-nsen.* », Litt. "Leur main est tourée", / « *flan yifassen-nsen.* », Litt. "Leurs mains sont tourées", (Le possessif renvoi au le pluriel, masculin) ;

- (5) – « *Yefla ufus-nsent*. », Litt. "Leur main est tournée", / « *flan yifasse-nsent*. Litt. "Leurs mains sont tournées", (Le possessif renvoi au le pluriel, féminin) ;
- (6) – « *Yefla ufus-nwen*. », Litt. "Votre main est tournée" / « *flan yifassen-nwen*. Litt. "Vos mains sont tournées", (Le possessif renvoi au pluriel, masculin) ;
- (7) – « *Yefla ufus-nwent*. », "Votre main est tournée" / « *flan yifassen-nwent*. », Litt. "Vos mains sont tournées", (Le possessif renvoi au pluriel, masculin).

Dans cette expression idiomatique, qui se dit « d'une personne qui aime beaucoup dépenser, et ne peut pas économiser de l'argent », présente un entendue de variantes flexionnelle très important, avec plus 11 possibilités. Elle accepte des transformations, ce qui lui procure un degré de figement très faible.

L'analyse des variantes flexionnelles au sein des expressions idiomatiques kabyles révèle une diversité et une flexibilité remarquables. Ces expressions ne se limitent pas à une structure figée, mais plutôt elles offrent un espace propice à la variation flexionnelle, notamment au niveau des catégories grammaticales, des formes verbales, des indices de personne, et des possessifs. Cependant, il est important de noter que toutes les expressions idiomatiques kabyles ne partagent pas la même propension à la variation flexionnelle. Certaines, telles que l'exemple de l'expression « *Ad tečč leecba tmerqemt* », Litt. "Le chardonneret mangera de l'herbe !" (Pour exprimer une insatisfaction quant à la lenteur ou l'insuffisance du progrès dans le travail.), demeurent rigides et ne permettent pas de telles variations. Elle est dotée d'un grand degré de figement.

3.2. La variation par substitution

Dans notre corpus, nous avons recensé d'autres formes de variations avec la substitution d'un constituant avec un autre sans altération du sens premier. Cette substitution est rendue possible en appliquant certaines procédures sémantiques ; la synonymie, l'antonymie, l'analogie...

3.2.1. La substitution par analogie

Dans ce cas, les unités significatives substituées n'ont aucun lien sémantique, juste les locuteurs ou les sujets produisent des expressions idiomatiques dites variantes en suivant une certaine analogie par rapport à une forme ou structure syntaxique de base qui contribue à la même valeur sémantique non-compositionnelle idiomatique. Et voir même, une transposition de deux images métaphoriques à travers lesquelles le sens est obtenue.

En examinant cette série d'expressions idiomatiques kabyles ;

(a) *Yettak warzezzan tament !*

(a₁) *Yettak warzaz tamemt !*

Litt. "La guêpe donnait du miel !"

(b) *Yettak yizrem taqemmuct !* (b₁) *Yettak wuzrem taqemmuct !*

Litt. "Le serpent donnait un bisou !"

(c) *Yettak laẓ ayrum !* (c₁) *Yettak ccer ayrum !* (c₂) *Yettak laẓ babba !*

Litt. "La faim donnait du pain !"

Dans cette série d'expressions idiomatiques, nous avons affaire à des variantes par analogie. Il y a substitution de quelques unités significatives, les expansions, en reproduisant la structure syntaxique de base suivante : un syntagme prédicatif verbal + une expansion explicative + une expansion directe. Toutes les variantes ont le même sens non-compositionnel de : On ne peut trouver la chose dont on a besoin chez une personne qui ne l'a pas. On ne peut gagner sa vie avec un avare, de la nourriture avec une personne non rassasiée, ou chercher à tirer profit chez une personne malhonnête, malintentionnée, méchante, agressive...

Ces mêmes expressions idiomatiques présentent d'autres formes de variations dans leurs formes. Nous avons ;

- une substitution par synonymie¹ dans (c), (c₁) et (c₂) « *laẓ* = *ccer* », emprunt arabe, et « *ayrum* = *babba* »² ;
- Et dans les expressions (a) et (b), nous avons des variations de réalisation des unités significative (les expansions) ;
 - Variation de la voyelle initiale des noms « *azrem* vs *izrem* », dans (b), (b₁) de ce fait variation de l'état d'annexion « *wuzrem* vs *yizrem* » ;
 - Variation dans le nombre de phonèmes et ajout ou suppression des phonèmes dans l'expression (a) et (a₁) « *arḻaẓ* vs *arḻezḻan* » ;
 - Et la question des allophones kabyle, les deux phonèmes nasals « n vs m » « *tament* vs *tamemt* ».

Diverses variantes d'expressions idiomatiques, caractérisées par une analogie manifeste, sont attestées. Ces expressions idiomatiques partagent une structure morphosyntaxique homologue résultant de la substitution prépondérante de leurs constituants. En d'autres termes, le locuteur bénéficie d'une latitude sur l'axe

¹ Voir ci-après.

² Cela relève de type de registre, et le statut social (adulte vs enfant), mais ceci n'influe l'usage de l'expression idiomatique (c₂). Elle est utilisée pour adulte comme pour un enfant.

paradigmatique. Cette propriété est explicitée à travers les exemples suivants :

- (1) – *Am win yesmarayen udi yef rrmel*. Litt. "Comme celui qui verse du beurre sur le sable"
- (2) – *Am win iteksen isellufen i wuydi*. Litt. "Comme celui qui débarrasse le chien de ses puces"

Dans ces illustrations, les unités significatives constituant les expressions idiomatiques (d) et (e) font l'objet d'une substitution, voire même la substitution de la forme verbale « ssmir » (verser), « kkes » (débarrasser), à l'exception de la particule de comparaison et du présentatif « *Am win* » (comme celui). Ainsi, ces deux expressions, bien que diversifiées dans leurs éléments spécifiques, partagent une structure morphosyntaxique similaire, tout en préservant une congruence sémantique.

Nous avons les mêmes constations dans les expressions idiomatiques kabyles suivantes :

- (1) – « *Asmi ara tarew tserdunt¹*. », Litt. "Le jour où le mulet accouchera."
- (2) – « *Asmi ara inewer lmelh*. », Litt. "Le jour où fleurira le sel"
- (3) – *Asmi ara tcab tgerfa*. », Litt. "Le jour où le corbeau aura des plumes blanchâtres."

Dans ce cas, les locuteurs reproduisent la même image rhétorique ; une chose que n'est en aucun cas est possible, respectivement ; le fait qu'un mulet ou d'une mule peut avoir de descendance, le sel peut fleurir pour reproduire, ou le fait que le corbeau peut avoir des plumes blanchâtres). Par le fait, dans ces expressions, nous avons la reproduction de la même structure morphosyntaxique, ou l'élément commun non variables entres-elles est l'adverbe de temps « *asmi* » (le jour où).

En résumé, l'analyse des expressions idiomatiques kabyles démontre une variété de variantes par analogie de l'image métaphorique et la structure morphosyntaxique. Les locuteurs créent ces variantes en substituant des unités significatives tout en maintenant une structure morphosyntaxique et une image métaphorique de base. Cette flexibilité linguistique permet des substitutions par unités significatives qui ne présentent aucun lien sémantique entre-elles.

Cependant, une autre forme de variation mérite également notre attention est celle où la substitution se fait avec des synonymes.

¹ Le mulet et la mule, dit aussi, « *zzayla* », sont des hybrides statistiquement stériles de la famille des équidés, engendrés par un âne et une jument.

3.2.2. La substitution par synonymie lexicale

Dans ce type de substitution, les unités significatives substituées entretiennent entre-elles une relation de synonymie (lexicale). Elles ont des signifiants différents qui sont associés au même signifié ou valeur sémantique. Elles sont choisies par rapport aux certains facteurs comme ; le registres (familier, non familier, vulgaire, péjoratif...) selon la situation de leur énonciation (voir l'interlocuteur), nous entendons la variation diaphasique, la région (la variation diatopique), variation par emprunt (essentiellement de système linguistique externe, l'arabe) ...

Les variantes produites dans ce cas de substitution, relève de la variation lexicale qui est « [...] *la plus productive des variations possibles pour laquelle, parfois, il est difficile de connaître le paradigme réel. Les variations lexicales d'une même forme figée reposent sur des liens sémantiques [...] et s'effectuent à l'intérieur d'une même classe distributionnelle* » (Krzyzanowska, 2019, p. 202). Les unités significatives sont substituées en suivant une relation lexicale, qui est la synonymie. Cette dernière, « *apparaît comme une relation de similitude de sens graduable, relative.* » (Irène Tamba, 2005, p. 85), c'est-à-dire, il y des niveaux de synonymie. Il faut noter que la synonymie parfaite n'a pas d'existence sauf dans des cas restreints ; cas des variantes régionales, des emprunts..., dont leur substitution est possible dans tous les contextes.

Cependant, dans notre cas, nous avons des expressions idiomatiques, des unités complexes, poly-lexicales, manifestant comme des unités significatives simple, nous parlerons des variantes qui représentent la même réalité linguistique. Elles ont la même valeur sémantique non-compositionnelle, idiomatique.

En examinant les exemples cités précédemment ; (c), (c₁) et (c₂), nous avons des substitutions par synonymie. Nous retenant comme forme de base l'expression (c), qui est touchée par la substitution. De ce fait, nous avons :

La substitution de l'unité significative « *laz* » avec son emprunt externe arabe « *ccer* » (la faim). Cette substitution est valable dans (c₂) pour donner l'expression idiomatique « *Yettak ccer babba !* » ;

La substitution de l'unité significative « *ayrum* » avec un synonyme qui relève de langage enfantin kabyle « *babba* », et donne plus de rhétorique et du sens à l'image de l'ironie.

De la même manière nous avons une substitution par synonymie dans :

- (1) – « *Qqurent tgecrar-is.* », Litt. "Ses genoux sont durs", (Il n'a pas de force. Il est très fragile ou fatigué.)
- (2) – « *Kkawent tgecrar-is.* », Litt. "Ses genoux sont secs"
- (3) – « *Qquren (y)ifadden.* », Litt. "Ses jambes sont dures"
- (4) – « *Kkawen (y)ifadden-is.* », Litt. "Ses jambes sont sèches"

Dans ces expressions idiomatiques, il y a la substitution de noyau de la phrase, l'unité significative qui assume la fonction de prédicat ; la substitution du verbe « *Qqar* » « se durcir » avec son synonyme kabyle « *kkaw* » « sécher ». Et aussi, il y a une substitution de l'unité significative assurant la fonction d'expansion directe ; « *tagecirt* » (le genou) avec « *afud* » (la jambe) qui partage un minimum de sens, le fait d'être une partie de corps qui la fonction de le maintenir debout et symbolisent tous les deux la force.

Nous pouvons, aussi, avoir une variante par substitution de l'expansion directe « *tgecart* » avec un emprunt arabe qui a le même sens « *rrekbat* » (genoux), bien sûr avec des adaptations au système linguistique kabyle. Et nous aurons comme résultat les expressions idiomatiques kabyles suivantes :

- (4) – « *Qqurent rrekbat-is.* », Litt. "Ses genoux sont durs", (Il n'a pas de force. Il est très fragile ou fatigué.)
- (6) – « *Kkawent rrekbat-is.* », Litt. "Ses genoux sont secs",

Nous constatons le même procédé dans les expressions idiomatiques suivantes :

- (1) – « *Ad tergig teyrudt n yilef.* », Litt. "Le cille du sanglier tremblera", (Il fait très froid)
- (2) – « *Ad tergig teyma n yilef.* », Litt. "La jambe du sanglier tremblera", (Il fait très froid).

Il y a substitution de l'unité significative assumant la fonction l'expansion explicative, « *tayrudt* » (omoplate, sous-épaule) avec son synonyme kabyle « *tayma* » (Le jarret de sanglier). Cette expression idiomatique est la variante tronquée de « *Deg heyyan, tettergigi teyma (teyrudt) n yilef* » (c'est à la période de "aheggan" que tremble le jarret du sanglier : il ne faut pas croire l'hiver fini à cette période.) (Dallet, 1982, p. 714)

Du même dans :

- (1) – « *Cudden-as tavesmart¹* », Litt. "ils lui ont lié la mâchoire inférieure", (il est sur le point d'expirer, il est à bout).
- (2) – « *Cudden-as agames.* », Litt. " ils lui ont lié la mâchoire inférieure"

¹ Cette unité peut être utiliser en variant son genre et son nombre, c'est-à-dire nous avons deux variantes flexionnelles l'expression idiomatique en question, comme suit : « *Cudden-as ayesmar* » (Masculin singulier), « *Cudden-as iyesmar* » (Masculin pluriel).

Dans ce cas, il y a substitution de l'unité significative assurant la fonction d'expansion directe ; « *tayesmart* » avec « *agames* », une variante de la région de Tizi Ghennif.

Parfois, dans des expressions idiomatiques kabyles, il y a une variation de noyau et l'expansion dans leurs structures morphosyntaxiques. Comme l'illustre l'exemple suivant ;

- (1) – « *Teqqur tyersi-w.* », Litt. "Ma gorge est dure",
- (2) – « *Tekkaw tyersi-w.* », Litt. "Ma gorge est sèche"
- (3) – « *Teqqur tayect-iw.* », Litt. "Ma gorge est dure"
- (4) – « *Tekkaw tayect-iw.* », Litt. "Ma gorge est sèche"

Dans ces expressions idiomatiques, nous avons une substitution par synonymie des unités significatives qui assurent la fonction prédicat ; « *teqqur* » vs « *tekkaw* » et les unités significatives assumant l'expansion explicatives ; « *tyersi* » vs « *tayect* ». Notons que ces unités significatives sont deux variantes lexicales ; la première est réalisée dans le kabyle du sud-ouest de Tizi Ouzou ; notamment M'kira et Tizi Ghenniff. Tandis que la deuxième, « *tayect* », dans les autres régions. Les deux unités significatives « *tayect* » (voix et chanson vs gorge) et « *tyersi* » (gorge vs nœud) ne renvoient pas au même sens ou réalité linguistique. Nous parlons de région, c'est-à-dire, les expressions idiomatiques obtenues sont des variantes régionales ou diatopiques.

L'exemple suivant illustre une variation par la substitution de deux lexies assumant la fonction de l'expansion référentielle, qui présentent une relation de synonymie entre elles.

- (1) – « *Ur yettizwiw ara **wudem**-is.* », Litt. "Son visage ne rougit pas", (Il n'a de pudeur).
- (2) – « *Ur yettizwiw ara **uqadum**-is.* »,

Dans cet exemple, nous avons une substitution des deux lexies « *udem* » et « *aqadum* » (visage). C'est certes, que les deux unités significatives sont des synonymes, mais il ne faut pas oublier que l'unité « *aqadum* » est le résultat d'une dérivation expressive, préfixation de l'expressif « *q* » sur l'unité « *udem* » qui a la valeur de péjoration qui va de soi avec le sens global de l'expression idiomatique (1). Dans la majorité des contextes d'usage, les deux unités sont interchangeables. La nuance sémantique de péjoration que nous signalons, ici, n'est que dans le cadre théorique qui n'a pas presque aucune incidence sur la pratique langagière des locuteurs kabyles.

Nous avons, aussi, une substitution des unités significatives qui assurent la fonction

l'expansion prépositionnelle, dans :

- (1) – « *Tefka-as-d s uerur.* », Litt. "Elle lui a donné avec le dos", (Il est malchanceux. Il mène une vie difficile).
- (2) – « *Tefka-as-d s uzagur.* »

Dans ce cas, les unités échangées « *aerur* » et « *azagur* » sont des synonymes, assumant la fonction d'expansion prépositionnelle. Cette substitution peut être dû à une différenciation des registres où est répartie chaque unité ; pour certaines régions, dans certaines ; l'une ou l'autre unité se trouve dans le registre de non familier ou de péjoration.

Dans ce procédé de la formation des variantes idiomatiques, la substitution par des synonymes concerne toutes les unités significatives formant l'expression idiomatique dite norme ou première. Cette substitution concerne tous les niveaux syntaxiques de l'expression (prédicat et les différents types d'expansions).

3.2.3. Substitution par une relation d'hyponymie / hyponymie

La variante de substitution, basée sur une relation d'hyponymie/hyponymie, résulte de la substitution ou de l'interchangeabilité des unités significatives au sein d'une expression idiomatique. Cette substitution est rendue possible du fait que ces unités sont des hyponymes du même hyperonyme, signifiant qu'elles appartiennent à une catégorie d'hyponymes renvoyant à un hyperonyme commun.

Ainsi, dans un contexte bien défini, ces deux unités significatives peuvent partager le même sens, le même signifié, en raison de leur classification au sein d'une catégorie spécifique d'hyponymes liés à un hyperonyme.

La relation hyponymie/hyperonymie est définie, Tamba (1988), comme suit :

L'hyponymie repose sur un principe régulier d'ordonnancement hiérarchique, qui passe par une relation définie verbalement, quel que soit son fondement au niveau référentiel. Et l'hyponymie, de son côté, implique un processus continu de subdivision, qui peut s'enregistrer par un changement d'unité lexicale ou l'adjonction d'une détermination pour former une dénomination complexe. (Tamba, 1988, p.104)

D'un autre point de vue, l'hyponymie s'engage dans un processus continu de subdivision. Cela se manifeste soit par un changement d'unité lexicale, soit par l'adjonction d'une détermination, aboutissant à la formation d'une dénomination complexe. Ainsi, l'hyponymie explore les relations plus spécifiques au sein d'une catégorie plus large.

Examinant comment cette relation est exploitée dans le domaine des expressions

idiomatiques kabyles pour aboutir à des variantes par le procédé de la substitution par relation hyponyme/hyponymie.

(1) – « *Ur yeswi tibšelt.* », Litt. "Il ne vaut même pas un oignon", (Il n'a pas de valeur).

(2) – « *Ur yeswi taryalt.* », Litt. "Il ne vaut même pas un réal".

Les deux expressions idiomatiques sont deux variantes. Elles ont le même sens non-compositionnel. Elles sont marquées par une interchangeabilité entre les deux unités significatives « *tibšelt* » (oignon) est « *taryalt* » (Réal)¹. Dans ce cas, nous ne pouvons pas dire que les deux unités significatives échangées entretiennent entre-elles une relation de synonymie. Car, elles ne sont pas échangeables dans tous les contextes de leurs apparitions dans le discours. Sauf dans ce contexte idiomatique, où elles partagent un seul sème (Une chose sans valeur ou avoir une petite valeur). Elles sont deux hyponymes.

Dans un autre cas, nous avons un autre cas d'interchangeabilité des unités significatives par relation d'hyponymie/hyperonymie, qui conduit à des variantes suivantes :

(1) – « *Yeččur d sser.* », Litt. "Il est rempli du secret" ;

(2) – « *D amesrar.* », Litt. "Il est mystérieux" ;

(3) – « *Yeččur d lmelḥ.* », Litt. "Il est rempli du sel" ;

(4) – « *D amelḥan.* », Litt. "Il est salé".

Nous avons, ici, des expressions idiomatiques avec la même valeur sémantique non-compositionnelle, idiomatique en échangeant les deux unités significatives « *sser* » ; un emprunt externe de l'arabe et « *lmelḥ* » un autre emprunt arabe. Cette substitution a eu lieu, pour aboutir à ces variantes, par le fait d'existence de lien entre les deux unités substituées. Ce lien se résume par le fait que l'unité « *lmelḥ* » qui renvoie au charme que la personne a, et c'est une chose cachée, qui fait agréable aux yeux. Il ne se manifeste pas et tout le monde le sentent. Ce qui offre la possibilité de substituer « *lmelḥ* » avec l'unité significative « *sser* » (ce qui est caché), un autre emprunt arabe.

Cette expression idiomatique est propre au parler kabyle, utilise deux emprunts arabes, interchangeables ; « *sser* » (secret) et « *lmelḥ* » (sel). Ces derniers, ne peuvent pas être substitués avec leurs équivalents ou synonymes kabyles « *Ibaḍna* » et « *tissent* » pour avoir des variantes. Car, cette opération produit des expressions libres « *Yeččur d Ibaḍna* »,

¹ « (ancienne monnaie). • *nnefš n duru i t taryalt*, un réal, c'est la moitié d'un douro. » (DALLET, 1982, p. 744)

Litt. "Il est plein de secrets" et « *Yeččur d tissent* »¹, Litt. "Il est plein du sel." Vient le sens dénotatif « Il est salé ». Les deux expressions sont compositionnelles.

Nous avons, d'autres expressions idiomatiques, illustrent bien, cette assimilation ou l'inter-substitution des unités significatives dans les expressions idiomatiques est possible par la relation d'hyponymie/hyperonymie.

- (1) – « *Teqqur tasa-s.* », Litt. "Son foie est dur", (Il est insensible, sans pitié).
} – « *Yeqqur wul-is.* », Litt. "Son cœur est dur"
- (2) – « *Yeqqed tasa-s.* », Litt. "Il a grillé son foie", (Il a assoiffé sa vengeance en lui, soulager un mal, satisfaire un désir).
} – « *Yeqqed ul-is (deg-s)*². », Litt. "Il a grillé son cœur en lui"
- (3) – « *Ddzey tasa-w.* », Litt. "Son foie est pilé", (Je me suis résigné, j'ai endurci ma personne. J'ai contraint mes actions à s'opposer à ma propre volonté.)
} – « *Ddzey ul-iw.* », Litt. "Son cœur est pilé"
- (4) – « *Tejreh tasa-s.* », Litt. "Son foie est saigné", (Il est très touché par un événement grave).
} – « *Yejreh wul-s.* », Litt. "Son cœur est saigné"
- (5) – « *Teyli-d tasa-s.* », Litt. "Son foie est tombé", (Il a fait effort physique très important).
} – « *Yeyli-d wul-is*³. », Litt. "son cœur est tombé"

Dans ces expressions idiomatiques, les deux unités significatives « *ul* » (cœur) et « *tasa* » (foie), sont échangées par une assimilation. D'où, l'unité significative « *tasa* » a reçu la valeur sémantique de « *ul* », par transfert sémantique. De ce fait, nous avons une contiguïté des deux unités significatives « *ul* » et « *tasa* ». ⁴

Nous observons une autre assimilation (sémantique) de l'unité « *tasa* » par les unités lexicales « *taεebbudt* » (ventre), « *imiđ* »⁵ (nombril), « *afwad* » (entrailles). Comme en témoignent les variantes suivantes :

- (1) – « *Yeqqed tasa-s.* », Litt. "Il a grillé son foie"
 - (2) – « *Yeqqed taεebbudt-is.* », Litt. "Il a grillé son ventre"
 - (3) – « *Yeqqed imiđ-is.* », Litt. "Il a grillé son nombril"
-
- (1) – « *Terya tasa-s.* », Litt. "Son foie est brûlé"

¹ Cette expression est attestée dans d'autres langues amazighes, avec le synonyme amazigh de l'unité « *Imelḥ* » (AR) = « *tissent* » (MZ). D'où, les locuteurs du parler des Aït Wirra, Moyen Atlas, au Maroc utilisent une locution à support prépositionnel, et disent « *"ḡif-s tisent"*, Sur +lui/elle sel, "il / elle charmant/e" » (Chakiri, 2019, p. 204)

² Le monème fonctionnel « *deg* » et l'expansion prépositionnel « *s* » sont des éléments qui peuvent être tronqués sans altération du sens idiomatique de cette expression.

³ Cette expression présente d'autres variations « *Teyli-d terwiht-is.* », « *Yeyli-d ufwad-is.* », et peut être suivi d'un monème fonctionnel « *fella* » (sur) et l'expansion prépositionnel « *s* ». Ces derniers sont des éléments qui peuvent être tronqués sans altération du sens idiomatique

⁴ Cette confusion de dénomination est constatée, aussi, dans d'autres parlers amazighs. (El Adak, 2016, p. 141)

⁵ Cette lexie ne présente aucun usage au genre masculin en dehors de ce contexte idiomatique. Son usage au masculin, marque une sorte d'exagération. Voir les valeurs qu'a le genre en Tamaziɣt.

(2) – « *teryā tæbbuḍt-is*. », Litt. " Son ventre est brûlé "

(3) – « *Yeryā ufwad-is*. », Litt. " Ses entrailles sont brûlés "

Le foie, les entrailles, le ventre et le nombril sont tous des organes ou des parties du système digestif et abdominal du corps humain, et la relation hyponyme/hyperonyme met en évidence leur spécificité respective dans cette catégorie plus large.

Cette contiguïté, dans un contexte bien déterminé, peut être justifiée, aussi, par des confusions et des assimilations dans les dénominations des parties du corps humain, qui remontent aux temps anciens de la langue. Cette confusion de dénomination des parties de corps est constatée dans les langues proches, qui sont en contact avec les berbères depuis les âges anciens.

Selon Ashraf et Miannay (2007), « [...] *Jusqu'au début XVII^e siècle on considère que le sang fourni aux veines par le foie, qui est normalement rouge [...]* » (p. XIX), c'est-à-dire, jusqu'au moyen âge, les gens croyaient que le foie remplit la fonction de cœur. D'où, toutes les expressions antérieures qui font références au foie peuvent être associés à la définition de cœur de notre époque, tel que nous le connaissons.

Selon El Adak (2016, p. 142), P. Brenot (1987, p. 93) explique que l'assimilation entre le cœur et l'estomac découle d'une confusion anatomique ancienne. Il mentionne que les Grecs utilisaient le terme "cœur" pour désigner l'orifice supérieur de l'estomac, ce qui explique les expressions curieuses telles que "*avoir mal au cœur*" pour décrire des nausées, ou encore "*avoir le cœur au bord des lèvres*" et "*le cœur soulevé*".

Cette étymologie grecque des unités significatives « *ul* », « *tasa* » et « *tæbbuḍt* », est peut-être valable aux langues amazighes, comme le kabyle, de fait de contact des langues. Car, le grec ancien et le peuple grec sont en contact avec les peuples de la rive méditerranéenne. Ils pouvaient influencé par leur savoir, leur civilisation, leur langue... les peuples amazighs.

Le lien qui existe entre ces unités significatives échangées (« *ul* » (cœur), « *tasa* » (foie), « *tæbbuḍt/ æebbud* » (ventre), « *afwad* » (entrailles), « *imiḍ* » (nombril) dans ces variantes idiomatiques, est le fait qu'elles renvoient toutes à des organes ou des parties du système digestif et abdominal du corps humain.

Nous constatons l'usage du même précédé, une substitution par la relation hyponyme/hyperonyme, dans la formation des variantes des expressions idiomatiques kabyles à structure morphosyntaxiques non verbales. Les expressions suivantes

l'illustrent :

- (1) – « *D ayyur.* », Litt. "C'est une lune"
- (2) – « *D tiziri.* », Litt. "C'est une éclair de lune"
- (3) – « *D iṭij.* », Litt. "C'est un soleil"
- (4) – « *D tafat.* », Litt. "C'est une lumière"

Dans ce cas, les unités significatives échangées « *ayyur* », « *tiziri* », « *iṭij* » et « *tafat* » nous pouvons dire qu'elles sont des hyponymes de l'hyperonyme « source lumineuse » qui a une connotation de « beauté » en kabyle.

Nous notons, aussi, que l'établissement du lien hyponyme/hyperonyme entre les unités impliquées dans de ce type de variantes idiomatiques s'avère parfois complexe. Cette dernière est inhérente à l'origines de la formation des variantes idiomatiques en question. Nous illustrons par les exemples suivants :

- (1) – « *Igerrez-as tameyra.* », Litt. "Il lui a bien fait une fête – de mariage –", (Il l'a volé. Il lui a réservé une punition).
- (2) – « *Igerrez-as tazibba.* », Litt. "Il lui a bien fait un cuirasse"

Dans ce cas nous avons deux variantes par une substitution par une relation hyponyme/hyperonyme. Les deux unités significatives « *tameyra* » (fête – de mariage –) et « *tazibba* » (« *bouclier, cuirasse* » (Huhyghe, 1901, p. 314)) partagent un lien qui peut être compris comme une relation d'hyponymie/hyperonymie. Les deux unités, bien que représentant des réalités linguistiques distincts ("une fête" et "un bouclier" ou "une cuirasse"), partagent une caractéristique commune en tant qu'éléments qui suscitent une réaction ou une sensation forte. La nature du lien réside dans le fait que, dans le contexte idiomatique, les deux termes sont utilisés de manière non littérale pour exprimer des actions négatives, telles que voler, causer des ennuis ou infliger une punition. Ainsi, « *tameyra* » et « *tazibba* » partagent un hyperonyme commun qui renvoie à des éléments ayant un impact significatif, bien que leur signification littérale diffère.

L'analyse des variantes des expressions idiomatiques kabyles basée sur une substitution par la relation hyponyme/hyperonyme met en lumière une interchangeabilité sémantique entre des unités partageant un hyperonyme commun. Cette souplesse linguistique révèle une dynamique où les unités significatives peuvent être substituées, dévoilant ainsi la complexité des mécanismes de formation de l'idiomaticité kabyle. Cette flexibilité nous conduit à examiner un autre aspect fascinant de la création lexicale au sein des expressions idiomatiques kabyles : la substitution par emprunt. Comment des termes étrangers peuvent-ils s'intégrer et être substitués dans ces expressions, tout en maintenant

leur cohérence sémantique ? Cette question nous plonge dans l'exploration des influences culturelles et linguistiques qui façonnent la richesse de la langue kabyle.

3.2.4. Substitution par un emprunt

L'unité lexicale substituée lors d'apparition de l'expression idiomatique dite variante, est un emprunt. Ce dernier peut avoir la même valeur sémantique que l'unité significative kabyle échangée. Autrement dit, il y a entre-elles une relation d'équivalence sémantique ou une relation d'hyponymie/hyperonymie. Comme le montre les expressions suivantes :

- (1) – « Igerrez-as **tazibba**. », Litt. "Il lui a bien fait une cuirasse"
- (2) – « Igerrez-as **takrabaṭ**. »¹, Litt. " Il lui a bien fait une cravate "
- (3) – « Igerrez-as **akustim**. », Litt. " Il lui a bien fait un costume "

Dans ces expressions idiomatiques, nous avons l'échange de l'unité significative kabyle « **tazibba** » (cuirasse ou l'habit d'un guerrier) par deux emprunts externes français « **takrabaṭ** » (une cravate) et « **akustim** » (un costume). Le lien entre l'unité significative kabyle et deux emprunts français est d'ordre hyperonymie/hyponymie. Par le fait, que les trois unités sont de hyponymes d'hyperonyme « **iselsa** » (habit).

Nous pouvons, aussi, expliquer ces substitutions, dans ces trois expressions idiomatiques dites variantes par emprunt, par une évolution historique. D'où, un guerrier qui se prépare pour la guerre, ou pour affronter la mort met une cuirasse pour l'abriter du danger, et de nos jours, avec l'évolution des conditions de la vie, un homme qui a affaire un enterrement, la mort, pour le monde occidental, entretien d'embouche... met un costume et une cravate et de même pour un mariage, en marquant un changement de statut.

Nous avons le même procédé pour ces expressions idiomatiques suivante :

- (1) – « **D times**. »², Litt. "C'est du feu", (Il est très habile, dynamique...)
- (2) – « **D trisiti**. »³, Litt. "C'est du l'électricité"

Dans cet exemple, l'unité significative « **times** » (feu) est échangée par un emprunt de langue française « **trisiti** » (électricité). Le lien qui rend possible cette

¹ Ces deux variantes avec des emprunts français relatif à l'habit, sont récentes. Elles sont apparues avec le contact avec la culture française. Peut-être durant la période de la colonisation du pays kabyle.

² Cette expression idiomatique est polysémique. Elle a un autre sens idiomatique « Il est très piquant, fort... », en parlant du piment par exemple. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas substituer l'unité « **times** » avec « **trisiti** ».

³ Cette expression idiomatique, variante, est récente. Elle est née avec l'arrivée de l'électricité dans les maisons kabyles

interchangeabilité, dans ce contexte, de ces deux unités lexicales, est fait qu'elles partagent un même sème « la dangerosité ».

Nous avons d'autres d'expressions idiomatiques où l'unités significative kabyle est échangée par un emprunt arabe.

(1) – « Yerwi-d **ahḍun**¹-is. », Litt. "Il a remué son bassin", (Il l'a énervi).

(2) – « Yerwi-d **lebḥer**-is. », Litt. "Il a remué sa mer",

Dans ces deux variantes, l'unité significative kabyle « **ahḍun** » (bassin) est échangée par un emprunt arabe « **lebḥer** » (mer). Elles sont interchangeables par le fait que toutes les deux sont « un lieu contenant et/ou qui peut contenir un liquide, souvent de l'eau, qui peut être « se remuer ».

Parfois, les unités significatives substituées pour avoir des variantes idiomatiques par emprunt ont la même valeur sémantique que l'unité significative kabyle qu'elles remplacent.

(1) – « Qqurent **tgecrar**-iw. », Litt. "sont secs mes genoux ", (Je suis à bout de forces ou paralysé par une nouvelle imprévue),

(2) – « Qqurent **rrekbat**-iw. »,

Dans ces deux expressions idiomatiques kabyles, l'unité significative « **Tigecrar** » est substituée par un emprunt arabe « **rrekbat** », conservant ainsi le même sens. Cela donne lieu à deux expressions idiomatiques kabyles partageant une valeur sémantique identique, où la seconde, expression (2), se distingue en tant que variante résultant d'une substitution par emprunt.

Du même dans les deux expressions idiomatiques variantes suivantes. Il y a une substitution l'unité significative kabyle « **tagnit** » (état, situation) par son emprunt qui a la même valeur sémantique « **ddeewa** », pour aboutir au même sens idiomatique « la situation est compliquée ou la vie est dure » :

(1) – « Tehres **tegnit** », Litt. "La situation est serrée", (la situation est compliquée ou la vie est dure),

(2) – « Qqurent **ddeewa**-iw. »,

Nous observons l'emploi du même procédé dans la création de variantes des expressions idiomatiques, cependant, dans ce cas particulier, les deux unités lexicales

¹ Dans cette expression idiomatique l'unité « **ahḍun** » peut être remplacé par d'autres unités significatives comme : « **abazin** », « **Emmar** », « **Jeddi** » ... pour avoir d'autres variantes ; « Yerwi-d **abazin**-is » et « Yerwi-d **emmar**-is », « Yerwi-d **jeddi**-s »...

échangées ne présentent aucun lien sémantique entre elles, comme en témoignent les exemples suivants :

- (1) – « *Yeffey-as-d tamadayt* », Litt. "Il lui a sorti broussaille", (Il lui a exprimé franchement ses critiques ou son mécontentement avec une manière isolante.)
- (2) – « *Yeffey-as-d taytay*. », Litt. "Il lui a sorti taille à taille".

Ces deux expressions idiomatiques variantes diffèrent par un seul composant. Dans la première, l'unité significative « *tamadayt* » (broussaille) est substituée par l'emprunt français « *taytay* » (taille à taille), dans la deuxième. Bien que ces deux unités ne partagent aucun lien sémantique, elles sont interchangeables dans ce contexte spécifique.

En récapitulant, l'emprunt émerge comme un procédé distinct de création de variantes dans le domaine de l'idiomaticité kabyle. Les variantes au sein des expressions idiomatiques naissent de la diachronie, façonnées par des contacts avec d'autres langues. Notamment l'arabe, le français, etc. Toutefois, ce processus n'est pas général pour toutes les expressions idiomatiques kabyles, certaines demeurant figées et moins susceptibles aux substitutions par emprunt, démontrant ainsi une diversité de degrés de figement au sein de ces constructions linguistiques.

3.2.5. Substitution par des variantes lexicales

En ce qui concerne la substitution par des variantes lexicales, nous examinerons le remplacement des unités ou des éléments constitutifs au sein des expressions idiomatiques par leurs variantes, souvent motivées par des considérations extralinguistiques telles que la géographie, variation diatopique, et les changements de registres, variation diaphasique. Ces facteurs agissent parfois comme des voies d'échappatoire à la péjoration¹ ou comme des procédés visant à intensifier le sens global de l'expression idiomatique concernée.

3.2.5.1. Les variantes diaphasiques

Les variantes diaphasiques, également connues sous le nom de variantes stylistiques ou situationnelles, sont intrinsèquement liées au contexte ou à la situation d'énonciation. Cette variation se déploie en fonction de l'usage linguistique et des locuteurs, s'étendant à tous les niveaux de la langue. Il est généralement fait référence à cette variation en termes de registre ou de niveau de langue. Ainsi, on distingue le registre soutenu, également qualifié de soigner, recherché, élaboré, châtié, cultivé, etc., le registre

¹ Cela n'est pas une spécificité du kabyle, mais est phénomène constaté même dans d'autres langues, telle la langue française et la langue espagnole. (MOGORRÓN HUERTA, 2020)

standard, utilisé par un nombre considérable de locuteurs, représentant un langage non marqué, collectif et usuel conformément à la norme. En contraste, le registre familier, relâché, spontané et ordinaire, ainsi que le registre vulgaire, populaire et péjoratif, offrent d'autres nuances linguistiques.

Cette distinction est également applicable aux substitutions au sein des expressions idiomatiques kabyles, où les unités significatives échangées ne sont ni synonymes ni liées sémantiquement. Pour illustrer cela de manière plus précise, examinons la liste suivante d'expressions idiomatiques kabyles :

- (1) – « *Herres tazmert-ik !* », Litt. " Sers ta force !" (Pourquoi tu te fais beaucoup de soucis ? ou Pourquoi tu te forces beaucoup ?)
- (2) – « *Herres taebbudt-ik !* », Litt. "Sers ton ventre !"
- (3) – « *Herres iman-ik !* », Litt "Sers ton âme"
- (4) – « *Herres taerurt-ik !* », Litt. "Sers ta bosse !"

Dans ces expressions, il y a la substitution des unités significatives assumant la fonction de l'expansion directe ; « *tazmert* » (force et bonne santé), « *taebbudt* » (Ventre), « *iman* » (âme), « *taerurt* »¹ (bosse, dos, cul...). L'usage de ces variantes est conditionné par le contexte de leur énonciation ; les trois premières peuvent être utilisées en famille. Tandis que la dernière et ses variantes ; obtenus par substitution par synonymie, leur usage relève de domaine de péjoratif ou non-familier à cause de leurs sens négatifs.

3.2.5.2. Les variantes diatopiques

La variation diatopique, également connue sous le nom de variation régionale, s'applique aux variantes des expressions idiomatiques kabyles partageant des valeurs sémantiques similaires, mais utilisées ou répandues sur différents territoires. Cependant, l'usage exclusif d'une variante exclut les autres ayant le même sens idiomatique. Illustrons cela avec l'exemple suivant :

- (1) – « *Tsers ixef-is.* », Litt. "Elle a posé sa tête"
- (2) – « *Tsers afus-is.* », Litt. "Elle a posé sa main"

Cet exemple met en lumière la variation diatopique ou régionale des expressions idiomatiques kabyles, où la première est collectée dans le village de Abizar et la deuxième dans le village de Taka (M'kira). Ces expressions se distinguent par l'unité significative qui assure la fonction de l'expansion directe ; dans (1), « *ixef* » (tête), faisant référence au

¹ Cette unité peut être péjorative dans certaines régions kabyles. Elle peut être remplacée par d'autres qui relèvent de registre plus péjoratif, que ce soit au féminin bien qu'au masculin ; « *aqerqur* », « *ažemmum* », « *axuziđ* », « *aşrum* »... toutes les dénominations de la partie du corps humain, proches au sens du cul.

centre de toute activité ou travail intellectuel impliquant la pensée humaine, tandis que dans (1), « *afus* » (main), évoquant le travail physique et les mouvements du corps.

L'idée de cesser toute activité intellectuelle, représentée par l'action de cesser de penser et de poser la tête sur un oreiller pour dormir dans (1), est assimilée à une situation stable du corps humain. De même, l'idée de ne pas exercer d'activité physique avec la main dans (2) représente une situation stable, comparée à l'état météorologique qui persiste sans changement, comme une pluie continue avec la même cadence.

Du même dans le cas des expressions idiomatiques variantes suivantes :

(1) – « *Yeksan uqjun rrfis*. Litt. "Le chien aimerai bien avoir des crêpes", (d'une personne qui fait semblant de ne pas avoir besoin de qlq chose hors de sa potée),

(2) – « *Yeksan uqjun timellalin*. Litt. " Le chien aimerai bien avoir des œufs ".

Ces deux formes idiomatiques kabyles s'excluent mutuellement en raison de distinctions régionales. En d'autres termes, l'adoption de la deuxième forme dans une région signifie que les locuteurs kabyles résidant-là ne sont pas familiers avec la signification de l'unité « *rrfis* »¹. Par conséquent, ils la substituent par « *timellalin* » (des œufs), un ingrédient clé dans la préparation de « *rrfis* ». Réciproquement, si les locuteurs d'une autre région utilisent la première variante, cela indique leur méconnaissance de la deuxième variante, comme c'est le cas dans la région de M'kira. Bien qu'ils puissent aisément comprendre le sens idiomatique de la deuxième variante, ils ne l'emploieront pas spontanément.

3.3. Variation par plusieurs procédés

Dans ce cas, les variantes des expressions idiomatiques obtenues sont le résultat d'application de plusieurs procédés en même temps. Comme le montrent l'exemple suivant :

(1) – « *Yefka taydit deg yimi-s*. », Litt. "Il a donné une chienne dans sa bouche"

(2) – « *Yessers taqunt deg uqemmuc-is*. », Litt. "Il a posé une chienne dans sa bouche"

Ces variantes idiomatiques sont obtenues avec :

1- Une substitution par synonymie ; des deux unités significatives « *taydit* » et

¹ « *rrfis* » est une sorte de crêpes kabyle, préparées à base de la semoule et des œufs. Traditionnellement préparées à l'intention des femmes venant d'accoucher, en visant à favoriser leur récupération et à accélérer le processus de leur guérison et rétablissement.

« *taqjunt* » (chienne) et des deux unités significatives « *imi* » et « *aqemmuc* » (bouche). Juste, la deuxième unité est produite de la première « *imi* » par dérivation expressive ; la préfixation de l'expressif de péjoration « *q* » et suffixation de l'expressif « *c* » généralement a la valeur de la petitesse.

2- Et une deuxième substitution de deux unités significatives « *efk* » (donner) et « *Ssers* » (poser). Ces derniers nous notons aucun lien sémantique entre-elles, sauf si nous accordons une explication selon la manière ou la trajectoire de déroulement de procès-verbal marqué par les deux verbes, c'est-à-dire, le verbe « *ssers* » marque une action de changement de position de quelque chose de la position haute vers la position basse. De la même manière, le « *efk* » marque un changement de position d'un objet (un bien), (position haute) vers la position contre, la position basse. Car, le donneur qui a l'objet (le bien), généralement est en position haute ou supérieure, et le demandeur ou le récepteur est en position inférieure ou basse.

Enfin, les expressions idiomatiques kabyles sont sujettes à des manifestations de variation qui contredisent leur caractère fondamental de figement. Cette flexibilité s'exprime à travers des substitutions flexionnelles impliquant des affixes et des modalités de noms et/ou de verbes, entraînant des changements grammaticaux, de genre, de nombre, de thèmes verbaux, voire même des actualisateurs de procès-verbaux. Ces expressions tolèrent également des troncations et des suppressions d'informations portées par des unités significatives, favorisant une économie linguistique et une condensation d'informations dans un minimum d'unités. Certaines permettent la substitution d'unités, facilitant ainsi leur utilisation fluide dans le discours. Ces variantes représentent une extension du paradigme et des choix combinatoires dans les discours, justifiant la gradation de leur figement, allant du non-figé/libre, semi-figé à totalement figé.

Cette dynamique de variation ouvre la voie à une exploration des motivations sous-jacentes des expressions idiomatiques kabyles. Dans le chapitre suivant, nous nous concentrerons sur les domaines sources et cibles qui influencent la construction de ces expressions. Cela nous permettra de mieux comprendre les liens entre leur structure linguistique et leur signification profonde.

CHAPITRE 5 : LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES ET LA NOTION DE LA MOTIVATION

Dans ce qui suit, nous visons à examiner la relation entre langue-culture, langue-histoire et langue-le vécu quotidien des locuteurs kabyles à travers les expressions idiomatiques kabyles... Autrement dit, nous aborderons la notion de motivation dans les expressions idiomatiques kabyles ; de traiter des faits extralinguistiques et/ou linguistiques qui motivent le sens au sien de ce type d'expressions. En sachant qu'elles sont des manifestations à travers la faculté langagière humaine d'une vision du monde vécue, partagées au sein de la même communauté linguistique, en quelques sortes leurs existences surgissent d'une motivation.

De cela, nous aurons à parler sur leurs composantes ou leurs faces cachées, c'est-à-dire d'analyser le rapport entre leurs teneurs sémantiques et symbolique et leurs formes concrètes dans lesquelles s'incarne. C'est une motivation cherchée dans une composante linguistique, les expressions idiomatiques, qui submerge des faits symboliques, culturels, historiques et du vécu.

Revenant sur un trait définitoire d'une expression idiomatique, le fait qu'elles est en relation étroite avec « un idiome » bien déterminé et le propre d'un système linguistique donné et le propre d'une communauté linguistique bien déterminée ce qui les rend comme moyen véhiculant leurs expériences et leur culture. Citons l'exemple de l'expression idiomatique kabyle « *Tenyid Rebbi-s !* » littéralement (As-tu tué son Dieu !) et qui veut dire « Il ne faut pas être pessimiste, pourquoi vous le sous-estimé, donne-lui sa chance. », n'a pas de traduction mot à mot en d'autre langues, même celles qui sont en contact avec langue kabyle, sauf un locuteur kabyle peut comprendre son sens global.

Selon Sioridze (2018, p. 205) ; « [...] *la difficulté principale dans la communication entre les gens ne vient pas tellement de différences au niveau des systèmes linguistiques, mais surtout des divergences au niveau des expériences et des convictions des sujets parlants.* ». Ces expériences s'incarnent dans les expressions sous forme des teneurs non-linguistiques. Elles traduisent un vécu, des comportements sociaux, des traditions, un savoir vécu et un savoir à manier le verbe et un patrimoine linguistique immatériel propre d'une société. Autrement dit, dans ce chapitre, nous traiterons les motivations des expressions idiomatiques kabyles et examinant le type de relation qui existe entre : les sens compositionnels des expressions idiomatiques et leurs sens figurés ou métaphorique, les domaines sources exploités et les domaines ciblés par les expressions en question.

Avant de procéder à dégager les motivations langagières des expressions

idiomatiques kabyles, nous étalerons sur le concept « motivation » dans le domaine de la linguistique en générale.

1. La motivation et l'arbitraire de signe

La motivation et l'arbitraire de signe sont deux concepts chevauchants entres plusieurs disciplines ; largement connu dans les théories linguistiques et les théories littéraires modernes. Sans voiler, le débat sur les deux concepts qui tenait ses origines dès l'antiquité, avec les penseurs¹ de cette période.

D'où nous citons le penseur grec Platon qui a traité la problématique d'origine des faits de langage humain, dans son dialogue « *le Cratyle* ». Cette œuvre vient sous forme d'un débat ou un dialogue de logique entre trois personnages : Socrate, Cratyle et Hermogène. (Rehbinder, 2020)

Selon Aglo (2007, p. 196) :

Autour de la problématique de l'origine du fait langagier chez Platon, se cristallisent essentiellement quatre thèmes majeurs ou centraux intimement imbriqués : ceux de *convention*, de l'*arbitraire*, de *nature*, de *motivation*. Le lien essentiellement intime entre ces thèmes qu'il paraît difficile de donner des deux derniers un traitement sans en même temps et par la même occasion faire le développement des deux premiers. Toutefois, l'intérêt du présent travail réside surtout et avant tout dans la mise en relief chez Platon des traits fondamentaux sous-tendant le caractère nature ou motivé du fait langagier tels qu'ils peuvent être mis au jour dans le *Cratyle*.

Dans cette œuvre, Platon a posé des fondements d'une approche ou d'une théorie dite Cratyléenne, parfois dite « *mimologie primaire* »², en se basant sur l'hypothèse que le fait de langage humain, le nom, est le résultat d'une imitation de l'essence de la chose dénommée. En allant jusqu'à dire, que le fait de langage est motivé ; existence d'une relation onomatopéique ou de symbolisme phon(ét)ique entre les noms et leurs équivalents dans le monde réel. Il y avait une relation fondée sur une vérité des sons ou des syllabes formant les noms simples. C'est ainsi, il a parlé sur la motivation primaire des sons ou des syllabes. (Lecolle, 2015, p. 223)

A l'époque du Platon, entre 4^{ème} et 5^{ème} av. J-C., à un temps antique d'évolution du langage humain, tous les noms étaient, fort probablement, issues d'une imitation de la réalité extralinguistique, c'est-à-dire, ils étaient des onomatopées ou sont des produits de

¹ Nous citons ces quelques penseurs qu'ont traité le langage humain à travers leurs écrits comme ; l'historien Hérodote, Diodore de Sicile, Tacite, Flavius Josèphe, Aristote...

² Le concept « *mimologisme* » est un synonyme du « *Cratylisme* » qui veut dire qu'il y aurait une analogie entre la chose et son nom. (Genette, 1976, p. 8)

phono-symbolisme. Autrement dit, les noms avaient une sorte de symbolique et de ressemblance avec les bruits et/ou de la nature (la chose dénommée), dans le cas des mots simples. C'est ainsi, « *La problématique du nom comme une imitation de la chose constitue chez Platon L'hypothèse de base qui soutient l'idée de la motivation du fait langagier.* » (Algo, 2007, p. 199).

Dans le cas où « *les mots sont complexes, c'est leur structure qui est lisible en termes de motivation secondaire, et on peut revenir à la motivation primaire par l'étymologie* » (Lecolle, 2015, p. 223). Cette deuxième forme de motivation est rattachée à la rhétorique ou une déviation de côté sémantique issue d'un recours à un procédé métaphorique ou usage d'une figure de style telle que la métonymie, métaphore, etc.

Selon Cohen (1972, p. 442) ;

La motivation, c'est la ressemblance, analogique ou homologique. Or, jusqu'à présent, toutes les fois qu'on a mis en cause cette notion, c'est sur l'axe vertical qu'on l'a principalement placée. Un langage motivé, c'est toujours un rapport de ressemblance entre trois couches relativement autonomes de la langue, la syntaxe, le sens et le son, et plus particulièrement entre les deux derniers.

De ce fait, les langues naturelles sont le produit d'une motivation par imitation de réel et/ou une ressemblance par analogie ou homologie. Car, elles sont à l'origine motivées par des rapports de ressemblance entre leurs sons et leurs sens d'un côté et avec leurs syntaxes d'un autre côté. Ces rapports sont plus explicites et bien illustrés dans le langage poétique. D'où, il y a recours à des images, qui établissent des rapports entre les signifiés et signifiants.

Selon Dufour (2015), en décortiquant le raisonnement avancé par Max Müller¹ et Michel Bréal², sur les origines des langues indo-européennes, les langues modernes sont des formes évoluées des langues anciennes qui sont issues, à leurs tours, des images

¹ Friedrich Max MÜLLER (1823-1900), est un philologue et orientaliste allemand, l'un des fondateurs des études indiennes et de la mythologie comparée. Il a fondé un livre qui oscille entre la mythologie et la philologie nous citons : *Essai de mythologie comparée*, Éditions A. Durand, Paris, 1859. *La science du langage. Cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en l'année 1861*. Troisième édition revue et augmentée sur la huitième édition anglaise. Paris : A. Durand et Pedone, 1876 et les *Nouvelles leçons sur la science du langage : cours professé à l'Institution Royale de la Grande-Bretagne en l'année 1863*, deux volumes. Max Müller. Éd. A. Durand et Pedone-Lauriel, 1867 et 1868, réalisée en deux tomes : Tome 1, *Phonétique et étymologie. Précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de M. Max Müller* ; tome 2 : *Influence du langage sur la pensée. Mythologie ancienne et moderne*.

² Michel Jules Alfred BRÉAL (1832-1915), est un linguiste français, souvent considéré comme le fondateur de la sémantique moderne. Parmi ses œuvres les plus marquantes : *Les idées latentes du langage*, Paris, Hachette, 1868. *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette, 1877. *Leçons de mots*, 1882, 1886. *Dictionnaire étymologique latin*, 1885. *De l'enseignement des langues anciennes*, 1891 et sa fameuse étude ; *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette, 1897.

présentent dans l'environnement et le vécu de l'être humain. Autrement, leurs lexiques sont constitués de dénominations de choses qui correspondent à des images. D'où, chaque image corresponde à une qualité ou une caractéristique marquante traduite sous forme d'une métonymie ou une métaphore. Par la suite, il y a une sorte de personnification de la chose nommée pour lui donner l'image de l'homme ; le passage de chose comme agent au stade de personne qui attendra dans un stade avancé, le cadre d'un nom propre, voir les noms des Dieux ; « *Dayus ; celui qui brille* » et son équivalent en grec « *Zeus* » et en latin « *Jupiter* » qui vient de « *Dayus pitâr* » avec le sens « *de père qui brille* ». C'est de cette manière que « *les forces de la nature devenues des dieux personnels. Les dieux sont des métaphores oubliées, des images devenues lettres* ». D'après, aussi, que « *Les premiers mots sont constitués de l'attribut sensible le plus frappant de l'objet* ». (2015, p. 105)

Selon Bréal ; « *Le langage primitif le repousse ; il donne à chaque chose son nom, et ce nom, il le choisit d'après la qualité saillante de l'objet qu'il doit désigner* » (Bréal, 1863, cité par D'après, 2015, p. 104). De ce fait, les langues mères de toutes les langues du monde ont des fonds lexicaux non arbitraires. Leurs fonds lexicaux sont motivés.

Ce débat philosophique n'a cessé à travers temps, passant de l'âge des lumières par le moyen âge jusqu'à la deuxième moitié de 19^{ème} siècle, avec l'émergence de la linguistique comme science autonome en elle-même, dont le père est Ferdinand De Saussure. Parmi les problématiques traitées, la question de la nature du signe linguistique. D'où, il lui a assigné le principe d'arbitraire ; c'est-à-dire la non-existence de lien entre ses deux facettes ; entre signifié et signifiant. D'une autre manière « *Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire simplement : le signe linguistique est arbitraire* » (De Saussure, 2005, p. 75).

Dans le cas contraire, un cas marginalisé par cette théorie, nous parlons d'un signe linguistique motivé ; une motivation qui apparaît comme une relation ou un lien entre le signifié et, l'image acoustique, le signifiant des unités significatives.

L'arbitraire du signe linguistique est une caractéristique de toutes les unités significatives des langues humaines, sauf dans certains cas particuliers ; comme c'est le cas des onomatopées et des unités lexicales complexes, les dérivés et les composés, qui présentent une relation directe entre les réalités dénommées et leurs nominations. D'où le signifié est transparent, prédictible. Ce principe avancé par le linguiste suisse De Saussure,

est adoptée par la majorité pour ne pas dire de la quasi-totalité des linguistes structuralistes et fonctionnalistes, et ses disciples.

Selon Genette (1972, p. 602) :

Ce serait d'autant plus mal venu en l'occurrence que l'on sait que de grands linguistes, comme Jespersen par exemple, ont toujours gardé une vive tendresse pour la motivation mimétique; que le terme saussurien *d'arbitraire du signe* a été vivement controversé naguère au sein même de l'école saussurienne ; et que des linguistes comme Sapir, ou Jakobson, ou Fónagy se sont à plusieurs reprises appliqués à déterminer aussi rigoureusement que possible ce que Jakobson appelle, dans un vocabulaire emprunté à Pierce, les éléments "iconiques" du langage, ce qui prouve au moins qu'à leurs yeux ces éléments ne sont pas tout à fait inexistantes.

Ce postulat saussurien, comme l'a souligné Genette, ne tarde pas à être vivement critiqué par certains linguistes, notamment Jespersen (1929), Sapir (1929), Grammont (1933), Benveniste (1939)¹, Jakobson (1952), Ullmann (1952), Guiraud (1969), Fónagy (1983), Toussaint²(1983), Monneret (2003), Nobile et Lombardi (2016), Bohas (2016) et autres. D'où la notion de l'arbitraire de signe linguistique présente quelques limites et coquelles théoriques lors de la définition de l'entité linguistique dite « signe ». C'est ainsi, la notion de la motivation pose un sérieux problème pour définir la notion qui fait l'essence même du langage humain, voir même l'explication de la naissance ou l'origine de l'outil linguistique qui traduit le monde réel, tel est perçu par les êtres humains, en système de signes. Elle est un contre argument de l'arbitraire de signe, qui tient son fond en se basant sur des traits ; généralement qui touchent le côté phonétique et phonologique de la langue³ et sur les travaux des théoriciens de la « *Gesture theory* » (Bohas, 2016, p. 10). Ce contre argument, revient dans plusieurs travaux de linguistes ; que ce soit ceux qui suivent les traces de De Saussure à des pas prudent ou ceux qui suivent d'autres théories linguistiques.

Parmi les premiers qui ont contesté l'arbitraire de signe, Jespersen (1929), qui a avancée l'« *idée d'une motivation de signe exprimée, à des degrés variés* » (Bidaud, 2017,

¹ Benveniste, dans son article « Nature du signe linguistique » publié en 1939 et repris dans le premier tome des Problèmes de linguistique générale (1966), remet en question le postulat de Saussure sur l'arbitraire du signe linguistique. Sa critique se concentre sur la négligence de Saussure envers le rapport du langage avec la réalité extérieure. Benveniste observe que la conception saussurienne du signe, en tant qu'association d'une image acoustique et d'un concept, ignore le lien avec le référent, ou la réalité. Il affirme que l'arbitraire du signe concerne uniquement la relation entre le signe et l'objet désigné, non celle entre le signifiant et le signifié, essentielle à l'intérieur du système linguistique, où les valeurs se définissent par la différence. (Mosès, 2017, p. 510)

² L'engagement de Maurice Toussaint contre le postulat du l'arbitraire du signe est présenté en 2014, par F., Tollis dans ouvrage intitulé « *La neurosémantique épistémique de Maurice Toussaint.* ».

³ Voir les travaux de ; Otto JESPERSEN 1929, 1976, Eugenio COSERIU 1954, Roman JAKOBSON 1952, 1980, Bertil MALMBERG 1974 et entre autres chercheurs que ce soit le domaine de la linguistique ou autres disciplines que sont en relation avec le langage humain.

p. 82). Il ajout sur l'origine et l'évolution des langues et dit qu'elle « *se caractérise par une part de plus en plus importante accordée au phono-symbolisme.* » (Bidaud, 2017, p. 82).

En 1952, Ullmann a proposé une classification¹ des signes linguistiques, des mots² d'une langue, selon leurs types de motivation. Il considère que les signes motivés sont « *tous les signes dont la forme n'est pas aléatoire aux yeux des locuteurs [...]* » (Pamies Bertrán, 2011, p. 25). Ainsi, Il a distingué les motivations des mots : « *phonique (l'onomatopée, l'expressivité), morphologique (la composition et la dérivation), sémantique (divers changements de sens).* » (Ducháček, 1967, p. 12).

En kabyle, les trois motivations sont attestées : 1. Une motivation phonétique ; exemple : « *Amqerqer* » (Crapaud) en Kabyle, à une relation directe avec le son produit par l'animal, la réalité dénommée, 2. Une motivation morphologique ; les unités significatives qui viennent de la dérivation ou de la composition ; exemple : « *Arusrid* » (indirect) qui vient préfixation de « *ar* » (in) et « *usrid* » (direct), et 3. une motivation sémantique ; telle que : « *tayerdayt* » pour dire souris, comme deuxième sens par la présence d'une certaine d'analogie entre la souris comme animal et souris comme partie de l'ordinateur.

Selon Ullmann, ces liens qui s'établissent entre la forme et le contenu ne seraient pas seulement historiques, mais aussi, psychologiques et subjectifs ("*sentiment étymologiques*") (cité par Ducháček, 1967, p. 12).

Dans les années 1970, Baldinges défend la nature synchronique de la motivation et considère ; « *Primaire* » la motivation des onomatopées, qui connectent « *directement* » avec la réalité et « *secondaire* » celle des mots figuratifs qui relient langue et la réalité (cité par Ducháček, 1967, p. 12). Dans ce deuxième type de motivation, le signifié est le produit d'une figure de style, souvent une métaphore. Cette dernière, tous les linguistes, depuis les travaux de Dumarsais (1730 [1775]) au début 18^{ème} siècle jusqu'aux études de Barthes (1972), Lakoff et Johanson (1980), Sweetester (1990), et Kovecses (2002) reconnaissent sa motivation conceptuelle. (Lo Barno, 2018)

De son côté, Genette, depuis 1966, en traitant le langage poétique, ou la poésie, une composante qui sort du langage ordinaire, habituel des locuteurs et qui est « *une compensation et [un] défi de l'arbitraire du signe* » (Genette, 1976, p. 358). De ce fait, il

¹ Voir *infra*. : Nous étalerons sur la typologie proposée par Ullmann, dans « Les types de motivation ».

² Une notion utilisée dans les travaux de grammaire traditionnelles.

marque sur les pas de Barthes, sur la question de motivation. C'est ainsi, il écrit :

La fonction poétique, au sens le plus large du terme, dit Roland Barthes, se définirait ainsi par une conscience cratyléenne des signes, et l'écrivain serait le récitant de ce grand mythe séculaire qui veut que le langage imite les idées et que, contrairement aux précisions de la science linguistique, les signes soient motivés. (Genette, 1969, p. 145-146)

Selon Genette le grand mérite revient aux formalistes russes d'introduire et à se servir d'une notion purement linguistique, le concept de la motivation, dans le domaine des théories littéraires modernes, pour « *désigner la manière dont la fonctionnalité des éléments du récit se dissimule sous un masque de détermination causale : ainsi, le " contenu " peut n'être qu'une motivation* » (Genette, 1969, p. 96). D'où tout au long de ses ouvrages, Genette a contesté l'arbitraire de signe et se penché en faveur de contre argument « la motivation de signe ». D'autre manière, il est pour le fait « *d'existence d'un caractère naturel nécessaire de relation entre le nom et l'objet* » que dénomme « *mimologie primaire* » (Lecolle, 2015, p. 223). Notamment à travers ses publications : « *Figure I* » (1966), « *Figure II* » (1969), et « *Figure III* » (1972), ainsi que son exploration approfondie dans « *Mimologiques, voyage en Cratylie* » (1976), témoigne de sa contribution significative à la remise en question de l'arbitraire saussurien. Genette, en se penchant sur les figures de style et en particulier la métalepse, s'est engagé dans une analyse minutieuse qui va au-delà du postulat de Saussure sur l'arbitraire du signe linguistique. Sa réflexion, étendue à travers les ouvrages « *Figures IV* » (1999) et « *Figures V* » (2002), met en évidence la complexité des liens entre le signifiant et le signifié, soulignant ainsi la motivation conceptuelle présente dans la création linguistique. Cette approche nuancée et riche de Genette offre un contrepoint essentiel à l'arbitraire saussurien, contribuant ainsi à élargir la compréhension de la nature du langage et de ses multiples motivations.

Du même, Barthes (1972), dans son chapitre intitulé « *Proust et les noms* », expose deux types de motivations alléguées par Proust : les premières, qualifiées également de symbolisme phon(ét)ique ou phono-sémantique, sont de nature naturelle. Il souligne « *une correspondance directe entre le sens des mots et la nature des sons qui les composent* » (Ducrot & Todorov, 1972, p. 245). Barthes affirme que ces motivations ont été traitées et observées depuis l'Antiquité, avec des références allant de Platon (*Cratyle*) à Gottfried Wilhelm Leibniz (*Nouveaux Essais III-2*), Denis Diderot (*Lettre sur les sourds et muets, 1751*), Roman Jakobson (*Essais de linguistique générale, 1963*). Les deuxièmes, appelées culturelles, émergent des analogies et des déviations sémantiques fortement exagérées,

créées à partir des premières motivations, également appelées symboliques, reposant sur le principe d'imitation dans les créations onomastiques de Proust. Barthes évoque également le lien cratyléen allégué par Platon. (Barthes, 1972, p. 125)

Benveniste, dès 1939, conteste l'arbitraire du signe, dans son article « *Nature du signe linguistique* » et repris dans le premier tome, de son ouvrage intitulé « *Problèmes de linguistique générale* » publié en deux tomes, dans les années soixante. Sa critique se concentre sur la négligence de Saussure envers le rapport du langage avec la réalité extérieure. Benveniste observe que la conception saussurienne du signe, en tant qu'association d'une image acoustique et d'un concept, ignore le lien avec le référent, ou la réalité. Il affirme que l'arbitraire du signe concerne uniquement la relation entre le signe et l'objet désigné, non celle entre le signifiant et le signifié, essentielle à l'intérieur du système linguistique, où les valeurs se définissent par la différence. (Mosès, 2001, p. 510). Par le fait, il soutient que « *entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire, au contraire, il est nécessaire* » (1966, p.51).

Il ajoute « *la motivation objective de la signification, soumise, comme telle, à l'action de facteurs divers historiques* » (p.51), c'est-à-dire, le lien entre le signe (signifiant et signifié) et son référent dans le monde réel (La réalité extralinguistique dénommée) est un rapport nécessaire et n'est pas arbitraire.

La contestation de l'arbitraire du signe se poursuit dans les travaux actuels de linguistes, illustrée par le nombre croissant de publications, colloques, et rencontres linguistiques et littéraires axés sur des thèmes contraires à l'arbitraire du signe, allant du phono-symbolisme à l'iconicité, jusqu'à la psychomécanique du langage. Quelques-unes de ces références sont :

Les travaux de Philippe MONNERET, qui se penchent en faveur de la motivation par analogie. Il critique De Saussure, en disant que « *c'est la motivation du signe et non son arbitraire qui devra être posée comme premier principe de la linguistique générale.* » (2003, p.4). Car, ce premier principe, la motivation, peut conduire à des analyses linguistiques plus profondes et se pencher sur des horizons de recherche plus riches que celle que pose l'arbitraire de signe.

De 2003 à 2009, le même linguiste, comme directeur d'une équipe de linguistes¹ ; ont contribué à la publication de la revue « *Cahiers de linguistique analogique* ». Dont le premier numéro a été publié à la suite du colloque « Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique », qui s'est tenu à l'Université de Bourgogne les 29 et 30 avril 2003. Ainsi, suivi par cinq autres numéros². Ils portent tous des thématiques qui se penchent sur l'iconicité et la motivation de signe linguistique et exposent le refus, implicite et/ou explicite, exprimé par linguistes français et/ou francophones, depuis la fondation de la linguistique comme science autonome en elle-même. C'est aussi, une forme de réaction aux travaux des anglo-saxons.

Deux volumes de la revue "Français Moderne" sont également consacrés à la thématique : « *Formes de l'iconicité en langue française. Vers une linguistique analogique* », parus en 2014. Dans ces deux tomes, une équipe de linguistes, parmi lesquels figurent Kilani Schoch, Dressler, Verjans et Monneret, Bottineau, Saffi, Berlan et d'autres, présentent sept articles au total, quatre dans le premier tome et trois dans le deuxième. Ils remettent en question l'arbitraire du signe linguistique, privilégiant plutôt les contre-arguments liés à la motivation et à l'iconicité du signe.

Du même, les volumes de la revue « *Iconicity in Language and Literature* »³ publier depuis 1999, par John BEJAMINS. C'est une série de volumes multidisciplinaires qui vise à fournir des preuves de la présence omniprésente de l'iconicité en tant que processus cognitif dans toutes les formes de communication verbale. L'iconicité, c'est-à-dire la forme mimant le sens et/ou la forme mimant la forme, est un phénomène intrinsèquement interdisciplinaire, impliquant des aspects linguistiques et textuels et les reliant à des caractéristiques visuelles et acoustiques. La série se concentre sur la découverte de l'iconicité dans toutes les circonstances dans lesquelles le langage est créé, allant de l'acquisition du langage, du développement des pidgins et des créoles, des processus de changement de langage, à la traduction et aux utilisations plus littéraires du langage.

¹ Cette équipe regroupe divers linguistes, parmi lesquels G. Bohas, D. Bottineau, C. Cuxac, O. Fisher, C. Puech, M. Toussaint, P. Cadiot, et d'autres encore.

² Les cinq numéros sont comme suit :

- N°2, *Un signifié : un signifiant. Débat*, 2005 ;
- N°3, *L'iconicité dans le lexique*, 2006 ;
- N°4, *Analogie et diachronie*, 2007 ;
- N°5, *Le signifiant gestuel : langues des signes et gestualité co-verbale*, 2008 ;
- N°6, *Quelle(s) analogie(s) pour les études littéraires*, 2009.

³ Voir le catalogue sur url : <https://benjamins.com/catalog/ill>, dernière consultation le 11/03/2020.

Ainsi, s'ajoute les travaux de BOHAS (1997, 2007, 2016, 2017)¹, qui a avancé l'hypothèse sur l'origine motivé de langue humaine, qui stipule que « *dans une langue toute est motivée* » (Dubois et *al.*, 2002, p. 313). Il considère que :

La langue se créant par imitation puis symbolisation du concret qui en est la source " : il y aurait alors un rapport non arbitraire entre la forme concrète que prend le geste, le membre ou l'organe [...] et ce qui est désigné (iconiquement par conséquent) par la courbure ainsi dessinée : ce qui est creux ou ce qui est arrondi, selon comment on la perçoit. (2016, p. 8)

En d'autres termes, le langage humain, ou la langue, prend sa source de l'imitation de l'être humain de son environnement où il vit, par des gestes, en faisant usage de certains organes de son corps, tels que les mains, les organes de l'appareille phonatoire...

Après avoir fait le tour sur les deux concepts « la motivation et arbitraire de signe » depuis l'âge antique du langage humain à nos jours passant par le moyen âge. Nous avons constaté que certains se penchent pour l'un ou l'autre. C'est-à-dire, certains disent que dans une langue « *tout est motivé* » et d'autres sont pour « *tout est arbitraire* ». Les deux avis nous semblent inexacts ou/et insuffisants. Car dans le système linguistique, il y a un « *arbitraire relatif constitue pourtant le cas le plus fréquent dans la langue* » (Rico, 2005, p. 392). Cette dernière accepte des degrés de motivation, des degrés de transparences, qui va de soi qu'elle admette des degrés d'arbitraire et des degrés d'opacité.

De ce fait, nous suivons l'idée avancée par Pages (2011), en « *refusant de céder aux sirènes du tout arbitraire et du tout motivation, nous préférons plaider pour une motivation restreinte et donc pour un arbitraire relatif* » (p. 143).

2. La démotivation, remotivation

Il arrive qu'un signe ou une forme plus complexe, polylexicale, au cours de son évolution qu'elle perd sa motivation, la démotivation, pour qu'elle acquérir une autre qui ajoutera « *une couleur, une ludicité au discours* » (Fekete, 2003, p. 12), c'est ainsi, nous

¹ D'où il a publié plusieurs ouvrages, études et contributions qui traitent la source du langage humain et soutenant les hypothèses avancées par les théoriciens et les linguistes de « *Gesture theory* » (JOHANNSON en 1980 et d'autres). Nous citons, entre autres, celles que sont jugées plus importantes :

- Georges BOHAS, Matrices, étymons, racines, éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe, Peeters, Louvain/Paris, 1997.
- Georges BOHAS et Mahia DAT, Une théorie de l'organisation du lexique des langues sémitiques : matrices et étymons, ENS-LSH Editions, 2007
- Georges BOHAS, *L'illusion de l'arbitraire du signe*, Presses universitaires de Rennes, 2016
- Georges BOHAS & BACHMAR Karim, *L'énantiosémie dans le lexique de l'arabe classique*, Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain 69, Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) & Peeters Publishers (Leuven)

parlons de la remotivation.

D'après Ben Amor Ben Hamida (2012, p.21), la remotivation se définit comme une altération de la relation initiale entre le signifiant (Sa) et le signifié (Sé). L'emploi du préfixe « re- » dans le concept de remotivation englobe deux significations sémantiques : d'une part, une itération et une répétition, s'appliquant lorsque la relation Sa/Sé est déjà motivée et connaît une seconde motivation ; d'autre part, une modification par rapport à la base, où la remotivation instaure une nouvelle motivation, distincte de celle qui préexistait. Ainsi, que le support de la remotivation soit dépourvu de motivation initiale ou déjà relativement motivé, il reste envisageable de remotiver aussi bien l'arbitraire absolu que l'arbitraire relatif.

Comme le souligne Benveniste (1966, p. 52), ces deux phénomènes, la démotivation et la remotivation, sont le résultat de la méconnaissance ou de l'oubli de la source de la motivation de premier concept.

Selon Fónagy (1971) :

Au cours d'une régression momentanée telle que la colère ou toute autre émotion, ou dans un état de régression dirigée, volontaire comme la communication poétique, l'existence et l'importance de la mimique vocale deviennent apparentes : les consonnes "douces", "sucrées" dominent dans les poèmes tendres, les consonnes "dures" dans les poèmes agressifs ; l'articulation se "durcit", les éléments obstrusifs se prolongent dans un éclat de colère.

Cette remotivation est liée à une régression structurale et fonctionnelle qui ramène la communication verbale au stade de la communication gestuelle, prélinguistique, ou même jusqu'au stade précommunicatif, ludique, qui correspond dans l'ontogenèse au babillage. (p. 586)

Autrement dit, la remotivation est un retour au stade précaire du langage humain, un état originaire et naturel, où l'être humain se sert des parties de son corps, les mains, la tête ou son visage..., dans un but communicatif, c'est-à-dire une communication gestuelle. C'est un stade qualifié de *pré-communicatif*. Fónagy, considère que « *La prosodie représente donc une phase archaïque de l'évolution du langage.* » (1971, p. 587). D'autres manières, la prosodie constitue une étape primitive dans le développement du langage, représentant une phase archaïque de son évolution. L'accent, quant à lui, appartient à « *un code naturel, universel* », ignorant la convention arbitraire des signes linguistiques.

Selon Ullmann (1952, p. 103), la démotivation ou la perte de motivation des unités significatives est fait diachronique, sous l'effet de certains facteurs, tel que les changements phonétiques, les divergences sémantiques et la désuétude des éléments des

mots composés etc. Nous détaillerons comme suit :

2.1. Désuétudes d'un ou plusieurs éléments

Lorsque les éléments constitutifs d'une unité perdent leur statut en tant qu'entités significatives indépendantes, l'unité dans son ensemble devient opaque, formant ainsi une entité globale inanalysable.

L'exemple du mot kabyle « *tameṭṭut* » (femme) illustre parfaitement cette idée. Il fonctionne actuellement comme une unité significative indivisible, ayant perdu toute sa motivation première en synchronie. Cependant, dans le passé, il était un assemblage de plusieurs unités significatives. Il pouvait se former de différentes manières (Chaker, 2017), telles que :

- Avec l'affixe dérivationnel « *m* » (celle) et le nominal « *imiḍ, timiṭ* » (nombril), donnant le sens de « *celle qui a un nombril ou un ventre* » ;
- Ou en utilisant l'affixe « *m* » (celle) avec le verbe « *tteḍ* » (téter), signifiant « *Celle qui est tétée* » ;
- Ou encore en dérivant de verbe « *mḍay* » (être mûr, prêt à consommer), avec le sens de « *Celle qui est mariée, consommée et en âge de maturité* ».

Ainsi, à travers ces différentes constructions, le mot « *tameṭṭut* » révèle son évolution diachronique, montrant comment il était autrefois composé de multiples éléments distincts, chacun contribuant à sa signification

2.2. Les effets des lois phonétiques

À travers quelques transformations dans les réalisations phonétiques de certaines unités significatives, il arrive parfois qu'elles perdent leur motivation initiale pour en adopter de nouvelles. Un exemple illustratif se trouve dans les noms propres de souche amazighe, tels que « *Massinissa* », dérivé du syntagme « *mass nsen* » signifiant « *Leur dirigeant, leur roi...* », et « *Jugurtha* », appelé en Tamazight « *Yugurten* », issu de « *Yugar-iten* » signifiant « *Il les a tous dépassés, en termes de force physique et mentale* ».

Ces noms propres, bien que couramment utilisés de nos jours par les Kabyles ou d'autres Amazighs, ont peu de lien avec leurs formes initiales ou leurs motivations premières en synchronie.

2.3. Les évolutions sémantiques divergentes

Dans ce cas, une unité significative, composée ou simple, peut connaître des évolutions sémantiques au cours du temps, jusqu'à en acquérir un autre sens qui s'éloigne complètement de son premier sens, sans l'inexistence d'aucun lien entre les deux sens.

Examinons l'unité significative en kabyle « *iccer* » (ongle), dans le contexte suivant, à travers l'expression « *Ttaruy deg yiccer !* » littéralement « J'ai l'habitude d'écrire sur l'ongle. » au sens figuré « Je ne sais pas. » Ou « Je ne suis pas sûr. ». Le problème qui se pose ici, est quelle est la relation qui existe entre le verbe « écrire » et le mot « ongle » ? C'est juste, que l'unité « *iccer* » à changer de source de motivation, de « la partie de doigt » à une autre source « morceau ou bout du papier » sur le bords d'une figure du style. Il y a une relation d'analogie ou de ressemblance entre les deux réalités extralinguistiques ; les deux choses ou référents, ongle et feuille ou papier à écrire ; partagent quelques caractéristiques physiques ; la petitesse et la blancheur.

3. Motivation et/ou iconicité

Dans les travaux des linguistes ; les cognitivistes, les sémioticiens..., l'usage des deux concepts ; motivation et iconicité, est souvent confondue. Ils se penchent pour l'un ou pour l'autre, selon la nature de leurs études ; diachroniques vs synchroniques, études des formes et des unités significatives simples vs des formes plus complexes (des expressions, locutions, des syntagmes, parties de discours...), des phrases, des énoncés vs des textes...

Selon Lecolle (2015, p. 224-225) ; les deux concepts, ne sont pas tout à fait des synonymes malgré leurs usages interchangeable selon le contexte de leur apparition. Ces deux termes revêtent des nuances significatives dans le domaine linguistique. « Iconicité » se rapporte aux propriétés intrinsèques de la langue, mettant en lumière des similitudes formelles avec le sens exprimé. En revanche, « motivation » s'attache davantage à une perspective ou à une interprétation, impliquant un lien subjectif entre la forme linguistique et sa signification. Le terme « iconicité » est pour décrire le syntagmatique ou l'expressivité, tandis que « motivation » est privilégié lorsqu'il est question du sens, comme dans le cas des tropes, de l'analogie ou de l'étymologie populaire. La polysémie de « motivation », avec son implication de causalité et d'interprétation subjective, justifie son choix dans le cadre de l'analyse linguistique. Ainsi, la terminologie adoptée dépend du contexte spécifique et des nuances que l'auteur souhaite souligner.

Dans cette optique, Monneret (2003) opère une distinction entre les deux concepts, aboutissant à l'émergence d'une troisième notion. Il décrit cette dernière comme une « *propriété qui concerne toutes les polarités du triangle sémiotique* » (p. 05). Monneret précise davantage les relations entre le signifié, le signifiant et le référent, en exposant : « *La relation entre signifiant et signifié (motivation relative saussurienne), la relation entre signifié et référent (iconicité des linguistiques cognitives), la relation entre signifiant et référent (symbolisme phonétique)* » (p. 20). Ainsi, il offre une vision holistique en explorant les liens entre ces trois composantes du processus sémiotique, intégrant la motivation saussurienne, l'iconicité des linguistiques cognitives et le symbolisme phonétique.

C'est ainsi, nous pouvons schématiser cela comme suit :

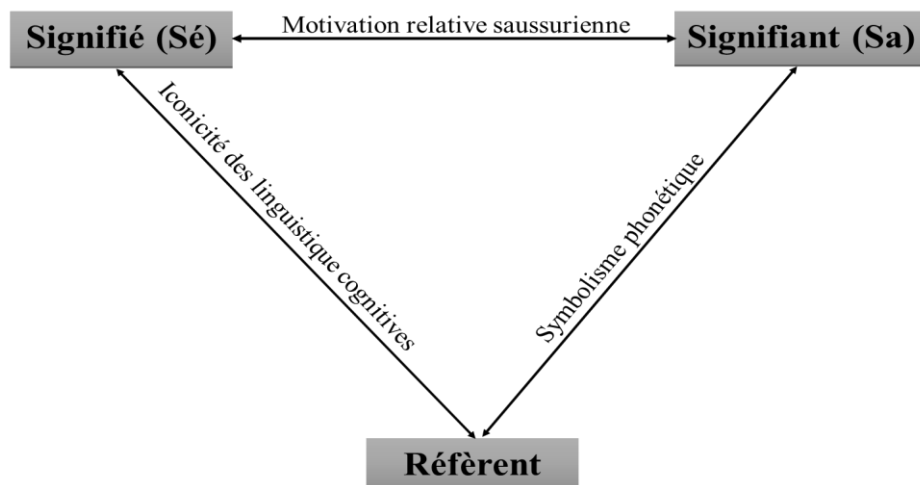


Figure 3: Le triangle sémiotique

D'après ce triangle sémiotique, nous constatons l'existence de différentes formes et types de liens qui unissent les trois pôles ; signifié (Sé), signifiant (Sa) et référent (Réf) ; ou d'autres termes ; elles existent plusieurs types de motivation, qui ferrants l'objet de ce que suit :

3.1. Les types de motivation

De ce que nous avons mentionné précédemment, elles existent plusieurs typologies proposées, qui se diffèrent d'un théoricien à un autre, d'un domaine à un autre voir même dans la même théorie. Entre autres, nous avons une motivation compositionnelle (Composition et dérivation), la motivation intertextuelle, historique...

Nous reprenons la classification de Holeš (2001), remaniée et reprise par Monneret

(2003), en lui a associé le triangle sémiotique, cité précédemment, où il distingue entre :

3.1.1. Motivation directe

La motivation directe dite aussi forme primaire. D'où, il y a une relation directe entre le signifiant, le signifié et/ou la chose dénommée. Et nous avons :

3.1.1.1. Les onomatopées

L'onomatopée est le procédé précoce et/ou préhistorique de la formation des unités lexicales. Elle consiste à une imitation ou une reproduction phon(ét)ique d'un son ou d'un bruit (des cris d'animaux, des bruits des objets et des forces de la nature...). Ce qui se traduit par un établissement d'une relation ou lien direct entre la dénomination et la chose nommée. C'est-à-dire les unités lexicales formées sont dotées d'une motivation onomatopéique, dite aussi mimique.

Selon Bohas et Bottineau (2009) :

La motivation mimétique (dont l'onomatopéique), par laquelle l'action signifiante mime, par ses propriétés sensorimotrices, celles de l'expérience non verbale à signifier (cris d'animaux, formes ou mouvements d'objets...), en tenant compte des synesthésies (encodage d'une sensation signifiée par une sensorialité verbale d'une autre nature), représentée entre autres par le modèle MER de Georges Bohas.

Parmi les onomatopées, il y a celles qui sont des imitations complètes, presque parfaites, ou présentant un degré de ressemblance, très important, à la vraie réalité dénommée (le référent) et celles qui présentent une correspondance moins importante ou partielle.

Les onomatopées sont présentes en kabyle ; nous citons comme exemples ce qui suit :

- « *Asqerqer* » qui tire son étymologie du son produit par la poule, marquant sa période de la reproduction. C'est un nom d'action qui a le sens des manifestations des envies de couvrir, « *Glousser, s'arrêter de pondre (poule qui cherche à couvrir)* » (Dallet, 1982, p. 671).
- « *Astebteb* » qui a une relation avec le fait de frapper sur une porte ou sur un objet solide. « *Cogner ; faire du bruit.* » (Dallet, 1982, p. 833) ;
- « *Ameqerqur* » (celui qui gazouille) est le nom de l'animal qui produit le son de gazouillement : « *Le crapaud ou grenouille* ».
- le verbe « *cuff* » (être gonfler, enflé), qui renvoie à une action de « rendre (plus) ample, augmenter le volume d'un objet ». C'est une expulsion de l'air dans récipient pour augmenter son volume. Nous remarquons que cette définition correspond parfaitement à la forme de la cavité buccale lors de réalisation des phonèmes *c*, *u* et *f* ; dans un premier temps, il y a expulsion de

l'air des pommons dans la cavité buccale suivi d'un deuxième temps, augmentation de son volume pour contenir l'air expulsé, et dans le dernier relâchement de l'air contenant, vers l'extérieur, pour revenir l'état initial. De ce fait, la réalisation de verbe « *cuff* » est une imitation par l'appareil phonatoire avec les organes phonatoires de la réalité extralinguistique.

Il faut noter que les onomatopées sont variantes d'un système linguistique à un autre, d'une communauté à une autre, voir dans le même système linguistique, d'une culture à une autre... Car, le monde n'est pas perçu de la même manière.

3.1.1.2. Le symbolisme phonétique et/ou le phonosymbolisme

Selon Contini (2009), le phonosymbolisme est une continuité de la motivation primaire qui repose sur le fait que les sons du langage humain sont porteurs d'informations, des teneurs sémantiques. Ces dernières participent à la production de la valeur sémantique de la dénomination. D'où, ils peuvent évoqués des réalités acoustiques, articulatoires... qui sont en relation directe avec la symbolique des phonèmes et qui est à son tour en rapport directe avec la sphère sémantique.

Le phonosymbolisme attribue à certains phonèmes une dimension signifiante par le biais d'un mécanisme distinct de l'onomatopée. Contrairement aux onomatopées, où un phonème est lié à un concept sonore spécifique ou à un référent acoustique, le phonosymbolisme établit une association entre le phonème et une idée ou un concept non sonore. Dans le cas des onomatopées, la relation entre le son produit et le sens est souvent directe et mimétique. Cependant, dans le contexte du phonosymbolisme, la correspondance entre le phonème et son sens ne se fonde pas sur une imitation directe de sons du monde réel. Au lieu de cela, il y a exploitation des associations plus abstraites, où le son du mot est censé évoquer ou s'harmoniser avec la nature du concept qu'il représente.

Nous citons, en kabyle, le cas des expressifs (*b, c, h, ε, q...*), le redoublement (complet ou partielle de la racine), qui portent des valeurs sémantiques et contribuent à la formation de nouvelles unités significatives. Et, aussi, nous avons l'allongement des voyelles ; - « a » (*ameqran* « Il est grand » vs *ameqra:n* « Il est plus que grand »), - « i » ([ziχ] « autre fois, tôt, de bonne heure » vs [zi:χ] « très tôt, il y a longtemps ») et - « u » ([jəm:uθ] « il est mort » vs [jəm:u:θ] « Il est mort depuis longtemps »). L'allongement de la durée de réalisation des voyelles est associé à une sorte d'exagération et d'intensification de la valeur sémantique des unités significatives.

3.1.2. La motivation relative

La motivation relative est un rapport ou un lien établi entre le signifiant, le signifié et le référent sur en recourant à des éléments qui sont en relation avec la sémantique (les figures de styles, une transposition sémantique...) et/ou la morphologie des unités lexicales (la composition, la dérivation, la lexicalisation...).

D'où nous avons :

3.1.2.1. La motivation sémantique

La motivation sémantique est une forme de motivation qui fait intervenir la rhétorique et les figures de style. En créant une déviation sémantique des unités lexicales préexistantes. Et le lien s'établi entre la dénomination et réalité dénommée ou le référent. C'est une forme de transposition sémantique à l'aide d'une métaphore, une métonymie, ou autre procédé figuratif.

Examinant l'expression kabyle « *afud igerzen* » qui se traduit littéralement en français « bon genou » qui a le sens de « bonne courage ». Le sens de l'unité lexicale « *afud* » (genou, jambe) a acquis un deuxième sens « le courage ». Car, le genou ou la jambe est la partie du corps qui maintient le corps de l'être humain debout et le portent. Ils lui donnent de la force et de bonne forme, ce qui le motive et lui donne le courage d'avancé et de continuer. C'est ainsi, un deuxième sens « *tabyest* » (courage) est associé l'unité « *afud* » vient par le bais d'une forme symbolique en recourant à une image métaphorique.

Dans ce cas, nous parlons d'une motivation sémantique.

3.1.2.2. La motivation morphologique

La motivation morphologique fait intervenir la morphologie des unités lexicales, c'est-à-dire de changements et des modifications établis sur les signifiants, préexistants déjà, pour avoir d'autres formes avec des signifiés nouveaux, transparents et motivés.

Selon Nicolas (1996), « *la motivation est un procédé qui s'oppose à l'arbitraire du signe et par lequel la langue se dote des termes nouveaux sans innovation apparente. En combinant des monèmes bien répertoriés dont la composition et la dérivation sont des exemples nets [...]* » (p. 47). Cette forme de motivation contribue à la formation de

nouvelles unités lexicales, qui sont répertoriés dans les catégories de ; mots composés, dérivés, certains noms propres, autres mots remotivés par étymologie populaire, etc.

C'est ainsi, nous avons en kabyle l'unité lexicale « *iferzizwi* » (la mélisse), est unité composée de « *ifer* » (feuilles) et « *zizwi* » une troncation de « *tiziziwit* » (abeille). À l'origine été « les feuilles des abeilles » ou plus exacte les feuilles qui attirent les abeilles. D'où le nom renvoie à la plante utilisée en apiculture traditionnelle kabyle. En raison de ces huiles aromatiques qui attirent les essaims d'abeilles aux ruches.

Nous pouvons, aussi, citer l'unité lexicale « *amsedrar* » qui un dérivé qui a un sens transparent de « montagnard, celui qui habite la montagne ». D'où, « *ams* » correspond à la catégorie des noms d'agents et « *adrar* » (montagne).

Après avoir fait le tour sur la notion de la motivation dans le domaine de la linguistique, en générale et donné quelques typologies proposées de ce lien entre les deux ingrédients de signe linguistique, dans le cadre monématique et/ou de la petite unité significative, nous allons l'approcher dans un cadre supérieur de la communication, dans une entité supérieure et plus complexe de discours ; l'expression idiomatique.

3.1.3. La motivation et déviations sémantiques des expressions idiomatiques

Tout au début, l'expression idiomatique était une expression non figée, son sens dénotatif, donnée par le calcul compositionnel des valeurs sémantiques des éléments qui la structurent. Avec l'évolution, la diachronie, voir son usage fréquent, elle va connaître une certaine usure et changements (dans sa structure et surtout dans son côté sémantique), jusqu'en acquérir un deuxième sens qui va cacher son premier sens. Le lien entre les deux sens, dénotatif et figure acquis avec l'évolution, est la motivation de l'expression idiomatique. Cette dernière, est acquise avec usage impropre, avec exagération dans la portée des significations, l'effet de la polysémie, de certains segments de l'expression ou de l'expression complète. En faisant usage d'une figure du style (métaphore, métonymie...).

Selon Soare et Moeschler (2013), les expressions idiomatiques sont dotées d'une motivation sémantique et une motivation d'un processus pragmatique. D'où, ils notés ;

La question est de savoir s'il existe une motivation sémantique entre le sens descriptif de l'expression et son sens métaphorique. D'un point de vue sémantique, nous répondons positivement : l'expression décrit soit un événement qui est la cause, soit un événement qui est l'indice d'un résultat correspondant au sens de l'expression idiomatique. (p. 31)

Ils ajoutés, à propos de la motivation de processus pragmatique ;

La stabilité des expressions figées, du point de vue de leur forme et de leur sens, est certainement lié à la relation entre le concept encodé linguistiquement et le concept inféré pragmatiquement : cette relation ne suppose plus un enrichissement libre dépendant du contexte, mais correspond à une fixation pragmatique du sens de l'expression. Il en ressort que si le sens figuré peut trouver une motivation pragmatique, il se trouve être fixé une fois pour toute dans l'entrée lexicale du concept. (p. 39-40)

Comme le souligne Grzmil (1983), le sens figuré, parfois, au fil du temps, à son tour peut subir des changements et peut s'éloigner de premier sens, jusqu'à ce que la première motivation de l'expression ou le sens dénotatif disparaisse complètement de l'usage et devient méconnaissable aux yeux des locuteurs. C'est un des inconvénients de l'usage exorbitant du sens figuré. Ce changement sémantique ou cette extension sémantique, la polysémie, marque la naissance d'une nouvelle motivation dite de deuxième degré ou secondaire, sous l'influence de « *la capacité manifestée par les usagers d'activer en discours une sorte de capital symbolique* » (Nyckees, 2000, p. 124-125), spécifique à la communauté linguistique en question, cristallisé dans l'usage d'un art de l'expression et de savoir manier le code linguistique. En d'autres termes, c'est l'usage de maintes procédés, telle la métaphore, la métonymie, la synecdoque, l'antiphrase..., qui fait resurgir le sens figuré ou le sens déviant des parties de discours.

En cherchant l'origine de sens figuratif ou métaphorique d'une expression idiomatique, ou le lien entre ses deux sens, renvoi à rétablir pourquoi elle a été choisie (comme forme ou signifiant) pour dénoter tel concept extralinguistique. Dans ce cas, nous admettons que l'expression idiomatique est motivée, par le fait d'établir son étymologie¹ de voir sa motivation diachronique, qui est souvent voilée ou cachée par le fait de l'usage fréquent du deuxième sens, utilisé en synchronie et la perte du premier sens, littéral. Et même en synchronie, le sens métaphorique peut avoir des déviations sémantiques sous l'influence de l'étymologie populaire².

¹ Selon Dubois et al. (2002), « *L'étymologie est la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une autre unité plus ancienne qui en est l'origine.* » (p. 187). Selon GUIRAUD, « *Elle reste bien un instrument de l'histoire des choses.* ». (Guiraud, 1979, p. 15). Il ajout « *L'étymologie est l'étude de l'origine des mots, étude que les Grecs ont conçue comme la connaissance du "vrai" (étymos) sens des mots (1) ; le vrai sens étant exprimé par la forme primitive où se laisse reconnaître la relation entre le nom et la chose nommée, alors que cette motivation initiale s'est altérée et obliérée dans les dérivés morphologiques ou sémantiques, au cours de l'évolution historique.* » (p. 89)

² Le concept d'étymologie populaire dite aussi étymologie croisée. Comme est souligné dans le dictionnaire de la linguistique : « [...] est le phénomène par lequel le sujet parlant, se fondant sur certaines ressemblances formelles, rattache consciemment ou inconsciemment une forme donnée à une autre forme avec laquelle elle n'avait aucune parenté génétique ; les mots soumis à cette attraction paronymique finissent par se rapprocher sur le plan sémantique [...] » (DUBOIS et al., 2002, p. 188). Nous citons

De ce fait, comme le souligne Pamies-Bertrán (2011), il y a remotivation de l'expression idiomatique sans que la motivation originelle disparaisse. La perte du sens premier ou littéral, rend l'établissement de lien entre les deux sens de l'expression une tâche parfois si non souvent impossible. Ce lien est influencé par toute évolution ou changement de côté sémantique des expressions (motivation, démotivation et remotivation), que ce soit en synchronie ou en diachronie.

3.2. La motivation dans les expressions idiomatiques

Dans notre cas, nous avons affaire à une motivation dans des formes polylexicales, plus complexes que « le signe linguistique » de F. De Saussure ou de la plus petite unité significative « le monème » d'A. Martinet, à savoir les expressions idiomatiques. La motivation dans ce cas s'écarte de sens développé précédemment, dans le cadre des unités significatives qui n'ont aucune relation avec la phraséologie. Car, celle-ci s'écarte de la dichotomie motivé vs arbitraire (au sens strict). Elle vise le rapport entre les deux sens de l'expression idiomatique ; entre le sens littéral et le sens figuré ou métaphorique.

Dans ce qui suit, nous examinerons le rapport entre la motivation et certaines caractéristiques de expressions idiomatiques, telles ; l'opacité, la non-compositionnalité du sens, l'évolution de leur sens en diachronie et en synchronie (la démotivation et la remotivation), l'effet de l'intertextualité (l'existence dans d'autres systèmes linguistiques), etc.

3.2.1. Motivation et opacité

La motivation des unités idiomatiques est étroitement liée aux connaissances métalinguistiques de chaque locuteur. On parle ainsi de degré d'opacité ou de degré de transparence. Pamies Bertrán (2011) suggère qu'il est plus judicieux de considérer la dichotomie motivé/arbitraire comme une propriété objective, tandis que la dichotomie transparent/opaque est son corrélat psychologique potentiel dans la compétence lexicale des locuteurs.

Au cours de notre travail sur le terrain, nous avons relevé plusieurs exemples d'expressions idiomatiques dont le sens figuré ou métaphorique échappe à certains

l'exemple du la salutation amazighe « Azul » qui, selon l'étymologie populaire, à une origine remontante à l'expression kabyle « *Azz-d yer wul*. » (Approcher au cœur.). Bien sûr ce n'est qu'une vision des locuteurs kabyle, car la salutation « Azul » des parlers du nord est un emprunt interne qui vient de la salutation « Ahul » ou « Hulhulen » des parlers amazighs du sud,

locuteurs natifs kabyles, notamment parmi les jeunes, les personnes plus avancées en âge, et celles des régions les plus éloignées. En effet, chaque expression idiomatique a son propre territoire de diffusion au sein d'une communauté linguistique donnée. Plusieurs exemples d'expressions méritent d'être soulignés. Prenons, par exemple, l'expression « *Hwaḡey iman-iw* » (J'ai besoin de moi-même), qui signifie « J'ai une envie pressante » ou « J'ai envie de faire mes besoins ». Cette expression échappe à certains locuteurs kabyles, même parmi les personnes plus avancées en âge, dans la même région. De manière similaire, l'expression « *Tsers ixef-is* » (Elle a posé sa tête) pour signifier "Elle plut doucement et continuellement" est également une expression dont le sens opaque n'est pas identifiable par la majorité des kabyles. De même, l'expression « *Fkiy-ak sser* » (Je t'ai donné un secret.) vient exprimer la gratitude envers quelqu'un qui a accompli un travail parfait, tel que souhaité par son mandataire.

Ces expressions idiomatiques présentent des degrés d'opacité ou de degré de transparence différents. Cela est valable pour toutes les expressions idiomatiques de notre corpus, allant d'une expression motivée, transparent, analysable, prédictible... qui fonctionne comme une expression non-idiomatique ou non-figée, à une expression immotivée, opaque, non-analysable, non-prédictible... Ce phénomène peut être conçu comme suit :

Expression motivée > Analysable > Transparente

Expression immotivée > Non analysable > Opaque

Selon ce schéma, les expressions idiomatiques kabyles sont dotées des degrés d'opacité et des motivations plus au moins relatifs. Cela est due à aux connaissances des locuteurs kabyles, plus précisément de leurs dictionnaires mentaux qui sont le résultat de leurs expériences et leurs savoir de manier leur langue. Autrement, l'opacité est l'œuvre d'une connaissance insuffisante non pas à l'absence affective de la motivation. Cette dernière s'attache, au cotexte (environnement linguistique des constituants de l'expression) et au contexte (situation extralinguistique de leurs apparitions ou de leurs usages en discours).

3.2.2. La motivation et la non-compositionnalité du sens

Un sens non-compositionnel ne résulte pas d'un calcul additionnel des valeurs sémantiques des éléments linguistiques qui composent l'expression en question. Il est

indissociable de l'idiomaticité. Cela, rend l'accès à ce sens, ou l'interprétation l'expression en question est une tâche ardue.

La non-compositionnalité comme caractéristique résultante de certaines anomalies présentes dans les structures sémantiques de l'expression idiomatique. Selon Todorov (1966), ces anomalies sémantiques sont en deux types ; ceux « [...] *dues au non-respect d'une règle sémantique (et qui concernent le sens), les autres dues à la faible probabilité des événements décrits (et liées à la référence).* » (p. 22). Elles conduisent l'interprétation à s'écarter du sens littéral et se pencher en faveur du sens figuré, non-compositionnel. C'est ainsi, comme le souligne Pamies Bertrán (2011, p. 27), d'après Čermák (2007, p. 84), plus une expression est abondante d'anomalies sémantique plus est idiomatique et/ou peut avoir un sens figuré, non-compositionnel.

Elles affectent le sens qui est en relation avec l'idiomaticité. Cette dernière n'est pas vraiment en relation avec la motivation. Cette caractéristique du sens va de soi avec la motivation. Cela ne veut pas dire qu'un sens non-compositionnel n'est pas motivé, bien au contraire. Sauf que la motivation « [...] *affecte la connexion entre les deux types de sens, pris tous les deux dans leur ensemble.* » (Pamies Bertrán, 2011, p. 27). Dans ce cas, la non-compositionnalité est perçue comme une perte du sens littéral pour que l'expression acquière un sens figuré qui peut être en relation avec le premier, assurée par une figure du style souvent une métaphore ou métonymie. De cette manière, il y a une sorte de démotivation de l'expression pour atteindre le stade de l'idiomaticité.

3.3. La motivation des expressions idiomatiques entre langue et culture

Comme nous l'avons mentionné déjà, les expressions idiomatiques sont motivées, et leur motivation découle d'un sens figuratif qui a une essence d'un sens premier, ou plus précisément d'une motivation première. Cela, veut dire qu'elle s'attache à une symbolique spécifique au patrimoine linguistique de la communauté linguistique qui se sert de l'expression idiomatique en question. C'est un patrimoine linguistique qui se transmet, souvent, de bouche à l'oreille. C'est un langage figuré qui est le « [...] *noyau actif de composant iconique [...] des locutions, collocations, et parémies figuratives [...].* » (Pamies Bertrán, 2011, p. 31).

Le langage figuratif qui est en relation avec une la culture symbolique. Selon François (2017, p. 85), le langage et culture symboliques aurait ses premières manifestations, chez l'être humain, aux environs $\pm 270\ 000$ ans, et sa révolution remontait

aux environs – 50 000 ans de notre ère. À cette époque, l'humanité est ouverte sur le monde de l'usage de la symbolique qui est en relation avec l'usage des symboles qui font partie essentielle de la culture. Les expressions idiomatiques font partie de cette culture symbolique, spécifiques à une société donnée, voir leurs charges et traces en teneurs culturelles ; historiques, religieuses, littéraires, mythologiques... Qui viennent à travers une manifestation stylistique, poétique et une beauté discursive, usage de figures de style, qui cachent une symbolique, usage d'un symbole¹.

Comme souligné par Muryn et *al.* (2013, p. 7-8), dans une perspective où la culture linguistique englobe les croyances partagées, les lieux communs, les stéréotypes, et les contraintes pragmatiques liées à l'utilisation de séquences figées, il devient apparent que la phraséologie représente la symbiose entre la culture et la langue. Cette relation conduit à une configuration de la langue selon les moules culturels. Ainsi, les phraséologismes sont généralement appréhendés en tant que segments linguistiques profondément ancrés dans la culture, agissant comme des archives mnémoniques pour les communautés linguistiques et marquant chaque langue de l'empreinte de son idiomatisme à travers la littéralité de leur signification.

Dans ce qui suit, nous présenterons la notion de motivation à travers les expressions idiomatiques en générale et en kabyles en particulier.

3.4. Les types de motivation des expressions idiomatiques

Selon Negro Alousque (2013, p. 108), qui définit le terme « motivation » comme le rapport entre le signifiant et le signifié de l'expression, en relation avec le caractère idiomatique de celle-ci, notons que les expressions idiomatiques peuvent présenter des nuances de sens découlant de motivations graduelles. Autrement dit, elles varient d'une expression à sens motivé à une expression à un sens non motivé, opaque ou à motivation égale à zéro.

Shodiyeva (2016, p.730) observe que la plupart des expressions idiomatiques ou locutions se situent dans une troisième catégorie de signes, hybrides et partiellement ou incorrectement motivées. Ces expressions ne sont pas purement arbitraires, car elles tendent à évoquer une image concrète. Cependant, elles ne sont pas entièrement motivées, car cette image n'est généralement pas associée au sens dans l'esprit des locuteurs, ou elle l'est de manière inadéquate. Ainsi, entre les signes totalement dépourvus de motivation

¹ Voir *infra* ; Nous attarderons sur cette question dans ce chapitre.

(arbitraires) et ceux pleinement motivés, se présentent des constructions semi-motivées, souvent basées sur une image proche de l'image initiale, et qui peuvent évoluer vers une pseudo-motivation lorsqu'elles s'éloignent complètement de cette image initiale.

Cette perspective cognitive sur la motivation des expressions idiomatiques est soulignée par Piirainen (2005, p. 114), qui affirme que la plupart des phrasèmes figuratifs sont susceptibles d'être sémantiquement motivés. Cette motivation se manifeste dans la relation entre les interprétations littérales et figuratives, tant pour l'ensemble de la chaîne de mots que pour un constituant individuel ou ses parties. Ces idiomes peuvent être subdivisés en trois sous-catégories, qui varient également en fréquence : (a) les métaphores, (b) les symboles, et (c) la coercition, cette dernière étant souvent associée à une forme de contrainte linguistique.

L'idiomaticité, parfois liée à la motivation sémantique, peut varier entre une motivation claire et une opacité sémantique, selon le type de relation qui existe entre le sens littéral et les sens figuratif de l'ensemble des constituants, d'un syntagme, d'une partie ou d'une seule unité significative de l'expression.

De façon similaire, Olza (2009) avance une classification allant des séquences compositionnelles aux unités opaques, soulignant ainsi la diversité de la perception de la motivation.

Auparavant, Corpas (1996) a élargi la vision de la motivation en la reliant à une gamme variée de mécanismes et de procédés rhétoriques, incluant la synecdoque, la comparaison, l'euphémisme, l'hyperbole, etc. Dans une optique similaire, Gurillo (1998) a proposé une classification des idiomes en fonction des procédés employés, que ce soit métaphorique, hyperbolique, métonymique ou synecdochique.

En 2006, Langlotz a distingué deux types de motivation : métaphorique et symbolique, tandis que Dobrovol'skij et Piirainen (2005) ont différencié la motivation iconique de la motivation symbolique. La première repose sur des métaphores conceptuelles, métonymies ou images mentales, tandis que la seconde est enracinée dans la connaissance de la valeur symbolique des concepts. Burger (2007), en se basant sur des éléments linguistiques et extralinguistiques, propose une classification en quatre types de motivation : symbolique, métaphorique, métonymique, et la motivation symbolique des gestes accompagnant certaines expressions. Comme l'a souligné Negro Alousque (2013, p. 108).

Pour notre cas, nous adoptons la typologie proposée par Dobrovol'skij et Piirainen (2005), c'est-à-dire, la motivation des expressions idiomatiques se présente en deux types : une motivation iconique et une motivation symbolique.

3.4.1. La motivation iconique des expressions idiomatiques

La motivation iconique, telle que définie par la théorie cognitive¹, repose sur un mécanisme conceptuel, comme l'explique Negro Alousque (2013, p. 110). Elle s'appuie sur une figure de style, souvent une métaphore. D'où une image mentale est évoquée par le biais d'une métaphore conceptuelle ou d'une métonymie, essence d'un sens figuratif ou métaphorique.

Selon le procédé exploité, nous avons :

3.4.1.1. Une métaphore conceptuelle

Ce type de motivation des expressions idiomatiques est le résultat d'usage d'une métaphore conceptuelle. En d'autres termes, il y a une analogie ou un rapport entre deux domaines différents, le premier est dit "domaine source" et l'autre est "domaine cible". D'où, le domaine cible est appréhendé au moyen du domaine source. C'est un transfert conceptuel.

Selon Negro Alousque (2013, p. 111), en citant Lakoff et Johnson, ce rapport peut prendre trois formes, correspondant aux catégories de la métaphore conceptuelle. Tout d'abord, il existe des manifestations structurelles, qui consistent en « *un système métaphorique où un concept complexe (généralement abstrait) est décrit en termes d'un autre concept (généralement plus concret)* », et qui servent à « *structurer un domaine cible en utilisant les termes d'un domaine source* ». Dans le contexte de l'idiomaticité kabyle, ce genre de motivation est attestée. Par exemple, dans l'expression « *Yečča taleqqimt n (y)issiḍ* » (Il a mangé un morceau de rage), la métaphore structurelle associe le concept abstrait de la rage à un concept concret, celui d'un morceau de galette de pain, pour décrire des comportements maladroits d'une personne. De même, dans « *Taḍsa n wuḡlan aṭas i teḡḡa ɛeryan* » (Le rire de dents qui a fait déshabiller beaucoup), le rire est figuré par les

¹ Voir notamment les travaux de :

- Lakoff, G., & Johnson, M. (1980).
- Lakoff, G. (1987).
- Lakoff, G., & Turner, M. (1989).
- Johnson, M. (1990).
- Gibbs, R. (1994).
- Dobrovol'skij, D. & Piirainen, E. (2022 [2005]).

dents, créant ainsi une représentation visuelle de cette expression émotionnelle. Une autre illustration se trouve dans « *La d-yetteawad aseyi n tuelacin* » (Il entraîne de repousser les dents de lait), le processus de vieillissement est métaphoriquement comparé à la repousse des dents de lait, fournissant ainsi une image concrète d'un concept abstrait. Enfin, dans « *Ur as-tezmir tamart, wala temrart* » (Elles ne lui peuvent ni barbe ni corde), la résistance et l'insubordination sont représentées par des attributs physiques comme la barbe et la corde, offrant ainsi une analogie visuelle de ces concepts abstraits. Ces exemples illustrent comment les métaphores structurelles utilisent des éléments tangibles pour décrire des idées abstraites, facilitant ainsi la compréhension et l'expression des concepts.

Deuxièmement, nous avons des manifestations d'orientation, qui englobent des relations spatiales telles que « *haut/bas, entrée/sortie, marche/arrêt ou avant/arrière* ». Ces manifestations d'orientation contribuent à définir des relations spatiales dans le contexte de la métaphore conceptuelle. De même, ce genre de métaphores sont attestées dans les expressions idiomatiques kabyle. Elles se manifestent également à travers des expressions telles que :

L'expression « *Cuffen-as abernus* » (Ils lui ont gonflé le burnous), où le terme « gonflé » est utilisé pour décrire l'élévation du burnous, évoquant ainsi l'idée de flatterie ou de vantardise qui élève l'estime de soi de quelqu'un. Cette métaphore utilise la direction spatiale ascendante du gonflement pour exprimer une augmentation symbolique de l'ego ou de la fierté de l'individu. De même, dans « *Isuli-d abazin-is* » (Il lui a fait remonter sa purée), l'action de faire remonter la purée est métaphoriquement utilisée pour décrire l'irritation ou la colère. Cette expression associe la direction ascendante du mouvement à une montée de tension ou d'émotion négative, renforçant ainsi le lien entre la manipulation physique de la nourriture et l'agitation émotionnelle. Nous avons de même dans l'expression « *Yebra i icudad-is* » (Il a laissé traîner les pans de son burnous), l'idée de laisser traîner les pans du burnous est utilisée pour décrire une situation où quelqu'un est distrait ou négligent. Cette métaphore tire parti de l'orientation spatiale du mouvement de traîner pour illustrer un comportement négligent ou désinvolte. Enfin, dans l'expression, « *Yuyal uqelmun s idarren, a lwexda isaren !* », (Le capuchon est du côté des pieds, quel malheur !), la métaphore utilise des termes spatiaux pour décrire une situation abstraite, ce qui correspond à une manifestation d'orientation. Le fait que le capuchon soit du côté des pieds symbolise un désordre ou un renversement de l'ordre habituel, ce qui est représentatif

d'une situation où tout va mal. Ainsi, la métaphore d'orientation est utilisée pour illustrer un désordre ou un malheur en utilisant des relations spatiales pour exprimer un état d'anomalie ou de dysfonctionnement.

Ces exemples démontrent comment les métaphores d'orientation enrichissent le langage en utilisant des associations spatiales pour représenter des concepts abstraits tels que l'estime de soi, l'émotion et le comportement.

Enfin, les manifestations ontologiques représentent une troisième forme de ce rapport dans lesquelles « *quelque chose de concret est projeté sur quelque chose d'abstrait* » et qui engendrent « *de nouvelles entités dans le domaine cible* ». Ces manifestations ontologiques créent de nouvelles entités et enrichissent le domaine cible avec des éléments concrets projetés depuis le domaine source. Comme est illustré à travers les expressions idiomatiques kabyles suivantes : « *Ur edilen ara cclayem n yizem d cclayem n uwtul.* » (La moustache d'un lion n'est pas équivalente à la moustache de lièvre) pour désigner « Les hommes ne se valent pas même s'ils ont des choses en commun », la caractéristique physique de la moustache du lion est utilisée pour symboliser la force et le respect, projetés sur le concept abstrait de la valeur humaine. De même, dans « *Ur yesei ara cclayem* » (Il n'a pas de moustaches), l'absence de moustaches est métaphoriquement liée à un manque de dignité, renforçant ainsi l'idée qu'un homme doit posséder certaines caractéristiques pour être considéré comme tel.

Ces exemples démontrent comment les métaphores ontologiques enrichissent le domaine cible en attribuant des caractéristiques concrètes provenant du domaine source, offrant ainsi une perspective nouvelle et souvent évocatrice sur des concepts abstraits.

Il faut noter que dans une seule expression idiomatique nous pouvons déceler plus d'un type des manifestations métaphoriques. Examinant à titre d'exemplification l'expression « *Tura, hraw userwal-is* » (Maintenant, son pantalon est large) qui vient avec un procédé métaphorique qui se manifeste d'une manière structurelle par le fait que cette métaphore utilise « le pantalon large » pour décrire le statut ou l'importance d'une personne. Le concept abstrait de l'importance est représenté par le terme « *hraw* » (Large) associé au pantalon, un élément concret de vêtement. De cette manière, cette métaphore utilise un élément tangible (la taille du pantalon) pour exprimer un concept intangible (l'importance), ce qui correspond aux caractéristiques des métaphores structurelles. On peut également interpréter cette métaphore comme une manifestation d'orientation,

spécifiquement un changement de taille du pantalon pour signifier un changement de statut ou d'importance. Par exemple, passer d'un pantalon étroit à un pantalon large pourrait symboliser une augmentation de l'importance ou du statut de la personne. Cette interprétation s'aligne avec les manifestations d'orientation, où des changements physiques ou spatiaux sont utilisés pour représenter des changements abstraits. Ainsi, cette métaphore pourrait être comprise à la fois comme une métaphore structurelle et une manifestation d'orientation, car elle emploie à la fois des termes concrets et des variations physiques pour illustrer un concept abstrait.

3.4.1.2. Une métonymie

La métonymie est une autre forme de correspondances entre concepts dans le même domaine, que ce soit par extension ou par réduction conceptuelle, c'est-à-dire, le rapport d'analogie s'effectue dans le même domaine. D'où, le domaine source correspond au domaine cible. Comme le souligne Boffon (2002, p. 223-224), il y a métonymie quand le terme utilisé pour désigner une réalité est remplacé par un autre terme qui lui est lié, plutôt que de l'exprimer directement.

Le procédé de métonymie est souvent utilisé dans le cas des expressions idiomatiques kabyles. Prenons à titre d'exemplification les trois expressions suivantes :

L'expression « *Heyyan waman-is* » (Ces eaux sont prises), l'utilisation de l'eau est métonymique car elle est utilisée pour se référer à un processus ou à une étape plus large, à savoir la purification rituelle du corps avant l'enterrement. L'eau est donc utilisée comme un signe ou un symbole représentant ce processus de purification plutôt que d'être directement comparée à quelque chose d'autre comme dans une métaphore. Merci de votre patience et de votre correction.

Du même dans l'expression « *Yegla uzegzaw s uquran* » (Le vert prend par la même occasion par le sec.) et « *Yedda uzegzaw d uquran* » (Le vert et le sec se sont suivis), sont utilisées pour signifier le fait de considérer ou traiter de manière indiscriminée différents éléments, personnes ou situations, sans tenir compte de leurs différences ou de leurs particularités. Cela peut impliquer une généralisation hâtive ou une simplification excessive de la réalité, souvent perçue comme une approche injuste ou simpliste. Dans ces expressions, il y a usage d'un procédé métonymique dans les deux dénominations « *azegzaw* » (vert) et « *aquran* » (sec, dure), pour désigner les deux états de l'herbe, voire même l'herbe elle-même sans être explicitement mentionnée. Cela constitue une

métonymie, où l'herbe est nommée par ces deux qualités représentant deux périodes ou états différents.

Enfin, l'expression « *Σeddan idarren-is*. » (Ses pieds sont passés.) signifiant « qu'il est mort ». Cette expression la dénomination d'une partie du corps de défunt, « *les pieds* », or que la personne en tant que corps et âme, est passée vers l'au-delà. Il y a exploitation d'un procédé métonymique, partie pour le tout.

3.4.1.3. Une interaction entre plusieurs figures de style

Dans le contexte idiomatique kabyle, le plus souvent, il y a recours à plus d'un procédé pour aboutir à un sens figuré. Parfois, il y a une interaction entre une métaphore et une métonymie ou autre figure stylistique.

Nous citons l'exemple de « *Yegla uzegzaw s uquran* » (Le vert prend par la même occasion par le sec) et « *Yedda uzegzaw d uquran* » (Le vert et le sec se sont suivis) qui exploitent plusieurs procédés : Tout d'abord, la métonymie dans l'usage de « *azegzaw* » (vert) et « *aquran* » (sec, dure), pour désigner les deux états de l'herbe, voire même l'herbe elle-même sans être explicitement mentionnée. Ensuite, la métaphore dans l'image du « *azegzaw* » (vert) brûlant sur le, prend par la même occasion par, et accompagne le « *aquran* » (sec) est employée pour décrire une situation où les conséquences négatives ou les reproches injustes retombent sur des individus qui ne sont pas responsables des actions reprochées. Cette métaphore s'appuie sur une opposition entre le « *azegzaw* » (vert), symbolisant la fraîcheur, la vitalité ou l'innocence, et le "sec", évoquant la stérilité, l'aridité ou la culpabilité. Ainsi, elle crée une image visuelle saisissante pour exprimer l'idée de généralisation injuste et d'amalgame. Enfin, il y a une personnification de la couleur bleue. Cette dernière devient en tant qu'agent qui « mène » ou « dirige » une action, à savoir « passer le sec ». Cette personnification donne une qualité vivante ou active à la couleur bleue, la décrivant comme ayant la capacité de guider ou de diriger une action. Cela renforce l'effet expressif de l'expression et crée une image visuelle plus forte dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur.

3.4.1.4. Les expressions idiomatiques fondées sur une image mentale

Dans les expressions idiomatiques qui s'appuient sur une image mentale, la signification découle d'une relation analogique entre cette image et le concept qu'elle représente. Cette analogie est généralement établie à travers des expériences physiques ou

la perception d'un objet. Concrètement, il s'agit d'inférer le sens en se basant sur une connexion intuitive entre l'image mentale et le concept visé.

En revanche, dans les expressions métaphoriques et métonymiques, la construction de sens repose sur une analogie avec un autre champ lexical. Dans ce contexte, l'analogie est établie en créant une image qui est associée de manière analogique à un domaine conceptuel différent. Il est important de noter que, dans ces expressions, l'analogie est établie avec un champ lexical qui n'a pas de lien direct avec le domaine notionnel visé par l'expression. En d'autres termes, la construction du sens repose sur une association symbolique plutôt qu'une connexion immédiate avec le contexte d'origine.

3.4.2. La motivation symbolique ou culturelle

La motivation symbolique des expressions idiomatiques découle de la reconnaissance de la valeur symbolique des concepts au sein de la culture linguistique spécifique. Sioridze (2018, 214), affirme que : « [...] *nombre des expressions idiomatiques prennent naissance d'un symbole, d'une image, d'une métaphore, d'un glissement de sens qui a lieu dans un contexte socioculturel déterminé. On peut dire qu'elles en sont motivées.* ». En d'autres termes, les expressions idiomatiques sont le résultat et l'exploitation de faits culturels en tant que motivation pour transmettre des significations figurées plus complexes.

Dans ce cas, nous pouvons citer, en termes d'illustration, les expressions idiomatiques kabyles qui font référence aux : prince « *Firmus* », le tyran d'Égypte antique « Pharaon », le poète arabe « *Antara* »...

Le prénom « *Afrenas* » (*Firmus*), dans les expressions idiomatiques kabyles « *Yexdem afernas* » Litt. "Il a fait un afernas" et « *Ixedda ufernas sya* » Litt. "Un *afernas* est passé par-là", (Il a semé la mort, la destruction et la désolation), sont profondément ancrées dans la culture kabyle et revêt une signification culturelle et historique considérable. Autrement dit, le domaine source de ces expressions est un fait historique qui se rattache au terme "*Afernas*" qui est étroitement lié à l'histoire du prince Firmus, fils de Nuval (Nubel), qui est né à Tizi n'Ath Aïcha, près de Thenia (Ménerville) en Kabylie. (Camps, 1998)

La motivation culturelle de ces expressions avec le sens de « Il a semé la mort et le désastre dans son passage », comme domaine cible de deux expressions, est directement

liée à l'histoire de Firmus et à ses actes de rébellion et de destruction dans la région. Firmus a acquis une notoriété sinistre en semant la mort et le désastre partout où il est passé. Son premier crime notoire a été l'assassinat de son propre frère pour s'emparer du trône. Par la suite, il a mené une série de campagnes dévastatrices, détruisant de nombreuses cités romaines dans la partie centrale de l'Algérie, allant de Chlef à Médéa, Bouira et jusqu'à la vallée de la Soumam. Lorsque les Romains voyaient un village ou une cité en ruines, ils attribuaient ces dégâts à Firmus, et c'est ainsi que l'expression « *Iedda ufernas sya* » Litt. "Fimus 'un *afernas*' est passé par ici" a émergé pour signifier la mort, la destruction et la désolation laissées dans son sillage.

L'histoire de Firmus et de sa révolte est également un élément culturel essentiel de la mémoire collective kabyle, en particulier dans la région où il a opéré. Sa révolte a eu un impact significatif sur la région, avec des victoires rapides contre les forces romaines, la proclamation de Firmus en tant que roi, et la destruction de cités romaines.

Ainsi, les expressions "*Yexdem afernas*" et "*Iedda ufernas sy-a*" capturent la mémoire de Firmus en tant que figure historique et le lien avec la destruction qu'il a causée dans son sillage. C'est un exemple de la manière dont l'histoire et la culture locales sont intégrées dans les expressions idiomatiques kabyles pour transmettre des teneurs historiques.

Du même dans l'expression « *Yuḡal-asen d Œenṭer*. » litt. "Il leur devenait un Antar", dite d'une personne dure, autoritaire et appliquant de force pour atteindre ses objectifs en dépit d'autres ou de ses confrères. Il renvoie au domaine cible de « caractère dure, courageuse d'une personne ». Ce deuxième sens attribué au nom propre « *Œenṭer* »¹, domaine source, dans cette expression idiomatique kabyle n'a rien avoir avec l'acte de dénomination d'une personne (entité extralinguistique). C'est un sens qui est en relation avec Antar – ou Antara (en arabe : *Antara bin Shaddād al-'Absî?*) – un poète arabe préislamique, fils de *Shaddād*, seigneur de la tribu des *Beni 'Abs*. Il aurait vécu de 525 à 615 apr. J.-C.

Cette expression présente une variation en substituant le nom propre « *Œenṭer* » avec « *Fereun* » (Pharaon)², « *Yuḡal d Fereun* » litt. « Il leur devenait un Pharaon ». La

¹ Le nom « *Œenṭer* » vient de la langue arabe. C'est un nom donné pour un homme. Son sens est la mouche bleue, qui est une variété de mouche qui se nourrit de viande, de déchets et de carcasses en décomposition.

² Cette dénomination « *Fereun* », nous la trouvons, aussi, comme un toponyme, le village de « *Fereun* » à la wilaya de Béjaïa.

même dénomination est utilisée dans une autre expression idiomatique kabyle, « *Tečča-iyi temda Fereun* »¹ (Le lac de Pharaon ma mangé.) pour dire dans une situation très délicate. La dénomination de « *Fereun* » en kabyle, renvoie au souverain tyran qui remonte à la civilisation égyptienne antique, largement décrite comme une personnalité connue par le mal et la violence envers son peuple, dans le Coran. Ces expressions idiomatiques kabyles font référence aux croyances ancrées dans la société kabyle.

Les dénominations, « *Firmus*, *Antra* » et « *Pharaon* », dans un contexte idiomatique, sont associées à une sorte de motivation symbolique ou culturelle. Elles sont utilisées pour évoquer des idées spécifiques associées à l'autoritarisme, à la tyrannie, ou à des situations difficiles, ce qui implique une utilisation métaphorique mais également une référence culturelle plus complexe.

En résumé, les expressions idiomatiques kabyles exploitent et incarnent un aspect culturel qui se matérialise sous forme de symboles, en transformant un symbole langagier à un symbole culturel. En associant, ce dernier, à une relation entre une image iconique et un référent extralinguistique. (Zouagbo, 2008, p. 310). Par conséquent, elles sont le reflet d'une culture spécifique, contribuant ainsi à son maintien en exploitant des symboles culturels.

En examinant les expressions idiomatiques kabyles sous l'angle de leur motivation, nous avons exploré les différentes façons dont ces expressions tirent leur signification de diverses sources, qu'elles soient linguistiques, culturelles ou symboliques. Cette analyse nous a permis de comprendre comment les éléments du domaine source, tels que le corps humain, la nature, la cuisine ou d'autres aspects de la vie quotidienne, sont utilisés pour transmettre des significations abstraites ou conceptuelles, représentées par le domaine cible. Ainsi, en classant les expressions idiomatiques selon ces domaines sources et domaines cibles, nous pouvons mieux appréhender la façon dont la motivation, qu'elle soit basée sur des figures de style ou des considérations culturelles, guide la création et l'interprétation de ces expressions.

3.5. Les domaines sources exploités et les domaines ciblés

¹ Cette expression idiomatique kabyle est en relation un épisode historique de la civilisation égyptienne. Elle évoque la noyade de Pharaon dans les eaux, la mer rouge, lors de sa poursuite des Hébreux. C'est une histoire évoquée dans les textes sacrés, le Coran, la bible...

Hagège (2012, p. 189) souligne que « [...] *toute langue est porteuse d'une philosophie du monde, d'un imaginaire et même d'utopies qui sont inscrites dans le tissu de sa grammaire, dans la structure de ses mots et l'organisation de ses phrases* ». Par conséquent, les expressions idiomatiques sont des entités faisant partie de lexique d'une langue, des lexies, chargées en teneurs, composantes culturelles, des contenus conventionnels... Elles sont le reflet d'une culture ; un support infailible et crédible d'un savoir vécu, une trace et une image d'une expérience, d'une sagesse populaire et d'une culture ancrée et transmise à travers le comportement langagier des individus. Elles sont la traduction de leur empreinte, leur réalité sociale et leur vision du monde vécue ou tel quel ils l'imaginent être. Elles sont « *présentées comme un trait culturel qui participe à l'identité des communautés linguistiques* » (Mejri, 2018, p. 1), chargées d'une symbolique spécifique caractérisant la communauté linguistique qui s'en serve. Elles sont, parfois sinon souvent, le bon témoin de bel et bon usage de l'outil linguistique, un savoir de manier le verbe, en usant des images rhétoriques à travers un détournement du sens des unités lexicales, des parties ou des fragments de discours.

Dans le domaine du kabyle, les expressions idiomatiques peuvent invoquer, confirmer ou décrire un état antérieur ; d'une réalité sociale vécue, d'un territoire, des stéréotypes et des représentations fondés sur des expériences individuelles ou collectives, des croyances et des souvenirs anciens, etc., qui renvoient à des éléments extralinguistiques. Ces derniers renvoient à un lexique très varié. Comme le souligne Imarazène (2021, p. 92) :

En parlant du lexique, il faut souligner en premier le plus proche de l'homme à savoir celui du corps humain, externe et interne, suivi du lexique de son environnement immédiat (la famille et ses membres, la maison et le village, la nature (faune et flore), la culture, la religion, le commerce, la politique...). La richesse du lexique employé reflète sans aucune ambiguïté la richesse des domaines et thématiques touchés dans leurs contenus. Cependant, le lexique ne renvoie pas automatiquement à son sens premier mais plutôt à un sens emprunté, c'est-à-dire : un sens métaphorique désignant, dans beaucoup de situations, des principes, des valeurs humaines régissant la communauté ou des défauts rejetés et bannis par cette même société. Ainsi, l'existant dans l'environnement est exploité sous sa forme symbolique dans le discours pour lui apporter une touche d'embellissement et de profondeur.

En d'autres termes, l'utilisation des expressions idiomatiques implique une motivation qui opère à travers deux domaines distincts : un domaine source comprenant le lexique et les éléments constitutifs de l'expression et un domaine cible regroupant les

dénominations et les concepts visés ou les sens idiomatiques. Ces derniers englobent un large éventail d'aspects tels que les émotions, les désirs, les caractères moraux, les comportements sociaux et les relations humaines.

Dans le prolongement de notre étude, nous entreprenons une analyse approfondie des expressions idiomatiques kabyles. D'où, nous tentons une catégorisation selon les thèmes du lexique utilisé dans le domaine source, en les associant avec les domaines ciblés, c'est-à-dire, nous mettons, aussi, particulièrement l'accent sur le sens non compositionnel de chaque expression.

3.6. Identification des principaux domaines sources exploités

Nous procéderons à l'identification des thèmes lexicaux ou domaines sources qui émergent de notre corpus d'expressions idiomatiques kabyles. Ces thèmes peuvent inclure des domaines sémantiques tels que les dénominations des parties du corps humain, et tous ce qui relatif à la vie des kabyles ou des éléments culturels comprennent la manière de manier le verbe et la langue, la religion, les coutumes, la nourriture, l'habillement, les rituels, les rites de passage, les pratiques sociales, et bien d'autres aspects de la vie quotidienne, le territoire, l'environnement, et d'autres sources exploitées.

3.6.1. Le corps humain

Les expressions idiomatiques kabyles le domaine source relatif au corps humain, également qualifiées des expressions corporelles, se définissent par l'utilisation de dénominations qui font référence au corps humain en générale ou à des parties spécifiques de ce dernier, pour découper la réalité linguistique et exprimer des sens détournés, figurés.

Dans notre corpus, ce type d'expressions idiomatiques revêt une importance considérable, totalisant plus de 1400 occurrences corporelles sur les 3000 expressions idiomatiques recueillies, représentant ainsi un pourcentage significatif de 46,67 %. Elles se répartissent sur plus 50 dénominations qui se rattachent au corps humain. Il est à noter que certaines de parties du corps sont utilisées avec des fréquences nettement plus élevées que d'autres. Notamment « *ul* » (cœur) et « *tasa* » (foie), « *aqerruy* » (tête) et « *afus* » (main ou bras).¹ Comme le témoignent, aussi, les travaux des plusieurs chercheurs, dont Mahrazi (2017), Imarazene (2021), Tilikete (1999), Taleb (2016 [1997]), Yahiaoui (2018, 2021), et

¹ Lors de notre recherche de magister en 2014, nous avons observé la même constatation. (Kichou, 2014, p. 109)

d'autres, le domaine source de dénominations faisant référence au corps humain est l'un des plus investi dans l'idiomaticité kabyle.

Ces expressions corporelles offrent une diversité de significations en fonction de la position de la partie du corps utilisée. En tenant que le corps humain est composé de trois grandes parties essentielles - la partie haute (dominée par la tête), le tronc et les membres - renferme plusieurs parties et organes. Chaque organe représente, symbolise, et devient une référence à un signifié, conférant ainsi un sens figuré aux expressions idiomatiques corporelles. Nous détaillons dans comme suit :

3.6.1.1. La partie supérieure du corps humain.

La partie supérieure du corps, dominée par la tête, occupe une position éminente. Cette région prédominante abrite une pléthore d'organes utilisés dans les expressions idiomatiques kabyles. Elle regroupe à elle seule plus d'une trentaine de dénominations, chacune portant sa propre symbolique et étant employée de manière distincte, ce qui donne lieu à une variété de sens idiomatiques. Nous examinerons ces dénominations de la manière suivante :

La tête « *aqerru, ixef* » en tant que composante essentielle du corps humain, revêt une symbolique profonde et multidimensionnelle. Elle est souvent perçue comme le « *siège de l'intelligence et de la raison, la tête représente ce qu'il y a d'achevé dans une personne, dont elle est en partie le symbole.* » (Chebel, 1995, p. 419). En d'autres termes, elle est le centre de prise de décision, la compréhension, et la réflexion. Dans le contexte linguistique kabyle, cette symbolique associée à la tête s'étend à d'autres termes tels que « *lmux* », « *allay* », « *lxecxac* » (cervelle), ainsi que « *leeqel* » (la raison), lesquels sont régulièrement employés pour exprimer des significations liées à l'intelligence, au travail intellectuel, à la pensée, et au psychique.

Les expressions idiomatiques kabyles dévoilent une profonde symbolique attachée à la tête. Comme est constaté dans : « *Yeqqur uqerruy-is* » (Elle est dure sa tête), décrit la notion de résistance et d'obstination caractérise une personnalité têtue. À l'inverse, « *Yeččur uqerruy-is/uxecxac-is/wallay-is* » (Sa tête/cervelle est pleine) insinue une plénitude intellectuelle, soulignant une intelligence accrue associée à la tête. L'expression « *Erz aqerru-ik* » (Casse ta tête), transcende la métaphore pour exprimer la résolution de problèmes complexes et l'intensité des préoccupations. Les expressions « *Ixușs-it leeqel* » (Il lui manque la raison), « *Yesea leeqel* » (Il l'a la raison) et « *D bab leeqel* » (Il est

détenteur de la raison) nuancent le spectre de l'intelligence, évoquant respectivement l'absence de raison et une réflexion pondérée. Enfin, « *Yemmar-d wallay-iw* » (Mon cerveau s'est vidé), extrait d'une situation de frayeur, met en lumière la capacité de la tête à symboliser des expériences émotionnelles profondes.

La tête est ornée de cheveux « *acebbub, acekkuḥ, ccēer* », parfois on dit poils « *anẓaden*, pl./ *anzad*, sg. », détient une signification profonde dans les expressions idiomatiques kabyles. Ces exemples révèlent une symbolique attribuée aux cheveux. Tout d'abord, les deux expressions « *Yečča-yi ucebbub* » et « *Ččan-iyi (y)icubay* », sont traduites littéralement "Les cheveux me démangent" évoquent la nécessité de se faire couper les cheveux. L'usage de cheveux dans ce contexte renvoie à son sens dénotatif. Tandis que dans l'expression « *Uwqem acebbub i wawal/umeslay* » (Mahrazi, 2017a, p. 27), (Mettre des cheveux à la parole), prend une tournure métaphorique en signifiant : "Prendre tout qu'on lui dit de mauvais part." ou "Avoir des arrière-pensées" soulignant le rôle des cheveux comme élément visuel associé aux intentions cachées et à la méfiance. Du même dans l'expression « *(d) ccib n tmes/ ennaṛ* », (Le vieux, l'homme aux cheveux blanc de feu / l'enfer) (Mahrazi, 2017a, p. 27) est utilisée de manière symbolique pour décrire un vieillard dont les cheveux blancs sont associés à une moralité négative, le qualifiant de mauvais vieillard digne de l'enfer.

En résumé, la tête et ses constituants incarnent une symbolique riche et polyvalente, allant de l'intelligence à la reconnaissance sociale, et jouant un rôle central dans la construction de l'identité individuelle. Les expressions idiomatiques qui y sont associées offrent un aperçu des valeurs culturelles et des perceptions qui entourent cette partie du corps dans le contexte kabyle.

Le visage « *udem, aqadum*¹ », se pose comme un organe essentiel de la partie supérieure du corps humain, portant en lui des valeurs et des représentations cruciales. Au-delà de son rôle fonctionnel, le visage permet l'identification de l'individu, la distinction de son sexe, son âge. Sur ce dernier les kabyles disent, « *Lmal yettwafurr deg uqemmuc, læbd deg udem* » (On reconnaît l'âge de la bête à leurs dents, celui des hommes aux visages). De manière notable, il devient un moyen de séduction, mêmes de formulation de préjugés, contribuant ainsi à forger l'identité unique de chaque personne. Comme le suggère Le

¹ Cette unité est un dérivé expressif, avec l'ajout de l'infixe « q », ce qui lui confère une connotation péjorative. En quelque sorte, « *aqadum* » est considéré comme péjoratif par rapport à « *udem* », bien que leur utilisation et leur interchangeabilité soient possibles dans les mêmes contextes.

Breton (1992, p. 88) ; Le visage occupe une place centrale dans la perception de soi et dans les interactions sociales. Il est en relation étroite avec l'identité, la séduction et la reconnaissance mutuelle. Son altération est visible aux yeux des autres, peut être vécue comme une atteinte profonde à l'identité personnelle. Ainsi, le visage est intimement lié à la construction de l'identité individuelle, en particulier en association avec la sphère sexuelle.

C'est ainsi, le recours à cette partie du corps humain, « *udem* » (visage) dans l'idiomaticité est rattaché à l'expression des significations profondes liées au caractère, à la personnalité et à l'identité de l'individu. Prenons l'exemple de l'expression « *Yesea udem*. » (Il a un visage.) signifier « Il est beau et propre. », reflétant une apparence soignée et esthétique, ou bien « Il a de la pudeur. », évoquant une personne réservée. De plus, elle pourrait impliquer « C'est facile à raisonner par rapport à d'autres. », soulignant une certaine clarté ou transparence dans les intentions de la personne, ou l'exemple de « *Ger-as udem*. » (Fait lui un visage.), qui décrit l'action de conférer de l'importance et du respect à une personne. En créant un visage, l'idée sous-jacente est de reconnaître la valeur et le statut de l'individu, soulignant ainsi le caractère respectueux de l'interaction. Tandis que, dans l'expression « *Yezza udem-is*. » (Son visage est grillé.), signifier « De ne pas avoir honte. ». Cela suggère une certaine fierté ou absence de gêne dans le comportement de la personne, renforçant l'idée que le visage est souvent le miroir des émotions et de l'attitude.

Le visage, au-delà de son rôle fonctionnel, incarne les valeurs et les distinctions identitaires. Les expressions kabyles dévoilent une sémantique riche, révélant la profondeur des significations liées à cet organe essentiel du corps humain. Ce dernier est un réceptacle des organes perceptifs, dédiés à appréhender le monde extérieur. Nous entendons : le front « *anyir, tawenza* », les yeux « *allen* » ou l'œil « *tiṭ* », assurent la fonction visuelle, les oreilles « *imezzuyen / imejjan* » sont dédiées à l'ouïe, le nez « *anzaren* » et narines « *tinzar* » sont pour l'odorat, la bouche « *imi, aqemmuc* » et langue « *iles* » contribuent au sens du goût. N'omettons pas de considérer également les différentes parties anatomiques qui les composent, enrichissant ainsi la complexité de ces organes perceptifs.

Primo, explorons le terme « *anyir* » ou « *tawenza* » (front), une partie du visage qui domine, située au-dessus des yeux. Son utilisation dans le contexte idiomatique kabyle révèle une richesse de significations. Par exemple, l'expression « *Yura di twenza-s/anyir-is*

» (Il est écrit sur son front) ou « *Daya i d-yefka wenyir-is* » (C'est tout ce qu'a donné son front) suggère que le destin est inscrit sur cette partie du visage, liant ainsi le front à la notion de destinée. De même, il peut symboliser la chance, comme dans l'expression « *Iseggem-as Rebbi tawenza* » (Dieu lui a arrangé le front), indiquant que les choses réussissent pour celui dont le front est béni. Cependant, le front peut aussi être associé à la malchance, comme dans l'expression « *Teekes twenza* » (Le front s'est inversé). Par ailleurs, le front est lié à la colère, comme le montre l'expression « *Yekres unyir-is* » (Son front est replié), et peut même évoquer le regret ou l'étonnement, comme dans « *Yewet deg unyir-is* » (Il s'est frappé le front), signifiant éprouver du regret ou de l'étonnement.

Secundo, l'œil, en occupant une position prééminente dans la partie supérieure du visage humain, revêt une symbolique complexe dans le contexte idiomatique kabyle. Les termes « *tiṭ* » (œil) ou « *allen* » (yeux) portent une valeur sémantique étroitement liée à la vision, à la vue, à la beauté, à l'éveil, à l'émerveillement, à la confiance, à l'envie, etc. Cette signification trouve son expression dans plusieurs expressions idiomatiques kabyles. Par exemple, « *Tesea tiṭ* » (Elle a l'œil) réfèrent à la beauté féminine, une femme aux beaux grands yeux. À l'inverse, cette expression peut avoir un sens négatif et interprété comme « Elle a le mauvais œil », vient sous les deux variantes : « *tesea lein* » et « *Teggar s tiṭ* » (Elle fait avec l'œil). Comme l'œil peut symboliser l'émerveillement, indiquant une profonde impression, tel exprimé dans l'expression « *Ylint-d wallen-is* » (Ses yeux sont tombés). Cependant, dans l'expression « *Yečča-t s wallen* » (Il l'a mangé avec les yeux), illustre deux significations distinctes : d'abord, le fait de fixer intensément une personne, et l'idée d'avoir des yeux plus grands que l'estomac, symbolisant une envie démesurée. L'expression « *Ger-t di tiṭ-ik* » (Fait-le dans ton œil), référant à la surveillance et au soin, soulignant la confiance et la responsabilité associées au regard. En fin, l'expression « *udem, allen* » (visage, yeux), est pour décrire une personne directe qui dit tout en face. Cette dernière expression vient en associant les deux dénominations « *udem* » et « *allen* », on met l'accent sur la communication non verbale, où le visage et les yeux jouent un rôle crucial. Un visage ouvert et des yeux expressifs sont souvent interprétés comme des signes de sincérité, de transparence, d'honnêteté et de franchise.

Par ailleurs, nous notons d'autres expressions idiomatiques kabyles qui exploitent des dénominations qui relèvent de zones constitutives de l'œil, telles que « *Ccfer, lecfar* » (cils), « *Timmi* » (sourcil) et des éléments liés à la vue tels que « *imeṭṭi, imeṭṭawen* » (Les larmes), « *izri* » (vue, yeux). Ces expressions enrichissent le langage en capturant des

nuances subtiles liées aux émotions, la beauté féminine, à la communication non verbale et à la vie et la mort. Ainsi, dans l'expression « *Imeṭṭawen-is, rsan yef lecfar-is.* » (Ses larmes sont sur ses cils.), décrivant la sensibilité d'une personne, les larmes qui reposent sur ses cils illustrent une connexion intime entre les émotions et la partie expressive des yeux. En revanche, « *Yekkaw yizri-is* » (Ils sont secs ses yeux), expose un état d'absence émotionnelle, soulignant la sécheresse des yeux et suggérant une expérience émotionnelle épuisée. De manière poétique, « *Subben-as lecfar* » (Ils lui ont abaissé les cils), utilise la fermeture des cils comme une métaphore visuelle pour décrire la mort, symbolisant la clôture finale des yeux. Enfin, l'expression « *S timmi mačči s yimi* » (Avec les sourcils non pas avec la bouche), met en évidence la communication non verbale en soulignant que la compréhension entre les individus se réalise à travers les expressions du visage, spécifiquement avec les sourcils, sans nécessité de recourir à la parole.

Ces expressions offrent un aperçu de la richesse sémantique de l'œil et ses parties constituantes dans le langage idiomatique kabyle, dévoilant les multiples nuances de sa symbolique dans différentes situations, référant la vision, à la vue, à la beauté féminine, aux émotions humaines, décrire des caractères, des états d'âmes et des désirs. De plus, elles mettent en avant la capacité de la langue kabyle à capturer la complexité de la communication non verbale, soulignant ainsi l'importance de la gestuelle et des expressions faciales dans la compréhension interpersonnelle.

Tertio, dans la partie inférieure du visage, précisément sous les yeux, se situe le deuxième organe perceptif de l'odorat : « *tinzar* », « *nnif* » ou « *anzaren* » (Les narines, le nez). Cette partie anatomique du corps humain est fréquemment associée à des significations en lien avec l'amour-propre, l'honneur, voire le point d'honneur. C'est une symbolique qui s'illustre à travers plusieurs expressions idiomatiques tels que « *Ur yesei ara tinzar / anzaren/ nnif.* » (Il n'a pas de narines/nez). Cette dernière caractérise une personne dénuée de pudeur ou quelqu'un dépourvu de rancune, incapable d'être offensé malgré les indifférences dont il est l'objet. Par ailleurs, l'expression « *Laz ur yesei ara tinzar* » (la faim n'a pas de narines), véhicule l'idée que la faim, en tant que besoin essentiel, peut pousser les individus à des comportements exceptionnels, sacrifiant même leur amour-propre. Cette métaphore souligne la force incitative de la nécessité, indiquant que la faim ne connaît pas de limites dans sa quête impérative de satisfaction. Dans un autre contexte, l'expression « *ur iyi-ččint ara tinzar-iw* » (mes narines ne m'ont pas démangé), souligne une absence de stimulation des narines qui indique le manque de

ressenti. Cette absence de sensation suggère un manque d'enthousiasme ou d'optimisme, évoquant des doutes quant à la réalisation d'un événement donné. Ainsi, cette expression souligne l'importance des sensations et des signes précurseurs dans la formation d'attentes et de prévisions.

Après avoir exploré les significations associées aux narines et au nez, passons maintenant au troisième organe perceptif « *imi, aqemmuc* » (la bouche). Ce dernier, en plus d'être un organe essentiel pour le goût, est également le lieu de l'expression verbale. Il est utilisé souvent, pour exprimer des significés relatifs à la parole et l'expression « *awal* ». Il incarne une symbolique englobant divers aspects de la vie quotidienne et des interactions sociales. D'une part, il représente un état biologique, comme la soif, soulignant ainsi son rôle fonctionnel dans les besoins corporels primaires. Comme est attesté dans l'expression « *Yeqqur/Yekkaw yimi-iw* » (Elle est sèche ma bouche). D'autre part, la bouche est intimement liée à la parole. Elle exprime l'envie de s'exprimer, mais peut également refléter la réticence à parler par crainte, timidité, ou par souci de préserver des secrets. Comme le soulignent, successivement, les expressions suivantes : « *Yečča-t yimi-s* » (Elle l'a démangé sa bouche) et « *Yeqqen lhenni i yimi-s*. » (Il a lié du henné pour sa bouche). Cette dualité souligne la puissance du langage oral et la manière dont il peut être influencé par des facteurs émotionnels, sociaux et culturels. L'expression d'envie ou de réserve à travers la bouche témoigne de la façon dont la communication verbale est complexe et nuancée dans la culture kabyle.

En outre, la bouche sert de lieu pour garder ou divulguer des secrets, soulignant sa fonction comme gardienne ou divulgatrice d'informations confidentielles. Tel est attesté, respectivement, dans : « *Ttef imi-k* » (Tient ta bouche) et « *Yeldi imi-s* » (Il a ouvert sa bouche). Cela renforce la notion que la parole peut être sélective et que la bouche, en tant que gardienne ou divulgatrice des mots, joue un rôle crucial dans la préservation ou la vulgarisation de l'intimité et des connaissances privées. Elle est rattachée, aussi, au fait d'être bavard et parfois symbolise un sens négatif quand elle est associée à un verbe d'état tel que « *iffuḥ* » (être de mauvaise haleine), ainsi, nous avons l'expression « *Iffuḥ yimi-s* » (Elle a une mauvaise haleine sa bouche) décrivant une personne qui dit des péjorations., ou le verbe « *izad* » (être abondant) d'où l'expression « *Izad yimi-s/ aqemmuc-is* » (Il est abondante sa bouche) au sens de « parler à tort et à travers ou dire du mal d'autres. ». En fin, l'expression « *Yettay-itent yef yimi-s* » (Il les prend à cause de sa bouche), au sens de : les ennuis lui arrivent à cause de ce qu'il parle ou ses paroles.

Comme les autres organes perceptifs, la bouche est constituée de plusieurs organes qui peuvent des domaines sources pour métaphore idiomatique. Nous parlons de : des parties comme : « *iles* » (Langue), « *ayesmar/agames* » (mâchoire), « *tuymas/aglan/tuelacin* » (les dents), « *taclalt* » (La lnette) et les parties externes : « *cclayem* » (moustache) et « *tamart* » (barbe), et « *leḥanh* » (joues). Nous détaillerons comme suit :

Tout d'abord, « *Iles* » (langue), organe intrinsèquement lié à la bouche, constitue le siège de l'expression et de la parole, partageant ainsi des représentations et des valeurs sémantiques communes avec « *imi* » (la bouche), dans certains contextes. Tel est le cas des expressions citées précédemment ; « *Yečča-t yimi-s/ yiles-is* », « *Ttēf imi-k/ iles-ik* », « *Izad yimi-s/ yiles-is* ». Et d'autres contextes sont le propre de l'organe « *iles* », comme ces exemples extraits de notre corpus. Dans le premier exemple, « *Yesea iles* » (Il a la langue) qui vient, parfois, sous les variantes ; « *D bu-yiles (aḏidan)* », « *D bu-yiles (aḏidan), taqbilt akk ines* » et « *Bu- yiles (ayidan), medden akk ines* » (Celui avec la langue, le gens (de la tribu) tous sont à lui)., exprimant la primauté de la parole et le pouvoir qu'a un bon parleur. *Iles* dans ces expressions renvoient à la bonne parole. Mais, parfois, lorsque on parle on peut dire des paroles à tort à travers, sans faire intention, c'est ce que décrit l'expression « *Yenneḍ iles-iw* » (Elle est enroulée, ma langue). De même, l'expression « *At-an yefyixef n yiles* » (Il est sur le bout de la langue) caractérise une situation où l'on peine à se souvenir de quelque chose déjà connu, mettant en évidence le rôle mémoriel de la langue. Enfin, l'expression « *Yettēf-it seg yiles* » (Il l'a attrapé de sa langue) révèle que la langue peut être un révélateur de mensonges. Cette dernière est la forme réduite de l'expression « *Azger, yettwaṭṭaf umezzuy ; argaz, seg yiles* » (Le bœuf se prend par l'oreille, mais l'homme par la langue). Ces expressions idiomatiques convergent toutes vers des significations non-compositionnelles, mettant en relief le pouvoir expressif et révélateur de la langue « *iles* » dans le domaine de l'idiomaticité kabyle.

En second lieu, « *tuymas, aglan, tuelacin* » (dents), transcendent leur simple fonction biologique pour revêtir une symbolique étendue, intégrant diverses significations culturelles et émotionnelles au sein de la langue kabyle. D'une part, les dents sont associées à la puissance, comme dans « *Qerrec tuymest* » (Fait craquer la dent.), soulignant la capacité de s'approprier quelque chose avec détermination. Comme ils symbolisent, aussi, la colère et violence, comme dans « *Yesea tuymes n yissiḍ* » (Il a une dent de rage.), utilisant la métaphore d'une dent de rage pour décrire quelqu'un devenant incontrôlable.

Par ailleurs, la métaphore du repoussement des dents du lait, telle que dans « *Ad d-iεawwed asemyi n tuelacin !* » (Il va repousser les dents du lait !), exprime l'idée de l'irréversibilité du processus de vieillissement. Quant à l'expression « *Ad k-d-yefk Rebbi tuymest!* » (Que Dieu te donne une dent !) ou simplement « *tuymest !* », incite à la tranquillité et au silence, rappelant à celui qui parle fort la nécessité du calme. Les dents sont également liées au renoncement et à l'absence d'attentes, comme dans « *Tuymest n ṭtmeε kksey-tt* » (La dent d'espoir, j'ai l'est enlevée), illustrant le renoncement et le manque d'attentes. En revanche, l'expression « *La d-yetteawad asemyi n tuelacin* » (Il est entrain de repousser les dents de lait), utilise le repoussement des dents de lait comme une métaphore pour exprimer une vie épanouie malgré l'âge. De plus, le rire de dents est exploité dans plusieurs expressions pour représenter l'ironie, la tromperie, voire la malveillance. « *Taḍsa n wuglan aṭas i teḡḡa εeryan* » (Le rire de dents qui a déshabillé beaucoup) et « *Taḍsa n wuglan tettyuru, tessawal i deεwussu* » (Le rire de dents fait tromper et appelle au malheur), utilisent le rire de dents comme une métaphore pour décrire des situations ironiques ou trompeuses.

Enfin, les expressions « *Yeḗra Rebbi acu yellan deg tyaziḍt yekkes-as tuymas* » (Dieu savait ce qu'il y a dans la poule l'a privé des dents) et « *Kersen-tt ifassen-ik, fsi-tt s wuglan-ik* » (Tes mains l'ont nouée, tu as qu'à la dénouer avec tes dents), associent les dents à la malveillance et à la responsabilité face aux problèmes, mettant en évidence la diversité des connotations culturelles et émotionnelles attribuées à cet élément physique spécifique. Ainsi, les dents en kabyle deviennent des éléments expressifs riches, reflétant une variété de significations culturelles et émotionnelles dans différentes situations.

Troisièmement, « *ayesmar, agames* » (Mâchoire) référant à travers diverses expressions idiomatiques, des concepts allant de la proximité de la mort à la gestion des priorités dans la vie quotidienne. Par exemple, l'expression « *Cudden-as ayesmar/agames.* » (Ils lui ont lié la mâchoire) évoque la vulnérabilité extrême, suggérant l'imminence de la mort et l'incapacité à s'exprimer. D'autre part, l'expressions « *Yekkaw/Yeqqur ugames-is.* » (Elle sèche/dure sa mâchoire) met en lumière des situations d'extrême faim ou d'épuisement. La mâchoire serrée, illustrée par l'expression « *Ššemren igumas.* » (Elles sont serrées ses mâchoires), prend une dimension symbolique pour décrire des états de maladie grave, de grande faim, voire de mort imminente. Cependant, cette symbolique n'est pas exclusivement négative, comme en témoigne l'expression « *Yekkat/Yettqeššir agames.* » (Il frappe/discute la mâchoire), évoquant plutôt une abondance alimentaire et une consommation excessive. Enfin, l'expression « *Ur teffeḗ ara yef sin yimuyag !* » (Ne

mâche pas des deux côtés des mâchoires à la fois), met en avant la nécessité de la concentration et de la gestion des priorités dans les activités quotidiennes.

Quatrièmement, l'usage de « *cclayem* » (moustaches), dans les expressions kabyles révèle une symbolique riche et nuancée associée. Ce symbole, bien que souvent lié à l'amour-propre et à la virilité, déploie une complexité sémantique dépassant les connotations simples. D'où, dans les expressions, telles que « *Yezzif-it cclayem-ik !* » (Tes moustaches sont longues !), ou « *A-t-an la iberren cclayem-is.* » (Il tord ses moustaches.), met en exergue les moustaches en tant qu'indicateurs d'orgueil et d'arrogance, où la longueur des moustaches est métaphoriquement associée à une prétention à l'importance individuelle. En revanche, dans « *Yeffez cclayem-is.* » (Il a mâché ses moustaches.) et « *Yečča cclayem-is.* » (Il a mangé ses moustaches.), révèle une dimension plus intime, illustrant les moustaches comme des symboles de l'estime de soi, soulignant la vulnérabilité inhérente à leur détérioration.

Des nuances supplémentaires émergent dans des expressions mettant en lumière la tromperie, telle que « *Iseṭṭel-iyi cclayem.* » (Il m'a rasé les moustaches.) ou « *Yesḥerq-ak cclayem.* » (Il t'a brûlé les moustaches.), où les moustaches deviennent des marqueurs de duplicité et de manipulation. Les expressions soulignant une atteinte à l'honneur, à l'instar de « *Yeksa-as-d alami d cclayem.* » (Il paîtra jusqu'à ses moustaches.) ou « *Yettubec d argaz s cclayem-is !* » (On a uriné sur lui et pourtant c'est un homme avec sa moustache.), mettent en avant la symbolique des moustaches en tant que gardiens de l'intégrité personnelle. Des comparaisons symboliques telles que « *Cclayem n yizem.* » et opposition « *Cclayem n uwtul* », dans l'expression « *Ur edilen ara cclayem n yizem d cclayem n uwtul.* » (La moustache d'un lion n'est pas équivalente à la moustache de lièvre.), pour « Les hommes ne se valent pas mêmes s'ils ont des choses en commun. », qui élargissent la portée des moustaches en tant que métaphores complexes pour décrire divers traits de caractère.

De même, l'usage de « *cclayem* » dans les expressions peut être axées sur les principes et la fierté, à l'instar de « *Cclayem-is yettrebbi-ten d akessar mačči d assawen.* » (Il fait pousser sa moustache vers le bas non vers le haut.) ou « *Argaz mačči ala cclayem.* » (Il ne suffit pas d'avoir des moustaches pour être un homme.), soulignent la nature emblématique des moustaches en tant que symboles de virilité et du caractère de l'homme.

Enfin, nous notons des expressions qui font recours à « *tamart* » et « *cclayem* » pour traiter de la récompense et de la critique, telles que « *A-t-an s tamart d cclayem !* » (Il a barbe et moustache.), ou « *ad k-rrey tamart, cclayem* » (Je t'ajouter barbe et moustaches), renforcent la nécessité d'une acceptation sans critique et récompense. Les expressions « *Kkes di tamart tbexxreḍ i cclayem.* » ou « *Ittekkes-d i cclayem yettara yer tamart.* » (Il ôte de la moustache pour les transférer/ faire des fumigations à la barbe.) élargit davantage la symbolique des moustaches et la barbe en les associant à des sacrifices inutiles et des choix de vie, car tous les deux renvoient à la même symbolique.

Dans l'ensemble, ces expressions démontrent la polyvalence et la profondeur de la symbolique de la bouche et ses composants dans la culture kabyle, transcendant leur réalité physique pour devenir des signifiants complexes et des domaines source d'une motivation de divers aspects de la condition humaine.

Enfin, pour clore cette exploration des organes sensoriels associés à la partie haute du corps humain, abordons le dernier organe perceptif, « *amezzuy* » (l'oreille). Il occupe une position éminente dans la structure corporelle humaine, portant en lui une symbolique proliférante, liée à l'ouïe et à la capacité d'entendre. Un exemple significatif, tiré de notre corpus, est : « *Yiwen umezzuy yettenṭen, wayeḍ yeččur d iwetten* » (Une oreille a des bourdonnements, l'autre est pleine de poux), illustre la capacité de l'oreille à entendre, tout en exprimant un refus catégorique d'écouter. De même dans l'expression « *Efk tamezuyt.* » (Donner l'oreille) illustre l'action d'accorder de l'attention à quelqu'un ou à quelque chose, en prêtant l'oreille à ce qui est dit. D'autre part, « *Semyi-d timezzay (timezuyin).* » (Faire pousser des oreillettes) décrit une personne comme étant méchante et incontrôlable. De plus, « *Ad iyi-yekkes amezuy !* » (Il va m'arracher l'oreille !) signifie que quelqu'un ne peut rien faire, que ses menaces ou ses actions ne sont pas crédibles. L'expression « *Ibecc-as ciṭan deg amezuy.* » (Le diable lui a uriné dans l'oreille.) décrit quelqu'un qui s'endort, utilisant une métaphore vive pour décrire cette action. En outre, « *Yettes yef yimezuyen.* » (Il est endormi sur les oreilles.) dépeint une personne comme étant paresseuse, s'endormant littéralement sur ses oreilles. Enfin, « *Yettes yef rebea yimezuyen.* » (Il a dormi sur quatre oreilles.) décrit une personne qui n'est pas habile et qui a tendance à faire confiance à tout le monde, soulignant ainsi une certaine naïveté ou crédulité. Parfois, la dénomination

« *amezzuy* »¹ peut revêtir une connotation négative, voire péjorative, liée à sa forme, comme le suggère l'expression « *D amezzu* ! » (C'est une oreille !), utilisée pour détourner l'intention du locuteur et l'encourager à changer de sujet de conversation. Ainsi, l'oreille, en plus de son rôle fonctionnel dans l'ouïe, devient un élément expressif dans l'idiomaticité kabyle, porteur de significations diverses.

Après avoir exposé la symbolique des organes perceptifs, c'est le tour de cou et ses constituants, dernier composant de la partie haute du corps humain. Il vient sous la dénomination de « *amgerd* » ou « *tamgerdt* ». Il est constitué de « *iri* », « *tayect*, *tiyersi*, *tagerjunt* » (gorge), « *abuħcic* » (gosier) et autres. En premier lieu, dans le contexte idiomatique, les dénominations « *tamgarđt* » et « *iri* » se révèlent être des éléments linguistiques empreints d'une symbolique complexe, illustrant la richesse sémantique et la variété d'expressions figurées propres à cette langue. L'unité significative « *iri* » revêt toute la symbolique de « *temgarđt* », dans la majorité des contextes. Cette symbolique se déploie de manière singulière, faisant du cou un vecteur symbolique majeur associé à la vie. Par exemple, l'expression « *D tamgarđt* » (C'est un cou), établit une connexion directe entre le cou et la vie, suggérant une vulnérabilité inhérente à cette partie anatomique. De manière plus saisissante, dans « *Teyli temgerđt*. » (Un cou est tombé), le cou devient le théâtre métaphorique de la cessation de la vie, évoquant des scénarios de violence ou de tragédie. Dans l'injonction « *Ečč iri-k !* » (Mange ta gorge !), l'acte de manger la gorge sert de métaphore exprimant la frustration envers un importun, évoquant une nuance potentiellement mortelle. De manière similaire, « *D ddhub i yiri-k/ temgarđt-ik !* » (C'est faute sur ta gorge/ ton cou), attribue à la gorge/ au cou la responsabilité d'une faute, soulignant ainsi une intégration symbolique du cou dans la notion de culpabilité.

En élargissant l'analyse, l'utilisation de « *iri* » ou « *temgarđt* » dans des contextes relationnels complexes renforce la portée symbolique de ces unités lexicales. Par exemple, « *A-tt-an deg yiri-is/ temgarđt-is !* » (Elle est dans sa gorge), qui vient avec le sens de : « Elle est sa promise, sa femme ou bien elle est sous sa responsabilité, sa fille, sa femme, sa promise... », associe le cou à des engagements interpersonnels, illustrant la richesse des connotations sociales. D'autres expressions telles que « *kksey seg yiri-w, rriy s iri-k !* » (J'enlève de mes épaules et je mets sur les tiennes), transposent métaphoriquement la

¹ Lorsque les kabyles en évoquant cette dénomination ou partie du corps humains, dans leurs discours, dans certains contextes, ils le suivent d'une formule de politesse « *ħaca-k* » (sauf ton respect). Ce qui fait de lui un organe mal perçu.

confiance placée en quelqu'un sur son cou, soulignant la complexité des relations humaines.

En résumé, les termes « *tamgarđt* » et « *iri* » dans la langue kabyle transcendent leur fonction initiale pour devenir des vecteurs symboliques riches de significations liées à la vie, à la mort, à la culpabilité, et aux dynamiques interpersonnelles.

En deuxième lieu, les dénominations « *tayect*, *tiyersi*, *tagerjunt* », « *abuħcic* » et « *Ajaxux*, *ajayuy* » sont utilisées pour décrire de manière polyvalente pour exprimer des sensations physiques comme la soif, « *Tenzer tayect-iw* » ou « *Tekkaw/ teqqur tayect-iw* » (Elle est sèche/dure ma gorge), des situations embarrassantes « *Ibedd-as/Yeqqim-as di tiyersi* » (Il lui a resté dans la gorge), démontrent la capacité du langage à métaphoriser des expériences corporelles et émotionnelles, reliant les sentiments à des parties spécifiques du corps. Du même, « *Abuħcic* » dans « *Yekker-as-t ubuħcic* » décrit une fausse déglutition où des substances étrangères pénètrent dans la trachée, déclenchant une réaction de toux, ou même, « *Ajaxux* » dans « *Ayen d-yefka waxux, yečča-t ujaxux* » utilise le gosier comme métaphore pour exprimer l'avidité ou la précarité. Cette expression suggère que ce que le champ a rapporté est englouti par le gosier, mettant en avant l'idée de consommation excessive et d'une relation entre l'appétit et la condition précaire.

3.6.1.2. Le tronc.

Le tronc est composé d'un ensemble d'organes, internes et externes. Nous comptons plus d'une vingtaine dénominations référant à cette partie du corps humain. Parmi elles, les plus rencontrés dans notre corpus, des expressions idiomatiques, nous avons : Le cœur « *ul* » et le foie « *tasa* », le ventre « *aεebbuđ*, *taεebbuđt* », le nombril « *timidť* », les intestins « *izrman* », les entrailles « *afwad* », « *azaggur*, *aεrurr* » (le dos), etc.

Tout d'abord, les deux organes nobles « *Ul* » (cœur) et « *tasa* » (foie), sont les plus exploités. Ils sont évoqués dans plus d'une centaine d'expressions idiomatiques. Ces deux organes sont dotés d'une symbolique très variée dans l'idiomaticité kabyle. Ils sont considérés comme deux symboles utilisés pour éprouver toutes sortes d'émotions et de sentiments. D'après Yacine (2019), ces deux organes, tout comme d'autres organes internes, sont qualifiés de sensibles du fait de leur absence d'os. Dans le langage, ils constituent un point d'ancrage pour exprimer toute une palette de sentiments, allant du courage à la peur, de l'amour à la haine, de la joie à la tristesse, etc.

Les deux organes « *tasa* » et « *ul* » sont interchangeables dans la majorité des contextes idiomatiques. C'est ce que souligne Yacine (2019) :

Le foie (*tasa* : n.f.) a la même fonction symbolique que le cœur, car il est le lieu de l'émotivité par excellence (le foie explose, tombe, s'écroule, saute, sort) ; il renvoie aux qualités morales, tel le courage, la sensibilité, l'indifférence (le foie peut être dur, solide, liquide, enflé, tendre, déchiré, grillé, brûlé, mort, noir).

Autrement dit, les deux organes sont le centre des émotions et des sentiments. Ils sont le symbole de l'amour et d'affection, comme est illustré dans : « *Yeğğūğeg wul-is* » (Son cœur a fleuri) qui évoque une image de bonheur et d'épanouissement émotionnel. L'idée que le cœur fleurisse suggère une expansion joyeuse des émotions positives, une croissance et une vitalité de l'amour ressenti envers quelqu'un ou quelque chose. Cela peut être interprété comme une manifestation de l'affection qui émerge et embellit la vie émotionnelle de la personne, lui apportant satisfaction et contentement. De même « *Mellul wul-is* » (Son cœur est blanc), en exploitant l'image du cœur blanc renvoie à la pureté et à l'innocence des intentions de la personne concernée. Cette expression souligne la droiture morale de cette personne, sa capacité à pardonner et à laisser derrière elle les rancunes. Un cœur blanc est dépourvu de malice ou de méchanceté, ce qui témoigne de sa bienveillance et de son ouverture d'esprit envers autrui. Dans l'expression « *Ul yedɛef, tasa tejreh* » (Le cœur est faible, le foie est saigné), il y a usage de deux « *ul* » et « *tasa* » correspondant à une métaphore qui illustre la vulnérabilité émotionnelle et la douleur profonde ressentie par la personne. L'idée que le cœur soit faible et que le foie saigne évoque une souffrance émotionnelle intense, souvent causée par une blessure affective ou une perte importante. Cela souligne la capacité des émotions à avoir un impact physique sur le bien-être de l'individu, en montrant que les douleurs émotionnelles peuvent être ressenties dans tout le corps. « *Tellez tasa-s* » (Son foie est pili), cette expression met en lumière la sensibilité émotionnelle de la personne, suggérant qu'elle est facilement touchée ou émue par les événements et les interactions avec les autres. L'idée que le foie soit pili, ou pilié, implique une réactivité émotionnelle accrue, où les sentiments sont ressentis de manière intense et profonde. Cela peut être interprété comme une manifestation de l'empathie et de la compassion de la personne, ainsi que de sa capacité à se connecter émotionnellement avec son entourage.

« *Leqqaq wul-is* » ou « *leqqaqet tasa-s* » (Son foie/ cœur est tendre.), Ces expressions soulignent la sensibilité émotionnelle et la capacité d'empathie de la personne. L'idée que le foie ou le cœur soit tendre suggère une disposition chaleureuse et compatissante envers

les autres, où les sentiments sont exprimés avec douceur et affection. De même les expressions « *Yesea tasa* » ou « *Yesea ul* » (Il a le foie/ le cœur), indiquent que la personne possède une sensibilité émotionnelle innée. Cela suggère qu'elle est naturellement encline à ressentir et à exprimer des émotions, et qu'elle est ouverte à la connexion émotionnelle avec les autres. En contraste, il y a un manque de sentiments ou dureté émotionnelle dans les expressions : « *Y/teqqur tasa-s/ wul-is* » (Son cœur/ foie est dur), qui implique une insensibilité émotionnelle ou une absence de compassion. L'idée que le cœur ou le foie soit dur suggère une rigidité émotionnelle et un manque d'empathie envers les autres, où les sentiments sont étouffés ou ignorés. De même dans, les expressions « *Semmed wul-is* » (Son cœur est froid), « *Ul-is d agris asemmaḍ* » (Son cœur est de la givre froide), évoquent une absence de chaleur émotionnelle et de compassion. L'idée que le cœur soit froid ou comparé à du givre suggère une indifférence ou un détachement émotionnel envers autrui, où les sentiments sont refroidis ou gelés impliquant la dureté et l'inhumanité des sentiments de la personne en question. Enfin, l'expression « *Yesea tasa n urmui* » (Il a le foie d'un européen), implique une insensibilité émotionnelle ou un manque de chaleur humaine en comparant la personne à un Européen, ce qui suggère un stéréotype de froideur émotionnelle.

De plus, l'organe « *tasa* » est le « *siège de l'amour maternel* » (Chebel, 1995, p. 174). Il représente avant tout l'affection, symbolisée par des expressions telles que « *D tasa-w* » (mes enfants). Le foie est considéré comme un organe vital, évoquant ce qui est important et cher à soi. De même dans l'expression « *Temlal tasa d way turew* » (le foie et sa progéniture) évoque le sentiment de retrouvailles, généralement entre une mère ou un parent et ses enfants ou leurs proches. C'est ainsi, le foie symbolise la relation familiale, et cette expression illustre le lien profond entre les membres d'une famille. Contrairement à l'expression précédente, l'expression « *Tebḍa tasa d win turew* » (Le foie s'est séparé de sa progéniture.), évoque la séparation entre les parents et leurs enfants. Le foie représente ici la relation parentale qui est brisée, et cela peut évoquer des situations de départ ou de séparation familiale.

La profondeur de la relation entre les membres de la famille, plus exactement l'amour maternel ou paternel est exprimé dans « *D tasa i ay-yeḡḡan d taḍsa* » (C'est le foie qui m'a rendu un sujet de rigolade.) ou « *D tasa iyi-igan tansa armi yerwa uedaw taḍsa* » (C'est le foie qui me ligote à point que mes ennemis rient de moi.), ou encore « *D tasa iyi-igan tansa armi grey deg yimi tlaḥsa.* », (C'est le foie qui me ligote à point que je me

trouve dans la gueule d'une vipère.). Toutes ces expressions mettent en lumière le lien étroit entre les membres de la famille. Le fait d'être « de porter une ligature comme celle portée par un beauf de laboure », « un sujet de rigolade des ennemis » ou « se jeter dans la gueule d'une vipère », en raison du foie souligne la nature intime, la force de l'amour maternel ou paternel et évoquant leur rôle de protecteur et le sens de leur responsabilité sur leurs enfants.

Dans un contexte idiomatique, les termes « *Ul* » et « *tasa* » peuvent évoquer divers états d'âme, allant de la sérénité à la colère, de l'espoir au désespoir, du courage à la peur, et de la motivation à la démotivation. Alors que certaines expressions telles que « *Tasa teknef, aglim yezza, ma d asirem yezga deg-s yenunnet* » (Le foie est brûlé, la peau grillée, cependant, l'espoir est en lui depuis toujours.), illustrent une lutte interne entre la souffrance et l'espoir perpétuel, d'autres comme « *Yeyya wul* » (Le cœur est fatigué), dépeignent un désespoir profond envers une personne ou une situation.

D'un côté, des expressions comme « *Syer tasa-k* » (Brûle ton foie.) encouragent à trouver du courage et de la force intérieure, incitant à la résilience face aux difficultés de la vie. En parallèle, « *Ad yefssus wul-ik* » (Ton cœur s'allégère.), souligne un soulagement émotionnel et une satisfaction après avoir surmonté des épreuves, permettant à la personne de retrouver un état de calme et de contentement. Cependant, lorsque « *tasa* » (foie) ou « *ul* » (cœur) sont associés aux dénominations de poule ou de lapine, comme dans « *Tasa n tyaziḍt* » (le foie d'une poule) ou « *Tasa n tewtult* » (le foie d'une lapine), cela introduit une connotation spécifique liée à ces animaux. Les poules et les lapins sont souvent perçus comme des créatures timides, craintives et vulnérables dans de nombreuses cultures. Par conséquent, lorsque les termes « *tasa* » ou « *ul* » sont associés à ces animaux, ils acquièrent cette même connotation de couardise et de peur. Ces expressions évoquent l'idée que la personne à laquelle elles sont attribuées possède des traits de caractère similaires à ceux d'une poule ou d'une lapine : elles peuvent être facilement effrayées, hésitantes ou peu courageuses dans des situations stressantes. De plus, cette association avec des animaux considérés comme faibles renforce l'idée de fragilité émotionnelle ou de timidité excessive.

Enfin, il convient de noter que « *ul* » (cœur), est attesté au féminin sous « *tuleṭ* » dans l'expression idiomatique « *Ur yesēi n tuleṭ !* », est utilisé pour se moquer d'une personne qui rêve de réaliser des choses impossibles, soulignant ainsi le manque de

réalisme et d'objectivité de cette personne.

Dans la partie inférieure du tronc, se dresse « *aebbud, akerciw, leella, aeellid, aedis* » (le ventre, la panse, l'abdomen...) et tous ses constituants : « *izerman, ijeydan* » (Les intestins), « *timit* » (Nombril), etc. Toutes ces parties sont dotées d'une symbolique et d'une gamme de valeurs sémantique très variées.

Tout d'abord, il est associé à la reproduction humaine, comme en témoignent plusieurs expressions du notre corpus. Les expressions « *A-tt-an s uebbud.* » (Elle est avec un ventre) et « *Tewwi-d aebbud* » (Elle est revenue avec un ventre) évoquent directement la condition physique de la femme enceinte. D'où, le ventre enflé d'une femme enceinte est une manifestation visible de la vie en train de se développer à l'intérieur. Le ventre devient ainsi le symbole de la capacité de la femme à concevoir et à porter un enfant, soulignant son rôle essentiel dans la perpétuation de la lignée familiale et de l'espèce humaine. De même l'expression « *Ixdem/Yeččur-as taebbudt.* » (Il lui fait un ventre), fait référence au fait de rendre une femme enceinte. Du même dans l'expression « *Teyli-as-d tebbudt* » (Un ventre lui a tombé) exprimant une fausse couche. Dans ces contextes, « *taebbudt / aebbud* » désigne une grossesse. L'utilisation de cette expression souligne la relation intime entre le ventre de la femme et le processus de reproduction. Le ventre devient ainsi le lieu où se produit la conception et la gestation de la vie humaine.

Le ventre, peut-être, aussi, associé à des problèmes digestifs ou des maladies intestinales suggèrent en effet une perception du ventre comme une zone pathogène, où des troubles peuvent survenir, mettant en lumière les aspects de vulnérabilité et de fragilité du corps humain. Comme le montre l'expression « *Taebbudt-is am ubud n ubuqal* » (Son ventre est comme un museau d'un pot en terre), le ventre est comparé à museau d'un pot en terre, suggérant une association avec des troubles intestinaux qui peuvent être comparés à de l'eau sortant à travers ce museau.

De même « *Tuzzel tebbudt-is* » (Son ventre a couru.), « *Tserreh tebbudt-is* » (Son ventre est libéré.), « *Tcerceṛ tebbudt-is* » (Son ventre est devenu comme un flot libre.), décrivent une situation où le ventre de la personne concernée est décrit comme « courant », « libéré » et « un flot libre », ce qui renvoient à une métaphore pour cibler le sens « un trouble digestif caractérisé par des selles fréquentes et liquides, souvent associées à une infection ou à une inflammation du système digestif, ou une diarrhée ». En utilisant l'image du ventre « courant, libre, flot libre », les expressions soulignent la nature incontrôlable et

perturbée de ce trouble, tout en établissant une association directe entre le ventre et le processus digestif. En contraste, les expressions « *Teqqur/tekkaw tēbbuḍt-is*. » (Son ventre est dur/ sec.), décrivent la situation de constipation.

Dans d'autres expressions idiomatiques kabyles, le ventre symbolise l'appétit excessif, les désirs insatiables, la gourmandise, la convoitise, la cupidité, l'intérêt personnel et d'égoïsme. L'expression « *D bu uēbbuḍ/ ukerciw* » (C'est celui avec un ventre.), suggère que la présence d'un ventre est associée à une personne qui a un appétit prononcé, voire excessif. Le ventre devient ainsi le symbole de l'appétit démesuré et de la gourmandise, où l'individu cherche à satisfaire ses besoins alimentaires de manière vorace et insatiable. Tandis que dans les expressions « *Meqqer uēbbuḍ-is* » (Son ventre est grand.), « *Yessimɣur aēbbuḍ/ afwad-is* » (Il grossit son ventre.), l'idée d'avoir un ventre « grand » ou « gros » fait référence au désir insatiable, d'une personne, d'accumuler des richesses ou des biens matériels. Le ventre devient ainsi le symbole de la cupidité et de l'intérêt personnel, où l'individu cherche à enrichir son propre patrimoine sans se soucier des besoins des autres.

« *Aēbbuḍ-is mačči ines* » (Son ventre n'est pas à lui.), souligne l'idée que le ventre de la personne ne lui appartient pas, ce qui peut être interprété comme une référence à son manque de contrôle sur ses désirs et ses impulsions. Le ventre devient ainsi le symbole de l'égoïsme et de la perte de maîtrise de soi, où l'individu est dominé par ses propres besoins et désirs sans se soucier des conséquences pour les autres. « *Tsebreɣ tēbbuḍt-is* » (Son ventre a foudroyé.), exploite l'idée d'un ventre « foudroyé » qui évoque une réaction intense et soudaine, souvent associée à une intuition ou à un pressentiment négatif. Dans ce contexte, le ventre devient le symbole des désirs incontrôlables et des impulsions irréfléchies, où l'individu est submergé par ses propres intérêts et aspirations au détriment de la prudence et de la rationalité.

Le recours au ventre dans l'idiomaticité pour symboliser le siège de sentiments tels que la peur, la tristesse, la pitié, la compassion et d'autres émotions complexes. Comme est illustré dans : « *Teneqlab tēbbuḍt-is* » (Son ventre s'est tourné.), cette expression indique un sentiment de peur ou d'anxiété intense, où le ventre se retourne littéralement. Cette image symbolise une réaction physique à une situation stressante ou menaçante, mettant en lumière le lien entre le ventre et les émotions de peur ou d'appréhension. « *Terya/ Tcaḍ/ tezza/ Tehreq tēbbuḍt/tufaḍt-iw fell-ak* » (Mon ventre est brûlé sur toi.), dans ce cas, l'idée

d'un ventre "brûlé" évoque une réaction émotionnelle intense, souvent associée à la colère ou à la frustration envers quelqu'un. Le ventre devient ainsi le symbole d'une chaleur émotionnelle ardente et passionnée, où l'individu ressent un profond ressentiment ou une indignation envers autrui. Cela peut exprimer une passion ardente, une envie impérieuse ou une attente anxieuse. « *Tegzem tæbbudt-iw (fell-as)* » (J'en ai le ventre entaillé.), qui exprime l'idée d'avoir le ventre "entaillé" évoque une douleur émotionnelle profonde, souvent associée à la tristesse, à la douleur ou au chagrin. Le ventre devient ainsi le symbole d'une blessure émotionnelle, où l'individu ressent une souffrance intérieure intense.

Tandis que l'expression « *Yerka uæbbud-is* » (Son ventre est pourri.), suggère une présence de jalousie ou d'envie intense, où le ventre est symboliquement "pourri" par des émotions négatives. Le ventre devient ainsi le symbole de la toxicité émotionnelle, où les sentiments de jalousie peuvent corrompre et affecter l'individu de l'intérieur.

Et dans l'expression « *Yesmar-d akk aæbbud/afwad-is* » (Il a vidé tous son ventre.), exprime l'idée de "vider" son ventre qui peut être interprétée comme une libération émotionnelle complète, où l'individu exprime ou décharge tous ses sentiments et émotions. Le ventre devient le symbole d'une révélation sincère ou d'une expression émotionnelle authentique ou une sorte de catharsis émotionnelle, où l'individu se libère de ses fardeaux émotionnels. De même l'expression « *Isuffey-d akk ayen yellan deg uæbbud/ufad-is* » (Il a sorti tout ce qui se trouvait dans son ventre.)

Comme le ventre peut être relié à l'intérêt, comme est le cas de « *Tebna yef uæbbud* » (Elle bâtie sur le ventre.), « *Ileḥḥu yef uæbbud-is* » (Il marche sur son ventre). Ces expressions soulignent l'importance des intérêts personnels et des émotions dans les décisions et les actions d'une personne. Le ventre devient ainsi le symbole de la motivation émotionnelle, où les désirs personnels et les aspirations influencent les choix et les comportements de l'individu.

Dans l'ensemble, ces expressions soulignent le ventre comme un siège complexe d'émotions humaines, reflétant la gamme étendue des expériences émotionnelles, des peurs et des tristesses les plus profondes aux sentiments de compassion et d'empathie les plus profonds.

Dans l'idiomaticité kabyle, le ventre est donc représenté comme un lieu où les maladies et les troubles peuvent se manifester, mettant en évidence sa sensibilité aux

déséquilibres internes et externes. Cette vision renforce l'idée que le corps humain est sujet à la vulnérabilité et à l'imperfection, et que le ventre peut être une zone où ces réalités sont particulièrement visibles.

Il faut noter que certains organe internes ou les viscères abdominaux, comme « *tasa* », « *ul* », « *afwad* » (tripes, entrailles) et autres ont des usages et des significations confondus dans la langue. Dans certains contextes idiomatiques sont des synonymes ou interchangeables. C'est ce qu'a souligné El Adak (2016, p. 142).

Dans la même partie du tronc, vers l'arrière se dresse « *aerur*, *azagur* » (dos), doté des valeurs sémantiques, généralement, négatives. Premièrement, il vient, dans le langage idiomatique, comme l'opposé de « *udem* » (face). Cette opposition par la position des deux parties par rapport au corps humain et même au locuteur ; « *udem* » (face) et de « *azagur*, *aerur* » (le derrière, l'anti face). Tel est exprimé dans « *Tefka-as-d s uzagur (uerur)*. » (Il lui a donnée avec le dos.) pour exprimer « Il a une vie dure, malheureuse, malchanceuse... ». En contraste avec « *Tefka-as-d s wudem*. » (Il lui a donnée avec la face ou visage.) « Il a une vie aisée, heureuse, chanceuse... ».

De plus, le dos vient pour exprimer l'action de Subir une attaque sournoise ou une trahison, tel est illustré dans l'expression « *Itett deg uerur-is* » (Il mange de son dos). Elle est utilisée pour décrire une situation où quelqu'un subit une attaque sournoise ou une trahison de la part d'une autre personne.

Comme il peut être utilisé pour décrire le fait de subir les conséquences de ses propres actions. L'expression « *Am zzayla/(u)yyul itetten deg tberda-s, mi tt-yekfa ieebba yef uerur-is* » (Tel un âne qui mangeait de son bât, quand il l'achève, porte les charges sur son dos) l'exprime bien. En exploitant une métaphore elle décrit une personne qui, en causant du tort à autrui, finit par subir les conséquences de ses propres actions.

Dans certains contextes idiomatiques, le dos symbolise les difficultés de la vie, la malchance ou les souffrances. Comme est illustré dans les expressions suivantes :

1. « *Tefka-as-d s uzagur/ uerur*. » (Elle lui a donnée avec le dos.), Pour signifier une vie infliger des difficultés, de la malchance ou de la souffrance à quelqu'un. Ainsi, l'expression "elle lui a donné avec le dos" pourrait être utilisée pour décrire la vie difficile et malheureuse d'une personne.
2. « *Tefka-as-d ddunit s uzagur/ uerur*. » (La vie lui a donnée avec le dos.), pour décrire une vie difficile, malheureuse ou malchanceuse. L'image de recevoir quelque chose "avec le dos" implique une connotation négative, suggérant que la personne a reçu sa part de vie de manière douloureuse ou difficile. Cela peut

signifier qu'elle a été confrontée à de nombreux défis, épreuves ou malheurs tout au long de sa vie. En résumé, cette expression met en lumière le caractère difficile et éprouvant de la vie de cette personne.

3. « *Teffey-it-d teerurt* », (Un dos sort de lui), pour décrire une personne qui rencontre beaucoup de difficultés, de problèmes ou d'ennuis dans sa vie.
4. « *Yuli assawen s uerur* » (Il a monté une monté sur le dos), décrit une personne qui a enduré beaucoup de souffrances. L'idée de "monter une montée sur le dos" évoque la difficulté et la douleur qu'une personne a surmontées dans sa vie.
5. « *Yuli taslent s uerur* » (Il a monté ou grimpé un frêne avec le dos), décrit une personne qui fait beaucoup d'efforts pour surmonter toutes les entraves de la vie. L'image de "monter ou grimper un frêne avec le dos" illustre la ténacité et la persévérance d'une personne qui fait face à des obstacles considérables mais qui continue à avancer malgré tout.

Dans un autre contexte, le dos est associé à celui qu'assume la responsabilité ou les conséquences de quelque chose, des erreurs d'autres... Comme est constaté dans les expressions : « *Fyent akk deg uerur-is* » (Elles sont sorties sur son dos), « *Deg uerur-iw ara d-terdegent akk* » (Sur mon qu'elles vont s'exploser), ou bien « *ad d-grint deg uerur-iw* » (Elles resteront sur mon dos), etc. Elles sont utilisées pour indiquer que quelqu'un a assumé la responsabilité ou les conséquences de quelque chose. Il peut, aussi, être associé à la personne accusée et dont la responsabilité est endossée pour un fait, c'est-à-dire, le transfert de la responsabilité pour éviter les conséquences. Comme est illustré dans les expressions : « *Yerra-itt-id yef uerur-iw* » (Il l'a rendu sur mon dos) et « *Iseffed-itt-d s aerur-iw* » (Il l'a essuyée sur mon dos) décrivent des situations où quelqu'un décharge la responsabilité de ses propres erreurs sur une autre personne.

Cette même partie du tronc, le dos, vient pour exprimer le refuser de l'aide ou du soutien, tel est attesté dans l'expression « *Yezzi-as-d s uerur* » (Il lui a tourné le dos) pour signifier qu'une personne a refusé un service ou une faveur à quelqu'un d'autre.

Enfin, le dos est symbole de défauts, tel est illustré dans l'expression « *Alyem, ur yettwali ara taerurt-is, yettwali kan tin n (u)gma-s* » (un dromadaire ne voit sa bosse, il voit celle de son frère) souligne le fait que les gens ont tendance à être critiques envers les autres tout en ignorant leurs propres défauts.

En résumé, dans l'idiomaticité kabyle, « *Aerur, azagur* » (dos), est une métaphore polyvalente qui peut représenter différentes notions telles que la responsabilité, la dépendance, la critique et l'ignorance des propres défauts. Il est utilisé pour exprimer une variété de concepts et de situations de manière concise et imagée.

Positionnées de manière dominante sur le tronc, se dressent « *tuyat* » (Les épaule),

occupant les deux côtés, gauche et droite. Dans de l'idiomaticité kabyle, elles revêtent plusieurs significations.

Premièrement, voire leur position haute dans le trop, elles représentent la valeur et l'importance, comme le démontre l'expression « *Ihi, sali-t yef tuyat-ik !* » (Donc, porte-le sur tes épaules !), signifiant : mais pourquoi te soucies-tu autant de lui et t'investis tant pour lui ?

Deuxièmement, elles évoquent la force physique, l'endurance et la domination, en contraste avec l'épuisement et la soumission. En témoignent les expressions suivantes : « *D bu-tayet* » (C'est celui à l'épaule), qui décrit quelqu'un reconnu pour sa force physique, capable de porter des charges lourdes ou de travailler de manière soutenue. De même avec l'expression « *Ala tuyat ay deg-s* » (Il y a que des épaules en lui), souligne la force physique impressionnante d'une personne, mettant en avant son physique robuste et sa capacité à accomplir des tâches exigeantes, même si elle ne les utilise pas, comme une force de la nature inutile. Par ailleurs, « *Yessahrew tuyat-is* » (il a élargi ses épaules), peut être interprétée comme quelqu'un qui s'étend au-delà de ses limites physiques, qui travaille dur et qui se dépasse. De même « *Knant tuyat-is* » (Ses épaules sont courbées), et « *Ylint tuyat-is* » (Ses épaules sont tombées) suggèrent qu'une personne a travaillé si dur qu'elle est maintenant épuisée physiquement, ayant dépensé toutes ses forces.

Troisièmement, les épaules évoquent l'aide, le soutien et la solidarité entre individus, comme dans l'expression « *Yefka-as tayet* » (Il lui a donné l'épaule), signifiant que quelqu'un a apporté son aide ou son soutien à une autre personne dans le besoin. Cependant, cette expression peut aussi avoir un sens négatif, comme dans « *Yefka-as tayett i yiedawen* » (Il a donné l'épaule aux ennemis), désignant un traître qui a aidé les ennemis. L'expression « *Meyfkan tayet* » (Ils se sont donnés l'épaule) montre que plusieurs personnes se sont mutuellement soutenues ou ont collaboré pour surmonter une difficulté ou réaliser un objectif commun. Enfin, l'expression « *Efk-d tayet-ik, ad d-fkey tayet-iw* » (Donne ton épaule, j'en te donnerai la mienne) exprimant l'idée d'entraide et de réciprocité, où une personne offre son soutien en échange de celui qu'elle a reçu.

Quatrièmement, les épaules peuvent être associées à une symbolique négative, symbolisant la domination et la soumission. Par exemple, dans « *Yefka tayet i uzaglu* » (Il a donné l'épaule au joug), une personne se soumet volontairement à une autorité ou à une contrainte, renonçant à sa liberté ou indépendance. De même, « *Yebra i tuyat-is* » (Il a

relâché ses épaules), décrit une personne qui se soumet passivement à une situation difficile ou à une contrainte, renonçant à lutter ou à résister. Enfin, les épaules symbolisent le changement et l'adaptation, illustrés par « *Ibeddel i tmegħelt¹ tayet* » (Il a changé au fusil l'épaule) décrivant la capacité d'une personne à ajuster ses attitudes, opinions ou stratégies en fonction des circonstances, soulignant ainsi son adaptabilité.

3.6.1.3. Les membres.

Les membres du corps humain utilisés dans l'idiomaticité kabyle sont : « *afus, ifassen* » (main(s)), « *iyil, iyallen* » (bras), « *afud, ifadden* » (genou(x)), « *aḍar, iḍaren* » (pied(s)) etc. Ils sont utilisés pour désigner des signifiés relatifs à l'activité, l'action, le travail, la force physique, l'aide, l'encouragement pour passer à l'action, etc.

Tout d'abord, les mains se distinguent par leur polyvalence, à la fois fonctionnelle et symbolique. C'est pourquoi cette partie du corps, désignée par les termes « *afus* » et « *ifassen*, pl. », est si souvent sollicitée. Les expressions idiomatiques kabyles accordent à la main une polyvalence sémantique remarquable, illustrant ainsi son importance dans la culture, tant sur le plan pratique que symbolique.

Sur le plan pratique et opératoire, la main est associée à l'habileté, l'efficacité et la capacité d'action. Des expressions comme « *Yettay ufus-is* » (Sa main achète), au sens qu'il efficace, ou « *Iserreh ufus-is* » (Sa main est libérée), signifiant qu'Il a la main habile, témoignent de cette dimension instrumentale de la main, siège d'une maîtrise et d'un savoir-faire particulier.

Mais la main revêt également une dimension morale et psychologique dans l'idiomaticité kabyle. Elle peut ainsi devenir le réceptacle de la générosité et de l'aide, comme dans « *Yefka-as afus* » (Il lui a donné la main), ou à l'inverse, celui de l'avarice et de la cupidité, comme le montre l'expression « *Icudd ufus-is* » (Sa main est liée). De même, la main peut être associée à la culpabilité et au crime, lorsque l'on parle de « *Yumes ufus-is* » (Sa main est tachée).

Cette polyvalence sémantique de la main révèle sa position centrale dans la conceptualisation kabyle du corps et de l'expérience humaine, à la croisée du physique et du moral, de l'action et de l'éthique.

Outre les mains, « *iyil* » (le bras) joue également un rôle central dans les

¹ Cette expression vient, aussi, sous la variante « *Ibeddel tayet i ubeckid* » (Il a changé d'épaule pour le fusil).

expressions idiomatiques kabyles, où il incarne la force et l'activité. Des formules comme « *Yesea iyil* » (Il a du bras) ou « *D bu yiyl* » (Il a le bras), associent ainsi le bras à la puissance physique et à la capacité de travail. Il devient ainsi le symbole d'une vitalité débordante, représentant l'idéal de l'effort acharné et de la robustesse. Cette partie du corps humain peut revêtir aussi une dimension plus guerrière, comme le souligne l'expression « *Yekkat iyil* » (Il frappe le bras), « C'est un batailleur ». Ici, le bras dépasse sa fonction de simple outil de travail pour devenir un instrument de confrontation, reflétant l'importance de la force et de la combativité dans la culture kabyle.

Les genoux « *tigecrar* » sont davantage associées à la condition physique de l'individu. Ils utilisés négativement comme positivement pour qualifier des états de force, de faiblesse et de vulnérabilité. Ainsi, des expressions telles que « *Yesea tagecirt* » (Il a du genou), « *Teqwa tgecirt-is* » (Son genou est fort), sont reliées à la force physique, la santé et voir même le pouvoir social. Tandis que les expressions comme « *Kkawent tgecrar-iw* » (Mes genoux sont secs - Je n'ai plus de force) ou « *Ylint tgecrar-is* » (Ses genoux sont tombés) et « *Gǧant-t tgecrar* » (Les genoux l'ont laissé) traduisent un affaiblissement physique et moral, une incapacité à agir et à résister. Dans ce contexte, les genoux deviennent le siège d'une fatigue et d'un épuisement extrêmes, symbolisant l'abandon et la défaite face à l'adversité.

Tout comme les genoux, les pieds « *aḍar, iḍarren* » revêtent dans l'idiomaticité kabyle une valeur sémantique ambivalente, oscillant entre des significations positives et négatives. Par exemple, lorsqu'on dit « *Yuyal uqlmun ar yiḍarren* » (Le capuchon est mis aux pieds), on évoque un monde renversé, une situation où l'ordre habituel des choses est bouleversé. Cette expression, qui trouve son équivalent français dans « C'est le monde à l'envers », utilise l'image du pied pour symboliser un changement radical de perspective ou de situation. Et dans l'expression « *Ad yeqqers uxelxal deg uḍar-im!* » (L'anneau de pied va se casser dans ton pied !) suggère qu'on n'a rien à perdre conférant ainsi au pied une dimension de libération et de courage. De même, « *Yekkes rrebg i uḍar-is!* » (L'entrave du pied est enlevée) évoque une liberté de mouvement totale, tant physique que métaphorique. L'expression « *Iger idarren-is deg texmirt!* » (Il a mis ses pieds dans le borbier) illustre l'idée de s'engager dans une situation problématique, comparable à l'expression française « Mettre le doigt dans un engrenage ». Ici, le pied devient le symbole de l'implication dans des circonstances défavorables.

La valeur de la soumission et la hiérarchie sociale sont également exprimées à travers des idiomes liés au pied. Comme « *Tessuden Iqae (n) uḍar-is* » (Elle lui a baisé le dessous du pied) décrit une attitude d'humilité extrême, voire de servilité, rappelant l'expression française « Léchér les pieds à quelqu'un ». De même, « *Ddaw uḍar-iw i telliḍ !* » (Tu es sous mon pied !) exprime une relation de domination, équivalente à « Être sous la férule de quelqu'un ».

Enfin, le pied peut aussi symboliser la fin de la vie ou un changement radical. Comme est exprimé dans « *Eddan iḍaren-is* » (Ses pieds sont passés) est un euphémisme pour signifier la mort, tandis que « *Yerra aḍar* » (Il a rendu le pied) suggère l'idée de retenir une leçon, marquant un tournant dans la vie ou la pensée d'une personne.

3.6.1.4. Les autres constituants du corps humain

Ils existent d'autres constituants du corps humains qui peuvent être des éléments facteur de blocage ou de figement sémantique pour certaines expressions idiomatiques dites corporelles, nous parlons sur : « *iḡsan* » (les os), « *idammen* » (le sang), « *aksum* » (chair), « *aglim* » (peau)...

Prenons par exemple l'expression « *Uzlen (y)idammen* » (Le sang est coulé), qui signifie de manière figurée "Il y a eu un meurtre". Ici, le sang est utilisé comme référent concret pour évoquer métaphoriquement un acte de violence extrême, le meurtre. Cette association symbolique entre le sang et la mort violente reflète probablement des représentations culturelles fondamentales au sein de la société kabyle. De même, l'expression « *Uzagen idamen-iw* » (Mon sang est bouilli) exprime l'idée d'"être en colère". Dans ce cas, le sang est mobilisé pour traduire une émotion intense, témoignant sans doute d'une perception du corps humain comme le siège des affects et des passions.

D'autres constituants anatomiques, comme la peau « *aglim* », sont également exploités dans des expressions idiomatiques riches de sens. Ainsi, l'expression « *Yečča aglim-is* » (Il a mangé sa peau) peut signifier "Parler du mal sur quelqu'un" ou "Il lui a fait subir une punition". Dans le premier cas, la peau est utilisée comme une métaphore de la réputation ou de l'intégrité d'une personne, que l'on "mange" en médissant. Dans le second cas, la peau est perçue comme un élément vulnérable du corps, qu'on peut "entamer" pour infliger une punition. Cette dualité sémantique, où la peau renvoie tantôt à la dimension sociale et morale, tantôt à la dimension physique de l'individu, révèle la richesse symbolique de cet élément anatomique dans l'imaginaire kabyle.

D'autres expressions, comme « *Yečča aglim-is di lbaṭel* » (Il a mangé sa peau dans l'injustice) ou « *Yečča seg uglim-is* » (Il a mangé de sa propre peau), exploitent également la métaphore de la peau, mais pour exprimer des significations différentes. La première évoque l'idée d'"avoir été soupçonné ou accusé injustement", tandis que la seconde traduit l'expérience d'"avoir beaucoup enduré".

La chair « *aksum* » n'est pas en reste dans les expressions idiomatiques corporelles. Ainsi, l'expression « *La yetett/ yetečč/ yečečč seg uksum-is* » (Il est en train de manger de sa chair) renvoie à l'idée d'"avoir du regret", renvoyant à l'image d'une souffrance morale intense, comparable à celle que l'on ressentirait à "manger sa propre chair".

De même, l'expression « *Ad ččey aksum-ik (d azegzaw)* » (Je vais manger ta chair toute crue) exprime la menace d'une "grande sanction", exploitant l'association symbolique entre la chair et la violence physique.

Enfin, les os « *iysan* » sont également mis à contribution dans ce lexique idiomatique. L'expression « *Ffɣen-d yeysan-is* » (Ses os sont sortis) signifie ainsi "Il est très maigre", traduisant l'image d'un corps décharné où les os ressortent. À l'inverse, « *Yesea iyes n wuzzal* » (Il a l'os en fer) évoque l'idée d'une grande force physique et d'une capacité de travail intense, symbolisées par la solidité des os. D'autres expressions, comme « *Tteawad asewwi i yiysan* » (Refait la cuisson des os), renvoient quant à elles à l'idée de "refaire une chose déjà faite", exploitant probablement une analogie entre la "cuisson des os" et la répétition d'une tâche. Enfin, l'expression « *Tewweḍ (tifdi) s iyes* » (Elle a atteint l'os) évoque une situation insupportable, comme si l'on atteignait une limite physique, une dureté symbolique au-delà de laquelle on ne peut plus supporter.

L'analyse de l'ensemble de ces expressions idiomatiques renvoyant au corps humain révèle la richesse et la complexité de la vision du monde des Kabyles. En effet, le choix de ces éléments anatomiques comme des référents sémantiques, ainsi que les significations métaphoriques qui leur sont associées, reflètent des représentations culturelles, des croyances et des modes de pensée profondément ancrés dans cette communauté.

3.6.2. Les animaux ou la faune

Les expressions idiomatiques exploitant des noms d'animaux constituent une partie importante de notre corpus des expressions idiomatiques. Elles font référence à la faune pour exprimer des signifiés figurés, non-compositionnels qui renvoient à des domaines

cibles variés. Dans ce cas, l'élément clé qui contribue à leur figement sémantique est un nom d'animal, voire même le nom d'une partie du corps d'un animal.

Au total, nous avons répertorié plus de 450 expressions idiomatiques renvoyant au domaine de la faune kabyle, soit 15 % de l'ensemble du corpus recueilli. Ces expressions sont formées à partir de plus de 50 noms différents, reflétant ainsi la richesse du bestiaire exploité dans le langage figuré kabyle.

Ces expressions idiomatiques peuvent être classées en plusieurs catégories selon le type d'animal évoqué.

Tout d'abord, nous notons quelques expressions faisant référence à des animaux imaginaires ou fictifs, qui sont issus de la littérature et le folklore kabyles. Le premier de ces êtres fantastiques est « *lweħc* » (monstre), désigné par un terme générique qui renvoie à tout être surnaturel, produit de l'imagination humaine. Dans la symbolique kabyle, le monstre est associé à des significations très variées, tant positives que négatives. Ainsi, l'expression « *D lwaħc* » (C'est un monstre) peut se dire « d'une personne qui a un caractère monstrueux ou un comportement très agressif » ou « d'une personne qui a réalisé un grand travail physique ou moral ». Dans le langage des jeunes, on retrouve même l'expression « *D lwaħc di leqraya* » (C'est un monstre dans les études) pour décrire quelqu'un qui fournit beaucoup d'efforts dans ses études.

Un autre animal imaginaire très présent dans le folklore kabyle est la « *vipère à sept têtes* » (*lafəa msebea (y)iqerray*), également connue sous le nom de « *talfasa* » (vipère monstre fabuleux ; hydre). Cet être fantastique a une connotation très négative, symbolisant la violence, la douleur et la dangerosité. L'expression « *D lafəa msebea iqerray* » (C'est une vipère à sept têtes) se dit « d'une personne très dangereuse, malhonnête, méchante » ou encore « d'une femme capable mais fatale et dangereuse ».

Enfin, « *Teryel* » (l'ogresse) est un troisième être imaginaire issu de la littérature traditionnelle kabyle. Ce personnage maléfique symbolise la partie noire, mauvaise, la féminité négative, tout en elle est porté à l'extrême. L'expression « *D teryel* » (C'est une ogresse) se dit ainsi « d'une femme avec de mauvaises intentions, des idées diaboliques ».

Ces quelques exemples d'êtres fictifs présents dans le corpus montrent à quel point l'imaginaire animal kabyle est riche et diversifié, servant de support à l'expression de

significations souvent négatives, liées à la dangerosité, à la méchanceté ou aux intentions malfaisantes.

Outre ces animaux imaginaires, la majorité des expressions idiomatiques renvoient à des animaux réels, domestiques ou sauvages, dont l'évocation permet de développer un vaste champ sémantique métaphorique.

Parmi les animaux domestiques, « *ayyul, ajḥic* » (âne), occupe une place de choix. Cet animal est « universellement connu pour sa balourdise » et porte des qualificatifs négatifs tels que : bête, stupide, ignorant, sot, borné, limité en matière intellectuelle. Mais il symbolise aussi le travail et la force physique. Ainsi, l'expression « *D ayyul* » (C'est un âne) peut signifier « C'est une personne bête, bornée... », mais dans certains contextes, elle peut également prendre le sens de « C'est une personne forte et travailleuse ».

De même, l'expression « *D aqerruy n uyyul* » (C'est une tête d'âne (Telle une tête d'âne)) renvoie à l'idée de bêtise et de manque d'intelligence. L'âne peut également être évoqué pour exprimer l'idée de travail et de force, comme dans l'expression « *Ihesseb-iyi d ayyul-is !* » (Est-ce qu'il me prend pour son âne), qui signifie « Je ne peux pas travailler pour lui plus. Il veut m'exploité comme un esclave ».

Le nom féminin « *tajḥudt* » (ânesse) a quant à lui une connotation négative liée à la laideur, résultant souvent de la couleur noire. L'expression « *D tajḥudt* » (C'est une ânesse) se dit ainsi « d'une fille laide, noire ou brune ».

Après l'âne, le chien (*aqjun, aydi*) est le deuxième animal le plus présent dans notre corpus d'expressions idiomatiques. Cet animal de compagnie de l'homme symbolise de nombreux traits de caractère négatifs : le mauvais caractère, la méchanceté, le fait de trop parler sans agir, la souffrance, voire même le déshonneur à cause de son hyperactivité sexuelle.

On le constate dans des expressions comme « *Yedder tudert n uqjun* » (Il vit une vie (action de vivre) d'un chien), qui signifie « Vivre une malheureuse, mauvaise très difficile vie », ou « *Yečča-yi waydi amṣuḍ* » (Un chien enragé m'a dévoré), qui signifie « Il m'a adressé avec méchanceté et insolence ». L'expression « *Yečča-k uqjun* » (Un chien t'a dévoré) a quant à elle le sens de « Tu paieras très cher ».

« *Amcic* » (Le chat) est également un animal porteur de symboliques plutôt négatives dans le discours kabyle. Il peut être vu comme un voleur, un paresseux, ou

encore quelqu'un envers qui on éprouve de la haine ou du mépris. Ainsi, l'expression « *D amcic* » (C'est un chat) peut signifier « Se dit d'un être ou une personne de petite taille » ou « Réponse ironique faite à une idée ou excuse à laquelle on ne croit pas ». D'autres expressions comme « *D taguni n umcic rrif lkanun* » (C'est (l'action de dormir) du chat auprès du kanoun) ou « *Ad yeşber umcic yef tqeţţit* » (Le chat va résister sur un morceau de viande) renvoient respectivement à l'idée de quelqu'un qui dort vite et se réveille vite, ou à un voleur par ironie.

Le bœuf « *azger* » occupe quant à lui une place particulière dans le symbolisme de la société berbère, où il est vu comme une "métaphore d'engagement, de travail et d'énergie". Il a ainsi une connotation de force physique et de force destructrice, comme le montrent les expressions "*D azger*" (C'est un bœuf) pour dire "Se dit d'une personne qui a une force physique", ou "*Yeşedda uzger deg uţeţta*" (Le bœuf est passé dans le métier à tisser), qui signifie "C'est trop tard, tout est perdu".

L'agneau, le mouton, la brebis ou le bélier « *axerfi, ikerri, izimer* » sont des animaux qui représentent la pureté, la rédemption, l'innocence, la douceur et l'humilité. L'expression "*D axerfi*" (C'est un agneau) se dit ainsi "d'une personne docile, qui n'est pas maligne, elle fait suivre son maître ou les autres". De même, "*D axerfi n uhrii*" (C'est un agneau de placard) signifie "Se dit d'une personne qui n'a jamais sorti de chez-lui". Et si on remplace "*axerfi*" par son féminin "*tixsi*" (brebis), on obtient "*D tixsi*" (C'est une brebis), qui se dit "d'une personne peureuse".

Le chameau « *alyem* » est un animal qui, dans la symbolique bédouine, présente "toutes les qualités de sobriété, d'endurance, de rapidité et d'adaptation à la vie désertique". Cependant, dans notre corpus, les expressions idiomatiques mettent plutôt l'accent sur la forme physiologique de cet animal pour exprimer des signifiés détournés. C'est le cas de l'expression "*Alyem ur yettwali ara taerurt-is, yettwali tin n gma-s*" (« Le chameau ne voit pas sa bosse, mais voit celle de son frère), qui signifie "Se dit d'une personne qui s'occupe des défauts des autres et oublie les siens".

Le lapin ou lièvre « *awtul, agnin* » est quant à lui un animal qui symbolise généralement la peur. Mais dans notre corpus, il peut aussi renvoyer à l'idée de mensonge, d'occasion, ou encore d'une situation difficile ou délicate. Ainsi, l'expression "*D awtul (agnin)*" (C'est un lapin (lièvre)) signifie "Se dit d'un mensonge", tandis que "*Jmeε iwtal-ik !*" (Ramasse tes lapins !) signifie "Ne dit pas des mensonges". Dans d'autres cas, le lapin

peut symboliser une très bonne occasion « *Yeereḍ uwtul tacriht* » - "Le lapin a goûté de la viande" ou une situation difficile « *Ad tecdeḥ tewtult* » - "La lapine va danser".

Parmi les animaux sauvages, le chacal (uccen) est un symbole de ruse, de cruauté et d'avidité. L'expression "*D uccen*" (C'est un chacal) se dit ainsi "d'une personne rusée", tandis que "*Yečča-k wuccen*" (Un chacal t'a dévoré) signifie "Tu paieras très cher".

Le lion « *izem, ayrad, ayilas* » quant à lui porte une symbolique plutôt positive, représentant la bravoure, l'intrépidité, la cruauté et la force. Les expressions "*D izem*" (C'est un lion) ou "*D ayilas*" (C'est une panthère) se disent ainsi "d'un brave, courageux et bel homme".

Le serpent « *azrem* », en revanche, a une connotation très négative liée à son venin et à sa façon de se déplacer. Il peut symboliser la ruse, le mal, la mort ou le fait d'être discret. On le voit dans des expressions comme "*D azrem uqelmun*" (C'est un serpent de capuchon), qui signifie "Protéger un ingrat, un ennemi très rusé", "*Yettak wezrem taqemmuct*" (Un serpent donne de bizou), qui veut dire "Se dit d'une personne qui a la ruse de démon", ou encore "*Azrem ileḥu yef uεebbuḍ-is*" (Le serpent rompt sur son ventre), qui exprime l'idée que "C'est la convoitise qui fait agir les hommes".

Outre les animaux terrestres, les expressions idiomatiques kabyles font également référence aux oiseaux. Le nom générique "*afrux, aqiw*" (oiseau) a ainsi une connotation positive, symbolisant la beauté et la bonté. L'expression "*D afrux (ifrax)*" (C'est un oiseau(x)) peut signifier "Se dit des enfants, calmes" ou "Se dit sur des bonnes et belles choses".

La perdrix (tasekkurt) est quant à elle le symbole de la beauté et du bon caractère. L'expression "*D tasekkurt*" (C'est une perdrix) se dit "d'une belle fille", tandis que "*D asekkur*" (C'est une perdrix (genre masculin)) signifie "Se dit d'un bel garçon avec un bon caractère".

Le coq (ayaziḍ) et la poule (tayaziḍt) portent des significations plus ambivalentes. Le coq symbolise l'arrogance, la prétention, mais aussi la peur et la petitesse, comme le montrent les expressions "*D ayaziḍ*" (C'est un coq) qui peut signifier "Se dit d'une personne qui domine le groupe", "Se dit d'une personne qui dort tôt et réveille tôt" ou "Se dit d'un être, une personne d'une petite forme", et "*D tayaziḍt*" (C'est une poule) qui signifie "Se dit d'une personne peureuse".

Le corbeau (tagerfa) a quant à lui une symbolique et une connotation négatives, liées à la couleur noire de ses plumes. L'expression "D tagerfa" (C'est un corbeau) se dit ainsi "d'une personne affreuse, noire".

Les oiseaux nocturnes comme le hibou et la chouette (timieruft, burru) sont également mal vus, symbolisant la mort, le malheur ou le fait d'être seul, comme le montre l'expression "D burru (timeeruft)" (C'est un hibou) qui peut signifier "Se dit d'un porte-malheur" ou "Être seul, vivre seul".

Enfin, les noms d'insectes occupent également une place importante dans le corpus d'expressions idiomatiques kabyles, la plupart ayant des valeurs sémantiques négatives. Ainsi, le terme générique "abeuc" (insecte) peut être utilisé dans l'expression "Izedey-it ubeuc" (Il est habité par un insecte) pour signifier "Il est maigre" ou "Il mange beaucoup sans se rassasier".

Le papillon (aferttetu) est quant à lui associé à des significations plutôt maléfiques, étant vu comme un insecte nuisible qui s'attaque aux greniers et aux récoltes. Les expressions "Irekkeb-it uferttetu" (Un papillon l'a monté) ou "Itett yessafag uferttetu" (Il mange est un papillon fait disparaître) renvoient ainsi à l'idée de quelqu'un qui mange sans se rassasier.

La guêpe (arzezzen) est également porteuse d'une symbolique négative, liée à son venin et à la dangerosité qu'elle représente. L'expression "D terzezzen" (C'est une guêpe) peut ainsi se dire "d'une fille ou femme avec un caractère difficile mais capable", tandis que "Yettak warzezzen tament !" (La guêpe donne du miel !) signifie "Il est un méchant et ne fait jamais de bien".

La mouche (izi) est quant à elle mal aimée et mal vue, car elle fréquente les lieux insalubres. Son utilisation dans les expressions idiomatiques renvoie à différentes significations, comme quelque chose de minime et sans importance (D izan" - "C'est des mouches), un nombre important (Telin amey izan" - "Ils tombent comme des mouches), ou encore quelqu'un d'indiscret et d'importun (Yeyli-d amey izi" - "Il est tombé comme une mouche).

Le moustique (tizit, namus) est également un insecte porteur d'une symbolique négative, étant vu comme un symbole de l'agressivité et de l'intrusion dans la vie intime. Certaines expressions comme "Yettaffeg akked namus" (Il s'envole avec le moustique)

peuvent cependant avoir un sens plus positif, signifiant "se dit d'un homme actif et habile", tandis que "Tkecem-it tizit" (Un moustique l'a entré) peut vouloir dire "Il a des fausses idées" ou "Il est malade".

À l'opposé, la fourmi (taweṭtuft) est un insecte qui porte une symbolique beaucoup plus positive, étant associé au travail, à l'endurance et à l'organisation. L'expression "D aweṭṭuf" (C'est des fourmis) peut ainsi signifier "Il y a beaucoup de monde".

À travers ces nombreux exemples, on constate que le recours au domaine animal dans les expressions idiomatiques kabyles permet de développer une palette extrêmement riche de sens métaphoriques, s'appuyant sur des analogies, des symboles et des figures de style comme la métaphore, la comparaison ou la synecdoque. Ainsi, les expressions idiomatiques exploitant le domaine animal permettent d'aborder une vaste gamme de significations, allant du physique au moral, du positif au négatif, du concret à l'abstrait. Elles révèlent la grande créativité linguistique des locuteurs kabyles, qui puisent dans ce riche réservoir symbolique pour façonner leur langue et exprimer leur vision du monde.

3.6.3. La botanique

Les expressions idiomatiques renvoyant au domaine de la botanique constituent un pan important du corpus d'expressions idiomatiques kabyles que nous avons recueillis. Ces expressions ont comme élément clé de leur figement sémantique un nom relatif à la flore et à la végétation, qu'il s'agisse d'un nom de plante, d'arbre ou de l'un de leurs constituants (racines, tronc, branches, fleurs, fruits, etc.).

Au total, nous avons dénombré 210 expressions de ce type, soit 7,23% de l'ensemble de notre corpus. Cette importance numérique reflète le rôle central joué par la végétation dans la vie et la cosmologie des Kabyles.

En effet, la végétation, sous toutes ses formes (arbres, arbustes, plantes, etc.), est universellement considérée comme un élément fondamental de l'existence, un lien entre tous les éléments de l'univers et un support essentiel de la Terre habitée. Chaque partie de la plante ou de l'arbre semble ainsi revêtir une symbolique spécifique, exploitée dans les expressions idiomatiques pour développer des significations figurées, métaphoriques ou idiomatiques.

Prenons par exemple le cas des racines (aṣar, iṣuran). Étant la partie enterrée de la végétation, les racines sont perçues comme le côté caché, profond et nourricier de l'arbre.

Cette symbolique se retrouve dans les expressions idiomatiques qui exploitent ce terme.

Ainsi, l'expression "D izaran-inu" (C'est mes racines) peut signifier "C'est mes origines" ou "C'est mes anciens parents, arrière grands parents, ancêtres", soulignant l'importance accordée aux origines et aux ascendances dans la culture kabyle. De même, l'expression "Yefka izaran" (Il a donné des racines) peut signifier "Occupé une place très longtemps", "Se dit d'une chose, une nouvelle qui s'est répandue" ou encore "Il a laissé une famille, des descendants de lui", mettant en avant les notions d'enracinement, d'implantation et de transmission.

À l'inverse, l'expression "Yessili-d akk izaran-is" (Il a déterré toutes ses racines (origines, ancêtres)) peut avoir un sens négatif, signifiant "Il lui a adressé avec méchanceté et insolence" ou "Il l'a insulté". Les racines, symbole des origines et des ascendances, sont ici utilisées pour exprimer l'idée d'une attaque portée contre l'identité profonde de l'individu.

Au-delà des racines, d'autres parties de la végétation, comme le tronc (aqejmur) et les branches maîtresses (isulas), sont également exploitées dans les expressions idiomatiques kabyles. Le tronc, en tant que partie centrale et porteur de la plante, peut ainsi évoquer l'idée de force et de grandeur physique, comme le montrent les expressions "Yesea aqejmur" (Il a un tronc) et "D aqejmur yerkan" (C'est tronc pourri), qui renvoient respectivement à l'image d'une personne imposante et vigoureuse, et à celle d'un homme vieux et sans utilité.

Quant aux branches maîtresses, leur utilisation dans des expressions comme "Amezzir ur d-yettak ara isulas" (La lavande ne donne pas des branches maîtresses) suggère l'idée qu'on ne peut attendre d'une "mauvaise personne" qu'elle fasse "agrandir des hommes", c'est-à-dire qu'elle contribue au développement et à l'épanouissement d'autrui.

Au-delà de ces éléments constitutifs de la végétation, les expressions idiomatiques exploitent également des noms d'arbres, qu'ils soient fruitiers ou non. Ainsi, l'"olivier" (tazemmurt), le "figuier" (taneqlet) ou encore le "laurier-rose" (alili) sont mobilisés pour générer des significations variées.

Par exemple, les expressions "Yegra tazemmurt" (Il fait un olivier) et "Ad d-inny tazemmurt" (Je vais dire un olivier) font référence à la grande taille caractéristique de l'olivier, pour évoquer l'idée d'une personne de grande stature ou d'un "grand mot" à

prononcer. À l'inverse, l'expression "D tineqlet n ubrid" (C'est le figuier de chemin) renvoie à l'image d'une personne dont tout le monde profite, tandis que "Yerwa qeḍran d ulili" (Il est rassasié de goudron et du laurier-rose) suggère l'idée d'une vie rude et pleine de misères, en référence à l'amertume du laurier-rose.

Outre les arbres, les expressions idiomatiques kabyles font également appel à des noms d'arbustes et de plantes de plus petite taille. C'est le cas par exemple de l'"inule" (amagerman), du "petit lait" (iṣi) ou encore des "amertumes" (timerzga), qui sont exploités pour exprimer des significations comme l'impossibilité d'attendre quelque chose de positif d'une "mauvaise personne" (Amagerman ur d-yeggar ara isulas" - "L'inule ne fait pas des poutres maîtresses), la possibilité d'"avoir le beurre et l'argent du beurre" (Iṣi imṣi" - "Le petit lait et la plante) ou encore l'expérience de grandes souffrances (Swiṣ timerzga" - "J'ai bu les amertumes (plante)).

Au-delà de leur seule dimension linguistique, ces expressions idiomatiques exploitant le domaine de la botanique révèlent des aspects fondamentaux de la culture et de la vision du monde des Kabyles. Tout d'abord, elles témoignent de l'importance capitale accordée à la nature, et plus particulièrement à la végétation, dans l'univers conceptuel et symbolique de cette communauté. La récurrence des références aux différentes parties des plantes et des arbres, de leurs caractéristiques et de leurs propriétés, traduit probablement une observation fine et une connaissance approfondie de cet environnement naturel. Par ailleurs, les significations métaphoriques associées à ces éléments botaniques reflètent des valeurs, des représentations et des attitudes propres à la société kabyle. Ainsi, les racines, symboles des origines et des ascendances, revêtent une importance capitale, tout comme l'enracinement, l'implantation et la transmission, qui semblent être des préoccupations majeures.

De même, l'exploitation de la taille et des propriétés des arbres et des arbustes pour exprimer des qualités physiques, morales ou sociales met en lumière des idéaux esthétiques et des normes de comportement spécifiques à cette communauté. L'image de la "grande taille" comme signe de force et de prestige, ou celle de l'"amertume" comme attribut négatif, en sont des exemples éloquents.

Enfin, le recours à des dénominations botaniques pour évoquer des situations de la vie quotidienne, des relations sociales ou des états psychologiques révèle la profondeur du lien qui unit les Kabyles à leur environnement naturel. Ce dernier semble constituer un

réservoir inépuisable de référents concrets et familiers, permettant aux locuteurs d'exprimer avec finesse et nuance leur expérience du monde.

3.6.4. Tenue vestimentaire

Les expressions idiomatiques kabyles exploitant le domaine vestimentaire constituent un ensemble particulièrement riche et révélateur de la culture et de la langue de peuple kabyle. Au-delà de leur seule dimension linguistique, ces expressions reflètent les valeurs, les représentations et les pratiques sociales qui imprègnent la société berbère.

Tout d'abord, le choix même des éléments vestimentaires évoqués dans ces expressions témoigne de l'importance accordée aux vêtements et accessoires dans la vie quotidienne et symbolique des Kabyles. Certains de ces éléments, comme le burnous (abernus), la gandoura (aqendur) ou le turban (aemam), sont des pièces vestimentaires intimement liées à la culture berbère et à son histoire. Leur présence récurrente dans les expressions idiomatiques souligne leur ancrage profond dans l'univers culturel des locuteurs.

Au-delà de ces références spécifiquement kabyles, nous trouvons également des éléments vestimentaires plus universels, comme la soie (leħrir), la poche (lğib) ou le pantalon (aserwal). Mais là encore, les significations métaphoriques qui leur sont associées reflètent des valeurs et des représentations propres à la société kabyle.

Ainsi, la soie, symbole de luxe et de raffinement, peut être évoquée pour exprimer l'idée d'émancipation et de capacité à se débrouiller, comme dans l'expression "Yerkez akwerzi leħrir" (Il a mis la ceinture de soie, ou le bandeau de soie au front), qui signifie "Il est capable de se débrouiller maintenant ; il est émancipé". Mais la soie peut aussi renvoyer à l'idée de piège ou de manipulation, comme dans "La s-itessu leħrir yef (y)isennanen" (Il lui prépare un lit de soie sur du genêt épineux), qui signifie "Il lui tend un piège".

De même, la poche (lğib) est souvent utilisée de manière métaphorique pour évoquer l'idée de ressource financière ou, au contraire, de gaspillage, comme dans l'expression "Yefla lğib-is" (Elle est percée sa poche), qui signifie "C'est un panier percé. Il gaspille".

Ces différentes significations reflètent probablement des préoccupations et des valeurs fondamentales dans la société kabyle, telles que l'importance de l'autonomie financière, de la débrouillardise ou encore de la gestion raisonnée des ressources.

Au-delà de ces références plus générales, certaines expressions font appel à des éléments vestimentaires spécifiquement kabyles, comme le burnous (abernus). Cet large manteau de laine, souvent associé aux hommes, revêt une dimension à la fois pratique et symbolique dans la culture berbère.

Sur le plan pratique, le burnous constitue un vêtement essentiel pour se protéger des intempéries dans un environnement climatique rude. Mais sur le plan symbolique, il peut également représenter la pauvreté, la mendicité ou encore la flatterie, comme le montre l'expression "Yesea abernus (n) lekdeb" (Il a un burnous de mensonge), qui signifie "Ce n'est pas un homme".

De même, les expressions faisant référence aux pans du burnous (icudad, acdaḍ) évoquent des notions de timidité, de paresse ou de responsabilité, reflétant probablement des valeurs et des attitudes sociales propres aux Kabyles. Ainsi, "Yebra i icudad-is" (Il a laissé traîner les pans de son burnous) peut signifier "Elle plut", tandis que "A-t-an ddaw ucdaḍ-is" (Il est sous ses pans) renvoie à l'idée "Il est sous sa responsabilité".

Ces expressions révèlent également des modes de pensée et de fonctionnement spécifiques à la société kabyle. Par exemple, l'utilisation récurrente de procédés comme l'antiphrase, dans des expressions telles que "Sruḥen ibernyas deg ssuq !" (Par antiphrase ; Ils ont fait perdre du marché !), qui signifie en réalité "Si tu ne veux pas m'en donner, j'en trouverai bien ailleurs !", témoigne d'une forme d'humour et de subtilité dans l'expression du langage.

De même, l'emploi de comparaisons, comme dans "Yeyli/ inefsar am uceṭṭiḍ" (Il est tombé comme une loque), montre la capacité des locuteurs kabyles à puiser dans leur environnement familier pour forger des images parlantes et évocatrices.

Au-delà de ces aspects linguistiques, l'étude de ces expressions idiomatiques permet également de mieux comprendre certaines dynamiques sociales et culturelles propres à la société kabyle.

Ainsi, l'importance accordée aux vêtements et accessoires dans ces expressions reflète probablement le rôle central joué par l'apparence vestimentaire dans les interactions sociales et les rapports de pouvoir au sein de cette communauté. Le vêtement semble ainsi constituer un vecteur essentiel de construction et d'affirmation de l'identité individuelle et collective.

De même, les significations métaphoriques associées à certains éléments vestimentaires, comme la gandoura (aqendur) ou le turban (aemam), révèlent des dynamiques de domination, de manipulation ou de recherche de la vérité qui structurent probablement les relations sociales chez les Kabyles.

Par exemple, l'expression "Icuf-as aqendur" (Il lui a gonflé la gandoura), qui signifie "Il lui a monté la tête", montre comment le vêtement peut être utilisé comme un outil de flatterie et de soumission. À l'inverse, l'expression "Tidet wezzilet : fiḥel ma tendeq i udrar aemam !" (La vérité n'est pas si longue : inutile de vouloir entortiller un turban autour de la montagne), qui équivaut à "Ce n'est pas la peine de tourner autour du pot, énoncez la vérité !", révèle une valeur accordée à la franchise et à la transparence dans les interactions sociales.

Enfin, l'étude de ces expressions idiomatiques permet également de mieux appréhender certaines dynamiques de genre au sein de la société kabyle. Ainsi, l'utilisation de termes féminins comme "tazibba" (cuirasse) pour signifier "Il l'a bien remet à sa place" suggère probablement des rapports de pouvoir et de domination masculine, où le vêtement peut être perçu comme un moyen de contrôler et de soumettre les femmes.

De manière plus générale, l'analyse de ce corpus d'expressions idiomatiques met en lumière la richesse et la complexité de la culture kabyle, ainsi que la finesse d'observation et la créativité linguistique de ses locuteurs. Au-delà de leur seule dimension idiomatique, ces expressions constituent de véritables fenêtres ouvertes sur les représentations, les valeurs et les dynamiques sociales qui structurent cette société.

3.6.5. La cuisine et ses ustensiles

Le corpus que nous avons rassemblé met en évidence la richesse et la diversité des expressions idiomatiques kabyles qui puisent leur source dans le champ sémantique de la gastronomie. Que ce soit en référence à des plats, des aliments, des ustensiles de cuisine ou encore des actions culinaires, ce domaine fournit une matière première particulièrement féconde pour générer des significations figurées, métaphoriques et idiomatiques.

Parmi les plats traditionnels de la cuisine kabyle, « *abazin* », une sorte de purée de légumes verts, noté dans plusieurs expressions. L'usage de cette unité lexicale, renvoie à des significations aussi diverses que la colère « *Isuli-d abazin-is* » (Il lui a fait remonter sa purée), le malentendu dans « *Yeḍra ubazin* » (Il y a eu un malentendu entre eux qui conduit

à une bagarre) ou encore la souffrance « *Yexdem abazin deg-s* » (Il lui a infligé des souffrances atroces). L'*abazin* semble ainsi revêtir une dimension symbolique importante dans l'imaginaire kabyle, au-delà de sa simple fonction alimentaire.

De même, « *udi* » (le beurre) est exploité de manière métaphorique, comme dans l'expression « *Am win yesmarayen udi yef rrmel* » (Tel celui qui répand du beurre sur le sable), qui décrit une personne faisant le bien sans que cela ne soit reconnu ou apprécié. Le beurre peut également évoquer l'idée d'"d'une personne qui demande trop", comme le montre l'expression « *Seksu d wudi d uḥellel* » (Le couscous et le beurre et en plus il requière de l'incitation).

Les œufs « *timellalin* » tiennent quant à eux une place particulièrement importante dans notre corpus, donnant lieu à de nombreuses expressions idiomatiques. Certaines d'entre elles jouent sur le sens littéral, comme « *Ileḥḥu yef temllalin* » (Il marche sur des œufs), pour dire "Il marche très doucement ou avec précaution", ou « *Ittekkes-d timellalin ddaw tsekkurt (ur tuki)* » (Il enlève les œufs sous la perdrix sans qu'elle s'en aperçoive), qui signifie "Il est très habile ou très intelligent". D'autres expressions font un usage plus symbolique des œufs, les associant par exemple à l'idée d'"avoir le beurre et l'argent du beurre" « *Tasekkurt, timellalin* » ou encore à la critique systématique « *Ufān-d leïd ula i tmellalt* » (Ils trouvent un défaut même à un œuf).

Le sel « *Imelḥ, lemleḥ* » est un autre ingrédient central dans ce corpus, porteur de significations extrêmement riches et variées. Il peut ainsi évoquer le charme et la séduction « *Yesea Imelḥ* » (Il est charmant), la corruption « *Yefka-as Imelḥ (n) ufus* » (Il lui a donné le sel de la main), la malédiction (Itebeε-it Imelḥ" (Le malheur le suit partout) ou encore la création d'un lien d'amitié (Nečča tagella d lemleḥ" (On a mangé de repas et du sel). Certaines expressions jouent même sur l'impossibilité que le sel fleurisse (Asmi ara inewwer Imelḥ" (Le jour où fleurira le sel), pour exprimer l'idée que quelque chose est impossible.

Au-delà des plats et des ingrédients, les expressions idiomatiques exploitent également les ustensiles de cuisine comme éléments sources de significations figurées. Ainsi, le "couscoussier" (aseksut) peut symboliser la vie en commun (Sduklen taseksut" (Ils ont réuni le couscoussier), tandis que la "louche" (ayenḡa) peut évoquer l'idée de faire une seule chose à la fois (Yiwen n ccṡel am uyenḡa" (Assurer une seule fonction tel une

louche) ou encore d'agir de manière absurde (Ad iktil lebher s uyengha" (Il va mesurer la mer avec une louche).

Le "tamis" (ayermal) est quant à lui exploité pour exprimer des significations liées à la capacité de garder un secret (D aymal imcerer" (C'est un tamis aux gros trous), à l'impossibilité de cacher la vérité (Efer itj/ tafukt s uymal" (N'essayé pas de cacher le soleil un tamis) ou encore à l'ingérence dans les affaires d'autrui (Ur keččem ara ger aymal d terbut" (Ne te mêle pas de ce qui ne te regarde pas, surtout en affaires de famille).

Les actions liées à la préparation culinaire sont également très présentes dans ce corpus, donnant lieu à des expressions métaphoriques sur les capacités (ou l'absence de capacités) d'une personne (Ur teggi, ur teftil" (Elle ne sait ni pétrir ni rouler), sur la manière de s'exprimer (Ur yewwi ara wawal-a" (Il n'est pas cuit ce mot) ou encore sur la fin imminente de quelqu'un (La hemmun/ la ttiwzagen waman-is" (Elle sont entraînées de chauffer/ bouillir ses eaux).

Outre les plats, les ingrédients et les ustensiles, ce corpus fait également appel à des références plus générales liées à l'univers alimentaire et à l'acte de manger. Ainsi, le "pain" (ayrum) peut symboliser la capacité de subvenir à ses besoins (Yessen akken ara yečč ayrum-is" (Il sait comment manger la galette), le travail acharné (Yenya-t uyrum" (Le pain l'a tué) ou encore la recherche de son intérêt personnel (Ibeddel/ isebbel adrum s uyrum" (Il a changé de clan pour du pain).

De même, des expressions comme « *Yuksan uqjun rrfis* » (Le chien veut bien avoir des crêpes) ou « *uksan uqjun timellalin* » (Le chien veut bien avoir des œufs) évoquent l'idée d'une personne qui prétend ne pas avoir besoin de quelque chose qui est en deçà de ses capacités et de ses compétences.

Au-delà de leur dimension purement linguistique, ces expressions idiomatiques exploitant le domaine gastronomique révèlent de nombreux aspects de la culture et de la société kabyles.

Tout d'abord, elles témoignent de l'importance centrale que revêtent l'alimentation et la cuisine dans la vie quotidienne de cette communauté. Les références fréquentes à des plats, des ingrédients et des ustensiles traditionnels reflètent probablement l'ancrage profond de ces éléments dans les pratiques, les représentations et les valeurs des Kabyles.

Ainsi, l'abazin, plat emblématique de la cuisine locale, est utilisé pour exprimer des significations liées aux émotions, aux relations sociales et aux expériences de vie. De même, le sel, élément essentiel de la préparation des aliments, revêt une dimension symbolique extrêmement riche, traduisant des notions de charme, de corruption, de malédiction ou encore d'amitié.

Par ailleurs, ces expressions idiomatiques mettent en lumière certaines dynamiques sociales et culturelles propres aux Kabyles. Ainsi, l'importance accordée au partage du repas et de la nourriture, symbolisée par l'expression « *Nečča tagella d lemleḥ* » (On a mangé de repas et du sel), reflète probablement l'importance des liens de solidarité et d'hospitalité au sein de cette communauté.

De même, les significations associées à l'acte de manger, comme la capacité de subvenir à ses besoins « *Yessen akken ara yečč ayrum-is* » ou le travail acharné « *Yenya-t weyrum*, révèlent des valeurs fondamentales liées au labeur, à l'effort et à l'autonomie économique.

Certaines expressions font également écho à des dynamiques de genre, comme l'association des femmes à la préparation culinaire « *Ur teggi, ur teftil* » (Elle ne sait ni pétrir ni rouler) ou encore les significations négatives attribuées à l'ingratitude « *Yečča bezzi, yerza aḍebzi* » (Il a mangé, il a cassé l'assiette).

En somme, l'utilisation d'éléments culinaires comme des référents sémantiques montre comment le langage figuré puise dans des références concrètes et familières pour développer des sens abstraits et détournés. Ce procédé de transposition métaphorique révèle la flexibilité et la richesse du lexique idiomatique kabyle.

3.6.6. L'onomastique

Il est évident que le phénomène langagier est en relation étroite avec les locuteurs ou leurs habitudes, leurs comportements, leurs attitudes et les représentations à l'égard de la langue, de ce que l'homme perçoit avec ses sens (la vision, l'ouïe, le touché...), avec les organes phonatoires pour enfin le symboliser, l'associer à des concepts pour en avoir des dénominations. Ces dénominations sont en relation avec l'"onomastique".

Ces dénominations ou signes linguistiques produits initialement, des noms des lieux ou des toponymes et les noms de personnes ou des anthroponymes, peuvent être utilisés dans d'autres formes de discours, telles que les expressions idiomatiques. Ainsi, elles

reçoivent des extensions sémantiques ou d'autres valeurs sémantiques qui s'éloignent souvent de leur sens premier. Elles sont le résultat d'un recours ou un usage d'une figure de style (une métonymie, une métaphore, une synecdoque...).

Nous pouvons dire, alors, qu'une expression idiomatique référant aux dénominations d'un territoire (les toponymes) ou d'une personne (les anthroponymes) sont en relation étroite avec l'environnement en général et la communauté linguistique qui les utilisent.

Les expressions idiomatiques sont définies comme des formes de discours, transmises oralement, d'une génération à une autre par la langue. Nous pouvons, à travers ces expressions, déceler des caractéristiques et des informations extralinguistiques qui sont en relation avec un territoire ou une région donnée.

Selon Lo Brano (2018), « *Ces expressions supposent parfois des savoirs culturels partagés car le destinataire qui parle la même langue parvient plus ou moins à identifier le parler régional de son interlocuteur, même s'il n'emploie pas la même expression idiomatique.* » (p. 69). Autrement dit, l'expression idiomatique qui a une relation avec la dénomination d'un territoire est en relation étroite avec ce territoire en question. D'où est la spécificité de l'idiome pratiqué au sein de la communauté linguistique qui l'occupe. Elle est une sorte de cristallisation de formes linguistiques chargées d'éléments extralinguistiques, des données qui sont en relation avec les représentations symboliques et culturelles d'une pratique langagière, d'un côté, et en relation avec la structure de relief, des données géographiques qui marquent les toponymes, d'un autre côté.

Selon Federica Diémoz (2013) :

[...] La toponymie fournit un portrait assez fidèle de la vision de l'homme et du paysage que chaque communauté a élaborée au cours de son histoire. Les noms de lieux témoignent aussi bien des activités économiques, agricoles, sociales d'un lieu, que des changements du paysage liés à la flore ou à la faune qui caractérisent un lieu précis. Ils constituent par ailleurs un dépôt de la mémoire collective des habitants qui véhicule des croyances, des habitudes, des pratiques s'inscrivant dans un territoire donné. [...]. (p. 144)

De ce fait, les toponymes et les anthroponymes peuvent être des unités intégrantes des expressions idiomatiques et/ou expressions onomastiques, qui leur procure des sens figurés et une fonction expressive. C'est ce qu'a confirmé Halasiu (1993) :

[...] les toponymes et les anthroponymes peuvent effectivement acquérir un sens figuré et une fonction expressive, alors qu'ils font partie des expressions idiomatiques, des proverbes ou des sentences, des maximes et des dictons. Comme

noyau de toutes ces unités phraséologiques, appelées par d'autres linguistes "expressions onomastiques". (p. 238)

Dans notre cas, le kabyle, nous avons :

3.6.6.1. Les dénominations des régions (toponymes)

Pour l'expression idiomatique kabyle suivante « *Ansi i as-kkiy i Larebea d asawen* », (D'où je tente d'accéder à *Larebea*, il y a une montée.) qui a le sens non-compositionnel de « une personne difficile à convaincre, d'une chose ou une question difficile à aborder. ». Cette expression est un centre qui regroupe une multitude d'informations ou de données linguistiques et extralinguistiques. Elle fait appel à un toponyme (un nom de lieu), la localité de « *Larebea* » par le biais d'une figure de style (une métonymie), pour exprimer un sens figuré. C'est une vision du monde perçue par les locuteurs kabyles.

De plus, cette expression offre des informations sur le relief de la localité en question « *Larebea* », un village montagnard, avec des terrains accidentés et montants, difficile d'y accéder.

Et l'expression « *Yenya-yi fad deg Ġemea !* » (La soif ma tué à *Ġemea* !) a fait intervenir le sens ironique. En connaissant ce village ou cette localité, voir sa richesse et son abondance en sources d'eau, on ne peut être à court d'eau ou on ne peut avoir soif. Cette ironie ne peut être appliquée sur d'autres régions pour avoir le même sens global. Car, l'expression est spécifique à cette région. Dans cette expression la dénomination « *Ġemea* » ne peut pas être interchangeable avec d'autres dénominations d'autres régions. Son sens global est valable que dans les localités et/ou les régions avoisinantes à cette région. De ce fait, un locuteur kabyle de Bejaïa, de Sétif, de Bouira ou de Bordj Arreridj, ne peut pas comprendre son sens idiomatique qui vient sous une forme d'une ironie.

Nous trouvons, aussi, un cas d'une expression idiomatique qui fait recours à la dénomination d'une région qui peut varier sur une étendue géographique bien limitée. Comme c'est le cas de l'expression « *At Yeğğer mi ara cedhin iħbuben ad hedren fell-asen* » (Les Aït Idjer quand ils désirent les figues sèches, ils en parlent) « Nous parlons sur la chose et/ou la personne lorsque nous la perdons » qui est présente avec la dénomination des Aït Ouabane, « *At Weēban mi ara ctiqen iniyman ad hedren fell-asen* » (Les Aït Ouabane quand ils désirent les figues sèches, ils en parlent).

Les expressions idiomatiques kabyles font référence, aussi, aux dénominations

génériques des lieux, des classes générales de toponymes, kabyles rapportant aux reliefs.

Nous expliciterons comme suit :

« *Adrar* » (montagne) et « *luḍa* » (la plaine) qui composent l'expression idiomatique « *Yerra adrar d luḍa* », ont reçus une deuxième valeur sémantique, connotative, qui vient de leurs caractéristiques géographiques, le premier renvoie à quelque chose ou une tâche difficile (ce n'est pas facile d'escalader la montagne) et le deuxième devient son antonyme (c'est facile de faire des balades dans les plaines). D'où, l'expression a reçu le sens global de « faire simplifier, dénigrer l'ampleur d'une tâche difficile ».

Le nom générique « *adrar* » dans l'expression « *Yerra-t d adrar* » (Il l'a rendu comme une montagne), a reçu un deuxième sens « d'une tâche difficile et/ou compliquée à faire ou aborder ». Ce toponyme générique peut être substitué par un autre « *luḍa* », qui a un sens « de dénigrer une tâche difficile et/ou compliqué à faire » pour aboutir à un sens global antonymique à celui de l'expression précédente. « *Yerra-t d luḍa* » (Il l'a rendu comme une plaine).

Le noyau idiomatique « *adrar* » (montagne) peut renvoyer à la valeur sémantique de « se donner de l'importance » qui est en relation avec les caractéristiques de ce type de relief, voire sa hauteur et sa grandeur. Il est illustré dans l'expression « *Yerra iman-is d adrar.* » (Il s'est fait comme une montagne). Il est utilisé, aussi, pour exprimer le sens d'« énormité » qui est en relation avec sa forme (une montagne est énorme). Il est illustré dans : « *Meqqer wawal i d-tenniḍ, d adrar.* » (Tu as dit un grand mot. C'est une montagne). De même dans l'expression « *Ihder fell-i adrar-in, adrar-a.* » (Il a raconté sur-moi ce mont-ci et ce mont-là.), « Il a dit sur-moi des énormités ».

Dans l'expression « *Lukan i tt-ḥkiy/mliy i udrar ad inhez.* » (Si je racontais cela au mont, il tremblerait), « à voir l'ampleur des grossièretés, toutes personnes normales, réagiraient et ne résisteraient pas, mais malgré tout, je n'ai pas réclamé. »

Dans un autre contexte idiomatique, le toponyme « *adrar* » peut signifier, « Utiliser des détours inutiles, au lieu d'aller au fait, à la conclusion d'une affaire. », constater dans, « *Yezzi-d amrar i udrar* » (Il a enroulé une corde autour d'une montagne). Cette même expression présente des variations et des actualisations. Elle est attestée avec la substitution de « *amrar* » avec « *aemam* » (turban), « *Yenneḍ-d i udrar aemam* » (Il a enroulé un turban

autour d'une montagne.). Et avec la suppression de « *amrar* » « *Yezzi-d i udrar* » (Il a tourné autour d'une montagne), qui a le sens de « tourner autour du pot ». J-M Dallet (1982, p. 546), l'a utilisé sous une autre variante pour exemplifier l'entrée « *enneḍ* » (Enrouler, s'enrouler.), « *Tidet wezzilet : fiḥel ma tenḍeḍ i udrar aemam !* » (*la vérité n'est pas si longue : inutile de vouloir entortiller un turban autour de la montagne*).

L'unité lexicale « *adrar* » vient, aussi, avec la valeur sémantique de « Sottise et idiotie » dans « *Yekker i wudrar s tqabact* ». (Il creuse la montagne avec une hachette).

Le toponyme « *adrar* » exprime aussi, le sens de « défi et désespoir » dans les expressions onomastiques suivantes :

- *Yli-d, a adrar, fell-i!* (Ecroute-toi, Ô mont, sur moi !)
- *Isseyli-d adrar, fell-as!* (Il l'a écroulé un mont sur lui.)
- *Yeyli-d udrar, fell-as!* (Un mont lui est écroulé dessus.)

Enfin, nous le trouvons avec le sens de « manque, besoin et révolte » dans « *Adrar izdey-it wurrif* » (Le mont est habité par la colère.).

De la même manière le toponyme générique « *Asawen* » (montée), peut être utilisé en substitution avec « *adrar* » pour avoir le sens négatif de « difficulté, et la complication de plus en plus ». Et dans certains contextes idiomatiques, il est utilisé, dans la même expression onomastique :

- en opposition avec le toponyme « *luḍa* » (plaine) « la facilité et non complication ». Comme il est illustré dans : « *Tuyal luḍa d asawen.* », (Le chemin plat est devenu une montée) « complication, difficulté », qui vient comme substitution de toponyme « *adrar* », voir la présence d'une nuance sémantique entre les deux, et pour l'opposer à « *luḍa* » qui est relié à « facilité, non complication ».

- et en redondance avec le toponyme « *akessar* » (descente), dans les expressions : « *Yerwa akessar d usawen* » (Il est rassasié de hauts et de bas), dite d'une personne qui a mené une vie difficile et rude et « *Iserwa-as akessar d usawen* » (Il lui fait plein de hauts et de bas), pour dire « Il lui a compliqué la tâche (la vie) de plus en plus.

Le toponyme « *assawen* », nous le trouvons seul dans les expressions idiomatiques kabyles. Comme il est illustré dans : l'expression (1) dite « d'une personne ou d'une tâche difficile à aborder » (*supra* : p. 5), l'expression « *Yerra-as/Yessuli-as aman d asawen* » (Il lui a rendu/ fait monter l'eau vers le haut) pour dire « Il lui a compliqué la tâche

d'avantage » et dans « *Yewwi-t uḥemmal d asawen* » (Il est porté par la crue/rivière vers le haut) « Il est dans une situation très compliquée ».

Les expressions idiomatiques kabyles font référence à un autre type de toponymes qui se rapportent aux noms de lieux des eaux dits les hydronymes, 1. « *asif* » (rivière), 2. « *iyzer* » (torrent, ruisseau, ravin...), 3. « *tala, taewint, leinşer* » (la fontaine, source), 4. « *lebher* » (mer, océan), 5. « *tamda* » (bassin, lac).

Nous préciserons comme suit :

L'hydronyme « *asif* » a reçu le sens négatif : « mauvais chemin, chose... qui conduit au gouffre et l'anéantissement », voir les effets dévastateurs des eaux des rivières pendant les périodes des pluies. Ceci est exprimé dans : « *Yewwi-t wasif (d asawen)*. »¹ (La rivière l'a emporté (vers le haut)), et dans « *Yewwi-t s asif*. » (Il l'a emporté vers la rivière), c'est-à-dire vers la dérive.

Ce même hydronyme est opposé à l'hydronyme « *tiyzer* » (Le ruisseau), dans l'expression « *Tiyzer ur tetteanad ara asif* » (Le petit ravin n'imit pas la rivière.), « Il faut agir et vivre selon ses moyens et ses capacités ». Dans ce cas, l'hydronyme « *asif* » renvoie à « une personne avec de grands moyens », et « *iyzer* » est son opposé « une personne avec des petits moyens ».

Dans l'expression *D asif i ittakken aman i lebher*. (C'est la rivière qui alimente la mer en eau), « On a besoin d'un plus petit que soi », l'hydronyme « *asif* » a reçu le sens de « plus petit que soi », qui est presque l'opposé de son sens dans la précédente expression.

Nous le trouvons, aussi, assimilé à « une personne hypocrite, dont il faut se méfier », *Ur ttamen asif asusam* ! (Ne se fie pas d'une rivière qui coule en silence) « Se méfier des gens hypocrites ».

Le toponyme « *asif* » dans une expression pour aboutir au signifié de « retard, et de lenteur lors de l'exécution d'une tâche », voir l'expression *Ruḥ a asif, deg lyerḍ-ik* ! (Ô rivière, prend ton temps pour couler !) « D'une personne qui est en retard et/ou qui agit avec lenteur ». Il renvoie à l'étonnement d'une atrocité vécue exprimée dans *Lemer ad ḥkuy i wasaf, ad yeğğ tazla*. (Si je racontais à la rivière, elle cesserait de couler.), « J'ai subi et/ou vécu une souffrance et une adversité au point que les gens sont étonnés de ma résistance ». Et dans *Kkatey, yetteddam/ yettawi wasif*. (Je joue d'un instrument de

¹ Cette expression est une variante avec substitution de « *aḥemmal* » (inondation) avec « *asif* ».

musique, la rivière emporte), « Je parle aux gens désintéressés et qui voient dans mes paroles des futilités ».

Nous avons, aussi, un autre hydronyme, « *Tala* » « source d'eau », utilisé dans certaines expressions idiomatiques, en gardant son sens dénotatif de « source » de quelques choses. Comme le montre l'expression « *D win ifuden i yettruḥun yer tala* »¹ (C'est celui qui a soif, qui cherche la fontaine/ la source d'eau), c'est-à-dire, c'est celui qui est en manque qui va chercher ses besoins auprès de celui qui peut les lui offrir. D'où, « *tala* » est vu comme source des biens manquants, telle une eau pour une personne qui a soif.

Dans l'expression « *Teqqur tala* » (La source est tarie) qui se dit d'une personne qui a épuisé toutes ses ressources ou d'une situation mal chanceuse.

Nous avons la personnification de « *tala* » dans l'expression « *D ckue n tala n tzemmut* » (C'est les faux-semblants de la source de l'olivier) qui se dit « d'une personne qui fait semblant d'aimer quelqu'un en lui montrant un peu d'importance en sa présence ou de quelqu'un qui fait semblant de bien accomplir un travail en présence de quelqu'un d'autre ». Mais, dans l'expression « *Teḥmel-d tala n sebɛa tliwa* » (La fontaine aux sept sources est en crue), est une comparaison de l'écoulement abondant de l'eau d'une source avec l'écoulement des larmes de l'œil humain. Pour dire une personne qui pleure à chaudes larmes facilement. Cette même expression présente sous une autre variante, « *Ad terfed irgel, ad d-tebru i sebɛa tliwa* », (Elle lève les paupières et lâche sept fontaines) avec le sens « elle pleure facilement » (dallet, 1982, p. 440). Dans ces deux expressions l'action de pleurer est comparée avec le jaillissement d'une source d'eau.

Il faut noter que les deux mots « *tiṭ* » (Œil) et « *tala* » présentent un grand rapprochement sémantique. « *Tiṭ* », a le sens d'un « *petit trou rond. Orifice.* » (Idem, p. 832), d'un « *point de jaillissement d'une source.* » (Idem) et, aussi, d'un « *bourgeon* ». Il est aussi, le nom d'une région « *Tiṭawin* », « *Tétouan* » au Maroc.

Dans l'expression *Lalla n tala, axxam ala*. (Madame qui s'occupe de la fontaine (va chercher de l'eau) oublie la maison.), « Se dit d'une femme qui abuse de sortir à point qu'elle oublie et/ou ne réserve pas un temps pour s'occuper de son foyer conjugal'.

L'expression *Leɛmer it-d-bedren medden, iruḥ yedreg tala*. (On ne l'a jamais évoqué, il va souiller la fontaine), se dit d'« une personne qui fait des sottises et/ou des

¹ « *win ifuden yedd^u ar tala, celui qui a soif, qu'il aille à la fontaine ; si vous voulez que vos affaires soient bien faites, faites-les vous-même.* » (J-M DALLET, 1982 : p. 190)

idioties pour faire parler de lui ». La fontaine « *Tala* » est un lieu de rencontre pour s'alimenter en eau et un simple changement dans ce lieu, tous les gens le remarquerons et en parlerons. Et de même dans l'expression *Sluyen tala*. (Ils ont troublé la fontaine), « des vilaines personnes ont contribué à la dégradation de la situation », puisque l'eau souillée et/ou troublée affecterait tout le monde.

Dans l'expression *Ffek-as/Rrnu aman i tala*. (Donne/ajoute de l'eau à la fontaine.), « vanité, égarement, de l'aide est accordé aux nécessiteux », l'hydronyme « *tala* » a reçu le sens « d'une personne non nécessaire. C'est elle qui donne et aide les nécessiteux » comme une fontaine qui alimente en eau tous êtres vivants qu'ont besoin pour vivre. L'eau de la fontaine du village est un bien auquel tous les villageois et même les étrangers ont droit. C'est ce que dicte l'expression *Hermen-t ula deg waman n tala*. (Ils ont banni, même de l'eau de la fontaine), « Ils l'ont l'exclu complètement. Il est banni ». Cette expression montre la gravité de la sanction subie par la personne ostracisée¹. Et dans l'expression « *Tuy azar ula deg waman n tala* », (elle prend racine même dans l'eau de la fontaine). « Elle se trouve des liens de parenté avec tout le monde ». (Dallet, 1982, p. 954).

Nous avons, aussi, l'hydronyme « *tamda* » (bassin, lac) qui a une valeur sémantique négative, comme l'illustre l'expression kabyle suivante, « *Ur tllaεaj ara tamda n bibel* » (Ne touche pas le bassin de *bibel*), qui se dit pour « *avertir quelqu'un, ne touche pas le bonhomme, il est en colère, il est près d'éclater* » (Dallet, 1982, p. 22).

De même nous avons l'usage de l'hydronyme « *lebher* » (mer), dans des expressions idiomatiques kabyles pour avoir des significés très, dans l'expression « *Yerwi-d lebher-is* » (Sa mer est remuée) et/ou « *Yerwi lebher-is* » (Sa mer est remuée) pour signifier « Une personne en colère, prête à éclater » qui vient par une image, en comparant l'accélération sanguine dans les veines et l'agitation d'une personne en colère à l'agitation et le mouvement de l'eau de la mer. Le même hydronyme est attesté dans l'expression « *D lebher wul-is* » (C'est une mer, son cœur) et/ou « *Ul-is, d lebher* » (Son cœur est une mer) pour dire « une personne qui a de la patience et supporte de faire toutes sortes de choses malgré lui », par le fait que la mer est vaste peut contenir toutes sortes de choses. Et pour cela, on dit aussi, « *Ayen issebleε lebher, ay sbelεey*. » (Ce qu'il a avalé la mer, je l'ai avalé), pour signifier « qu'il a vécu plusieurs épreuves démesurées ».

¹ Ostracisme : « *tuffya si ttufiq n taddart* » (perte de la citoyenneté chez les Athéniens en Grèce antique)

L'abondance des mers et des océans en eaux, est assimilée aux personnes fortes et riches, non nécessiteuses. Cela est signifié à travers plusieurs expressions idiomatiques kabyles. Nous illustrons comme suit, l'expression *Rnu-as aman i lebher*. (Ajoute de l'eau à la mer.), « vanité, égarement, de l'aide est accordé aux nécessiteux ». De même dans l'expression ironique « *Iguni lebher taewint !* » (La mer attend la source !), « Le riche ne sollicite pas les pauvres pour subvenir ses besoins. » qui se dit d'un ton ironique et en opposant « *lebher* » avec une abondance en eau qui représente un riche et « *taewint* » (une petite source) avec une quantité d'eau minimale qui renvoie un pauvre et/ou un nécessiteux.

L'abondance en eau dans les mers et les océans est associée parfois au sens d'« énormité » et/ou « égarement et de sottise ». Comme le montrent, respectivement, « *Yeqqel lebher, d aqerqar.* » (La mer est devenue un sol aride), « se dit d'une énormité » et « *Ad iktil lebher s uyengā.* » (Il va mesurer la mer avec une louche.), « Il est égaré ». Les mers et les océans se caractérisent par des profondeurs qui sont perçus par les kabyles comme des soucis, des problèmes et des énigmes sans solutions, non explorées... Cela est exprimé dans « *Ikcem lebher leemiq/ laymiq.* » (Il est rentré dans l'océan profond.), « Il est chargé de gros soucis ». De même dans l'expression « *Grey deg lebher leemiq/ leymi, æumu-inu gar yiselman.* » (Je suis plongé dans un océan profond, nageant parmi les poissons.), « Je suis chargé de soucis et de gros problèmes que je n'arrive pas à solutionner ».

L'usage de l'hydronyme « *lebher* » dans les expressions idiomatiques kabyles, en se référant à l'insolite pour exprimer « la malchance » et « la mémoire légendaire de quelqu'un », comme c'est illustré, respectivement, dans : l'expression « *Ma ruhey yer lebher ad yeqqar/ ad yazz akkin.* » (Si je me rendais à la mer, elle s'assècherait/ se retirerait.), « Je suis malchanceux. », et « *Yecfa-d i lebher mi yerya.* » (Il se souvient quand la mer a pris le feu.), « Il a une mémoire légendaire ».¹

Enfin, l'hydronyme « *lebher* » est évoqué pour son abondance en eau, ses profondeurs inexplorées qui cachent une richesse animale « les poissons ». Ceci se traduit dans l'expression « *Ay lhut deg lebher* » (Acheter du poisson dans la mer) qui est attestée aussi, à la forme négative « *Ur ttay ara lhut deg lebher* » (Ne pas acheter du poisson dans la mer) qui signifie « *Vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* » (Haddadou, 2009, p. 216).

¹ Les deux phénomènes dénotés par ces deux expressions sont deux phénomènes insolites « retraits des eaux des mers » et « les volcans sous-marins » existent.

De ce que nous venons de mentionner, le sens global de l'expression idiomatique, se référant aux toponymes, est motivé par des données extralinguistiques qui sont en relation avec la géographie et le relief qui correspondent à la dénomination toponymique utilisée.

3.6.6.2. Les anthroponymes et ethnonymes dans les expressions idiomatiques kabyles

Selon LE BIHAN (2006), les dénominations dans le lexique d'une langue, ont des valeurs sémantiques présentant des relations et des rapports qui sont en permanente évolution. Elles subissent des modifications, des changements et acquièrent de nouveaux sens, qui leurs confèrent la propriété polysémique. « *Ceci explique que chaque année les dictionnaires mentionnent de nouveaux sens aux items enregistrés* » (Le Bihan, 2006, p. 9). Ceci n'est pas toujours vrai. Le nom propre évolue aussi sur le plan sémantique et reçoit des valeurs autant positives que négatives.

Cependant les noms dits propres, semblent devoir échapper à cette évolution permanente, puisqu'ils ont en principe, selon une définition classique, pour fonction d'individualiser l'être ou l'objet désigné. Il y aurait là comme un étiquetage, un arrêt de la dynamique structurale, ces mots étant affectés à une seule fonction de désignation. » (Le Bihan, 2006, p. 9)

Le patronyme ou l'ethnonyme sont le résultat d'une expérience ou d'une vision du monde des membres de la communauté linguistique qui l'utilise. Ils sont, souvent, le produit d'une forme d'imitation et d'une similitude par analogie avec les réalités extralinguistiques. Sauf que dans certains contextes, ils peuvent avoir de deuxième valeurs sémantiques qui n'ont pas de relation, qui vont au-delà de l'acte de dénomination d'une réalité extralinguistique. Ainsi, une deuxième valeur sémantique dite connotative apparaît, dans un contexte idiomatique, qui fait recours à une relation souvent métonymique. Cela, que ce soit, la dénomination elle-même ou sa connotation sont en relation étroite avec la communauté linguistique ou les locuteurs qui s'en servent dans leurs discours.

Les ethnonymes qui servent à dénommer un groupe d'individus, tels, « *Aerab* » (un arabe), « *Aheddad* » (un forgeron), « *Arumi* » (un romain) ... sont utilisés dans les expressions comme des stéréotypes d'un groupe d'individus donné présentant un lien entre eux, appartenant à la même société, exerçant le même métier et/ou occupant le même statut social... Nous détaillerons comme suit :

L'anthroponyme « *Aerab* » (arabe)¹ désigne à l'origine les habitants de la péninsule arabe, dont une partie parlait l'arabe. Aujourd'hui, le terme est utilisé pour désigner des populations parlant avec une variété de la langue arabe où s'incarne une culture de la péninsule arabe.

Cette dénomination est présente dans le langage figuratif, les expressions idiomatiques, des kabyles comme le montrent cet échantillon,

- *Yiwen uerab yeemer ssuq.* « [...] il fait du bruit comme quatre ! : d'un importun bavard (un seul arabe suffit pour faire un marché entier) » (Dallet, 1982, p. 990) ;
- *Idal uerab yef lexrif.* (Un arabe a trouvé des figues) « d'une personne qui profite les occasions » ;
- *Yeereḍ uerab lexrif.* (Un arabe a goûté les figues), « d'une personne qui a l'habitude de profiter quelqu'un » ;
- *Anda-t umezzuy-ik ay aerab ? Ha-t-a.* (Accompagnée d'un geste.) « Utiliser des détours inutiles, au lieu d'aller au fait, à la conclusion d'une affaire. »
- *Ruḥ ay aerab ar tafsut.* « [...] tu peux attendre (aux calendes grecques ! : m. à m. : va, arabe, jusqu'au printemps). » (Dallet, 1982, p. 231) « des fausses promesses et illusoires » ;
- *Ruḥ a aerab, ar lexrif, neṭi-k ḡaḡa !* (Attends l'automne, ô Arabe, je te donnerai une poule !) « Promesse illusoire ».
- *Tiqicin am temẓin : zereent-tent deg waeraben, tmeččant deg yigawawen.* « Les filles quittent la famille paternelle pour rejoindre celle de leur mari » (Comme l'orge, semée chez les arabes, mangée chez les kabyles, chez les Igawawen.) (Dallet, 1982, p. 529)
- *Aqrab d nekni i iqerben, lyella ččan-tt waeraben.* (Nous sommes ses proches mais il préfère donner sa faveur à des étrangers), « S'il s'agissait de parenté, les proches, c'est nous ; la récolte, ce sont les Arabes qui en ont profité ». » (Dallet, 1982, p. 673)

À partir de ces exemples, le nom générique « *aerab* » a des significations négatives. D'où, il a le sens de : 1- D'une personne étrangère, 2- une personne bête, 3- Une personne non digne de confiance 4- Une personne qui fait du bruit et un bavard, 5- Une personne qui profite l'occasion.

Ces significations sont dues à l'expérience de la société kabyle lors de contact avec la population arabe venue de l'orient. Les arabes sont rejetés par les kabyles cela est constaté même à travers les expressions idiomatiques. Ils sont vus comme des étrangers et des personnes avec des comportements négatifs, des profiteurs, des étrangers mal intentionnés, des personnes bêtes, qui dérangent et perturbent l'évolution de leur vie sociale.

Dans autres expressions idiomatiques kabyles, il y a recours à l'ethnonyme « *arumi* » qui est une dénomination donnée pour les populations venant de l'ancienne

¹ « *Aerab* » (Arabe) en kabyle est attesté comme patronyme, pour dénommer les individus et comme ethnonyme.

Rome, voir la civilisation romaine. C'est-à-dire les romains. À nos jours, dans le parler kabyle, il est confondu avec le mot « le français ». En général, il désigne un étranger venant de l'Europe, un européen.

Les expressions kabyles suivantes sont des exemples de l'usage de l'ethnonyme « *arumi* » pour exprimer des sens idiomatiques,

- *D arumi*. (C'est un romain/français.) « une personne bien habillé » ;
- *Yesea tasa n urumi*. (Il a le foie (le cœur) d'un romain/français.) « sans cœur, sans pitié, insensible » ;
- *Ad iru wi yellan d arumi!* (Il pleurera ce qui est romain/français.) « même un français va être sensible » ;
- *Zeddig zzit-a am imeṭṭawen n urumi*. (Cette huile est nette comme les larmes d'un romain/français.) « ça exprime la rareté, les larmes de quelqu'un qui n'éprouve pas de pitié sont une denrée rare » ;
- *Ay Irumiyen !¹* (Oh, les romains/les français !) « Ce n'est pas drôle de faire ceci ».

Dans les expressions, ci-avant, le « *arumi* » (Européen) a reçu des valeurs sémantiques qui caractérisent des personnes à deux faces antagonistes, l'une se résume à la vie d'un soldat et d'un guerrier, sans pitié qui a tendance à faire du mal, ce qui renvoie à des sens négatifs et une autre qui se rattache sa morphologie corporelle, belle, bonne et propre qui renvoie à des sens positives.

Cela, résume l'expérience des kabyles vis-à-vis les étrangers venant de l'Europe, des soldats envahisseurs sans pitié avec une belle morphologie corporelle.

En comparant, les deux ethnonymes « *aerab* » et « *arumi* » qui sont vu comme des étrangers rejetés, une personne carrément à fuir « l'étranger venant de l'orient » et une personne « étrangère venant de l'Europe » à fuir mais, elle est belle et bonne.

L'anthroponyme « *Aḥeddad* », est un nom dérivant d'un nom de métier, pour désigner à la fois la personne qui exerce le métier « *aḥeddad* », un nom de famille, et un territoire occupé par ces personnes exerçant le métier de la forge, « *iḥeddaden* ».

- *Leeb iḥeddaden d tiqqar²*. (Le jeu d'un forgeron est un jeu de jambes) « Ce n'est pas une personne avec qui on peut plaisanter »
- *Tamezzuyt n uḥeddad*. (C'est une oreille d'un forgeron) « faire la sourde oreille »

¹ Cette expression à une variation « *Ay Irumiyen, ay iseediyen !* » (Oh les romains/ français, Oh les gens béni, heureux !).

² « *Tiqqar* » « Le jeu de jambes est un jeu auquel les enfants jouent avec les pieds, au printemps et en été. Ce jeu se joue à deux ou à plusieurs. Quand les enfants sont nombreux, ils se répartissent en équipes. Ils prennent position chacun d'un côté et se mettent à se frapper avec les pieds, soit avec des coups de pied directs, soit par croche-pied ; et on y va allègrement ! Chacun défend ses coéquipiers. Ils jouent jusqu'à ce qu'ils soient fatigués ; ceux qui ont été battus disent : « *Cela suffit !* » et ils s'assoient alors pour se reposer. » (S.A. BOULIFA, « Jeux en Kabylie au début du XXe siècle » In : *Encyclopédie berbère* [En ligne], 25 | 2003, document J10a, mis en ligne le 01 juin 2011)

- *Ixdem-itt uḥeddad i yiman-is.* (Cette chose-là est faite par le forgeron pour lui-même) « Elle est bien façonnée ».

Les deux premières expressions idiomatiques notent un volet extralinguistique qui a une relation avec la vie dure d'un forgeron. D'où le sens qui le réduit à quelqu'un qui ne connaît que la force, une forme de violence, et le feu pour transformer le fer brut en instruments maniables et utilisables. Ce que traduisent les deux expressions citées précédemment, il ne faut jamais jouer ou plaisanter avec un forgeron, car il ne connaît que le feu et la violence. À vrai dire, il ne sait pas plaisanter et on ne peut pas se permettre un moment de plaisanterie avec lui. Cela est souvent généralisé à toute personne violente, à caractère dur... Et lors de son travail, un forgeron, en raison des bruits présents lors de la transformation de fer brut en outils, il demande souvent à son interlocuteur de se redire, et il entend mal le discours. En quelques sortes, il fait la sourde oreille.

Mais dans la troisième expression, le sens idiomatique est en relation avec une réalité extralinguistique qui est la perfection de son travail lors de la conception des outils et des objets pour lui-même. Elle est dite par un locuteur (commerçant) pour dissuader son acheteur, un client en lui disant que le bien qu'il expose est bien façonné comme celui que confectionne un forgeron pour son usage personnel.

Dans d'autres expressions idiomatiques kabyles, nous attestant l'ethnonyme « *iflis* » signifiant « pirate ». Il est issu d'une période historique de la Kabylie, où celle-ci a connu deux types de pirates, ceux de la mer « *iflissen n yellel /lebḥer* » et ceux de terre « *iflissen n umllil* ».

Cet ethnonyme est utilisé dans plusieurs expressions idiomatiques kabyles,

- *Iflis, d Iflis ad yuyal yer laṣel-is.* (Un *Iflis* est un *Iflis*. Il retournera à ses origines), « le retour à ses habitudes ».
- *Yusa-d yiflis isuli-d left-is.* (Un *Aflis* est venus et il lui a remonté ses navets), « Il a énervé » ;
- *Win yeččan tayaziḍt n yiflis, ad yeyrem tin-is.* « Quand on a reçu des cadeaux, il faut s'attendre à rendre (qui a mangé la poule d'*Iflis* devra compenser avec la sienne.) » (Dallet, 1982, p. 207)
- *Texdem tin n Eli n yiflis : yexla taxxamt-is, yeemer tin n uḍeggal-is.*¹ « Elle a fait l'histoire de *Ali Iflis* : il vida sa maison au profit de celle de son beau-père. » (Dallet, 1982, p. 183), « d'une personne qui agit inconsciemment et stupidité ».

À travers ces expressions idiomatiques, nous constatons que l'unité « *Iflis* » renvoie

¹ Cette expression présente une variation, « *Eli n yiflis yexla (Yexlan) taxxamt-is, yeemer tin n uḍeggal-is* » (*Ali de Iflis* qui a vidé sa maison au profit de celle de son beau-père).

à une personne redoutable, forte, intelligente, n'est pas facile à duper et qui vaut mieux d'éviter que d'avoir des affrontements avec elle.

Dans une autre expression kabyle donnée par Dallet à titre d'exemplification de l'entrée « *Rjen* » (falsifier), « *Yerjen wul-is am ukurši.* » (Son cœur est falsifié tel un Corse) « *Il a le cœur aussi vicieux qu'un Corse.* » (Dallet, 1982, p. 719). Cette expression idiomatique fait référence à un ethnonyme que nous jugeons peu présent dans le domaine du kabyle, le « Corse » en l'occurrence, qui exprime le sens de non confiance, une personne qui falsifie tout, même ses propres sentiments.

De cela, nous pouvons dire que les patronymes et les ethnonymes utilisés dans les expressions idiomatiques kabyles sont dans un but expressif et pour aboutir au sens idiomatique. Ce dernier vient de la motivation de certains éléments extralinguistiques qui sont présent chez l'individu ou le groupe d'individus, de référence, portants l'anthroponyme, exploité dans l'expression, comme dénomination. Nous entendons des caractéristiques mentales, des connaissances et des expériences individuelles, de la vision du monde...

3.6.6.3. Les prénoms kabyles

Le prénom est un marqueur d'identité multifacétiex. S'il remplit une fonction administrative évidente, il joue également un rôle crucial dans la construction sociale de l'individu. L'acte de nommer dépasse la simple déclaration d'identité pour devenir une révélation de l'essence de la personne nommée. En effet, un prénom peut caractériser un individu par des attributs perçus comme uniques et personnels, conférant ainsi une dimension singulière à son porteur. Boussard (2021) confirme cette vision du prénom comme une expression individuelle significative. Le choix d'un prénom, souvent influencé par les préférences des parents, revêt une importance cruciale dans la manière dont l'individu est perçu et reconnu au sein de sa communauté. Ainsi, la dénomination n'est pas seulement symbolique ; elle peut influencer et parfois définir la personnalité de l'individu, jouant un rôle essentiel dans ses interactions au sein des divers cercles sociaux tels que la famille, le quartier, la profession, la religion, et la nation.

Boussard (2021, p. 22) soutient que le prénom, tout en étant un marqueur d'identité individuelle, revêt également une dimension sociale significative. Il est intimement lié aux dynamiques de classification et d'identification des individus au sein des groupes sociaux et des institutions. Les prénoms, comme l'indique Le Bihan (2006, p. 9), constituent des

unités lexicales spéciales dans une langue, échappant souvent aux règles d'évolution lexicale constante. Traditionnellement, on considère que les prénoms ne subissent ni variations formelles ni sémantiques, leur rôle étant simplement de désigner des individus spécifiques. Cependant, cette perception ne reflète pas toujours la réalité. Les prénoms, tout comme d'autres unités lexicales, évoluent, particulièrement sur le plan sémantique, pouvant acquérir des connotations tant positives que négatives.

Dans le contexte kabyle, les prénoms ont subi d'importants changements sous l'influence de diverses cultures, notamment lors de contacts avec les populations des rives méditerranéenne et orientale. L'influence de la romanisation dans l'Antiquité, de l'arabisation suite à l'arrivée des Arabes, de la francisation, entre autres, a amené les Kabyles à adopter des prénoms étrangers à leurs origines. Tidjet (2008, p. 67) note que, fascinés par la religion musulmane, les Kabyles ont largement adopté des prénoms arabes, signe de leur adhésion à cette foi, tout en conservant certains prénoms d'origine amazighe, qui ont subi des modifications phonétiques et phonologiques se rapprochant de ceux d'origine arabe, comme Ferruğa ou Zeğiga.

Tidjet (2008, p. 68) indique que les prénoms kabyles étaient à l'origine majoritairement arabes, résultat de l'islamisation de la région. Ce n'est que dans les années 1970 que les Kabyles ont commencé à adopter des prénoms rattachés à leur patrimoine amazigh.

Linguistiquement, les prénoms, qu'ils soient kabyles ou non, sont intégrés dans le lexique de la langue et peuvent servir de « domaines sources » dans des métaphores idiomatiques (Kovecses et al., 2002), aboutissant à des significations « domaines cibles » non compositionnelles. Ainsi, ils acquièrent une dimension particulière, dépassant la simple désignation individuelle pour véhiculer des significations culturelles et symboliques profondes, enrichies par leur association à des éléments culturels, historiques et sociaux.

Halasiu (2002, p. 238) souligne que les prénoms peuvent devenir des éléments clés des expressions onomastiques, acquérant de nouvelles connotations et une intensité expressive qui en font le cœur de ces constructions linguistiques spécifiques. En Kabylie, les prénoms, intégrés dans un système symbolique complexe, peuvent être exploités métaphoriquement dans des expressions idiomatiques, enrichissant ainsi le discours des locuteurs kabyles et reflétant des aspects variés de leur vie quotidienne, croyances, valeurs et événements historiques.

En somme, dans le contexte idiomatique kabyle, les prénoms transcendent leur fonction nominative pour s'inscrire dans le langage, exprimant une gamme de significations culturelles et sociales. Ainsi, les prénoms et les expressions onomastiques enrichissent la langue et renforcent la richesse culturelle de la société kabyle en particulier, et de manière plus générale, de toute société les utilisant.

Au terme de notre enquête, nous avons identifié 52 expressions idiomatiques différentes, associées à 19 prénoms distincts. L'analyse détaillée des expressions idiomatiques kabyles recueillies, en explorant spécifiquement les valeurs symboliques de chaque prénom utilisé. Cette exploration vise à dévoiler comment ces prénoms contribuent à la richesse des significations au sein du discours kabyle et à comprendre leur impact dans le contexte culturel et linguistique plus large.

3.6.6.3.1. Les prénoms féminins

Bien que les quatre prénoms féminins - Fatima¹, Tassadit, Kh'riba et Gh'riba - se distinguent par leur utilisation dans l'idiomaticité kabyle, on peut observer que leur emploi véhicule souvent des connotations négatives.

Tout d'abord, le prénom Fatima apparaît dans plusieurs expressions idiomatiques. Par exemple, « *Ad teeqel Faɖma argaz-is* » (Fatima reconnaîtra son époux), utilisée pour décrire une situation complexe et confuse, fait référence à une histoire populaire où Fatima peine à reconnaître son mari après une longue séparation, soulignant les défis de la communication dans le mariage. De même, « *D Faɖma lbilağ* » (C'est Fatima du village), exprimée dans la région de Tizi Gheniff, porte une connotation négative, désignant une femme qui, ayant adopté des coutumes françaises, est vue comme une rebelle à son retour dans son village. Enfin, « *A Faɖma ! Eass axxam ; ay aeessas, eass Faɖma !* (Fatma, garde la maison ! Gardien de la maison, garde bien Fatma !), suggère une confiance limitée en Fatima pour garder la maison, reflétant une prédominance masculine dans le rôle de gardien.

Ensuite, le prénom Tassadit peut être substitué à Fatima dans l'expression « *Anwa i terniɖ a Muħend-nney ? D tassaedit-nney/ Faɖma-nney* » (Qui as-tu vaincu, notre Mohand ? C'est notre Fatima/Tassadit.), véhiculant la même image péjorative. Cela indique une

¹ Fadhma ou Fatima est un prénom d'origine arabe, signifiant « *فَاطِمَة* 1. Jeune chamelle qui vient d'être sevrée. 2. Fatima, nom de femme, entre autres, nom de la fille de Mahomet donnée en mariage à Ali, fils d'Abou-Thaleb. [...] On dit au pl. *الفواطم* Les femmes qui ont porté (parmi les premières musulmanes) le nom de Fatima. » (DE BIBERSTEIN KAZIMIRSKIP, 1860, p. 612)

stratégie où une femme est perçue comme un adversaire facile, en contraste avec Mohand, qui symbolise le stéréotype de l'homme kabyle. (Yacine, 1999)

Enfin, les prénoms Kh'riba et Gh'riba, bien que n'étant pas des prénoms traditionnellement kabyles, sont également employés dans des expressions onomastiques pour faire référence à des caractéristiques féminines négatives. L'expression « *Seg tewwurt n Xriba yer tin n Yriba* » (De la porte de Kh'riba à celle de Gh'riba), utilisée pour parler d'une femme souvent absente de chez elle, porte une symbolique négative, avec "Kh'riba" pouvant dériver du mot arabe "الخراب" (ruine) et "Gh'riba" du mot "غريبة" (étrangère) ou "غرب" (occident). (Dallet, 1982, p.905)

Ces exemples mettent en lumière la prévalence de connotations négatives associées aux prénoms féminins dans le corpus étudié. Cette tendance soulève des questions sur la représentation des femmes dans les idiomes kabyles et invite à une réflexion sur la manière dont les prénoms masculins et leur symbolique sont également employés dans ce contexte.

3.6.6.3.2. Les prénoms masculins

Dans la société kabyle, les prénoms masculins occupent une place significative dans le langage idiomatique. Notre analyse révèle l'utilisation de 15 prénoms masculins, chacun porteur d'une symbolique et de valeurs sémantiques diversifiées.

Premièrement, l'anthroponyme « Mohammed »¹ et ses variantes telles que « Mohand », « M'hand », et « Mouh » sont fréquemment utilisés dans des expressions idiomatiques avec des connotations variées. Voici quelques exemples qui illustrent ces usages :

« Ulac Mhend, ulac ilefɗan-is. » (Il n'y a ni M'hand, ni ses saletés.), traduit littéralement, signifie l'absence de M'hand ainsi que celle de ses méfaits. Ce prénom est associé ici à des actions ou des comportements problématiques, et l'expression souligne un sentiment de soulagement lié à son absence. L'usage de l'expression "ses saletés aussi" renforce l'idée que non seulement M'hand est absent, mais également les conséquences négatives de ses actions.

Le prénom M'hand apparaît également dans une connotation péjorative dans « Anwa i terniɗ a Muḥand-nney ? D Tassaeit/ Faɣma-nney. » (Qui as-tu vaincu, notre

¹ Mohammed ou Muhammad, en arabe « مُحَمَّدٌ », de son nom complet « *Abū al-Qāsim Muḥammad ibn 'Abd Allāh ibn 'Abd al-Muṭṭalib ibn Hāshim* », est le nom de prophète arabe issu de la tribu *Quraychite*. Il est né à la Mecque vers 570 et mort à Médine en 632.

Mohand ? C'est notre Fatima/Tassadit.). Cette expression critique une attitude stratégique déloyale, où Mohand paraît supérieur en choisissant des adversaires moins compétents, insinuant une manipulation ou une fausse supériorité.

Enfin, M'hand est mentionné dans un contexte négatif dans « Kečč, a Mhend, nqec; nekk ad lehtey ! » (Toi, Mohand, pioche ; moi, je halèterai !). Cette expression est utilisée pour décrire une personne qui se plaint excessivement de sa tâche, au point que quelqu'un propose de prendre sa place pour montrer l'exagération de ses plaintes. La connotation négative ici se rapporte à une perception de lâcheté ou d'exagération des difficultés.

Dans le contexte des expressions idiomatiques kabyles analysées, nous constatons une utilisation riche et nuancée du prénom M'hand, qui sert souvent à illustrer des comportements ou traits de caractères spécifiques, souvent avec une tournure ironique ou critique.

Dans l'expression « D ləali Mhend, xas ay-it ! yesəa azemmur di ssahel ! », le prénom M'hand est employé pour commenter ironiquement le statut d'un individu en tant que bon parti, grâce à ses oliviers dans la plaine. Cependant, l'ironie souligne que, malgré ses possessions matérielles (les oliviers), le succès réel ou le bonheur dans d'autres aspects de la vie peut lui échapper. Cette ironie critique la croyance superficielle que la richesse matérielle est synonyme de valeur ou de succès global.

La variante « Yelha Mhend ! » simplifie cette notion en affirmant brièvement que M'hand est un bon parti, mais continue de porter l'ironie de l'expression précédente, mettant en doute la véritable désirabilité de M'hand comme partenaire, malgré une apparence extérieurement attrayante.

L'expression « Muḥ n kiskis, yewten taqjunt yeyḍel mmi-s » utilise une métaphore frappante pour illustrer l'irrationalité et l'auto-destruction. Comparer quelqu'un à une personne qui, en frappant une chienne, blesse accidentellement son propre fils, illustre un comportement non seulement irrationnel mais profondément nuisible, même pour soi-même. Ici, Mouh représente celui qui agit de manière déraisonnable et autodestructrice.

Dans l'expression « Yečča muḥ, yuḡal-d ɣur-i », le prénom Mouh est utilisé pour représenter une victime d'injustice, spécifiquement dans le contexte d'un prêt non remboursé. Cela dénonce les comportements d'emprunt irresponsables où Mouh est celui qui subit les conséquences de la malhonnêteté d'autrui.

Enfin, l'expression « Yenna-as : yur-k a Mhend, azger ! Yenna-as : yugar-iyi aṭṭiwen ! » révèle une facette de la personnalité de M'hand caractérisée par l'entêtement ou une indépendance excessive. Lorsqu'on lui conseille de faire attention, M'hand rétorque qu'il sait ce qu'il a à faire, montrant une réticence à accepter des conseils ou de l'aide, ce qui peut être perçu négativement, surtout dans un contexte où la coopération ou l'écoute pourrait être bénéfique.

Ces expressions montrent comment le prénom M'hand, ainsi que ses variantes, sont utilisés dans le langage idiomatique pour véhiculer des nuances complexes de caractère et de comportement, souvent avec une touche d'ironie ou de critique sociale.

Dans l'expression « D Mhend uccen » (C'est M'hand le chacal), le prénom M'hand est associé à la ruse, un trait souvent valorisé dans les contes et les mythes pour son aspect stratégique, mais qui peut également porter une connotation négative dans le contexte social, suggérant la tromperie ou la malhonnêteté. Cette dualité reflète la complexité des valeurs sociales où la ruse, bien que parfois nécessaire, est aussi source de méfiance.

L'expression « Iya, a Mhend, ad k-serēy » montre un retournement intéressant où le prénom M'hand symbolise non pas le trompeur mais le vigilant, celui qui est conscient des tentatives de tromperie d'autrui. Cela suggère une valorisation de la prudence et de la méfiance comme vertus défensives dans les interactions sociales.

Les expressions – « Yli-d a Mhend ad k-yedley » et « Yli-d a Mhend ad k-ččey » renforcent ce thème de vigilance, tout en illustrant l'agressivité avec laquelle on peut répondre à la ruse. Ces expressions montrent comment la culture kabyle valorise non seulement la prudence mais aussi la capacité à se défendre efficacement contre la tromperie.

L'expression « Izem, d Mhend i t-yenyan ; cciea-s, d Abu-sellan » utilise une métaphore pour mettre en lumière l'injustice perçue lorsqu'un individu ne reçoit pas la reconnaissance méritée après avoir accompli des tâches difficiles. Ici, M'hand représente l'individu sous-estimé ou non récompensé, soulignant les défis des attentes sociales et professionnelles.

En comparaison, l'utilisation des prénoms Eli¹ (Ali) et Weeli dans les expressions

¹ Il s'agit d'un prénom d'origine arabe qui trouve ses racines dans le terme arabe signifiant "élevé" (*`aliyy*). Il est associé au nom du cousin et gendre de Mohammed, *Alī ibn Abū Tālib*, le quatrième calife de l'Islam.

révèle également des nuances symboliques, souvent négatives, qui reflètent des jugements de valeur ou des critiques sociales. L'expression « D Eli argaz » peut souligner une perception de l'arrogance ou une mauvaise reconnaissance des limites personnelles, tandis que l'expression « Iṣeffer-as-d Eli butqurar » montre Ali comme quelqu'un influençant négativement les autres, éventuellement par manque de sagesse ou de jugement.

Enfin, l'expression « D ccuq n urgaz i k-yerran, a Eli, d argaz ! » par son ironie, critique le statut ou la valeur perçue d'une personne dans un contexte social où elle est considérée comme une solution de dernier recours, renforçant ainsi la dévalorisation ou le dédain à son égard.

Dans l'expression « Sideeli bezeḥluli, acufu bla imenṣi », le prénom Sid-Ali est employé pour caricaturer une susceptibilité excessive. L'antiphrase, en jouant sur le contraste entre les mots et leur signification habituelle, souligne ironiquement que Sid-Ali se vexe pour des non-motifs, tournant en dérision une sensibilité mal placée.

L'expression « Eli n teblabalt yeksan aqedar s tmellalt » (Ali de *Tablabalt*)¹, utilise l'hyperbole pour dramatiser l'effort disproportionné d'Ali par rapport au résultat minime. Cela critique implicitement une mauvaise gestion des ressources ou des efforts, une thématique fréquente dans les conseils prodigués via les proverbes.

L'expression « Eli yejmen tilufa, yerwa-tent », par une métaphore, illustre les conséquences de l'imprudence. Ali, en attisant les épreuves, se trouve submergé par celles-ci, un avertissement contre l'excès de confiance ou le manque de prudence.

L'expression « D zzher n Eli butlufa » utilise également la métaphore pour peindre Ali comme une figure de malchance, perpétuellement confronté aux défis. Cela pourrait résonner comme un commentaire sur la fatalité ou le pessimisme dans la perception des épreuves de la vie.

En revanche, les expressions suivantes « Am ssif n sidna Eli, yiwet n tyita teɛdem xemsin » et « Sidna Eli busekkin, tiyita teɛdem xemsin », illustrent une valorisation exceptionnelle d'Ali, le décrivant comme une force indomptable et héroïque. L'utilisation de l'épée comme symbole et l'hyperbole de ses exploits renforcent l'image d'un personnage presque mythique, capable de prouesses extraordinaires. Cela souligne les valeurs de

L'assassinat d'Ali, en 661, a été un événement déterminant, provoquant la division entre les musulmans chiites et sunnites. (Luizard, 2002)

¹*Tablabalt* est un village de la commune d'*At Oumalou*, de la daïra de Tizi Rached à la wilaya de Tizi Ouzou.

bravoure et de force qui sont hautement estimées.

Enfin, l'expression « La nhedder yef Eli, ineggez yer Weeli », explore le comportement d'évitement à travers une métaphore vivante. La personnification ici attribuée aux prénoms Eli et Weeli sert à illustrer le passage rapide d'un sujet à un autre pour esquiver les discussions déplaisantes, une tactique sociale souvent utilisée pour maintenir la paix ou éviter les confrontations.

Dans l'expression « La nhedder yef Eli, ineggez yer Weeli » (Nous sommes en train de parler d'Ali et il saute vers Ouali), le recours à la métaphore illustre le comportement d'une personne qui évite de parler ou qui détourne le sujet. Le passage abrupt du sujet « Ali » au sujet « Ouali » met en exergue l'idée d'une personne esquivant les discussions inconfortables. Cette expression attribue une personnification aux sujets de conversation, désignés ici par « Eli » (le sujet esquivé) et « Weeli » (le sujet de diversion, introduit de manière abrupte).

Globalement, le prénom « Ali » est employé dans les expressions kabyles de manière complexe, intégrant des nuances symboliques. Il fait appel à diverses figures de style pour véhiculer des connotations qui varient entre susceptibilité et puissance extraordinaire, imprudence et malchance.

Troisièmement, le prénom « Saïd » est présent dans trois expressions idiomatiques, véhiculant des significations qui oscillent entre connotations négatives et neutres. Considérons l'expression « Yal axxam yesæa Saïd » (Chaque maison a son Saïd), où le prénom « Saïd » est chargé d'une valeur symbolique négative. Ici, il symbolise une personne indésirable au sein de la communauté. L'utilisation métaphorique du terme « maison » construit une image symbolique forte, faisant de Saïd l'incarnation d'un fardeau ou d'un problème, ce qui renforce la connotation négative associée à ce prénom. Cette idée se retrouve également dans les expressions avec le prénom « Ceeban » (Chabane), illustrées par les expressions « Yal axxam yesæa Ceeban » et « Yal taddart tesæa Ceeban » (Chaque maison/village a son Chabane), qui véhiculent une symbolique négative similaire.

De même, l'expression « Saïd Abuwaddu, deg ccetwa ad ibennu, deg unebdu ad yetthuddu » (Saïd des At Bouaddou construit en hiver et démolit en été) associe le prénom « Saïd » à des notions d'inconsistance, d'instabilité et de versatilité. La métaphore des saisons opposées met en lumière le caractère contradictoire de Saïd, qui devient ainsi le symbole d'une personne aux actions imprévisibles et au comportement changeant.

En contraste, l'expression « Ad tt-yaf Sæid i yiman-is ad tt-imenni i lğar-is » (que Saïd s'assure d'abord pour lui-même avant de le souhaiter pour son voisin) attribue une valeur sémantique neutre au prénom « Saïd ». À la différence des connotations négatives des expressions précédentes, cette expression met en avant la prudence et la prévoyance, véhiculant l'idée qu'il est judicieux de régler ses propres problèmes avant d'assister autrui. Ce faisant, elle offre une perspective plus équilibrée sur le prénom.

De même, le prénom « Qasi » (Kaci) est utilisé dans l'idiomaticité kabyle pour exprimer diverses facettes symboliques. Ainsi, l'expression « Akken yeqqar Qasi umacuc faqu tiqellaïn ! » (Comme Kaci le rusé dévoile les pièges !) emploie le prénom « Kaci » pour forger une métaphore malicieuse, suggérant que « Kaci l'astucieux » révèle les pièges avec finesse, attribuant ainsi une connotation positive au prénom.

En revanche, l'expression « Ma txedmeđ annect-a, ad yeħlu Qasi (ađar-is) ! » (Si tu fais cela, Kaci guérira de son pied !) utilise une métaphore ironique, insinuant que suivre l'exemple de « Kaci » pourrait améliorer la situation malgré les difficultés apparentes. Cette expression renforce donc la connotation négative associée à ce prénom.

Par ailleurs, dans l'expression « Wet a Qasi wet ! ssuma yiwet ! » (Frappe Kaci, frappe ; le prix est le même), le prénom « Kaci » est utilisé dans un contexte neutre, sans connotation particulièrement positive ou négative. L'idée principale véhiculée est l'encouragement à persévérer malgré les contraintes financières. Elle souligne que l'action, comme celle entreprise par « Kaci », reste la même peu importe la situation financière.

En résumé, ces expressions illustrent divers aspects du prénom « Qasi » (Kaci), le présentant comme rusé, capable d'améliorer des situations, et comme une source d'inspiration pour surmonter les défis.

Les Kabyles utilisent, aussi, les prénoms « *Hsen* » (Ahsène, Ahcene) et « *Lħusin* » (Hocine)¹, pour aboutir à des images symboliques spécifiques dans des contextes distincts.

Le premier est attesté dans l'expression « *Ad ilin lehmum tħsen, smekti-ten-id a Hsen* », le prénom *Hsen*, dans ce contexte, est utilisé pour évoquer l'idée de raviver ou réveiller les malheurs en créant une image symbolique de tourner le couteau dans la plaie. Cela suggère que, plutôt que de laisser les problèmes s'atténuer naturellement, la présence de

¹ Hassan et Houssaïn sont « *Respectivement premier et deuxième petits-fils du Prophète Mohamed, nés de 'Ali, quatrième calife, et de Fatima. Al-Hassan et al-Houssaïn sont souvent associés à la tragédie qui eut lieu en 680 à Kerbala, une ville-palmeraie d'Irak, où ils moururent tous deux.* » (Chebel, 1995, p. 196)

Hsen les ranime et les exacerbe. La valeur sémantique associée à *Hsen* dans ce contexte est négative, car le prénom est utilisé pour décrire une action qui aggrave les difficultés.

En contraste, dans l'expression « *Ay ul yebdan yef sin, yebya Hsen yebya Ihusin !* », les prénoms *Hsen* et *Lhusin* sont utilisés pour décrire quelqu'un qui court deux lièvres à la fois, illustrant ainsi l'idée de ne pas pouvoir se décider. La valeur sémantique des deux prénoms dans ce contexte semble neutre, car ils représentent simplement deux options entre lesquelles la personne hésite, sans nécessairement suggérer une connotation positive ou négative à *Hsen* et *Lhusin*.

De même, le prénom « *Emer* » (Amar)¹ est utilisé dans l'expression « *Aledda n Emer d nneema !* » (La bave d'Amar est une bénédiction !). Son utilisation dans ce contexte est liée à son manque d'attention à son hygiène. Il est déconseillé de lui confier la préparation des repas. S'il est invité à le faire, il y a un risque réel de contamination. Sa tendance à goûter constamment et à remettre les restes dans la marmite pourrait involontairement mêler sa salive à la sauce. Il est important de noter que le sens négatif de cette expression idiomatique n'est en aucun cas lié à la dénomination spécifique « *Emer* ». Cependant, il est associé à une personne stéréotypique qui ne fait pas attention à son hygiène et qui porte le nom « Amar ».

L'expression « *D Emer nnefs* » (C'est Amar l'amputé), fait référence à la figure d'"Amar l'amputé et ses frères", un conte kabyle populaire. Ici, le prénom « *Emer* » est associé à une personne dont la stature peut être réduite mais qui se distingue par son ingéniosité et son astuce. Dans ce contexte, le nom « *Emer* » est attribué à des qualités positives, mettant en avant l'habileté et la malice de la personne plutôt que ses traits physiques.

Ensuite, l'expression « *Musa lhağ, lhağ Musa* » (Moussa Al-Hadj, Al-Hadj Moussa) utilise le prénom « Moussa » accompagné de son statut social « Al-Hadj ». Cette combinaison est employée pour décrire une situation de stagnation ou d'immobilité qui persiste. Le prénom Moussa est employé de manière neutre, représentant simplement le nom d'une personne. L'ajout du statut « Al-Hadj » sert à renforcer l'idée de stabilité ou de

¹ En kabyle, le prénom « Amar » est étroitement associé à la sagesse, incarnant les concepts d'"*uemir*" et "*aneemma*". Traditionnellement, il est perçu comme le nom d'une personne bien éduquée. Par ailleurs, dans le contexte de la religion musulmane, *Amar ibn Yāsir* était un fidèle disciple du prophète Mohammed. Selon la perspective islamique, le prénom Amar revêt le sens de « celui qui bâtit ». Certains étymologistes avancent également des liens avec des racines indiennes pour le prénom Amar. D'origine sanskrite, il serait dérivé du terme « Amar », signifiant « immortel ».

constance, mais dans un contexte qui peut être perçu comme sans progression significative.

Quant à l'expression « *S txatemt n sidna Musa* » (Avec la bague de notre seigneur Moïse), elle utilise métaphoriquement le prénom « *Musa* » (Moïse) pour illustrer la nécessité de temps pour accomplir une tâche. Cette expression suggère une connotation positive, où Moïse est traditionnellement associé à la patience et à la persévérance dans un contexte religieux. Elle souligne que certaines réalisations demandent un investissement temporel, similaire à celui requis pour accomplir une tâche miraculeuse avec l'anneau de Moïse. Ainsi, le prénom « *Musa* » est utilisé pour transmettre l'idée que la réussite nécessite patience et persévérance, renforçant une connotation positive associée à ces qualités.

L'expression kabyle « *Wet a tajmieit, uyal akka a Belqasem !* » utilise le prénom « *Belqasem* » (Belkacem) de manière ironique pour mettre en lumière une prudence excessive. Bien que le prénom en lui-même ne porte pas de traits négatifs explicites, l'usage ironique dans cette expression spécifique projette l'image de quelqu'un qui hésite à agir, semblant éviter les responsabilités ou les risques. Cette retenue est interprétée négativement, car elle suggère une tendance à rester en retrait par excès de prudence, au détriment de l'action ou de la participation nécessaire. Ainsi, le prénom « *Belkacem* » acquiert une connotation négative, symbolisant une attitude peut-être trop prudente, voire hésitante, dans des situations requérant un engagement direct.

Dans une autre expression kabyle « *Yettef-it Lbacir seg tanzarin* », le prénom « *Lbacir* » (Bachir) est utilisé pour dépeindre une métaphore de la précarité financière. Il suggère qu'une personne est tenue par le nez, ce qui implique une situation de contrôle ou de dépendance financière. Le prénom Bachir est ainsi associé à une indigence flagrante, reflétant l'idée d'une personne sans le sou. Cette utilisation métaphorique crée une image de dépendance économique ou de précarité. La connotation négative de ce prénom dans ce contexte est forte, car il est employé pour décrire quelqu'un en difficulté financière sévère. L'expression souligne donc le recours à « *Bachir* » pour représenter symboliquement la pauvreté et la dépendance financière.

Expression kabyle « *Aql-iyi am sidna yub ; ssura-w tdub.* » (Je suis tel notre seigneur *Yaâkoub*; ma posture s'est fondue.), utilise le prénom « *Yub* » (Jacob ou *Yaâkoub*). Cette expression établit une comparaison avec le saint homme *Yaâkoub*, dans un contexte d'épuisement physique. Le choix du prénom *Yaâkoub*, qui évoque la souffrance

intense du patriarche biblique, met en lumière une détresse physique similaire. Bien que dans la tradition religieuse, *Yaâkoub* ne soit pas directement associé à la souffrance continue, l'usage de son prénom dans ce contexte kabyle illustre une condition de souffrance, conférant à l'expression un sens de vulnérabilité et de douleur intense. La valeur sémantique du prénom dans ce contexte semble neutre, car il est principalement utilisé pour décrire un état de souffrance, sans attribuer explicitement une connotation positive ou négative au prénom lui-même.

3.6.6.3.3. Prénoms historiquement et culturellement chargés

Les Kabyles utilisent également des prénoms qui ne servent pas à nommer les membres de leur communauté, mais qui portent une charge historique ou symbolique significative. Les prénoms tels que « *Afernas* » (Firmus), « *Fereun* » (Pharaon), et « *Σenter* » (Antar ou Antara) illustrent ce phénomène.

Le prénom « *Afernas* » (Firmus) n'est plus utilisé aujourd'hui pour nommer des individus, mais il survit dans des expressions kabyles telles que : « *Yexdem afernas* » (Il a fait un afernas), « *D afernas* » (C'est un afernas) et « *Ieedda ufernas sya* » (Un afernas est passé par ici). Ces expressions suggèrent des idées de mort, de destruction et de désolation, reflétant les actes historiques de Firmus, prince rebelle connu pour ses campagnes de rébellion et de destruction en Kabylie. La résonance culturelle et historique de ces expressions est directement liée à la figure de Firmus, et leur usage continue d'évoquer son héritage tumultueux.

Utilisation du prénom « *Σenter* » (Antar ou Antara): Ce prénom, qui n'est pas utilisé pour nommer les membres de la communauté kabyle, est néanmoins intégré dans leur langage idiomatique, illustrant une caractéristique de dureté et d'autorité. Cela se manifeste dans des expressions telles que :

« *Yuyal-asen d Σenter* » (Il leur devenait un Antar) : Cette expression est employée pour décrire une personne qui devient dure ou autoritaire, souvent en utilisant la force pour atteindre ses objectifs, sans considération pour les autres. Le prénom Antar ici évoque une image de quelqu'un qui impose sa volonté, ce qui peut être perçu soit comme un trait de leadership fort, soit comme de la tyrannie, selon le contexte.

« *D Σenter* » (C'est un Antar) : Utilisée pour qualifier une personne ayant des traits de caractère similaires à ceux associés à Antar, cette expression résume la perception d'une

personne comme étant intransigeante et dominante.

Le choix du prénom « *Σen̄ter* » pour ces expressions renvoie au domaine cible qui est celui du caractère dur et courageux, évoquant la figure d'Antar, un héros préislamique célèbre pour sa force, son courage, mais aussi pour son caractère parfois impitoyable. La portée de ces expressions ne se limite donc pas à la simple communication d'une identité, mais s'étend à la transmission d'une série de traits et de valeurs que la communauté perçoit comme significatifs.

En somme, l'analyse des expressions idiomatiques kabyles utilisant l'onomastique (prénoms, ethnonymes, patronymes, toponymes) révèle que les valeurs sémantiques figuratives associées à ces éléments onomastiques ne reflètent pas simplement leur sens littéral, mais émergent plutôt des expériences, traits et perspectives spécifiques liés aux individus ou lieux désignés. Cette dissociation entre le sens intrinsèque de l'onomastique et ses connotations idiomatiques est illustrée par l'usage interchangeable de différents éléments onomastiques pour exprimer des significations similaires.

Les expressions idiomatiques kabyles exploitent cette riche onomastique, témoignant d'un savoir-faire remarquable dans la manipulation du langage qui entremêle des données identitaires, socioculturelles et expérientielles communes aux locuteurs.

Pour mieux saisir la symbolique de l'onomastique dans les expressions idiomatiques kabyles et plus largement amazighes, une approche comparative avec d'autres langues amazighes s'avère essentielle, afin de comprendre les variations culturelles.

3.6.7. Les chiffres

Les expressions idiomatiques faisant référence aux nombres et aux chiffres constituent un sous-ensemble relativement restreint dans le corpus d'expressions idiomatiques kabyles que nous avons rassemblés. Sur l'ensemble de notre corpus, nous n'avons en effet recensé que 25 expressions de ce type, soit 0,86% du total.

Malgré leur nombre limité, ces expressions idiomatiques numériques présentent un intérêt particulier, dans la mesure où elles témoignent de la façon dont les locuteurs kabyles exploitent certaines valeurs symboliques ou sémantiques associées aux nombres pour générer des significations figurées, métaphoriques ou idiomatiques.

Parmi les chiffres notés dans notre corpus nous avons : un « *yiwen* », deux « *sin* », quatre « *rebea* », sept « *sebea* », dix « *ecra* », douze « *tnac* », cent « *meyya* »...

Tout d'abord, le chiffre un « *yiwen* » évoque la singularité, souvent elle est reliée à Dieu. Nous l'attestons dans plusieurs expressions comme : « *Yiwen meɛduɣ, wayeɖ d lħeqq-is/ Yiwen maɛduɣ, wayeɖ aħlil* », (l'un c'est son droit et nous pouvons lui pardonner) dans l'expression le chiffre indique la singularité. Dans « *Acu ara yexdem bu-yiwen n ufus* » (Que va il faire celui d'une seule main), au sens d'une seule personne ne faire rien à elle seule. Du même dans l'expression « *Yiwen n ufus ur yekkat ara lekkeft* » (Une seule main n'applaudit pas), on ne fait jamais un travail à nous seul, toujours nous sollicitons de l'aide.

Dans l'expression « *Yesea sin wudmawen* » (Il a deux visages), le "deux" est ainsi utilisé pour évoquer l'idée d'une personne ayant "deux manifestations, deux attitudes opposées", soit une forme de dualité ou d'ambivalence dans le comportement. De même dans l'expression « *Yeğğa-t gar sin (y)iberdan* » (Il l'a laissé entre deux routes). D'où le chiffre deux évoque la dualité mais au sens abandonner pour son sort, un mauvais lieu. Ou dans l'expression « *A bu snat bru-as i yiwet* » (Ô ! celui qui a deux, laisse une), le chiffre deux évoque la dualité, se dit d'une personne qui ne finit jamais une tâche, et aborde une autre. Et dans l'expression « *Sin ugaren uccen* » (deux dépassent le chacal), le chiffre dans ce cas évoque la force physique et mentale issue de l'union, « l'union fait la force ». Enfin, l'expression « *Ur ferceɣ ara ɣef sin* » (Je n'étends pas pour deux), au sens je ne sers pas deux en même temps.

Selon Chevalier et Gheerbrant (1990, p. 350), cette utilisation du "deux" pour renvoyer à l'idée de la dualité, de double nature ou de contraste s'inscrit dans une symbolique plus large, présente dans de nombreuses cultures, où le "deux" est souvent associé à des notions d'opposition, de complémentarité ou de division.

Le chiffre "quatre" (*rebea*) fait également l'objet d'un usage spécifique dans certaines expressions idiomatiques kabyles. Dans l'exemple "*Yettes ɣef rebea imezzuɣen*" (Il est endormi sur quatre oreilles), le "quatre" semble renvoyer à l'idée d'un sommeil particulièrement profond et confiant, comme le montre la variante "*Xas ttes ɣef rebea imezzuɣen*" (Tu peux dormir sur quatre oreilles), qui signifie "Fais-moi confiance, je vais assurer".

Dans ce cas, le recours au "quatre" semble traduire une forme d'exagération ou d'emphase, probablement liée à la représentation du corps humain comme étant composé de quatre membres principaux (deux bras, deux jambes). L'expression "*Yewta-tt rebea fi*

rebea" (Il l'a frappée quatre fois quatre), qui fait référence à un sommeil profond, s'inscrit d'ailleurs dans cette même logique.

Enfin, le chiffre "douze" (tnac) n'apparaît que dans une seule expression de notre corpus, "Ad d-inniy tnac" (Je vais dire douze), qui signifie "Je vais être en colère". Dans ce cas, le lien entre le nombre "douze" et l'expression de la colère n'est pas immédiatement transparent et semble relever davantage d'une symbolique ou d'une association d'idées propre à la culture kabyle.

Au-delà de ces quelques exemples, il est intéressant de constater que les expressions idiomatiques numériques sont relativement peu nombreuses dans notre corpus. Cette rareté pourrait s'expliquer par le fait que les locuteurs kabyles exploitent d'autres domaines sémantiques, tels que la botanique, la faune ou encore la gastronomie, pour générer une plus grande variété d'expressions figurées.

Néanmoins, l'étude de ces rares expressions numériques présente un intérêt certain, dans la mesure où elle permet de mieux comprendre la façon dont les Kabyles se représentent symboliquement certains nombres, ainsi que les processus cognitifs et linguistiques qui sous-tendent la construction du sens figuré dans leur langue.

L'utilisation du "deux" pour évoquer la dualité, du "quatre" pour traduire l'exagération ou de "douze" pour signifier la colère révèle une logique sémantique et une créativité linguistique qui méritent d'être approfondies. Ces expressions constituent ainsi des fenêtres ouvertes sur la vision du monde et les modes de pensée propres à la culture kabyle.

3.6.8. Les couleurs

Les couleurs sont un autre domaine source exploité dans l'idiomaticité kabyle. Dans ce qui suit, nous analyserons les expressions idiomatiques kabyles que nous avons collectés, en explorant les valeurs symboliques de chaque couleur qui y est exploitée. Il est important de noter que dans cette analyse, nous ne distinguons pas entre l'expression d'une couleur par un nom ou par une forme verbale.

3.6.8.1. Le noir "Aberkan", "ibrik" et "Aseṭṭaf" "isdif"

Le noir, appelé "Aberkan, Aseṭṭaf" en kabyle, en opposition au blanc (*acebḥan, amellaḥ*), est une couleur qui représente diverses connotations. Il est souvent associé au deuil, à la tristesse, à l'obscurité, à la douleur, à la faute, à l'ignorance et aux ténèbres.

Cependant, malgré ces aspects négatifs, le noir peut également annoncer une naissance ou une renaissance. Le noir est souvent utilisé dans des expressions idiomatiques pour évoquer tout ce qui peut être perçu comme négatif. Il symbolise tout côté sombre d'une situation, suscitant le pessimisme ou la mélancolie. Il est lié à la mort ce qui évoque la séparation, le néant, le deuil, le sentiment de tristesse, de peur, de rancune...

En effet, les expressions idiomatiques kabyles qui exploitent le nom de couleur "*aberkan, aseptaf*" (noir), présentent une sémantique variée. Plusieurs d'entre elles utilisent la couleur noire pour symboliser des traits négatifs tels que la rancune et tout ce qui évoque un sentiment provoqué par un souvenir tenace gardé d'une offense, d'un préjudice, avec de l'hostilité et un désir de vengeance. Par exemple, l'expression (01) – *D aberkan wul-is*. "Son cœur est noir." qui peut être actualisée de plusieurs manières : en la transformant vers la forme verbale en se servant du verbe de qualité "*Berrik*" (être noir), *Berrik wul-is* (HADDADOU, 2014), ou avec une thématisation dans les deux formes : verbale « *Ul-is, Berrik. Lit. Son cœur est noir. C'est une personne mauvaise, malveillante, jalouse, haineuse et méchante, prompt à faire le mal. C'est une personne qui aime voir les autres souffrir. Fr. Mauvaise graine.* » (MAHRAZI, 2017), et la non-verbale : *Ul-is, d aberkan* ou même, nous pouvons avoir des variations avec la substitution du nom de la couleur noire avec un synonyme "*asetaf*", l'expression idiomatique *D aseptaf wul-is* "Est noir son cœur." qui peut être actualisée et donner les variantes suivantes : la forme verbale *Setaf wul-is* et avec thématisation *Ul-is, setaf* et la forme non-verbale *Ul-is, d aseptaf*. Toutes ces expressions idiomatiques décrivent une personne mauvaise, jalouse et prompte à faire le mal, tandis que dans *Ul berriken, ma tzered deg-s ccer, ad yemyi* "Dans un cœur mauvais, le mal prend facilement racine." (MAHRAZI, 2017) souligne que le mal s'enracine facilement dans un cœur mauvais.

Les kabyles disent, aussi, *Ul-is, d agris aberkan* (Son cœur est du givre noir). Cette expression est utilisée pour décrire une personne qui est dure, méchante et dépourvue de compassion ou de pitié. En se focalisant sur la couleur noire dans cette expression, on peut comprendre que le terme « *agris aberkan* » (givre noire) est utilisé pour symboliser la nature froide et insensible de cette personne. La couleur noire renforce l'idée d'obscurité, de froideur et de dureté, évoquant une absence de chaleur émotionnelle. L'expression suggère que le cœur de cette personne est comparé à de la glace noire, ce qui implique qu'elle est incapable de ressentir de l'empathie ou de la compassion envers autrui. La

référence à la couleur noire souligne l'absence de lumière, de chaleur et de douceur dans son comportement, donnant ainsi l'image d'une personne sans émotions positives.

Dans une autre expression idiomatique kabyle, la couleur noire est associée à une autre partie du corps humain "*aqerru*" (tête) qui est le centre de la pensée, des idées et du travail psychique, ce qui évoque l'image métaphorique de la ruse. Cela est attesté dans l'expression "*aberkkan uqerru*" (tête noire), une connotation à l'être humain qui est rusé. Cette expression présente plusieurs variantes, selon le contexte de son apparition dans le discours. D'où, nous avons :

– *Aberkan uqerru, (seḥq it, ulac ddaewessu)*, « méchant, injuste, ingrat (noir de tête). (DALLET, 1982, p. 672) *c'est un homme comme les autres, ni plus saint, ni plus digne, pourquoi, prendrait-on avec lui des ménagements spéciaux ? (Créature à tête noire, écrase-la : cela ne porte pas malheur.)*. (Dallet, 1982, p. 765)

– *Ur ttamen aberkan uqerruy deg ddunit*, « ne fais confiance à personne (tous les hommes ont les cheveux noirs) l'homme quel qu'il soit ne mérite pas confiance. » (Dallet, 1982, p. 46)

– *Ulac lxi deg uberkan uqerruy, xenq ay azrem !* « il n'y a pas de reconnaissance à attendre de l'homme quel qu'il soit ! étrangle-le, serpent ! (Tiré d'une histoire connue.). » (Dallet, 1982, p. 46)

– *Ulac laman deg uberkan n uqerruy, xneq a azrem*. "Il n'y a pas de confiance avec celui qui a la tête (les cheveux) noire, étrangle, ô serpent !" (Il n'y a pas de reconnaissance à attendre de l'Homme quel qu'il soit, alors soyons sans pitié à son égard !)

Dans d'autres expressions, l'usage de la couleur noire est pour décrire des situations difficiles, pénibles ou des moments de crise. Par exemple, *Yesædda ussan (d) iberkannen* "Il a enduré des jours noirs.", indique que quelqu'un a vécu des jours très durs et éprouvants, tandis que *D ussan iberkannen* "C'est des jours noirs", décrit un temps de crise, des moments très difficiles. Nous retrouvons la même valeur sémantique de la couleur noire dans : *D lbaṭel aberkan*. "Ceci est une injustice noire." et *Ad txelṣeḍ lexlaṣ aberkan*. "Tu vas payer (action de payer) noir.". Dans cette dernière expression, l'unité lexicale "*aberkkan*" peut être remplacée par le nom d'un animal "*iḍan, iqjan*" (chiens) sans altération de sa valeur sémantique, *Ad txelṣeḍ lexlaṣ (n) yiḍan (yiqjan)*. Littéralement "Tu vas payer (action de payer) des chiens.". Dans ce cas, l'image rhétorique obtenue avec l'usage des unités lexicales "*aberkkan*" et "*iḍan*" est identique.

Dans certaines expressions, il y a exploitation des noms d'animaux associés à la couleur noire pour renforcer leur signification pour avoir le sens du caractère dure, sans pardon d'une personne (interlocuteur) et/ou d'une situation pénible et dure vis-à-vis du

locuteur. Il faut noter que dans la culture kabyle, un animal ayant la couleur noire, "*amcic, aqjun, awtul, uccen ...*" (chat, chien, lapin, chacal...), est associé à un mauvais augure. Par exemple, l'expression *Ad iyi-ččen yeqjan iberkanen!* "Les chiens noirs vont me dévorer." et l'expression *Ad iyi-ččen iyuzad iberkaken!* "Les coqs noirs vont me dévorer" utilisent respectivement les métaphores des *iqjan iberkanen* (chiens noirs) et "*iyuzad iberkanen*" (coqs noirs) pour décrire des personnes impitoyables.

Et dans l'expression idiomatique suivante *Bru-as s uqjun aberkan* "Répudie-la avec un chien noir". Cette expression transmet l'idée d'une séparation émotionnellement froide et insensible. L'utilisation du terme "*uqjun aberkan*" (chien noir) ajoute une connotation négative à l'action de répudiation, en associant celle-ci à un animal souvent perçu comme indésirable ou méprisable. L'expression suggère que l'homme rejette sa femme de manière brutale et sans compassion, comme si elle n'avait aucune valeur. Elle met en avant l'idée d'un détachement total de la part de l'homme, soulignant ainsi un manque de considération et d'émotion envers sa partenaire.

Dans certaines expressions, on utilise la couleur noire pour décrire une qualité physique. Par exemple, « *D tizizwit i iberriken, tettagğa-d tamment, il n'y a pas que l'apparence qui compte (bien que noire, l'abeille donne le miel).* » (Dallet, 1982, p. 503) qui présente une variation « *Ulama berriket tzizwit, tamment-is zidet, il ne faut pas juger sur la mine : l'abeille est brune mais son miel est bon.* » (Dallet, 1982, p. 46). Ces deux expressions soulignent qu'il ne faut pas se contenter de juger les apparences, car même si l'abeille est noire, elle produit du miel. Dans ce cas, la couleur noire est utilisée pour illustrer l'idée que l'apparence extérieure ne reflète pas nécessairement la valeur ou les qualités intrinsèques.

Pour l'expression *Akli berrik, rnant-as ticrad* "le nègre est noir, elles lui ont encore ajouté des tatouages", associe la couleur noire à la notion de laideur et d'extravagance. Elle décrit une personne qui dépense inutilement pour attirer l'attention, en utilisant l'image d'un "nègre" (qui renvoie à la couleur noire) auquel on ajoute encore des tatouages. Cela souligne l'idée d'une personne qui, pour se faire remarquer, adopte excessivement des comportements inadéquats.

Ussan-d lehbab i k-yiffen, teqqimed a win berriken! "Ils sont arrivés des amis qu'on a préférés à toi et tu restes pour compte, pauvre noiraud !" : Ici, la couleur noire est utilisée pour désigner quelqu'un de malchanceux. L'expression décrit une situation où des amis

sont préférés à une autre personne qui se retrouve mise de côté, symbolisée par le terme "win berriken" (pauvre noiraud). La couleur noire est associée à une situation de désavantage ou de tristesse.

Ay adfel mellulen, mel-iyi d acu ara k-yesberken ! "ô neige blanche, dis-moi ce qui peut te rendre noire !)." : Dans cette expression, la couleur noire est utilisée pour représenter un changement négatif ou une trahison. Elle exprime la perplexité de ne pas comprendre pourquoi la confiance en quelqu'un aurait pu être altérée ou refusée, en utilisant l'image de la neige blanche qui se demande ce qui pourrait la rendre noire. La couleur noire est associée à un événement inattendu ou indésirable.

De plus, l'usage de la couleur noire dans les expressions idiomatiques peut avoir la symbolique de représenter des aspects négatifs tels que le péché, les fautes graves ou les interdictions. La couleur noire est associée à la négativité morale, à la corruption et à l'interdit, renforçant ainsi le caractère répréhensible ou dangereux des actions décrites. Comme il est exprimé dans l'expression *D leħram d aseṭṭaf !* « (Violier un interdit est une chose noire !) : « se dit pour défendre formellement une chose ou faire une recommandation solennelle). "Prenez garde !" » (Dallet, 1982, p. 337). Cette expression met en évidence la notion de transgression ou de violation d'un interdit. En qualifiant cette action de "chose noire", on souligne sa nature négative et prohibée. Le noir ici est utilisé pour représenter la nature interdite et sombre. Et dans l'expression *D leħram d aseṭṭaf i isedfen tigerfiwin!* "C'est le péché noir qui a noirci les corbeaux" « Attention à ne pas commettre une faute grave comme celle qui a fait des corbeaux devenir noirs ! ». Dans cette expression, le noir est utilisé pour décrire une faute grave. Les corbeaux deviennent noirs en raison de cette faute, ce qui implique que commettre une telle erreur est associée à quelque chose de sombre, de répréhensible. Le noir symbolise ici la conséquence néfaste ou le résultat regrettable d'une action incorrecte.

Et en fin l'expression *Am tebrek n yiccer*. "Comme la noirceur de l'ongle." : Dans cette expression, la couleur noire est utilisée pour représenter quelque chose de négligeable ou de très petit. L'expression compare la taille ou l'importance de quelque chose à la noirceur de l'ongle, suggérant qu'il est insignifiant ou minuscule. Mais il renvoie aussi à la finalité douloureuse d'une erreur commise.

Dans les expressions idiomatiques kabyles, la couleur noire est associée à différentes connotations négatives. Elle évoque des aspects sombres, pessimistes ou

mélancoliques d'une situation. De plus, elle est utilisée pour décrire des traits de personnalité négatifs tels que la malveillance, la jalousie, la haine et la méchanceté. Elle est liée à l'absence de lumière, de chaleur émotionnelle et de compassion. La couleur noire est également associée à des situations difficiles, pénibles ou des moments de crise, renforçant ainsi le sens de dureté, d'absence de pardon et de caractère impitoyable. Certaines expressions utilisent la couleur noire pour illustrer l'idée que l'apparence extérieure ne reflète pas nécessairement la valeur ou les qualités intrinsèques. Cependant, il est important de noter que ces connotations négatives de la couleur noire sont propres aux expressions et aux croyances de la culture kabyle, et peuvent varier dans d'autres contextes culturels.

3.6.8.2. Le blanc "Amellal, acebħan " "imlul, icbiħ"

Le blanc symbolise la pureté, la propreté, la vertu et la paix (colombe blanche), mais aussi, la mort (la couleur de linceul : le tissu avec lequel nous couvrons les morts). Le blanc représente la vie spirituelle. Il symbolise aussi, « *"l'honnêteté et la droiture" [...], mais aussi la naïveté et l'absence de la haine et de rancune* » (TILIKETE, 1999). Anciennement, « *la blancheur (bouyoudha) était associée à la beauté. Plus une femme est blanche et forte, plus elle a de chance de trouver un mari, ce qui entraîne deux conduites subséquentes : le gavage et la réclusion. La blancheur est également une métaphore littéraire de la beauté et de la féminité* » (CHEBEL, 1995).

En effet, l'utilisation des noms de couleur "amellal" et "acebħan" (blanc) revêt une symbolique profonde dans la langue kabyle, se manifestant de manière fréquente dans les expressions idiomatiques. Celles-ci fournissent des exemples concrets de la façon dont le blanc est utilisé de manière métaphorique, démontrant ainsi sa valeur sémantique au sein de la culture kabyle. Voici quelques-unes de ces expressions qui mettent en évidence les diverses connotations associées à cette couleur :

L'expression *D amellal wul-is* "Son cœur est blanc" peut être formulée de différentes manières pour signifier la même idée. On peut la retrouver sous la forme verbale *Mellul wul-is* "Son cœur est blanc", la forme non-verbale avec thématization *Ul-is, d amellal* "Son cœur, c'est du blanc", ou la forme verbale avec thématization *Ul-is, mellul* "Son cœur, il est blanc". Toutes ces formes se traduisent littéralement en français par "Il a le cœur blanc" ou "Son cœur est blanc". Elles désignent toutes l'idée de « *Cœur purifié, lavé de tout sentiment de haine et de jalousie. Être de bonne foi, ne pas être jaloux, sans rancunes. Avoir de bonnes intentions.* » (Mahrazi, 2017, p. 217). C'est-à-dire, elles

évoquent un cœur purifié, dépourvu de tout sentiment de haine, de jalousie et de rancunes. Ces expressions utilisent le nom "*ul*" (cœur), qui est le siège des émotions, associé au nom "*amellal*" pour lui conférer une valeur sémantique et/ou symbolique de cœur purifié. Cela indique une personne de bonne foi, sans intentions malveillantes.

De même, dans d'autres expressions kabyles, on fait usage des noms d'autres parties du corps humain, tels que "*iyl*" (bras) et "*ufus*" (main). Ces termes sont liés à l'effort physique et au travail en général. Ils sont associés au nom "*acebhan*" pour lui conférer une valeur symbolique positive. Par exemple, *D ucbih iyil* "Son bras est bon" signifie "Il est très habile" et *D ucbih n ufus* "Sa main est bonne" exprime également une grande habileté. L'utilisation du terme "*acebhan*" pour décrire le bras et la main souligne la qualité et l'efficacité de la personne dans ses actions, mettant en avant ses compétences et ses capacités. De plus, dans l'expression *Iyl-is, d ucbih* "Son bras est bon", elle désigne une personne sérieuse et constante dans son travail, une personne travailleuse (Mahrazi, 2017, p. 311).

Dans ces expressions, la figure de style exploitée est la métaphore. La métaphore consiste à utiliser un terme, tel que "*blanc*" ou "*acebhan*", pour décrire une caractéristique ou une qualité spécifique d'une autre entité, comme le cœur, le bras ou la main. En associant ces parties du corps à la couleur blanche, symbole de pureté, de qualité supérieure et de positivité, ces expressions métaphoriques créent une image mentale positive de : 1- la pureté et de l'absence de sentiments négatifs tels que la haine, la jalousie et les rancunes. Cette métaphore permet de véhiculer l'idée d'une personne honnête, sans intentions malveillantes, et dotée de bonnes intentions. 2- et de l'excellence, de l'habileté et de la constance de la personne concernée. Ainsi, en utilisant la métaphore du blanc, elles transmettent l'idée d'une compétence et d'une efficacité remarquables dans les actions entreprises par ces personnes.

Il y a, aussi, des expressions idiomatiques qui combinent le nom de la couleur "*amellal*" avec un nom d'un animal, pour avoir une image métaphorique et/ou une symbolique fortement positive. Comme c'est le cas dans l'expression *Yeyra fell-as uyazid (d) amellal*. "Le coq blanc lui a crié." qui est utilisée pour donner une image métaphorique utilisée pour décrire une personne dont les affaires marchent merveilleusement bien grâce à un simple bon présage d'un oiseau blanc. Elle suggère que la personne a atteint un haut niveau de satisfaction et de stabilité, symbolisé par l'oiseau blanc, qui est généralement

associé à des présages positifs. Cette métaphore crée une image vive dans l'esprit du locuteur, en associant la personne aux qualités attribuées à "*ayaziḍ amella*". Cela renforce l'idée que les affaires de la personne sont totalement réglées et que sa situation est favorable. Tandis que, dans l'expression *Azger amellal d tassemt akk*. "Le bœuf blanc est plein de graisse." exprime l'idée que les apparences peuvent être trompeuses. Elle avertit que la pureté extérieure, symbolisée par "*azger amella*", peut cacher des intentions ou des réalités moins honorables, représentées par "*tassemt*". Cette métaphore souligne la nécessité de ne pas se fier uniquement aux apparences, mais d'adopter une approche plus critique et de creuser au-delà de la surface pour révéler la véritable nature des choses. Elle nous rappelle qu'il est important d'examiner de près les personnes, les situations ou les choses avant de les juger uniquement sur leur apparence initiale.

Comme, il se peut que la couleur "*amella*", dans certaines expressions idiomatiques kabyles, soit ajoutée à des unités lexicales qui dénomment des choses qui relèvent de la nature et l'environnement, comme "*ussan*" (jours) ou "*adfel*" pour signifier une période d'aisance des idées de prospérité, de beauté naturelle et de moments favorables. Constaté dans les expressions suivantes :

"*D ussan imellalen*" "C'est des jours blancs", présente une variation en forme verbale en recourant au verbe d'état "*Mellul*" (être blanc), *Mellul-it wussan-is*. (DALLET, 1982) "Ses jours sont blancs". Ces expressions utilisent la couleur blanche, en s'appuyant sur une métaphore, pour symboliser les bons jours ou le beau temps. L'expression implique une période de bonheur, de prospérité ou de chance. L'expression suggère que la personne se trouve dans une situation favorable et confortable.

Et dans l'expression *D tamellalt am udfel, awer tegg, awer tefel* "Elle est blanche comme de la neige, peu importe qu'elle sache pétrir ni rouler", il y a une comparaison entre la blancheur de la peau d'une femme et la neige. La première partie de l'expression, *D*

¹ Dans l'expression "*D tamellalt am udfel, awer tegg, awer tefel*" "Elle est blanche comme de la neige, peu importe qu'elle sache pétrir ni rouler", les deux verbes "*egg*" (pétrir) et "*fel*" (rouler) posent un problème lors de leur traduction littérale. Dans ce cas, les deux verbes peuvent être à la forme passive ou active. Ainsi, nous avons deux traductions littérales possibles : 1. "Elle est blanche comme la neige, sans qu'elle ne soit pétrie ni roulée." et 2. "Elle est blanche comme de la neige, peu importe qu'elle sache pétrir ni rouler."

Pour déterminer la traduction la plus plausible de cette expression, nous la comparons à d'autres expressions idiomatiques kabyles présentant des similitudes sémantiques. Nous proposons les expressions suivantes : 1. "*Ad tneḥneḥ, awer tēbbi*" (Qu'elle pousse des petits grognements, sans qu'elle porte sur son dos.) et 2. "*Ad tderder, awer tarew*" (Qu'elle prend du poids, sans qu'elle ait enfanté.)

Ces expressions visent à souligner que seule l'apparence compte. En se basant sur cela, la forme active est privilégiée dans le cas de cette expression, et la traduction 2 est la plus plausible.

tamellalt am udfel "Elle est blanche comme la neige", suggère que la blancheur de la personne en question est d'une pureté et d'une luminosité exceptionnelles, en utilisant la neige comme symbole de pureté, de douceur et de clarté.

De plus, la deuxième partie de l'expression, *awer tegg, awer teftel* "peu importe qu'elle ne sache pétrir ni rouler", met en avant l'incapacité de la personne à pétrir ou à rouler. Cette partie ajoute une connotation supplémentaire, soulignant que le pétrissage et le roulage sont des compétences qui peuvent influencer sur l'apparence physique et la beauté naturelle. En décrivant la personne comme incapable de maîtriser ces compétences, l'expression met en valeur l'idée d'une beauté pure et authentique qui ne dépend pas de compétences spécifiques.

En combinant ces deux éléments, l'expression crée une image visuelle saisissante d'une blancheur éclatante et pure, semblable à la neige qui n'a pas été altérée par le processus de pétrissage ou de roulage. Cette figure de style illustre une beauté naturelle et innée, indépendante des compétences ou des artifices qui pourraient dissimuler cette beauté. Elle met en avant la valeur intrinsèque et la pureté de l'objet ou de la personne décrite, soulignant que sa beauté réside dans sa nature même, sans nécessité de manipulations externes.

De même, il y a usage de "*adfel*" (neige) associé à sa couleur "*amella*" dans l'expression *A adfel mllulen, ml-iyi d acu ara k-yesberken.*, "ô neige blanche, dis-moi ce qui peut te rendre noire !" (Dallet, 1982, p. 497). Cette expression exprime la confiance et la fidélité. La neige blanche "*adfel amella*" est utilisée comme métaphore pour représenter une personne en qui l'on a confiance et à qui l'on n'a aucune raison de retirer sa confiance. Cela implique qu'il n'y a aucune raison de remettre en question cette confiance.

Yuyal wakli d amellal. "Un nègre/ noiraud est devenu blanc. ", cette expression suggère que la transformation d'un nègre ou un noiraud "*akl*", qui est initialement associée à une couleur de peau sombre. En utilisant l'image d'une personne de couleur qui devient blanche "*amella*", l'expression évoque un changement drastique, une transformation impossible ou contre nature. C'est une idée absurde ou irréalisable qui correspond à une situation qui est considérée comme une utopie ou une aberration. Elle peut être utilisée pour remettre en question la crédibilité ou la faisabilité d'une proposition ou d'un concept. Elle peut être utilisée pour souligner l'impossibilité d'un événement ou pour critiquer une idée ou une proposition considérée comme déraisonnable ou contre nature. La couleur

blanche peut être interprétée comme symbolisant un changement radical vers le sens positif, une transformation ou une inversion vers de bonnes caractéristiques, de valeurs ou de situations positives qui est impossible. Cela implique que le passage d'un nègre à une peau blanche est perçu comme un changement extrême, voire impossible.

En fin, cette expression *Yedder yef ufarez (d yi)mellal*. "Il vit avec le jaune et le blanc d'œuf.", c'est une « *allusion à une anecdote* » (DALLET, 1982). Elle utilise les deux composants de l'œuf :

1- "*afarez*" (le jaune), la partie la plus riche et la plus nutritive de l'œuf. Il symbolise généralement l'idée d'opulence et de profusion alimentaire.

Et 2 - "*amellal*" ou bien "*imelli*" (le blanc), représentant la partie de l'œuf qui est moins riche et moins nourrissante, c'est-à-dire le blanc d'œuf. Il évoque une alimentation plus limitée et moins abondante. Il faut noter que cette partie de l'œuf est nommée par une métonymie, partie pour le tout, voir sa couleur blanche, et qui a servi à son tour pour nommer l'œuf en kabyle "*tamellalt*"¹. Et pour cela, nous attestons cette variante de l'expression, par homonymie entre "*imelli*" et "*tamellat*" dans ce contexte plus précisément, *Yedder yef ufares (n u)mallal* "Il vit avec le jaune d'œuf.". Et que ce soit l'ensemble de deux composants qui donnent l'œuf "*tamellalt*", ou soit le jaune d'œuf "*afraes mellal*" malgré sa richesse en nutriments, que ce soit l'un ou l'autre, correspondent à une alimentation de quantités très limitées consommées par la personne mentionnée. En décrivant quelqu'un comme vivant uniquement avec le jaune de l'œuf ou l'œuf complète, l'expression ironiquement suggère qu'il ne mange pas beaucoup, qu'il a une alimentation limitée ou qu'il a peu d'appétit. Cette expression met en évidence le contraste entre les couleurs riches et abondantes du jaune et la simplicité légère du blanc pour souligner l'idée que la personne en question a une alimentation restreinte ou une appétence modérée.

Il est important de noter que l'ironie est un élément clé de cette expression. Elle est utilisée pour souligner de manière humoristique le comportement alimentaire de la personne et ne doit pas être interprétée de manière péjorative ou discriminatoire.

En résumé, la couleur blanche "*amellal*, *acebhan*" est utilisée de manière métaphorique dans les expressions kabyles pour représenter la pureté, l'aisance d'une

¹ Selon Abrous et Chaker, « *En raison de sa valeur nutritive, l'œuf est considéré comme un aliment de choix pour les malades, les circoncis et surtout les accouchées qui, durant 30 à 40 jours, en font une large consommation. Pour ces mêmes raisons, les œufs constituent en Kabylie, par exemple, un plat offert aux très proches en signe d'affection.* » (2013, p. 5709)

situation, l'habileté, le sentiment noble, la confiance, la prospérité et la beauté naturelle et une bonne apparence physique. Ces expressions créent des images mentales positives et véhiculent des valeurs culturelles profondes, en contraste avec celles générées par l'utilisation de la couleur noire "*aberkān, aseṭṭaf*".

3.6.8.3. Le bleu-vert "*azegzaw*"

Selon Basset, « *les dialectes berbères, en général, confondent le bleu et le vert et ne possèdent qu'une seule racine pour désigner ces deux couleurs* » (BASSET, 1896). Le bleu "*azegzaw*" trouve sa place dans les expressions idiomatiques kabyles, offrant ainsi un aperçu captivant de sa symbolique et de ses connotations oscillantes entre le positif et le négatif. Cette teinte évoque un univers riche en significations et en nuances, dévoilant ainsi une facette essentielle de l'identité culturelle kabyle. En explorant la symbolique du bleu, nous pouvons mieux appréhender les liens entre la couleur, la culture et les expressions idiomatiques kabyles, et apprécier la profondeur des symboles qui se cachent derrière cette riche tradition langagière.

Prenons, par exemple, l'expression « *Yesēdday fell-as lbaṭel azegzaw.* » (DALLET, 1982) "Il lui fait endurer une injustice bleue.", (Il lui fait subir les pires misères.). Cette expression utilise la couleur bleue de manière figurée pour symboliser une injustice extrême ou une souffrance intense. L'utilisation de l'adjectif "*azegzaw*" renforce l'idée que cette injustice est d'une intensité remarquable. Ainsi, la couleur bleue, souvent associée à la paix et à la sérénité, prend ici une connotation négative, évoquant une douleur profonde et une souffrance durable. Cette métaphore illustre l'ampleur de la souffrance infligée à cette personne. Cette précédente expression présente plusieurs variations : 1. Par la substitution de nom de la couleur "*azegzaw*"(bleu) avec "*aberkān*" (noir) ou "*azewway*" pour avoir "*Yesēdday fell-as lbaṭel aberkān/ azewway*" (Il lui fait endurer une injustice noire/ rouge). 2. Par des changements de la structure morpho-syntaxique de l'expression pour avoir une forme non-verbale "*D lbaṭel aberkān...*" et « *D lbaṭel azewway* »(DALLET, 1982) "C'est une injustice noire/ rouge" pour signifier « une intense misère ».

Une autre expression, *Akken i s-yenna waqqur : ur ttamen azberbur ma ibur, ama zegzaw ama yeqqur.*, « *comme dit le rossignol : ne fais pas confiance à la vigne sauvage, qu'elle soit verte ou sèche ! (de l'histoire du rossignol qui avait chanté toute la nuit sans s'apercevoir qu'une vrille de vigne s'était enroulée autour de sa patte)* » (Dallet, 1982, p.

673.), met en garde contre la confiance accordée à des choses qui peuvent sembler attrayantes ou inoffensives, mais qui peuvent finalement causer des problèmes. L'utilisation de la couleur "*azegzaw*" pour décrire la vigne suggère une apparence attrayante ou séduisante, tandis que la mention de la vigne sèche met l'accent sur le fait qu'elle peut être tout aussi dangereuse ou trompeuse. Ainsi, l'expression souligne la nécessité d'être vigilant et méfiant, indépendamment de l'apparence superficielle des choses. Cette comparaison met en lumière la prudence requise dans la confiance accordée à des éléments trompeurs.

Dans une autre expression, *Ad irey uzegzaw yef uquran*, « *les bons paient pour les mauvais (le vert brûlera sur le sec)* » (Dallet, 1982, p. 730). Cette expression est actualisée de deux manières, deux variantes, sans altération de son sens non-compositionnel et/ou idiomatique. Elles sont comme suit : *Yegla uzegzaw s uquran* "Le vert prend par la même occasion par le sec" et *Yedda uzegzaw d uquran* "Le vert et le sec se sont suivis". Elles sont utilisées pour signifier le fait de considérer ou traiter de manière indiscriminée différents éléments, personnes ou situations, sans tenir compte de leurs différences ou de leurs particularités. Cela peut impliquer une généralisation hâtive ou une simplification excessive de la réalité, souvent perçue comme une approche injuste ou simpliste. La figure de style utilisée dans cette expression est une métaphore. L'image du "*azegzaw*" (vert) brûlant sur le, prend par la même occasion par, et accompagne le "*aquran*" (sec) est employée pour décrire une situation où les conséquences négatives ou les reproches injustes retombent sur des individus qui ne sont pas responsables des actions reprochées. Cette métaphore s'appuie sur une opposition entre le "*azgzaw*" (vert), symbolisant la fraîcheur, la vitalité ou l'innocence, et le "sec", évoquant la stérilité, l'aridité ou la culpabilité. Ainsi, elle crée une image visuelle saisissante pour exprimer l'idée de généralisation injuste et d'amalgame.

Dans ces mêmes expressions, il y a une personnification de la couleur bleue. Cette dernière devient en tant qu'agent qui "mène" ou "dirige" une action, à savoir "passer le sec". Cette personnification donne une qualité vivante ou active à la couleur bleue, la décrivant comme ayant la capacité de guider ou de diriger une action. Cela renforce l'effet expressif de l'expression et crée une image visuelle plus forte dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur.

Cependant, toutes les connotations associées à la couleur bleue ne sont pas positives dans ces expressions idiomatiques kabyles. Dans l'expression *Azemraq n wallen yuy azar si teryel*, « l'homme aux yeux bleus à une ogresse dans son ascendance » (GENEVOIS, 1963, p. 9), on met en évidence une caractéristique particulière de l'homme aux yeux bleus en faisant référence à une ogresse présente dans son ascendance. Ici, la couleur bleue des yeux est utilisée comme un trait distinctif qui permet de relier l'individu à une origine ou à une lignée spécifique.

Il convient de noter que les significations symboliques du bleu que j'ai mentionnées précédemment peuvent également s'appliquer ici, mais dans un contexte différent. Dans cette expression, la couleur bleue des yeux est utilisée pour établir une connexion généalogique avec une ogresse. L'emploi de cette couleur peut donc être interprété comme une caractéristique distinctive associée à une origine particulière ou à une descendance spécifique.

Du point de vue de la figure de style, on peut observer l'utilisation d'une métaphore. Dans cette expression, la présence de l'ogresse dans l'ascendance de l'homme aux yeux bleus est présentée comme une métaphore pour souligner l'influence ou les traits hérités de cette ascendance.

De même, dans l'expression *Azemraq ur yis-s ttfag*, « un homme aux yeux bleus est toujours prêt à vous berner » (GENEVOIS, 1963, p. 9), le bleu est utilisé de manière négative, suggérant une connotation moins positive. L'expression en elle-même semble véhiculer une idée préconçue ou un stéréotype, impliquant que les personnes aux yeux bleus sont susceptibles d'être trompeuses ou malhonnêtes. Il s'agit d'une généralisation simpliste basée sur une caractéristique physique spécifique. La phrase suggère que l'apparence d'une personne avec les yeux bleus peut être trompeuse et qu'elle est prête à manipuler ou à duper les autres.

En ce qui concerne la figure de style présente dans cette expression, on peut identifier l'utilisation d'une hyperbole. Dans ce cas, l'affirmation selon laquelle "un homme aux yeux bleus est toujours prêt à vous berner" est une hyperbole qui amplifie la notion que toutes les personnes aux yeux bleus sont intrinsèquement trompeuses. Cela fait référence au conte de l'ogresse trahie par le jeune homme aux yeux bleus.

En somme, ces expressions idiomatiques illustrent l'utilisation variée de la couleur bleue et ses connotations dans la culture et la langue kabyles. Elles mettent en avant la

richesse des symboles et des significations associées à cette teinte. Les figures de style telles que la métaphore, la personnification et l'hyperbole sont utilisées pour amplifier l'effet expressif et transmettre des messages profonds sur la souffrance, la méfiance, les conséquences et les caractéristiques distinctives.

3.6.8.4. Le rouge "azewway", "izwiɣ "

La symbolique de la couleur rouge en kabyle se manifeste à travers diverses expressions idiomatiques, chacune portant une signification distincte. Dans la culture kabyle, la couleur rouge est utilisée pour évoquer des concepts tels que la gravité, la lourdeur, la souffrance, la misère, la timidité, la colère, les accusations injustifiées et même la menace vengeresse. Ces différentes nuances témoignent de la richesse et de la complexité des significations attribuées à la couleur rouge dans la culture kabyle. C'est ce que nous constatons dans ce qui suit :

Dans une première expression, *Ibubb ini azewway*. "Il s'est mis sur le dos une pierre de foyer incandescente". « Il s'est chargé d'une affaire très grave, trop lourde pour lui ». (DALLET, 1982), p. 03), le nom de couleur "azewway" (rouge) est une image puissante pour représenter une chose grave et difficile à gérer. La couleur rouge est souvent associée à la chaleur, à la passion et à l'intensité, ce qui renforce l'idée de la gravité de la situation. La pierre de foyer incandescente "*ini azewway*" symbolise la charge écrasante que la personne a acceptée ou subie. Dans ce cas, la valeur sémantique de "*azewway*" (rouge) réside dans sa connotation de chaleur intense et d'intensité, renforçant ainsi l'idée de la gravité de la situation.

Cette expression recourt à la métaphore, une figure de style qui établit une comparaison implicite entre deux éléments, dans ce cas, la situation grave et la pierre de foyer incandescente. La métaphore permet de créer une image vivante et expressive, en utilisant un terme concret (la pierre de foyer incandescente) pour décrire quelque chose d'abstrait (une affaire grave). Elle renforce ainsi l'impact émotionnel de la phrase et aide à transmettre la lourdeur de la situation.

Et nous la même valeur symbolique de "*azewway*" dans l'expression, *Wagi d Ibaɛel azewway* "Ceci est une injustice rouge"(DALLET, 1982), p. 56), qui exploite la couleur "*azewway*" symboliquement pour représenter l'injustice flagrante. Le nom de la couleur vient pour qualifier l'injustice, l'expression souligne l'aspect offensant, marquant et flagrant de la situation. Il faut noter que l'expression s'actualise avec la substitution du nom de la

couleur "azewway" avec "aberkkan" pour exprimer le même sens idiomatique. Et nous disons *Wagi d lbaṭel aberkan* "Ceci est une injustice rouge". Comme elle peut s'actualiser en forme verbale *Iedda fell-as lbaṭel azewway/ aberkan* "Il a porté sur lui une injustice rouge/ noire".

Dans ces expressions, la métaphore de "*lbaṭel azewway/ aberkan*" (l'injustice rouge/ noire) permet de donner une dimension émotionnelle forte à l'injustice décrite. Elle suggère que cette injustice est intense, flagrante et profondément blessante. En utilisant cette figure de style, l'expression parvient à transmettre de manière concise et évocatrice l'idée d'une grande misère ou d'une injustice majeure.

Et l'expression suivante, *Ur yettizwiṯ ara wudem-is* "Son visage ne rougit pas", met en évidence l'absence de pudeur. Dans ce contexte, la couleur "azewway" est utilisée de manière figurée pour représenter l'embarras ou la honte. Lorsqu'une personne est confrontée à une situation embarrassante ou à une action indécente, il est courant que son visage devienne rouge en raison de la gêne ressentie. Ainsi, l'absence de rougissement indique que la personne en question n'éprouve pas de pudeur ou de honte, même face à des situations ou à des actions qui pourraient normalement susciter ces émotions.

Cette expression fait appel est une litote, une figure de style qui consiste à exprimer une idée en utilisant une formulation atténuée ou négative pour intensifier le sens réel. Dans ce cas, l'affirmation "Son visage ne rougit pas" exprime en réalité l'idée que la personne manque de pudeur. En utilisant une formulation négative, on souligne davantage le manque de rougissement, renforçant ainsi le sens de l'absence de pudeur.

Une autre utilisation de la couleur rouge est observée dans l'expression *Yuṯal d azewway (am tumatic)* "Il est devenu rouge (comme une tomate)". Cette expression met en évidence deux significations distinctes associées à la couleur rouge. D'une part, elle peut exprimer le sentiment de timidité, lié à la gêne qui provoque un rougissement du visage. D'autre part, elle peut également exprimer la colère, où le rougissement du visage est associé à la frustration ou à l'irritation. Nous notons que le segment de l'expression "*am tumatic*" (comme une tomate) peut être supprimé sans altération du sens non-compositionnel et/ou idiomatique.

Dans ce contexte, la couleur rouge est polysémique. Elle résulte de deux métaphores distinctes pour créer les deux connotations différentes. 1- Dans le premier sens, où "azewway" signifie éprouver le sentiment de timidité ou de gêne, il s'agit d'une

métaphore de la couleur. La couleur "rouge" est utilisée symboliquement pour représenter l'embarras ou la timidité, où le fait de rougir est une manifestation visible de cet état émotionnel. Et dans le deuxième sens, où "rouge" signifie éprouver de la colère, il s'agit également d'une métaphore de la couleur. La couleur "rouge" est utilisée pour représenter la colère ou l'indignation, où le visage qui devient rouge est une manifestation physique de cette émotion intense.

Ainsi, la polysémie de "rouge" dans l'expression permet d'utiliser deux métaphores différentes pour transmettre les connotations de timidité et de colère. Cette utilisation de la polysémie et des métaphores enrichit la signification de l'expression et offre des interprétations multiples selon le contexte et l'émotion exprimée.

Dans l'expression *Yečča aksum-is d azewway* "Il a mangé sa chair rouge", la couleur rouge est utilisée pour décrire une accusation à tort. L'expression souligne l'injustice et la violence verbale, renforçant ainsi la sévérité de l'accusation.

Une autre connotation de la couleur rouge est observée dans l'expression *Yewet yiwen n uzeggay* "Il a frappé un rouge", où la couleur rouge représente le vin rouge. Cette expression établit un lien entre la couleur du vin et les plaisirs festifs, soulignant l'association positive de la couleur rouge avec la jovialité et la célébration.

Enfin, l'expression « *"Ad k-yekdeb s Imidad azeggay elaxaṭer ticraḍ s yidammen!"* *Lit. Il va t'écrire avec de l'encre rouge car les tatouages se font avec du sang. Il va t'avoir sérieusement à l'œil, il se souviendra de toi, car il t'en veut à mort.* » (Mahrazi, 2017, p. 67). Cette expression utilise *"Imidad azewway"* (encre rouge) comme une métaphore de menace et de vengeance imminente. L'utilisation de l'encre rouge, associée à la couleur du sang et des tatouages, renforce l'idée de permanence et de mémoire. Cette expression souligne ainsi la détermination et l'intensité de la vengeance, mettant en garde contre les conséquences potentiellement graves des actions de la personne visée.

En résumé, la symbolique de la couleur rouge en kabyle est représentée à travers des expressions idiomatiques qui portent des significations distinctes. La couleur rouge est utilisée pour évoquer la gravité, la lourdeur, la souffrance, la misère, la timidité, la colère, les accusations injustifiées, la consommation de vin et la menace vengeresse. Ces expressions témoignent de la richesse culturelle et linguistique du peuple kabyle, en offrant une perspective unique sur la signification de la couleur rouge dans leur société.

3.6.8.5. Le jaune "awray", "iwriy "

Le jaune occupe une place particulière en termes de valeur sémantique dans la phraséologie kabyle. Dans ce qui suit, nous allons explorer la symbolique du jaune à travers les expressions idiomatiques kabyles.

L'expression *D taḍsa tawrayt*. "C'est un sourire jaune. ", « Hypocrisie » qui a le même sens que : *La iḍess taḍsa ni buzelluf* (DALLET, 1982) "d'un rire de tête de mouton grillé" ou bien *D taḍassa n buzelluf yef lkanun* « un rire de tête de mouton grillant sur le feu. »(DALLET, 1982).¹

La valeur sémantique ou la symbolique de "awray" (jaune) dans cette expression renvoie à un sentiment de fausseté et de dissimulation. Le jaune, en tant que couleur, peut être associé à la tromperie et à la trahison. Il est utilisé ici pour décrire un sourire qui cache des intentions malveillantes ou hypocrites. La figure de style exploitée est la métaphore, où le sourire est comparé à la couleur jaune pour illustrer l'hypocrisie. Cette métaphore visuelle crée une image frappante, permettant de saisir l'idée d'un sourire faux et trompeur.

Dans l'expression *Werray lekfen-is*. "Son linceul est jaunâtre", (Il est proche de la fin de ses jours, de la mort), la couleur jaune vient sous forme verbal, un verbe d'état, "iwriy" (être jaune). Elle a reçu la symbolique en relation avec la fin de la vie et la proximité de la mort. La valeur sémantique du jaune dans cette expression est associée à la dégradation et à la déchéance. Le jaune, dans ce contexte, représente la détérioration et la décomposition. La couleur jaune est souvent perçue comme une teinte qui se rapproche de la pâleur et de l'affaiblissement, symbolisant ainsi une santé déclinante et la fin imminente de la vie. La figure de style exploitée dans cette expression est la métaphore, où le linceul est comparé à la couleur jaune pour illustrer la condition de la personne qui est proche de la mort. En décrivant le linceul comme jaunâtre, l'expression renforce l'idée d'une dégradation physique et de la proximité de la mort. Le jaune est utilisé pour transmettre une atmosphère funéraire, évoquant un sentiment de tristesse et de finitude. Ainsi, l'expression " *Werray lekfen-is*" utilise la symbolique du jaune pour évoquer la fragilité de la vie humaine et l'inéluctabilité de la mort. La couleur jaune est utilisée métaphoriquement pour représenter la dégradation et la proximité de la fin de vie, créant ainsi une connotation

¹ Ces deux expressions idiomatiques font appel à une autre figure de style, la comparaison. En comparant le sourire jaune à un rire de tête de mouton grillé ou à un rire de tête de mouton grillant sur le feu, on accentue l'aspect négatif et désagréable du sourire. Les références à la tête de mouton grillé renforcent l'idée d'une attitude hypocrite et peu sincère.

sombre et mélancolique. Cette utilisation du jaune dans cette expression offre une représentation visuelle puissante de la fragilité et de la mortalité de l'existence humaine.

En fin, nous avons cette expression "*Win yeččan ad yiwriy, win yesrahen ad yizwiy !*" « *(que celui qui mange devienne pâle et que celui qui sent devienne rouge ! (Plaisant : quand une bonne odeur de cuisine éveille une grande envie de manger mais qu'on n'y est pas invité).* » (Dallet, 1982, p. 874) qui utilise la symbolique du jaune et du rouge, exprimés sous formes verbales "*iwriy*" (être jaune) et "*izwiy*" (rougir ou être rouge), pour exprimer le désir et la frustration liés à la nourriture et à l'odorat. La valeur sémantique du jaune et du rouge dans cette expression est associée aux émotions et aux sensations intenses.

Le jaune, dans ce contexte, représente le désir ardent de manger. Il est utilisé métaphoriquement pour illustrer une envie intense de nourriture qui peut rendre pâle celui qui la ressent. Le rouge, quant à lui, symbolise la frustration ressentie lorsque l'on est privé de cette nourriture désirée. La figure de style exploitée dans cette expression est l'hyperbole, où le jaune et le rouge sont utilisés de manière exagérée pour amplifier les émotions et les sensations.

L'expression met en évidence l'idée d'une bonne odeur de cuisine qui éveille une forte envie de manger, mais où l'individu n'est pas invité à se joindre au repas. Ainsi, le jaune et le rouge représentent les réactions extrêmes provoquées par cette situation plaisante. Le jaune évoque l'envie vorace qui pâlit celui qui la ressent, tandis que le rouge incarne la frustration qui fait rougir de colère ou de déception.

En combinant le jaune et le rouge, cette expression transmet de manière vivante les émotions intenses et contrastées associées au désir de manger et à l'insatisfaction de ne pas pouvoir le faire. Elle souligne l'importance de la nourriture et de ses plaisirs dans la vie quotidienne et met en évidence la puissance de la symbolique des couleurs pour communiquer des sentiments et des expériences humaines.

La couleur « *awray* » (jaune), que ce soit la forme adjectivale ou la forme verbale (verbe d'état), est utilisée pour contribuer au sens non compositionnel de l'expression idiomatique en question. Ainsi, les expressions idiomatiques kabyles, en s'appuyant sur des figures de style telles que l'hyperbole, la métaphore et la personnification, ont reçu plusieurs significations symboliques.

En somme, l'analyse des expressions idiomatiques kabyles révèle une utilisation riche et nuancée des couleurs, qui deviennent de véritables vecteurs de sens et de valeurs culturelles. Chaque couleur porte une symbolique particulière, reflétant les perceptions et les associations profondes ancrées dans la culture kabyle. Du noir aux significations sombres, en passant par le blanc et sa pureté, le bleu et son ambivalence, le rouge et son intensité, jusqu'au jaune et sa mélancolie, les couleurs imprègnent le langage idiomatique kabyle d'une dimension poétique et expressive, offrant une fenêtre unique sur la vision du monde de cette communauté.

3.6.9. Les activités humaines

Les expressions idiomatiques kabyles faisant référence aux activités humaines représentent un pourcentage de 6,67 de notre corpus. Dans ce type d'expressions, l'élément clé qui contribue au figement est un syntagme prédicatif verbal, plus précisément est une action ou une pratique caractéristique de l'être humain.

En exploitant ce domaine des gestes, des comportements et des savoir-faire de l'homme, les locuteurs kabyles parviennent à générer une grande diversité de significations figurées, métaphoriques et idiomatiques. Ces expressions permettent ainsi d'accéder à une vision fine et nuancée de la manière dont cette communauté conceptualise certains phénomènes, états psychologiques ou expériences de vie.

Prenons par exemple l'expression « *Yessalay, yessadar/ yettsubu* » (Il fait monter et descendre). À un niveau littéral, cette expression renvoie à l'activité physique de déplacer quelque chose verticalement, de bas en haut puis de haut en bas. Cependant, dans son sens figuré, elle exprime l'idée de "penser et calculer pour prendre une bonne décision". Ceci révèle un lien symbolique entre l'action concrète de "faire monter et descendre" et le processus mental de réflexion, de pondération. Nous pouvons imaginer que ce mouvement vertical ascendant-descendant évoque métaphoriquement la manière dont un individu explore différentes options, pèse le pour et le contre, avant de se déterminer.

De même, les expressions « *Wwet, eddi* » (Frapper, passer) et « *Aḥiwel, ayiwel* » (Prendre beaucoup et faire vite), exploitent l'activité de "frapper", de "passer", de "prendre beaucoup" et de "faire vite" pour signifier à la fois l'idée de "faire vite, ne pas traîner" et celle d'"être efficace". Ici, le geste physique de frapper rapidement, ou de prendre beaucoup, devient une métaphore de l'efficacité et de la promptitude. Cela suggère que dans la culture kabyle, la rapidité et l'efficacité dans l'action sont des qualités

valorisées, considérées comme des signes de compétence et de savoir-faire.

Par ailleurs, certaines expressions exploitent des gestes ou des pratiques à connotation négative, comme dans le cas de « *Ur qellu ara* » (Ne frit pas), qui utilise l'activité de 'frire' pour signifier 'Arrête de mentir'. Ici, la référence à la cuisson fait sans doute écho à l'idée d'une transformation superficielle, d'une apparence trompeuse, véhiculée par le mensonge.

Enfin, l'expression « *Yeğğa-t iælleq* » (Il l'a laissé étendu) exploite l'activité de "laisser quelqu'un étendu" pour signifier l'idée d'"avoir laissé une situation d'embarras". Ici, l'image d'une personne abandonnée dans une position inconfortable, de l'homme dans la potence ou d'un pendu est utilisée pour traduire symboliquement l'expérience d'une situation pénible ou délicate dont on s'est extrait.

En somme, l'analyse d'expressions idiomatiques renvoyant aux activités humaines révèle la grande diversité de sous-domaines source exploités dans le procédé métaphorique, qu'on ne peut les exemplifier tous.

3.6.10. Des domaines sources très variées

En complément des expressions idiomatiques renvoyant à des domaines sources spécifiques comme le corps humain, la botanique, la faune ou les activités humaines, notre corpus recèle également d'un ensemble d'expressions dont les éléments de figement sont plus hétérogènes et variés. Bien que ne s'inscrivant pas dans des catégories thématiques clairement définies, ces expressions n'en demeurent pas moins riches de sens et révélatrices de la créativité linguistique des locuteurs kabyles.

Au total, nous avons recensé plus de 200 expressions de ce type, soit 6,67 % de l'ensemble de notre corpus. Elles traduisent des sens de thèmes et des sens non-composionnels visés très variés. Cette diversité témoigne de la grande flexibilité et de diversité l'inventivité dont font preuve les Kabyles dans la construction de leur lexique idiomatique.

Nous pouvons citer l'exemple de expressions idiomatiques qui exploitent l'élément facteur de figement « *times* » (feu), qui semble symboliser métaphoriquement l'idée du dans et une chose dont il faut se méfier, une augmentation de température, des prix ou encore les problèmes, la discorde et l'interruption de liens en individus. Comme est attesté dans les expressions suivantes :

- *D times*. (C'est du feu), "D'une personne dangereuse dont il faut se méfier", "d'une chose qui a une température élevée"
- *Tecceel times di ssuq*. (Le feu est allumé au marché.), "Tout est hors prix." ;
- *Tečča-yi times*. (Le feu m'a mangé.), "Je suis dans une situation très délicate, pleine de problèmes." ;
- *Yettlacab s tmes*. (Il joue avec le feu), (Il risque sa peau en cherchant des problèmes qui le dépasse.) ;
- *Tecceel gar-asen times*. (Le feu est allumé entre eux.) (Il y a un malentendu entre eux.)

De même celles qui font référence aux éléments et phénomènes naturels comme le vent « *aḍu* », la pluie « *ageffur* », le tonnerre « *rreud* », la lumière « *tafat* », le soleil « *itij* » et autres.

***Taft* (lumière)**

- *D tafat*. (C'est une lumière), "De la beauté féminine" et "Celle-ci est la meilleure, bonne par rapport à l'autre"

***Itij* (Soleil)**

- *D itij*. (C'est un soleil.), "De la beauté féminine" ;

***Rreud* (tonnerre)/ *ageffur* (pluie)**

- *D axxam n rreud, ageffur ulac.*, (C'est une maison de tonnerre, sans pluie), "D'une personne qui ventée de faire en parlant sans agir, et rien ne faire" ou "beaucoup de bruit pour rien" ou encore "des paroles en l'air" ;

***Abeḥri* (air)**

- *D abeḥri*. (C'est de l'air), "Il n'y a rien" ou "arrête de parler, tes paroles sont des mensonges !" ;
- *Yesea abeḥri*. (Il a de l'air), "D'une personne qui ne possède aucune chose, bien ou valeur matérielle, malgré ce qu'elle peut laisser paraître." ;

***Aḍu* (vent)**

- *Yesea aḍu*. (Il a du vent), "D'une personne qui se laisse amené par ses désirs et ses envies" ;
- *Yewwi-t waḍu n...* (Le vent de ... l'amène), "D'une personne qui se laisse guidé par propres désirs." ;
- *Ansi i d-isuḍ, yewwi-t (am ujeḥniḍ/uzehḥaf n uyaziḍ)*. (Il se laisse guidé par le vent comme la queue du coq.), "D'une personne facilement maniable, changeant d'idée, n'est pas capable de tenir une décision" ou "d'une personne qui se laisse guidée par les autres.)

Hormis ces quelques exemples, la richesse et la diversité de ce corpus d'expressions idiomatiques hétéroclites révèlent la grande créativité linguistique dont font preuve les locuteurs kabyles. En puisant dans une large palette de références concrètes et abstraites, ils parviennent à façonner un lexique figuré d'une grande subtilité sémantique.

Suite à cette classification des expressions idiomatiques en fonction des éléments qui figent ou domaines source de procédé métaphorique qu'elles exploitent, nous avons dressé un inventaire résumé dans le graphique ci-dessous :

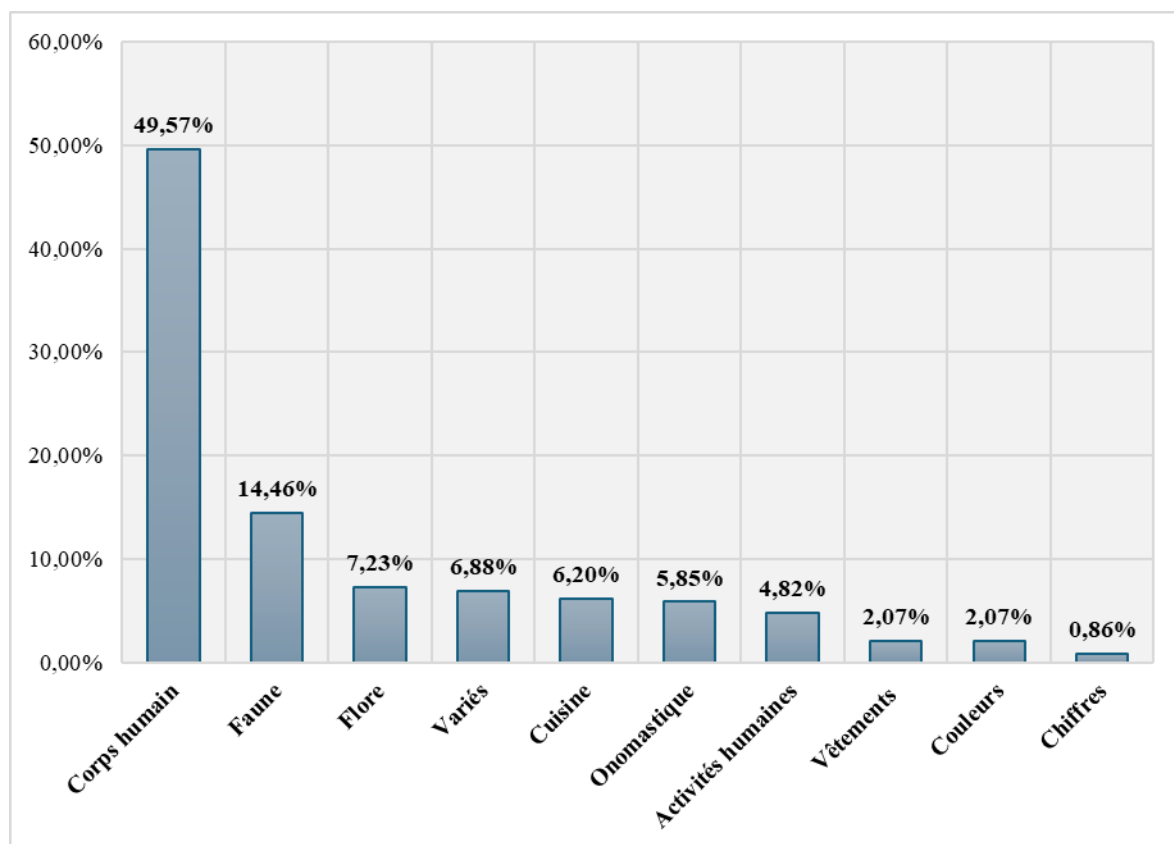


Figure 4: Pourcentage des expressions idiomatiques selon le domaine source exploité

L'analyse des données de ce graphique met en évidence que le domaine « Le corps humain » est le plus représenté, regroupant 49,57 % des expressions idiomatiques du corpus. Cette prédominance souligne l'importance de ce domaine dans la formation des idiomes, probablement en raison de la familiarité et de la pertinence universelle des références corporelles dans le langage quotidien.

D'autres domaines importants se démarquent également, notamment « la faune » représente 14,46 % des expressions, suivi de « la flore » avec 7.23 %, « les domaines sources variés » 6.88 %, « la cuisine » 6.20 %, « l'onomastique » 5,85 % et « les activités humaines » regroupe 4,82 % des expressions.

Ainsi, vient des domaines moins utilisés comprennent « les tenues vestimentaires » et « les couleurs » avec 2,07 %, et « les chiffres » avec 0,86 %. Bien que ces domaines

contribuent moins au total, ils ajoutent néanmoins une dimension essentielle à la diversité du vocabulaire ou du lexique idiomatique kabyle.

En résumé, l'analyse approfondie de notre corpus d'expressions idiomatiques kabyles recueilli a révélé une grande diversité des domaines sources exploités par les locuteurs pour générer des valeurs sémantiques figurées. Loin de se limiter à un champ lexical unique, les Kabyles puisent dans une palette extrêmement variée de référents concrets et abstraits pour façonner leur lexique idiomatique. Qu'il s'agisse du monde animal, de l'univers végétal, des activités humaines, des constituants du corps ou encore d'éléments hétéroclites issus du quotidien, les expressions idiomatiques kabyles témoignent d'une créativité linguistique foisonnante, capable de mobiliser une multitude de domaines sources pour développer des significations métaphoriques, symboliques ou détournées, dites des domaines ciblés.

Cette analyse a montré que les expressions idiomatiques kabyles sont principalement issues de références au corps humain et aux éléments de la nature (comme la faune, la flore). Les autres domaines, bien que moins représentés, apportent également une contribution significative à la richesse et à la variété des expressions idiomatiques de notre corpus.

Dans la suite de l'analyse, nous tenterons une classification de notre corpus selon les domaines ciblé ou les thématiques les plus courantes.

3.7. Identification des domaines ciblés

L'analyse de notre corpus d'expressions idiomatiques kabyles collectées révèle une diversité des domaines ciblés et des sens figurés. Elles couvrent une vaste palette de valeurs sémantiques. Ces expressions nous offrent un aperçu sur la manière dont les kabyles voient le monde, des valeurs qu'ils chérissent, leurs façons de penser et autres.

Ainsi, nous pouvons dégager plusieurs grands champs sémantiques dans lesquels s'inscrivent leurs sens figurés :

3.7.1. L'individu et ses attributs

Dans ce premier groupe, intitulé « l'individu et ses attributs », il s'agit des expressions idiomatiques kabyles qui décrivent tout ce qui a trait à la personne, qu'il s'agisse de son état physique, de ses qualités ou de ses défauts, aussi bien sur le plan physique que personnel.

Nous avons :

3.7.1.1. Apparence physique

Les expressions idiomatiques kabyles accordent une grande importance à l'apparence physique et aux attributs corporels de l'individu. Elles exploitent une riche palette de métaphores et d'analogies pour évoquer la beauté, la laideur, la taille, la corpulence ainsi que les traits distinctifs des personnes.

La beauté féminine, en particulier, est souvent représentée à travers des expressions en relation avec la lumière et ses sources ou un être animal associé à la beauté. Comme l'illustrent : « *D tafat* » (C'est une lumière), « *D tiziri* » (C'est une éclair de lune), « *D tasekkurt* » (C'est une perdrix) ou « *D tayzalt* » (C'est une gazelle). Ces expressions associent la beauté à des éléments naturels tels que la lumière, la douceur de la lune ou la grâce des animaux. De même l'expression « *Tsedhay ifrax* » (Elle berçait les oiseaux) évoque l'effet apaisant qu'une belle personne peut avoir sur son entourage. Dans, également dans l'expression « *Yeğğugeg wudem-is* » (Son visage a fleuri), la fleur devient le symbole d'un visage resplendissant.

En contraste, la laideur n'est pas épargnée par les expressions idiomatiques kabyles. Des énoncés comme « *D tajhudt* » (Elle est une ânesse) ou « *D tagerfa* » (C'est un corbeau) utilisent des analogies animales pour déprécier l'apparence physique de certaines personnes, les qualifiant de repoussantes ou de désagréables. L'expression « *Aæeqqa n lmelh, ur t-yesei* » (Ils ne lui ont même pas fait un grain de sel) illustre également cette dévalorisation physique en soulignant l'insignifiance de l'individu.

Au-delà du beau et du laid, les expressions idiomatiques kabyles exploitent diverses métaphores pour évoquer la taille et la corpulence des personnes. Ainsi, « *D ameëlaq (n y)ihemmaden* » (C'est l'entendeur des *Ihemadenes*) ou « *Yegra tazemmurt* » (Il fait un olivier) mettent en avant une stature imposante, tandis que des expressions comme "Irebba iri" (Il a agrandi le cou) et « *Irebba aksum* » (Il a agrandi la chair) soulignent respectivement l'augmentation de la taille du cou ou une prise de poids.

À l'inverse, la maigreur est également représentée, comme dans « *Yugi ad yawi iri* » (Il refuse de porter le cou), « *Yebya ad d-yeffey seg uglim-is* » (Il veut sortir de sa peau), « *D sin yeysan ccudden* » (Il est de deux os reliés) ou "Tfuk tezmert-is" (Sa force/santé est épuisée). L'expression « *D æezzi* » (C'est rouge gorge) fait même référence à une faible

masse musculaire et à une petite taille. Enfin, « *Ad s-tinniḍ issum-it uzrem* » (On dirait qu'un serpent l'a sucé) désigne une personne considérée comme extrêmement maigre.

Ces expressions idiomatiques révèlent l'importance accordée aux caractéristiques physiques dans la culture kabyle et la manière dont elles peuvent véhiculer des significations symboliques complexes, reflétant les normes culturelles et les perceptions sociales.

3.7.1.2. Qualités et défauts personnels

Au-delà de l'apparence physique, les expressions idiomatiques kabyles mettent également en lumière une grande diversité de qualités et de défauts personnels chez l'individu. Ces traits de caractère, ces dispositions émotionnelles et ces compétences sociales et morales façonnent la personnalité et influencent les interactions sociales.

Parmi les qualités largement valorisées sont la bonté, l'honnêteté, la timidité, le courage, l'intelligence, la patience, la fierté, la responsabilité, la franchise, la vigilance et l'habileté au travail. Ces expressions ne se contentent pas de décrire des comportements, elles incarnent des idéaux qui guident les interactions sociales et les relations humaines au quotidien.

La bonté et l'honnêteté occupent une place importante dans les expressions kabyles. Par exemple, « *Zeddig wul-is* » (Son cœur est propre) et « *Yeṣfa wul-is* » (Son cœur est net) décrivent des individus dont la pureté de cœur et l'honnêteté sont évidentes. De plus, des expressions comme « *Leqqaq wul-is* » ou « *Leqqaqet tasa-s* » (Son cœur ou son foie est tendre) évoquent une personne au cœur sensible, capable de compassion et d'empathie. De même, « *Yesēa tasa* » (Il a le foie) fait référence à une personne particulièrement empathique, prête à comprendre et à ressentir les émotions des autres. La bonté et la bienveillance se manifestent aussi dans l'expression « *Tettbin rreḥma deg wudem-is* » (La bonté et la bienveillance apparaissent sur son visage), indiquant que ces qualités se reflètent visiblement dans l'apparence d'un individu.

Les expressions kabyles valorisent également la pudeur et la timidité, qui sont perçues comme des qualités nobles et respectueuses. Par exemple, « *Yesēa aman n wudem* » (Il a les eaux du visage) illustre la timidité d'une personne, en la comparant à des larmes retenues. L'expression « *Yuyal d azewway (am tumatic)* » (Il est devenu rouge comme une tomate) met en lumière la gêne d'une personne, en soulignant la couleur rouge

du visage qui trahit une émotion intense. De même, « *Yebra i wallen-is* » (Il a relâché ses yeux) fait référence à une personne qui évite de croiser le regard, signe de modestie et de respect envers l'autre.

Le courage est une autre qualité valorisée dans la culture kabyle. L'expression « *D izem* » (C'est un lion) est utilisée pour décrire une personne courageuse et intrépide, comparant sa bravoure à celle du roi des animaux. Une autre expression, « *Yesyer tasa-s* » (Il a durci son foie), symbolise la force et la capacité à affronter des épreuves. Par ailleurs, l'expression « *D Eñter* » (C'est un Antar) fait référence à Antar, un héros légendaire, pour désigner une personne dotée de courage et de leadership, des qualités admirées dans la culture kabyle.

L'intelligence et la sagesse sont également des valeurs essentielles. L'expression « *Yesea leeql* » (Il a la raison) désigne une personne réfléchie, capable de jugement et de discernement. D'autres expressions comme « *Yeččur / yeemer uqerru-is* » (Sa tête est pleine) et « *Xfif / fessus uqerru-is* » (Sa tête est légère) font référence à l'intelligence d'une personne, qu'il s'agisse d'une grande richesse de connaissances ou d'une vivacité d'esprit. Le terme « *D amyar azemni* » (C'est un vieillard) fait référence à une personne sage et respectée, dont l'expérience est associée à une profonde connaissance du monde. Enfin, « *Tečča akal n tfirellas* » (Elle a mangé la terre de l'hirondelle) désigne une personne studieuse, capable d'acquérir des connaissances et de réussir académiquement, à l'image de l'hirondelle qui construit son nid avec soin et persévérance.

La patience et la persévérance, essentielles pour réussir dans de nombreux domaines, sont aussi des qualités valorisées dans la culture kabyle. Par exemple, « *Anžad, anžad, ad temmed d tamart* » (Poil après poil grandit la barbe) illustre l'idée que le travail ou la croissance se fait petit à petit, étape par étape. De même, l'expression « *Yesea lxater* » (Il a l'esprit) évoque une personne dotée de patience et de tolérance, capable de soutenir quelqu'un sans impatience. L'expression « *S txatemt n sidna Musa !* » (Avec la bague de notre seigneur Moïse !) met en évidence l'idée que la patience et la persévérance permettent de surmonter les épreuves et de parvenir à ses objectifs, même si cela prend du temps.

Les expressions kabyles soulignent aussi l'importance de la dignité et de la fierté. « *Yesea nnif* » (Il a le nez) et « *Rrfed aqerru-ik* » (Lève ta tête) sont des invitations à affirmer sa dignité et son honneur. Ces expressions rappellent que la fierté personnelle est

une valeur fondamentale, associée à l'intégrité et au respect de soi. L'expression « *Tulli tɛellamat-is* » (Son drapeau est levé) symbolise cette fierté et cette détermination à défendre ses valeurs.

La responsabilité et le devoir moral sont également des thèmes récurrents dans les expressions kabyles. Par exemple, « *Kkes (ilefɗan akkin) yef uɛrur-ik* » (Enlève des saletés de ton dos) invite à purifier sa conscience et à assumer ses responsabilités. « *Ad d-ylint akk fell-ak* » (Elles tomberont toutes sur toi) rappelle que chaque acte a des conséquences, et que les choix irréfléchis peuvent affecter l'individu à long terme. L'expression « *Temzel tixsi terna yelli-s, mkul ta (i yer) tɛelleq d/s aɗar-is* » souligne que nos actions peuvent avoir des répercussions non seulement sur nous-mêmes, mais aussi sur ceux qui nous entourent, comme notre famille ou notre communauté.

La franchise, la transparence et l'honnêteté sont aussi des qualités centrales dans la culture kabyle. L'expression « *Ayen yellan deg (w)ul, a-t-an deg (y)iles* » (Ce que j'ai dans le cœur, il est dans ma langue) montre qu'une personne véritablement honnête ne cherche pas à cacher ses pensées ou ses sentiments. « *Yenna-as s/ yer wudem-is* » (Il lui a dit au visage) indique qu'une personne est prête à dire la vérité, même de manière directe. De même, « *Leɣrur ur ddarayen ara !* » (Les hommes libres ne se cachent pas) souligne que seuls les individus véritablement libres peuvent agir avec sincérité, sans chercher à dissimuler quoi que ce soit.

La vigilance est également une valeur importante. L'expression « *Xas kkaten tɣbel, tɛassan ayyul* » (Même s'ils jouent du tambour, ils surveillent l'âne) rappelle qu'il faut toujours rester attentif et conscient de ce qui se passe autour de soi, même dans les moments de distraction ou de jeu.

De plus, nous avons des expressions liées au travail soulignent la volonté, la compétence et l'habileté. Des expressions comme « *D bu iyil* » (Il a le bras) et « *Yesɛa iyil* » (Il a le bras) désignent une personne capable de réaliser des travaux manuels exigeants, tandis que « *Yeyli-d (y)imiɗ-is* » (Son nombril est tombé) évoque l'épuisement causé par un travail ardu. L'expression « *Yekkat aqabac* » (Il frappe le fumier) décrit une personne persévérante, prête à s'engager dans des tâches difficiles. Enfin, « *Yesɛa ul yer uxeddim* » (Il a le cœur au travail) souligne l'enthousiasme et l'engagement d'un individu dans son travail, tandis que des expressions comme « *D ucbiɣ n lecyal* » (Son bras est bon) illustrent l'habileté et la compétence d'un travailleur.

Enfin, nous notons des expressions qui dénotent la qualité de la parole, ou celles traduisant la qualité de bien parler. Comme est le cas de « *D bu yiles* » (C'est celui avec une langue), dite d'un bon parleur qui est tiré du proverbe kabyle « *Bu yiles medden akk ines* » au sens de bon parleur tout le gens l'aime et le suivent. De même l'expression « *D bab n wawal* » qui dénote la qualité de tenir à ses promesses.

En contraste, nous avons d'autres expressions idiomatiques kabyles qui offrent un regard saisissant sur les défauts humains. Ces métaphores, souvent percutantes, révèlent des traits de caractère négatifs et permettent d'illustrer avec précision les attitudes et comportements à éviter dans la société kabyle. Comme l'arrogance, l'incapacité et l'incompétence, l'avarice et la cupidité et autres. Nous détaillerons comme suit :

L'arrogance et la vanité sont des défauts particulièrement détestés, et elles sont souvent dénoncées à travers des expressions comme « *D Eli argaz* » (C'est Ali l'homme) ou « *Yerra iman-is d adrar* » (Il s'est fait comme une montagne), qui dépeignent des individus se percevant comme supérieurs aux autres. Des gestes comme « *Yezzi udem-is fell-i* » (Il me tourne le visage) ou « *Yeqlab aqerruy-is fell-i* » (Il m'a tourné la tête) expriment également le mépris et le dédain manifestés par ces personnes, soulignant leur manque de respect pour autrui.

L'incapacité et l'incompétence sont également des sujets de critique dans les expressions kabyles. Par exemple, « *Ur teggi, ur teftil* » (Elle ne sait ni pétrir ni rouler), « *D uewij n yifassen* » (Ses mains sont arquées), « *Ta di tɛbel, ta di tzayert* » (Un coup sur le tambour, un autre sur le sert seau) et « *Muḥ n kiskis, yewten taqjunt teydel mmi-s* » (Mouh Kiskis qui a frappé une chienne et il a assumé son fils), dépeignent des individus inefficaces et maladroits, incapables d'accomplir des tâches simples. Ces métaphores illustrent le manque de coordination et de compétences, des qualités mal vues par les kabyles.

L'avarice et la cupidité sont aussi sévèrement jugées à travers des expressions telles que « *Yezmi amcic* » (Il a serré un chat) ou « *Meqquer/zzur uεebbuɖ-is* » (Son ventre est grand), qui dénoncent l'insatiabilité et l'égoïsme des individus prêts à tout pour accumuler sans jamais être satisfaits. « *Iseknaɣ iɣan* » (Il cuit des excréments) est une autre métaphore forte, qui critique ceux dont les désirs matériels les poussent à commettre des actions dégradantes et insensées.

La paresse, l'oisiveté et le manque de motivation sont également des défauts largement dénoncés. Des expressions comme « *Yebra i tuyat-is* » (Il a relâché ses épaules), « *Yettes deg yicettiden-is* » (Il est dormi dans ses vêtements) et « *Yebra i tɛbel deg waman* » (Il a laissé tomber le tambour dans l'eau) mettent en lumière le laisser-aller et l'abandon des responsabilités. Ces métaphores révèlent une attitude d'inaction et de négligence, et encouragent au contraire à la diligence et à la persévérance.

La colère et l'emportement sont des traits de caractère également abordés à travers des métaphores liées aux phénomènes naturels. Par exemple, « *Yerwi-d lebher-is* » (Sa mer est remuée) ou « *Ttiwzagen rekmen yidammen-is* » (Son sang est bouillant) illustrent l'intensité des émotions qui échappent à la maîtrise de soi. Ces expressions montrent comment un caractère impulsif peut être perçu comme un défaut majeur dans la culture kabyle.

La naïveté et la crédulité sont également des défauts pointés par les proverbes et les expressions. « *D izimer* » (C'est un mouton) et « *ɛli n teblabalt yeksan tajlibt s tmellalt* » (Ali de Tablabalt a mené un troupeau pour un œuf) illustrent la crédulité excessive et le manque de discernement. Ces métaphores révèlent la critique de ceux qui, par manque de réflexion, se laissent facilement manipuler.

L'ingratitude, souvent perçue comme l'un des pires défauts, est dénoncée dans des expressions telles que « *Ulac lɛxir deg uberkan uqerruy, xenq ay azrem !* » (Il n'y a pas de reconnaissance à attendre de l'homme quel qu'il soit ! Étrangle-le, serpent !) ou « *Am win yesmarayen udi yef rrmel* » (Comme celui qui verse du beurre sur du sable), soulignant la trahison et le mépris de ceux qui ne rendent pas justice à ceux qui les ont aidés.

La malice et la ruse sont également des traits de caractère négatifs, souvent symbolisés par des animaux. Des expressions comme « *D uccen* » (C'est un chacal) ou « *Tebges s uzrem, txellel s tyirdmiwin* » (Sa ceinture est un serpent, ses fibules des scorpions) dénoncent la cruauté et l'absence de compassion, des comportements mal vus dans une culture qui valorise l'honnêteté et la bienveillance.

L'insolence et le manque de respect sont aussi des défauts pointés par des expressions comme « *Yezzif yiles* » (Sa langue est longue) et « *Ifuɥ yimi-s* » (Sa bouche est sale), qui révèlent un manque de retenue et de civilité, des attitudes qui dégradent les relations sociales et humaines.

Le bavardage excessif est critiqué à travers des métaphores telles que « *Yezžad yeggar awren* » (Il fait moudre et fait de la semoule) ou « *Yečča takassiṭ* » (Il a mangé une cassette). Ces expressions traduisent l'idée de paroles inutiles et interminables, un défaut qui peut rendre difficile la communication constructive dans une société qui valorise la sagesse et la réflexion.

Enfin, l'hypocrisie, souvent vue comme une des pires trahisons sociales, est dénoncée par des métaphores comme « *D times(t) ddaw n walim* » (C'est du feu au-dessous de la paille) ou « *D bu sin wudmawen* » (C'est un homme à deux visages), qui révèlent l'imposture et la duplicité des individus qui cachent leurs véritables intentions derrière une façade trompeuse.

Les expressions idiomatiques kabyles mettent en lumière aussi bien les qualités que les défauts humains. Elles valorisent la bonté, l'humilité, la générosité, la bienveillance... tout en dénonçant l'arrogance, la méchanceté, l'égoïsme, la paresse... Ces métaphores incitent à l'introspection, encourageant chacun à reconnaître ses faiblesses et à cultiver ses qualités. Elles offrent ainsi une vision nuancée de l'humain, où l'effort personnel et l'équilibre entre les vertus et les travers sont au cœur de la culture kabyle.

3.7.1.3. Les états d'âme et émotions

Les expressions idiomatiques kabyles offrent également un regard pénétrant sur la riche palette d'états d'âme et d'émotions de l'individu. À travers ces métaphores vivantes, nous pouvons observer une diversité de facettes de la vie intérieure, tantôt positives, tantôt négatives.

La joie et le bonheur se manifestent dans des expressions comme « *Yezha ufrux-is* » (Son poussin est joyeux) ou « *Tezha tayaṭ-is* » (Sa chèvre est heureuse), qui évoquent un sentiment de contentement et de plénitude. D'autres énoncés telles que « *D ussan imellalen* » (C'est des jours blancs) ou « *Mellul wul-is* » (Son cœur est blanc) associent la blancheur à une période de prospérité et de chance, reflétant ainsi une vision positive de l'existence.

À l'opposé, la tristesse et la mélancolie transparaissent dans des expressions telles que « *Yeyli-d igenni fell-as* » (Le ciel est tombé sur lui) et « *Kfan wussan fell-as* » (Les jours sont finis sur lui), qui évoquent un profond chagrin et un sentiment d'accablement.

L'expression « *Yeqqur wul-is* » (Son cœur est dur) peut également traduire une forme de tristesse et de fermeture émotionnelle.

L'admiration et l'émerveillement sont également exprimés de manière imagée, comme dans « *Yeyli-d yiles-is* » (Sa langue est tombée) ou « *Ylint-d wallen-is* » (Ses yeux sont tombés), qui décrivent un état de surprise intense et d'émerveillement face à quelque chose de remarquable.

Le désespoir, quant à lui, se traduit dans l'expression « *Yerra tablaḍt i wul-is* » (Il met une dalle à son cœur), qui illustre l'abandon de tout espoir, ou encore dans « *Anida bniy tixsi, nsiy mbla imensi* » (J'ai eu une grande déception : là où j'attendais une brebis, j'ai passé la nuit sans souper), qui dépeint une situation de déception et de profonde frustration. L'expression « *Yeyli deg wul-iw* » (Il est tombé dans mon cœur) peut aussi évoquer ce sentiment de désespoir et de rejet.

La peur et l'anxiété sont exprimées par des formulations comme « *Yesəa tasa n tyaziḍt* » (Il a le foie d'une poule) ou « *D tasa n tyazipdt* » qui font référence à la lâcheté et à la peur.

Nous notons également la surprise, l'étonnement et la frayeur qui se manifestent dans des expressions telles que « *Yeyli-d wul-is* » (Son cœur est tombé) ou « *Yehbes wul-is* » (Son cœur a cessé de battre), qui décrivent un état de choc émotionnel intense, un peu comme si le cœur se détachait sous l'effet d'une nouvelle inattendue. De même, « *Yerzem imi-is* » (Il a ouvert sa bouche) évoque l'idée d'être stupéfait, bouche bée face à une situation surprenante.

La perplexité, quant à elle, est exprimée dans l'expression « *Yečča/yeffeḥ iles-is* » (Il a mangé sa langue) ou « *A-t-an yef yixef yiles-iw* » (Il est sur le bout de ma langue), qui traduisent un sentiment de confusion et d'effroi face à quelque chose d'inexplicable, de confusion ou de menaçant.

Le dégoût et l'aversion se manifestent à travers des formulations comme « *ur t-yettawi ara wul-iw/lxaṭer-iw* » (Mon cœur/esprit ne le supporte pas), « *Yeyli deg wul-iw* » (Il est tombé dans mon cœur) et « *Yuyal-iyi d illili* » (Il m'est devenu du laurier-rose), qui expriment le rejet viscéral et le profond dégoût envers quelqu'un ou quelque chose.

La colère et l'emportement, quant à eux, sont dépeints par des métaphores liées aux phénomènes naturels, comme « *Yerwi-d lebḥer-is* » (Sa mer est remuée) ou « *ttiwwagen/*

rekmen (y)idammen-is » (Son sang est bouillant), traduisant l'intensité des émotions. Des expressions comme « *Isuli-as lgaz s aqerru* » (Il lui a fait remonter le gaz à la tête) ou « *Isuli-d iwekkiwen-is/ zzbekel-is* » (Il lui fait remonter ses chenilles/ sa merde) renforcent cette idée d'une colère qui monte et prend le contrôle de l'individu.

La rancune et la haine s'expriment dans des formulations comme « *Berrik wul-nnes* » (Son cœur est noir) ou « *Yeqqur wul-nnes* » (Son cœur a durci), qui dénotent une nature malveillante et implacable.

La jalousie et l'envie se manifestent également dans des expressions telles que « *Tcad tasa-s* » (Son foie est brûlé) ou « *Ul berriken, ma tzerēd deg-s ccer, ad yemyi* » (Dans un cœur mauvais, le mal prend facilement racine), qui traduisent des sentiments de convoitise et de mauvaise volonté envers autrui.

La nostalgie et le regret se reflètent dans des expressions comme « *Yukker-it wul yef tmurt-is* » (Le cœur l'a volé à propos de son pays), il a la nostalgie de son pays. De même pour l'expression « *Yuyyal-it-d wul yer tmurt* ». (Il a la nostalgie du pays.), il s'ennuyer des siens, de sa famille, de ses amis...

Enfin, les sentiments complexes, tels que l'amour et l'affection, la haine et le ressentiment, la jalousie et l'envie, sont également exprimés à travers des métaphores riches et nuancées. L'amour propre se traduit dans l'expression « *Yečča ul-is di taga myres* » (Il a mangé son cœur à fin la période de l'artichaut, au mois de mars), tandis que la haine et le ressentiment se manifestent dans des formulations comme « *Berrik wul-is* » (Son cœur est noir) ou « *Yeqqur wul-is* » (Son cœur a durci). La jalousie et l'envie, quant à elles, s'expriment dans des expressions telles que « *Tcad tasa-s* » (Son foie est brûlé) ou « *Ul berriken, ma tzerēd deg-s ccer, ad yemyi* » (Dans un cœur mauvais, le mal prend facilement racine).

À travers les d'expressions idiomatiques, la sagesse populaire kabyle offre un aperçu singulièrement riche et nuancé de la vie intérieure de l'individu, mettant en lumière la complexité et la diversité des émotions humaines. Bien au-delà de simples énoncés figés, ces métaphores constituent de véritables reflets de la vision du monde, des valeurs et des modes de pensée qui structurent la culture berbère.

3.7.2. Relations interpersonnelles

3.7.2.1. Liens familiaux

Les expressions idiomatiques kabyles expriment avec éloquence l'importance des relations familiales, en particulier l'amour parental et les liens de parenté. Ces expressions, à travers des métaphores, révèlent combien la famille est perçue comme le socle de l'identité et de la solidarité au sein de la culture kabyle.

Des expressions telles que « *D tasa-w* » (C'est mon foie) et « *Wigi yakk d tasa-w* » (Tous ceux-ci sont mon foie") traduisent la profondeur de l'affection et la proximité que l'on ressent envers ses proches. Ici, le foie symbolise la partie intime de soi-même, soulignant que la famille est considérée comme faisant corps avec l'individu. « *D tasa i ay-yeğgan d taḍsa* » (C'est le foie qui nous a rendu un sujet de rigolade) utilise le foie pour exprimer l'attachement aux proches malgré leurs erreurs, un rappel que l'amour familial accepte les faiblesses de chacun.

Les expressions kabyles insistent aussi sur les liens de parenté et l'ancrage dans les origines. Par exemple, « *D aẓar-is* » (C'est sa racine) et « *Cerken-ay (y)izuran* » (Les racines nous ont unis) évoquent des origines communes et des attaches ancestrales. Ces expressions incarnent l'idée d'un lignage partagé, de liens qui transcendent les générations, renforçant la perception que l'individu est le fruit de ses ancêtres et qu'il doit honorer ses origines. « *Llan yeysan gar-asen* » (Ils y des os entre eux) en est une autre illustration : elle souligne la solidarité naturelle entre membres d'une même famille, unis par le même sang et la même souche.

Cependant, l'idiome kabyle reconnaît aussi la complexité des relations familiales et l'existence de tensions possibles. « *Mačči n tasa, n turet* » (Elle n'est pas du foie, mais du poumon) marque une certaine distance émotionnelle, souvent employée pour désigner une belle-fille, perçue comme extérieure à la lignée. Cette nuance reflète une frontière tacite entre les membres de sang et ceux qui ont intégré la famille par alliance. Par ailleurs, l'expression « *Ur keččem ara gar tasa d turet* » (Ne te mets pas entre le foie et le poumon) invite à ne pas s'immiscer dans les affaires familiales, rappelant que certains conflits doivent se résoudre en famille sans intervention extérieure.

Les Kabyles valorisent également les familles réputées pour leurs qualités morales, souvent associées à la sagesse des ancêtres. « *Lasel, di tmira* » (La bonne origine, c'est dans les barbes) cette expression valorise les familles dont les hommes sont exemplaires et honorables, conférant un prestige hérité de génération en génération. Dans le même sens, « *Aqesbuḍ mačči d aceleuḍ* » (Une cuisse n'est pas de la viande molle) suggère qu'une

vraie famille est solide, résistante, et loin des relations superficielles ou des alliances de convenance.

Les expressions kabyles témoignent aussi des tensions intrafamiliales. « *Texdem tin n Eli n yiflis : yexla taxxamt-is, yeemer tin n udeggal-is* » (Elle a fait l'histoire d'Ali Iflis : il a vidé sa maison pour occuper celle de son beau-père) met en lumière les conflits internes causés par des comportements inconsidérés, souvent à l'origine de déséquilibres familiaux. En contrepoint, des expressions comme « *Temlal tasa yer tasa* » (Le foie rencontre le foie) et « *Temlal tasa d way turew* » (Le foie rencontre ceux qu'il a engendré) illustrent la possibilité de réconciliation et de retrouvailles, reflétant l'importance des retrouvailles et de l'harmonie dans la famille.

En somme, les expressions idiomatiques kabyles révèlent une conception de la famille où l'individu se définit par ses racines et ses attaches ancestrales. La famille n'est pas seulement un réseau de soutien, mais le fondement même de l'identité, et l'héritage des valeurs morales est primordial. Ces idiomes célèbrent à la fois l'unité, l'attachement indéfectible, la transmission des valeurs, mais ils reconnaissent aussi la complexité des relations familiales, oscillant entre solidarité et tensions.

3.7.2.2. Amitiés et inimitiés

Au-delà de la sphère familiale, les expressions idiomatiques kabyles reflètent également les dynamiques des relations d'amitié et d'inimitié au sein de la communauté. Quand deux personnes tissent des liens inattendus, les Kabyles disent « *Ters-d lemhibba tajdit, ger umieruf d tyazit* » (Une nouvelle amitié est née entre la chouette et la poule) ou « *Ters-d lemhibba tajdit, ger tayat d wuccen* » (Une nouvelle amitié est née entre la chèvre et le chacal) soulignant l'émergence d'alliances surprenantes.

L'harmonie dans les relations s'illustre par « *Eedlen am sin idudan* » (Ils s'entendent comme deux doigts), tandis que la force de l'union transparaît dans « *Sin ugaren uccen* » (Deux dépassent le chacal). La réciprocité trouve son expression dans « *Efk-d tayet-ik, ad d-fkey tayet-iw* » (Donne ton épaule, je te donnerai la mienne), incarnant l'essence même de la solidarité.

Les tensions relationnelles ne sont pas en reste : « *Am umcic d uyerda* » (comme le chat et la souris) évoque les conflits.

Ce patrimoine linguistique kabyle trace ainsi un portrait nuancé des relations humaines, où l'entente et la discorde, la loyauté et la trahison, la solidarité et la jalousie s'entremêlent, reflétant la complexité des rapports sociaux.

3.7.3. Valeur, rapport de force et la hiérarchie

Les expressions idiomatiques kabyles accordent une importance à la valeur de l'individu, les rapports de force et à la hiérarchie dans la société.

La valeur de l'individu se manifeste à travers des expressions telles que « *Ur yeswi tiḅselt* » (Il ne vaut même pas un oignon) ou « *Bru-as s uqjun aberkan* » (Répudie-la avec un chien noir), qui servent à condamner les comportements portant atteinte à l'intégrité morale de la personne. À l'inverse, l'expression « *Tuli ṭellamt-is/ tewriqt-is* » (Son drapeau/Sa feuille est levée) met en avant l'élévation de la valeur sociale d'un individu.

Les rapports de force, quant à eux, s'illustrent particulièrement bien à travers l'expression « *Am ḷhuf di leḅher (win izemren i wayeḍ yečč-it)* » (Comme les poissons dans la mer, le plus fort mange le moins fort), qui traduit la domination du plus puissant, que ce soit en termes de force physique, de pouvoir financier ou d'influence sociale. Cette notion de hiérarchie se retrouve également dans des expressions comme « *Yetṭef-as tassawent* » (Il lui a pris le dessus) et « *A-t-an ddaw n uḍar-is* » (Il est sous son pied), qui expriment clairement la domination d'un individu sur un autre. En revanche, l'expression « *Yeffey afus-iw* » (Il est sorti de ma main) indique la perte de cette autorité, signifiant que l'individu n'est plus sous le contrôle ou l'influence de quelqu'un.

Ces expressions révèlent l'importance accordée à la valeur de l'individu, les rapports de force et la hiérarchie dans la culture kabyle, qui condamne fermement les atteintes à l'intégrité personnelle.

3.7.4. Conditions de la vie

3.7.4.1. Situation économique

Les expressions idiomatiques kabyles traduisent les disparités économiques et sociales au sein de la communauté. En puisant dans des images familières et métaphoriques, elles expriment à la fois la précarité, la richesse et les tensions qui en résultent, révélant ainsi une vision à la fois réaliste et critique des inégalités.

L'expression « *Yezga ulac deg (y)imi-s !* » (Il dit toujours qu'il n'a rien) illustre un aspect clé de la perception de la pauvreté, celle qui est vécue et affichée, parfois dans une posture qui semble exagérée ou calculée. Elle pointe le comportement de ceux qui se plaignent constamment de leur dénuement, insistant sur une répétition presque théâtrale du manque. Ici, la pauvreté devient à la fois un état matériel et un discours récurrent.

D'un autre côté, l'expression « *Yelsa talaba n sserr* » (Il est pauvre mais porte un vêtement honorable) souligne une tension entre l'apparence et la réalité économique. Elle met en avant l'idée que, malgré des conditions modestes, un individu peut préserver sa dignité et son image sociale, souvent perçue comme essentielle dans les sociétés kabyles où le regard des autres joue un rôle central.

Certaines expressions exploitent des oppositions frappantes pour évoquer les écarts de richesse. Comme l'expression « *Yesæa abeḥri* » (Il a de l'air) dénonce la précarité en termes imagés, suggérant que celui qui n'a rien ne possède même pas de quoi remplir un espace tangible. À l'inverse, « *Rrnu-as aman i lebḥer* » (Ajoute de l'eau à la mer) dépeint l'abondance extrême, presque absurde, qui caractérise parfois la richesse. Ces deux expressions opposent le vide au trop-plein, soulignant avec une ironie les déséquilibres économiques.

L'expression « *Igguni lebḥer taewint* » (La mer attend la source) va plus loin dans la critique des inégalités. Elle suggère, non sans sarcasme, que les riches n'ont aucun besoin des pauvres, marquant ainsi la séparation quasi-insurmontable entre ces deux mondes. La mer, vaste et abondante, symbolise le riche qui ne dépend pas des maigres contributions du pauvre, incarné par la petite source.

En somme, ces expressions idiomatiques mettent en lumière une réalité économique marquée par des disparités sociales, tout en offrant une critique implicite des attitudes face à ces écarts. Elles reflètent un regard lucide sur la pauvreté, la richesse et la dignité, exprimé à travers un langage riche en images et en subtilités.

3.7.4.2. La vie et la mort

Les expressions kabyles liées à la vie et à la mort dépeignent la condition humaine de manière imagée, évoquant à la fois les combats de l'existence et l'inévitabilité du dernier voyage.

Tout d'abord, la mort perçue comme une destination paisible, une place de repos où s'ancre la continuité de l'existence, préservée dans le souvenir et la mémoire des vivants. Ainsi, dire de quelqu'un « *Eddan idarren-is* » (Ses pieds sont passés) ou « *Iedda lqec-is* » (Ses habits sont passés) signifie que cette personne a quitté le monde des vivants. Ces expressions évoquent un passage où seuls les traces et les souvenirs qu'elle a laissés continuent de parler d'elle. De même, les expressions « *A-tan, aḍar deg ddunit, aḍar deg laxert* » (Un pied dans la vie, un pied dans l'au-delà) ou « *A-t-an deg ufus Rebbi* » (Il est dans la main de Dieu) désignent une personne mourante, prête à quitter d'un moment à l'autre le monde des vivants pour l'au-delà, faisant de la mort un passage imminent. L'expression « *Yewweḍ anda ara nawweḍ* » (Il est arrivé où nous arriverons) rappelle que la mort est un destin partagé, une étape incontournable pour tous. Cette idée s'étend jusqu'à la vision de la mort comme une demeure éternelle « *Yebna axxam n lebda* » (Il a bâti la maison éternelle) symbolise ce passage définitif vers un lieu de repos, comme une maison construite pour l'éternité.

Certaines expressions sont en lien avec l'acte de « donner la vie » ou de « prendre la vie », comme dans l'expression « *Ilaq ad azlen idammen* » (Il faut que le sang coule), utilisée pour accomplir un bien dans le cadre d'un rituel. Bien sûr, dans ce contexte, nous parlons de la mise à mort d'un animal.

De même, les Kabyles disent : « *Yefka idammen-is...* » (Il a donné son sang...) ou « *Yefka tamgerḍt-is i ssif* » (Il a donné son cou au sabre), pour souligner qu'une personne a perdu la vie pour une cause, ou qu'elle s'est sacrifiée pour les autres. Ces expressions peuvent aussi être utilisées pour décrire une situation de conflit où des personnes ont trouvé la mort. Dans ce cas, les Kabyles disent également « *Teyli temgerḍt* »¹ (Un cou est tombé) pour signifier qu'il y a eu un mort.

Secundo, la vie comme est illustré dans ces expressions « *Tagerḍt, ezizet* » (Le cou est cher), renforçant la valeur portée à la vie humaine.

Face à l'adversité quotidienne, l'expression « *Yettemberraz d ddunit* » (Il se bagarre avec la vie) dépeint l'existence comme une lutte permanente, où chaque jour devient un combat pour rester debout. Cette métaphore puissante illustre la résilience nécessaire pour affronter les défis que la vie sème sur notre route.

¹ Cette expression est actualisée de différente manière comme suit : « *Ad teyli temgerḍt* » (Un cou sera tombé) ou « *Ylint tmegraḍ* » (Des cous sont tombés)

Dans cet entre-deux troublant où la vie et la mort semblent se disputer une âme, les Kabyles utilisent l'image saisissante « *A-t-an ger (y)icangalen* » (Il est coincé, il ne peut ni monter ni descendre). Cette expression évoque un être suspendu dans un équilibre précaire, comme figé entre deux mondes, incarnant l'angoisse de l'incertitude et l'impuissance face aux situations les plus graves.

Ces expressions dessinent ainsi une philosophie profonde où la vie apparaît comme un champ de bataille exigeant force et persévérance, tandis que la mort se présente comme l'horizon inévitable mais accepté de toute existence.

3.7.5. Concepts abstraits

3.7.5.1. Mensonge et vérité

Les expressions idiomatiques kabyles témoignent d'une sagesse populaire profondément enracinée dans l'expérience collective et l'observation minutieuse de la réalité. Elles traduisent avec finesse des vérités universelles, des critiques subtiles et des réflexions humoristiques sur les comportements humains, utilisant des images saisissantes pour transmettre des messages d'une portée à la fois pratique et philosophique.

L'expression « *Tidet wezzilet : fihel ma tended i udrar aemam !* » (La vérité n'est pas si longue : inutile de vouloir entortiller un turban autour de la montagne) incarne cet esprit direct et pragmatique. Elle encourage à exprimer la vérité sans détour ni complexité inutile, suggérant qu'il est futile d'embellir ou de manipuler ce qui peut être dit simplement. La métaphore du turban et de la montagne illustre avec force l'exagération inutile et souligne la valeur de la simplicité dans la communication.

Certaines expressions jouent avec l'absurde pour dénoncer le mensonge ou l'exagération. Telles que « *Zzit tenyel, tadwist tæalleq* » (L'huile est renversée, alors que le pot est accroché) et « *Acbali irrez, zzit tæelleq* » (La jarre est brisée, mais l'huile est restée suspendue) se moquent des situations invraisemblables, souvent liées à des farces ou des mensonges flagrants. Ces expressions traduisent une attitude critique et ironique envers les récits qui défient la logique ou la crédibilité, mettant en lumière l'acuité de la société kabyle à détecter et à dénoncer les faux-semblants.

De la même manière, « *Yewet-d tiqenert am ssy-a s adrar* » (Il a dit une énormité, comme d'ici à la montagne) accentue la démesure d'un propos. Ici, l'hyperbole devient un

outil pour souligner l'ampleur d'un mensonge ou d'une exagération, transformant le ridicule en une leçon implicite sur la prudence et la véracité dans la parole.

Enfin, l'humour et l'ironie se manifestent pleinement dans des expressions comme « *Sruh'en ibernyas deg ssuq !* » (Ils ont fait perdre du marché !). Cette expression illustre l'art de la critique voilée et joue avec le contraste entre les mots et leur sens implicite pour dénoncer, souvent avec une pointe de sarcasme, une situation où la responsabilité ou la compétence est mise en question.

Ces idiomes, avec leur richesse imagée et leur subtilité, reflètent une manière unique d'appréhender le monde. En jonglant avec le mensonge, la vérité et l'absurde, ils offrent un regard lucide, souvent teinté d'humour, sur les travers humains et les dynamiques sociales.

3.7.5.2. Destin, chance et fortune

Les concepts de destin, de chance et de fortune sont également comme des domaines cibles des expressions idiomatiques kabyles. Des expressions telles que « *Yura di twenza-s/unyir-is/ yef uqerru-is* » (Il est écrit sur son front/ sa tête) ou « *D zzher n Eli butlufa* » (C'est la malchance d'Ali) illustrent la manière dont les Kabyles perçoivent l'influence du destin sur la vie des individus.

L'image de la chance parfois est associée à des éléments végétaux, comme le montre l'expression « *Yečča zzher-is di taga meyres* » (Il a mangé sa chance durant la période d'archaux de mars), qui suggère que la personne n'a pas de chance.

3.7.5.3. Morale, éthique et responsabilité

Les expressions idiomatiques kabyles reflètent également des considérations morales et éthiques, comme le montrent des expressions telles que « *D lbaţel aberkan* » (C'est une injustice noire) ou « *Fyent akk deg u  rur-is* » (Elles sont sorties sur son dos), qui soulignent l'importance de la justice et de la responsabilité individuelle.

L'idée de responsabilité collective est également abordée, à l'instar de « *Temzel tixsi terna yelli-s, mkul ta (i yer) te  lleq d/s a  ar-is* » (Chacun est responsable de ses actes, la brebis a été égorgée, sa fille aussi, et chacune est au crochet par un Pied), qui met en lumière les répercussions des actes individuels sur l'entourage.

3.7.6. Phénomènes naturels

Les expressions idiomatiques kabyles ciblent des phénomènes naturels. Elles tissent un réseau complexe de significations symboliques qui reflètent une observation minutieuse de l'environnement. Cette richesse linguistique s'exprime particulièrement à travers des métaphores liées aux conditions climatiques extrêmes et aux changements météorologiques.

Pour décrire la chaleur intense, les kabyles disent « *Yeḥma useqqi* » (La soupe est chaude) en faisant référence à une situation de chaleur, établissant un parallèle entre la température élevée d'un aliment et un temps chaud durant la saison de l'été. De même l'expression « *Tṭerḍiqen yizan* » (Les mouches explosent) illustre de manière hyperbolique une chaleur si extrême qu'elle provoque l'explosion imaginaire des insectes, soulignant le caractère insupportable de la température. L'expression « *Ad ifunzer ulyem* » (Le chameau signera du nez) est particulièrement significative car elle utilise l'image d'un animal réputé pour sa résistance à la chaleur : si même le chameau est affecté au point de signer (abandonner), cela indique une chaleur vraiment exceptionnelle.

Le froid trouve son expression à travers une image particulièrement frappante : « *Tettergagi teyrut/taɣma n yilef* » (la cuisse du sanglier tremble). Cette expression prend tout son sens quand on sait que le sanglier est considéré comme un animal robuste et résistant. Voir sa cuisse trembler de froid signifie donc que les températures sont exceptionnellement basses, capables d'affecter même les créatures les plus endurantes.

Les précipitations font l'objet d'expressions particulièrement imagées. L'expression « *Yeqres (y)igenni* » ou « *Ad d-yeqres (y)igenni* » (le ciel est/va être percé) évoque non seulement l'intensité de la pluie mais suggère aussi une rupture dans l'ordre cosmique, comme si le ciel lui-même avait été troué, laissant échapper toute son eau. L'expression « *Ad d-ylin yemqerqren* » (Les crapauds tomberont du ciel) crée une image surréaliste qui souligne le caractère extraordinaire des précipitations, tout en établissant un lien humoristique entre la pluie et ces amphibiens qu'elle fait habituellement sortir de leur cachette.

La persistance de la pluie est personnifiée de manière poétique par l'expression « *Tesres ixef-is/ afus-is* » (Elle a baissé sa tête/main). Cette personnification de la pluie comme un être qui s'installe en baissant la tête ou la main suggère une certaine résignation ou détermination, indiquant que les précipitations vont durer longtemps. Cette image

anthropomorphique traduit une conception de la nature comme une entité dotée d'une volonté propre, capable de décider de la durée de ses manifestations.

Les expressions idiomatiques kabyles révèlent non seulement une observation fine des phénomènes naturels, mais aussi une capacité remarquable à transformer ces observations en métaphores riches de sens, créant ainsi un pont entre le monde naturel et l'expérience humaine.

3.7.7. Temps et temporalité

Les expressions idiomatiques kabyles visent le domaine source du temps et de la temporalité, révélant souvent des nuances culturelles profondes dans la manière de percevoir et de verbaliser l'attente, le retard ou l'action différée. Dans la culture kabyle, certaines formules imagées traduisent des attitudes variées face au temps, tantôt valorisant la lenteur réfléchie, tantôt critiquant l'atermolement ou le report volontaire.

L'expression « *Ruḥ a yasif, di lyerḍ-ik* » (Ô rivière, prends ton temps pour couler) est un exemple éloquent de la manière dont la nature inspire une métaphore du retard ou de l'action menée avec lenteur. La rivière, symbole du temps qui s'écoule, est ici invoquée pour suggérer une pause, une attente ou un ralentissement, que ce soit dans une perspective positive, comme la patience, ou négative, telle que l'atermolement.

D'autres expressions, comme « *Yewet aqidun* » (Il a fait une tente) ou « *Yewet umri* » (Il a frappé un *umri*), témoignent d'une critique implicite du retard excessif. Ces formulations traduisent l'idée qu'une action, au lieu d'être accomplie avec efficacité, s'étire au point de devenir symboliquement une tâche inutile ou surfaite. Du même, nous le constatons dans l'expression « *Yefka tayaziḍt s nnefs* » (Il a donné une poule avec un demi) évoque une procrastination extrême ou un retard démesuré, donnant un poids comique et critique à l'exagération du délai pris.

Certaines expressions jouent également sur le report illusoire pour détourner ou décourager une demande. Par exemple, « *Ruḥ a aerab yer tefsut* » (Va, Arabe, au printemps) et « *Ruḥ a aerab ! aljexrif neeṭi-k jajja !* » (Va, Arabe, en automne, on te donnera des figes sèches) reflètent une forme d'ironie tranchante. Elles signifient qu'une promesse ne sera jamais tenue, un peu comme l'idée des calendes grecques. Ces énoncés idiomatiques témoignent d'une stratégie de temporisation, souvent utilisée pour éviter une obligation en misant sur l'oubli ou le désistement du demandeur.

Enfin, l'expression « *Ṭtes, tenneqlabeḍ* » (Couche-toi et retourne-toi tout ton soûl) valorise la réflexion et la prise de temps avant d'agir. Elle invite à ne pas se précipiter, mais plutôt à méditer posément sur une situation, laissant entendre que la sagesse vient souvent de la lenteur.

Ces exemples montrent comment les idiomes expriment des rapports variés au temps : hésitation, moquerie du retard, sagesse de la lenteur ou procrastination volontaire. Ils révèlent à la fois des attitudes culturelles et des perceptions sociales propres à une communauté kabyle tout en enrichissant sa langue d'une profondeur imagée unique.

Au-delà de ces grands champs sémantiques, l'analyse de ce corpus d'expressions idiomatiques kabyles révèle la grande richesse et la complexité de l'imaginaire linguistique de cette communauté. Loin de se limiter à de simples formulations figées, ces expressions constituent de véritables reflets de la vision du monde, des valeurs et des modes de pensée qui structurent la culture berbère.

Qu'il s'agisse de la personnalité, des comportements et des relations sociales, de l'intégrité morale, de la force et de la faiblesse physique, de la chance et de la fortune, de la souffrance et de l'effort, de la duplicité et de l'hypocrisie, ou encore de la transmission et de l'appartenance, les expressions idiomatiques kabyles exploitent une multitude de référents concrets et abstraits pour générer une palette extrêmement fine et nuancée de significations figurées.

Cette diversité des domaines cibles ou champs sémantiques témoigne de la grande créativité linguistique dont font preuve les locuteurs kabyles, mais aussi de la profondeur de leur vision du monde, ancrée dans une connaissance intime de leur environnement naturel, de leur histoire et de leur culture. L'étude approfondie de notre corpus offre ainsi une opportunité unique d'accéder à la richesse et à la complexité de cette tradition ancestrale.

Dans ce chapitre nous avons proposé une exploration approfondie et multidimensionnelle de la notion de motivation dans les expressions idiomatiques kabyles. En retraçant l'évolution des concepts de motivation et d'arbitraire du signe, depuis l'Antiquité jusqu'aux théories linguistiques contemporaines, cette étude met en lumière la remise en question du postulat saussurien de l'arbitraire du signe et la reconnaissance de divers degrés de motivation linguistique.

L'analyse des expressions idiomatiques kabyles révèle une distinction essentielle entre motivation iconique, fondée sur des figures de style comme la métaphore, et motivation symbolique, enracinée dans la culture et l'histoire de la communauté. Cette distinction permet de saisir la profondeur des liens entre langue, culture et histoire dans l'idiomaticité kabyle.

En identifiant les domaines sources et les domaines ciblés, l'étude met en avant la diversité des significations figurées que véhiculent ces expressions. Elles offrent un aperçu saisissant des valeurs culturelles et de la vision du monde des Kabyles, qu'il s'agisse de traits de personnalité, de relations sociales, d'intégrité morale ou d'états physiques.

Au-delà de l'aspect culturel, cette étude souligne les enjeux linguistiques et sémantiques des expressions idiomatiques kabyles. La créativité et la flexibilité des locuteurs dans l'exploitation de domaines sémantiques variés, ainsi que les processus de métaphorisation et de figement, illustrent la profondeur et la subtilité de la langue kabyle.

Conclusion de la partie I

En conclusion de cette étude théorique approfondie sur les expressions idiomatiques kabyles, plusieurs constats et enseignements clés peuvent être dégagés.

Tout d'abord, l'exploration historique des travaux sur la phraséologie amazighe met en lumière le caractère récent de ce champ d'études, qui n'a véritablement émergé qu'à partir des années 1990. Bien que des précurseurs comme Aït Ali aient amorcé des réflexions dès le milieu du XX^e siècle, ce n'est que plus récemment que les chercheurs se sont saisis de manière systématique de cette problématique, notamment avec les travaux pionniers de Taleb sur le kabyle. Cela témoigne de l'intérêt grandissant pour cette dimension essentielle des langues amazighes, longtemps restée dans l'ombre.

L'analyse approfondie de la nature des expressions idiomatiques kabyles a permis de mettre en évidence leur complexité et leur diversité. Au-delà de la simple définition, ces unités polylexicales se caractérisent par des degrés de figement gradables, une opacité sémantique et une non-compositionnalité du sens qui les distinguent des autres formes phraséologiques avoisinantes. Leur identification s'appuie sur un ensemble de critères rigoureux, touchant aussi bien les aspects morphosyntaxiques que sémantiques. Cependant, ces critères ne sont pas toujours suffisants pour distinguer clairement les expressions idiomatiques kabyles des formes phraséologiques avoisinantes. Il existe en effet des chevauchements et des zones grises entre ces différentes catégories. Face à ces recoupements, le linguiste amazigh doit souvent s'appuyer sur des critères plus subtils, comme la fonction discursive et la nature des référents évoqués. Ainsi, les proverbes ont généralement une visée plus moralisatrice et gnomique, renvoyant à des vérités générales sur l'expérience humaine. Tandis que les expressions idiomatiques sont davantage ancrées dans des situations spécifiques, des événements particuliers ou des comportements individuels.

En définitive, l'identification et la distinction des expressions idiomatiques kabyles par rapport aux proverbes et autres formes phraséologiques constituent un véritable défi, dans du kabyle, nécessitant une analyse contextuelle fine et une bonne connaissance de la culture et des usages linguistiques de cette communauté.

L'étude de la variation linguistique au sein des expressions idiomatiques kabyles a révélé une dynamique fascinante, où le figement côtoie la flexibilité. Les locuteurs kabyles disposent d'un large éventail de procédés, allant de la variation flexionnelle à la

substitution par emprunt, pour moduler ces expressions tout en préservant leur dimension idiomatique. Cela témoigne de la vitalité et de la créativité de cette composante linguistique.

L'analyse de la motivation des expressions idiomatiques a mis en évidence leur ancrage profond dans la culture et l'histoire kabyles. Qu'il s'agisse de motivation iconique, faisant appel à des métaphores conceptuelles, ou de motivation symbolique, enracinée dans des références culturelles spécifiques, ces expressions sont le reflet d'une vision du monde singulière. Elles constituent un véritable répertoire de symboles, de croyances et de valeurs propres à la communauté linguistique.

Enfin, l'étude détaillée des domaines sources exploités dans les expressions idiomatiques kabyles, notamment le corps humain, la faune, la flore, l'onomastique, les chiffres, les couleurs, la cuisine et ses ustensiles, tenue vestimentaire, les activités humaines..., a révélé une richesse sémantique et une profondeur symbolique remarquables. Chaque partie du corps devient un vecteur d'expression des émotions, des relations sociales et des conceptions philosophiques qui caractérisent la culture kabyle.

Au terme de ce parcours approfondi, il apparaît que les expressions idiomatiques kabyles représentent bien plus qu'un simple phénomène linguistique. Elles constituent un miroir saisissant de l'identité, de la vision du monde et de l'expérience collective des locuteurs de cette langue amazighe. Leur étude ouvre ainsi une fenêtre privilégiée sur la complexité et la singularité de la culture kabyle.

PARTIE II : LA LEXICOGRAPHIE ET L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LE DOMAINE AMAZIGH

CHAPITRE 1 :

La lexicographie et types des dictionnaire amazighe

CHAPITRE 2 :

L'expression idiomatique dans les œuvres
lexicographiques amazighes

CHAPITRE 3 :

Les articles, les entrées et les définitions
lexicographiques en amazighe en générale et dans le
domaine de la phraséologie

Introduction

Dans cette deuxième partie, nous allons attaquer la deuxième tranche de notre problématique relative à l'art de la confection des dictionnaires, la lexicographie, qui va s'étaler sur trois chapitres :

Dans un premier, nous essayerons de donner des éléments de définition généraux aux termes ; lexicographe et à son travail, qui consiste à concevoir des ouvrages linguistiques, une manière de rendre une langue donnée figée dans l'espace et le temps, et d'exposer une typologie générale de ces fonds de références de normes lexicales.

Dans le second, nous traiterons la place de phraséologie et son traitement dans les œuvres lexicographiques et dans la lexicographie dans le domaine berbère en générale et dans le domaine kabyle en particulier.

Enfin, le troisième chapitre, où nous allons exposer le problème de la définition lexicographique et de classification des entrées des dictionnaires dans le domaine berbère et particulier dans le cas des expressions idiomatiques, des unités poly-lexicales qui fonctionnent telle un seul monème lexical.

CHAPITRE 1 : LA LEXICOGRAPHIE ET TYPES DES DICTIONNAIRES AMAZIGHS

Cette thèse s'inscrit, aussi, dans le domaine de la lexicographie, une tradition reconnue par l'homme depuis les âges éloignés. Car, elle a vu le jour, vers l'an 3300 avant J-C, avec les sumériens qui fussent les premiers à avoir inventèrent une forme d'écriture primitive, un système de signes complexes, pour enregistrer leurs transactions commerciales. Elle est obtenue par l'empreinte de roseaux sur de l'argile humide. Au bas de cette écriture, les sumériens fussent les premières à concevoir des listes d'unités significatives monolingues, regroupées en thématique. Ces listes renferment des nomenclatures de « *professions, d'animaux, d'arbres et d'objets en bois, de végétaux, de pierres et de minéraux, de noms de pays, des termes mathématiques et économiques, etc.* » (Boisson, 1996, p. 18).

Par conséquent, dans ce dans ce chapitre, nous étalerons sur la définition de certains concept relatif aux le domaine de la lexicographie. À savoir ; la lexicographie et dictionnaire, le lexicographe et/ou le dictionnariste et bien sûr son œuvre d'artistique ; le dictionnaire. Et par la suite, nous exposerons une typologie des dictionnaires, des œuvres d'arts, des objets culturels que la lexicographie peut donner naissance, accompagnée d'une illustration, parfois assez détaillée, avec des œuvres lexicographiques produites par des amazighs. Dans le but de déceler les caractéristiques des productions lexicographiques amazighes, de faire un constat de la notion de l'entrée-vedette et sa définition lexicographique dans le domaine amazighe et, voir même, de justifier notre choix pour confectionner un dictionnaire dans le domaine de la phraséologie amazighe.

1. Le lexicographe

Le lexicographe parfois nommé « *un dictionnariste* ». Il « *est à la fois un linguiste étudiant la lexicographie et le rédacteur de dictionnaire [...]* » (Dubois et al., 2002), en exploitant les fonds lexicaux des langues, des corpus. Il les transforme à des registres, des catalogues et des indexes consultables. Où des unités lexicales, des cristallisations et des combinaisons d'unités, poly-lexicales ou des expressions idiomatiques... sont associées à des valeurs sémantiques, sens, organisées selon des critères bien établis par le lexicographe.

Donc, un lexicographe intervient sur une langue donnée en instaurant des normes lexicales publiées sous formes d'œuvres lexicographiques dites dictionnaires. D'une façon ou une autre, il intervient et participe dans l'aménagement du lexique. Selon De Villers (2006), en citant A. Rey (1983), ces produits lexicographiques ont la fonction de fournir

aux « *usagers une référence sur la norme* », en respectant le bon et le bel usage de l'outil linguistique. En 2005, A. Rey, souligne que c'est « *une image normée, une norme, qui peut être libérale, puriste, cohérente ou incohérente, enfoncée dans une idéologie passée ou prenant ses distances avec elle, selon une idéologie ressentie comme préférable.* » (p. 12). Mais, le travail d'un lexicographe ou d'un dictionnariste est-il vraiment de fixer des normes ? N'est-il pas de mèche avec le travail des lexicologues et terminologues ?

Le lexicographe confectionne des œuvres lexicographiques en s'appuyant sur un ensemble de connaissances théoriques touchant plusieurs domaines de la linguistique. Elles sont pré-requises dès le départ, qui sont issue de travaux antérieurs de lexicologues, sémanticiens et lexicographes. Il les ajustées et les complétées avec un travail de recherche sur terrain en se basant sur un corpus, exhaustif et représentatif plus que possible, qui servira de base pour établir la nomenclature de son dictionnaire, les exemples, les citations, les contextes d'actualisations, le sens des unités lexicales... En mobilisant un savoir-faire qui repose sur une parfaite connaissance de la langue et de ses mécanismes, alliée à une attention constante à ses usages divers, écrits comme oraux dans une perspective dictionnaire.

Dans ce cas, il est contraint à faire des choix, dans la majorité des cas, une part de subjectivité s'installe, vis-à-vis aux plusieurs phénomènes linguistiques attestés, selon son corpus adopté. Nous citons à titre d'exemples ; le problème des variations et des variantes des unités lexicales, le problème de l'homonymie (prononciation et graphie) ... De fait le lexicographe à une position prescriptive et/ou normative se tue à imposer et à sélectionner celle qui sera la norme, en sélectionnant une forme avec une signification (un sens) associée à un contexte comme bien déterminer et les marque autres formes et/ou formes comme variantes qui découlent de ladite norme qui sont organisées et classées d'une certaine manière de rendre son raisonnement logique.

Comme le souligne A. Rey (2005), le lexicographe vise des normes qui peuvent être interprétées de manière libérale, où l'on tolère une certaine flexibilité dans l'usage des lemmes et des expressions, ou de manière puriste, où l'on insiste sur le respect strict des règles régissant le système linguistique en question. Elles peuvent être cohérentes, suivant ainsi une logique conforme aux règles établies, ou au contraire, elles peuvent être incohérentes, allant à l'encontre de ces règles de manière délibérée ou accidentelle. Dans cette manière, les normes peuvent être considérées comme étant enfoncées dans une

idéologie linguistique passée si elles reflètent des conventions linguistiques désuètes ou dépassées. En revanche, elles peuvent également prendre ses distances avec cette idéologie passée en adoptant des tournures de langage plus contemporaines ou en remettant en question les normes linguistiques établies. Tout au long de ce processus de fixation ou de l'imposition des normes linguistiques est guidée par une idéologie linguistique perçue comme préférable, que ce soit en favorisant la préservation de traditions linguistiques ou en encourageant l'innovation et l'évolution du langage.

Le processus de création lexicographique, tel que décrit précédemment, peut sembler viser des normes et des idéologies linguistiques, mais il est également sujet à une analyse plus critique. Certains linguistes remettent en question la prétendue objectivité scientifique du lexicographe, soulignant plutôt une approche artisanale marquée par une subjectivité latente. Plutôt que de se conformer strictement à des critères scientifiques, le lexicographe semble souvent se comporter davantage comme un artisan, créant des œuvres linguistiques influencées par ses propres préjugés et perspectives. Ce processus artisanal implique des choix subjectifs dans la sélection et l'interprétation des données linguistiques, ainsi que dans la formulation des définitions et des valeurs sémantiques. Cette subjectivité est souvent voilée sous un vernis d'objectivité scientifique, mais elle reste néanmoins présente, influençant les décisions du lexicographe à chaque étape du processus.

Nous examinons l'exemple de la définition l'unité lexicale kabyle « *ul* » (cœur), dans trois dictionnaires kabyles ; deux bilingues Dallet (1982), Haddadou (2014) et le monolingue de Bouamara (2008) :

◆ *ul (wu)* ; F. III, 981, *oul ulawen (wu)* || Cœur, organe central de la vie du corps (humain ou animal). || Centre et siège des sentiments humain, (affection, amour, désir, espoir, courage ; dureté, haine) et de la vie intelligente (comparer *tasa*, s, foie). [...] • *ul bb^wezger*, variété de tomate (de forme oblongue).

(Dallet, 1982, pp. 440-441)

ul (w) - Chl. *ul*, cœur- n. msc., *ulawen*, cœur, *yuden ul-is*, il est cardiaque (malade du cœur), siège des sentiments : *yesea ul*, il a du cœur (courage) ou *ur yesei ara ul*, il n'a pas de cœur (lâcheté), *zeddig wul-is*, il a le cœur pur (bonté, générosité, candeur) ou *berrik wul-is*, son cœur est noir (méchanceté, haine), [...] *abul*, n. msc., *ibulen*, forme expressive de *ul*, utilisé seulement dans quelques expressions, *ur yesei abul*, il n'a pas de courage.

(Haddadou, 2014, p. 362)

I [ul]: u/wul. SM+ML || agmam deg uɛebbuɔ n umdan d uyersiɥ; ul yettili deg tama tazelmaɔt. MD. Gef wul i tteeddin idammen n umdan yakked

uɣersiɥ, dya ma yeħbes wul, ur iħebbek ara, bab-is ad yemmet dumatu. NT.
tulet (tulin). SG. ulawen.

(Bouamara, 2008, p. 142)

Ces trois articles de dictionnaires kabyles se distinguent ;

Premièrement en termes des formes de l'unité lexicale en question. D'où, dans le premier nous avons deux formes « *ul* » et « *tulett* » chacune forme une entrée distincte. Pour le deuxième note trois formes la forme en entrée « *ul* » et les deux autres « *tulet/tulawin* » et « *abul/ibulen* » comme sous entrées.

Deuxièmement en termes de définition lexicographique ; Le deuxième article ne note pas la paraphrase définitoire de l'unité en question et la troisième note que sens dénotatif (la paraphrase définitoire avec exemplification). Tandis que, l'article de DALLET est le plus riche, en citant la paraphrase définitoire et les sens connotatifs et/ou symbolique de l'unité lexicale « *ul* ».

Ces différences en ses trois articles de dictionnaires kabyles se relèvent des critères qui sont établis par leurs auteurs pour fixer les normes de sélection des entrées et leurs manière et méthode choisis pour leurs définitions. Cependant, selon A. Rey (2014) :

L'élaboration des dictionnaires répond à des besoins et à des contraintes. Les besoins sont avant tout culturels, selon la société où ils apparaissent ; les contraintes sont à la fois techniques et économiques. Les uns et les autres sont articulés sur une consommation, de sorte que les types d'élaboration et d'utilisation sont en relation réciproque. (p. 11)

Cependant, bien que les articles de dictionnaires kabyles, présentés précédemment, puissent sembler neutres à première vue, une analyse plus approfondie révèle souvent des valeurs culturelles, sociales et morales qui sous-tendent les définitions et les exemples donnés. Ces valeurs reflètent une certaine idéologie qui valorise la tradition, la langue, et les normes morales et sociales de la société kabyle.

D'une manière simpliste, le travail d'un lexicographe se résume, le plus souvent à établir et dicter des normes, qui sont, d'une manière ou une autre, obsolètes et subjectives. Car, d'un lexicographe à un autre et d'un dictionnaire à un autre, nous pouvons trouver des définitions et des normes différentes de la même unité lexicale, chacun propose sa variante du sens et de forme, même s'il doit se guider par des critères bien établis dès le départ et justifiées d'une part de l'objectivité scientifique de leur profession. Nous citons ; L'ordre chronologique d'apparition, de plus général au particulier, de plus fréquent au plus rare, ordre logique expliquant le passage de l'un à l'autre...

Tel le confirme De Villers (2006), cette subjectivité de lexicographe est impliquée et constatée dans :

En premier lieu, il faut décider de l'intégration ou non d'un mot donné dans le dictionnaire, puis de l'organisation, de la hiérarchie des significations de ce mot, du choix des citations, des exemples qui servent à illustrer ses divers sens, des marques d'usage qui l'accompagnent, s'il y a lieu. L'emploi de ce mot se limite-il à un territoire donné ? Est-ce un mot de registre familier ou littéraire ? Est-il courant, archaïque, vieilli ou néologique ? Est-il didactique, rare ? Appartient-il à la langue d'une spécialité ? Voilà autant de questions auxquelles les auteurs de dictionnaires doivent répondre. (p. 8)

V. Bisconti (Bisconti, 2017, p. 19) met en évidence les défis rencontrés par les lexicographes dans leur travail. Ces professionnels doivent résoudre des problèmes descriptifs complexes qui entraînent des questionnements théoriques difficiles. Pourtant, ces problèmes exigent des solutions immédiates et locales pour maintenir la fonctionnalité de leur œuvre, le dictionnaire. Ces solutions peuvent être formulées de manière intuitive ou approximative, reflétant ainsi les préférences personnelles et les partis pris du lexicographe. Parfois, malgré tous les efforts déployés, ces solutions ne suffisent pas et conduisent à des impasses. Cependant, le dictionnaire ne se limite pas à être un simple recueil de faits linguistiques. Il agit également comme un laboratoire où ces faits sont analysés de manière analytique. En mettant en lumière les problèmes théoriques soulevés par la description des faits linguistiques, le dictionnaire devient ainsi un révélateur de ces difficultés. En fin de compte, le dictionnaire est considéré comme un lieu heuristique où les problèmes théoriques peuvent être explorés et résolus de manière innovante, contribuant ainsi à l'avancement de la théorie linguistique.

De ce point de vue, le travail d'un lexicographe est de « *fournir des descriptions d'unités de langue permettant d'utiliser ces unités dans la construction et dans la compréhension des discours.* » (Ben Mahfoudh-Hubert & Raccah, 2011, p. 119). En d'autres termes, la langue et/ou le lexique constitue l'objet central de la pratique lexicographique. En tant qu'artisan des dictionnaires, le lexicographe collabore étroitement avec plusieurs autres experts linguistiques dans la réalisation de son travail. Il s'associe, de moins avec un lexicologue et un sémanticien, chargés d'étudier et de classer les unités constitutives du lexique d'une langue ainsi que leurs relations avec les autres composantes linguistiques, notamment phonologiques, syntaxiques et etc. De même, le sémanticien intervient dans ce processus en analysant les significations des unités lexicales.

En résumé, le travail d'un lexicographe est collaboratif. Il implique plusieurs spécialistes, en amont avec le lexicologue, le sémanticien et le sémioticien, illustrant ainsi la multidisciplinarité caractéristique du domaine de la lexicographie.

2. La lexicographie et la dictionnairique

La lexicologie n'atteint le stade d'une discipline scientifique qu'à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle (1959). Elle se définit comme l'étude scientifique des unités significatives. Tandis que, la lexicographie est restée à un sens traditionnel, à cette période, l'art de confectionner et d'élaborer des listes d'unités ou des poly-lexicales en leur associant leurs significations ou leurs valeurs sémantiques, selon des contextes, sous forme de glossaires et de dictionnaires.

Avec l'apparition des nouvelles technologies, vers les années soixante, la lexicologie a connu une nouvelle dimension. De ce fait, le dictionnaire ou l'œuvre lexicographique devient l'objet d'une nouvelle réflexion. Vers les années de 1965 à 1980, les spécialistes du domaine de la lexicographie ont contribué à la naissance d'une nouvelle science est *la méta-lexicographie* qui est, d'après Doualan (2013), une science s'intéressant à l'analyse et à la description des dictionnaires de langue impliquant une exploration minutieuse de divers aspects.

Tout d'abord, les considérations lexicographiques mettent en lumière les dimensions linguistiques essentielles à la création et à la structuration d'un dictionnaire. Cela englobe la définition, la classification, l'organisation et la présentation des mots et expressions dans le dictionnaire. En parallèle, l'architecture du dictionnaire détermine la configuration globale de l'ouvrage, incluant la disposition des différentes sections telles que les entrées, les définitions, et les exemples, ainsi que la cohérence logique de cette organisation. À un niveau plus détaillé, les choix microstructuraux et macrostructuraux jouent un rôle crucial. Les premiers se rapportent aux décisions spécifiques prises à l'échelle individuelle, telles que le formatage des entrées ou la rédaction des définitions, tandis que les seconds concernent des décisions d'ensemble, comme le choix des rubriques ou des méthodes de classement. Enfin, les considérations dictionnairiques abordent les aspects pratiques de la conception et de la production du dictionnaire, incluant des éléments tels que le choix du format, les contraintes de mise en page, éditoriales et d'espace, qui sont essentiels à la matérialisation et à l'usage effectif du dictionnaire. Ainsi, l'ensemble de ces dimensions, de la structure linguistique à la réalisation pratique,

contribue à une compréhension exhaustive de la nature et de l'utilisation des dictionnaires de langue.

En d'autres termes, la lexicographie est la fois l'art de confection des dictionnaires et la discipline qui s'occupe de l'étude des techniques qui aboutissent à la confection des œuvres lexicographiques. Comme le souligne Niklas-Salminen (2015, p. 159) : La lexicographie peut être définie de deux manières complémentaires : tout d'abord, comme le domaine pratique concerné par la création effective des dictionnaires, impliquant la mise en œuvre des techniques nécessaires à leur élaboration. Ensuite, elle peut être considérée comme une discipline académique qui engage une réflexion sur les méthodes et les approches nécessaires à la création de dictionnaires. Ainsi, la lexicographie est à la fois une pratique concrète et une science réflexive. Pour éviter toute confusion entre ces deux aspects, le terme « *métalexigraphie* » est de plus en plus employé pour désigner spécifiquement la dimension théorique et réflexive de la discipline, clarifiant ainsi son caractère académique et distinct de sa pratique opérationnelle. En résumé, la lexicographie englobe à la fois la création des dictionnaires et la réflexion sur les méthodes sous-jacentes, tandis que la métalexigraphie se concentre spécifiquement sur cette réflexion théorique.

Comme l'a souligné Pruvost (2005), dans cette même période, Bernard Quemda a établi une nouvelle dichotomie, entre la lexicographie et la dictionnaire ; la première, dépasse de loin son sens traditionnel, art de confection et de fixer des normes lexicales sous forme des dictionnaires, pour atteindre le stade d'une discipline scientifique dont l'objet se base sur les unités significatives et leurs recensements avec tous les travaux définitoires qui y correspondent. Elle s'incline sur la recherche scientifique sans se préoccuper des attentes imposantes d'usagers non-initiés. Les chercheurs, dans le domaine de la lexicographie, n'adaptent pas leurs projets de recherche selon leur lectorat, en ignorant le côté économique. Ils ne cherchent pas à s'enrichir ou de créer un produit en l'adaptant aux besoins du marché.

Dans cette perspective, la lexicographie s'y procure sa propre place entre les autres disciplines scientifiques. Elle a défini un objet d'étude propre à elle ; le recensement des unités significatives et les différentes manières de leur organisation en dictionnaires, en bases de données exploitables par d'autres chercheurs dans le domaine. Elle est, en même temps, la science et l'art de confection des outils lexicographiques ou des œuvres

exploitables pour la progression scientifique en linguistique, apprentissage des langues, didactique...

De là, les lexicographes ont conçu, élaboré des dictionnaires, des bases lexicales, assimilés à ceux vendus sur le marché qui n'ont vu le jour que dans des laboratoires de recherche, seuls les lexicologues ou spécialistes en la matière ont accès dans un but bien précis ; la recherche scientifique et faire la progresser. De cette manière, la lexicographie s'est établie comme science et s'est échappée de la sphère économique, commerciale et lucrative. Elle a cédé sa place à une nouvelle profession, la « *dictionnairique* ».

Tandis que, cette dernière est créée par B. Quemada. Elle se « *se référer aux conditions empiriques d'élaboration et de consultation des dictionnaires.* » (Escoda, 2020, p. 7), c'est-à-dire, elle est tout ce qui est lié aux aspects concrets de fabrication, de présentation d'un produit lexicographique destiné aux acheteurs, usagers non-initiés, dans un but purement économique. Elle cherche à présenter un bien économique, un dictionnaire, dont les critères répondent aux besoins et aux attentes d'une clientèle.

De fait, la sphère économique et la primauté des contraintes financières et matérielles de la dictionnairique se dessinent clairement. Nous le constatons lors d'apparitions de nouvelles unités significatives. Les éditeurs ou les maisons d'édition des dictionnaires les ajoutent sans affecter l'ordre des entrées. Ils essaient de supprimer des exemples, ou des signifiés négligés ou à large diffusion connus par le lectorat, dans le but d'en gagner quelques lignes dans la même page. Cela, sans qu'il y ait de modification du volume, du contenu, du nombre de pages ou de la suppression d'anciennes entrées lexicales. Ce qui a une incidence directe sur le coût d'une œuvre lexicographique qui est en fonction de son poids (déterminé par le nombre, le format et les dimensions des pages...), qui ne doit pas dépasser une certaine limite pour ne pas coûter trop cher à l'expédition ; à l'autre extrémité du spectre, pour garantir une bonne rentabilité pour ne pas que la maison d'édition qui les distribue fasse faillite. De ce fait, les éditeurs et les maisons d'édition ont pour objectif de s'enrichir, de faire fortune, non pas de s'incliner sur la recherche et le progrès scientifique.

Selon Pruvost (2005) : « *Quoi qu'il en soit, la dictionnairique et la lexicographie sont complémentaires. Il n'y a pas de dictionnairique intéressante si elle ne repose pas sur une solide lexicographie* » (p. 12). De quelque sorte, la dictionnairique nourrit ses produits en faisant appel aux résultats et aux travaux de la lexicographie. Cela va de soi pour la

lexicographie, parfois est efficace en tenant compte des contraintes de la dictionnaire en les plaçant comme motivations pour la recherche scientifique.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le travail d'un lexicographe ou d'un dictionnariste est de concevoir des œuvres qui renferment des normes lexicales, des représentations ou des descriptions d'un état du lexique d'une langue, fixé à travers l'écrit dans une version papier ou numérique. Ces œuvres de référence, dits des dictionnaires. Donc, qu'est-ce qu'un dictionnaire ? et quelles sont ses types ?

3. Le dictionnaire

Le dictionnaire est comme un objet culturel nouveau, une forme d'écriture et un type du texte assez connu dans la période contemporaine sous le nom latin « *dictionary* » de *dictio*, qui signifie « *action de dire* », puis « *conversation, propos, discours* ». Il est défini dans le dictionnaire Antidote 11 (2024) comme un « *recueil de mots, classés suivant un ordre généralement alphabétique, qui donne des informations relatives à ces mots et à ce qu'ils représentent (définition, traduction, caractéristiques phonétiques, morphologiques, etc.)* ». Comme le souligne A. Rey (2014), le dictionnaire est un résultat et un produit d'une réflexion qui relève d'une ancienne tradition de l'emploi d'un métalangage, d'une manière systématique aux fond lexical d'une langue, ou à une partie de son lexique. Il ajoute à propos de ce nouveau produit culturel « [...] *concerne soit une écriture – les caractères du chinois –, soit une unité sémantique codifiée, une unité lexicale, une matrice de telles unités (une racine), en arabe à partir du IX^e siècle, à la Renaissance pour les langues européennes.* » (Rey, 2014, p. 9).

Il est un recueil et un produit de l'activité lexicographique qui a pour objet le recensement des sens, des emplois et un ensemble de connaissance introduits par entrées-vedettes (des unités lexicales, des expressions... d'un code, d'une langue donnée et/ou d'un domaine de l'activité humaine...). A. Rey (2014) le définit ; « *en tant que liste commentée de « mots » d'une langue, [...], aboutit à un ensemble de traits nouveaux, de mutations, comme celle qui, à partir de la mise en rapport entre les vocabulaires de deux langues ou plus (Robert Estienne, Calepino), produit un commentaire systématique du vocabulaire d'une seule langue, exprimé dans cette langue même.* » (p. 8).

Miklós (2003, p. 39) fait une distinction entre deux acceptions du terme « dictionnaire ». D'abord, il s'agit d'un recueil de mots et d'expressions d'une langue, présenté dans un ordre conventionnel tel que l'ordre alphabétique, et conçu dans le but de

fournir des informations sur ces mots et expressions. Ensuite, il décrit un type spécifique d'ouvrage encyclopédique où les connaissances sur un domaine particulier sont présentées sous forme d'articles organisés dans un ordre alphabétique, visant à fournir une vue d'ensemble exhaustive dans ce domaine spécifique.

L'œuvre lexicographique ou le dictionnaire est le résultat d'un besoin et de l'influence d'un ensemble de contraintes liées à l'activité économique de la dictionnaire, ainsi qu'aux contraintes relatives au métalangage utilisé lors de la description des unités linguistiques qu'il contient. Cependant, il n'est pas exhaustif et peut présenter des imperfections dans sa description.

En fonction des données linguistiques traitées, des méthodes de traitement, du public cible, du support de publication et du métalangage utilisé pour décrire ces unités lexicales, les dictionnaires remplissent plusieurs fonctions et présentent une grande variété de typologies.

3.1. Les fonctions d'un dictionnaire

Le dictionnaire avant tout est un genre de texte, de discours particulier porté sur les unités lexicales de la langue. Il contient des descriptions sémantiques, des définitions lexicographiques, simples et bien précises, du sens (ensembles des actualisations et de la mise en discours des unités lexicales), qui permettent aux usagers d'enlever les ambiguïtés sur le lexique d'une langue et/ou le passage de l'inconnu vers le connu, de l'incompréhension vers la compréhension. Cela fait de lui un outil et moyen incontournable d'information, de communication et d'apprentissage.

J. Dubois et C. Dubois (1971, p. 9), cités par Saint-Amand (2013, p. 35) , confirment à ce propos ;

Les dictionnaires sont des objets manufacturés dont la production, importante dans les sociétés développées, répond à des exigences d'information et de communication. Leur objet est essentiellement pédagogique puisqu'ils visent à combler l'écart qui existe entre les connaissances de leurs lecteurs et celles de la communauté tout entière [...], à la fois le livre de l'âge scolaire et celui de l'âge adulte [...] ils sont le lieu de référence à la langue et à la science.

En d'autres termes, les dictionnaires ont une importance cruciale des dictionnaires en tant qu'outils indispensables à la communication et à l'acquisition de connaissances. Ces ouvrages servent à combler la lacune entre les connaissances individuelles des lecteurs et le corpus de connaissances collectives. Ils sont à la fois des ressources pédagogiques

essentielles pour les étudiants et des outils précieux pour les adultes, offrant un repère crucial dans les domaines de la langue et de la science.

Par ailleurs, ils jouent un rôle éducatif en fournissant une variété de connaissances linguistiques, aidant ainsi les utilisateurs à enrichir leur vocabulaire et à combler leurs lacunes linguistiques. Ces ouvrages se présentent comme des textes ou discours respectant des normes précises et bien définies, centrés autour de la langue.

Pour Mejri et Zhu (2020), « *le dictionnaire est un ouvrage didactique : son premier objectif est de mettre à la disposition de ses lecteurs l'ensemble des informations jugées nécessaires à l'amélioration de leurs compétences linguistiques.* » (p. 102-103). En effet, les définitions lexicographiques présentes dans un dictionnaire regorgent de connaissances cruciales qui jouent un rôle fondamental dans l'apprentissage de la langue. Parmi celles-ci figurent la catégorie grammaticale, l'étymologie, l'orthographe, la prononciation, la datation, la morphologie, les constructions syntaxiques, les différentes acceptions, les domaines d'utilisation, les registres de langue, les champs lexicaux et sémantiques, les dérivés et les composés, les unités phraséologiques, les homonymes, les synonymes, les antonymes, les variantes, et bien d'autres encore.

D'une autre manière, le dictionnaire joue un rôle crucial en tant qu'outil d'assistance pédagogique, devenant ainsi un élément indispensable dans l'apprentissage d'une langue. Il offre un soutien précieux aux apprenants, qu'ils soient natifs ou étrangers, en les aidant à amorcer une réflexion qui accompagne leur acquisition linguistique. D'une part, il simplifie la compréhension des unités lexicales en contournant les obstacles rencontrés dans l'accès à leur sens. En réduisant ainsi le temps passé à la recherche, cette fonction d'assistance stimule le désir de compréhension chez les apprenants, leur offrant ainsi une meilleure maîtrise dans leur quête de sens. De ce fait, les apprenants sont en mesure de choisir plus aisément le vocabulaire approprié dans leurs rédactions et leurs discours, ce qui contribue également à enrichir leurs lexiques mentaux. D'autre part, le dictionnaire permet une correction plus rapide de l'orthographe lexicale dans un texte écrit, offrant ainsi à l'apprenant l'opportunité de perfectionner son expression écrite tout au long du processus de correction.

Selon Maiello (2014) : « *dès lors que l'utilisateur éprouve le besoin de vérifier ou d'acquérir des connaissances, de se réapproprier des savoirs, et consulte le dictionnaire de manière ponctuelle ou systématique* » (p. 50). En d'autres termes, le dictionnaire remplit

une fonction communicative cruciale lorsqu'un locuteur est confronté à un problème de communication immédiate, l'aidant ainsi à combler les lacunes et à répondre à ses besoins en enrichissant ses connaissances linguistiques, que ce soit pour traduire ou produire des textes écrits. De plus, le dictionnaire exerce une autre fonction importante, à savoir une fonction cognitive, qui se manifeste lorsque les utilisateurs s'engagent dans des processus de compréhension, d'analyse et d'apprentissage des concepts linguistiques.

De plus, un dictionnaire est un support écrit qui fait partie de patrimoine linguistique matériel qui joue le rôle d'un réservoir et conservatoire de lexique d'une langue qui est un reflet d'une vision du monde, d'un savoir linguistique (informations linguistiques) et de toutes connaissances dans tous les domaines de la vie humaine, issues des expériences vécues par la communauté linguistique... Bref, Il est le reflet et le moyen de divulgation d'une culture. Comme le confirme Maiello (2014), « *Il en même temps qu'un outil de description et un appareil didactique, un instrument de reconnaissance identitaire et égalitaire qui témoigne de la culture de l'Autre, et amène à le connaître et à le reconnaître.* » (p. 50).

Osu (2018), de sa part, voit que les informations extralinguistiques qui se rattachent à la culture, introduites dans les définitions lexicographiques, démontrent « *la prise en compte du rôle de la culture dans la construction du sens des unités de la langue permet une meilleure description et donc une meilleure présentation des entrées lexicales.* » (p. 73). Dans la même idée, Moukrim(2017) a traité la question de de la charge culturelle, les informations culturelles leur intégration dans le dictionnaire amazighe. Qu'elle considère comme moyen et outil qui facilite le partage et la divulgation des différentes pratiques culturelles sur une échelle mondiale.

Si nous prenons, l'exemple de dictionnaire de langue, bilingue, bidirectionnel ; Kabyle-Français/ Français-Kabyle, *Le dictionnaire de Tamaziɣt (Parlers de Kabylie) de Haddadou (2014)*, est un outil didactique destiné pour les apprenants de la langue amazighe en général, et du kabyle, en particulier. Il peut être considéré comme un moyen de vulgarisation et divulgation, simultanément, de la langue et de la culture kabyle. D'où, à travers ses définitions lexicographiques, plus précisément dans les exemples cités par le linguiste-lexicographe kabyle, il y a divulgation et vulgarisation, d'une manière intentionnelle ou non-intentionnelle, des éléments, des connaissances et des informations qui se rattachent à la culture kabyle.

Comme nous le remarquons à travers ses définitions lexicographiques illustrées avec des exemples qui dénotent des informations en relation avec *la gastronomie et ustensiles de cuisine kabyle*, nous le constatons dans : « *Seksu yettmeččay s uyefki, le couscous se mange aussi avec du lait.* » (Haddadou, 2014, p. 105), un exemple donné pour illustrer une acception de « *čč* », « *ttmeččay* » et « *Seksu mi yedded ur yettfur ara, quand les grains de couscous collent, il n'est pas traversé par la vapeur* » (p. 116), utilisé pour illustrer « *dded* » « être motte ». Ces deux exemples fournissent des données sur un plat traditionnel, préparé en Kabylie, qui fait partie de la culture des kabyles. Et nous avons une autre description d'un autre plat traditionnel kabyle dit « *tawzit* » en disant « *tawzit, tettwaxdam s lherc, tawzit, se fait avec de la grosse semoule (plat à la base de grains de semoule roulés)* » (p. 235), pour illustrer une acception de « *hercew* » « *lherca* » « grosse semoule ». Et dans l'exemple « *Ifelfel aberkan, yesbnin učči le poivre noir donne de goût aux aliments* » (p. 65), une illustration pour définir « *ibnin* » (donner du goût), le lexicographe témoigne sur l'usage de poivre noir, un ingrédient étranger, provenant de l'extrême orient, dans la cuisine kabyle. Et dans l'usage de proverbe « *Prov. : menni, menni, ar leeca ssumet ini, espère, espère, et le soir prend une pierre de foyer comme oreiller (des espoirs voués à la déception)* » (p. 620), pour illustrer « *Summet* » « oreiller ». Le lexicographe témoigne sur un élément de cuisine ; « *ini* » « pierre de foyer » utilisé pas les kabyles pour cuisson, qui aide à maintenir la marmite, plat à cuire.

Comme nous trouvons des exemples divulguant des informations relatives à *la religion et aux croyances des locuteurs kabyles* ; la soumission à Dieu, accepté la volonté divine, seul Dieu est éternel sur terre... Ce que montrent les exemples suivants :

Nunnez-ak a Rebbi yef wayen i d-tefkiɖ, nous nous inclinons devant toi, Dieu, pour ce que tu nous donne (p. 430) ;

Nessaden i Rebbi, nous acceptons la volonté de Dieu (p. 110) ;

ayen i d-yexleq d lfani, ala Rebbi ara d-yegrin, tout ce que Dieu a créé est périssable, il n'y a que lui qui soit éternel (chant religieux) (p. 171).

Les définitions lexicographiques de Haddadou (2014), peuvent aussi, avoir des exemples en relation avec les fêtes et les rituels kabyles. Comme nous l'observons dans : « *Ad ɣren lfatiha, ils réciteront la fatiha, ils concluront un mariage,* » (p. 177). Dans la société kabyle, en général, un mariage est conclu selon les principes de la religion musulman, et la récitation de la *fatiha* est un rituel pour conclure le mariage. Du même dans « *Agzam n umzur, coupe de la mèche de cheveux (cérémonie du mariage consistant à faire couper la mèche de cheveux de mariée par un parent de l'époux, jeune garçon ou adolescent)* » (p. 381). Oû, l'auteur

visé à donner un rituel pratiqué après la fête de mariage, un côté qui relève de la culture kabyle.

Haddadou (2014) fournit des exemples qui divulguent des informations relatives à la religion et aux croyances des locuteurs kabyles. Par exemple, « *Tefser tazert yidenyan, les figes sèches sont exposées sur les claires* » (p. 112), où le lexicographe décrit une étape pour conserver les figes, en les exposant sur de claire après leur récolte. Et dans l'exemple « *Ad fsin yideynan i userwet. Ils vont délier les bottes de paille pour les dépiquer* » (p. 112) pour illustrer « *adyen* » « meule de gerbes », un autre exemple qui illustre le travail agricole, une étape dans la récolte du blé.

Les exemples utilisés par Haddadou (2014), peuvent aussi, contenir un savoir transmet ou des connaissances encyclopédiques. Comme c'est le cas de « *tteqqnen magraman i tazzla n yidammen aked wuryu, on applique l'aunée pour les hémorragies et les brûlures* » (p. 368) qui donne des connaissances relatives à la médecine traditionnelle kabyle. Et dans « *taqejmurt n mayyu, bûche de mai (préparé en prévision d'un retour brusque du froid)* » (p. 387), pour illustrer « *mayyu* » « mois de mai », est un exemple qui donne des informations sur le temps ou la météo durant le mois du mai en Kabylie, qui se caractérise par des changement brusques des températures, un changement brusque vers un temps hivernal en plein printemps.

Le lexicographe vulgarise, aussi, des informations géographiques et linguistiques, sur la communauté berbère en Egypte, à travers l'exemple « *deg umda n Siwa, deg tmurt n Maşer, mazal hedren tamaziyt, en Egypte, on parle encore le berbère* » (p. 366) qui vient pour illustrer « *amda* » « ouasis ».

Ainsi, le dictionnaire de *Tamaziyt (Parlers de Kabylie)* de Haddadou, tout comme les dictionnaires en général, représente un outil fondamental où se mêlent harmonieusement les aspects linguistiques à travers les unités lexicales et leurs définitions lexicographiques, ainsi que les éléments culturels présents dans les articles du dictionnaire (exemples, illustrations et divers modes d'enrichissement). Cette combinaison confère au dictionnaire la double fonction de préserver, de diffuser et de vulgariser à la fois la langue et la culture.

Et par le fait que le dictionnaire contient et/ou est un réservoir des informations linguistiques qui se rattachent à une époque et une période bien précise d'une langue donnée. Elles sont sélectionnées, traitées, choisis minutieusement en respectant le bon et le

bel usage de la langue. Cela procure au dictionnaire une fonction normative. C'est ce qu'a affirmé Rey (1983) : « *La fonction du dictionnaire est de fournir à ses usagers une référence sur la norme.* » (Cité par De Villers, 2006a). En d'autres termes, le dictionnaire fixe une norme en se référant au bon et bel usage de la langue.

Dans la même perspective Boulanger(2001, p. 36) souligne que la norme linguistique est une approche particulière dans la façon dont on utilise et perçoit un système linguistique donné, ou une partie de celui-ci. Elle se présente comme une manière standardisée de s'exprimer, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, au sein d'une société donnée. Fondamentalement intégrée au fonctionnement des institutions politiques, éducatives et culturelles, elle reflète ce que les linguistes et les lexicographes considèrent comme « leur langue » ou « leur variété de langue », conforme aux standards acceptés par la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent. En somme, la norme linguistique découle de l'usage linguistique établi au sein d'un groupe social spécifique, et est validée et maintenue par cette même communauté, qu'elle soit restreinte ou étendue.

Cette norme que présente le dictionnaire est issue, d'une part de la tradition transmise de l'apprentissage de différents niveaux de la langue ; l'écriture et/ou la graphie, l'énonciation (l'oralité), la morphologie des unités lexicales et leur organisation en phrases et/ou énoncés. Et d'une autre part, elle est le résultat des choix fait par le lexicographe lui-même en choisissant parmi une multitude de formes linguistiques existantes, où des parts de subjectivité sont appliquées sous le rideau de l'objectivité scientifique. Il sélectionne la norme parmi les formes lexicales touchées par les variations avec toutes ses formes, les interférences, les emprunts, les changements sémantiques (synchroniques et diachroniques), etc.

C'est ce qu'atteste A. Rey(2005) ;

[...] la norme, n'est pas seulement la correction telle que la transmet l'apprentissage, sans trop s'interroger sur sa nature, et qui concerne avant tout le graphisme et la prononciation (car la norme ne renonce pas à l'oralité), la syntaxe et la morphologie. C'est aussi le choix parmi les possibles du lexique, et un autre choix, plus subtil, parmi les possibles sémantiques. (p. 13)

D'une autre manière, la norme linguistique ne se limite pas à la simple correction telle qu'elle est enseignée, sans nécessairement approfondir sa nature. Elle englobe principalement les aspects graphiques, la prononciation, la syntaxe et la morphologie, car elle maintient une certaine oralité dans la langue. Cependant, elle implique également des choix parmi les différentes options lexicales disponibles, ainsi qu'un choix plus délicat

parmi les significations possibles des mots. En d'autres termes, la norme va au-delà de la simple correction formelle pour inclure des décisions sur le vocabulaire à utiliser et sur les nuances sémantiques appropriées.

Ainsi, il est possible qu'un dictionnaire acquière une telle renommée que les locuteurs le considèrent comme une référence normative en matière linguistique, notamment en ce qui concerne le lexique (Schafroth, 2008). C'est le cas, par exemple, des dictionnaires de Dallet (1982) et de Haddadou (2014) pour le parler kabyle, du dictionnaire de Foucauld (1951-1953) pour le touareg, du dictionnaire de Taïfi (1991-2017) pour le rifain ainsi que pour les parlers amazighs marocains.

En somme, les dictionnaires jouent un rôle crucial en formant et informant les utilisateurs en quête de savoir, ce qui en fait des textes à la croisée de la didactique des langues, de la culture et du contexte social d'une communauté linguistique. Ils remplissent également des fonctions essentielles dans la communication en offrant un appui pour la traduction et la rédaction. Leur contribution à la compréhension et à l'analyse des concepts linguistiques est indéniable, tout comme leur rôle de préservation culturelle et de normativité linguistique. En suivant l'évolution des langues et des réflexions linguistiques, les dictionnaires continueront à assurer ces fonctions, restant ainsi des outils inestimables dans l'étude et l'utilisation des langues.

3.2. Les types des dictionnaires

Dans une vue d'ensemble, les dictionnaires se ressemblent et assurant les mêmes fonctions ; d'informer, de combler les trous de communication, d'apprentissage d'une langue, cognitives en informant leurs usagers sur la langue... Mais, si nous les passons à la loupe, comme le confirme Rey(1970) nous les trouvons se distinguent sur plusieurs plans ; la densité de leurs nomenclature (extensive et restrictive), leurs perspectives et leurs présentations des données qu'ils regroupent. Ce qui leur donne une typologie très variée.

Dans cette typologie des dictionnaires, nous suivrons celles proposées par les linguistes-lexicographes, tel : Quemada (1967), A. Rey (1970), Dubois (1971), J. Rey-Debove (1971), Noklas-Salminen (1997), Criss (2001), Pálffy (2003), Lo Nostro (2013) et autres.

Selon Lo Nostro (2013, p. 53), la classification des dictionnaires se centre sur plusieurs axes. Ils sont : Tout d'abord, l'axe linguistique, qui se concentre sur les langues

traitées dans le dictionnaire, qu'il s'agisse d'une seule langue (monolingue), de plus d'une langue (bilingue, trilingues ou plurilingue). Ensuite, l'axe quantitatif évalue la quantité d'informations contenues dans le dictionnaire, déterminant s'il est restrictif en fournissant des informations limitées ou extensif en offrant une couverture exhaustive. De plus, il examine si le dictionnaire est général, couvrant un large éventail de sujets, ou spécialisé, se concentrant sur des domaines spécifiques. Le troisième axe, qualitatif, se subdivise en deux sous-axes pour évaluer la qualité de l'information fournie et la forme du dictionnaire adaptée au public cible.

Le premier considère la qualité de l'information linguistique et encyclopédique disponible dans le dictionnaire, tandis que le second analyse la forme du dictionnaire en fonction du public visé, qu'il soit restrictif ou extensif en détail, destiné à un usage de dépannage, conçu pour un public jeune ou en phase d'apprentissage, ou adapté à un public adulte. Enfin, un quatrième axe de classification peut être ajouté pour tenir compte du support de publication, qu'il soit papier ou électronique/numérique. Ce critère permet de distinguer les dictionnaires publiés sous forme imprimée de ceux disponibles sous forme électronique, offrant ainsi une autre dimension importante pour évaluer et choisir un dictionnaire en fonction des préférences et des besoins des utilisateurs.

Il faut signaler, que cette typologie que nous proposons, ici, des dictionnaires est accompagnée et rattachée, le plus souvent, à la production lexicographique amazigh. Cela, grâce à une exemplification, qui est avérée, parfois détaillées, avec des œuvres lexicographiques amazighes produites, en fonction de leur disponibilité et leur existence.

En appliquant le premier critère de classification ; les sujets traités et la nature des données présentées dans le dictionnaire, nous avons deux types qui découlent de la définition de terme même de « dictionnaire » (Miklós, 2003) et d' « *une tradition respectable – particulièrement bien illustrée au XVIII^e siècle, en France, par Diderot et d'Alembert – oppose définitions (et dictionnaires) "de mots" aux définitions "de choses", qui tendent vers une description destinée à rendre compte des réalités auxquelles les signes renvoient.* » (Rey, 2012, p. 7) qui donne lieu aux :

3.1.1. Dictionnaires de chose (encyclopédies)

Les dictionnaires de chose et/ou les encyclopédies « *s'intéressent par les réalités nommées par le signe. Ceux-ci donnent sur les objets dénotés par les signes le maximum d'information historique et technique, privilégiant l'univers des choses par rapport au*

lexique de la langue» (Campos Martin, 2009, p. 323). Ils tâchent d'informer leurs usagers sur la chose en entrée-vedette et/ou sur « *les connaissances du monde* » (Rey-Debove et al., 2007, p. x) qui lui sont relatives. Les encyclopédies, qu'elles soient sous forme de papier, de séries de volumes ou de documents numériques, représentent des ouvrages de référence qui visent à synthétiser l'ensemble des connaissances disponibles sur un sujet donné, allant au-delà de simples analyses sémantiques des termes lexicaux. Leur organisation est conçue de manière à les rendre accessibles au grand public, dans le but d'informer, d'éduquer ou de contribuer à la préservation de la mémoire culturelle. Ces ouvrages recueillent des connaissances provenant de sources valides, souvent enrichies par des exemples et des illustrations, et adoptent généralement un style concis pour faciliter la consultation, souvent appuyée par des tables et des index.

Dans cette catégorie, pour le cas de l'amazigh, trois Encyclopédies sont à noter : La première est l'*Encyclopédie berbère* publiée en plusieurs fascicules. Elle est parue en 1984, le premier volume est le fruit d'un prototype, pensé dès 1970 par Gabriel Camps et son équipe. C'est une encyclopédie qui a comme objectif de rassembler, de synthétiser et de répertorier un savoir sur le monde amazigh. En 2024, compté 43 fascicules ou volumes¹. La deuxième est le *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, de C. Lacoste-Dujardin, paru en 2005. Il compte « *de près de 400 pages et 900 entrées, à vocation encyclopédique* » (Vial, 2016, p. 358). Car, comme le confirme Moussaoui (2007), ce dictionnaire en offre des articles riches et détaillés qui explorent avec minutie les structures politiques et sociales entrelacées de parenté et d'organisation politique. Il présente de manière claire et accessible une multitude de faits relatifs aux techniques, normes, règles, esthétiques et croyances, contribuant ainsi à rendre compréhensible un système culturel complexe. Les tribus principales et leurs territoires sont examinés avec expertise et discernement, offrant une vision éclairée. L'histoire est narrée à travers les lieux, les événements, mais également à travers les figures marquantes telles que les hommes politiques, les intellectuels, les rebelles et les artistes. Ces personnages emblématiques, qui ont marqué tant l'histoire ancienne que récente de la région, sont présentés avec une

¹ Nous comptons 39 volumes sont disponibles en ligne en texte intégrale sur url : <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/> . 29 volumes (1-29) sont disponibles en version PDF sur l'url : https://archive.org/download/encyclopedie_berbere_n_16/encyclopedie_berbere_n_1/. Le deux derniers fascicules intitulé « *Encyclopédie berbère. Fasc. XLIII, Siga – Syphax* » et « *Encyclopédie berbère. Fasc. XLII Saboides - Sidi Slimane* » sortis en 2019, chez l'édition Peeters. Les deux fascicules « S » comportent, 93 notices et/ou articles, rédigées par 47 auteurs distincts. Ils s'étalent sur 575 pages imprimées. Cet ouvrage, paru d'abord chez Édisud jusqu'en janvier 2008, puis chez Peeters à partir de décembre 2010, est le fruit d'une collaboration entre spécialistes scientifiques à l'échelle internationale.

précision et une érudition remarquable. Le dictionnaire offre un aperçu approfondi de la vie naturelle, de l'histoire et des représentations de la Kabylie. De plus, il explore de manière transversale l'histoire de l'ethnologie coloniale à travers ses principales figures, tout au long de ses nombreux articles. Réussir à restituer, à travers un millier d'entrées, la richesse culturelle et l'ancrage historique profond d'une société est un défi considérable, relevé avec brio en grande partie par C.L. Dujardin.

Le troisième dictionnaire est celui de professeur Haddadou, intitulé *Dictionnaire encyclopédique des berbères*. Il est publié à titre posthume, en 2022, chez les éditions BERTI à Alger. C'est une encyclopédie avec une nomenclature bien choisie avec des connaissances encyclopédiques qui se rattachent à plusieurs thématiques ; les populations, les tribus, les dynasties, les figures de l'*histoire légendaires*. De fait, ses articles décrivent :

[...] la société berbère à travers son histoire de ('Antiquité à nos jours, en mettant en évidence les femmes et les hommes ayant mené un combat culturel, politique ou militaire exemplaire, les territoires acquis ou conquis par les Berbères, les mouvements de populations et les dynasties ayant gouverné en Afrique du Nord.

Ce livre se veut évolutif. Il y a intégré toutes les personnalités, les tribus, les dynasties, et les figures de l'histoire et de la Légende, par une mise à jour régulière des thématiques traitées en fonction de l'évolution des événements.(Haddadou, 2022, p. 4^e de la couverture)

En résumé, ces encyclopédies et dictionnaires de chose offrent une vision complète et détaillée de la culture de la communauté en question, en rassemblant et en présentant les différents types de connaissances liées à cette communauté.

3.1.2. Glossaire, lexique et liste de mots

Le mot « glossaire » vient de latin « *glossarium* » qui signifiait un « *dictionnaire où l'on explique les termes rares ou vieillis* », désignant anciennement un dictionnaire expliquant certaines gloses, des mots obscurs d'une langue par d'autres termes de la même langue. Le glossaire dépend, généralement, d'un texte qu'il cherche à éclaircir. Il se présente comme une liste des unités lexicales ou de lexies associées à leurs équivalents. Ils ont comme objet et nomenclature de vocabulaire d'une langue, d'un texte et/ou d'un discours. Ils sont organisés et structurés comme des dictionnaires sans définitions lexicographiques. Selon Piccato(2015) : « *L'article du glossaire, le plus souvent, ne contemple que le traduisant du mot vedette dans la langue cible.* » (p. 116).

Dans une perspective similaire, Mel'cuk, Clas et Polguère(1995, p. 21) fournissent une définition approfondie du glossaire en le décrivant comme une représentation détaillée

du vocabulaire lié à une entité spécifique, présentée sous la forme d'une liste des termes (constituant une portion significative) du lexique du domaine X ou de l'œuvre/individu X. Chaque terme, appelé lexie, est accompagné d'informations pertinentes, créant ainsi une ressource explicite et structurée. Par ailleurs, le glossaire, par nature, entretient une relation étroite avec le vocabulaire de X, qui est un sous-ensemble spécifique du lexique global de X, délimité par des caractéristiques propres à X. Il convient de noter que « X » peut se référer à un individu, généralement un auteur bien connu, ou à un domaine technique particulier.

D'une manière générale, le glossaire n'est rien d'autre qu'un inventaire systématisé et une classification du langage caractéristique à un dialecte, un patois ou aux termes propres à telle ou telle science/technique, de même qu'aux expressions caractéristiques d'un auteur de renommé. Autrement dit, il s'apparente à une compilation organisée du vocabulaire distinctif, ce qui le rend précieux pour qui veut cerner et utiliser le langage propre à tel ou tel contexte ou domaine technique bien précis.

Il est important de souligner que le glossaire, par sa nature ciblée, peut prendre diverses formes en fonction du domaine, de la spécialité ou de la personne auquel il est associé. Par exemple, un glossaire de botanique ne contiendra que des termes liés à la flore, tandis qu'un glossaire juridique se rapporte au vocabulaire juridique. De même, le glossaire d'un auteur présentera les termes spécifiques utilisés dans ses œuvres. C'est pourquoi, on peut identifier différentes catégories de glossaires, chacune étant adaptée à un contexte spécifique. On distinguera ainsi les glossaires scientifiques (e.g. botanique, astronomie), techniques (e.g. médecine, architecture), littéraires (associés à un auteur), ou encore linguistiques (entre deux langues comme l'arabe et l'amazighe). Chacun répond à un objectif bien précis en fonction de son domaine de spécialité ou de son sujet de référence.

Le monde amazigh a connu ce genre de dictionnaires depuis le moyen âge, sous la forme manuscrite jusqu'à une date récente. De fait, il y a des glossaires bilingues ; arabe-amazigh, dès l'arrivée de la langue et la culture arabe au pays amazigh, et d'autres ont apparu avec les conquêtes et la colonisation des européens, au XI^e siècle.

3.1.2.1. Les glossaires et lexique de l'avant de la conquête des explorateurs européens et des colonisateurs

Dans cette période qui s'étale de l'arrivée des arabes au nord de l'Afrique, la terre des amazighs jusqu'à l'arrivée des explorateurs et voyageurs européens. Durant cette

période, nous notons les premières prémices d'une activité lexicographique amazighe, bilingue, en utilisant la langue arabe comme source ou vers-versa, c'est-à-dire, des formes de lexicographie manuscrites, en caractères arabe, avec une nomenclature le plus souvent en langue arabe définie par équivalents en amazigh ou inversement.

Parmi ces glossaires, il est à noter « *Kitab al-asma* »¹. C'est un glossaire bilingue ; amazigh-arabe, qui date de XII^e siècle (1145). Il a été confectionné par *Mohammed Abou Abed Allah Ben Ali Ben Djaâfer Ben Ahmed Ben Mohammed Al-Kaissi*, connu sous le nom *Iben Al-Remama*². Ce glossaire a contribué à la fondation et l'élaboration d'une version amazighe de la religion musulmane. Ce que confirme Aboukacem-Afulay(2018) : « *Le travail lexicographique d'un Ibn Tounart, [...], fait écho de la diffusion du vocabulaire religieux développé au cours de ces premiers siècles au sein des doctes et lettrés issus de l'univers linguistique et culturel des Almohades* » (p. 17). *Ibn Tounert*, a exploité les principes de son époque, le moyen âge, pour la confection et la structuration de son glossaire, suivant un classement des entrées selon leurs champs sémantiques qui lui sont relatifs, c'est-à-dire, visant de concevoir un glossaire à thématiques. Il est constitué de plusieurs chapitres ou sections, pour certains sont nommés « *Bab* » et d'autres « *Fasl* ». C'est une méthode adoptée par plusieurs penseurs de son époque ; par les arabes, les perses, les turques... Ce glossaire renferme 2500 entrées arabes avec leurs synonymes ou traduction en Tamazight (Tachelhit), sans aucune définition, ni indications sur les sens des unités lexicales. Elles sont réparties en plusieurs champs sémantiques qui leurs sont associés.

Al-Mudawwana, d'Abū Gānim al-Ḥurāsānī est un autre exemple qui témoigne de l'usage de glossaire dans les écrits amazighs de l'époque (Ghouirgate, 2015). D'où, ce traité de fiqh disposé d'un glossaire amazigh-arabe. À ce propos, Ouahimi (2009) a signalé que :

¹ Certains affirment que ce glossaire présente des versions condensées ou des glossaires similaires, tant dans sa structure que dans son contenu. En d'autres termes, il répertorie des unités lexicales de la langue arabe, expliquées en langue amazighe, spécifiquement la variété chleuh, organisées selon des champs sémantiques, chaque champ se référant à un *bab* et/ou *fasl*. C'est notamment le cas du *glossaire Arabe-Amazigh abrégé* en arabe sous le titre « *al-Muġjem al-Ġarabi al-Amazighi almubasset* », publié en 1866 par son auteur *Abou Abdallah Ben M'barek Ben Abdallah*.

² Il est connu aussi, sous le nom de Ibn Tounart ou Tounert. Il est né en 1085 à Kalâa de Béni Hammad, en Algérie, et mort en 1171. Il a vécu durant le règne de la dynastie Almohade. Il a suivi ses études, initialement à Bejaia, à son époque était une ville des sciences. Puis, il est parti à Cordoue (en Andalousie, Espagne), en tant qu'étudiant et commerçant. Et par la suite, il s'y établi à Fès où il a exercé la fonction d'un juge. Et la fin, il a passé à l'enseignement, l'écriture et la confection des ouvrages manuscrites. D'où, Il a été un homme de sciences. Il est connu par plusieurs œuvres en fiqh islamique (la religion), en droit, de langue (la linguistique). (Naït Zerrad, 2020)

[...] c'est Bossoutrot (1900) qui publia un glossaire berbéro-arabe, qui accompagnait une des copies de la Mudawwana arabo-berbère, précisément celle qui porte le titre générique de *Kitâb al-Barbariyya* (Livre de la langue berbère) et qui forme dans son intégralité 447 feuilles recto-verso, soit 894 pages. Elle aurait été copiée sur le manuscrit original et la copie fut achevée en Ġumâda II 1231 H. / 26 mai 1816. (p. 09)

Selon Boussoutrot(1900), le manuscrit « *a été communiqué en 1895 par le khalifa de Djerba, Si Ali ben Brahim el Djemni, à M. le colonel Rebillet, qui était à cette époque attaché militaire à la résidence générale de France à Tunis* » (p.). C'est un manuscrit minutieusement écrit, en bonne état, en caractère arabe, constitué de cinq pages, renfermant un lexique amazigh (la variété de Djebel Nefoussa -Yefren-), tiré de *al-mudawwana* traduit de l'arabe. C'est un lexique ou des unités lexicales amazighes expliqué en arabe et reparté en dix-neuf chapitres qui renvoient aux dix-neuf lettres arabes. Pour Ghouirgate(2015), « *ce manuscrit comprend un glossaire berbéro-arabe qui précède l'œuvre intégrant des phrases berbères et leur équivalent arabe* » (p. 584). C'est un glossaire contenant 278 termes qui s'attachent au domaine et/ou au champs sémantique juridique (le fiqh musulman), et chaque terme est associé à son équivalent en langue cible.

Il y a aussi, '*Umdat al-tabtb fi ma'rifat al-nabat li-kull labīb* est une œuvre découverte dans les années quarante. En 1990, Mohemmed Al-'Arabi Al-Khaṭṭābī édite une version plus complète, dans une première édition, en contribution avec l'académie royale de Maroc, à Rabat. De ce fait, il lui attribue un auteur, et l'a fait sortir de son anonymat, en l'attribuant à Abu Al-Khayir Al-Ġshbīlī¹. Dans ce glossaire de botanique, l'auteur expose une nomenclature de la flore de son époque en langue arabe et l'associant à leurs équivalents en d'autres langues ; comme le grec, le syriaque, le nabatéen, l'indien, le persan, l'espagnole, le parler andalou (*lisan ahl al-andalous*) et la langue amazighe.(Abu Al-Khayir Al-Ġshbīlī, 1995, p. 30)

Au 17^e siècle (1665), Al-Hilali publie son manuscrit « *Kashf ar-roumouz* ». Al-Hilali est Abdallah ben Al-Hadj Shouaïb ben Housain ben Ibrahim ben Abdalaziz Al-hilali Al-Tālidhalāi, de la tribu *Illalen*², de l'Atlas Marocain. Ce glossaire est conçu à la base de glossaire de Ibn Tounert. Il est constitué de 16 chapitres et comporte 936 entrées. Elles sont classées par 17 thématiques et domaines variées.(Boogert, 1998, p. 23)

¹ Abu Al-Khayir Al-Ġshbīlī (1108-1179) (أبو الخير الإشبيلي). « *Il avait probablement vécu à Séville à l'époque d'al-Mu'tamid ibn 'Abbād (1040-1095) et avait connu les deux botanistes de Tolède Ibn Baṣṣāl et Abu al-Ḥasan ibn al-Lunquh (m. en 1104), dont il aurait été le disciple.* »(Tilmatine, 2004).

² Les Illalen constituent une grande confédération située au cœur de l'Anti-Atlas considérée par les historiens parmi les tribus amazighes les plus anciennes de l'Afrique du nord. (Handaine, 2009)

C'est un glossaire destiné « en premier lieu à des lettrés bilingues jurisconsultes ou droguistes ou bien médecins dont la langue première est l'amazighe »(Boumalk, 2005, p. 26). En visant un public amazigh apprenant et/ou étudiant en langue arabe (des enseignements bilingues amazigh-arabe).

Nous comptons, aussi, le *glossaire notarial arabo-chleuh* découvert et présenté pour la première fois par Berque en 1950. Il est intitulé « " *al-majû' al-lâ'iq 'ala muchkil al-watâ'iq*" (*Le recueil pertinent sur les difficultés des formulaires.*) »(Berque, 1950). Il date de XVIII^e siècle, plus exactement 1764. Il est confectionné par *Omar Ben Oubayed Allah Ben Abi Al-Hassan Al-Roudani Al-Nfissi*. Dans ses pages manuscrites, il renferme un vocabulaire relatif au domaine juridique, expliqué par un arabe de métier (une variété soutenue), plus au moins inaccessible au vulgaire et étranger à la communauté, en chleuh (un Taleb rural). Selon Amennou(2019), ainsi, ce glossaire a été confectionné tardivement, sous forme des *arağiz*, qui a pour but de viser les étudiants débutants comme juges, notaires, employer pour des fins qui leur permettent l'accès aux lexique arabe de spécialité qui concerne leurs activités dans un contexte amazigh. Il est réédité et réalisé en version moderne, par Omar Afa, à l'institut royal de la culture amazighe du Maroc, en 2007, dans 166 pages.

De côté de la Kabylie, nous notons deux glossaires très importants : le premier est *Le lexique arabe dialectal-kabyle* de la zawiya historique de Cheikh Aheddad. Ce glossaire « a été localisé pour la première fois en 1996, dans le cadre d'un travail commémoratif annuel de l'insurrection de 1871[...], près d'axxam n lexwan de Tmeemart tarehmanit de Seddouk. »(Aïssani & Yacine, 2020, p. 4e de la couverture). Il date de 19^e siècle. Découvert par Djamel-Eddine AISSANI, dans état épars, parmi un ensemble de feuilles. Par la suite, c'est à lui qui revient le mérite de l'organiser selon une norme et référence à une numérotation réelle. D'où cette œuvre lexicographique kabyle comporte une soixantaine de pages ; de page 1 jusqu'à la page 64 renferment un lexique ou un glossaire arabe dialectal-kabyle, et un texte religieux dans les pages 66 et 67. Selon AISSANI, ce dernier texte est un rajout récent vers le milieu de XX^e siècle.

Dans l'organisation des entrées, ce glossaire suit la logique adaptée par Ibn Tounert dans *Kitab al-asma*. Autrement dit, sa nomenclature est répartie selon des champs sémantiques renvoyant à des thématiques variées, voir ; Les arbres et les herbes qui contient des noms des arbres, les animaux (sauvages et domestiques), des oiseaux, des

reptiles, des insectes, le corps humain, la géographie, les phénomènes atmosphériques et mêmes des notions de la grammaire. Les entrées en arabe dialectal ne sont pas toujours associées à leurs équivalents en langue kabyle, mais parfois sont accompagnées avec leurs explications ou des bribes de définitions. Nous reprenons l'exemple cité par Aïssani(2011): « "اللفع = اللفع غورس سبع إقراي" », dont la traduction littérale est (La vipère) = la vipère à sept têtes. »(p. 23). Cela fait référence à un personnage fictif « l'hydre » « *talafsa* » des contes kabyles.

Le deuxième est Le glossaire de manuscrit « *al-muthalath fi i'lm ar-Raml* » (le triangle dans les sciences des sables). Ce glossaire bilingue arabe-kabyle a été identifié dans le manuscrit de géométrie intitulé « *al-muthalath fi i'lm ar-Raml* » (le triangle dans les sciences des sables) réalisé par l'astrologue *Ibn Mahfuf al-Munajjim az-Zwawi* (1265). C'est un manuscrit disponible dans plusieurs fonds à travers le monde ; Riyad, Berlin, Mossoul, Patna, Manchester, Dublin, Leyde, Caire, Birmingham, Istamboul et Damas.(Aïssani & Yacine, 2020, p. 4e de la couverture)

Nous notons, que nous avons cité que certaines œuvres lexicographiques dont nous disposons plus d'informations. Et qu'il existe d'autres manuscrits renfermant des glossaires qui ne sont pas mentionnés comme ; « *kitab al-alfilaḥa* » d'Abou Al-Khayir de Serville, le manuscrit de Al-Hussain Ben Ali Aṭ-Ṭaghraï, « *al-qassida aṭ-ṭaghraiya* », le manuscrit d'*Ibn Al-Qeṭṭa* « *kitab al-afʿal* », le manuscrit d'Abou Bakr Ben Ali As-senhadjji (Al-baydeq) avec son œuvre de patronymie amazighe « *al-muqtabes min kitab al-ansab fi maʿrifat al-aṣḥab* », le glossaire de Tizniti¹ et etc. Notre objectif n'est pas de faire leur inventaire mais de donner des exemples justifiant la production lexicographique en termes des glossaires manuscrite arabo-amazigh.

Cette sous période marque le début d'une lexicographie amazighe, qui se caractérise d'une manière générale par la simplicité, manuscrite (en caractère arabe), bilingue (arabe-amazighe), avec des entrées lexicales classées suivant l'ordre des lettres arabe et/ou par des thématiques. Leur définition est donnée par équivalents. La majorité de ces œuvres restent à nos jours dans les fonds des terroirs des bibliothèques, inconnus et non-sortis au grand public.

¹ « Un important manuscrit de ce genre, [...], est le glossaire de Tizniti, dans la collection de la fondation Ibn-Saoud à Casablanca. Il s'agit d'un glossaire probablement rédigé à l'usage des notaires, d'environ 400 pages manuscrites, datant du XVIIIe siècle. » (Stroomer, 2007, p. 54)

3.1.2.2. Les glossaires produits par les explorateurs et missionnaires, de l'avant de la deuxième moitié de 19^e siècle (1844).

Cette deuxième période, à la période précoloniale, se caractérise par la continuité de la transcription en arabe, avec l'ajout d'une transcription en latin, par l'influence de l'arrivée des explorateurs et les missionnaires européens à l'Afrique du Nord.

Dans cette période, les glossaires et vocabulaires sont le produit des explorateurs, des voyageurs. Elle est marquée par le début des travaux d'exploration entamée par des explorateurs et des chercheurs européens dans les différentes localités de l'Afrique du Nord. D'où, ils ont produit pratiquement que des petits glossaires ou des listes de mots. C'est ce qu'a confirmé Boukherrouf (2017), « *Toutefois, le XVIII^e siècle n'a pratiquement vu paraître que des listes de mots. De nombreux récits de voyage ont en effet consigné des listes de mots sur les différentes langues berbères* » (p. 95). Et ils ont touchés plusieurs parlers et/ou localités amazighs(es) ; le Siwa, la Kabylie, les Aurès, le Moyen Atlas...

Nous citons à titre d'exemples :

De Chénier (1787), dans son récit de voyage intitulé « *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire de Maroc* », en tome trois, fait une comparaison en deux pages (188-189), entre la langue des Brebes, des chleuhs et l'arabe parlée au Maroc. Il présente une liste de 43 unités lexicales en langue française, réparties en deux catégories ; un vocabulaire général varié et les nombres, qui sont associées à leurs équivalents, transcrits en caractère latins, en langue arabe, puis la langue amazighe et en fin avec la variété chleuh du Maroc.

L'œuvre de Shaw¹ sous l'intitulé « *Travels and observations relating to several parts of Barbary and the Levant* » publiée en 1738, est un récit de voyage « [...] *augmenté de notes entre autres géographiques, a fait l'objet d'une traduction française de Jacques Mac Carthy, publiée au lendemain de la conquête d'Alger* [...] » (Sellès, 2013). Cette œuvre dispose d'un vocabulaire en Appendix, constitué d'une seule page numérotée [52], intitulé « *A vocabulary of the Showiah tongue* » (Shaw, 1738, p. [52]). C'est une liste

¹ Thomas Shaw, né vers 1692 et décédé en 1751, était un ecclésiastique et explorateur britannique. Il est célèbre pour son recueil de voyages intitulé « *Travels or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant* », dont la première édition parut à Oxford en 1738. Considérée comme une référence majeure sur l'Algérie et la Tunisie aux XVIII^e et XIX^e siècles, cette œuvre a été traduite en plusieurs langues : en français en 1743, en allemand en 1765 et en hollandais en 1773. Il s'agit en effet d'une œuvre imposante, fruit de douze années de résidence à Alger en qualité de chapelain de la factorerie anglaise, de 1720 à 1732. (Zizi, 2010)

d'environ 123 unités lexicales berbères associées à leurs équivalents en langue anglaise, réparties en quatre thématiques ; des noms, la déclinaison des noms et des pronoms, les verbes et leurs conjugaisons et les nombres et les phrases.

Un autre récit de voyage qui date de 1814, sous l'intitulé de « *Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie, pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807* », dans le chapitre XV, l'auteur Badia Y Lebich, Domingo, y consacre une partie nommée « *collection des mots de cette langue*¹ » (Ali Bey, 1814, p. 264). Il dresse une liste d'environ 130 lexies amazighes (variété des Brebes), réparties en deux catégories (vocabulaire varié et les nombres), transcrites en caractère latin, et associé à leurs équivalents en langue française. (Ali Bey, 1814, p. 281-284)

En 1826, Frédéric Cailliaud (1787-1869), considéré comme l'« *un des plus anciens voyageurs à s'être rendu dans l'oasis de Siwa, au premier quart du XIX^e siècle* » (Battesti, 2013), publia, en quatre tome, un récit de voyage intitulé « *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc au-delà de Fazoql, dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah, et dans cinq autres oasis* » (1826). Dans le premier tome de cet ouvrage, il inclut un lexique et/ou un vocabulaire dit ; « *Vocabulaire de la langue parlée à Syouah* », comportant 10 pages, de la page 409 à la page 418. Ces pages contiennent une liste, disposée en deux colonnes, comprenant environ 470 mots en langue française, classés par ordre alphabétique et accompagnés de leurs équivalents en langue amazighe, variété de Siwa.

Restant dans les études consacrées à au parler de Siwa, il y a le recueil de Frederic Müller ; « *le compagnon de voyage de Jean Raimond Pacho* » (Battesti, 2013), publié en 1827, sous l'intitulé de « *Fragment d'un vocabulaire des habitants de l'oasis de Syouah* ». C'est une liste de 67 unité lexicale, comportant trois colonnes ; dans la première, il y a l'unité en langue française, dont le classement est aléatoire, associée à son équivalent en langue Amazighe (variété de Siwa), transcrite en caractères latin et en caractères arabe dans la deuxième et troisième colonne respectivement. (Pacho, 1827, p. 358-360)

En 1830, nous avons la publication d'une liste d'unités lexicales en langue française associées à leurs équivalents avec le parler des habitants de Mont-Atlas (Kabayles), qualifiée de « *petit dictionnaire de mots kabayles et français* » ou

¹ Une variété amazighe parlée par les montagnards marocains. Ils sont décrits comme des « *Arabes montagnards sont tous d'une très petite taille, maigres, noircis du soleil, et d'un aspect rebutant. Ils sont connus sous le nom de Brèbes, et forment une nation à part quoique la plus grande partie sache parler l'arabe aussi bien que les autres Habitants, ils se servent d'un idiome qui ne ressemble en rien à cette langue, excepté dans les expressions qui en sont empruntées.* » (Ali Bey, 1814, p. 281)

« *vocabulaire de la langue des kabayles, habitants du Mont-Atlas* » (Barbe, 1830). Il est transcrit en caractères latins. Il est un vocabulaire joint en annexe d'une lettre adressée à M. Desfontaines, qui date de 21 octobre 1787. Il concerne la langue des kabayeles du Mont-Atlas, constitué de 16 pages (pp. 367-382). Il est exposé sous forme de deux colonnes, chacune d'elles contient les entrées lexicographiques en langue française associées, directement, à leurs équivalents en langue amazighe (variété de parler des habitants de Mont-Atlas), sans aucune autre indication.

Nous notons, aussi, le travail de Jean-Honorat Delaporte¹ (1836), publié comme un extrait dans le *Journal asiatique* de 1^{er} février. Il renvoie à un *vocabulaire Berbère-français* de 22 pages (100-122), d'environ 870 entrées berbères, transcrites en caractères arabes et caractères latin respectivement et suivies de leurs équivalents en langue française. Elles sont organisées en 19 thématiques : 1- Du principe des choses des éléments etc., 2- Du temps, des divisions et des principes des époques de l'année, 3- Des choses relatives à la terre et à la mer, 4- De l'homme, 5- Maladies et imperfections du corps, 6- Infirmités, vices et défauts, 7- Degrés de parenté, 8- Professions divers, métiers, outils et ustensiles, 9- De la ville et la campagne, 10- Arbres, fruits, plantes et légumes, 11- Quadrupèdes, 12- Reptiles et insectes, 13- Oiseaux, 14- Métaux et couleurs, 15- De ce qui concerne la guerre, 16- Adjectifs, 17- Nous de nombres cardinaux et ordinaux, 18- Pronoms et 19- Phrases familières.

3.1.2.3. Les glossaires de période coloniale

Cette période se débute avec la sortie du dictionnaire de Venture De Paradis, en 1844. Une caractéristique primordiale à noter sur la lexicographie produite dans cette période, est le fait qu'ils sont insérés et faisant partie des travaux dédiés à l'étude de la langue amazighe. Autrement dit, les glossaires et les lexiques font partie d'une étude linguistique amazighe qui se base en général sur des corpus, des textes collectés et présentés comme des parties intégrantes dans ces études.

Parmi les glossaires et les vocabulaires produits après la colonisation. Nous citons à titre d'exemples, ce qui suit :

Biarnay qui publie en 1908 son *Étude sur le dialecte berbère de Ouargla*, où il réserve une partie de lexicographie, renfermant deux glossaires qui occupent 69 pages ; le

¹ Jean-Honorat Delaporte (1812-1871), est un secrétaire-interprète de l'Intendance civile puis de la préfecture à Alger. - Fils de Jacques-Denis Delaporte (1777-1861)

premier est le *Glossaire berbère-français*, de la page 309 à la page 348 et le deuxième est le *Glossaire des termes d'origine arabe* (349-378).

Trois ans plus tard, en 1911, le même chercheur publie chez A. Jordan à Alger, son œuvre intitulé « *Étude sur le dialecte des Bet't'ioua du vieil-Arzu* ». Cette étude expose trois glossaires : le premier est « *Glossaire des racines d'origine berbère* » qui s'étale sur 26 pages (163-189), le deuxième est « *Glossaire des racines d'origine arabe* », de la page 190 à la page 199, et le dernier est le « *III - Glossaire* » de la page 245 à la page 258. Les deux premiers glossaires concernent le parler de Bet't'ioua¹ et le dernier les parlers d'Aith-Sadden et Beni-Mgild (des tribus Beraber du Maroc Central). Les trois glossaires mentionnés sont publiés dans le volume 55 de la revue africaine, respectivement aux pages 100-126, 127-136, et 327-340.

Dans la même année, 1911, Dr. Provotelle publie dans une étude qui se penche sur la variété amazighe dite « *Tamazight ou la zenatia de Qalaât Es-Sened* » à Gafsa, de la Tunisie, accompagnée d'un glossaire français-berbère, qui s'étale de la page 97 à 142.

En 1912, le Capitaine C. V. B. Stanley publie dans *Journal of the Royal African Society* (11, no. 44), un vocabulaire relatif à la variété Siwa. Il englobe plus de 700 unités lexicales amazighes. C'est une simple liste de mots en langue anglaise avec leurs équivalents en variété amazighe de Siwa. Ce travail linguistique est le résultat d'un certain contexte particulier. D'où en octobre 1910, une épidémie de choléra s'était répandue dans la région de Tripoli. Dans le cadre d'inspection de la situation et de faire un état des lieux sur la situation dans la région, le capitaine C. V. B. Stanley, est envoyé en mission dans l'oasis de Siwa. À la fin de la mission C. V. B. Stanley livre un rapport bien détaillé sur différents aspects de la vie dans l'oasis ; côté médical (les maladies infectieuses ; la fièvre de Siwa, la malaria, le choléra...), économique, social, histoire, la médecine traditionnelle (des remèdes indigènes similaires à ceux des arabes) et même des notes de linguistique.

Dans la même année, 1912, Joly publie son ouvrage *Le chaouiya des Ouled-Sellem* suivi d'un vocabulaire, d'où il réserve une deuxième partie à la lexicographie ; un vocabulaire du *chaouiya de Ouled-Sellem - français*, de 46 pages (41 à 87). C'est un vocabulaire trilingue ; amazigh (chaouiya de Ouled-Sellem), français et arabe.

¹ « Les Bet't'ioua se répartissent actuellement, eux-mêmes, en onze groupes d'importance par intégralité qui se rattache chacun à une fraction ou sous-fraction des Aith Sa'id' dont ils ont conservé le nom ».(Biarnay, 1911, p. 13)

En 1913, Boulifa publié *Méthode de langue kabyle, Cours de deuxième année. Texte zouaoua, suivi d'un glossaire*. C'est une œuvre pédagogique vient, essentiellement pour enseigner le kabyle. Elle est « *consacrée exclusivement à l'étude des premiers éléments de la langue kabyle* » (1913, p. VII). Ce manuel, ouvrage pédagogique dispose d'une partie lexicographique importante en annexe, qui s'étale sur 175 pages, de la page 365 à la page 540, qui peut constituer en lui seul un dictionnaire kabyle-français. Selon Boulifa (1913) :

Ce glossaire forcément incomplet, livré au public, tel qu'il est, ne laissera pas cependant de rendre des services, non seulement à ceux qui s'occupent de philologie berbère, [...], mais aussi aux touristes, aux fonctionnaires, aux colons et aux commerçants algériens qui sont journellement en relation avec les Kabyles du Djurdjura. (p. XVIII)

Le lexique contenant dans ce glossaire provient des textes de l'ouvrage *Méthode de la langue kabyle, cours de deuxième année* et enrichi par d'autres unités lexicales issues de différents procédés de formation lexicales en langue kabyle. Ce qui confirme son auteur. Il renferme plus de 1500 unités significatives, supposées être les moins connus, d'origine amazighe ou arabe.(Boulifa, 1913)

Quatre ans plus tard, Biarnay (1917), publié son « *Étude sur les dialectes berbères du Rif : lexique, textes et notes de phonétique* ». Cette œuvre contient une première partie réservée à lexicographie, dont un lexique de 110 pages où sont développées plus de 700 racines amazighes et un glossaire des racines arabes de 20 pages (111-131). Les données linguistiques présentées dans le lexique et le glossaire concernent le parler rifain du Maroc. Comme le souligné l'auteur lui-même (1917, p. I-II)

Loubingac présenté, une autre étude sur les parlers marocains, sept ans plus tard, sous l'intitulé « *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou* » (1925). L'auteur réserve sa troisième section dans cette étude à un travail lexicographique, un « *lexique* » qui s'étale sur 137 pages, (p. 449-586).

En 1933, Depont publié son « *Vocabulaire français-kabyle à l'usage des élèves de l'École départementale des infirmières de l'Hôpital franco-musulman établi par la Commission d'études de l'Hôpital. Rédacteur-Rapporteur* », de 166 pages. Ce glossaire contient des éléments de grammaire, des généralités, de la terminologie médicale, des expressions relatives à diverses maladies, des dialogues et des textes divers.

Dans les années quarante, Chantreaux Germaine publié, en deux travaux de lexicographie, revue africaine, sont : « *Le tissage sur métier de haute lisse à Ait Hichem et dans le Haut-Sebaou (Kabylie)* » (1941, p. 78-116) et « *Lexique* » (1942, p. 261-313).

En 1958, Picard édité son « *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)* », chez les Publications de l'Institut d'Études Orientales d'Alger. Cet ouvrage présenté un glossaire bilingue, kabyle-français, qui s'étale sur 350 pages, (p. 319-670).

Vers 1960, Si Ahmed Mohammad el-Hocine et Plault Michel, publié « *Notions de kabyle (grammaire, exercices, textes dialogues) : Ait Iraten accompagnées d'un LEXIQUE français-kabyle* », à Lyon, qui réservé une partie pour un glossaire ou un lexique de la page 97 à la page 138.

En fin, nous avons le « *Vocabulaire français-kabyle, à l'usage du corps médical et paramédical* », édité par la Direction Générale de l'action sociale au Gouvernement Général. Gouvernement Général de l'Algérie, Sans date, 132 p.

Pour conclure cette partie, nous tenons à signaler que ces glossaires, vocabulaires et listes de lexiques produites ne concernent pas ou ne caractérisent pas une période spécifique de l'histoire de la lexicographie amazighe. Ils ont été produits et continuent d'être produits jusqu'à aujourd'hui, comme en témoigne la publication périodique de nouveaux dictionnaires. Cependant, un examen attentif révèle souvent qu'il ne s'agit en réalité que de lexiques ou de glossaires.

Les glossaires et les lexiques correspondent à la grande partie des œuvres lexicographiques produites dans le domaine amazigh. Ils sont marqués par un classement par ordre alphabétique (arabe et latin) et/ou thématique avec des définitions données par des équivalents. Ces glossaires et lexiques ont contribué à l'émergence d'une nouvelle lexicographie amazighe, en introduisant dans un premier temps les expériences arabes qui se sont développés au Moyen-Âge, puis dans un second temps les connaissances issues des écoles européennes et de l'expérience acquise dans l'étude des langues indo-européennes, dès le 17^e siècle. Cette double influence a permis d'enrichir les méthodes lexicographiques amazighes, en s'inspirant à la fois des approches arabes traditionnelles et des nouvelles méthodologies développées en Europe pour décrire les langues indo-européennes. Cela a jeté les bases d'une lexicographie berbère bilingue, concrétisée par la publication de vrais dictionnaires, tels que ceux de : Foucauld (1951-52), Dallet (1982), Taifi (1992), Serhoual (2002), Haddadou (2014), etc.

3.1.3. Dictionnaire de mots (langue)

Dans un dictionnaire de mot et/ou de langue, le lexicographe se focalise de donner une information linguistique sur le signe-entrée. Il présente une nomenclature exclusivement constituée des unités lexicales, simples et/ou complexes, qui sont en tête d'article. Ce dernier, selon Piccato (2015), « *se compose de différents paragraphes où trait pour trait le sens est dégagé à partir du traduisant et à travers les synonymes, les exemples et les formules figées.* » (p. 116), c'est-à-dire, dans ce type de dictionnaire se concentre sur le recensement et l'analyse sémantique des unités lexicales. Il vise à établir la relation entre les unités en entrées ou la nomenclature de dictionnaire et leurs sens, leurs actualisations en discours, leurs différentes significations.

Le dictionnaire de langue peut être considéré comme le dépositaire de la mémoire collective du lexique d'une communauté linguistique. En effet, comme l'affirment A. Rey et J. Rey-Debove dans la préface du Nouveau Petit Robert (2008, p. xx), « *il n'existe aucun ouvrage spécial qui assume [la] fonction* » fondamentale de « *recensement et [d']analyse des significations* » associées aux mots d'une langue donnée. Cette fonction est essentielle car aucun locuteur, natif ou non, n'est capable de mémoriser parfaitement l'ensemble du vocabulaire d'une langue et les nuances sémantiques de chaque lexème. Or, selon A. Rey et J. Rey-Debove (2008), « *tous les autres aspects du lexique peuvent faire l'objet d'un dictionnaire (de prononciation, d'orthographe, d'étymologie, d'analogies, de synonymes, etc.)* ». Le dictionnaire général se pose donc comme l'outil incontournable pour assurer cette mission de description exhaustive des significations.

C'est pourquoi, comme le soulignent les deux auteurs, les dictionnaires de référence tels que le Nouveau Petit Robert sont si souvent consultés et cités, que ce soit par les linguistes ou par l'ensemble des locuteurs, lorsqu'il s'agit de vérifier ou clarifier le sens d'un mot. Le dictionnaire fait ainsi office de mémoire collective du lexique et permet sa préservation au fil du temps.

Les dictionnaires de langue se distinguent, selon le critère linguistique et/ou le système linguistique concerné et utilisé dans les descriptions lexicographiques, en ; dictionnaires monolingue et/ou *intralinguistiques* dictionnaires bilingues, appelés aussi, *interlinguistiques* (Campos Martin, 2009). Voir même des dictionnaires plurilingues.

3.1.3.1. Le dictionnaire monolingue et/ou intralinguistique

Le dictionnaire monolingue ou unilingue est un dictionnaire qui utilise une seule langue dans son texte (entrées, leurs analyses sémantiques ou leurs définitions lexicographiques). Il recourt à une même langue pour parler des unités lexicales qui constituent sa nomenclature. Selon Dubois et *al.* (2002); « *Un dictionnaire, unilingue (ou monolingue) est un dictionnaire dont les entrées et les sorties appartiennent à la même langue* » (p. 499).

Comme le souligne Rey-Debove (1971, p. 29), certains dictionnaires sont incomplets car ils ne présentent que le mot sans sa signification ou vice versa. Elle qualifie ces ouvrages de traitant le signe « *à l'état pur* » sans révéler quoi que ce soit sur le concept derrière. Elle stipule qu'un dictionnaire monolingue ne peut se contenter d'informer sur la forme de l'unité lexicale sans son contenu sémantique, ou sur ce qu'il représente sans définir le terme lui-même. Un dictionnaire complet se doit à la fois de définir le signe linguistique et décrire sa référence dans le monde réel pour être véritablement informatif. Dans le cas contraire, le discours se borne au signe déconnecté de sa réalité conceptuelle.

Concernant l'amazighe, plusieurs dictionnaires monolingues ont été publiés, comme le dictionnaire de Bouamara, *Issin* (2008-2010) et *Issin wis sin* (2017) ; un dictionnaire monolingue kabyle-kabyle, le *Dictionnaire de tamazight parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman)* (2000) de Ahmed HADDACHI et *Le dictionnaire monolingue amazighe Parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc)* (2009) de Mustapha SGHIR.¹

Ce type de dictionnaires se divisent en deux catégories distinctes, chacune offrant des avantages spécifiques. Le premier type sont les dictionnaires monolingues généraux et/ou classiques qui s'adressent aux usagers natifs de la langue qu'ils traitent. Ce type de dictionnaires permet à l'apprenant de penser, de s'immerger dans la langue de dictionnaire. Cela en exploitant sa langue maternelle comme repère. Ainsi, il peut développer une réflexion dans la langue qu'il maîtrise. Cela, constitue un moyen efficace pour l'apprentissage.

Ils fournissent une explication exhaustive des termes et des expressions, aidant ainsi les utilisateurs à saisir pleinement les subtilités de leur langue. Par le fait qu'ils présentent des définitions, justes, plus riches, plus précises, plus détaillées, bien exemplifier... les usagers surmontent les problèmes d'équivalence, de synonymie que pose les dictionnaires

¹ Nous étalerons sur ces dictionnaires amazighs dans le chapitre suivant. Cf., *infra.*, pp. ?????

bilingues. De fait, les contextes, les formes de phraséologie et de différentes combinaisons sont clairement explicités, ce qui aide à cerner et à comprendre toutes les habiletés de lexique de la langue traitée dans le dictionnaire. D'après Boccuzzi (2012, p. 25), la définition lexicographique est le pilier central des dictionnaires monolingues. D'où ces derniers s'ils sont privés de définitions seront que des simples glossaires et des pures listes lexicales.

Dans ce genre de dictionnaires, destinés aux natifs, dans certains cas, leurs auteurs omettent, d'une manière intentionnelle, quelques informations jugées inutiles dans ses définitions. Comme est le cas des transcriptions phonétiques qui sont, parfois, partielles ou inexistantes. Car, elles sont que pour expliciter certaines irrégularités au niveau de la prononciation de certaines unités lexicales en entrées.

Les dictionnaires monolingues généraux peuvent présenter des difficultés et défauts, principalement pour les apprenants débutants. Par le fait que toutes leurs définitions et leurs exemples étant rédigés dans la langue à apprendre. D'une autre manière, elles sont d'une visée pour un usager natif. Cela peut impliquer un manque de clarté et, par extension, une mauvaise interprétation du sens des unités lexicales pour un usager non natif. En cas de différence importante de contexte ou de référence entre la langue maternelle et la langue apprise, les exemples donnés par le lexicographe peuvent paraître difficiles à comprendre. Cela implique que pour avoir un accès à la définition précise des unités lexicales et tirer profit des informations que le dictionnaire monolingue expose, il faut être un natif ou avoir un certain niveau plus au moins avancé de langue de description. C'est ce que souligne Zaafrani (2002) :

Les définitions dans ces dictionnaires sont véritablement rédigées pour des natifs et aucun effort n'étant entrepris pour simplifier le vocabulaire définitoire. Cependant, les études montrent que la proportion d'utilisation du monolingue était plus importante au fur et à mesure que le niveau de langue augmentait. Il faut donc avoir un certain niveau de langue pour tirer des informations du monolingue. (p. 138)

Cependant, bien que les dictionnaires monolingues généraux offrent une richesse d'informations linguistiques, leur utilisation efficace nécessite une certaine maîtrise de la langue cible. Pour les locuteurs natifs, ces dictionnaires constituent des ressources précieuses pour explorer et approfondir leur compréhension de leur propre langue, tandis que pour les apprenants non natifs, ils peuvent représenter un défi stimulant dans leur parcours d'acquisition linguistique.

Avec le regain des dictionnaires des milieux scolaires en touchant un public de tranches variées et l'apparition des livres de poche, sous la vision de « *la réduction de gros ouvrages que naquit petit à petit l'idée démocratique que les dictionnaires réduits en taille et en contenu seraient à même d'être très utiles aux élèves et qu'ils pourraient donc prendre leur place dans les établissements scolaires* » (Lambrechts, 2005, citant Pruvost, p. 473). Autrement dit, un autre type dictionnaires ont vu le jour sous les exigences d'une dictionnaire qui a pour but de satisfaire les besoins d'une partie de sa clientèle qui est plus moins jeunes (des apprenants de toutes tranches d'âges, des élèves et des étudiants) et dans perspective de réduction. Ce deuxième type dictionnaire de langue est celui des dictionnaires monolingues pour apprenants, pédagogique et/ou scolaire qui vise les apprenants d'une langue étrangère. Comme le mentionné Pruvost (2006, p. 142), les premiers dictionnaires d'apprentissage étaient en réalité des réductions d'ouvrages destinés aux adultes. Ce n'est qu'à partir du milieu du 20^e siècle qu'ont émergé de véritables dictionnaires conçus spécifiquement pour les enfants

Ils sont définis par Lambrechts (2005), comme :

[...] un répertoire de mots classés par ordre alphabétique et suivis de leur définition, destiné à l'apprentissage de la langue [...] et à une tranche d'âge précise. Les découpages en âges peuvent parfois différer d'un pays à l'autre, mais nous prendrons les segmentations utilisées en France, généralement en usage dans les autres pays francophones : maternelle (4/6 ans), benjamin (6/8 ans), junior (7/8 à 11/12 ans) et collègue (au-delà de 12 ans). À chacun de ces publics correspond désormais un ouvrage particulier. Et, pour chaque livre, est entreprise une série de travaux préalables : analyse du marché, définition des critères de choix pour l'établissement d'une nomenclature, élaboration d'une charte rédactionnelle et d'une structure d'article, choix d'un équilibre entre textes et images, et, enfin, adaptation aux programmes scolaires et aux recommandations pédagogiques. (p. 153)

Les dictionnaires apprentissage ont des structures et des constructions qui se base sur les besoins pédagogiques des apprenants. D'où, ils utilisent un lexique, un style, une langue claire et plus simple possible dans rédaction des textes de leurs articles. Dans ce type de dictionnaire destinés aux apprenants, plus au moins aux enfants, le lexicographe se base dès le départ sur un dictionnaire monolingue classique, générale pour des locuteurs natifs, ce qui l'aide à faire le choix de plus fréquentes et les plus courantes de sa nomenclature et de leurs analyses sémantiques qui sont associées, ce qui pose des limites aux niveaux de lexique et de sens qui sont traités dans le dictionnaire.

De plus, le dictionnaire monolingue pédagogique se tâche de donner plus d'informations qui sont d'ordre pédagogique ce qui fait de lui un genre qui se distingue de

dictionnaire monolingue classique. Il note des transcriptions phonétiques et/ou la prononciation complètes des unités lexicales en entrées, des informations sur le niveau de langue (des unités lexicales familières, soutenues, techniques, vulgaire, régionales ...) qui marque une très grande utilité pour les apprenant lors de leurs productions écrites, des exemples plus élaborés et plus authentiques qui illustrent bien les contextes et les mises en discours des unités lexicales en entrées, des indications de leurs nature grammaticale et des explications plus claire sur des usages particulier comme c'est le cas des formes phraséologiques (collocation, locution, idiotisme, expression idiomatique...). Et voir même, parfois, dans le corps des articles de ce type de dictionnaire, peuvent être enrichis avec illustration graphiques et des images. Ces dernières si sont utilisées plus fréquemment et/ou dans chaque définition lexicographique de mot-vedette donne lieu à un autre type de dictionnaire monolingue dit « *dictionnaire illustré* »¹. Tout cela, aident les apprenants à accéder facilement aux sens des unités lexicales et rend facile leurs usages dans le discours écrit et oral, c'est ce qu'avancé Zaafrani (2002, p. 139-141).

Comme l'indique Dias Loguercio (2013, p. 15-16), bien que les enseignants préconisent souvent l'utilisation de dictionnaires monolingues, ces derniers « *ne sont souvent pas très utiles pour les apprenants débutants en langue étrangère, qui ne peuvent pas toujours les comprendre (ou pas complètement)* ». En effet, leur niveau leur permet difficilement de saisir les descriptions linguistiques fournies.

Or, les apprenants ont continuellement besoin de s'appuyer sur un dictionnaire pour améliorer leur compréhension de l'oral et leur écrit. C'est alors le dictionnaire bilingue qu'ils privilégient naturellement, celui qui met en rapport direct un mot et sa traduction dans leur langue maternelle. On observe ainsi une forme de tension entre les préconisations des enseignants, attachés à une dimension plus linguistique via le dictionnaire monolingue, et les stratégies mises en place par les apprenants débutants, pour qui le dictionnaire bilingue reste souvent le seul recours face à leurs lacunes en compréhension. Si ce dernier présente l'avantage de la traduction, il comporte également le risque de créer une illusion de correspondance directe entre les signes linguistiques. Il peut être une bonne échappatoire qui va répondre au mieux à leurs besoins, et peut être complémentaire avec un dictionnaire monolingue, quel que soit le niveau de l'apprenant en langue.

¹ Nous notons que ce type de dictionnaire dit illustré peut être monolingue ou bilingue.

3.1.3.2. Le dictionnaire bilingue et/ou interlinguistique¹

Le dictionnaire bilingue fournit une traduction intégrale par équivalence des unités lexicales en vedette, en langue de départ, et leurs des définitions lexicographiques en langue cible. Il est une sorte de traduction entre les deux langues en prenant comme base un couple entrée, en langue source, et définition lexicographique, en langue cible, et en présentant une traduction interlinguale sous forme d'équivalents en langue cible. Ce genre de dictionnaire se distingue d'un glossaire et d'un lexique par le fait qu'il présente une microstructure plus élaborée qui « [...] *se compose de différents paragraphes où trait pour trait le sens est dégagé à partir du traduisant et à travers les synonymes, les exemples et les formules figées.* » (Piccato, 2015, p. 116). Tandis que, l'article du glossaire et du lexique, le plus souvent, ne présente que la traduction par une/des unité(s) lexicale(s) équivalente(s) du l'unité vedette dans une langue cible.

Le dictionnaire bilingue peut être perçue comme une œuvre ou un manuel de traduction. C'est ce que suppose Dotoli (2012): « *D'ailleurs, le dictionnaire n'est-il pas un manuel de traduction ? Le bilingue, bien sûr, [...], dans toute définition, traduit le sens, de l'obscur vers la clarté, de l'incompréhension vers la compréhension, du désordre – précisément – vers l'ordre.* » (p. 19). D'où, le lexicographe s'efforce à chercher des bonnes et précises définitions lexicographiques dans la langue-cible, en assurant une certaine simplicité, une clarté et une précision de son discours utilisé, qui va garantir aux usagers de son dictionnaire un accès rapide vers l'information linguistique recherchée, en passant de l'inconnu vers le connu, de l'incompréhension vers la compréhension.

Le fait de voguer entre deux langues (source et cible), deux cultures différentes, deux visions du monde divergentes, deux mémoire collectives distinctes. Bref, entre deux communautés linguistique différentes, le plus souvent, se diffèrent sur tous les plans, rend le dictionnaire bilingue, simultanément, comme une « *mémoire, culture, identité, trésor, richesse, variété et totalité, en un mot expérience profonde de deux mondes* » (Dotoli, 2013, p. 7).

Les dictionnaires bilingues sont très répandus dans le domaine de l'amazighe. En effet, la majorité des ouvrages lexicographiques amazighs ont recours à d'autres langues

¹ Dans ce type de dictionnaires, bilingues, nous n'attarderons pas à donner, d'avantage, des exemples de dictionnaires amazighe. Car, ce genre fait la part de lion des dictionnaires amazighe produit. Et notre objectif n'est pas de dresser et/ou de retracer l'évolution de la production lexicographique amazighe.

comme le français, l'arabe, l'espagnol, et autres, que ce soit pour donner les définitions lexicographiques des entrées.

Il existe également des dictionnaires dits « *semi-bilingues* », qui présentent les entrées et leurs définitions dans une langue, tout en donnant l'équivalent du mot dans une autre langue. C'est le cas par exemple du *dictionnaire de l'amazighe parlé des Ayt Merghad (Ayt Yaflamn)*, réalisé en 2000 par Haddachi. Il expose une nomenclature avec des définitions en tamazight (variété des *Ayt Yaflamn* du Maroc), accompagnées d'équivalents indicatifs en français. On peut donc le considérer comme un semi-bilingue.

Toutefois, dans son avant-propos, Haddachi le définit lui-même comme un dictionnaire monolingue amazighe. Il présente cet ouvrage comme « *une modeste contribution aux travaux de recherche entrepris pour la sauvegarde de l'essence de ce qui, à travers le temps et l'Histoire, a fait et continue de faire de nous ce que nous ne pouvons qu'être : Imazighn* » (Haddachi, 2000, p. IV). Malgré le recours occasionnel aux équivalents français, le but resterait donc de proposer avant tout un outil de description interne de la langue amazighe.

Lorsque trois systèmes linguistiques différents sont réunis dans un même dictionnaire, nous parlons de dictionnaire trilingue. Nous citons à titre d'exemple dans le cas de l'amazighe : « *Le dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français* » de Ounissi (2020), « *Diccionario- Dictionnaire Español – Amazig – Francés, Français – Amazig – Espagnol, Amazig- Español- Français* » de El Kaddouri (2013), ce dictionnaire est accompagné de 2 CD audio "MP3", contenant une prononciation en tamazight traduit en espagnol et en français. C'est le cas, aussi, de « *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle & français, Qamus Cawi-Arbi-Qbaili u Rumi* » de père Huyghe (1907), qui a réuni trois langues : tamazight (présentée deux variétés amazighes ; le chaoui et le kabyle), l'arabe et le français.

Mais à force de réunir plus de langues, comme objet et comme système d'information, dans les dictionnaires, le(s) lexicographe(s) s'éloigne(nt) de la définition lexicographique par paraphrase et tranche(nt) pour des équivalents. De fait, il(s) confectionne(nt) des glossaires et des lexique multilingues. À ce propos Lo Nostro (2013a) note qu'« *un plurilingue, vu que dans la plupart des cas ils ne correspondent encore qu'à des glossaires sans aucune autre ambition que d'envisager des traduisants possibles.* » (Note de bas de page, p. 54), c'est-à-dire, ce genre de dictionnaire se distingue

de bilingue par le fait qu'il, souvent, ne donne pas des analyses sémantiques mais des équivalents en plusieurs langues tel un glossaire ou un lexique multilingue.

En tenant compte de types des système linguistiques réunis dans Les dictionnaires bi/multilingues, sont en deux sous-catégories ; *hétéroglosse et homoglosse*. Le premier genre dit, aussi, un « *vrai plurilingues* » (Rey, 1970, p. 58). Il est une œuvre lexicographique qui réunit deux ou plusieurs systèmes linguistiques différents. Ce genre de dictionnaires forme la majorité des dictionnaires bi/plurilingues. Tandis que, l'homoglosse, comme le confirme A. Rey (1970, p. 58) ; renvoie à des ouvrages et des dictionnaires comparant des dialectes ou des états anciens d'une même langue puissent être considérés comme bilingues d'un point de vue théorique, ils s'en distinguent dans les faits par leur utilisation. En effet, la proximité entre la langue objet et la langue d'information n'est pas seulement formelle ou le résultat d'une affiliation historique, elle implique des liens sémantiques internes qui diminuent le besoin d'explications explicites. En d'autres termes, les dictionnaires étymologiques cherchant les racines et origines des mots vedettes dans une langue mère commune appartiennent au genre des dictionnaires dits "homoglosses". Du fait de la parenté entre les langues considérées, les relations entre les termes sont plus implicites et nécessitent moins de contextualisation que dans un véritable dictionnaire bilingue. On se situe donc davantage du côté de la comparaison interne que de la traduction.

De même avec les dictionnaires qui ont comme objet de description les variétés (créoles, patois, parlers, dialectes...) de même système linguistique en synchronie. Ce qui confirme J Dubois et *al.* (2002), « *On donne le nom d'homoglosses à des dictionnaires dont la langue d'entrée est un parler ou un dialecte de la langue de sortie (qui est alors la langue commune).* » (p. 234).

Il faut noter que, dans le dictionnaire bilingue, trilingue et/ou multilingue, le lexicographe a pour objectif de faire transmettre, aux usagers de son œuvre lexicographique, une compétence plurilingue et pluriculturelle, qui les rend capable d'activer à la fois une compétence communicative et une compétence de compréhension des éléments culturels d'une et/ou plusieurs langues. Cette situation aide, les usagers, souvent des apprenants, à développer et à acquérir une conscience linguistique et communicationnelle dans plusieurs système linguistique pour devenir des multilingues et des multiculturels.(Grimaldi, 2018)

De la même manière que les dictionnaires monolingues, les dictionnaires bilingues peuvent être classés en fonction des objectifs prévus, des usagers visés, des domaines envisagés et des critères de détermination de la nomenclature (macrostructure et microstructure). C'est ainsi, nous avons ; le dictionnaire bilingue générale, le dictionnaire bilingue d'apprentissage, pédagogiques et/ou scolaire, dictionnaire bilingue illustrés et/ou imagés, dictionnaire bilingue de spécialité...

3.1.4. Dictionnaire général et dictionnaire de spécialité

Ce classement est établi en fonction de type la langue et/ou le lexique que le dictionnaire décrit. À savoir, un lexique commun, spécialisé et technique et le lexique général. De fait, nous avons ; le dictionnaire général et le dictionnaire de spécialité.

Le premier type est un dictionnaire qui présente une nomenclature formée du lexique général, commun et/ou usuel. Il est « *formé par tous les mots communs à tous les usagers* » (Niklas-Salminen, 2015, p. 29) et qui sont utilisés habituellement, qui sont d'un usage courant. En d'autres termes, les nomenclatures de ce type de dictionnaires sont extensives, renferment tout le lexique utilisé et connu dans la plupart des échanges quotidiens des locuteurs.

En contraste, le deuxième type est un dictionnaire restrictif, sélectif et intensif. Il est relié à un domaine de spécialité et présentant une nomenclature qui se rattache à un domaine de spécialité bien précis, technique ou scientifique. De fait, il recense la totalité des unités lexicales disponibles. Il touche l'exhaustivité de lexique contenu dans le domaine ciblé. Comme le souligne Guilbert (1969) :

La règle du dictionnaire technique est l'exhaustivité du vocabulaire appartenant au domaine spécial de l'expérience qui est exploré. Et il convient de souligner qu'il n'y a pas d'obstacle théorique à la réalisation du recensement exhaustif du vocabulaire en usage dans une technique ou une science particulière. (p. 13)

Ce type de dictionnaire est prédominant dans le domaine de l'amazighe, représentant principalement des ouvrages bilingues, le plus souvent sont unidirectionnelle français-langue amazighe. Leur portée couvre une variété de disciplines et de spécialisations, englobant notamment la linguistique et la didactique des langues, la littérature, les sciences naturelles et de la vie, l'informatique, les mathématiques, le droit, la religion, et bien d'autres encore. Quelques exemples notables incluent :

1. Dans le domaine de la linguistique et de la didactique des langues, on peut citer *le lexique de linguistique français-anglais-berbère* d'Abdelaziz Berkai (2007), le *Tamawalt*

Usegmi : Vocabulaire de l'éducation français-tamazight de Belaïd Boudris (1993), et *le dictionnaire des expressions kabyles liées au corps humain, à la symbolique et aux représentations* de Mohand Mahrazi (2017a).

2. Pour le domaine de la langue et de la littérature, des ouvrages tels que *Amawal n tunuyin n tesnukyest : Lexique de la rhétorique* de Kamal Bouamara (2007) et *Asegzawal amezzyan n tsekla : Petit dictionnaire de littérature* de Mohand Akli Salhi (2012) sont pertinents.

3. Les sciences de la matière et de la vie sont également représentées avec des ouvrages comme *Zoologie populaire Lewhuc n leqbayel* de Belkassem At. M. et Jean-Marie Dallet (1960), *Petite botanique populaire Tahcict yur leqbayel* (1962), et *Herbier de la Grande-Kabylie* (1971) de Jean-Marie Dallet.

4. Pour le domaine des mathématiques, *le Lexique de mathématiques - Amawal n tusnakt* (1984) est un exemple notable.

5. En ce qui concerne l'informatique, *le Lexique d'informatique (français-anglais-berbère) d'Amawal n tsenselkimt (Tafransit-Taglizit-Tamazight)* de Samia Saad-Bouzefrane (1996) est un ouvrage de référence.

D'autres domaines sont également couverts, tels que le droit avec *Le lexique juridique français-amazigh* d'Ahmed Adghirni (1996), la religion avec *Le lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran* de Kamal Nait-Zerrad (1998), et l'électronique avec *Le dictionnaire de l'électronique français-tamazight* de Mohand Mahrazi (2011).

3.1.5. Dictionnaires (proprement dits), dictionnaire illustré, visuel, en image

Un dictionnaire (proprement dit) est une œuvre lexicographique réalisée en langue naturelle, c'est-à-dire sa microstructure et sa macrostructure sont complètement faites en se servant de signes linguistiques. Il fait de la description de la langue avec de langue. Tandis que, le dictionnaire illustré, visuel, en image, dans sa description lexicographique des entrées, recourt à des éléments extralinguistiques. Ce genre de dictionnaire présente de brèves définitions enrichies et/ou complètement remplacées par des images, des figures, des toutes sortes d'illustrations extralinguistiques, qui permettent l'accès directe de signifiant vers le signifié sans se recourir à l'outil linguistique (la langue). Selon Corbeil et Archambault (2003) : « *L'illustration montre avec réalisme et précision un objet, un*

processus ou un phénomène et les détails les plus importants qui les constituent. Elle sert de définition visuelle à chacun des termes qu'elle présente. » (p. IV). Autrement dit, dans un dictionnaire illustré, en image et/ou visuel, l'adage qui dit qu'une image vaut mille mots prend tout son sens.

Ce qui fait que la nomenclature de ce genre de dictionnaire est intensive, sélective et se limite aux unités lexicales qui renvoient à des choses concrètes et des réalités qui peuvent être représentées par des images, des dessins et des formes graphiques. Ces illustrations visuelles sont des représentations graphiques permettant de visualiser les objets et l'identification du sens juste de l'unité lexicale en entrée. Donc, les notions abstraites n'ont aucune place dans la nomenclature de ce dictionnaire.

Le dictionnaire illustré est organisé, dans la majorité des cas, en thématiques, eux-mêmes subdivisés en sous-thèmes, et présente un index général des termes qu'il regroupe.

Dans la lexicographie amazighe, le genre illustré est attesté avec des dictionnaires scolaires et d'apprentissage, quelques dictionnaires de spécialités et voir même des dictionnaires de langue générale qui disposent des planches illustratives. Nous citons en termes d'exemples :

1 – *Les dictionnaires scolaires et d'apprentissage pour enfants*

« *Amawal inu amezyan, Taɛrabt-Tamaziyt / Al-muejamu assayir arabi-amaziyi*, » (Le petit lexique, Arbe-Amazigh), d'Abdelghani Abou El Aazem(1993), publié avec la contribution d'Ali Azaykou et Abdellah Derkaoui, chez l'édition Al Ghani. Ce dictionnaire en images, bilingue, transcrit en caractères arabes. Il s'étale sur plus 300 pages, vise à inculquer quelques notions en langue arabe et amazighe aux enfants de préscolaire, âgés de 2 à 6 ans. Il est réparti en plusieurs thématiques ; parties du corps humain, tenues vestimentaires et premiers jouets pour enfants, tenues vestimentaires traditionnelles, fournitures scolaires, instruments de patinage, bâtiments et ustensiles d'ameublement (hygiène, cuisine, nourriture, lumière et couture), produits alimentaires, fruits et légumes. (Abou El Aazem, 1993, p. 4)

Cet outil didactique guide l'enfant et lui permet lui offre une alternative originelle pour enrichir son dictionnaire mental en deux langues arabe et amazighe.

« *Tamawalt inu tamzwarut* » (Mon premier lexique) de son auteur Fatima Agnaou (2008), publié par l'IRCAM avec le Centre de la Recherche Didactique et des Programmes

Pédagogiques, Série : Supports Didactiques N°14. Ce dictionnaire s'étale sur plus de 119 pages. Il est destiné aux enfants et des élèves, de tranche d'âge de 5 à 11 ans, dans le but de les aider pour apprendre la langue amazighe avec la transcription Tifinagh, à construire des capacités perceptives et logiques telles l'observation, le repérage et le classement des unités lexicales. Cet outil didactique repose sur des images, d'où chaque unité lexicale ou notion est associé à son image équivalente dans le monde réel. Il est classé selon plusieurs thématiques ; l'alphabet, l'anthroponymie, le corps humain, la tenue vestimentaire, le mobilier, les noms de fruits et légumes, les moyens de transport, les noms des animaux. (Chahbari, 2017, p. 64-65)

Il faut noter que, ces outils d'apprentissage de la langue amazighe ne prétendent pas l'exhaustivité, leur nomenclature restrictive et très sélectives, selon leurs objectifs didactiques et leurs usagers visés ; des enfants qui sont en phase d'enrichir et d'apprendre les premières unités lexicales.

2 – Dictionnaires techniques et de spécialités, illustrés

Petite botanique populaire « Taḥciet ɣur leqbayel » (1962) et *Herbier de la Grande-Kabylie* (1971) de Dallet sont deux publications de fichiers et documentation berbères (FDB). Elles renferment un lexique relatif au domaine de la botanique, illustrés avec des images et des planches illustrées.

« *Amawal n imuddren. Lexique animal. Français - Amazighe - Arabe* », de Mohamed OUSSOUS, est une publication de la Fondation Culturelle Tawalt - Série Lexiques (1), en Californie, U.S.A. Il expose un vocabulaire relatif la faune contenant 1343 noms d'animaux, données en trois langues ; Française, Amazighe transcrite en tifinagh et grécolatin et Arabe. Parfois, il y a recours aux images pour illustrer le nom. Nous avons plus de cent images sont utilisées. D'où, il est un vocabulaire en image.

« *Amawal n yiɣersiwen n yilel Le vocabulaire amazigh de mer* » de Djeghali et Sellah (2010). C'est un vocabulaire bilingue amazigh-français, de la faune de mer, avec une nomenclature très restreinte. Elle formée de 100 noms qui renvoient aux animaux de la mer. Dans ce vocabulaire, chaque nom est associé avec sa définition et une illustration avec une image.

Le « *Dictionnaire, des expressions kabyles liées au corps humain : symbolique et représentations* » de Mahrazi (2017a), sorti aux éditions El Amel. C'est un dictionnaire qui

se centre sur le domaine de la phraséologie kabyle. Il est de type illustratif, car il comporte plus de 270 images et figures qui aident et facilite à ses usagers, la compréhension des sens idiomatiques des expressions.¹

3 – Dictionnaires de langue générale avec des planches illustrées

Nous signalons que, même les dictionnaires de langue commune, peuvent être illustrés. Comme c'est le cas de : *Dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At Mangellat*, de Dallet (1982), qui contient plus de 11 planches illustrées de la page 1036 à 1049, *Le dictionnaire de Tamaziɣt, Parlers de Kabylie* de M-A. Haddadou, de même présentant des planches illustrées de la page 1023 à 1058.

3.1.6. Dictionnaire extensif vs dictionnaire restrictif

Dans le cas de dictionnaire extensif et le dictionnaire restrictif, intensif ou sélectif, le critère retenu est la quantité de la nomenclature de dictionnaire. Un lexicographe qui compose une nomenclature bien étendue, qui englobe toutes sorte d'unités lexicales, regroupe les unités anciennes, les plus rare, les formes dialectales, les unités qui touchent à tous les registres (familier, soutenu, courant, populaire, rare, soutenu...), envisage de confectionner un dictionnaire extensif. C'est-à-dire, il vise à confectionner un dictionnaire avec beaucoup d'unités lexicales moins bien définies.

Mais, si-il vise un dictionnaire restrictif dit, aussi, intensif et/ou sélectif, il composera une nomenclature limitée selon certains critères bien déterminés ; le public et le domaine visés. Le lexicographe produit, de fait, un dictionnaire avec peu de mot-entrée mais très bien définis.

3.1.7. Dictionnaire alphabétique et dictionnaire thématique

Cette classification oppose les dictionnaires alphabétiques et thématiques selon leur mode de classement du corpus et d'organisation de la nomenclature. Le dictionnaire thématique classe les unités lexicales par thèmes plus que de façon strictement alphabétique. À l'inverse, le dictionnaire alphabétique applique rigoureusement l'ordre alphabétique. Bien que ce dernier permette un accès rapide aux entrées, il ne prend pas en compte les liens sémantiques. Ainsi, des mots apparentés sémantiquement peuvent se trouver éloignés les uns des autres. Le dictionnaire thématique présente l'avantage de

¹ Nous reviendrons sur ce dictionnaire, pour donner plus de détails, dans le chapitre suivant : « L'expression idiomatique dans les œuvres lexicographiques amazighes ».

rassembler les termes par acception, facilitant la compréhension. Cependant, sa consultation requiert une connaissance préalable des thèmes.

Plutôt qu'abandonner le classement alphabétique, une piste consisterait à introduire également un classement thématique, tirant parti des atouts respectifs de chaque méthode. L'objectif serait de trouver une complémentarité entre les deux approches au sein d'un dictionnaire hybride.¹ Cela permettrait de concilier rapidité d'accès grâce à l'ordre alphabétique avec une meilleure prise en compte des liens sémantiques par le classement thématique, au bénéfice de l'utilisateur.

3.1.8. Dictionnaire sur papier ou imprimé, dictionnaire électronique et dictionnaire numérique

Les dictionnaires et œuvres lexicographiques peuvent être classés selon le support ou la manière de leurs publications. C'est ainsi, nous trouvons, les dictionnaires en papier ou imprimé, les dictionnaires informatiques ; version numérique ou électronique.

Le dictionnaire en papier ou imprimé est l'ancienne version des dictionnaires. Son texte est imprimé sur du papier d'une certaine qualité, souvent, en deux colonnes, séparées par une ligne, font de ce dictionnaire un livre agréable. Mais, l'épanouissement de domaine de l'informatique et de l'électronique, le dictionnaire en papier regain un autre support dit numérique et électronique ce qui a « *permet d'inscrire l'information de l'écriture et des images numérisées dans un ensemble dit "multimédia" et de passer du support inerte qu'est le papier à l'écran et au clavier, à la souris, à l'écran tactile, etc.* » (Rey, 2014, p. 16). Cette révolution du numérique dans le domaine de la lexicographie a donné lieu aux dictionnaires en ; 1- version de fichiers documents (des documents Word, des textes brutes, document PDF "portatif document format", epub « électronique publication », djvu², mobi « un format Mobipocket »...), parfois, accompagnés des supports audios, 2- et la version sous format des bases de données interactives, interrogeables en locales ou publiées sur la toile, consommer sous forme de pages web ou comme outil installer ou intégrer à des programme et logiciels installés sur des machines, ordinateurs, téléphones portables, des tablettes, notebook... qui fonctionnent sous plusieurs plateformes (Windows, Linux,

¹ Nous aborderons cette question de classement des entrées avec plus de détails, dans le troisième chapitre de cette deuxième partie. (Voir *Infra.*)

² « DjVu (prononcé « déjà-vu ») est un format de fichier destiné à l'archivage de documents numériques. Il permet d'utiliser un système de compression du document nommé Mixed Raster Content (MRC), mixant textes, images monochromes et images au format JB2 (compression par ondelettes)¹. Il est développé par AT&T depuis 19962. » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/DjVu>, consulté le 08/02/2022)

Android...). Donc, le dictionnaire sur papier peut être considéré comme sa version analogique de dictionnaire numérique.

Le dictionnaire numérique est distinct du dictionnaire électronique, qui est défini comme un appareil électronique servant de dictionnaire. Dans ce cas, le terme « dictionnaire électronique » fait référence à un matériel alors que « dictionnaire numérique » fait référence à un logiciel.¹

Dans le domaine amazigh nous avons plusieurs exemples de dictionnaires numériques. Nous citons ;

- Ceux publiés en ligne : 1 - Le *DGLAI* « Dictionnaire Général de la Langue Amazighe Informatisé » publié sur « <https://tal.ircam.ma/dglai/> », 2 - *Asegzawal n Tutlayt Tamaziyt* (Le dictionnaire de la langue amazighe) sur <http://asegzawal.com/>, 3 - *Amawal the berber dictionary* sur <https://amawal.net/>...
- En applications mobiles (format apk) ; 1- *Amawal Dictionnaire.apk* (une application mobile pour traduire du Tamazight au Français et vice-versa), 2- grand dictionnaire amazigh français ⵓⵎⴰⵎⴰⵔ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵔⵜ Free dictionary of French to Tamazight and Tamazight to French...

En somme, les dictionnaires représentent des ouvrages collaboratifs impliquant divers spécialistes issus de disciplines telles que la lexicologie, la lexicographie, la dictionnaire, la lexicmatique et l'informatique. Ils servent d'outil privilégié pour la préservation, l'apprentissage et la diffusion d'une langue, véhiculant ainsi la culture associée à une communauté linguistique en question. En tant que tels, les dictionnaires sont des miroirs reflétant la société à laquelle ils appartiennent, permettant aux locuteurs de s'identifier à travers leur utilisation. Ces artefacts culturels se déclinent en une variété de typologies, chacune visant à décrire une facette spécifique de la langue et de la culture.

Bien que certains types de dictionnaires aspirent à saisir l'intégralité du système linguistique, leur tâche s'avère souvent ardue, voire impossible, comme le souligne Niklas-Salminen (2015) en notant que « *le lexique total est un ensemble théorique et idéal dans la*

¹ Nous détaillerons la question des dictionnaires numériques et électroniques dans le premier chapitre de la troisième partie de notre thèse. (*Infra*)

mesure où aucun dictionnaire, aucun linguiste n'est capable de le décrire et de le dénombrer » (p. 29).

Ces observations s'appliquent également aux œuvres lexicographiques amazighes, qui se présentent dans une gamme variée de formes : glossaires, encyclopédies, dictionnaires généraux, spécialisés, monolingues, bilingues, illustrés, alphabétiques, thématiques, extensifs, restrictifs, homoglosses, hétéroglosses, et autres. Ces différentes typologies justifient les diverses nomenclatures et les développements des définitions lexicographiques, ainsi que l'analyse sémantique des unités lexicales et des lexies en tant que mots-clés.

Cependant, malgré les efforts inlassables des linguistes-lexicographes travaillant dans le domaine amazigh, conscients des défis qui pèsent sur la langue et la culture amazighes, des lacunes subsistent. Certains domaines linguistiques et culturels, tels que la phraséologie amazighe, demeurent largement inexplorés. À ce jour, il existe peu d'œuvres lexicographiques amazighes abordant de manière exhaustive la phraséologie amazighe, à l'exception de quelques tentatives préliminaires. Dans le chapitre suivant, nous nous pencherons sur la place accordée à la phraséologie dans la lexicographie amazighe.

CHAPITRE 2 : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LES ŒUVRES LEXICOGRAPHIQUES AMAZIGHES

Ce chapitre, nous le consacrons pour discuter sur la place qu'occupe les expressions idiomatiques dans les œuvres lexicographie amazighes et kabyles, plus particulièrement. Autrement dit, nous examinerons comment ces expressions sont introduites dans les articles des dictionnaires amazighs et kabyles particulièrement, en suivant l'évolution historique des travaux lexicographiques produits.

À cet effet, nous distinguerons trois périodes : les ouvrages antérieurs au 19^e siècle, ceux du 19^e siècle jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, et enfin ceux de la seconde moitié du 20^e siècle jusqu'à nos jours.

Nous attarderons sur les problèmes et les défis rencontrés par les lexicographes amazighs en intégrant les expressions idiomatiques dans leurs œuvres lexicographiques. Nous examinerons notamment leur repérage, leur lieu d'intégration dans la microstructure, leur traduction (littérale vs non littéral), leur polysémie, l'ordre et l'organisation hiérarchique de leurs significations, leur étymologie, leur historique (voir même la datation approximative) et/ou leur contexte de formation.

Mais avant se lancé dans les détails de la question de la place des expressions idiomatiques dans les œuvres lexicographiques amazighes, nous attarderons sur l'utilité de les intégrer dans dictionnaires quel que soit leurs types et voir parfois leur réservé des dictionnaires spécifiques dits ; dictionnaire des expressions idiomatiques¹.

1. Quelle est l'utilité d'intégrer les expressions idiomatiques dans des œuvres lexicographiques ?

De plus, un dictionnaire est un réservoir d'informations linguistiques, des unités lexicales, des parties de discours, des syntagmes, des phrases et voir même des extraits de discours ; des textes, qui se réfèrent à plusieurs domaines de la vie sociale. En outre ces œuvres se présentent comme des sortes de dénominations des référents, chargées en teneurs culturelles spécifiques à une communauté linguistique bien déterminée, à une époque donnée. Elles reflètent un usage social de l'outil linguistique et traduisent un état figé de la langue à une étape de son historique bien précise.

¹ Ces dictionnaires se présentent sous plusieurs appellations ; dictionnaires des expressions figurées, métaphoriques, figées, préconstruites, dictionnaire des idiomes... Voir la confusion qui se manifeste au niveau terminologique. Ceci, nous le trouvons dans le domaine amazighe ; ce type d'expressions sont dites « *tursilin* » de français « figées », « *tusbikin* » de l'anglais « *frozen* », « *timsawalin* » « idiomatique »...

Cela étant dit, une œuvre lexicographique vise à fixer une norme des usages et de la réalité linguistique d'une langue naturelle. Elle se penche à décrire le lexique d'une langue en sachant que cette dernière, selon Lajmi (2018), est « [...] *régie par deux mécanismes fondamentaux qui sont la liberté combinatoire et le figement.* » (p. 93). C'est une dynamique linguistique que tente le dictionnaire à reproduire dans les lignes de ses articles. De ce point de vue, le lexicographe intègre toutes les formes lexicales dans la structure de son œuvre ; dans la nomenclature ou dans leurs définitions en se voguant de la combinatoire libre vers la combinatoire figée passant par une combinatoire semi-figée.

Par ailleurs, les œuvres lexicographiques sont conçues à des fins pédagogiques, en jouant un rôle qualifiant souvent de secondaire dans l'apprentissage des langues. Car, elles sont élaborées pour la consultation et pour informer les apprenants et/ou leurs utilisateurs en générale. De ce point, elles sont des outils didactiques non essentielles, mais sont complémentaires aux manuels scolaires ou d'apprentissage des langues. (González-Rey, 2017)

En outre, l'objectif d'un dictionnaire (en général) est de fournir une description du lexique et de son fonctionnement. Et les expressions idiomatiques sont une partie intégrante du lexique d'une langue donnée, mais un cas particulier de lexique, qui se présente sous forme polylexicale (syntagme, phrase complète...) dont les constituants sont vidés de leurs sens, pour former un tout avec une seule valeur sémantique, dite idiomatique, non littérale, imagée, métaphorique... et qui fonctionne comme une unité lexicale simple. Sur ce point, A. Rey & Chantreau (1989) se prononcent qu'« *Ainsi, un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, par des mots, simples ou complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible [...]. Ces séquences on les appelle en général des locutions ou des expressions.* » (p. V).

De ce fait, ignoré ce type de lexique qui est en relation étroite avec la communauté linguistique et sa culture, l'idiomaticité, dans une œuvre lexicographique, c'est de négligé une bonne partie de lexique d'une langue. Car, il constitue un nombre très important d'informations linguistiques faisant partie du corpus d'un dictionnaire, qui contribue à établir les sens complets, les significations en offrant une possibilité de la contextualisation des unités lexicales et/ou des mots-vedette.

À propos de leur abondance dans les langues naturelles, Hausmann (1997, p. 284) considère que : « [...] dans une langue étrangère presque tout est différent, presque tout est idiomatique. C'est le parallélisme qui est l'exception, non la spécificité. L'idiomaticité n'est pas à la périphérie des faits de langue, elle est au cœur. Elle est l'essence même de la langue. ». D'une autre manière, nous ne pouvons pas imaginer des œuvres lexicographiques qui ne comportent pas de idiomatisme ou une œuvre lexicographique sans expressions idiomatiques. Le lexicographe a intérêt à intégrer le langage idiomatique pour donner toutes les significations ou toutes les acceptations possibles, des unités lexicales ; en exposant leurs deux volets dénotatifs et connotatif qui se rattache à la symbolique et les faits culturels de la communauté linguistique en question.

Le lexicographe se doit d'intégrer les expressions dans ses ouvrages lexicographiques, à la fois pour restituer leur sens mais également pour leur intérêt communicationnel. L'usage de ce type d'expressions, comme nous l'avons souligné précédemment à de nombreuses reprises, offre une dimension esthétique au niveau de l'expression par recours à des procédés stylistiques, des images métaphoriques ou des symboles culturels et langagiers.

Selon Catena et Corral (2017), ces formes de discours « [...] constituent un obstacle majeur dans l'apprentissage d'une langue étrangère, leur emploi (ou du moins leur décodage) permet aux apprenants d'avoir accès à des discours riches en charges symboliques et culturelles » (p. 160). De là découlent leurs impacts sur les plans expressif, communicationnel et discursif par comparaison à de simples unités lexicales. Keromnes (2013) souligne à cet égard que les unités lexicales simples, en raison de leur structure moins élaborée par rapport aux expressions idiomatiques, peuvent souvent manquer de l'expressivité et de la richesse sémantique que ces dernières véhiculent.

En outre, l'usage des expressions idiomatiques permet une certaine économie linguistique dans l'activité langagière, par le fait qu'elles sont des parties de discours toutes faites et/ou des constructions préétablies présentes dans le dictionnaire mental¹ des locuteurs. Elles sont des formes stockées dans la mémoire des locuteurs et qui ne sollicite aucun effort qu'ils s'en servent dans le discours quotidien, parfois sans se rendre en compte.

¹ Le « dictionnaire mental » ou « lexique mental » réfère à l'ensemble des connaissances qu'un sujet possède à propos des unités significatives de sa langue. Ces connaissances concernent les propriétés sémantiques, syntaxiques, morphologiques, phonologiques et orthographiques des lexies. Le lexique mental constitue l'interface fondamentale qui relie le niveau formel au niveau interprétatif du langage. (Segui, 2015)

Ces formes d'expressions portent une charge culturelle qui fait d'elles une partie intégrante, indissociable de patrimoine linguistique, oral, immatériel et culturel qui se rattache à la mémoire collective, où se cristallise l'imaginaire (linguistique), la symbolique, la culture, l'expérience collective, le savoir de manier l'outil linguistique d'une communauté linguistique (société). Ce fait d'elles des éléments lexicaux qu'il faut intégrés et préservés dans un dictionnaire. Comme le souligne Moukrim (2017), le dictionnaire et le travail du lexicographe revêtent une dimension culturelle importante. En effet, leur rôle consiste précisément à inventorier les éléments culturels implicites, souvent inaperçus de ceux ne partageant pas les mêmes références culturelles. En consignait avec précision le sens et les usages des unités lexicales et expressions empreints d'une charge culturelle propre à une société donnée, ils permettent de lever le voile sur cette culture et de la faire découvrir à des publics extérieurs. C'est ainsi qu'ils donnent accès à la compréhension d'une civilisation à travers son langage, tout en transmettant de manière pédagogique les termes nécessaires à sa compréhension et à son appropriation par des apprenants ne connaissant pas nativement la culture en question.

Par conséquent, la lexicographie, sur la base de ses œuvres livresques, offre des moyens écrits qui préservent ses formes langagières, en les fixant dans/à une époque d'histoire donnée. C'est un moyen par excellence qui peut remplacer la transmission orale, d'une génération à un autre, non contraint par les effets des évolutions langagières nocive, comme c'est le cas de l'emprunt excessif et exagéré du lexique qui peut toucher les expressions et/ou l'idiomaticité et en menaçant la spécificité d'une langue et peut être la condamner à mourir et disparaître¹, l'oubli collectif la disparition avec la disparition de leurs motivations.

Il y a des cas où ce type d'expressions sont sujet de changement, de déformation ou de mutilation, et sont soumises, à une opération de réhabilitation et de revalorisation pour véhiculer des teneurs et de richesse culturelle (une remotivation avec autres référents avec un remplacement du premier). De ce fait, ce patrimoine oral change son support de transmission vers des formes matériels, un patrimoine écrit (papier ou numérique), préservé dans les fonds des bibliothèques, qui peut être un corpus pour les études

¹ La langue amazighe se distingue par sa capacité à avoir su préserver son essence même au fil des siècles, et ce malgré l'intégration d'un nombre important d'emprunts à d'autres langues. En effet, pour la majorité de ces emprunts, l'amazighe dispose d'équivalents lexicaux bien que contemporains. (Kahlouche, 2021) Contrairement à de nombreuses autres langues de civilisations anciennes, telles que le latin, le copte ou l'égyptien, qui sont aujourd'hui éteintes, l'amazighe subsiste toujours à travers sa diversité dialectale, démontrant ainsi sa remarquable résilience face aux changements culturels et linguistiques.

diachroniques de la langue et de la phraséologie pour les générations futures. Ainsi, dans le contexte amazigh, la lexicographie a historiquement offert des outils écrits depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, passant de la période du Moyen Âge.

Dans cette optique de préservation du patrimoine linguistique, certaines œuvres lexicographiques se sont spécialisées dans l'enseignement des expressions idiomatiques. Elles sont, aussi, des outils lexicographiques spécifiques, « des œuvres lexicographiques de la phraséo-didactique », des dictionnaires qui aident à enseigner et à apprendre le côté porté sur l'idiomaticité d'une langue donnée. Elles sont des œuvres lexicographiques qui proposent d'étudier les formes et/ou les expressions phraséologique avec un nombre d'exercices solutionnées.

En ce qui concerne la langue amazighe, à nos jours, elle ne dispose d'aucune œuvre de ce type. Voir même de poser la problématique d'enseigner ces formes de discours dans des classes des élèves non amazighophone qui vont apprendre la langue amazighe comme langue étrangère. Et cela, malgré les revendications des chercheurs spécialistes du domaine amazighe, en Algérie¹, pour une généralisation de l'enseignement de cette langue, en s'appuyant sur la variété amazighe pratiquée dans la localité en question ou dans celles proches d'elle.

Dans ce suit, nous aborderons les expressions idiomatiques amazighes, en générale, et kabyles, en particulier, dans les œuvres lexicographiques que nous disposons, à nos jours. Pour, nous traiterons la question sur plusieurs périodes de l'histoire de la production lexicographique amazighe. En commençant par celle transcrite en caractères arabes qui remontent au 12^e siècle allant jusqu'au la fin de 18^e siècle passant par les œuvres des explorateurs et les voyageurs. Suivi, des œuvres durant le 19^e siècle et la première moitié de 20^e siècle et enfin dans celles produites durant la deuxième moitié de 20^e à nos jours.

2. L'expression idiomatique dans la lexicographie antérieure à la deuxième moitié de 20^e siècle

La période allant de l'Antiquité au milieu du 20^eème siècle, passant par le moyen âge, a été caractérisée par des travaux lexicographiques rudimentaires par rapport aux normes modernes. Les auteurs de cette époque ont produit des listes basiques d'unités lexicales,

¹ Selon Jacques LECLERC ; la langue amazighe – kabyle, chaoui, touareg (tamahaq et tahaggart), tagargrent, zénatia, mozabite, chenoui- est la langue maternelle de 12 à 15 millions d'algériens. Et le reste de la population algérienne pratique une des variétés de l'arabe dialectal algérien.(Leclerc, 2017)

souvent présentées de manière simple sans les éléments d'une définition complexe. Ces ouvrages étaient généralement manuscrites et disponibles en plusieurs copies complètes ou incomplètes. Elles étaient parfois bilingues et utilisaient diverses langues comme système de description, notamment l'arabe, l'anglais, l'espagnol ou le français. Ces listes se contentaient le plus souvent de définir des unités lexicales de manière sommaire, par des équivalents dans une autre langue, sans informations morphosyntaxiques ou sur les relations lexicales. Elles accompagnaient aussi fréquemment d'autres études sous forme d'annexes. Ainsi, ces travaux précoces ne contenaient pas les caractéristiques d'une définition lexicographique moderne.

À ce propos Boumalk (2009, p. 33) souligne que :

Vu la production lexicographique existante, qui se présente en majorité sous forme de glossaires ou de listes de termes mis en correspondance entre deux langues, le berbère et la langue de description (français, espagnol, arabe), on peut déjà affirmer que l'intérêt porté aux expressions idiomatiques ne peut être que minime voire nul. Cette catégorie de dictionnaires, qui représente l'écrasante majorité de la production lexicographique, accorde peu d'intérêt à la microstructure, en général. Celle-ci est réduite au minimum, mis à part l'indication de l'équivalent dans la langue seconde, aucune information d'ordre morpho-syntaxique, ni d'indications sur les fonctions lexicales : synonymes et antonymes n'est fournie. De même, l'illustration par citations, exemples et autres procédés auxquels recourent ordinairement les lexicographes semblent être ignorés des confectionneurs de ces glossaires. A partir de là, l'on ne peut que s'attendre à l'absence des locutions dans ces publications.

Les auteurs de œuvres lexicographiques de cette période ne sont pas des spécialistes ou des professionnels du domaine de la description lexicographique. Ils étaient, tout d'abord, des penseurs de moyen âge, qui donnaient un minimum sur le lexique amazigh pour permettre à leurs élèves, dans les écoles coraniques et les zaouia, suivant des études religieuses, d'avoir des enrichissements pour la consolidation de leur niveau de langue d'étude, l'arabe. Par la suite, des amateurs de l'exploration et de voyage, de 16^e et 17^e siècle, qui ont confectionnés des listes et des glossaires accompagnant leurs carnets où ils racontaient leurs aventures. Ainsi, arrivaient les missionnaires de l'église catholique en Afrique, dans le cadre de la re-évangélisations¹, et les militaires, les interprètes qui ont accompli leurs missions, de fournir des moyens contenant le minimum d'informations linguistique et de répondre surtout aux besoins des officiers et des soldats de l'armée coloniale, dans une perspective de faciliter l'accès des colonisateurs et la soumission des amazighes sous leur dominance, comme l'a souligné Berkäi (2013).

¹ Car, il fut jadis, une bonne partie des amazighs étaient des chrétiens de foi, avant l'arrivée de l'islamisation vers 7^e siècle.

De ces faits, les œuvres lexicographiques produites dans cette période antérieure au 1950, manquent de motivation scientifique de décrire la langue comme outil linguistique en lui-même, d'une manière neutre et scientifique. Elles n'accordent aux expressions idiomatiques aucune place entre ses lignes et dans leurs microstructures. En présentant des définitions qui sont formées uniquement, par équivalent en langue de description (arabe, français, anglais, espagnol...), dans la majorité des œuvres produites.

Durant la deuxième moitié de 19^{ème} et la première moitié de 20^{ème} siècle, malgré que la lexicographie amazighe bilingue ait connu une augmentation en nombre d'œuvres produites. Mais, ces dernières présentent, en plupart, des lacunes au niveau de leurs microstructures. Selon El Adak (2017a), l'étude des œuvres lexicographiques de cette période, « *montre clairement qu'autant de composantes fondatrices de la définition sémantique des mots y sont négligées. Dans la majorité des cas, seul le sens littéral des mots constituant les entrées des dictionnaires est pris en compte (Basset (1838), Biarnay (1917), Renisio (1932), etc.).* » (p. 16). En d'autres termes, ces œuvres lexicographiques produites, dans cette deuxième période, ne sont pas parvenues à rendre toutes les acceptations et les actualisations des unités lexicales présentent en mot-vedette, et se contentaient de décrire les contextes prévisibles et dénotatifs, en négligeant le côté submergeant de la langue amazighe, qui se rattache aux valeurs connotatives, symboliques et idiomatiques.

En résumé, les ouvrages lexicographiques de cette période, de par leurs auteurs qui étaient des amateurs étrangers à la linguistique amazighe, manquaient d'objectivité scientifique. En effet, leurs auteurs n'avaient pas/peu de connaissances approfondies sur cette langue. De ce fait, leurs descriptions du vocabulaire amazigh étaient partielles et poursuivaient souvent des objectifs autres qu'une étude linguistique rigoureuse. Leur organisation interne négligeait les aspects culturels, symboliques et idiomatiques propres à cette langue. Il s'agissait davantage d'outils pédagogiques visant à faciliter la communication avec un large public, plutôt que de véritables analyses scientifiques prenant en compte toutes les spécificités de l'amazighe.

3. L'expression idiomatique dans la lexicographie amazighe de la deuxième moitié de 20^e siècle à nos jours

Avec la publication de l'œuvre lexicographique de Foucauld (1951-1952), débute une nouvelle catégorie des œuvres lexicographiques amazighes qui présentent des

principes plus rigoureux en suivant des principes scientifiques dans la description et la définition très enrichie, qui présente plusieurs éléments ou niveaux d'informations linguistiques de leurs entrées et proposent des classements plus adéquats aux variétés amazighes décrites.

D'où, les auteurs des œuvres lexicographiques de cette période sont des scientifiques et des personnes plus averties au domaine de la lexicographie, en générale, et de la lexicographie amazighe, en particulier. Ils partent de fondements scientifiques pour faire des descriptions, plus au moins, exhaustives en visant la perfection scientifique et la soumission à l'autorité scientifique et non à autre forme d'autorité.

Les dictionnaires produits, dans cette période d'histoire de lexicographie amazighe, se caractérisent par ; d'une présentation plus au moins exhaustive de lexique de la variété amazighe décrite, un nombre très important des entrées qui sont enrichis par plusieurs types d'informations linguistiques. D'où, le recours aux illustrations et aux différents types d'exemples, dont nous comptons ; entre autres les expressions idiomatiques, pour avoir tous les contextes d'actualisation de chaque entrée lexicale amazighe. Et sont classées avec un ordre le plus adéquat ; l'ordre alphabétique de la racine de mot-vedette en entrée.

Parmi ces œuvres lexicographiques, nous citons ; *Le dictionnaire touareg-français* (1951-1952) de Charles De Foucauld, *Le dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At Mangellat, Algérie* (1982) de Jean-Marie Dallet, *Le dictionnaire tamazight-français* (1991) de Miloud Taifi, *Le dictionnaire Tarifit-Français* (2002) de Mohammed Serhoual, *Le dictionnaire de Tamazight parlés de kabyles* (2014) de Mohand Akli Haddadou, et autres.

Ces œuvres lexicographiques, chaque une réserve une place à l'idiomaticité qui se diffère d'un type à autre ; les dictionnaires de langue générale bilingues et monolingues qui recourent aux expressions et locutions comme illustrations ou exemplifications et les dictionnaires de la phraséologie qui prennent les expressions et les locutions comme des entrées ou des mots-vedette.

Nous détaillons comme suit :

3.1. L'expression idiomatique comme exemple dans les œuvres lexicographiques amazighes

Nous ne pouvons pas en aucun cas imaginer une œuvre lexicographique avec des définitions lexicographiques sans illustrations et exemples. Ces derniers sont des données

lexicographiques, lexicales qui ne relève pas du corpus exploité pour constituer les entrées. Elles sont des unités que le lexicographe fait intervenir sous plusieurs formes ; syntagme ou phrase, plusieurs phrases, dialogue... et dans une perspective d'accomplir des fonctions diverses : linguistique, métalinguistique, philologique, définitionnelle etc.

Ce sont des éléments intéressants que le lexicographe fait intervenir et choisit avec une grande attention, dans un objectif de les exploiter comme exemples, illustrant et facilitant la compréhension du contenu des entrées de ses œuvres lexicographiques et leurs donnent leurs caractères et leurs âmes. Selon A. Rey (1995), « *sans craindre le paradoxe on pourrait dire, même à propos des dictionnaires sans exemples - les fameux "squelettes" de Voltaire, qui parlait d'ailleurs de "citations" - que l'exemple est plus important pour leur existence que tout autre élément.* » (p. 120).

En outre, comme le souligne Kaaouas (2009), l'exemple intègre la microstructure d'un dictionnaire en tant que phrase autonome, qui servira à son enrichissement, présente, précise et actualise le mot-vedette en contexte et reproduira l'univers socioculturel de la communauté linguistique (p. 121-123). Rey-Debove (1971) voit que « *l'exemple est un élément de la microstructure défini par deux caractères nécessaires et suffisants : (1) C'est un énoncé qui contient le mot-entrée. (2) Il est présenté de telle sorte qu'on le distingue comme mentionné à l'intérieur d'un texte en usage.* » (p. 258)

À propos de l'exemplification dans un dictionnaire, Azdoud (2011) souligne que « *Les exemples constituent dans tout dictionnaire une composante importante. Ils ont principalement deux rôles : celui de compléter ou de préciser la définition et celui d'offrir au lecteur plusieurs emplois possibles de l'entrée* » (p. 9). De plus, dans un dictionnaire, l'exemplification est abondante et variée, plus la définition des mot-vedette est complète et précise et donne plus possible des contextes de son usage.

Dans le domaine de la lexicographie amazighe, l'exemplification, avec toutes ses formes, mots, syntagmes, expressions idiomatiques, proverbes, devinettes et autres, trouve sa place dans la microstructure des dictionnaires amazighs modernes. De ce fait, elle participera à l'enrichissement et au développement sémantique des définitions. Et de plus, elle informera d'avantage les usagers sur la mise en discours et les contextes d'usage des unités lexicales en mot-vedette. Comme le confirme El Adak (2017a), « *c'est justement dans cette optique que les expressions idiomatiques trouvent de plus en plus la place qu'elles méritent au sein de la macrostructure des dictionnaires modernes* » (p. 16). Dans

une perspective d'amélioration et de rendre des définitions lexicographiques plus précises, plus détaillées, enrichies qui rendent explicites toutes les actualisations, les acceptations et les nuances sémantiques du mot-vedette, le domaine de l'idiomaticité et des expressions idiomatiques amazighes prend sa place de plus en plus dans la microstructure des œuvres lexicographiques amazighes.

Mais, d'inclure les expressions idiomatiques dans un dictionnaire de langue, comme exemple-phrase, « *cache leur statut spécial et qu'il vaut mieux les introduire sous leur forme lemmatisée ou invariable, il reste que leur usage mérite d'être illustré par un exemple, surtout quand l'unité a une certaine flexibilité ou quand elle peut être rendue différemment selon les contextes.* » (Roberts, 1996, p. 194). Autrement dit, Roberts préconise l'intégration des expressions idiomatiques au sein de la microstructure d'un dictionnaire ou d'un article de dictionnaire selon une méthode précise. Dans cette optique, elle recommande initialement de présenter l'expression dans sa forme lemmatisée ou invariable afin de mettre en évidence sa nature particulière. De plus, elle propose de fournir des exemples contextualisés pour illustrer les diverses variations d'usage et de traduction selon le contexte, tout en signalant les éventuelles variations syntaxiques. En outre, elle suggère d'ajouter des commentaires métalinguistiques sous forme d'étiquettes pour spécifier le registre de langue ou le contexte d'emploi, en particulier pour les expressions idiomatiques familières. Cette approche est motivée par plusieurs raisons : elle permet de mettre en lumière le caractère spécifique des expressions idiomatiques par leur forme lemmatisée, de démontrer concrètement leur fonctionnement en contexte à travers des exemples, ce qui est crucial pour les expressions à usages variables, d'assister l'utilisateur dans la compréhension des nuances et variations possibles dans leur emploi, et enfin de fournir de manière exhaustive et contextualisée toutes les informations linguistiques nécessaires sur l'expression. L'objectif sous-jacent est donc de présenter de manière structurée et exhaustive les expressions idiomatiques dans les dictionnaires, afin de faciliter leur compréhension et leur utilisation par l'utilisateur.

Après avoir exploré les suggestions théoriques concernant l'inclusion méthodique des expressions idiomatiques comme phrase-exemple dans les dictionnaires. Nous nous pencherons sur l'examen de l'usage de celles-ci à titre d'exemplification, phrase-exemple, dans les dictionnaires amazighs de langue générale, qu'ils soient bilingues ou monolingues.

3.1.1. La lexicographie bilingue

La lexicographie bilingue est une forme de lexicographie qui fait de la description lexicographique d'un système linguistique en utilisant un autre en tant que support de description. Elle produit une œuvre lexicographique dite bilingue ; « *dans lequel des expressions dans une langue (dite langue source ou de départ) sont traduites dans une autre (dite langue cible ou langue d'arrivée)* » (Marello, 1996, p. 31), c'est-dire, lexicographe, dans ce cas, recourt à deux systèmes linguistiques (langues) : l'un est un moyen qui offre le métalangage servant comme accès à l'autre. Cela, en faisant exclusion le type de dictionnaire étymologique, qui cherche des racines et des origines des mots-vedette dans une autre langue mère, tel est le cas de « *dictionnaire étymologique de langue française* »¹, « *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale* »² qui sont des dictionnaires monolingues.

Dans le domaine de la langue amazighe, la plupart des travaux lexicographiques se concentrent sur la description de cette langue en utilisant d'autres langues comme moyen de description, telles que le français, l'arabe, l'anglais, ou l'espagnol. Cette tendance a été soulignée par Boumalk (2009, p. 34) qui remarque que dans le domaine berbère, la lexicographie bilingue est largement prédominante, une pratique qui peut être retracée jusqu'au Moyen Âge avec des exemples tels qu'Ibn Tunart.

D'autre part, l'intégration des expressions idiomatiques dans la microstructure des dictionnaires bilingues amazighs représente une pratique relativement récente. Elle émerge dans le cadre de la tendance lexicographique moderne visant des articles et des définitions lexicographiques plus élaborés. Dans cette optique, la lexicographie bilingue amazighe recourt à ces expressions à des fins d'exemplification et/ou d'illustration pour saisir les subtilités sémantiques spécifiques au langage idiomatique, imprégnées de symbolisme et de valeurs culturelles. Son objectif consiste à décrire les contextes d'actualisation et/ou d'usage des unités lexicales répertoriées en tant qu'entrées de dictionnaire.

Dans ce cas, nous avons :

3.1.1.1. Le dictionnaire touareg-français (1951-1952)

¹ C'est un dictionnaire qui expose l'origine des unités lexicales françaises dans le latin et le grec. (CLÉDAT Léon, *Dictionnaire étymologique de langue française*, 3^e édition, Librairie hachette et C^{ie}, Paris, 1914)

² Ce dictionnaire expose les unités lexicales qui sont issues des langues orientales ; l'arabe, le persan, le turc, l'hébreu et le malais. (DEVIC L. Marcel, *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale*, Imprimerie national, Paris, 1876)

Dictionnaire touareg-français de Charles De Foucault, édité en quatre volumes, présente une nomenclature assez exhaustive du parler amazigh, le touareg de l'*Ahegggar* (Algérie). Il contient plus de 6000 racines lexicales, classées selon l'ordre alphabétique et se répartissent sur plus de 2028 pages. Car, il présente des définitions lexicographiques riches en plusieurs types d'informations (linguistiques, symbolique, culturelles...), qui permettent à ses usagers d'accéder facilement à toutes les valeurs et acceptations sémantiques de mot-vedette, en les associant aux contextes de leurs actualisations et de leur usage.

Selon Haddadou (2006), ce dictionnaire, conçu depuis un demi-siècle et concerne *taheggart*, est « *le plus étendu, par sa nomenclature, et le plus riche, par ses informations linguistiques, du berbère [...] mais composé au début du 20^{ème} siècle.* » (p. 16). C'est une œuvre lexicographique la plus élaborée de son époque. Taïfi (1998, p. 189), affirme qu'il est le premier véritable dictionnaire. Il marque le début de nouvelle lexicographie plus élaboré respectant, plus ou moins, les principes de la lexicographie moderne. Et avec son caractère philologique qui cherche auprès des origines des racines des unités lexicales amazighes, et une haute précision dans l'établissement de la sémantique, a initié pour les autres lexicographies amazighes d'après.

Ce dictionnaire peut être considéré comme une encyclopédie de parler et la société de l'*Ahaggar*. Car, dans ses définitions lexicographiques ou ses articles s'incrustent des informations et données qui touchent plusieurs côtés relatifs aux domaine touareg de l'Hoggar de Tamanrasset, telles que les croyances, les mentalités des locuteurs, leur vie collective et individuelle, les traditions et autres. C'est ce qu'a affirmé Camps (Préface, 1967). Selon le dernier, à propos de l'utilisation de cette outil lexicographique, voit qu'il « *n'est pas de consultation facile pour qui ne connaît pas la langue tamahaq et n'est pas initié aux mystères des tfinagh.* » (Préface). D'une autre manière, le classement des entrées par ordre alphabétique des racines, le caractère typographique de sa transcription manuelle et l'usage de tfinagh présentent un obstacle pour un usagers non-averti.

Pour Boumalk (2009) « *cette richesse est due en partie à l'intégration des expressions et locutions figées, intégration qui, [...], semble n'obéir à aucun impératif méthodologique.* » (p. 36). C'est une inclusion qui sert à illustrer le sens littéral des unités lexicales en négligeant le sens figuratif dans la majorité des cas. D'où, en examinant la liste des abréviations proposée, il y a une qui est réservée aux locutions « *loc.* » (De

Foucauld, 1951, p. 9), « *mais son emploi se limite à cette simple mention* » (Boumalk, 2009, p. 36). Aussi, De Foucauld recourt à l'abréviation « *fig.* » (1951, p. 9) pour identifier un langage figuratif.

A titre d'exemple, nous citons :

|| *fig. ekf āfous* "donner la main" Sign. qlql. "livrer sa main, en sign d'infériorité, pour se laisser conduire où voudra celui à qui on la livre (se soumettre ; se reconnaître inférieur) [à qlq'un]". (Tome 1, 1951, p.362)

[ajoutez d'autres exemples]

Cependant, dans la majorité des contextes où un sens figuré ou idiomatique notable, Foucauld ne donne pas des indications concernant le type ou registre des formes phraséologiques incluses.

Malgré, les imperfections en termes de la manière d'inclusion de l'idiomaticité dans la microstructure de dictionnaire touareg-français de Foucauld (1951-1952), reste une mine d'or pour un phraséologue-lexicographe, bien averti sur l'usage du langage idiomatique en Amazighe, pour l'exploiter comme source de données antérieures qui remontent aux années 1920, dans un travail de phraséologie plus étendu sur le touareg de l'Ahaggar de Tamanrasset.

3.1.1.2. Le dictionnaire Kabyle-Français, Parler des Ait Mangellat, Algérie (1982)

Huit ans après la disparition du père Jean-Marie Dallet, son œuvre lexicographique fut publiée à titre posthume en 1982, une date qui se rapproche à celle des événements de printemps berbère 1980. Selon Haddadou (2014), cette œuvre lexicographique « *a été saluée comme un événement : pour la première fois, en effet, le kabyle disposait d'un outil lexicographique digne de ce nom, avec une nomenclature assez étendue, en tout cas dépassant largement les dictionnaires jusque-là existants.* » (p. 5). Ce dictionnaire présente une microstructure très riche en termes des exemplifications. Comme le souligne Menana (2008), « *il y a, pour l'ensemble du dictionnaire 14862 exemples dont 2950 (~ 20%) sont des repris de la littérature orale des Ait Manguellat et d'autres régions de Kabylie.* » (p. 89).

D'après Mahrazi (2017b, p. 121-122), les exemples exploités par Dallet mettent en lumière divers aspects de la vie individuelle, familiale et sociale des hommes et des femmes, susceptibles d'intéresser divers spécialistes du domaine amazigh, tels les sociologues, les anthropologues et les spécialistes des littératures orales. Il souligne, aussi,

que ces exemples ne s'adressent pas seulement aux locuteurs Kabyles, mais aussi à tous les autres amazighophones, aux étudiants de la langue amazighe et à tous les linguistes spécialisés dans le domaine chamito-sémitique.

Parmi ces exemples, s'incrudent les expressions idiomatiques. C'est une phraséologie qui regroupe « *des expressions et des structures certaines peuvent passer aujourd'hui pour archaïsmes* » (Menana, 2008, p. 89), voire le corpus dont elles sont issues. Car, Jean-Marie Dallet l'a constitué durant les années quarante de siècle dernier (1940), en s'appuyant sur des données écrites, telles que Fichier Documentation Berbère, les écrits de Belaïd At Ali, des extraits de *Taqsiḍt n Leḍyur*, de travaux d'ethnologie kabyle, comme l'ouvrage Chantreaux-Laoust, consacré à la femme kabyle, et des données orales patrimoniales qui relève de la mémoire collective, les proverbes, les dictons, proverbes, la poésie avec toutes ses formes, etc. (Menana, 2008, p. 88-89)

Comme l'a indiqué Dallet (1982), les expressions idiomatiques sont signalées et repérées de la même manière que les autres formes d'expression, les expressions libres, les proverbes, les devinettes et autres, par un signe typographique (●) « *le point gras au-dessus de la ligne : il introduit chacun des exemples* » (p. XXXIII). Elles sont signalées, parfois, avec quelques abréviations, comme : *ex.* = exemple (forme générique), *exp.* = expression, *dict.* = dicton qui est confondue avec dictionnaire, *dev.* = devinette etc. (p. XXXIII-XXXIX)

Cette indication peut avoir une sorte de confusion entre les différentes formes d'expressions, de même un mélange entre les expressions idiomatiques et les expressions libres forgées tiré des conversations quotidiennes. Ce qui posera un problème aux usagers étrangers qui voulaient apprendre le kabyle. Comme l'a souligné El Adak (2017a, p. 18).

Lors de l'introduction des expressions idiomatiques, leurs traductions littérales sont données en langue française. Mais, parfois ces traductions littérales sont négligées ; comme c'est le cas de l'expression « *iger afus-is deg wala medden* », litt. 'Il a introduit sa main dans la propriété des gens', dans l'entrée « *ger* » (Mettre, introduire), or que l'auteur a donné directement sa signification idiomatique sans « ||Mettre, introduire, ● *igr afus-is deg-g^wayla m_medden*, il commence à voler, ou : il a dérobé. » (Dallet, 1982, p. 226) se recourir à la traduction littérale. C'est le même constat dans le cas de : - « *ata wul temri-t taluft*, me voici dans l'angoisse. » (Dallet, 1982, p. 518), - *t-tasa i yi-gan tansa armi yerwa weedaw taḍṣa* – ou : *armi grey deg_gmi n tlaḥsa*, c'est l'amour de mes enfants qui me

ligote, si bien que mes ennemis rient de moi – ou : je me trouve dans la bouche d'une vipère » (Dallet, 1982, p. 576).

En outre, dans la majorité des cas où l'auteur a proposé une traduction littérale, il ne respecte pas toujours exactement la structure syntaxique de l'expression de départ en kabyle. En examinant la traduction littérale proposée dans l'expression suivante ; « • *yehma ufus-is*, il a la main leste (sa main est chaude) » (Dallet, 1982, p. 232). Elle est remaniée de manière à respecter les règles syntaxiques et morphologiques de la langue française, la traduction littérale ou mot-à-mot est comme suit « Il-avoir chaud (P) (EA)main-sa ». Chaque expression idiomatique citée à titre d'exemplification est associée à sa signification dans le contexte idiomatiques, qui est peut-être donnée par un équivalent à correspondance totale, une expression idiomatique française équivalente, ou partielle.

Selon El Adak (2017a), il y a des cas où « *les subdivisions sémantiques sont mentionnées, mais les expressions censées leur appartenir ne figurent pas là où elles devraient être.* » (p. 21). En examinant l'entrée « *iyil* » (bras), se trouve que Dallet a mélangé entre les champs sémantiques lors de l'exemplification, les deux expressions « *yekkat iyil* » (il frappe le bras) au sens de « il est fort, batailleur » et l'expression « *D bu yiyil* » (c'est quelqu'un qui a le bras), qui a le sens de « il est fort, il ne se laisse pas faire ; il est travailleur. » se trouvent dans la sous-entrées de champ sémantique de relief (colline), or il aurait dû les rattacher à la force physique.

Nous constatons, aussi, usage de la même expression idiomatique ou locution comme illustration dans plusieurs entrées de dictionnaire ; la locution « *ččiy iħder uwackan, d iyil-iw i yi-t-yefkan* " j'ai gagné mon argent, j'ai bien le droit de le dépenser ou litt. j'ai mangé un morceau de galette, c'est mon bras qui me l'a procuré " se retrouve sous ses trois premiers constituants : sous *ečč* (p. 69), *awackan* (p. 850) et sous *iħder* (p. 308) ; *lemleħ ufus* " pourboire, gratification ou litt. le sel de la main " sous ses deux constituants » (Berkai, 2010, p. 36). Du même pour la locution « *yeqqur uqerṛu-yis* » (Il est têtue, il n'est pas intelligent), est utilisée pour contextualiser ses deux constituants ; dans l'entrée « *qqar* » (p. 622) au sens de (|| être dure, raide, racorni), et dans l'entrée « *aqerṛu* » (p. 672) au sens globale (c'est un têtue, obstiné).

Parfois Dallet a recouru à deux formes, complète et raccourcie, de la même expression idiomatique pour rendre en contexte et la mise en discours de ses constituants qui sont classées comme entrée. C'est le cas de « *Ulaç lxir g-g^wberkan uqerṛu, xenq ay*

azrem ! » (il n'y a pas de reconnaissance à attendre de l'homme quel qu'il soit ! étrangle-le, serpent !), une forme plus complète, pour illustrer dans l'entrée « aberkan » (p. 46), (Noir) et « Xenq ay azrem ! » (ne perds pas l'occasion ! vas-y ! étrangle-le ! (allusion à l'anecdote connue du serpent et de l'homme¹)), la forme raccourcie, dans l'entrée « exneq » (Etrangler) (p. 903-904). D'après Boumalk (2009), cela « indique que l'inclusion des locutions et des expressions figées n'obéit, dans le Dictionnaire kabyle à aucune logique cohérente : tantôt l'expression est fournie sous l'entrée nominale, tantôt sous l'élément verbal, parfois sous les deux. » (p. 37).

Bien que riche en exemples, le dictionnaire pêche dans le traitement des expressions idiomatiques kabyles. Leur présentation manque parfois de clarté, avec des traductions littérales négligées et un mélange des champs sémantiques. Une même expression figurant dans différentes entrées complexifie la compréhension pour les non locuteurs. Pourtant, ces expressions idiomatiques revêtent une importance capitale pour saisir les usages traditionnels de la langue. Une meilleure structuration s'imposait, à travers une classification systématique des acceptions idiomatiques de chaque terme et l'illustration contextualisée de chacune. Malgré ces limites, l'œuvre demeure incontournable pour documenter le lexique kabyle ancien. Un travail complémentaire permettrait d'éclairer davantage cette phraséologie encore peu explorée.

3.1.1.3. Le dictionnaire tamazight-français (1991)

Neuf ans plus tard de la publication, en 1991, à titre posthume de Père Dallet, le compte de la lexicographie amazighe s'enrichit avec une autre œuvre lexicographique qui touche une autre variété amazighe, le tamazight du Maroc central, de son auteur le linguiste-lexicographe marocain Miloud Taïfi. Cette œuvre ne se distingue pas de dictionnaire de Dallet (1982). Ce que confirme Durand (1991), « M. Taïfi s'est inspiré du modèle du P.J.M. Dallet : son dictionnaire est caractérisé par la même clarté d'exposition. » (p. 348).

Dans ce dictionnaire, Taïfi présente une microstructure très enrichie, en multipliant et variant le type d'exemplification utilisée pour illustrer toutes les significations, les actualisations et les usages sociaux des unités-vedette. En oscillant entre ceux qui relèvent des conversations ordinaires (libres) et ceux en relation avec le langage préfabriqué,

¹ L'intitulé de ce conte en kabyle est « Azrem uqelmun » (Un serpent dans le capuchon), dont elle est issue une autre expression « azrem uqlmun ».

travaillé et transmises depuis des générations ; devenue comme un patrimoine linguistique. Nous entendons les expressions idiomatiques ou les locutions, les proverbes, les adages, les devinettes... Cet « *excelle dans des exemples* » (p. 349) rend *le dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc central)* de Taïfi riche en termes des locutions et expressions idiomatiques. D'où, le lexicographe a réservé un traitement particulier ces dernières, dans la majorité des cas, il les a traduites littéralement en essayant de rendre les images idiomatiques dans la culture de départ (Tamazight) perceptibles et visibles dans la langue cible, et respecter les règles morpho-syntaxiques de son moyen de description, le français. C'est ainsi, viennent leurs significations, sans les marquées dans ses abréviations. Il ne marque que les locutions adverbiales « *loc. adv.* » (Locution adverbiale).

À ce propos, Taïfi explique :

Nos exemples servent à illustrer chaque sens et montrent aussi comment le tamazight organise les éléments linguistiques au niveau de la chaîne. La traduction littérale est donnée dans des cas où il y a ambiguïté sémantique ou pour mettre en relief un phénomène de syntaxe. Les expressions, locutions, proverbes sont d'abord, pour la plupart, traduits littéralement pour montrer la différence entre leur sens littéral et leur signification globale. (p. IV)

Nous examinons, à titre d'exemple, l'article de l'entrée « *afus* » (p. 132-133) (main) dans ce dictionnaire. Il dispose de 12 exemples qui relèvent de l'idiomaticité, données une après l'autre, indiquées par le signe typographique le point en gras (●)¹, avec une traduction littérale en parenthèses () accompagnées de leurs significations.

Le dictionnaire de Taïfi (1991), se distingue de ses prédécesseurs, Foucauld pour le touareg et Dallet pour le kabyle, par le fait de situer les énoncés-exemples utilisés, en particulier celles qui relèvent de l'idiomaticité, en contexte bien précis avec utilisation des commentaires brefs et en plus évocation des textes et les titres des contes sources. Dans ce cadre El Adak (2017b) se prononce, « *en évoquant les contes dans lesquels ils se retrouvent, [...] plus particulièrement les expressions idiomatiques et les proverbes - placent le lecteur dans un univers familier du point de vue sémantique et référentiel.* » (p. 213). Cette démarche méthodologique apporte une description lexicographique plus exacte et met l'idiomaticité à la portée de tous les usagers et leurs permet d'accéder aux univers sémantiques référentiels des unités lexicales en question.

3.1.1.4. Le dictionnaire Tarifit-Français (2002)

¹ L'auteur a utilisé le même signe typographique (●) utilisé par J-M., Dallet (1982), dans son œuvre lexicographique (1982), pour indiquer les exemples

Le *dictionnaire tarifit-français* de Mohammed Serhoual, est le résultat d'un travail de recherche dans le cadre de son doctorat d'état ès, en sciences de langage, sous la direction de deux professeurs Fernand Bentolila et Miloud Taïfi, en 2001-2002. Dans ce dictionnaire, Serhoual a réservé une place encore très importante à l'idiomaticité rifaine. Il le confirme dans l'introduction de son travail :

Nous avons consacré un espace important aux expressions idiomatiques parce qu'elles abondent dans les parlers du Rif. Un traitement particulier leur a été consacré, vu leur importance. Ces expressions typiques se présentent sous forme de locutions figées ou semi-figées. La variété des exemples traduit une richesse de la phraséologie. (Serhoual, 2001, p. XXI)

Ainsi, il les a classées en cinq types en précisant leurs définitions : les locutions verbales, elles forment la majorité des locutions en rifain, les locutions nominales : fondées sur des nominales, les locutions adjectivales qui décrivent des personnes, des choses, des lieux et autres, les locutions adverbiales, les locutions prépositionnelles, et la question de la synonymie des locutions. (p. XXI-XX)

D'après Boumalk (2009, p. 38), les locutions dans ce dictionnaire sont marquées par l'abréviation « *loc.* », ce qui facilite leur identification lors de la consultation. Cependant, malgré cette indication, elles ne sont pas classées selon leurs valeurs sémantiques ou regroupées en subdivisions. Bien que l'introduction offre des précisions, l'arrangement des locutions dans le dictionnaire manque de systématisation. Certaines formes apparaissent sous plusieurs entrées, tandis que d'autres ne sont répertoriées qu'une seule fois.

3.1.1.5. Le dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (2003)

Le *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, de Abdallah El Mountassir, publié chez les éditions de L'Harmattan en 2003 intègre des formes de phraséologie amazighe dans ses définitions lexicographiques, en termes d'exemplification pour illustrer une acceptation d'un verbe dans un contexte idiomatique, offrant ainsi des exemples concrets pour éclairer l'utilisation idiomatique d'un verbe dans un contexte spécifique. Cette démarche est explicitement confirmée par l'auteur dans l'introduction de l'ouvrage, où il mentionne l'inclusion d'exemples issus de l'usage courant ainsi que d'œuvres littéraires, y compris des proverbes, des devinettes, des contes, des chants, des extraits de poésie, et des expressions de la vie quotidienne telles que des salutations et des formules de politesse. Les proverbes et les devinettes sont accompagnés d'une référence numérique pour faciliter leur localisation dans l'ouvrage (voir Annexe).

Ces exemples sont considérés comme des éléments culturels qui enrichissent la compréhension du sens lexical. (p. 23)

Pour faciliter la compréhension, chaque expression idiomatique, un type de phrase-exemple, « *est suivi immédiatement, après une virgule, de sa traduction en français.* », en essayant de proposer la traduction la plus proche et la plus plausible possible des énoncés de tachclhit. Cependant, Abdallah El Mountassir reconnaît la difficulté, voire l'impossibilité, de traduire certaines expressions idiomatiques du tachelhit. Il souligne donc : « *Pour certains énoncés, difficiles à rendre en français, nous donnons d'abord une traduction littérale entre guillemets et après le signe = une traduction libre.* » (p. 23).

3.1.1.6. Dictionnaire berbère-français (2005)

Le dictionnaire berbère-français. Parler des Beni Iznassen, de Rachida Rahhou, est le fruit d'un travail de recherche dans le cadre d'une thèse de doctorat en linguistique, en 2005, sous la direction de Abdclkader Bezzazi.

Rahhou, dans son œuvre lexicographique a utilisé certaines abréviations pour indiquer des expressions idiomatiques et/ou locutions, telles que « *loc. : locution, loc. adv. : locution adverbiale, loc. conj. : locution conjonctive, loc. prép. : locution prépositionnelle.* » (p. 12). Cela confirme qu'elle a intégré l'idiomaticité dans son dictionnaire. Cependant, nous notons plusieurs expressions idiomatiques sont utilisées comme phrase-exemple pour rendre accessible toutes les significations des mots-vedette. Chaque locution et expression idiomatique est traduite littéralement en langue française suivi de sa signification idiomatique ou symbolique.

Ces exemples confirment l'intégration de l'idiomaticité dans ce dictionnaire :

Pour illustrer l'entrée *fus* (Main, bras). (p.115)

1. *yewš-as fus*. [litt.] il lui a donné la main, il lui a donné une promesse.

2. = avoir qqn. ou qqch. à sa disposition pour en disposer à son gré. Cf. Avoir qqn. dans sa main. *kullši yegg-as t d ufus* [litt.] il lui a mis tout dans la main, il lui a donné plus de pouvoir.

3. = hésiter. [Loc.] *yettegg fus yetterra-t* [litt.] il met la main et la rend, il hésite. 4. [Loc.] *wer ggig la s ufus, la s udar* [litt.] je n'ai fait ni par la main, ni par le pied, je n'ai causé de tourments à personne, je n'ai ennuyé personne, je suis innocent. (p.115)

5. [Loc.] *Iruh fus ger zzaṭ fus ger dffir* [litt.] il est parti main devant, main derrière ; il est parti bredouille.

6. [loc.] *gír sig-as fus o (d) teny* [litt.] tu lui tends la main et elle monte, se dit d'une femme qui prend exagérément soin de sa toilette, de sa tenue, femme coquette.

Pour illustrer l'entrée *dar* (pied, patte, jambe) (p. 88)

1. *yeggur x idaren nn-s*, Il marche sur ses pieds, il ne demande l'aide de personne.

2. *Kullši ad-as yegg tidrin (d^t) tfassin* [litt.] il fait les pieds et les mains à tout, il fait aggraver les situations.

3. *yegg-as dar deg iri* [litt.] il lui a mis le pied dans le coup, il l'a embarrassé, il l'a mis devant un dilemme.

Sauf que dans certains cas, les abréviations citées précédemment ne semblent pas utiliser de manière systématique pour identifier les différentes expressions ou locutions. Dans les exemples cités précédemment pour illustrer les acceptations de l'unité significative « *fus* » et « *dar* », seuls les six premiers sont précédés de l'indication [Loc.], mais les trois derniers ne le sont pas. De plus, le type de locution n'est pas précisé pour chaque exemple, ce qui rend l'identification de ces locutions moins claire.

3.1.1.7. Dictionnaire berbère-français (2011)

Le dictionnaire berbère-français de Driss Azdoud, est confectionnée à partir de sa thèse de doctorat d'Etat ès lettres, soutenue en 1997, sous l'intitulé « *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut-Atlas Maroc central* » (1997), Sous la direction de M. le professeur F. Bentolila.

Dans ce dictionnaire, Azdoud a réservé une place importante à l'idiomaticité du parler en question, le parler des Ait Hadiddou. Par le fait, qu'il a recensé ses expressions idiomatiques en les identifiant comme le produits et partie intégrantes de leur patrimoine orale et littéraire, de la variété chleuh, qu'il faut préservée. Elles viennent dans un but de compléter et de préciser les définitions des entrées. De ce fait, elles citées pour donner plus d'informations sémantique sur les actualisations en différents contextes de l'unité lexicale se trouvant comme entrée. Ces éléments de l'idiomaticité ; les expressions figées et/ou idiomatiques, sont données une après autre, et regroupées dans une seule partie identifiée avec une abréviation « **Expres.** » (Azdoud, 2011, p. 10) dans chaque définition de mot-vedette en question.

En ce qui concerne leurs descriptions sémantiques en langue français, Azdoud a trouvé « [...] le juste milieu entre le respect de la figure de style et du sens de la langue de

départ et le respect des règles grammaticales et sémantiques de la langue d'arrivée. » (2011, p. 10), c'est-à-dire, il a recouru à une traduction littérale, identifiée avec l'abréviation (**Lit.**), pour aboutir à un équivalent avec la langue française, qui assure la même symbolique véhiculée dans la langue de départ, la langue amazighe ; le parler des Ait Hadiddou du Haut-Atlas Maroc central.

L'exemple suivant, l'entée « *afus* » (main), l'illustre :

► <i>afus</i>, (u-), pl. ♦ <i>ifaSn</i>. ↳ Extrémité des membres supérieurs chez l'être humain et chez certains animaux. Main. Par ext. Bras. ♦ <i>təBy-as talḳurt afus</i>. La grenade lui a sectionné la main / le bras. ♦ <i>igr afus s iFan n tɛəRimt</i>. Il a caressé de sa main les seins de la fille. ↳ Expres. ♦ <i>gat afus</i>. Lit. Mettez la main. Commencez (à manger). ♦ <i>asyat afus</i>. Lit. Prenez la main. Cessez de manger. ♦ <i>amz afus</i>. Retiens la main. / Ne fais pas cela. ♦ <i>grat ifaSn s igəNa</i>. Lit. Mettez les mains vers le ciel. Implorez Dieu en tendant les bras, les mains ouvertes en direction du ciel. ♦ <i>da yifi iThəZa afus</i>. Lit. Il lève la main sur lui. Il le menace. ♦ <i>iLa g ufus n mulana</i>. Lit. Il est dans	la main de Dieu. Son sort dépend du bon vouloir de Dieu ♦ <i>šwan-as ifaSn</i>. Lit. Ses mains sont aiguës. Il touche à tout. / Il est voleur. ♦ <i>Mudərʿn-as ifaSn</i>. Lit. Ses mains sont folles. Il n'est pas habile de ses mains. ♦ <i>izil-as ufus</i>. Il a la main heureuse. ♦ <i>lḥəNa n ufus</i>. Lit. Le henné de la main. Pourboire. ♦ <i>tisənt n ufus</i>. Lit. Le sel de la main. Même ss que le précédent. ↳ Syn. ♦ <i>anaBay</i>, (♦ <i>Bəy</i>). ♦ <i>axbaš</i>, (♦ <i>xbəš</i>). Poignée. Anse. Manche. ♦ <i>ifaSn n uqidur</i>. Les manches du vêtement. ♦ <i>ifaSn n təzgawt</i>. Les anses du panier. ♦ <i>afus n ugəlzim</i>. Le manche de la pioche. ► <i>tafusT</i>, (tf-), pl. ♦ <i>tifaSin</i>, (tf-). ↳ Petite main. Petit bras. Main ou bras d'enfant. ↳ Petite poignée. Petite manche (Azdoud, 2011, p. 33)

Dans cette entée, il y a neuf expressions, relevant de l'idiomaticité, qui sont recensées avec leurs traductions littérales de accompagnées de leurs sens non-compositionnel en langue française, sans aucune subdivision des valeurs sémantiques. Elles sont classées dans le bloc et/ou comme une sous-entrée, sous l'abréviation « **Expres.** » (Expression), données une après l'autre sans aucune catégorisation ou subdivision sémantique.

3.1.1.8. Dictionnaire Tamazight-Français (parlers du Maroc-Central) (2012)

D'après Peyron (2020) « Pour les parlers Tamazight du Maroc central, le travail d'un Ou-'Atta, nommé Ali Amanis s'avère exhaustif » (p. 169), en se référence au

dictionnaire bilingue (Tamazight-Français). En outre, il offre une riche variété d'exemples provenant de diverses sources telles que la littérature orale et les conversations quotidiennes. Parmi ces exemples, on trouve des expressions idiomatiques, des proverbes, des devinettes, etc.

Comme le confirme El Adak (2017b), « le dictionnaire de Ali Amaniss, compte 8850 expressions du langage commun pour illustrer les mots définis, 532 proverbes, 1427 vers de poésie intégrés dans le texte des définitions pour illustrer les mots définis et 30 devinettes. » (p. 211, note de bas de page).

Nous illustrons à l'aide de la définition lexicographique donnée au mot-vedette « *afus* » (main), pour voir une vue d'ensemble sur la part et comment est exploitée l'idiomaticité dans le dictionnaire Ali Amaniss.

 *Afus* *u* , *ifassen*. (lit. Celui qui fourre) ♦ 1° Main. ^{loc} « *Ur as illi wumya g ufus* »: il n'a aucun pouvoir, aucune autorité. ^{loc} « *Ifessus as ufus* » (lit. Il a la main légère) : il est voleur. ^{loc} « *Yag as afus* »: il l'a aidé. ^{loc} « *Iffeg as afus* »: il a échappé à son autorité, a son emprise. ^{loc} « *Iter as afus* »: il l'a à sa merci. ^{loc} « *Ibbey as ufus* » (lit. Sa main coupée): il est sans soutien. – Note. Cette expression est utilisée lorsqu'une personne vient de marier une de ses filles, ou lorsque l'un de ses fils est parti en voyage. ^{loc} « *Illa g ufus* »: il est en difficulté. ^{loc} « *Ha yag g ufus n Rebbi* »: notre destinée est entre les mains de Dieu. ^{loc} « *Llant akk^w g ufus n Rebbi* »: tout est entre les mains de Dieu. ^{loc} « *Iga-n afus* »: il a aidé. ^{loc} « *Itef as afus* »: il l'a guidé. ^{loc} « *Yiwey t id Rebbi yar afus inew* »: il est à ma merci. ^{loc} « *Isakka t afus/isakka t id afus* »: il l'a malmené. ^{loc} « *Berra n ufus* »: le revers de la main. ^{loc} « *Iwet t s berra n ufus* »: il lui a donné un coup du revers de la main. ^{pv} « *Afus ddeg ay issiriden wa* » (lit. C'est cette main qui lave l'autre) : si tu veux être aidé, ne refuse pas ton aide aux autres. ^{loc} « *Iwet afus nnes* » (lit. Il a frappé sa main) : il a fait une bonne affaire. ^{loc} « *Bu^wufus* »: nom d'une famille. ^{loc} « *Iga tg ufus* »: il le malmené (au propre et au figure). ^{loc} « *Ikkes afus g bba nnes* »: il ne suit pas les avis de son père.

^{loc} « *Ikkes dig-s afus* »: il a fait défection. ^{pv} « *Ayenna mi yirz.em ufus, ur t id iruri xes atar* »: ce que la main prête ne peut être ramené que par la jambe (la course). ^{pv} « *K a yafus, mayd-d ittawey ufar* »: prête o main ce que la jambe sera obligée de poursuivre. ^{loc} « *Iffeg afus* »: il est hors du contrôle. ^{loc} « *Isseker tes s ufus nnes* »: il a commis la faute. ^{loc} « *Illa ddaw ufus nnes* »: il lui est subordonné/il est sous son autorité. ^{loc} « *Isakka t uyennag afus* »: cela l'a éprouvé. ^{loc} « *Iwet afus nnes* »: il s'est bien servi. ^{loc} « *Da yikkat afus g ufus* » (lit. Il frappe une main dans l'autre) : il se désole. ^{loc} « *Ikkes t g ufus* »: il l'a délivré. ^{loc} « *Iga t g ufus* »: il le malmené. ^{loc} « *Ad ak ik Rebbi ifassen* »: que sois malade tes mains. [impre.] ^{loc} « *Ikka yafus* »: il a été dans les difficultés. ^{loc} « *Isakka t afus* »: il l'a mis à l'épreuve. ^{loc} « *Ar ikkat s ifassen* »: il est oisif. ^{loc} « *Iga yifassen xef igef* »: il est démuné. ^{loc} « *Iffeg as afus* »: il s'est revolté contre lui. ►v. *Afar*, t.r. ♦2° Anse. ^{loc} « *Afus n waga* »: l'anse du seau. ^{loc} « *Afus n uqq.elil* »: l'anse de la jarre.

 *Tafustf* , *tifassinf* . [dim. du prec.] Petite main, main d'enfant. ^{loc} « *Gan as tafust n Rebbi* »: il l'ont tous frappe d'un commun accord.

(Amaniss, 2012, p. 86-87)

Dans cet exemple, à lui seul, nous comptons 38 locutions ou expressions idiomatiques qui illustrent les contextes d'usage de l'unité lexicale « *afus* » (main) dans le parlars concernés, accompagnées avec leurs traductions littérales et leurs valeurs

sémantiques idiomatiques. Elles sont indiquées et marquées ; avec un signe typographique « > » (suit) et l'abréviation en exposant « loc », en bleu.

En résumé, ce dictionnaire réserve une place importante l'idiomaticité des parlers du Maroc-Central. D'où, il son auteur suit la même démarche de ses prédécesseurs, Dallet (1982) et de Taïfi (1991), en exploitant les expressions idiomatiques comme des phrases-exemple suivant la forme de l'unité lexicale en entrée.

3.1.1.9. Dictionnaire Amazighe-Français, parler de Figuig et ses régions (2013)

Le dictionnaire *Amazighe-Français, parler de Figuig et ses régions*, de son auteur Hassan Benamara, publié en 2013, ne se distingue pas par rapport aux autres dictionnaires amazighs généraux. Il intègre les expressions idiomatiques à titre d'exemplification et d'illustration pour des acceptations du mot-vedette dans un contexte idiomatique. Comme illustré, dans les deux exemples suivants :

Exemple 1: « adan, ⵏⴰⵏⵉ » (intestin)

adan, ⵏⴰⵏⵉ,

n.m. (a-, wa-, a-). *Intestin.* ° Inkəḍ as wadan. *Il a un intestin coupé.* ° Adanən nnəs d izdadən. Littrl. (Ses intestins sont minces). *Il est sensible. Il n'a pas de force. Il n'a pas de courage.* ° Nəṭṭəf adanən nnəy i tummiḫt. Littrl. (Nous avons tenu nos intestins en main). *Nous avons eu une forte crainte.* ° Adanən n tmurt. Littrl. (Intestins de terre). *Lombric, ver de terre.* ° Inəkkḍ adanən s təḍsa. Littrl. (Il coupe les intestins de rire). *Il fait vraiment rire.* pl. adanən (a-, wa-, a). ■syn. rég. isərman, iməddan. Rac. Dn₁.

(Benamara, 2013, p. 20)

Exemple 2: « aḍu, ⵏⴰⵏⵉ » (Vent)

aḍu, ⵏⴰⵏⵉ

n.m. (a-, wa-, a-). *Vent, air* °Illa waḍu. *Il y a du vent / Il fait du vent.* ° Aḍu-y-ašəmmad. *Un vent froid.* ° Issuḍ waḍu. *Le vent a soufflé.* ° Yut in waḍu. *Ils ont eu un coup de vent. / Ils sont malades à cause du vent.* ° D aḍu nwəm! Littrl. (*C'est votre vent*) *C'est votre chance !* ° Itegg aḍu. *Il fait du vent, (façon polie de dire "il pète")* ° Iḫwa d waḍu. Littrl. (*Il est parti avec le vent*). *Il a suivi la mode ou l'esprit du temps. Il est dans le vent.* ° Izedm as dd waḍu. Littrl. (*Le vent lui a bûché*). *Il a une grande chance.* ° Yisi t waḍu. Littrl. (*Il a été pris par le vent*). *Il n'est plus à l'ordre du jour. Il est dépassé par le temps.* ° Ad tafḍ aḍu! *Tu trouveras du vent (rien).* ° Eica n waḍu. *Aïcha du vent. Rien, personne.* Idju tiddart nns i Eica n waḍu. *Il n'a laissé sa maison à personne.* ° Tutra n waḍu. *Prière du vent, (voir Annexes /aḍu).* -Prov. Issuḍ waḍu tērd as tḥuṣeyyart. *Le vent souffle, te crible l'arrête.* Se dit d'une personne qui soutient une autre erronée. pl. id waḍu. - syn. azzwu. voir aussi arifey, zzefzaf, aējjaj, tzigḡwayt. Rac. ḍ₃.

(Benamara, 2013, p. 25-26)

Dans ces deux exemples, la définition lexicographique intègre des expressions idiomatiques pour illustrer le sens et le contexte d'usage de l'unité lexicale en question, chaque une est accompagnée d'une traduction littérale, marquée par l'abréviation « Littrl. », suivi de son sens non compositionnel en la langue française, caractère italique. Elles sont marquées, comme des exemples, par signe « ° » au début. Il y a aucune indication par rapport à leur statut phraséologique et/ou comme des expressions idiomatiques, malgré le signalement de l'usage de l'abréviation « loc. » (p. III) pour locution.

3.1.1.10. Le dictionnaire de Tamazight parlars de kabyles (2014)

Le dictionnaire de Tamazight parlars de kabyles un des œuvres lexicographiques de Professeur Mohend-Akli Haddadou, bilingue et bidirectionnel ; Kabyle-Français, Français-Kabyle, publier chez les éditions BERTI, en 2014. Il est constitué de quatre parties ; La première qui s'étale sur 31 pages ; de la page 05 jusqu'à la page 36. Cette première partie est une introduction, où l'auteur prend l'initiative à exposer quelques informations qui concerne la lexicographie, la lexicologie et parler kabyle. Suivi d'une deuxième, la plus grande, constitue le corps de son dictionnaire, une partie qui s'étale sur 736 pages ; de la 37^e jusqu'à la 770^e pages. Elle contient les entrées de dictionnaire, un lexique kabyle, transcrit en caractère gréco-latin, chaque unité significative est accompagnée de son explication ou son synonyme en langue française et peut être illustré à l'aide des exemples en kabyle. Et dans la troisième, l'auteur dresse un lexique Français/ Tamaziyt, qui s'étale sur 222 pages. Et enfin, la quatrième partie, est constituée de 62 pages, réservées aux néologismes ou les nouveaux mots figurants dans le dictionnaire, des éléments de grammaires de la langue amazighe et des planches illustrées.

Ce dictionnaire regorge d'exemplification qui lui donne plus de précision dans ses définitions lexicographiques. Parmi cette exemplification, nous comptons une bonne partie de formes qui relèvent de l'idiomaticité des parlars kabyles. Ces dernières, témoignent sur la bonne maîtrise de linguiste-lexicographe de deux cultures ; kabyle qui vient à travers l'objet de sa description ; les parlars kabyles et française sur le bais de son outil de sa description ; la langue française.

D'où, dans sa microstructure, Mohand Akli Haddadou (2014), a recouru à des expressions (idiomatiques) qui sont identifiées par l'abréviation « Expr. : Expression » (p. 8) qui est parfois non utilisée dans le texte des définitions. Elles viennent transcrites en

usuel avec le caractère gréco-latin en italique. Le linguiste-lexicographe affirme son usage de l'idiomaticité kabyle dans ses définitions en écrivant ; « *Les définitions peuvent compter aussi des proverbes (Prov.), des dévinettes (Dév) ou des expressions (Expr.).* » (p .13). Ces expressions sont accompagnées de leurs traductions, qui respectent les règles de la langue cible : le français, et en essayant de garder les images exprimées dans la langue source ; le kabyle. Ceci, témoigne, parfois, sur quelques changements et transformations dans les structures langagières et syntaxiques de départ. Et leurs sens globaux est donnée, dès que possible, avec un équivalent idiomatique en langue de sa description lexicographique.

Examinant les exemples suivants, tiré de ce dictionnaire en question :

- 1- *yesfi-as ul-is*, il lui a dit ce qu'il avait sur le cœur. (il a déversé son cœur). (p. 169)
- 2- *jeffey tilisa*, il est sorti du droit chemin (lit. : il a dépassé les limites). (p. 164)
- 3- *deg yiwen n uyanim i d-neffey*, nous sommes issus de la même famille (lit. : nous sommes sortis du même roseau). (p. 164)
- 4- Expr. : *yekcem ger yiccer d uksum*, il s'interpose entre l'ongle et la peau (se mêler des affaires des autres). (p. 287)
- 5- *yesea ul*, il a du cœur (courage). (p. 362)
- 6- *yefes yef wul-is*, faire une chose à contre cœur (lit. il a marché sur cœur). (p. 362)

Seul l'exemple 4 est identifié comme expression en utilisant l'abréviation « *Expr.* » marquée dans sa liste des abréviations. Dans l'exemple 4 et 5 il y a un changement dans la manière de donner les deux sens de l'expression ; le sens global entre parenthèse et le sens littéral en texte libre ce qui n'est pas le cas dans les autres exemples (1, 2, 3 et 6).

Malgré ces quelques imperfections fortuites, le dictionnaire de Pr. Mohand Akli Haddadou (2014), présente une microstructure bien organisée et éorgée de l'idiomaticité kabyle, utilisée comme exemplification pour mieux illustrer et contextualiser les sens idiomatiques.

3.1.1.11. Dictionnaire raisonné berbère-français : parlers du Maroc (2016)

Le dictionnaire raisonné berbère-français : parlers du Maroc (*amawal unẓiẓ tamaziɣt-tafransist : alsawn n Imɣrib*), de Taïfi, est une version corrigée, augmentée et remaniée de son précédent, œuvre lexicographique intitulée « *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc Central)* », en intégrant les autres parlers du Maroc : le rifain

et le chleuh (2016, p. VII). Ainsi, il s'inscrit dans la perspective d'unifier de différentes variétés du Maroc et visant de concevoir un standard à base de tamazight du Maroc central, qui éliminera progressivement toutes les formes de divergence existantes entre les différentes variétés marocaines et favorisera leur convergence.

Ce dictionnaire présente 8027 racines consonantiques qui ouvrent sur plus de 17597 entrées lexicales (2016, p. XXI). Ce travail de lexicographie amazighe, est basé sur des outils informatiques, en collaboration avec Patrice Pognan. Il est assorti de deux index ; le premier met en relation les formes amazighes et les racines, le deuxième permet la consultation du dictionnaire par le biais du français.

Ce dictionnaire présente un excellent de l'exemplification qui marque un total de 13520 exemples, qu'ont servi pour préciser et actualiser toutes les acceptations des entrées. Une bonne partie de celle-ci, est réservée à l'idiomaticité. L'auteur souligne qu' « *en puisant avec prudence et circonspection ces travaux, enrichi le dictionnaire d'autres mots, d'autres expressions et d'autres acceptations [...]* » (2016, p. VII). C'est une idiomaticité qui n'est pas indiquée dans la liste des abréviations, comme c'est le cas dans la version de 1991. Mais, qui suit la même démarche dans leurs présentations. Elles « [...] *sont d'abord, pour la plupart, traduites littéralement pour montrer la différence entre leur sens littéral et leur signification globale.* » (1998, p. X).

Par ce dictionnaire, la lexicographie amazighe intègre les nouvelles technologies et s'inscrit dans le Bastion d'autres langues naturelles du monde qu'a brassé déjà le statut de la numérisation.

3.1.2. La lexicographie monolingue

La lexicographie monolingue, comme nous l'avons déjà mentionné est une pratique récente dans domaine amazighe. Elle ne date que de quelques années. Elle voit le jour depuis les années 2000. D'ailleurs, nous recensons que quelques œuvres lexicographiques. Notamment : Haddachi (2000), Bouamara (2008, 2010 et 2017), Sghir (2009) et Hamek (2012).

Les lexicographes-linguistes amazighs qui sont sur la voie de la lexicographie amazighe, ont produit des œuvres lexicographiques avec des articles présentant des définitions riches, complètes et précises en se servant d'une exemplification très variée. Cette dernière, selon Gaillard (2011), dans un dictionnaire monolingue se distingue de

reste de texte de l'article et/ou de la définition que sur le plan typographique. D'où, les exemples sont notés en italique. Ils présentent les expressions idiomatiques comme phrase-exemple, notés en italique et classés avec des critères formels ; sous le premier constituant lexical ou le mot-clé qui assure leurs figements, parfois selon des référents sémantiques. Ces dictionnaires ne donnent pas le sens littéral, ils donnent à l'utilisateur plus d'informations, des explications et des précisions sur leurs l'usage et leur mise en discours.

Dans ce qui suit, nous aborderons la place qu'occupe l'idiomaticité dans les œuvres lexicographiques amazighes produites :

3.1.2.1. Dictionnaire de tamazight parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman) (2000)

Ahmed Haddachi, dans son *dictionnaire de tamazight, parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman)*, n'accorde pas beaucoup d'intérêt à l'idiomaticité et aux expressions idiomatiques, malgré que son corpus soit important, avec plus de 4000 entrées lexicales. D'où, il les mentionne comme enrichissement de la définition de mot-vedette et/ou de la microstructure de son dictionnaire, c'est-à-dire, il s'en sert à titre d'exemplification et d'illustration pour rendre visible et explicite des valeurs symboliques et idiomatiques de certaines entrées de son dictionnaire, sans aucune indication ou une mention qui les rendent visibles aux usagers de son œuvre lexicographique.

Dans son avant-propos, l'auteur confirme qu'il a utilisé des exemples pour rapprocher le lecteur des différentes significations que chaque mot pourrait avoir. Ces exemples proviennent notamment des vers de poésie, des proverbes et des expressions figées. Selon l'auteur, le dictionnaire compte un peu plus d'un millier de ces exemples (Haddachi, 2000, p. V). Il a ajouté dans l'introduction de son dictionnaire : « *Des expressions figées, des devinettes, des formules de serment ont également trouvé place parmi nos exemples* » (2000, p. 21).

Malgré que l'auteur-lexicographe a mentionné l'usage des formes figées, idiomatiques dans la microstructure de son dictionnaire, il ne porte aucune indication à leurs égards. Il ne spécifie pas de structuration ni de subdivision des valeurs sémantiques des mots-vedettes, plus particulièrement dans le cas de l'idiomaticité. Comme il est illustré dans cet exemple d'article tiré de son dictionnaire :

AFUS : S g tigira n y ighil ar ighfawn n idëudan. *Afus* ayaffas, *afus* azelmadë. Yuzn as *afus*. Isakka t *afus* ; yumzë t s yan w afus ar t ikkat s waydë ngh ittel as adëu. Izeggwagh as w *afus* : ayenna iwt issigh t. Yumzë Ighf s w *afus* : isnala tidikelt i w ayerri. Ur da itterara *afus* : ur da ikkat

mgħar ittuwt. Ikka yan w *afus* g tudert immet. Ad digh nwt yan w *afus* neghwjdem a' nasiwl; a' nezzery yid sen w ussan ar nasawal. Itteyamzë as w *afus* g w axridë : ufan t ur ta ifukki ayenna ittenbadë. " Bbyegh ac yan w adëad a y *afus* inw, iqqim ed w aters-a 'dd ar i ssendëafen." (Izli). "Ur da ittenada w *afus* itteffern." (Aw.). Illa g w *afus* : Innemra. Asg. Ifassn. Fr. Main. (p. 10)

Dans cet exemple, Haddachi structure son article « *en trois étapes principales : définition, illustration à l'aide d'exemples (poésie, proverbe, expression, etc.) suivie d'une indication en français* » (Boukherrouf, 2017, p. 96). Dans son texte, il n'identifié que l'expression idiomatique « *Illa g w afus : Innemra* » (Il-être(P) dans (EA)main) avec l'abréviation (Aw.) de « *Awenni* » (locution, expression idiomatique), et ignore les autres expressions idiomaticques relatives à l'unité lexicale « *afus* » (main), dans le parler étudié.

Selon Chahbari(2017), le fait que Haddachi a exposé dans la microstructure de son œuvre lexicographique « *certaines procédés linguistiques phraséologiques* » et a mis « *en valeur ces expressions idiomaticques, il atteint un haut niveau qui témoigne d'une habileté qui émane d'une grande puissance de création de sens et de savoir* » (p. 58).

3.1.2.2. Le dictionnaire monolingue amazighe Parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc)(2009)

« *Essai de confection d'un dictionnaire monolingue amazighe : méthodologie et application. Parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc)* » est l'intitulé de la thèse de doctorat de Mustapha Sghir, Sous la direction de deux professeurs Bahija Khadi, i Yazami et Meftaha Ameer, soutenue en 2014.

Sghir dans son dictionnaire monolingue proposé dans la partie application, a inclus les unités phraséologiques comme des phrase-exemples, en les intégrant dans des phrases à l'intérieur du corps de l'article. Elles sont développées dans le but de préciser certaines acceptations des mots-vedettes. Au sien de l'article, elles sont signalées avec un signe métalinguistique pour les marquer de reste de l'article et portant facilité à leur repérage. De ce fait, il a réservé l'abréviation (wn.) « *awnni* (locution) » pour les formes qui relève de la phraséologie. Elles sont transcrites en caractère gréco-latin en italique. Chaque unité phraséologique est évoquée à chaque entrée correspondant à une unité significative qui la constitue. Mais, elle est développée dans une seule entrée contenant l'unité lexicale jugée comme le noyau sémantique et/ou mot-clé qui assure son idiomaticité, tandis que dans les autres est signalée avec des renvois.(2014, p. 43-45)

L'exemple de l'entrée « ffey » (Sghir, 2014, p. 172), de dictionnaire proposé, illustre bien, ce que nous venons de dire :

ffɣ [ffəɣ], g. wr.smd., ffɣ, ffiɣ, tffiɣ. ♦ 1. ddu sg ugnsu s brɣa. ♦ iffiɣ d g taddart ikem s wurti. ♦ ullig akk^w iffiɣ assand. ♦ ffɣn t iman. (wn.) ⇒ immut. ♦ ffɣn t idammn. (wn.) ⇒ iwɣay s tawda nɣd ig as ijra ka ixan. 2. xwu yan uɣar. ♦ iffiɣ tamazirt, idda ifka iɣf i uzayar. ♦ iffiɣ as taddart i uymas. 3. ad d iɣhr ka g ka. ♦ iffiɣ as d xxu g igran g yid. ♦ iffiɣ d d iɣnka g urgaz nns. ♦ ffɣ awal. (wn.) ⇒ awy t g iɣf nnk, ad ur tkcmd aynna ur igin wink. ♦ ffɣ iɣf nnk. (wn.) ⇒ ad yad ur tbaɣd g uynna ttinid wala aynna ttggad. ♦ ad ak tt iffiɣ. (wn.) ⇒ ad tsskrd aynna γifk illan,. ad tsskrd aynna mi tyiyd, ad tgd tawiri	nnk imkidda tt ira lhal ♦ iffiɣ d ufiɣn. (wn.) ⇒ iqjr, ittbla, ur da ittga rray i yawd yan. 4. zhu, ad ak ur yili ka g iɣf. ♦ iffiɣ as wawal dda as inna iɣf. 5. ad as iddu uklu nns i ka n uskkin (aɣruy...). ♦ fisaɛ ad tffiɣ uyddy n tɛɛɛt ur ihli lkttan nns. ♦ ffɣn as iɣruyn s tafukt. 6. ad ttiykkisn irkan nna iswan g uɣruy. ♦ ffɣn iɣɛan n zzit g uɣruy. 7. ad yad ur tɛarzd g ka (slawan akk^w mattca d tissi). ♦ iffiɣ aɣ fad d laz. ♦ tffiɣd tayri nns. ♦ mqqar iswa ka g tmazirt aɣu, // idd ad kk iffiɣ fad, ur tnnid. (zl.).

3.1.2.3. Le dictionnaire kabyle ISSIN. Asegzawal N Teqbaylit-Taqbaylit

Le dictionnaire kabyle *ISSIN. Asegzawal N Teqbaylit-Taqbaylit*, de Kamel Bouamara, publié initialement au compte de HCA, 2008, puis une deuxième version est publié en 2010 (6000 entrées), et en 2017 une autre version plus complète et augmentée qui compte plus de 8500 entrées, publiées chez l'Odyssée, sous l'intitulé « *Issin wis sin, dictionnaire unilingue kabyle-kabyle* ». Il est le premier dictionnaire monolingue consacré au parler kabyle, et le deuxième dans le domaine amazigh, après celui de Haddachi (2000).

Selon Boukherrouf (2017) : « *Ce dictionnaire monolingue kabyle-kabyle est une œuvre pionnière en kabyle. Il contient environ 6000 entrées entre les mots de kabyle commun et les néologismes* » (p. 96). Elles sont classées selon l'ordre alphabétique de leurs premières consonnes, en éliminant le monème de féminin et la voyelle initiale des unités lexicales qui serviront comme entrées de dictionnaire.

Ce dictionnaire, selon Adjaout (2013), intègre dans sa microstructure « *les idiotismes et expressions figées qui impliquent une suite de morphèmes liés par des contraintes syntaxiques [...] une source d'informations spécifiques* » (p. 35). C'est ce qu'a confirmé Ouldfella (2017), à ce propos. En d'autres termes, le lexicographe recourt une exemplification variée. Elle présente une partie qui corresponde à des « *extraits de la littérature (proverbes, expressions, etc.)* » (p. 164). Elles viennent pour assurer la contextualisation et la mise en discours de mot-vedette dans le cas spécifique de

l'idiomaticité et après six éléments privilégiés par le lexicographe: le mot-vedette orthographié en écriture usuelle latine, sa prononciation entre crochets en alphabet phonétique internationale, sa catégorie syntaxique, son étymologie, sa définition par le biais de la synonymie ou par paraphrase, et une exemplification, parfois forgée par le lexicographe lui-même, c'est une définition avec une « *explication progressive du mot du terme générique au spécifique* » (Boukherrouf, 2017, p. 96).

3.1.2.4. Introduction à réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle (2012)

Dans le cadre de sa thèse pour l'obtention de diplôme de doctorat (es) en linguistique, sous la direction de professeur Mohand-Akli Haddadou, en 2012, Brahim HAMEK propose une « *Introduction à réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle* ». Elle présente un dictionnaire monolingue avec une microstructure riche avec de l'exemplification qui sert de ramification aux définitions proposées pour les entrées amazighes. Parmi cette exemplification des formes qui relèvent de l'idiomaticité de la langue amazighe sont incluses. En d'autres termes, Hamek intègre les expressions idiomatiques et figées comme des phrases-exemples dans le but de préciser et de compléter ses définitions lexicographiques. Elles sont incluses et classées selon un critère formel, en suivant leurs unités lexicales qui assurent leurs noyaux syntaxiques qui sont placés comme des entrées. Hamek confirme cette proposition en plusieurs reprises :

Premièrement, il propose de les citer à titre de phrase-exemple avec une transcription italique. Il souligne que « *les définitions sont complétées par des exemples qui précisent l'usage des mots ; ces exemples, tout comme les locutions, les proverbes, les expressions idiomatiques, sont en italique.* »(2012, p. 244). Puis, il précise le lieu de leur inclusion : « *sur le plan syntaxique, les idiomes consistent souvent en une seule phrase. Le sujet et le verbe forment les constituants-noyaux des idiomes. Nous proposons de classer les structures figées dans l'entrée de leurs prédicats.* »(2012, p. 666). Enfin, il confirme le mot-vedette qui peut être contenir l'expression idiomatique comme illustration : « *Traitement des phrases figées : une phrase peut avoir aussi des structures codées ou Figées : les expressions idiomatiques, les serments, les proverbes et les devinettes. Nous proposons de classer les structures figées dans l'entrée de leurs prédicats.* » (p. 829).

3.2. L'expression idiomatique comme entrée des œuvres lexicographique amazighes

Dans ce point, nous mettons en lumière les œuvres lexicographiques amazighes qui sont réservées exclusivement aux expressions et/ou à la phraséologie amazighe, c'est à dire, celles qui se spécialisent dans l'idiomaticité et les formes figées, préconstruites, toutes faites... Celles qui présentent comme un corpus, une nomenclature ou des entrées toutes sortes de phraséologies amazighes.

Malgré leur rareté, dans le domaine amazigh, mais elles existent quelques-unes, notamment Mahrazi (2017) et Benamara (2020).

Nous détaillerons comme suit :

3.2.1. Dictionnaire, des expressions kabyles liées au corps humain : symbolique et représentations (2017)

L'œuvre de Mahrazi, intitulée « *Dictionnaire, des expressions kabyles liées au corps humain : symbolique et représentations* », publiée chez les éditions El Amel en 2017, est le premier dictionnaire consacré aux expressions kabyles, dont la majorité, d'entre-elles, relèvent des formes phraséologiques : des expressions figées et idiomatiques, voire même des proverbes.

Le linguiste-lexicographe a débuté son dictionnaire avec une introduction, qui s'étale sur 5 pages : de la page 7, à la page 12, où il a cerné en général, l'objet de son œuvre lexicographique, les expressions kabyles qui font référence aux dénominations des parties du corps humain, dans le parler kabyle. Ainsi, il a parlé sur l'expression figée qui le positionne dans le domaine de la phraséologie kabyle, en particulier, et amazighe en générale. Il a référé à l'avis de Henri Genevois et celle de Laurence Danlot en ce qui concerne l'importance des expressions figées dans les langues, en général, et dans le parler kabyle, en particulier. À ce propos, il écrit :

L'usage des expressions figées est loin d'être un phénomène marginal dans toutes les langues et plus particulièrement le kabyle : « les ignorer et prétendre parler correctement cette langue serait « vouloir cacher le soleil avec un tamis » [...], car ignorer ces constructions revient à ignorer une bonne partie du langage [...]. (Mahrazi, 2017, p. 7)

Dans sa méthodologie, l'auteur a porté des précisions sur le terme « partie du corps humain », qui correspond « [...] à tout ce qui est en rapport avec la réalité physique humaine. Il s'agit non seulement des membres extérieurs, mais des organes intérieurs aussi, et des sécrétions » (Mahrazi, 2017, p. 10). Par la suite, il a exposé sa manière de recueil de son corpus et les sources qu'il a exploitées. Ces dernières sont de deux types :

écrites (ouvrages, dictionnaires, recueils, romans...) et orales (les chansons de certains chanteurs connus et certains orateurs kabyles qui maîtrisent le verbe et le vers).

Après une introduction, Mahrazi, entame la partie la plus importante de son dictionnaire, intitulé « Dictionnaire », qui s'étale sur 415 pages : de la page 14 à la page 430. Elle renferme un dictionnaire de type encyclopédique, c'est-à-dire constitué de plusieurs articles, plus précisément 81 articles ou entrées, enrichis d'informations encyclopédiques et linguistiques. Chaque article correspond ou se réfère à une dénomination d'une partie du corps humain, avec toutes les expressions qui lui sont associées. L'ensemble de ses articles regroupent un nombre important d'expressions, environ 2200 expressions kabyles, toutes confondues : des expressions figées, idiomatiques, des pragmatismes, etc. Ils sont classés selon l'ordre alphabétique de la racine de la dénomination de la partie du corps humain exploitée dans les expressions qu'ils englobent.

En ce qui concerne la structure de chaque article, le linguiste-lexicographe a suivi une manière de rédaction encyclopédique. Autrement dit, il les a structurés de manière rigoureuse, en commençant souvent par une citation, parfois suivie d'un renvoi à un article s'il est nécessaire, et toujours, suivi d'une photo qui fait référence à la partie du corps en question, et une introduction où il donne une définition de la dénomination du la partie corps humain, voir sa structure anatomique ou biologique et quelques informations qui relèvent d'ordre différent, notamment anthropologique, littéraires, linguistiques, etc.

En dernier lieu, il cite toutes les expressions kabyles qui lui sont associées. Ces dernières sont présentées d'une manière rythmée et systématique, comme des sous-entrées de son dictionnaire, dans leur langue d'origine, le kabyle, transcrites avec une notation usuelle de tamazight en se servant de caractères gréco-latins. Chacune d'elles est accompagnée d'une traduction littérale, de son sens non littéral qui peut, parfois, être un groupement de plusieurs significations, dans le cas où l'expression est touchée par le phénomène de la polysémie, données en langue française.

Parce fait, il y a une hiérarchisation sémantique dans la manière de la présentation des significations des expressions kabyles données, dans le même article. D'où, nous rencontrons plusieurs groupements d'expressions, souvent, qui se rattachent au même champ sémantique, qui constitue des subdivisions sémantiques avec les expressions censées leur appartenir, en respectant leurs places où elles devraient être.

Notons à titre d'exemple l'article, consacré à la partie du corps humain « *aḍad* » (doigt). Après une présentation ou définition générale de « *aḍad* » (doigt) dans le parler kabyle, il présente toutes les expressions kabyles qui lui sont associées en les subdivisant dans plusieurs catégories symboliques. Il les a classées en cinq subdivisions sémantiques, comme suit :

1. Le symbole d'égalité (inégalité), d'union, d'entente mutuelle, de solidarité et d'entraide, d'agilité.
2. Le symbole des inégalités et différences sociales.
3. L'outil de duperie et d'obscénité.
4. L'indicateur, accusateur.
5. Et enfin l'outil de comptage (exprime la facilité, aisance).

(Mahrazi, 2017, p. 89-96)

Lors de la rédaction de ses articles, encyclopédiques, de dictionnaire, le linguiste-lexicographe, épiluche des définitions avec un lexique juste et vigoureux, en employant des lexis qui lui sont le plus appropriées. Son texte est enrichi à l'aide de plusieurs photos, de citations, d'informations et des idées dont il cite pour se référer à leurs sources, comme des notes de bas de page ou parfois dans le corps du son texte.

Dans les dernières pages, p. 431-446, de son œuvre lexicographique phraséologique, Mahrazi s'ouvre sur un index de 5 pages et une bibliographie de 11 pages, citant toutes les œuvres et sources utilisées pour réaliser son travail lexicographique.

De ce fait, nous pouvons qualifier le « *Dictionnaire des expressions kabyles liées au corps humain, symbolique et représentations* » de Mahrazi comme la première œuvre lexicographique amazighe, bilingue kabyle-français, réservée exclusivement à la phraséologie amazighe à travers le kabyle (les expressions kabyles), qui a suivie de près toutes les indications de linguiste-phraséologue amazighe, marocain, El Adak (2016) qu'a indiqué dans son article porté sur la place de la phraséologie amazighe ou l'idiomatie dans les travaux de lexicographie amazighe en général.¹

3.2.2. Proverbes, devinettes et expressions figées berbères. Textes bilingues (2020)

Chez les éditions l'Harmattan, Hassane Benamara, a publié son ouvrage intitulé « *Proverbes, devinettes et expressions figées berbères. Textes bilingues* », en juin 2020.

¹ Voir le chapitre suivant.

C'est un ouvrage qui s'étale sur 242 pages, contenant trois types de formes dites brèves ; deux d'entre elles ont beaucoup intéressé les chercheurs. D'où, elles sont classées comme genres qui font partie de la littérature traditionnelle et orale, nous entendons les proverbes et les devinettes amazighes. Une troisième forme d'expression qui émaille les discours oraux est laissée marginalisée, a peu attiré l'attention des chercheurs amazighs, que ce soit en domaine de la littérature traditionnelle orale ou en domaine de la linguistique ; les expressions figées amazighes.

Dans la région étudiée, en particulier, ou dans la littérature scientifique, en général, ces types de formes dites brèves ; dotées ou touchées de phénomènes de figement, avec des degrés différents, ce qui leur procure une certaine stabilité formelle et sémantique ; ne sont pas faciles à cerner, à regrouper et à classées comme apparentes des autres types d'expressions.

Selon Benamara (2020, p. 7) :

Le proverbe et la devinette constituent certes des genres à part entière, en revanche les expressions figées ne se considèrent que comme fait de langue même si dans le parler de cette région les termes "expression figée" et "proverbe" sont nommés avec un seul et même mot awal, pl. iwalen. Pour les distinguer, on a recours à des ajouts de mots. Nous les avons rapprochés dans ce recueil vu qu'ils se confondent énormément même chez les connaisseurs en la matière et chez les étudiants en littérature et vu que la frontière entre eux est très poreuse.

Le chercheur a constitué un corpus contenant des proverbes, des devinettes et des expressions figées, en se basant sur le travail de terrain qu'il a réalisé lui-même. D'où, il souligne qu'il réunit « *des proverbes, des devinettes et des expressions figées berbères, tous recueillis au sud-est marocain à la frontière avec l'Algérie dans les ksour de Figuig et Ich (à 60 km au nord-est de Figuig)* » (p. 7).

Benamara a subdivisé son ouvrage, en trois grandes parties, chacune est réservée à un type d'expression ou de données linguistiques : les proverbes, les devinettes et les expressions figées¹, respectivement. Chacune de ces parties est composée d'un préambule dédié au genre ou à la catégorie présenté(e), suivi d'un corpus de faits classés par ordre alphabétique et liés à ce genre ou à cette catégorie. Comme l'a souligné Benamara (2020, p. 7). Autrement dit, les entrées de cette œuvre sont des formes plus complexes ; proverbes, devinettes et expressions figées, classées selon l'ordre alphabétique. Seuls ces caractères A-Z, ε et γ sont pris en considération dans cet ordre. L'auteur présente dans une

¹ Nous ne disposons pas de l'œuvre complète (des bribes, les premières vingtaine pages), pour dire plus sur sa troisième partie qui se centre sur les expressions figées.

seule liste un type d'expression sans faire des subdivisions au niveau sémantique ni les rattacher à des champs sémantiques relatifs.

Il présente des articles constitués de trois éléments ; l'entrée en question en langue amazighe (variété de *Figuig* et *Ich*), introduite avec un numéro, transcrite en caractères gréco-latins. Suivi d'une traduction littérale en langue française, marquée par un point (•). Ainsi, suit son sens non compositionnel. En ce qui concerne les proverbes et les expressions figées. Tandis que, pour les devinettes ce sont leurs résolutions, précédé par un carré (□). Enfin, quelques fois, le caractère (*) introduit des informations de différents types ; linguistiques, symboliques, culturelles, étymologique, etc. Ce qui apporte plus d'explications de certaines unités lexicales qui ont une relation directe avec la production de la valeur non compositionnelle de l'expression ou du proverbe en question.

L'exemple suivant illustre la structure des articles de cette œuvre lexicographique qui touche le domaine de la phraséologie amazighe :

01. Abelbul nnex yif ttrid n midden.

- Notre *belboul* [couscous fait d'orge] vaut mieux que *ttrid* des autres.
- Notre fierté est ce que nous avons de plus cher. Même avec peu de choses on peut être fier. La fierté ne dépend pas de nos richesses.
- * *Abelbul* avait la réputation de couscous "noir" réservé aux pauvres et aujourd'hui son image change et il se considère comme nourriture "bio". *Ttrid* (crêpes minces huilées) est un signe de faste, de fête et de richesse.

(Benamara, 2020, p.25)

C'est la deuxième œuvre de lexicographie qui touche de près le domaine de la phraséologie amazighe en réservant une partie de son corpus pour les expressions figées du parler de *Figuig* et *Ich* du Sud-est marocain.

En guise de conclusion de ce chapitre, l'idiomaticité prend sa place dans les œuvres lexicographiques amazighes depuis la publication de l'œuvre lexicographique de Charles De Foucauld (1951-1952), le premier lexicographe qui a initié à une nouvelle lexicographie qui a présenté des articles très enrichis, dotés d'une analyse sémantique la plus précise possible. C'est dans cette tendance que l'idiomaticité s'incruste dans les définitions lexicographiques de l'amazighe, de plus en plus, de différentes manières.

D'où, les expressions idiomatiques sont utilisées à titre d'exemplification, dans le but de préciser, de compléter et de ramifier les définitions lexicographiques des entrées

contenant leurs mots-clés (noyaux idiomatiques), qui assurent leur caractère idiomatique, ou leurs prédicats. Autrement dit, elles sont évoquées selon l'ordre alphabétique de leurs prédicats (mot-vedette), dans les œuvres lexicographiques monolingues et bilingues. Mais, elles sont présentées de deux manières différentes : dans les bilingues, sont accompagnées de la traduction littérale, tandis que dans les monolingues, seul le caractère typographique, noté en italique, les distingue de la définition ou du reste de l'article.

Mais, leur place où sont évoquées, les expressions idiomatiques, dans les dictionnaires amazighs de langue générale, n'est pas standardisée. Elles ne sont pas traitées d'une manière systématique. Les lexicographes les plaçaient tantôt sous le prédicat (verbe, nom), tantôt sur leurs expansions. C'est pour cela que certaines sont répétées à plusieurs reprises dans plusieurs entrées.

La phraséologie, aussi, fait l'objet de la lexicographie spécialisée dans l'idiomaticité, malgré sa rareté dans le domaine amazigh. D'où, les expressions idiomatiques sont traitées comme entrées de dictionnaires des expressions, figées, idiomatiques... Elles sont classées selon leur caractère formel ; selon l'ordre alphabétique de la racine de leurs mots-clés (voir ; Mahrazi, 2017), et l'ordre alphabétique de leur prédicat (voir ; Benamara, 2020).

Mais, de nos jours, la lexicographie amazighe n'a pas présenté une œuvre lexicographique monolingue (amazigh-amazigh) qui prendra exclusivement la phraséologie amazighe dans tous ses volets.

**CHAPITRE 3 : LES ARTICLES, LES ENTRÉES ET LEURS
DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES EN AMAZIGHE EN
GÉNÉRALE ET DANS LE DOMAINE DE LA PHRASEOLOGIE**

Dans ce troisième chapitre intitulé : « Les articles, les entrées et leurs définitions lexicographiques en amazigh en général et dans le domaine de la phraséologie », nous tenterons de donner un aperçu sur les deux notions : l'entrée dite aussi (mot-vedette ou vedette) et la définition lexicographique. Cerné dans le cadre d'une analyse sémantique en expliquant l'ensemble des significations de mot-vedette avec leurs illustrations.

Nous développons d'une façon détaillée notre analyse sur ces deux notions, qui entrent dans la structure et la conception de la microstructure d'une œuvre lexicographique. Cela, dans le cadre du domaine de la lexicographie amazighe, en général, et celui de la phraséologie, en particulier. Notre objectif est de dégager des propositions pour élaborer « *un bon dictionnaire* »¹ dédié aux expressions idiomatiques kabyles (la phraséologie kabyle), qui répond aux attentes de ses utilisateurs.

Avant de commencer notre analyse, nous avons à présenter quelques éléments fondamentaux en rapport avec l'élaboration d'un dictionnaire.

1. La macrostructure et la microstructure d'un dictionnaire

Un dictionnaire est constitué principalement de deux composantes complémentaires. La première est la macrostructure qui est « *l'ensemble des entrées ordonnées, toujours soumise à une lecture verticale partielle lors du repérage de l'objet du message* » (Rey-Debove, 1971, p. 21). Elle est dite, aussi, la nomenclature d'un dictionnaire. Par contre, la deuxième, est la microstructure qui se définit par : « *l'ensemble des informations ordonnées de chaque article, réalisant un programme d'information constant pour tous les articles, et qui se lisent horizontalement à la suite de l'entrée (l'ordre des informations permet, au mieux, une consultation interne)* » (Rey-Debove, 1971, p. 21).

Rey-Debove (1971, p. 154-155) estime que l'article d'un dictionnaire est constitué d'au moins deux éléments indispensables : une entrée qui indique la catégorie et/ou le genre de l'unité lexicale et une définition. Cette structure, connue sous le nom d'« *article minimum* », se présente sous la forme « *Entrée (catégorie) et Définition* ». Ce dernier peut être enrichi avec d'autres informations telles : les phrases-exemples, illustrations avec des images, des graphiques, des tableaux, etc.

¹ Selon Lo Nostro (2013b) « *un bon dictionnaire* » est celui qui répond aux attentes des utilisateurs, c'est-à-dire, « *celui qui possède le plus grand nombre d'entrées, d'exemples, de locutions, voire d'informations grammaticales, pour dissiper le plus rapidement possible le moindre doute* » (p. 23).

De ce fait, la constitution d'article se distingue d'un dictionnaire à un autre suivant son domaine d'étude et son modèle, comme l'explique les spécialistes : « *L'article d'encyclopédie a une structure plus ou moins libre tandis qu'une entrée de dictionnaire doit suivre une structure très précise (mot-vedette, informations grammaticales, blocs sémantiques, bloc de traduction, blocs d'exemples, etc.)* » (Mangeot & Nguyen, 2011, p. 40).

Pour bien illustrer la structure d'un article de dictionnaire de langue tamazight, nous analyserons trois articles de dictionnaires amazighs, qui ont traité la même unité lexicale kabyle « *degger* » (jeter, abandonner, bousculer). Le premier article est tiré du dictionnaire de Jean-Marie Dallet (1982), le second est de celui de Mohand Akli Haddadou (2014), et le dernier extrait du dictionnaire monolingue de Bouamara (2010) :

Article 1 : (Dallet, 1982, p. 133)

DGR

♦ *degger* ;

Yeṭdeggir / yeddeggir – adegger || Pousser, bousculer. • *d adegger i t-ideggr, dya yeyli*, il n'a fait que le pousser, il tombé.

|| Renvoyer (une affaire). • *idegger ddeewa ar ass-nniḍen*, il a renvoyé l'affaire à plus tard (à un autre jour)

ṭ- ♦ *ṭtudegger* ;

yettudegger -aṭudegger || Etre bousculé, poussé. Etre repoussé, reporté. • *taqcict mi tejwej i tebna at-ṭtudegger*, quand elle se marie, la fille peut s'attendre à être bousculée. • *teṭtudegger tmeyra eela xemseṭṭac*, la noce est remise à quinzaine.

m- ♦ *mdeggar* ;

ṭtemdeggaren -amdegger || Se bousculer, se pousser (récipr.). • *mdeggaren yer tx^wemreṭṭ*, ils se sont mis dans une triste affaire (ils se sont poussés l'un l'autre dans une boue épaisse).

♦ *amdegger (we)*

|| Bousculade, action de bousculer • *win i ten-yesean yerwa amdegger; win ur ten-nesēi, yug^wad nnger*, celui qui en a (des enfants) est rassasié de bousculades, et qui n'en a pas redoute de mourir esseulé !

Article 2 : (Haddadou, 2014, p. 124-125)

degger - var. *deqqr*, vrb., *tdeggir*, - *adegger*, jeter, *yettdeggir zzbēl-is anda yuffa*, il jette ses ses ordures où il trouve ; pousser, *idegger-iyi, qrib i yi-yesseyli*, il m'a poussé, le faisant presque tomber ; abandonner, *tdegger yemma-s*, elle a abandonné sa mère.

ttwadegger, var. *ttudegger*, vrb. Pas., *ttwadegger*, *ttudegger*, -
attwadegger,

attudegger être jeté, être abandonné, être bousculé.

Adeggar (u) -n. msc., fait de jeter ; gaspillage.

Mdeggar, vrb. réc., *ttemdeggar*, - *amdeggar*, se bousculer l'un l'autre.

Amdeggar (u) – n. msc., bousculade, *yekker umdeggar di lkar*, c'est la bousculade dans le bus.

Article 3 : (Bouamara, 2010, p. 107)

degger [degger]: degger. MG+GWT || *demmer*, *tebbeɛ*, *quǧǧ*, *dehhes*.
MD. Win i ten-yesɛan, yerwa amdegger; win ur ten-nesei, yuggad nnger (Nz).
MZR. Idegger, ur idegger, ad idegger, i/yettdeggir/ yeddeggir. MTN.Ideggen.
SDD+SM. Adegger. SDD+MG. Ttwadegger, mdeggar.

En examinant ces trois articles nous constatons que :

En ce qui concerne l'entrée, les trois articles présentent des entrées-vedettes mais avec quelques différences qui sont relative à la typographie utilisée et le type d'information présentée. Dans l'article de Dallet, l'entrée est présentée avec des majuscules en gras et des sous-entrées en minuscules, italique. L'entrée informe sur une racine lexicale qui regroupe les sous-entrées ; la forme active du verbe « *degger* », la forme passive « *ttudegger* » et la forme de réciproque « *mdegger* », qui sont introduites par le signe typographique le losange noir « ♦ ». Tandis que, dans l'article de dictionnaire de Haddadou et dans celui de dictionnaire monolingue *ISSIN* de Bouamara, l'entrée est présentée en minuscules, gras et en bleu/noir, respectivement. Et dans les deux cas, elle informe sur l'orthographe de l'unité lexicale « *degger* ». Et de plus, l'article 2 présente des sous-entrées distinguées ; la forme passive « *ttwadegger* », le nom d'action verbale de la forme active « *adegggar* », la forme de réciproque « *mdeggar* » et le nom d'action verbale de réciproque « *amdeggar* ». Elles sont signalées en minuscules italique.

Dans les deux articles 2 et 3, il y a des informations qui concernent la catégorie grammaticale des unités lexicales en entrées et/ou sous-entrées. Tandis que, dans celui de Dallet, il y a omission de signaler ce genre d'informations ;

Dans les trois articles, il y a une définition ; dans l'article 1 et 2 est donnée par équivalents en langue française et dans le troisième, comme étant un dictionnaire monolingue, est donnée par synonymie. La définition dans les articles 1 et 3 comporte une seule acceptation « *demmer*, *tebbeɛ*, *quǧǧ*, *dehhes* » (pousser, bousculer), tandis que celle

de Haddadou, est enrichie d'une acceptation de plus ; « *jeter, abandonner* » qui est en relation avec l'unité lexicale « *degger, deqer* » (2014, p. 143) qui contient un renvoi « *voir degger* » (2014, p.143).

Par ailleurs, ils présentent tous les trios une exemplification. D'où, les deux article 1 et 3, les deux lexicographes ont cité un même exemple, un proverbe « *Win i ten-yesean, yerwa amdegger : win ur ten-nesei, yuggad nnger* ».

Dans cette analyse effectuée, de ces trois articles de dictionnaires amazighs (kabyle), nous les trouvons qu'ils présentent la structure minimale d'un article de dictionnaire, citée précédemment. Cette dernière, dans d'autres articles de ces mêmes dictionnaires, peut présenter d'autres types d'informations ; à l'instar ; de donnée étymologique, une transcription phonétique, définition paraphrasée, des exemples très variés (les expressions idiomatiques, les proverbes, devinettes, des vers poétique...), des citations, des relation(s) à une ou d'autres lexies (antonymie, synonymie, etc.), des renvois à d'autres entrées et/ou unités lexicales du dictionnaire (cf., voir...).

La structure minimale d'un article de dictionnaire présente les deux constituants essentiels ; l'entrée et sa définition. Mais, qu'est-ce qu'une entrée ? Comment celle-ci est identifiée, choisie pour configurer dans la nomenclature de dictionnaire ? Comment celle-ci prend sa place au sien de l'œuvre lexicographique (sa classification) ?

Il en est de même pour la définition lexicographique ? Comment est-elle configurée d'une unité lexicale en entrée, pour toucher l'exhaustivité de sa valeur sémantique ?

2. L'entrée de dictionnaire

L'entrée¹ comme première composante essentielle de l'article de dictionnaire qui est une unité graphique avec sa forme et sa typographie, occupant une position centrale dans l'œuvre lexicographique. Elle renvoie au mot qui figure en tête de l'article ou « *mis en vedette au début de chaque article d'un dictionnaire* » (Mounin, 1995, p. 11). C'est l'unité lexicale et/ou la forme dont on recherche la valeur sémantique et qui est, de ce fait, associée à un ensemble d'informations ; implicites et explicites, catégorie grammaticale, définitions, paraphrases, illustrations, etc. Comme le souligne Neveu (2004), l'entrée ou l'adresse correspondent aux « *unités lexicales répertoriées et mises en vedette, sous*

¹ Ce concept lexicographique à plusieurs synonymes en usages. Nous le trouvons sous la dénomination de ; mot-vedette, lexie-vedette, vedette, adresse...

lesquelles sont réunies les informations morphologiques, grammaticales et sémantiques qui rendent compte de l'usage de ces unités dans la langue qui fait l'objet de l'étude »(p. 18-19).

Elle renvoie également à la forme de toutes les unités significatives utilisées en situation de discours qui sont susceptibles de constituer une entrée de dictionnaire.

Dans le dictionnaire, une entrée se démarque de reste de texte de l'article, par le fait de :

- 1- La forme graphique et typographique, qui est en relation avec le lexique et le vocabulaire de la langue décrite dans le dictionnaire.
- 2- De constituer un objet d'étude de la lexicographie moderne.
- 3- Pour mettre un moyen et/ou un lien entre deux univers ; l'inconnu et le connu.
- 4- Comme elle peut être un élément qui donne et caractérise une œuvre lexicographique et fixera son type.

2.1. L'entrée-vedette comme unité graphique qui relève du domaine de la linguistique

Nous parlons de l'entrée-vedette dans le cas de lexicographie et dans les œuvres lexicographiques qui suppose êtres transcrites et écrites sur de supports de différents types ; du papier ou des supports électroniques. Une vedette ou un mot-vedette désigne une entrée de dictionnaire, d'encyclopédie... (renvoi à des unités lexicales, des syntagmes, des parties de discours voir même des expressions et des phrases complètes), à définir, et mis en valeur typographiquement pour le distinguer du reste du texte, qui regroupe toutes les informations concernant cette entité linguistique : définitions, citations, illustrations, etc. Certaines entrées se contentent de renvoyer à une autre lexie dans une entrée déjà définit : elles sont qualifiées de « vedettes de renvoi ». L'entrée ou la vedette renvoie à un « *mot placé en tête d'un article de dictionnaire et sous lequel sont groupées les informations le concernant* »(CNTRL, VEDETTE : Définition de VEDETTE, s. d.).

Chaque entrée, dans le dictionnaire est représentée par une forme graphique, une écriture et une transcription d'unité lexicale qui fait partie d'un système linguistique donné. De ce fait, nous avons une sorte de reproduction de la forme orale sonore, continue de l'unité en écrit, suivant des règles d'écriture et de transcription usuelle spécifique à la langue décrite dans le dictionnaire.

De plus, l'entrée est marquée par une typographie spécifique dans une œuvre lexicographique qui permet son identification facilement. Généralement, elle est écrite avec des glyphes notés en gras et/ou en majuscule. Elle renvoi à « *une image graphique des mots. Une image qui facilitera le processus d'apprentissage de l'orthographe du lexique* » (Mehdi, 2017, p. 34).

L'entrée-vedette d'un dictionnaire n'est qu'une représentation sous une forme écrite d'une unité lexicale, simple ou composée, qui relève de la partie lexicale d'un système linguistique. Une unité linguistique relève, plus précisément de lexique et qui l'objet d'étude de domaine de la lexico-sémantique, comme l'explique Mabrak (2018) : « *l'entrée est une unité graphique, simple ou composée, appartenant à un système lexical complexe* » (p. 30). Cela suppose, qu'elle a une forme qui est mis en relation avec un ou plusieurs signifiés qui renvoient à un ou plusieurs référents. L'entrée-vedette est un découpage de la réalité linguistique pour la figée dans une forme graphique. Elle permet aux usagers d'accéder au niveau sémantique et/ou référent sémantique des entités linguistiques en question. Car, une seule entrée peut, dans la majorité des cas, avoir plusieurs sous-entrées ; des formes linguistiques qui découlent et/ou partagent quelques caractéristiques linguistiques avec l'entité linguistique en entrée ; la dérivation, la synonymie, la variation, l'antonymie.

Selon Rey-Debove (1971) :

Dans les dictionnaires, la substance de l'expression est graphique, mais ces trois aspects du signe sont tous décrits par des données explicites (= exprimées) ou implicites (= montrées). L'entrée informe implicitement sur la forme et la substance de l'expression, elle est sa propre définition graphématique ; la catégorie informe explicitement sur la fonction syntactique ; la définition donne les traits sémantiques par l'analyse explicite de la substance du contenu. (p. 155)

Parfois dans une même entrée de dictionnaire, sont plusieurs formes graphiques sont présentées. C'est un cas où, l'unité lexicale (signe linguistique), est touchée par le phénomène de la variation (avec toutes ses types). De ce fait, l'unité lexicale et/ou lexie présente plus d'une réalisation possible. Et elle est notée avec plusieurs formes que le lexicographe regroupe dans une seule entrée dite « *entrée à forme multiple* » (Rey-Debove, 1971, p. 137).

Chaque entrée-vedette est mise en relation avec sa définition ; une analyse sémantique de l'unité lexicale qu'elle représente, sa mise en discours ; en énumérant toutes ses significations avec précision de leurs contextes d'usages, en suivant une certaine

méthodologie lexicographique, fixée par le lexicographe confectionneur de l'œuvre en question. De sorte que, entrée-vedette entre en relation réciproque et bidirectionnelle avec sa définition lexicographique (ensemble de toutes ses significations avec précision des leurs contextes d'actualisation...)¹, de la manière que l'unité lexicale (un fait linguistique) qu'est en relation réciprocity avec son signifié.

Unité lexicale $\Leftrightarrow$ signifié (linguistique)

⇕

Entrée-vedette $\Leftrightarrow$ Définition lexicographique (lexicographique)

(Significations + contextes)

Figure 2 : La relation entre l'unité lexicale et l'entrée-vedette

Ce schéma illustre la relation qui existe entre l'unité lexicale comme fait qui relève de la linguistique et l'entrée-vedette qui est un fait de la lexicographie.

2.2. L'emplacement de L'entrée-vedette dans l'œuvre lexicographique

Dans un dictionnaire l'entrée est une unité lexicale ou une lexie mise en vedette au début de chaque article. Elle se démarque par sa place et sa position, par le fait qu'elle est une « *unité graphique mise en vedette et sous laquelle sont classées les informations la concernant.* »(Larousse, en ligne, s. d.). Elle marque le début d'un article. De ce fait, l'entrée-vedette est l'élément premier, autour de lui s'organisent les autres constituants de l'article ; les définitions lexicographiques, les exemples et illustrations (graphiques, les schémas et autres), les citations... Cette manière d'organisation et de présentation et les types des entrée-vedette peuvent déterminer le type de dictionnaire à concevoir. D'où, dans dictionnaire bilingue, l'entrée se distingue de reste de texte de l'article lexicographique de plus de sa typographie, en caractère gras, par le changement de l'outil linguistique. Le lexicographe fait appel à métalangage d'un système linguistique pour son objet de description lexicographique. Il y a une sorte d'aller-vient, entre deux univers linguistiques et culturels défient par le fait que les entrées sont dans une langue et décrites avec une autres. Ceci, n'est pas le cas d'un dictionnaire monolingue, où il y a usage de même système linguistique. Ce dernier est comme objet de la description linguistique et outil qui offre le métalangage nécessaire à cette dernière.

¹ Nous reviendrons sur ces questions en *infra*.

2.3. L'entrée comme objet d'étude de la lexicographie

La lexicographie après avoir été longtemps considérée comme un art de conception des œuvres lexicographique qui sont des ouvrages ordinaires et des produits textuels finals, est devenu depuis le milieu du XX^e siècle. Selon Villers (2006a) ; elle est la « [...] *branche de la linguistique appliquée qui a pour objet d'observer, de recueillir, de choisir et de décrire les unités lexicales d'une langue et les interactions qui s'exercent entre elles* ». En d'autres termes, la lexicographie a pour objet d'étude est donc le lexique, l'ensemble des mots, des locutions, les expressions... en traitant leurs formes, leurs manières combinatoires entre eux, leurs sens et significations et leurs contextes d'actualisation... Tout ce travail de recherche qui mit au contre les unités lexicales, simples et complexes, qui serviront comme corpus, une nomenclature et/ou comme ensemble des entrées à un/des œuvre(s) lexicographie(s). Elle est devenue un domaine scientifique, indépendant d'autres domaines linguistiques voisins, qui se rapproche de domaine de la lexicologie.

Dans le même ordre d'idées, Quemada précise que c'est une science qui découle des « *sciences des mots* » après les années 1950. D'où, elle est redéfinie par rapport à la lexicologie, pour qu'elle gagne son autonomie comme science. De ce fait, « *le "dictionnaire" reçoit un nouveau statut et qu'il est largement reconnu comme objet d'étude scientifique (discipline que certains appellent "métalexicographie")* » (« Extrait d'un entretien sur le thème : des mots aux dictionnaires avec Bernard Quemada », 2009, p. 401).

De ce point de vue, la lexicographie est une science qui se centre sur l'étude de lexique qui donnera son corpus d'où elles découlent les entrées de ses œuvres lexicographiques. Cela, dans un objectif de concevoir des dictionnaires qui touchent la perfection ; en termes de la description des réalités linguistiques à travers des définitions lexicographiques plus précises et plus exactes, des unités lexicales se trouvant comme entrées et respectant la demande du marché¹.

2.4. L'entrée comme accès à l'information

Pour avoir des informations sur l'unité lexicale dans un dictionnaire, les usagers cherchent au début l'emplacement d'une entrée qui comporte l'unité en question, en suivant une méthodologie dictée par le lexicographe de dictionnaire utilisé. De cette

¹ Dans un vison économique, les lexicographes visent et ciblent leurs clientèles, en respectant la loi de l'offre et la demande, et aussi, cette étude lexicale vise la réduction de frais de production et de prix des œuvres sur le marché.

manière, l'entrée est le point limite de l'inconnu ; unité lexicale comme signe linguistique ou comme un concept qui relève de plusieurs domaines, en cherchant à connaître ; les informations de toutes sortes, exposées dans les définitions lexicographiques contenant dans le dictionnaire.

De cette manière, les dictionnaires remplissent leur fonction. Ils informent leurs usagers à travers leurs entrées et leurs définitions, sur l'usage et la mise en discours des unités, des lexies en entrées, dans le cas des dictionnaires de langue, et sur d'autres informations encyclopédiques de toutes sortes, selon le domaine attaqué dans le dictionnaire en question, dans le cas des dictionnaires encyclopédiques et/ou de spécialité.

Dans cette optique, Rey-Debove (1971) dit que : « *Le dictionnaire est un ouvrage de consultation qui permet d'aller du connu à l'inconnu, qui propose une réponse à une demande particulière d'informations.* » (p. 20). C'est un passage vers le connu qui s'entame sur le biais d'une requête d'une entrée et/ou une forme graphique placée en vedette, comme la partie émergente de l'article de dictionnaire qui fait l'objet d'étude de la lexicographie moderne et de la métalexigraphie. C'est ce que permette aux usagers d'un dictionnaire d'avoir l'information qu'ils cherchent, un point d'accès de l'univers de l'ignorance ou de l'inconnu vers l'univers de connu.

Elle permet, aussi, aux dictionnaires de mener à terme leur fonction informative sur l'entité linguistique qu'elle contient. Une entrée peut présenter plusieurs formes linguistiques qui relèvent de phénomène de la variation linguistique, dite « *entrée multiple* » (Rey-Debove, 1971, p. 137). Comme elle peut contenir de différents types de signes linguistiques, allant d'une simple unité lexicale vers l'unité complexe et/ou « *une lexie multilexémique, [...], est appelée locution* » (Louis & Milićević, 2013, p. 91). C'est une expression... comme c'est le cas de la phraséologie.

Après avoir fait le tour sur la définition de la notion d'entrée en lexicographie, nous aborderons, par la suite, la question de sa classification dans les œuvres lexicographiques. Car chaque dictionnaire a sa logique et sa méthode dans la classification de sa nomenclature et ses entrées. Cela varie selon le type de dictionnaire et les systèmes linguistiques qui sont comme objet de la description et ceux qui offrent le métalangage nécessaire pour avoir de précises descriptions lexicographiques. Cela en se concentrant sur le domaine de la lexicographie amazighe.

3. La classification des entrées en lexicographie amazighe

Un des problèmes majeurs qu'a affronté la lexicographie amazighe est la manière et la méthode la plus adéquate pour le classement et la mise en ordre de la nomenclature de ses dictionnaires. D'ailleurs, ce problème s'impose dans la lexicographie de toutes les langues du monde, même celles que nous pensons plus élaborées et plus travaillées, à l'instar de la langue anglaise. C'est ce qu'affirme Dotoli (2012), en citant Samuel Johnson, en disant que : « *Samuel Johnson se lance alors à la recherche de l'ordre de la langue anglaise. Il sait que, pour un dictionnaire, la difficulté numéro un est la mise en ordre de la langue, du classement du sens et des mots* » (p.15).

Dans le même propos, Rey-Debove (1971) écrit : « *Pour qu'un ouvrage soit consultable, c'est-à-dire pour trouver d'emblée un message dans un ensemble de messages, il faut un ordre codé* » (p. 20). Ce dernier est un critère, un programme qui relève du choix que le lexicographe fait pour permettre aux usagers de son œuvre une consultation plus aisée. Cet ordre de la nomenclature et/ou des entrées de dictionnaire, relève de l'arbitraire, en définissant une manière et une technique qui permettra de présenter les unités lexicales dans une œuvre. Ce programme et ordre ne relève pas de la logique scientifique. Selon Dotoli (2012) : « *Le dictionnaire cherche l'ordre de la langue, pour répondre au désordre, par la rationalité. Il sait que la langue a ses côtés irrationnels et que plus il choisit un système ordonné plus il sera utile à son usager [...]* » (p. 16). Il ajoute ; « *Pour le dictionnaire, classer et hiérarchiser c'est mettre en ordre l'impossible, canaliser le sens, repérer des solidarités, reconnaître la pluralité des ordres possibles, accéder de façon créatrice à l'ordonnement de la langue, retrouver l'énergie vitale, au service de la communication et du savoir* » (p. 25).

Le choix d'un classement des entrées d'un dictionnaire est en rapport avec plusieurs facteurs. Selon Taine-Cheikh (2009), il pourra dépendre de « [...] *prises de position théorique du linguiste, les caractéristiques de la variété langagière étudiée, le(s) public(s) concerné(s) en priorité, les sources et moyens disponibles et/ou mis en œuvre, les objectifs visés* » (p. 231).

Selon la tradition lexicographique amazighe, les lexicographes ont suivi deux ordres de classement, dans le cadre de leurs thèses ou dans la conception de leurs œuvres lexicographiques. Le premier est le classement par ordre alphabétique de la racine des unités lexicales. C'est l'ordre le plus adapté dans le cas de la langue amazighe : Dallet (1982), Taïfi (1991-2017), Serhoual (2002), Larbi Rabdi (2004), etc. Tandis que le deuxième est établi par ordre alphabétique des unités lexicales. Il est soutenu par Ameer

(1988), Chaker (1989), El Mountassir (2003), Bouamara (2008-2017), etc. Ces derniers préconisent des solutions échappatoires aux problèmes que pose l'usage de cet ordre, voire éventuellement, ils proposent des aménagements pour tenir compte des spécificités morphologiques du berbère. Comme c'est le cas de Azdoud (1997), Haddadou (2014-2016) et d'autres.

3.1. Par ordre alphabétique

L'ordre alphabétique, de nos jours, est l'ordre le plus connu et le plus utilisé dans le domaine de la lexicographie. C'est à quel point cette indexation des unités lexicales au sein des œuvres lexicographiques (des répertoires en général) est répondue. Il se présente dans la tradition lexicographique comme un système sans conquérant, ancrée dans l'imaginaire des usagers des dictionnaires. Selon Boulanger (2002), il est « *comme un objet aux configurations immuables et déjà toutes prédéterminées dès l'origine* » (p. 9). Il ajoute à propos de ses origines : « *L'ordre alphabétique aujourd'hui si courant, si usuel et si commode émerge des brumes de l'histoire. Ses origines sont obscures et humbles* » (p. 10).

La vulgarisation d'usage et de développement de cet ordre de classement des entrées des dictionnaires remonte au Moyen-Age, dans le domaine des langues européennes. Son essence est en relation étroite avec la naissance de l'écriture et de l'alphabet en particulier, comme élément d'ordre de la langue en général.

À propos de l'origine de l'alphabet, Dotoli (2012) stipule que :

[...] l'origine de l'alphabet est d'ordre mystérieux. Tout le monde est d'accord qu'il vient d'Orient, du côté de la Syrie et puis du Liban – de Byblos, précisément –, ou plutôt de la Méditerranée orientale se mariant avec l'Orient. Cet élément de brassage est capital, parce que je relève que l'alphabet et les trois religions monothéistes viennent de la même aire, ainsi que la lumière. Sumériens, Syriens, Phéniciens et par la suite Grecs et Latins, inventent et perfectionnent au fur et à mesure le système de mise en ordre de la langue. (p. 37-38)

L'alphabet est en relation directe avec l'écriture et son apprentissage, la mise en ordre de la langue et, voire même, avec la confection des dictionnaires. Selon A. Rey (2011), « *aujourd'hui et depuis quelques siècles, qui dit "dictionnaire" dit "ordre alphabétique"* » (p. 43). Par ce fait, il souligne aussi, son importance dans les dictionnaires occidentaux comme moyen démocratique de classer et de retrouver les mots. Bien que cet ordre désordonne parfois le sens, il permet à tous les lecteurs alphabétisés de retrouver n'importe quelle séquence de lettres dans un dictionnaire. L'auteur explique que l'alphabet, devenu « *tyran du dictionnaire* », a supplanté les classifications plus logiques ou

affectives, car il confère une valeur égale à chaque fragment de mot, indépendamment de leur succession. Malgré son caractère arbitraire, dénoncé par des lexicographes comme Wartburg ou Matoré, l'ordre alphabétique reste incontournable dans la culture occidentale, sauf dans les cultures orales ou utilisant des caractères idéographiques (A. Rey, 2011, p. 42-43).

Dans le domaine de la lexicographie amazighe, ce classement des entrées est introduit avec l'arrivée des chercheurs-lexicographes européens dans le pays amazigh. A l'instar de Jean-Michel de Venture de Paradis (1844), Charles Brosselard (1844), Jean-Baptiste Creusat (1873), Augustin Olivier (1878), Joseph Rivière (1885), Ernest Gourliau (1898), etc.

C'est un ordre adopté dans les premiers dictionnaires amazighs. Cela a été *« jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tous les dictionnaires et glossaires, depuis celui de Venture de Paradis [...], sont organisés sur la base de l'ordre alphabétique strict [...] »* (Chaker, 2017, p. 6732). Dans ce même propos, Amaoui (2009, p. 25), confirme que le classement alphabétique a longtemps constitué le standard dans l'organisation des dictionnaires amazighs, jusqu'au début du XX^e siècle. Il ajoute qu'avant les années 1900, le principe qui prévalait de manière systématique était de classer les mots selon l'ordre alphabétique. Ce n'est qu'au début du 20^e siècle que cette approche classique a commencé à être remise en question, avec l'émergence d'autres méthodes de structuration des entrées lexicographiques.

Ce classement par ordre alphabétique émerge et devient un sujet d'actualité en linguistique amazighe, comme l'a souligné Mehdi (2017, p. 29). Par le souci de satisfaire les usagers, certains lexicographes amazighs¹ ont re-adopté, récemment, ce classement dans leurs œuvres lexicographiques. D'où, il garantit la facilité et l'aisance de l'accès à l'information, à l'univers du connu, pour les usagers de dictionnaire, quel que soit leur domaine d'intervention, spécialistes ou appartenant au large public non averti. De plus, il leur économise de l'effort lors des requêtes, en allant directement à l'entrée où sont classées les unités lexicales qui sont le sujet de leurs requêtes, sans se soucier de trouver des racines de l'unité lexicale en question. De cette façon, le fardeau de chercher la racine, qui pose pas mal de problèmes au niveau théorique, est écarté. (Mehdi, 2017, p. 33-32)

Selon Chaker (1989), ce classement par ordre alphabétique des unités lexicales est le plus adapté pour les parlers amazighs du Nord. Il propose aux lexicographes amazighs « *d'y adopter l'ordre alphabétique des unités lexicales réelles, chacune étant traitée comme entrée autonome dans la macrostructure de leurs dictionnaires* » (p. 48).

Il ajoute pour justifier sa thèse :

Le lexique de ces dialectes est donc, en synchronie, majoritairement non-motivé. C'est-à-dire que la langue est désormais plus "lexicologique" que "grammaticale" : le modèle théorique chamito-sémitique de formation du lexique par combinaison de racines et de schèmes réguliers a perdu l'essentiel de sa validité en berbère nord. La dérivation n'y concerne plus qu'une (grosse) minorité du lexique.

En d'autres termes, la notion de racine en berbère est de moins en moins une réalité synchronique et de plus en plus une donnée diachronique. (Chaker, 1989, p. 47)

Ces constatations sur l'autonomie du lexique amazigh bien avancée et la tendance de l'amazighe à devenir une langue lexicologique que grammaticale sont avancées auparavant par Galand (1988) et voire même par le défenseur du classement par ordre alphabétique de la racine des entrées de dictionnaire Taïfi (1988) qui souligne que « *le lexique semble acquérir de plus en plus son autonomie et ne semble pas être régi par une quelconque grammaire lexicale* » (p. 25). Il ajoute :

La racine n'est pas à bannir pour autant. Mais elle n'acquiert plus le statut d'entrée principale, puisqu'elle sera définie désormais comme un simple groupe formel vide de sens. Son utilisation peut servir tout au plus à ordonner le lexique et à faciliter la consultation du dictionnaire. Ce sont par contre les formes de mot qui seront exhibées en tant qu'entrées. (p. 25-26)

De ce fait, comme l'a souligné Berkai (2013), « *M. Taïfi, [...], propose*

¹ Haddadou (2014), Bouamra (2010-2017), Sahki (1999) et autres.

explicitement dans l'introduction à son dictionnaire le sacrifice du lecteur au profit de ce qu'il appelle " les exigences de la langue" » (p. 58). Autrement dit, Taïfi reconnaît que la facilité de consultation offerte par un classement alphabétique pur est sûrement un argument important, mais qu'elle met en contradiction les besoins du lexicographe et ceux du lecteur. Taïfi a donc fait le choix délibéré de privilégier les exigences de la langue, c'est-à-dire une organisation basée sur les racines consonantiques et l'étymologie, au détriment de la facilité d'usage pour le lecteur. Dans un objectif qui semble avoir été davantage de préserver la structure interne de la langue berbère que de faciliter l'utilisation de son œuvre lexicographique par un lectorat non-spécialisé.

Ce classement est re-adopté dans les travaux de la lexicographie amazighe, voire dans le cas de lexicographie bilingue de spécialité, tels que « *le lexique kabyle du corps humain* » de Haddadou (2003) où les termes sont présentés dans un ordre alphabétique, offrant ainsi une référence directe et immédiate aux lecteurs.. Son auteur souligne qu'il s'agit d'« *un lexique kabyle du corps humain qui se présente en deux parties : catégorie nominale et catégorie verbale. Le classement adopté à l'intérieur de chaque partie est un classement alphabétique des entrées.* » (p. Avant-propos).

Cependant, A. El Mountassir (2003) a adopté ce type de classement des entrées dans son *dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du Sud du Maroc)*. D'où, il a « [...] classé les verbes selon l'ordre alphabétique de leur thème d'aoriste. » (p. 23). En d'autres termes, les verbes sont organisés selon l'ordre alphabétique de leur thème d'aoriste, mettant en lumière la morphologie verbale de manière plus systématique. Bien que cela puisse nécessiter une approche plus réfléchie de la part des utilisateurs, cette méthode offre une perspective précieuse pour ceux qui étudient la langue de manière plus approfondie.

En 2011, D. Azdoud a publié son *Dictionnaire berbère-français* issu de sa thèse de doctorat intitulée « *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut-Atlas (Maroc Central)* » (1997). Le dictionnaire présenté dans cette thèse, « *présente des unités classées par ordre alphabétique, mais il mentionne la racine immédiatement à la suite de l'entrée lexicale. Il présente également tous les mots d'une famille réunis autour de l'unité la plus simple que nous appelons unité de base.* » (Azdoud, 1997, p. 45, cité par Sghir, 2014, p. 73). C'est un classement qu'Azdoud qualifie de « mixte » par le fait qu'il combine entre l'ordre alphabétique des entrées et le classement alphabétique des racines. Cependant, selon Sghir

(2014, p. 73), les racines des unités lexicales en entrées sont mentionnées à titre d'informations et n'aboutissent pas au classement des de la nomenclature.

De même, H. Benamara (2013) a adopté l'ordre alphabétique suivant : -a -c -d/d (le ə n'est pas pris en compte) -f -g -h -h -i -j -k -l -m -n -p -q -r -r -s -s -t -t -u -v -w -x -y -z -z -ε -γ. comme classement de la nomenclature de son *dictionnaire Amazighe-Français, parler de Figuig et ses régions*.

Haddadou (2014) dans son dictionnaire bilingue, bidirectionnel *kabyle-français, français-kabyle*, a suivi un double ordre ou classement, en combinant l'ordre alphabétique avec une organisation par racine, ce qui enrichit la consultation pour les utilisateurs habitués à cette langue et favorise une compréhension plus approfondie de la structure lexicale. Comme l'auteur l'a souligné :

Dans la partie tamazigt-français de ce dictionnaire, les mots ne sont pas classés par ordre alphabétique classique, le classement se fait par les racines, suivant la transcription adoptée [...]. Pour retrouver un mot, il suffit de supprimer la marque d'état : **a, i, ta, ti, tu** et **u**. [...] quand le mot n'a pas de marque d'état (généralement des mots empruntés), il faut les chercher à leur racine [...]. Mais pour ne pas éparpiller les mots, les préfixes d'état ont été intégrés à leurs racines. (Haddadou, 2014, p. 6)

Le classement par ordre alphabétique est utilisé, aussi, dans la lexicographie monolingue dès son apparition en amazigh. Nous parlons de dictionnaire monolingue d'A. Haddachi (2000), aussi, de dictionnaire, avec ses deux éditions ; *Issin* (2010) et *Issin wis sin* (2017), de K. Bouamara. Pour remédier au problème soulevé par les défenseurs du classement par la racine, le déséquilibre au niveau de la macrostructure du dictionnaire qui encombre la matière lexicale sous les deux lettres A et T (Taïfi, 1991, p. V), l'auteur a supprimé les initiales vocaliques (**a, i, u, e**) dans le cas des noms masculins et certains verbes, et *ta, ti, tu* pour les noms féminins. De ce fait, les unités lexicales se trouvent réparties dans d'autres lettres alphabétiques (la première consonne de l'unité lexicale) (Bouamara, 2017).

Cependant, le classement par ordre alphabétique sans ou avec ajustement ou en le combinant avec un classement par ordre alphabétique de la racine présente des inconvénients, notamment en raison des variations dialectales et de la gestion complexe des renvois dans un dictionnaire de grande ampleur. De plus, le nombre élevé de renvois peut rendre la consultation du dictionnaire fastidieuse pour les utilisateurs.

3.2. Le classement par racine

Selon Adjaout (2011, p. 153), le classement par racine des entrées des œuvres lexicographiques, dans le domaine de la lexicographie chamito-sémitique, remonte au 8^e siècle. Une méthode qui a été adoptée dans le premier dictionnaire en langue arabe, conçu en l'an 796, est celui du penseur-lexicographe *Khalil Ben Ahmed El Farahidi*. Cette œuvre lexicographique demeure jusqu'à nos jours comme une référence dans son domaine, autant pour l'arabe que pour les autres langues.

Cet ordre par racine de la nomenclature des dictionnaires amazighs n'est utilisé qu'à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle. Après l'introduction de la notion racine dans le domaine des études de lexicologie amazighe, avec les travaux de R. Basset (1855-1924), à l'université Alger. Tel est mentionné par Chaker (2017) : « *Progressivement, la théorie de la racine prendra forme et deviendra explicite, sous l'influence décisive de Marcel Cohen et des travaux du GLECS¹ auxquels participe activement André Basset et de Jean Cantineau [...]* » (p. 6732).

D'où, le premier qui s'y sert de classement par racine, dans la conception d'un dictionnaire bilingue, français-amazighe, est le père Ch. De Foucauld, dans son *dictionnaire touareg-français de l'Aheggar*, publié tardivement en 1951. C'est ce que confirme Chaker (2017), en disant que « *Les premiers travaux sur le berbère, et tout particulièrement sur son lexique, ignorent la notion de racine.* » (p. 6732). Par le fait, même les œuvres lexicographiques produites avant celle de Ch. De Foucauld, « [...] *n'introduisent pas la notion de racine, pas même comme information en annexe.* » (Chaker, 2017, p. 6732).

Depuis la publication de l'œuvre de Ch. De Foucauld, plusieurs linguistes-lexicographes amazighs ont suivi, appuyé sa méthode de classement. Nous citons le père Dallet (1982), Taïfi (1991-2017), Serhoual (2002), Rabdi (2004), Rahho (2005), etc. Ces linguistes-lexicographes justifient l'adoption du classement par ordre alphabétique de racine et/est pour échapper au problème de déséquilibre de la macrostructure de dictionnaire lors de l'adoption de classement par ordre alphabétique, qui impose que la grande majorité des noms masculins se place sous la lettre A et les noms féminins, pour la quasi-totalité, sont sous la lettre T.

Selon Imarazene (2007, p. 142-143), le mode de fonctionnement du lexique amazigh est similaire à celui de l'arabe, voire même pour tout le domaine de chamito-

¹ Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques, fondé en 1930 à Paris par Marcel Cohen.

sémitique, d'où chaque unité lexicale est une association d'une racine lexicale et d'un schème qui lui donne sa catégorie grammaticale. Cette procédure associe au minimum une unité lexicale isolée et/ou toute une famille lexicale. De ce fait, la racine fait réunir ce qui est réuni dans la langue.

Le classement par racine présente plusieurs inconvénients. Comme l'a souligné Berkai (2013), cet ordre des unités lexicales dans les dictionnaires amazighs, peut poser des défis pour les utilisateurs non spécialisés. En effet, l'identification des racines nécessite une analyse approfondie des unités lexicales, ce qui peut rendre l'accès difficile pour les novices. De plus, le caractère purement consonantique des racines peut entraîner des regroupements inattendus d'unités sous la même racine, même s'elles n'ont pas de proximité sémantique. Ainsi, il impose aux usagers une connaissance et un savoir théorique sur le mode de fonctionnement du lexique amazigh ; la connaissance des racines des unités lexicales et/ou la manière de son extraction, ce qui complique la tâche d'accès aux informations. Dans le cas de certaines, le lexicographe est confronté au problème des racines homonymiques. D'où, la même racine peut regrouper des unités lexicales qui ne relèvent pas de la même famille sémantique ; parfois, il n'y a pas de relation univoque forme/sens dans les racines. Elle peut référer à plusieurs sens très éloignés les uns des autres.

Ces difficultés remettent en question la fonctionnalité du concept de racine dans la lexicographie amazighe et appellent à une réflexion sur d'autres méthodes de classification qui pourraient être plus accessibles et efficaces pour les utilisateurs.

Le choix de tel classement de présentation de la nomenclature d'une œuvre lexicographique en amazigh, est une question qui découle de l'objectif et du but du lexicographe amazigh : en respectant l'art de confection des dictionnaires et de faire une description de la langue amazighe et/ou du souci de satisfaire les usagers. Ceci est valable dans le cas de simples unités lexicales. Mais qu'en est-elle dans le cas des formes complexes, poly-lexicales, comme les expressions idiomatiques amazighes ? Quel est le classement le plus adéquat à ces formes de discours qui fonctionnent en contexte ?

4. Le classement des expressions idiomatique dans la lexicographie amazighe

Comme c'est le cas des unités lexicales simples, la question du classement des expressions idiomatiques pose problème. Ce genre de lexies peut être classé selon trois critères différents : leur forme, leur valeur sémantique et rhétorique et enfin selon le référent et ou le domaine de l'unité lexicale dite noyau de figement (parties du corps, la faune, la flore, les couleurs, les chiffres...). (Rey & Chantreau, 1989, p. VIII)

Cela, malgré que la lexicographie amazighe ne dispose pas de production lexicographique réservée au domaine de la phraséologie. Mais elle dispose de quelques tentatives et de propositions pour la classification des expressions idiomatiques dans le cadre d'articles scientifiques publiés dans des revues scientifiques, à l'instar de la proposition de Boumalk (2009) et El Adak (2017a), et dans des œuvres lexicographiques de phraséologie, telles : la tentative de Mahrazi (2017) et la présentation de Benamara (2020).

À la fin, nous déboucherons sur notre proposition dans le cadre d'un dictionnaire d'expressions idiomatiques kabyles, monolingue.

4.1. Proposition de Boumalk (2009)

Boumalk, dans son article intitulé « *Expressions et locutions figées en lexicographie : cas de berbère* » publié en 2009, a donné des propositions de méthodes de classement des expressions idiomatiques dans les dictionnaires amazighs de langue et de phraséologie. Il souligne que dans le cas de l'idiomaticité, deux possibilités s'offrent au lexicographe.

La première est de :

[...] les donner sous une forme lemmatisée comme entrée [forme isolée], cela a l'avantage de permettre à l'utilisateur de les reconnaître et ce faisant d'accéder facilement à la signification. Cette option paraît souhaitable pour les dictionnaires spécialisés (dictionnaire de locution). Procéder ainsi dans un dictionnaire de langue introduira de la redondance et augmentera inutilement sa nomenclature. (Boumalk, 2009, p. 40)

Par contre, la deuxième est de les citer comme phrase-exemple pour illustrer les entrées de dictionnaire. D'autres termes, elles sont « *intégrées dans une phrase à l'intérieur de l'article, [...] les présenter uniquement par des exemples. C'est cette option qui est généralement retenue dans les dictionnaires de langue ; les lexicographes berbérissants n'ont pas dérogé à cette règle.* » (Boumalk, 2009, p. 40-41). Mais, ce mode

de classement ne permet pas aux usagers, plus particulièrement ceux d'autres parlers et/ou étrangers, de les identifier comme des formes qui relèvent de l'idiomaticité amazigh.

De plus, Boumalk complète ses deux propositions avec trois remarques sont : la première est de donner plus d'informations possibles en guise d'enrichissement de l'article de dictionnaire pour satisfaire la curiosité et les besoins de l'utilisateur en matière phraséologique. En donnant le contexte et/ou l'explication de la mise en discours de chaque expression idiomatique citée comme phrase-exemple, c'est-à-dire de donner « *des exemples d'usages des locutions pour que le lecteur sache dans quel contexte employer la locution et surtout sous quelle forme l'utiliser* » (p. 41). La seconde est d'établir des index des formes phraséologiques à la fin des œuvres lexicographiques, ce qui facilitera la recherche de leurs emplacements. Tandis que la troisième, « *semble être mise en pratique par certains lexicographes berbérissants est l'indication des locutions synonymiques* » (p. 41).

Mais cette proposition de Boumalk reste confuse. Il ne donne aucune indication sur la manière de classement : ordre alphabétique, sémantique, thématique et rhétorique et/ou selon le référent de l'élément de figement, des expressions idiomatiques. Il ne précise pas dans quel mot-entrée sera classée une expression, partant du principe que cette dernière est une forme complexe et poly-lexicales.

Dans cette même perspective, Sghir (2014) ajoute pour préciser leurs positions au sien du dictionnaire :

Il ne suffit pas uniquement de mentionner celle-ci en l'incorporant dans une phrase-exemple. Il s'avère judicieux de lui consacrer un petit développement pour éclaircir davantage sa signification et sa portée sémantique. Il serait recommandé aussi de la signaler par un signe métalinguistique afin de la distinguer du reste de l'article et partant faciliter son repérage. (p. 43)

Ce dernier, en exploitant les résultats d'El Adak, dans sa thèse sur le figement en rifain en 2006, stipule que « *le capital locutionnel rifain est caractérisé par une nette prédominance des locutions verbales (87,75 % de l'ensemble des locutions constituant le corpus)* » (Sghir, 2014, p. 44). De ce fait, il les classe dans l'entrée qui comporte le verbe et il considère ce dernier comme mot-clé. Elles sont signalées par un renvoi dans les entrées nominales qui les constituent.

Nonobstant, en ce qui concerne leur usage comme phrases-exemples ; elles viennent pour illustrer une acceptation sémantique du mot-entrée, leur sens global est une

des acceptations du mot-entrée. C'est de faire des expressions un métalangage. Ou elles sont utilisées pour illustrer le contexte du mot-vedette qui est un constituant dans l'expression (forme), pour aboutir à un sens global qui n'a aucune relation avec le sens du mot-vedette en entrée de dictionnaire. Elles sont pour montrer la mise en discours, le contexte et l'actualisation du mot-vedette.

4.2. Proposition d'El Adak (2017)

El Adak, dans son article intitulé « *Quel traitement accorder à l'idiomatie dans la lexicographie amazighe ?* », en 2017, a mené une réflexion sur la manière dont les expressions idiomatiques y sont présentées dans les œuvres lexicographiques amazighes, dans une perspective de proposer quelques éléments de solution permettant de remédier à plusieurs lacunes et problèmes constatés.

Dans un article de dictionnaire, les expressions idiomatiques sont citées à titre d'exemplification en établissant des liens logiques entre elles et en mettant en valeur le côté linguistique des informations qui en découlent. « *C'est dire qu'une approche fondée et raisonnable du capital idiomatique de la langue consiste à répertorier les expressions usuelles et à les classer adéquatement selon les champs sémantiques auxquels elles sont rattachées.* » (El Adak, 2017a, p. 18). Il faut les organiser dans les articles des dictionnaires suivant les champs sémantiques des expressions idiomatiques en question. De fait, le lexicographe est obligé de proposer des subdivisions sémantiques où sont affectées les expressions idiomatiques pour faciliter leur repérage et de saisir la nature des relations qui les unissent.

Il faut les marquer par des abréviations (« Loc. », « Prov. », « Expr. »...), des signes typographiques (•, >^{loc}...), pour faciliter leur repérage et indiquer leurs catégories grammaticales (verbale, nominale, adjectivale, etc.).

D'où la nécessité du recours aux abréviations et aux signes typographiques pour introduire les EI de façon systématique et permettre aux utilisateurs des dictionnaires de ne pas les confondre avec les énoncés libres cités pour l'exemplification des éléments de la microstructure. (El Adak, 2017a, p. 18)

La proposition d'El Adak concerne la place des expressions idiomatiques au sein de l'article de dictionnaire bilingue en particulier. Il montre comment les intégrer dans la structure de l'article. Il ne donne aucune indication sur la manière de leur classement dans le cadre de dictionnaires consacrés à la phraséologie en amazigh.

4.3. Proposition de Mahrazi (2017)

Mahrazi dans son dictionnaire porté sur les expressions kabyles relatives au champ du corps humain, publié en 2017, chez les éditions El Amal, a tenté de présenter ou de classer les formes idiomatiques kabyles en se basant sur leurs deux côtés morphologique et sémantique :

Dans un premier temps, il les a classées selon l'ordre alphabétique de la racine de leurs unités noyaux concernées par l'idiomaticité et/ou par leur figement. Chaque racine donnée renvoie à une partie du corps humain, définit comme entrée, une vedette d'un article. Il faut noter que ces unités noyaux sont en relation avec une seule origine et référent : le corps humain.

Dans deuxième temps, il fait intervenir le sens global et la rhétorique des expressions en question, pour avoir des groupements et/ ou des subdivisions sémantiques. Chaque subdivision sémantique, découlera sur ses expressions kabyles qui lui sont affectées.

Ce classement présente plusieurs inconvénients. Tout d'abord, il y a la difficulté de choisir le noyau de figement, surtout lorsqu'il est étendu à d'autres domaines de référence. Ensuite, il y a le défi théorique lié à la détermination de la racine en amazigh, ce qui peut être complexe pour les utilisateurs non familiers avec cette langue. Bien qu'elle soit souvent prévisible, cette tâche peut demeurer ardue dans certains cas. Enfin, à l'intérieur d'un même article, une expression peut être répétée plusieurs fois dans différentes subdivisions en raison de sa polysémie et de sa valeur sémantique globale, ce qui peut compliquer la recherche et l'usage du dictionnaire.

4.4. Notre proposition de classement des expressions idiomatiques dans un dictionnaire de phraséologie

Classer des expressions idiomatiques est une tâche problématique. Trois types de classement s'ouvrent aux lexicographes : par thématique, ordre formel et selon le référent et/ou le champ lexical de l'élément de figement.

Le premier est par thématique qui présente une flexibilité dans le choix des thèmes et les champs sémantiques regroupant les expressions idiomatiques. De fait, il perd sa rigueur et montre une certaine subjectivité. Une expression idiomatique, souvent, est affectée par le phénomène de la polysémie et/ou la variation sémantique. Elle est rarement

monosémique. Ceci dit qu'elle est classée dans deux endroits différents dans le dictionnaire. Si ce n'est pas le cas, comment le lexicographe a privilégié un thème par rapport à un autre ?

Quant à la classification formelle (ordre alphabétique s'impose) et selon l'origine et/ou le référent lexical de l'élément de figement (champ lexical), supposent des critères formels et ne reposent pas sur des critères rationnels convaincants. Dans les deux cas le choix de l'élément de figement pose problème. Examinant l'exemple de l'expression idiomatique suivante « *Yefla ufus-is* » (Sa main est trouée) pour dire « il/elle aime dépenser, gaspiller ». Elle présente deux éléments qui peuvent être des éléments de son figement : « *Yefla* » et « *afus* ». Pour le classement par ordre alphabétique, il est préférable de choisir la forme du verbe et de faire un renvoi au niveau de l'entrée nom. Mais dans le classement par source de motivation ou de l'image métaphorique de l'expression, il est préférable de choisir le nom.¹

En conséquence, la détermination de l'élément de figement, son ordre alphabétique s'impose, dans le classement formel pour cela, deux possibilités sont à envisager. La première est la racine lexicale, qui pose des problèmes pour la dégager² et la deuxième est l'ordre alphabétique de l'unité complète, cela est aussi se fait de différentes manières ; en ignorant le déséquilibre au niveau de la macrostructure de dictionnaire, voire Haddachi (2000), Benamara (2013), et autres, et en essayant d'éviter le déséquilibre de la macrostructure, pour certains linguistes-lexicographes dit classement mixte, comme est illustré dans les œuvres lexicographiques de Bouamra (2008-2017), Haddadou (2014-2016).

C'est pour toutes ces raisons que nous préférons d'utiliser les trois modèles de classement ; thématique, alphabétique et le domaine source ou l'élément de figement en même temps et nous évitons d'engager la notion de racine, dans le cas de confection d'un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles en version papier.

Dans un premier temps, nous déterminons quelle est l'unité lexicale ladite « élément de figement » de l'expression idiomatique, qui donnera le champ lexical ou le référent qui servira à grouper certaines expressions idiomatiques qui lui sont associées. De cette manière les expressions idiomatiques sont réparties sur plusieurs champs lexicaux : le

¹ Nous expliciterons *infra*.

² Voir *supra*

corps humain, la faune, la flore, les couleurs, les nombres, l'onomastique, la gastronomie, les activités humaines...

Dans cette première étape, nous serons confrontés au problème de la détermination de l'élément de figement de chaque expression idiomatique. Dans la littérature théorique ce concept a reçu plusieurs dénominations : le mot-clé, élément de blocage ou de figement sémantique (Lamoy, 2008), le noyau de l'unité phraséologique et/ou idiomatique, le domaine source (la figure métaphorique), etc.

Le noyau phraséologique, dans notre cas, est le substantif de l'expression idiomatique (la forme nominale) et décliné le verbe (la forme verbale). Examinant le cas de deux unités lexicales kabyles suivantes : le verbe « *Ečč* » (Manger) et le nom « *aqerruy* » (tête). Toutes les deux peuvent être des noyaux idiomatiques dans l'expression « *Yečča aqerruy-is* ». De point que en changeant l'un ou l'autre dans cette expression idiomatique kabyle, nous offre la possibilité d'accéder à d'autres formes idiomatiques. L'élément nominal de l'expression idiomatique est porteur de l'image rhétorique et/ou le symbole d'une « une humaine » et le verbe donne un sens négatif « otter la vie ». C'est pour cette raison que l'élément de figement et/ou le noyau idiomatique de l'expression idiomatique précédente est l'unité nominale « *aqerruy* » (Tête). D'où le verbe peut être substitué par d'autres verbes pour avoir presque le même le sens idiomatique, tels que : *Yezda*, *iseedda*,

Ainsi, dans le cas où l'expression dispose de plus d'un nominal. L'élément de figement est le nominal porteur de l'image métaphorique. Comme il est le cas de l'expression « *Ad grey afus-iw deg tmes* ». Le nominal « *tmes* » (feu) est porteur de l'image métaphorique qui représente le sens de « danger, le risque » non pas les substantif « *afus* ». De fait, il est un noyau idiomatique.

De ce fait, nous reprenons l'un des critères cités par Pellen (2001), pour que deux unités lexicales en minimum, peuvent former une unité phraséologique ;

Un critère d'intersélection entre éléments (affinités sémantiques) : dans A-B, A est souvent une base, qui détermine le fonctionnement syntaxique de l'UP, et B un collocatif sélectionné par la base (en fonction d'une intention discursive donnée) ; mais le pôle sémantique peut être aussi bien B, qui sélectionne A et le rapport devient presque un rapport d'implication. (Pellen, 2001, p. 615)

Dans les expressions idiomatiques kabyles, les noyaux idiomatiques au niveau sémantique sont des substantifs porteurs d'image rhétorique, sauf dans le cas de celles qui ne présentent aucun substantif. Telle ; « *Teddez, tebrez* » (Elle est concassée et

triée.) « Tout le travail est fait. Tout est fait. Tout est clair. Tout est réglé », « *Yekkat, yettru.* » (Il frappe et il pleure), « Faire du mal est faire semblant de le regretter. ». Dans ces cas étudiés, l'élément de figement est la première forme verbale. Le lexicographe peut procéder d'une manière arbitraire à considérer le premier verbe comme unité en entrée et le deuxième comme entrée-renvoie.

La deuxième étape concerne le classement des éléments de figement des expressions idiomatiques dans chaque champ lexical. Pour cela, nous adopterons un classement par ordre alphabétique, avec suppression de la voyelle initiale dans le cas des noms masculins et dans le cas des verbes commençant avec une voyelle initiale (et suppression de l'indice de personne dans le cas des verbes conjugués) et la suppression du monème de féminin et la voyelle initiale du nom féminin, pour éviter le déséquilibre de la macrostructure de dictionnaire.

De ce fait, chaque élément de figement est une entrée d'un article de dictionnaire. Ce dernier à son tour contiendra : la définition de l'entrée (élément de figement sémantique) et découlera par suite sur des sous-entrées ou des expressions idiomatiques. Ces dernières sont classées dans chaque article suivant un classement thématique, suivant des répartitions et des subdivisions sémantiques.

Le dictionnaire se termine avec un index par ordre alphabétique des toutes les expressions, le classement est effectué avec de la première unité (le prédicat syntaxique) sauf dans le cas où il est sujet d'une omission, et le locuteur est appelé à le reconstituer en discours. Comme il est le cas de l'expression « *tsekkurt, timellalin* » ([...] la perdrix et les œufs) « avoir le beurre et l'argent de beurre ». Ce genre des expressions idiomatiques sont classées avec leur premier substantif réalisé.

Le mérite de ce dernier est de permettre de retrouver instantanément n'importe quelle expression et de ne pas privilégier tel ou tel aspect d'une formule au détriment d'une autre.

Toutefois dans le cas d'un dictionnaire des expressions idiomatiques en version numérique, tous ces problèmes de classement sont à décliner. En d'autres termes, une application qui offre la possibilité aux usagers d'accéder vers des informations linguistiques de toutes sortes : orthographe de l'expression, les définitions lexicographiques... en interrogeant une base de données, via une requête : un motif recherché dans les données textuelles disponible dans une base de données logée en locale

et/ou en ligne. Ce qui ne posera aucun problème dans le classement des données linguistiques (lexies de toutes sortes). Car, leurs indexations se fait d'une manière aléatoire, en suivant la structure de la base des données et le fichier data créée au départ.

Par contre, d'autres problèmes s'imposent : comme la capacité et/ou l'espace mémoire de la base de données, la vitesse de réponse de logiciel aux requêtes, la notion de motif et/ou pattern, etc.

Le mérite du numérique est de permettre de retrouver instantanément n'importe quelle expression (motif) et de ne pas privilégier tel ou tel aspect d'une formule au détriment d'une autre.

Après avoir exposé la manière de classement des unités lexicographiques (simples et complexes) en amazighe, nous aborderons leur définition lexicographique.

5. La définition lexicographique

La question de la définition lexicographique, dans le cas général ou dans la langue générale, est en relation étroite avec la microstructure du dictionnaire. Elle prend en charge les manières dont les entrées sont définies. C'est-à-dire, comment elle associe et établit des relations entre les unités lexicales, en tant qu'entrées graphiques en tête de l'article du dictionnaire, et leurs signifiés ? Comment se structurent les définitions lexicographiques ? Elle explicite le corpus, la nomenclature du dictionnaire.

Dans cette analyse nous s'inspirerons des principes fournis par la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) une branche de la Théorie Sens-Texte (TST). Cette branche exploite les principes de la TST pour modéliser des phénomènes d'ordre lexical. Elle est dotée d'un appareil logique et formel adéquat, en se posant au centre de son étude la notion de lexie. Ceci dit, qu'elle s'occupe aussi de sa définition lexicographique. Cette dernière n'échappe pas au strict formalisme qui caractérise cette branche d'étude.

Par le fait, nous nous inspirerons des principes définitionnels posés par la LEC pour proposer une normalisation de la définition lexicographique des unités polylexicales dites expressions idiomatiques kabyles.

En tenant en compte qu'un dictionnaire conçu selon LEC, contient, dans sa microstructure, plusieurs parties ou zones :

- la vedette ou lexie vedette (la lexie que le dictionnaire se propose de

décrire) ;

- la zone sémantique (qui inclut la définition lexicographique et les connotations de la lexie vedette) ;

- la zone de combinatoire syntaxique (avec les propriétés syntaxiques de la lexie vedette, c'est-à-dire la manière dont cette lexie détermine le comportement syntaxique de ses dépendants) ;

- la zone de combinatoire lexicale (l'ensemble des liens paradigmatiques et syntagmatiques qui se tissent à partir d'une lexie) ;

- la zone d'exemples (phrases illustrant l'emploi de la lexie) ;

- la zone phraséologique (phrasèmes complets sous forme de liste ; rappelons au passage que les locutions constituent un type de lexie et, de ce fait, elles ont droit de cité dans la macrostructure du dictionnaire ; autrement dit, une locution peut constituer la lexie vedette d'un article dans un dictionnaire conçu par la LEC). (Frassi, 2018, p. 162)

Le dernier point soulevé par Frassi concernant la zone phraséologique, dans notre contexte, la définition lexicographique des expressions idiomatiques n'est pas pertinente, car elles relèvent de la phraséologie.

Dans un dictionnaire, chaque entrée est mise en relation à son analyse sémantique. D'une autre manière, elle est associée à « *une série de paraphrases synonymiques [...], chaque paraphrase, distincte des autres, constituant un sens, ou, dans la terminologie lexicographique, une acception* » (Dubois et al., 2002, p. 132). Cette analyse en sémantèmes ou définition, selon Hamek (2012), est « *un énoncé qui est censé pouvoir remplacer le mot vedette et permettre d'en construire la signification* » (p. 254). Elle est formulée selon des critères et des principes qui aident et facilitent, aux usagers, le décodage et l'accès aux valeurs sémantiques, la compréhension de l'ensemble des significations que peut avoir l'unité en question.

Selon Niklas-Salminen (2015) : « *La définition est l'activité essentielle du lexicographe* » (p. 169). Par ce fait, le lexicographe suit une certaine logique et méthodologie lexicographique rigoureuse, plus particulièrement dans les dictionnaires de langue. Ses énoncés explicatifs sont des résultats d'une réflexion bien pointue sur lexicologie de la langue ou plus au moins sur la nomenclature de son œuvre lexicographique. Sur ce point, Niklas-Salminen (2015) ajoute : « *La définition recherchée n'est pas une donnée brute, mais le résultat d'une activité extrêmement complexe du lexicographe qui rencontre sur son chemin tous les obstacles liés à l'univers de la signification* » (p. 169).

Dans le domaine de la lexicographie amazighe, les œuvres produites sont en majorité bilingues. Elles présentent des définitions lexicographiques établies selon des

principes lexicographiques hérités de la tradition lexicographique attestée au par avant, dans des travaux des chercheurs et des linguistes-lexicographes occidentaux ou européens. Ces derniers, ils ont hérité, à leur tour, une tradition lexicographique se rapprochant à celle de la vision occidentale ou européenne : l'école française, espagnole... Des dictionnaires sont considérés comme des références. À l'instar des travaux de : De Foucauld (1951-53), Dallet (1982), Ibáñez (1954, 1959) et autres.

Ces principes de la définition du lexique sont puisés de la tradition philosophique antique, « *notamment d'Aristote* » (Frassi, 2018, p. 52). Selon Frassi (2018), « *Pour confectionner une bonne définition lexicographique, il est nécessaire d'effectuer au préalable une réflexion méthodologique permettant d'opérer de manière normalisée* » (p. 15). Cela, en s'appuyant sur une méthode lexicographique bien choisie et qui implique une réflexion bien pointue sur le fonctionnement, le rôle et le contexte d'actualisation ou la mise en discours de chaque unité lexicale, faisant partie de lexique de la langue. C'est une réflexion qui vise à déceler et à dégager toutes les couches ou les composantes sémantiques, les sèmes et les acceptations, en réalisant une analyse sémantique de l'unité en entrée. À la fin, une définition est formulée sous la forme d'un énoncé dans lequel toutes les composantes qui renvoient à une seule substance ou référent sont réunies. D'une autre manière, c'est de faire une recomposition logique, structurée et hiérarchique qui découle du général vers le particulier, d'une seule unité. La définition lexicographique est une paraphrase qui se traduit à une suite d'informations sémantiques juxtaposées pour exprimer un seul référent lexical.

Selon Dotoli et Boccuzzi (2012, p. 20), ces informations qui forment l'énoncé définitionnel s'organisent en suivant une certaine logique, d'une manière régressive, du général vers le particulier. En essayant d'expliquer la nature du dénommé ou de la chose par son genre et ses différences. De fait, les informations fournies dans une définition lexicographique sont de deux types: le genre et les différences par rapport à d'autres genres. Ces derniers sont classés de plus proches vers les plus éloignés, c'est-à-dire dans la définition du dictionnaire « *on commence par un incluant ou un hyperonyme, pour aller vers le genre prochain* » (Dotoli & Boccuzzi, 2012, p. 34). Dans ce cas, la notion du genre vise à donner « *l'idée générale sous laquelle se rassemble un groupe d'êtres ou d'objets de par leurs caractères communs, puis sur la marque spécifique, qui donne son sens précis au mot* » (Pruvost, 2006, p. 33 cité par Dotoli & Boccuzzi, 2012, p. 19). Chaque rajout d'une différence donne plus de précision. Elle est un enrichissement en terme définitoire des

unités significatives. Elle contribue à la constitution d'un nouveau genre en établissant une distinction par rapport à d'autres genres.

Selon Frassi (2018) en se basant sur les principes d'Aristote pour définir, le lexicographe est contraint à deux aspects majeurs sont :

[...] premièrement, la définition doit permettre d'établir des contours, aussi précis que possible, de quelque chose ; deuxièmement, pour établir ces contours, il est indispensable d'avoir procédé, en amont, à l'ensemble des genres et des différences nécessaires non seulement en tant que répertoire généralement exploitable, mais également comme représentation globale des êtres à définir dans toutes leurs composantes (p. 53).

Les définitions basées sur le schéma aristotélicien, c'est-à-dire par genre prochain et différences spécifiques, tel est souligné par Polguère (2016), présentent les trois caractéristiques suivantes :

1. Elles proposent une paraphrase du sens de la lexie définie.
2. Elles sont formulées à l'aide de lexies sémantiquement plus simples que la lexie définie.
3. Elles se subdivisent en deux parties : (i) une composante centrale construite autour d'un sens appelé genre prochain ou sens générique de la lexie définie — cette composante est une paraphrase approximative minimale du sens de la lexie définie ; (ii) un ensemble de composantes périphériques appelées différences spécifiques, qui caractérisent le sens de la lexie définie par rapport à son genre prochain et au sens de toutes les autres lexies de la langue ayant le même genre prochain. (p. 218-219)

D'après Weinreich (1970), une définition lexicographique est proche de la définition canonique en contenant les deux composantes suivantes : une partie descriptive et une partie démonstrative. Elle est une transformation de la forme classique de la définition par genre et différence. Sa partie descriptive correspond à la composante centrale qui établit la paraphrase définitoire ou la description sémantique de l'unité lexicale définie. Sa partie démonstrative correspond aux différences spécifiques qui caractérisent le sens de l'unité lexicale par rapport à son genre prochain et aux autres unités lexicales du même genre. Autrement dit, la définition lexicographique reprend le modèle aristotélicien de la définition par genre et différence, mais en l'adaptant au médium lexicographique. La composante centrale joue un rôle descriptif en paraphrasant sémantiquement l'unité lexicale, tandis que les composantes périphériques ont une fonction démonstrative en délimitant son sens de manière distinctive.

5.1. Les fonctions de la définition

Définition lexicographique comme un moyen et un accès au sens des unités lexicales d'une langue. Elle décrit une vision du monde et une culture propre aux locuteurs d'une communauté linguistique bien déterminée. Elle vise à expliciter et à faire comprendre ce qui signifie une unité significative donnée. Comme le souligne Grzmil-Tylutki (1994, p. 16) « [...] *toute définition contribue en quelque sorte à l'explication du sens* ». Elle a pour fonction d'éclaircir le défini en utilisant un métalangage ; des termes simples et clairs qui permettront aux usagers de dictionnaire le décodage et la levée de l'obscurité sur le sens des unités lexicales en entrées. C'est-à-dire, l'inconnu doit être révélé par les unités lexicales utilisées dans la définition lexicographique. Cette dernière informe les usagers sur le lexique, ses valeurs sémantiques et son mode d'actualisation ou sa mise en discours. Milićević (2016) considère que « [...] *la définition lexicographique est un outil indispensable d'enseignement et d'apprentissage du lexique* » (p. 93). D'où, dans un dictionnaire, les usagers consultent les définitions des unités lexicales en entrée pour avoir des informations lexicographiques recherchées, celles qui les concernent, plus particulièrement, le sens. Cela procure à la définition une fonction didactique.

De définir une unité lexicale est de faire son analyse ou sa description sémantique et formelle. Il est la délimitation de son sens par rapport à d'autres unités lexicales. De ce point de vue, une définition lexicographique accomplit une fonction descriptive, délimitative et distinctive (niveau sémantique et formel). De cette manière, elle établit des relations d'un côté entre l'unité linguistique (lexicale) et son contenu et/ou entre un concept et son référent. Autrement dit, elle structure et reflète le fonctionnement du système linguistique et conceptuel. D'un autre côté, elle explicite et expose les relations qui existent entre les unités lexicales (relation d'équivalence, d'analogie, d'inclusion, d'antonymie...).

La définition lexicographique par le fait qu'elle est écrite, c'est-à-dire qu'elle est fixe et figée par la forme graphique. Dans cette perspective, elle contribue à la normalisation et à la fixation d'un standard par des choix divers, qui relèvent des choix, objectifs et subjectifs, faits par son auteur ou le lexicographe.

Le lexicographe élabore des définitions qui accomplissent ses fonctions. Il fait intervenir deux types d'informations distincts : des informations linguistiques et des informations extralinguistiques.

5.2. Comment définir avec la méthode de genre prochain et différences

Selon Polguère (2016), la méthode par genre prochain et différences est la méthode la plus utilisée pour définir. Sa mise en pratique passe, plus au moins, par les cinq étapes successives suivantes : « 1) *identification de la nature prédicative de la lexie* ; 2) *identification de son genre prochain* ; 3) *caractérisation sémantique de ses actants (qui est une première série de différences spécifiques)* ; 4) *identification des autres différences spécifiques* et 5) *validation de la définition*. » (p. 221)

Nous étalerons sur ces cinq étapes, en examinant leur applicabilité dans le cas du kabyle. Nous essayerons de définir les deux unités lexicales suivantes : le verbe « *glu* » (Prendre par la même occasion) et le nom « *taccuyt* » (marmite).

Dans un premier temps, intéressons-nous au verbe « *glu* ». La première étape consiste à identifier la nature prédicative de cette lexie, qui se présente comme une forme verbale. En tant que tel, elle fonctionne comme un prédicat. Comme l'a noté Polguère (2018) « *toute unité lexicale de la langue ayant une valeur prédicative [...] tend à régir des structures syntaxiques particulières dans le cadre de l'expression des actants sémantiques qu'elle contrôle* » (p. 266). De fait, l'unité lexicale « *glu* » engage et contrôle deux actants : « *X i d-yeglan* » (X qui a pris » et « *Y s way-s i d-yegla* » (Y qui est pris). Dans ce cas X et Y sont deux actants sémantiques de la lexie en question. Autrement dit, chaque un est « [...] *une expression qui correspond à un argument du prédicat '(A₁, A₂, ..., A_n)'* ; *cette expression est soit un sens, soit une variable dans la définition de L* » (Mel'cuk et al., 1995, p. 76).

Dans l'analyse sémantique de verbe « *glu* » la forme « *X yegla-d s Y* » devra être une paraphrase qui présentera la structure suivante : « (X) *glu* : *awi (Y) deg ubrid-is* » ('X' *glu* : prendre Y en chemin).

La deuxième étape tient compte de l'identification de son genre prochain. Pour le genre prochain qui est la paraphrase minimale de l'unité en question. Pour le verbe « *glu* » le genre prochain est : « (X) *glu* ≈ *awi (Y) [deg ubrid-is]* » ('X' *glu* ≈ prendre 'Y' en chemin). Cela dit que le verbe « *glu* » est synonyme de verbe « *awi* ». C'est bien nous parlons d'une synonymie partielle.

Ceci nous amènera à entamer la troisième étape qui est l'examen des caractérisations sémantique de ses actants. Pour cela, il suffit de répondre aux questions suivantes :

1- *Anwa/acu i izemren ad yeglu ?* (Qu'est ce qui peut prendre en chemin ?) et 2- *S-wayes ara d-yeglu ?* (Que peut-il prendre en chemin ?). La réponse à ces deux questions décèlera les caractéristiques des actants et donnera la première série de différences spécifiques.

Dans le cas de « *glu* », l'actant 'X' peut être une personne ou chose animée dotée d'une force physique (comme le vent, les eaux pluviales...). Et le deuxième actant 'Y' peut être une personne ou autre chose. De cette manière la structure « *(X) glu : awi (Y) deg ubrid-is* » ('X' glu : prendre Y en chemin) $\cong$ l'individu/chose animée (dotée d'une force) 'X' prend l'individu/la chose (statique) [à son passage].

Dans la quatrième étape l'identification des autres différences spécifiques sont marquées dans le segment « *deg ubrid-is* » (en passant/à son passage). Ce qui distinguera le verbe « *glu* » de son synonyme (partiel) « *awi* ».

Pour l'étape final la validation de la définition sera de réaliser des tests, et « *le plus connu de ces tests : il s'agit du test de substitution en contexte, qui permet de voir si la définition est une paraphrase valide de la lexie définie en la substituant à celle-ci dans différents contextes.* » (Polguère, 2016, p. 226) :

a- *Yegla-d s-yes.* (Il a pris [en passant]).

b- *Yewwi-t-id deg ubrid-is.* (Il a pris à son chemin).

De la même manière sont définie les autres types d'unités lexicales, les noms, les adjectifs... Nous pouvons procéder pour l'identification de genre prochain en suivant le champ sémantique de la lexie en question.

Pour définir l'unité lexicale kabyle « *taccuyt* » (marmite), nous exploitons le genre prochain *instrument*. En suivant le schéma suivant :

Taccuyt (marmite) est destinée $\cong$ Instrument (Genre prochain) destiné à être

à être utilisé par 'X' utiliser par 'X' pour cuisiner pour 'Y'

Taccuyt $\cong$ *d allal i isemras 'X' iwakken ad iseww 'Y'.*

Le segment « *iwakken ad iseww 'Y'* » (pour cuisiner 'Y') est un rajout au niveau de la structure pour marquer une différence spécifique. Chaque autre rajout est une autre différence spécifique. Le segment « Un instrument fait en terre, d'une manière traditionnelle... » est destiné à compléter la définition de la lexie « *taccuyt* » (Marmite).

définition est structurée à partir de sens plus simples [...] ; (v) la valeur sémantique de la composante centrale de la locution est attribuée au moyen d'une étiquette sémantique ; (vi) ces étiquettes sémantiques permettent de regrouper des unités lexicales ayant un même noyau sémantique. (Catena & Corral, 2017, p. 167)

Néanmoins, qu'en est-il de la définition des formes plus complexes que l'unité lexicale simple, comme c'est le cas des expressions idiomatiques ? C'est à cette question que nous tenterons à répondre dans les parties suivantes.

5.3. La définition lexicographique des expressions idiomatiques

La définition des expressions idiomatiques, des cas particuliers des unités lexicales peut se faire de la même méthode décrite et les mêmes critères utilisées dans la définition des unités lexicales simples. Ainsi, selon Catena et Corral (2017), l'établissement de leurs définitions lexicographique (analyse sémantique) nécessite d'explicitier des informations de microstructure telles que :

[...] (i) la formule propositionnelle (le nombre et le typage des actants) ; (ii) l'expression des actants ou des circonstants, c'est-à-dire spécifier, entre autres, quels actants doivent être présents obligatoirement ou, au contraire, sont facultatifs ou tout simplement implicites ; (iii) les opérations morphosyntaxiques possibles ou bloquées ; (v) le fonctionnement pragmatique et discursif de l'expression. (Catena & Corral, 2017, p. 167)

Nous explicitons avec une analyse des exemples des expressions kabyles, en essayant de faire leurs descriptions sémantiques.

Prenons l'exemple de l'expression idiomatique kabyle « *ur ttaruy ara deg yiccer* » (Je n'écris pas sur un ongle [bout de papier]). Cette expression présente une composante qui correspond à un état d'un individu vis-à-vis un fait, c'est-à-dire sa définition revient à expliciter la structure élémentaire suivante :

'X'_{individu} *ur ttaruy ara deg yiccer* 'Y'_{fait}

Elle n'est pas synonyme de « je ne connais pas la vérité sur Y_{fait} ». Car, 'X'_{individu} se doute sur l'information qu'il détient. Ce qu'il l'empêche d'affirmer ou d'infirmer la vérité sur 'Y_{fait}', et se trouve dans un état incertain et de doute. De fait nous avons :

1. 'X'_{Individu} sait la vérité sur 'Y'_{fait}
2. /situation présupposée/
3. 'X'_{Individu} a des doutes sur 'Y'_{fait}

D'une certaine manière 'X'_{Individu} présente un état d'esprit confuse, incertain sur la vérité de 'Y'_{fait} et il demande implicitement à son 'Z'_{Interlocuteur} de vérifier la vérité sur 'Y'_{fait}

en lui confirment qu'elle est dans une situation qui ne lui permettra pas de confirmer ou infirmer la vérité de 'Y'_{fait}.

1. 'X'_{Individu} sait la vérité sur 'Y'_{fait}
[Etat d'esprit incertain]
/situation présupposé/
2. 'X'_{Individu} a des doutes sur 'Y'_{fait}
3. 'X'_{Individu} est incertain et ne veut que 'Z'_{Interlocuteur} être en doute et l'incite implicitement à vérifier la vérité sur 'Y'_{fait}

À présent, l'analyse lexicographique de l'expression idiomatique kabyle « *ur ttaruy ara deg yiccer* » est traduite par une paraphrase de schéma précédent : Il/elle (individu) est dans un état (d'esprit) incertain sur la vérité d'un fait (sujet de l'interaction entre locuteur et son interlocuteur (individu)), en lui disant d'une manière imagée, qu'il/elle n'est pas en mesure d'infirmer ou de confirmer la vérité sur le fait en question et il faut qu'il/elle vérifier.

Le genre prochain de cette analyse et/ou dans la définition lexicographique de l'expression idiomatique en question est « Un état d'esprit » et ses différences spécifiques « incertain, confus, doutes sur un fait ».

Examinons, maintenant, une autre expression idiomatique kabyle qui présente un autre type de genre prochain une action, l'expression « *Iweqqem-as ifadden.* » (Il a encouragé, motivé...). Dans ce cas, le genre prochain est une action « motiver, encourager » qui se traduit par une action vis-à-vis de quelqu'un. Ainsi, nous avons :

1. 'X'_{Individu} *iweqqem ifadden* 'Y'_{Individu}
[action pour quelqu'un]
2. 'X'_{Individu} motive, encourage (aide physique et morale) 'Z'_{fait} à
'Y'_{Individu} pour arriver 'Z'_{fait}
/situation présupposé/
3. 'Y'_{Individu} persévère jusqu'à arriver 'Z'_{fait}
'Y'_{Individu} veut atteindre son objectif

De ce fait, cette expression engage les quatre actants suivants ; 'X'_{Individu}, 'Y'_{Individu} deux individus, 'Z'_{fait} des actions de 'X'_{Individu}, pour motiver et encourager 'Y'_{Individu} à arriver son objectif 'Z'_{fait}. La paraphrase définitoire de cette expression est : « action d'une

personne de motiver et d'encourager, avec des efforts physiques et/ou moraux, de quelqu'un pour qu'il arrive à ses fins ».

Il y a des cas où la paraphrase définitoire est très proche entre deux expressions idiomatiques, et voire plus. Tel est le cas de l'analyse sémantique des deux expressions « *Yefla ufus-is* » (Sa main est trouée) et « *D ayerbal imcercer* » (C'est tamis aux gros orifices).

Dans le premier cas, nous avons :

1. 'X'_{individu} *yefla ufus-is* 'Y'_{chose}.
2. 'X'_{individu} ne peut pas garde 'Y'_{chose}.

(Le comportement de laisser échapper, filer volontairement)

3. 'X'_{individu} laisse échapper, filer 'Y'_{chose}

/présuppose/

Et dans le deuxième cas, nous avons :

1. 'X'_{individu} *D ayerbal imcercer* 'Y'_{chose}.

2. 'X'_{individu} ne peut pas garde 'Y'_{chose}.

(Le comportement de laisser échapper, filer volontairement)

3. 'X'_{individu} laisse échapper, filer 'Y'_{chose})

/présuppose/

À travers ces résultats d'analyse sémantique, la paraphrase définitoire formulée est la même dans les deux cas ; « comportement d'une personne qui laisse échapper, filer... une chose ». Pour les différenciées, il faut déterminer la nature de 'Y'_{chose}. Si 'Y'_{chose} = Agent, fortune... ⇒ comportement d'une personne qui aime dépenser (laisse échapper) son agent, sa fortune... Qui est le sens de « *Yefla ufus-is* ». Et dans le cas où 'Y'_{chose} = Secret ⇒ comportement d'une personne qui aime dévoiler (laisse échapper) un secret. C'est la valeur sémantique de « *D ayerbal imcercer* ».

Nous avons, aussi, des expressions idiomatiques qui présentent plusieurs significations. C'est-à-dire, elles sont affectées par le phénomène de la polysémie. De fait, leurs formules de définitions lexicographiques comporteront plusieurs paraphrases définitoires. Nous citons l'exemple de l'expression idiomatique « *Yesea udem* » ;

1. 'X'_{Individu/chose} *Yesea udem* 'Y'_{fait}
2. 'X'_{individu/chose} Il a un visage 'Y'_{fait}

3. 'X'_{individu/chose} présenter, éprouver et/ou évoquer 'Y'_{fait}

D'où, la paraphrase préliminaire que nous pouvons formuler à ce stade est ; « 'X'_{individu/chose} éprouver présenter et/ou évoquer 'Y'_{fait} ». De fait, nous avons quatre possibilités de paraphrases définitoires pour l'expression en question, déterminées par la nature sémantique des deux actants sémantiques ; 'X'_{individu/chose} et l'actant 'Y'_{fait}. Nous détaillerons comme suit :

Pour 'X' = Individu, personne, le deuxième actant sémantique 'Y'_{fait} à son tour peut avoir trois possibilités « un sentiment de honte » qui donnera la paraphrase définitoire « C'est une personne qui éprouve le sentiment de honte » avec les deux polarités (sens positive/négative). C'est-à-dire le locuteur peut se servir d'une manière infirmative¹ et affirmative. Comme il peut que 'Y'_{fait} est associé à « un comportement et une attitude raisonnable » qui débouchera sur la paraphrase « C'est une personne qui se comporte raisonnablement ». Et en fin, 'Y'_{fait} est associé à « Une qualité morale ; un fait d'être honorablement connu de point de vue moral » qui donnera la troisième paraphrase définitoire ; « C'est une personne avec une qualité morale honorablement connu » (Sa réputation le précède)².

Et pour le cas où 'X' = chose, 'Y'_{fait} est associé à une seule valeur « une qualité d'ordre physique » qui donnera la quatrième paraphrase définitoire « C'est une chose propre ».

Dans ce cas, la définition lexicographique de l'expression idiomatique « *Yesəa udem* » (il a un visage) est donnée par quatre paraphrases : 1. C'est une personne qui (n')éprouve (pas) le sentiment de honte ; 2. Un comportement d'une personne qui est raisonnable ; 3. Une qualité morale ; un fait d'être honorablement connu du point de vue moral et/ou sa réputation le précède et 4. Une qualité d'ordre physique d'une chose propre.

De fait chaque expression idiomatique (unité lexicale complexe) se distingue d'autres, en qui concerne leurs analyses sémantiques, par son genre prochain et le type et le nombre d'actants sémantiques qu'elles engagent, qui font la première série de différences de sa paraphrase(s) définitoire(s).

¹ Sens ironique et se recourir une détermination qui mène à une autre expression idiomatique « *Yesəa udem n tparant, ifərki...* » (Il a un visage d'une brique du parpaing, de chaîne...). Comme elle peut être le synonyme de « *Zzur wudem-is* » (Il/elle a un gros visage).

² « *Yesəa udem*. Litt. Il a un visage. Il a des relations. » (Mahrazi, 2017, p. 73).

Les descriptions analytiques de ces expressions idiomatiques kabyles sont citées en haut, peuvent être complétées avec des plusieurs types d'informations (linguistiques et extralinguistiques) qui déboucheront à plusieurs types de définitions lexicographiques. Comme les informations ; concernant les catégories, la morphosyntaxe, en procédant à décrire la forme et les structures syntaxiques des expressions idiomatiques (le défini), des informations étymologiques, datation historiques et chronologiques des évolutions du sens des lexies en questions, avec les possibilités offertes au lexicographe amazigh en exploitant les données de son enquête de terrain réalisée et disponibles dans la littérature écrite (études linguistiques, œuvres lexicographiques et œuvres littéraires antérieurs), l'inclusion des informations concernant le contexte et la mise en discours, le côté rhétorique... des informations qui enrichissent davantage le corps de l'article de dictionnaire des expressions idiomatiques.

C'est ainsi, nous enrichissons les définitions lexicographiques (les paraphrases, les définitions minimales) des expressions idiomatiques citées en exemples précédemment :

Article 1 : « *Ur ttaruy ara deg yiccer.* »

Bilingue (Kabyle/Français)	Monolingue (Kabyle/Kabyle)
Ur ttaruy ara deg yiccer. (Ph. V.). (F. Neg.). (Struc. = Neg1 SPV Neg2 + MFPré. + Exp. Prép.) Litt. "Je n'écris pas sur un ongle" C'est un état (d'esprit) incertain d'une personne et/ou individu sur un fait (sujet de l'interaction entre locuteur et son interlocuteur (individu, personne)), en lui disant d'une manière imagée, qu'il/elle n'est pas en mesure d'infirmier ou de confirmer la vérité sur le fait en question et il faut qu'il/elle vérifier. Une trace écrite sur un papier authentique (administratif, juridique...), contient une vérité que personne ne peut la réfuté. Cette image est calquée sur le fait d'infirmier ou de confirmer un fait à quelqu'un.	Ur ttaruy ara deg yiccer. (FYR. RG.). (LY. BW.). (YS. = Neg1 SPV Neg2 + MFPré. + Exp. Prép.) D lihala n tnefsit n umdan yesëan ccek deg wayen i d-yeqqar, ur tt-nefri ara deg rray-is yef temsalt i-yef yettnadi win i s-d-yettmeslayen. S tenfalit-a, amzun yenna-as; nekk ur hsiy 100%. Steqsi win/anda nniđen ahat ad k-id-yefk tidet i-yef tettnadi. Awal "iccer" deg tenfalit-a, d asewzel n "iccer n lkayed". Ulemek ad yaru yiwen yef yiccer n ufus. Tugna n uyanib yellan deg-is; tidet tetti deg lkayed yuran s cchud, yuran yef ufus n laqadi (leeqed).

Article 2 : *Iweqqem-as ifadden.*

Bilingue (Kabyle/Français)	Monolingue (Kabyle/Kabyle)
Iweqqem-as ifadden. (Ph. V.). (F. Af.). (Struc. = SPV + Exp. Ind. (a. v.) + Exp. D.) Litt. "Il lui a fait des jambes" Action d'une personne de motiver et d'encourager, avec des efforts physique et/ou moraux, de quelqu'un pour qu'il arrive à ses fins. Cf.; <i>Yefka-as afud.</i> (Il lui a donné le genou).	Iweqqem-as ifadden. (Ph. V.). (F. Af.). (Struc. = SPV + Exp. Ind. (a.v) + Exp. D.) D tigawt ara yeg umdan akken ad iëwen wayyed, ama s wawal, s seaya, s wayen yezmer akken ad iffecel ara, ad ikemmel akken yawed yer yiswi-is. Wali; <i>Yefka-as afud.</i>

Article 3 : Yefla ufus-is.

Bilingue (Kabyle/Français)	Monolingue (Kabyle/Kabyle)
Yefla ufus-is (Ph. V.). (F. Af.). (Struc= SPV + Exp. Ex. + D. N. (a. n.)). Litt. "Sa main est trouée" C'est un comportement d'une personne qui aime dépenser (laisse échapper) son agent, sa fortune. Cf., « <i>Yefla lǧib-is.</i> » (Sa poche est trouée).	Yefla ufus-is (Ph. V.). (F. Af.). (Struc= SPV + Exp. Ex. + D. N. (a. n.)). D tikli n umdan iħemlen ad iħerref idrimen-is mebla leħsab, ney ad yaɣ akk ayen iwala mebla ma yuħwaɣ. Mi i d-yettef cwit usurdi ad t-iseref. Wali ; « <i>Yefla lǧib-is.</i> »

Article 4 : Yesɛa udem

Bilingue (Kabyle/Français)	Monolingue (Kabyle/Kabyle)
Yesɛa udem (Ph. V.). (F. Af.). (Struc= SPV + Exp. Ex.) Litt. "Il a un visage" 1. C'est une personne qui (n') éprouve (pas) le sentiment de honte. Exem. « <i>Yesɛa udem iruħ-d ad iyi-d-iqabel ula mi iten-ixdem</i> » (Il n'a pas avoir honte de m'affronter face à face après les bêtises qu'il a fait) Cf., « <i>Zzur wudem-is</i> ». 2. Un comportement d'une personne qui est raisonnable, compréhensible. Exem. « <i>Yesɛa udem, yaɣ ur tseid acu tkurud, heder-as ad k-yefhem</i> » (Ne t'inquiète pas parle lui, il te comprendra), Cf., « <i>Yefka-d udem</i> » 3. Une qualité morale ; un fait d'être honorablement connu du point de vue moral et/ou sa réputation le précède. Il/elle est connu avec sa bonne réputation. Exem. « <i>Yesɛa udem. Anyer yerra ad yeqdu ccyl-is yaɣ ulac deg lǧib-is</i> » (Il est connu, où il va il règle ses affaires sans avoir même à payer). 4. Une qualité d'ordre physique d'une chose propre, belle. Exem. « <i>Aserwal-a mi yirad yuɣal yesɛa udem</i> » (Ce pantalon lorsqu'il est lavé est devenu propre et beau). Cf., « <i>Yefka-d udem</i> » (Il a donné du visage). 5. « <i>Azru-a i d-tiwid tikkelt-a yesɛa udem</i> » (La pierre à bâtir que tu as amené cette fois-ci a des facettes).	Yesɛa udem (Ph. V.). (F. Af.). (Struc= SPV + Exp. Ex.) 1. D aħulfu n umdan mi ara yehcem, isethi. Md. « <i>Yesɛa udem iruħ-d ad iyi-d-iqabel ula mi tent-ixdem!</i> ». Ur isetha ara iruħ-d ad iyi-d-iqabel! Cf., « <i>Zzur wudem-is</i> ». 2. D tikli n umdan i isehlen ad isell ney i ittaken azal i wayen i s-d-yeqqar wayyed, mebla aeyyed d zzeaf, ur d-ittara ara s leqbaħa ney s yir awal, ifahhem win i s-d-yettmeslayen. Md. « <i>Yesɛa udem, yaɣ ur tseid acu tkurud, heder-as ad k-yefhem</i> » Ad k-d-isell, ur ttagad ara, ad yexdem azal, ur ttara ara s yir awal. Wali ; « <i>Yefka-d udem</i> » 3. D tikli yelhan i yesɛa umdan, imi i t-ttaqadaren yimdanen. Yettwassen s wayen yelhan, aniɣer yerra ines. Md. « <i>Yesɛa udem. Anyer yerra ad yeqdu ccyl-is yaɣ ulac deg lǧib-is</i> » Yettawassen s tikli d tṭbiea yelhan, imi i t-ttamnen yimdanen, ad yaɣ ɣur-sen mebla asurdi (udem-is yeswa nnig usurdi). 4. D tayara n tyawsa yelhan, icebħen. Md. « <i>Aserwal-a mi yirad yuɣal yesɛa udem</i> » Yuɣal zeddig, yecbeħ. Wali ; « <i>Yefka-d udem</i> ». 5. « <i>Azru-a i d-tiwid tikkelt-a yesɛa udem</i> » Azru-a yeqed, yella wamek ad t-sxedmed mebla tesqedet.

En résumé, l'organisation de la macrostructure est la microstructure des dictionnaires amazighs, sont traitées et présentées de différentes manières¹. De faite :

Les nomenclature et/ou les unités lexicales et lexies sont classées en suivant plusieurs techniques. Nous avons, une mise en ordre selon la racine de l'unité lexicale, suivant l'ordre alphabétique, thématique et voir même un classement dit hybride qui est

¹ Voir la typologie des dictionnaires, exposée dans le chapitre, précédent.

une forme échappatoire de problèmes que pose le fait d'adopter l'un ou l'autre, des arrangements cités précédemment (Racine, alphabétique et thématique).

Mais dans le cadre, de la lexicographie informatique visant à concevoir des applications bureau, sur smartphone et sur site-web, exploitant des bases de données interactives, le problème de classement des unités lexicales n'est pas envisageable. Sauf dans le cas où, elle vise, simultanément, la génération d'une version en documents portatifs (PDF), prête à imprimer sur papier.

La définition des expressions idiomatiques, des unités plus complexes qui regroupent plus d'un monème dans leurs formes, fonctionnant comme des unités lexicales simples, telles sont définies dans la première partie de notre thèse¹. De fait, le linguiste-lexicographe définit « *la réalité complexe [...], l'outil indocile, mal maîtrisé et fascinant* » (Rey, 2007, p. 7) en faisant recours à un système d'informations (linguistiques et extralinguistiques) pour traduire avec la simplicité de son discours l'ensemble de leurs significations (sens), c'est-à-dire, l'usage d'une définition lexicographique qui découle de la méthode genre prochain et différences spécifiques.

Il exploite un discours verbal, des équations écrites en langue naturelle, une métalangue, des paraphrases, des images et des icônes, des synthèses, des schémas... Autrement dit, le lexicographe parle de la langue ; le sens des lexies, en exploitant des ressources et des compétences de différents types. De ce point de vue, les principes définitoires des expressions idiomatiques, ne s'éloignent pas ou/et reviennent à celles appliquées pour définir des lexies simples et des lexèmes.

¹ Voir *supra*,

Conclusion de la partie II

Dans cette deuxième partie, nous avons, dans un premier chapitre, proposé une définition du lexicographe et de la dictionnairique. Nous avons ainsi expliqué la distinction entre la lexicographie, définie comme une discipline scientifique, et la dictionnairique, qui relève davantage des aspects pratiques et économiques de la confection des ouvrages lexicographiques.

Par la suite, nous avons dressé une typologie détaillée des différents types de dictionnaires, en donnant de nombreux exemples issus du domaine amazigh. Cette analyse approfondie visait à justifier notre choix de concevoir un dictionnaire numérique, alliant une approche bilingue et monolingue.

À travers cet examen, nous avons constaté que le domaine amazigh a connu la production de tous les types de dictionnaires existants, depuis les simples listes d'unités lexicales jusqu'aux dictionnaires contemporains, bilingues et monolingues, de langue ou de choses. Cependant, force est de constater qu'il ne dispose pas encore, à ce jour, d'un dictionnaire monolingue spécifiquement dédié à la phraséologie amazighe.

Dans un deuxième, nous avons dressé un bilan du traitement lexicographique réservé à l'idiomaticité dans le domaine amazigh, et plus précisément au sein de la lexicographie kabyle. L'analyse que nous avons menée nous a permis de mettre en lumière une évolution notable dans la prise en compte du lexique amazigh au fil des différentes périodes de la production des œuvres lexicographiques.

Ainsi, les ouvrages antérieurs au 19^e siècle se sont révélés particulièrement lacunaires en la matière. Ils sont dominés par une visée essentiellement pratique à faciliter des échanges et de la communication. Ils sont constitués de glossaires et de listes d'unités lexicales bilingues qui se contentaient d'une traduction mot-à-mot. Ils ne donnaient pas de l'importance aux expressions idiomatiques ou la phraséologie. Les lexicographes de cette première période majoritairement étaient des explorateurs, des voyageurs ou des missionnaires étrangers à la culture locale. Ils n'avaient alors qu'une connaissance superficielle des langues étudiées.

Ce n'est qu'au cours de la première moitié du 20^e siècle que les expressions idiomatiques commençaient de gagner leur place dans les dictionnaires amazighs, mais souvent d'une manière parcellaire et non systématique. Elles apparaissaient le plus souvent

noyées au milieu d'autres types d'exemples ou de citations, sans bénéficier d'un traitement lexicographique spécifique en les distinguant des autres formes d'expressions. À cette époque, les lexicographes se contentaient de les intégrer dans les articles, sans toujours de les identifier clairement ou de les définir dans leur sens non compositionnel.

Il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle, Foucauld (1951-1953), pour que les expressions idiomatiques acquièrent une place plus importante au sein des dictionnaires amazighs modernes. Elles y sont désormais davantage exploitées comme illustrations et exemples pour contextualiser et enrichir les définitions lexicographiques des entrées. Cependant, leur traitement reste encore hétérogène d'un ouvrage à l'autre, avec des choix variables quant à leur emplacement dans l'article (sous le mot-clé, sous le mot principal, etc.) et leur présentation (avec ou sans traduction littérale, avec ou sans indication de leur statut phraséologique).

Enfin, dans un troisième chapitre, face à ces constats, dans la présente partie nous avons proposé une approche de classement et de définition lexicographique des expressions idiomatiques kabyles plus structurée et exhaustive, dans le but de remédier aux principales lacunes identifiées. Cette démarche s'articule autour de plusieurs principes clés.

Tout d'abord, le mode de classement envisagé combine plusieurs critères complémentaires. Il repose en premier lieu sur un ordre alphabétique des entrées fondé sur l'élément de figement ou le noyau sémantique de l'expression idiomatique. Ce choix permet d'organiser la macrostructure du dictionnaire de manière rigoureuse, en tenant compte de la nature complexe et polylexicale de ces unités. Chaque article ainsi construit autour d'un mot-clé fait ensuite l'objet de subdivisions sémantiques et thématiques, afin de regrouper les expressions en fonction de leur valeur figurée et de leur champ référentiel (corporel, animalier, culinaire, etc.). Cette structuration facilite grandement la compréhension et l'accès aux différentes acceptions d'une même expression idiomatique.

En outre, la description des expressions dans le dictionnaire s'accompagne d'une richesse d'informations linguistiques (comme la morphosyntaxe et la pragmatique) et extralinguistiques (étymologie, culture, histoire). Ces éléments contextuels aident à mieux comprendre les nuances de sens et les symboles véhiculés par ces expressions idiomatiques, en les replaçant dans le contexte socioculturel où elles sont utilisées. Elles confèrent aux définitions une dimension plus complète et représentative du lexique amazigh dans toute sa complexité.

Cette approche de classement et de définition lexicographique s'avère particulièrement pertinente dans le cadre de dictionnaires papier dédiés spécifiquement à la phraséologie amazighe. Cependant, pour les dictionnaires numériques interactifs, le problème du classement se pose différemment. La structuration des données dans une base informatique permet une indexation et un accès plus souples aux expressions idiomatiques, au-delà des seules contraintes de l'organisation macrostructurale.

En ce qui concerne la définition lexicographique des expressions idiomatiques, bien que relevant d'un traitement spécifique de par leur nature complexe, s'inscrit dans la même méthodologie que pour les unités lexicales simples. Elle s'appuie en effet sur la méthode du genre prochain et des différences spécifiques, la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) et la Théorie Sens-Texte (TST), en les transformant en des prédicats sémantiques et en ajoutant des composantes différentielles pour les distinguer d'autres expressions similaires. Cette approche analytique permet de formuler des paraphrases définitoires qui explicitent l'ensemble des composantes de sens véhiculées par ces unités polylexicales figées.

C'est ainsi, nous avons proposé une structuration des articles comme suit :

1. Entrée l'expression idiomatique transcrite en latin ;
2. Présentation de l'expression idiomatique dans sa forme complète, avec indication de sa catégorie grammaticale ;
3. Définition lexicographique : La définition est formulée sous forme de paraphrase, en suivant la méthode du genre prochain et des différences spécifiques. La paraphrase définitoire explicite la structure prédictive de l'expression (les actants sémantiques impliqués) ainsi que son sens non compositionnel.
 1. Pour les expressions polysémiques, plusieurs paraphrases définitoires sont fournies, correspondant aux différentes acceptions.
4. Informations complémentaires : Des exemples d'emploi de l'expression idiomatique en contexte sont donnés, des renvois à d'autres expressions idiomatiques sémantiquement proches ou équivalentes sont indiqués et des informations d'ordre linguistique, étymologique, culturel, etc. peuvent être ajoutées pour compléter la définition et contextualiser l'expression.

Au-delà de ces considérations techniques, ce travail sur le traitement lexicographique de l'idiomaticité amazighe, et plus particulièrement kabyle, revêt une portée bien plus large. Il met en lumière la nécessité d'accorder une place centrale à cette dimension phrastique et figurée dans la description du lexique amazigh, trop souvent réduit à ses seules unités simples.

En somme, dans cette deuxième partie nous avons met en lumière la typologie des dictionnaires existant dans le domaine amazigh, ainsi que l'évolution du traitement lexicographique réservé à l'idiomaticité dans le domaine amazigh. Ce qui nous a permet d'identifier les principales lacunes à combler. Elle a également proposé des pistes innovantes pour intégrer de manière plus structurée et exhaustive les expressions idiomatiques dans les dictionnaires amazighs, que ce soit au niveau de leur classement ou de leur définition lexicographique en version papier ou numérique en double approche ; bilingue (kabyle-français) et monolingue (kabyle-kabyle).

PARTIE III : REALISATION ET CONCEPTION DU DICTIONNAIRE

CHAPITRE 1 :

Aspects théoriques

CHAPITRE 2 :

Aspects techniques

Introduction

Cette troisième partie sera consacrée à la réalisation du dictionnaire des expressions kabyle (kabyle-kabyle). Cela concernera le côté pratique de notre thèse qui débouchera sur un produit final : une application bureau exécutable sur différents systèmes opérationnels disponibles.

De fait, elle est organisée en deux chapitres ; le premier intitulé « **Aspects théoriques** » comportera deux volets : le premier est un état des lieux sur la question des dictionnaires informatisés et/ou numériques dans le domaine amazigh et le deuxième sera consacré aux notions théoriques et préliminaires qui serviront comme une base théorique qui explicitera toutes les notions en relation avec le domaine de l'informatique et justifiera les choix faits, tels le choix de langage de la programmation, le type du fichier data ou la base de données lexicographiques qui comportera les informations de base de dictionnaire et autres.

Pour le deuxième chapitre « **Aspects techniques** », nous exposerons toutes les démarches suivies jusqu'à la conception de l'application finale exécutable ; La confection de l'interface graphique « *Gui* », la conception de la base de données, relier la base de données à l'interface graphique, l'introduction des toutes les fonctions pour chaque élément sur l'interface graphique. Enfin, après la conception, une mise en pratique d'un premier usage de cette application et/ou du dictionnaire conçu.

CHAPITRE 1 : ASPECTS THEORIQUES

Dans ce premier chapitre intitulé « **Aspects théoriques** », nous aborderons les volets suivants :

Dans un premier temps, nous commencerons par définir les dictionnaires numériques et proposer leur classification. Ensuite, nous dresserons un état des lieux de l'utilisation des dictionnaires informatisés et/ou numériques dans le domaine amazigh, offrant ainsi un aperçu de l'intégration de l'informatique et de la numérisation dans la lexicographie amazighe, tout en examinant les principales initiatives notables de création de dictionnaires numériques amazighs.

Deuxièmement, nous aborderons les éléments théoriques fondateurs et les aspects pratiques préliminaires nécessaires à la compréhension et la réalisation de notre projet de dictionnaire numérique. Autrement dit, nous présenterons les principaux concepts liés au domaine de l'informatique sur lesquels s'appuiera notre travail. Nous définirons avec précision les notions comme le langage de programmation, la base de données. En intégrant des précisions sur les choix techniques que nous avons effectués. Notamment, pourquoi nous avons opté pour le langage X comme langage de programmation principal, et pour le type du fichier de données contenant le dictionnaire à confectionner et autres.

Enfin, nous rappellerons brièvement les décisions prises lors des étapes précédentes concernant le traitement lexicographique réservé aux expressions idiomatiques. Leur intégration nécessite en effet une approche lexicographique spécifique, que nous évoquerons.

1. Les dictionnaires informatisés/numériques dans le domaine amazigh

Avant d'aborder la question des dictionnaires informatisés et/ou numériques dans le domaine amazigh, nous étalerons un petit aperçu théorique sur ce domaine des e-dictionnaires, un sous-domaine qui fait intervenir deux disciplines ; la lexicographie et l'informatique.

Un tournant incontestable a été franchi du côté des dictionnaires informatiques, conçus pour le traitement automatique des langues, accessibles sous une forme codée par la machine.

1.1. Qu'est-ce qu'un dictionnaire en informatique et/ou du monde virtuel ?

La conception du monde virtuel, numérique et informatique diffère souvent du monde réel, notamment dans le domaine de la lexicographie. Alors que la lexicographie traditionnelle utilisait des supports en papier, le changement vers les supports virtuels.

D'après Lo Nastro (2013b, p. 74), « *Dans l'emploi commun du terme, on utilise "dictionnaire électronique" pour tout ce qui n'est pas papier, alors que le mot, naît au début des années 1980, quand Casio met sur le marché un appareil électronique servant de dictionnaire* ». Cela, implique l'utilisation des appareils électroniques et des machines informatiques telles que des ordinateurs, des tablettes ou des téléphones portables pour accéder à des formes ou des versions abstraites et virtuelles de dictionnaires. Ces derniers sont enregistrés sur des supports de stockage électroniques se trouvant en local, tels que des disques durs, des clés USB ou des cartes mémoire et autres, ou sur des serveurs ou des sites hébergeurs en ligne. Ils sont traités par une unité centrale de traitement (CPU) pour afficher des informations à l'utilisateur sur un écran.

Au sens plus large, un dictionnaire en informatique et/ou du monde virtuel est une structure de données stockées renvoyant à des éléments sous forme de clés-valeurs. C'est une collection de paires clé-valeur où chaque clé est associée à une valeur correspondante.

En d'autres termes, un dictionnaire informatique est une sorte de tableau associatif où les éléments sont accessibles par une clé plutôt que par un indice numérique. Les clés et les valeurs peuvent être de différents types, tels que des chaînes de caractères, des nombres, des objets, etc.

Le dictionnaire informatique est également appelé « *map* », « *table de hachage* » ou « *mémoires associatives* » (Python Software Foundation, 2024a). Il est couramment utilisé dans la programmation pour stocker et organiser des données de manière efficace, notamment pour représenter des configurations, des paramètres, des propriétés, des comptes utilisateurs, des options, des résultats de recherche, etc. Il est dit aussi une table d'association qui se présentent comme un sous-ensemble T de $C \times V$ où C représente l'ensemble des clés et V l'ensemble des valeurs, tel que pour chaque clé c de C , il y a au plus une valeur v dans V telle que (c, v) appartient à T . De cette manière, l'opérateur ou l'administrateur, généralement, a la possibilité de le manipuler en réalisant les opérations suivantes : 1. l'ajout d'une nouvelle paire (c, v) à T , 2. la suppression d'une paire (c, v) de T et 3. la lecture de la valeur v associée à une clé c dans T .

Selon la fondation software python, dans un dictionnaire informatique ou numérique, « *à la différence des séquences, qui sont indexées par des nombres, les dictionnaires sont indexés par des clés, qui peuvent être de n'importe quel type immuable ; les chaînes de caractères et les nombres peuvent toujours être des clés.* »(2024a). Il offre une recherche rapide et une récupération d'éléments, car la clé fournie permet de trouver la valeur correspondante en temps constant, quelle que soit la taille du dictionnaire. L'utilisation de dictionnaires virtuels présente de nombreux avantages par rapport aux dictionnaires en papier, notamment la facilité d'accès, la rapidité de recherche, la capacité à stocker une grande quantité d'informations et la possibilité de les mettre à jour en temps réel. Les dictionnaires virtuels peuvent également inclure des fonctionnalités supplémentaires telles que la prononciation audio, les synonymes, les antonymes et les exemples d'utilisation.

Cependant, l'utilisation de dictionnaires virtuels soulève également des préoccupations telles que la sécurité et la confidentialité des données, la dépendance aux technologies et la perte de la culture du livre. Malgré ces inquiétudes, les dictionnaires virtuels continuent de gagner en popularité et sont devenus un outil indispensable pour les étudiants, les professionnels et les amateurs de langues dans le monde entier.

1.2. Les type de dictionnaire du monde virtuel

A. Rey (2008, p. 139) souligne que l'avènement de l'ordinateur individuel et d'Internet a eu un impact considérable sur de nombreux domaines, y compris l'étude de la langue. Il insiste sur le fait que dans ce contexte, il est inévitable de prendre en compte les progrès réalisés dans le domaine de la lexicographie grâce à l'informatique. En d'autres termes, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication a profondément transformé la façon dont les dictionnaires et les outils linguistiques sont conçus, créés et utilisés. Cela souligne l'importance de l'adaptation des pratiques lexicographiques aux avancées technologiques pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs dans un monde numérique en constante évolution.

Cette interaction entre la lexicographie et l'avancée rapide du domaine de l'informatique a conduit à la création de nouveaux types de dictionnaires qui n'existaient pas auparavant. Par le fait de leur format numérique ou électronique, ils proposent de nouvelles fonctionnalités et imposent des changements en termes de leur typologie.

De plus leur catégorisation traditionnelle ou leurs principales catégories de classification des dictionnaires, à savoir leur caractère monolingue/multilingue, généraliste / spécialisé, alphabétique / thématique, extensif / restrictif et encyclopédique / de langue ou de mots..., par rapport à leurs homologues en version papier, ils intègrent d'autres types. Comme le souligne Forget (1999, p. 76) : « *Il existe en fait seulement une différence entre les dictionnaires papiers et les dictionnaires électroniques : le support sur lequel est présentée l'information* ». Néanmoins, cette différence technique est à l'origine de nombreuses implications qui touchent différents aspects des dictionnaires numériques. Ces implications comprennent des variations dans la manière dont les utilisateurs interagissent avec le dictionnaire, comment le contenu est présenté et organisé, quelles capacités ou les fonctionnalités de recherche sont disponibles, quels outils bureautiques sont intégrés, ainsi que les spécificités techniques de la plateforme utilisée.

Ainsi, nous parlons de dictionnaires locaux, en ligne, collaboratifs, embarqués, personnalisables, etc.

1.2.1. Dictionnaires numériques locaux vs en ligne

Les dictionnaires électroniques sont stockés sous une forme dématérialisée sur une mémoire interne dans plusieurs types de supports électroniques dédiés exclusivement aux dictionnaires. Tels que le modèle « *Tr-2000* » qui comporte un dictionnaire bilingue, anglais-japonais, contenant une nomenclature de 2020 mots et expressions idiomatiques. Il est dictionnaire de poche proposé sur le marché par Casio en 1981. (Kasar, 2008, p. 57)

Il faut noter que premiers dictionnaires électroniques, au début des années 1980, n'étaient que de simples reproductions des versions papier de dictionnaires existants.

Des années, plus tard, avec le bouleversement dans le domaine du digital et de l'informatique, vont apparaître de nouveaux supports plus performants et plus adaptés que la lexicographie va s'en approprier : tels que le CD-Rom (*Compact Disc read only memory*) en 1983, le DVD-rom (*Digital Versatile Disc read only memory*) en 1996, ou l'hébergement web. Il suffit d'avoir le CD ou le DVD contenant l'application d'un dictionnaire ou de la télécharger sur internet, puis de l'installer sur un appareil et d'avoir un accès à l'intégralité de l'application ou du dictionnaire d'une manière autonome, hors ligne, sans avoir une connexion à internet en permanence.

Avec l'avancée notable dans le domaine, de l'informatique, dans les dernières années, a rendu les premiers moyens et supports traditionnels de dictionnaires numériques, peu accessibles. Les machines actuelles¹ tendent à ne pas avoir des moyens physiques pour leur lecture et pour accéder à leurs contenus. Comme il l'était auparavant pour les disquettes fonctionnant en magnétique. De ce fait, le domaine de la dictionnaire s'y approprie d'autres moyens physiques tels que les clés USB, les cartes mémoires, les disques durs externes en différents types (HDD (*Hard Disk Drive*), SSD (*Solid State Drive*), SSD NVMe (*Non-Volatile Memory Express*) et d'autres technologies. Nous parlons, aussi, d'autres types ou formats de fichiers numériques et de la numérisation des dictionnaires. Ces formats sont regroupés sous la dénomination *Ebooks*. Tels que : e-pub, mobi, azw3, fb2, html, djvu, pdf, rtf, txt, etc. Ces derniers sont téléchargeables et sont consultables sur des liseuses spécifiques. (Lo Nostro, 2015, p. 159)

Ce mode de fonctionnement totalement décentralisé garantit une disponibilité et une rapidité d'accès constantes, au prix d'une mise à jour plus manuelle du contenu et de la contrainte d'un espace mémoire limité sur le support de stockage interne ou externe.

Tandis que les versions en ligne de dictionnaires ne nécessitent aucune installation préalable, mais uniquement un accès par navigateur internet pour être consultées. Cette façon centralisée de stocker leur contenu présente l'avantage considérable de permettre des mises à jour automatiques et en temps réel par leurs éditeurs, sans l'intervention de l'utilisateur. De plus, ils sont moins sujets aux contraintes d'espace mémoire sur la machine. Néanmoins, leur disponibilité dépend entièrement d'une connexion réseau fonctionnelle. De plus, les débits variables selon les liaisons peuvent affecter la vitesse d'accès aux informations.

En résumé, si les dictionnaires locaux priment par leur autonomie d'utilisation permanente, les dictionnaires en ligne présentent une façon plus simple et rapide de bénéficier des dernières évolutions. Le choix dépend donc des priorités de chacun en termes de mobilité versus connectivité.

Cependant, d'après Lo Nostro (2013b, p. 91), les dictionnaires numériques « *désormais présents sur la toile dans toutes les typologies et les langues, ils ne constituent*

¹ Actuellement, il existe une grande variété de machines informatiques disponibles sur le marché. Il y a : des ordinateurs de bureau et portables, également appelés *laptops*, des tablettes, des *smartphones*, des smart-écrans, etc. Il est important de noter que chaque type de ces machines informatiques dispose de son propre système d'exploitation et de ses propres applications.

pas spécialement, pour l'instant, de soucis de dictionnairique car ils ressemblent, dans la plupart des cas, à des objets d'accumulation ». En effet, à l'exception de ceux produits par des centres de recherche reconnus, la plupart sont le fait d'amateurs. Toutefois, les moteurs de recherche réussissent souvent à limiter les inconvénients liés à la profusion d'informations dictionnairiques en ligne. Cela permet aux lexicographes débutants une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs dictionnaires. De surcroît, le fait que ces dictionnaires soient généralement en accès libre sur le web leur confère fréquemment l'avantage d'être les plus consultés, même s'ils ne sont pas toujours considérés comme des références fiables.

Pour bénéficier des avantages de deux types de dictionnaires, certains éditeurs ont compris l'intérêt de concilier ces deux approches en offrant un même dictionnaire sous deux formes complémentaires : une installation complète en local assurant la consultation sans connexion, une installation minimale avec une interface graphique locale, mais nécessitant une connexion internet et une version entièrement en ligne pour un accès pratique depuis n'importe quel appareil via un navigateur web. Nous citons comme exemples les versions récentes de l'« *Encyclopædia Universalis* », le « *Dictionnaires Larousse français monolingue et bilingues* », « *Oxford English Dictionary* » et autres.

Cette solution hybride permet de répondre à la fois aux besoins d'indépendance des utilisateurs itinérants, et à leur attente de pouvoir profiter simplement des mises à jour en ligne. Le choix ne se pose donc plus nécessairement entre mobilité et connectivité, ces dictionnaires combinant habilement les atouts des deux modèles.

1.2.2. Dictionnaires imbriqués / intégrés

Le type de dictionnaires numériques imbriqués ou intégrés se présente comme des sous-composants directement intégrés dans d'autres applications et logiciels utilisés à d'autres fins. Tels que les éditeurs de texte dédiés aux traitements de texte, les éditeurs de code, les navigateurs web, les moteurs de recherche, les systèmes d'exploitation et autres. Ils sont généralement associés à des correcteurs et des vérificateurs orthographiques. Ils fonctionnent d'une manière automatique et sans que l'utilisateur les exécute explicitement. Leur intégration permette de fonctionner symbiotiquement avec l'application hôte, afin de proposer un plus de fonctionnalités aux usagers d'une manière transparente. Ils sont pour faciliter la consultation contextuelle.

Nous citons à titre d'exemples : les dictionnaires intégrés nativement dans Word, Chrome, Safari, etc.

1.2.3. Les dictionnaires en ligne collaboratifs et participatif

Les dictionnaires collaboratifs en ligne sont des objets lexicographiques non conventionnels, où les utilisateurs peuvent non seulement consulter le dictionnaire, mais aussi y participer de manière active en créant, modifiant et complétant les entrées. Ce genre de lexicographie collaborative est un phénomène relativement récent, le premier dictionnaire collaboratif en ligne "*Urban Dictionary*" datant de 1999 (Dolar, 2017).

La majorité des contributeurs des dictionnaires collaboratifs sont probablement des non-linguistes, c'est-à-dire des « *locuteurs ordinaires dont la culture et les pratiques sociales ne comportent pas de savoirs particuliers sur la langue* » (Paveau, 2008, p. 147). Les dénominations utilisées pour désigner ces contributeurs sont variées, comme "*lexicographes amateurs*", "*lexicographes profanes*" ou "*locuteurs profanes*" (Dolar, 2018).

Les dictionnaires collaboratifs peuvent être qualifiés d'« *objets métalinguistiques profanes* » (Dolar, 2018). L'analyse du métalangage dans ces dictionnaires, comme le souligne Dolar (2018, p. 47-46), a permis de mettre en évidence trois caractéristiques spécifiques : la fluctuation entre un registre scientifique et un registre ordinaire, la présence de commentaires méta-énonciatifs des rédacteurs sur leur propre discours, et l'utilisation de l'expérience personnelle comme stratégie pour légitimer les propositions. Autrement dit, cette dynamique métalinguistique, propre à la lexicographie collaborative, reflète un continuum entre discours scientifique et discours profane, avec des entrées pouvant exhiber différents niveaux sur cette échelle. Les contributeurs s'efforcent également de justifier leur position par le vécu individuel, soulignant ainsi les enjeux de légitimité et d'autorité dans un nouveau paradigme où l'expertise traditionnelle est remise en question au profit de la participation collaborative en ligne.

Dolar (2018), propose une typologie des dictionnaires collaboratifs en ligne en se basant sur la manière dont la collaboration entre les utilisateurs et l'équipe éditoriale est organisée, en tenant compte du niveau de contrôle exercé sur les contributions des utilisateurs et du processus de validation mis en place. De fait, il présente les trois sous-types suivants :

- les dictionnaires entièrement collaboratifs où les contributions des internautes sont directement publiées sur le site (comme *La Parlure et Razvezani jezik*) ;

- les dictionnaires collaboratifs avec la validation des propositions avant la publication (comme *Urban Dictionary*). Cette étape peut être assurée soit par les internautes, soit par le webmaster ;
- les dictionnaires partiellement ou semi-collaboratifs (comme *LEO*, le dictionnaire multilingue, né à l'Université technique de Munich), qui sont des bases lexicales collaboratives où le webmaster ou l'éditeur gère les propositions des internautes et effectue un vrai travail éditorial.

(Dolar, 2018, p. 36-37)

Les dictionnaires collaboratifs en ligne constituent un genre discursif relativement récent, où le métalangage produit par des non-linguistes présente des particularités par rapport à la lexicographie traditionnelle.

1.2.4. Les dictionnaires en ligne illustratifs

Les dictionnaires en ligne illustratifs ne constituent pas véritablement une nouvelle catégorie ou un nouveau type de dictionnaires. Ils se présentent de la même manière que les dictionnaires illustratifs en version papier ou traditionnels, mais avec un plus d'informations enrichissantes de contenu des définitions des entrées, nous parlons des formes audios, pour les prononciations et lecture du texte..., des vidéos illustratives et des schémas interactifs... Toutes sortes d'informations que le papier ne peut contenir ou tout ce que le lexicographe ne peut pas rendre en langue écrite ou en image statique.

Les dictionnaires numériques continuent d'évoluer avec les technologies du web. Un développement récent est l'émergence du web sémantique, qui vise à rendre le contenu du web non seulement lisible par les machines, mais aussi compréhensible via des métadonnées et des liens sémantiques entre les données. Plusieurs projets explorent désormais la façon dont les dictionnaires peuvent participer au web sémantique. L'idée est d'enrichir les définitions avec des annotations sémantiques précisant le type de chaque élément (nom, verbe, adjectif), ainsi que ses relations avec d'autres entrées (synonymes, antonymes, traductions etc.). Cela permettrait aux moteurs de recherche et agents intelligents de mieux comprendre le sens des mots et d'offrir des réponses plus pertinentes. Certains dictionnaires commencent à structurer leur contenu sous forme d'ontologies et à l'exposer via des APIs permettant une interrogation programmatique. À terme, on peut imaginer que les définitions puissent être directement intégrées dans les pages web pour offrir une expérience enrichie aux utilisateurs. Le web sémantique ouvre donc de nouvelles perspectives prometteuses pour l'avenir des dictionnaires numériques.

En somme, les dictionnaires numériques sont des dictionnaires qui ont été spécialement conçus pour être utilisés sur des appareils numériques tels que des ordinateurs, des tablettes et des téléphones portables. Ils peuvent être téléchargés sous forme d'application et offrent souvent des fonctionnalités supplémentaires telles que la recherche de mots-clés, la prononciation audio et la traduction.

Ces nouveaux types de dictionnaires ont été développés pour répondre aux besoins des utilisateurs qui cherchent des moyens plus pratiques et efficaces pour consulter les définitions et les traductions. Grâce à l'avancée de la technologie, il est désormais possible d'accéder à une quantité de ressources linguistiques considérable en un clic, ce qui facilite grandement l'apprentissage des langues étrangères et l'amélioration de la compétence linguistique en général.

1.3. Les dictionnaires informatiques dans le domaine amazigh

Les dictionnaires informatiques dans le domaine amazigh sont relativement limités en comparaison avec d'autres langues plus largement utilisées. Même pour la langue amazighe, il y a eu des efforts pour développer plusieurs dictionnaires numériques.

Parmi ces dictionnaires amazighs numériques disponibles, nous pouvons citer :

1.3.1. Dictionnaire Tamazight, *Asegzawal Tamaziɣt*

Le « dictionnaire Tamazight, *Asegzawal Tamaziɣt* » est une application web, disponible en ligne depuis 01/09/2011 sur le lien <https://asegzawal.com/>. Il est proposé par <https://tutlayt.net/>. Ce dictionnaire regroupe quatre bases de données bilingues, chacune constituée de 60 000 entrées lexicales. De ce fait, il est disponible en quatre versions : Tamaziɣt-Català, Tamaziɣt-English, Tamaziɣt-Français et Tamaziɣt-Suomi.

La plateforme de ce dictionnaire propose aux utilisateurs trois formules d'abonnement annuel. Pour les individus, le tarif est de 2000 DZD pour les Algériens et de 20 € pour le reste du monde. Les petites institutions bénéficient d'un tarif de 6000 DZD pour les Algériens et de 60 € pour le reste du monde. Quant aux grandes institutions, elles ont accès à un abonnement au tarif de 12000 DZD pour les Algériens et de 120 € pour le reste du monde. En optant pour cet abonnement, les utilisateurs peuvent profiter d'un accès sans limitations, c'est-à-dire, Il permet additionnellement un accès à la version smartphone et à plus d'informations telles que : la prononciation audio des mots en Tamazight, désinences et conjugaison complète, origine des mots, référence lexicographique des mots,

davantage d'exemples de phrases extraites du corpus de la langue amazighe et des corpus bilingues et des expressions figées et semi-figées en Tamazight. (*Asegzawal Tamaziɣt <-> Tafransist*, 2020)

De fait, ce dictionnaire donne des définitions lexicographiques qui contiennent l'entrée, son équivalent avec la langue correspondante, le français, l'anglais, le Català ou le suomi, selon la base de données interrogée ou le dictionnaire en question, sa catégorie grammaticale, son domaine, générale, linguistique..., des exemples, des expressions figées et semi-figées et sa prononciation phonétique.

À titre d'exemples nous livrons, de la version gratuite, ce qui suit :

Exemple 01 : (cas de monosémie)

amaziɣt	français	aggayt catégorie	ayult domaine	Tamatart neɣ taseftit Désinences ou Conjugaison	Amedya Exemple	ssusru I.P.A.]
ungal	romain	ubst.	en.	{wungal [e.a.m.s], ungalen [m.p.], wungalen[e.a.m.p.]}	<i>Mezɣad yettaru ungalen s Tamaziɣt.</i> Mezɣad écrit des romains en Tamazight.	ungæl]

Exemple 02 : (cas de polysémie)

amaziɣt	français	aggayt catégorie	ayult domaine	Tamatart neɣ taseftit Désinences ou Conjugaison	Amedya Exemple	ssusru I.P.A.]
arviv	adjectif	ubst.	ing.	{urviv [e.a.m.s], irviven [m.p.], yerviven[e.a.m.p.]}	<i>arviv ameskan</i> adjectif démonstratif	ærviv]
arviv	beau-fils	ubst.	en.	{urviv [e.a.m.s], irviven [m.p.], yerviven[e.a.m.p.]}	<i>D mmi-s neɣ d arviv-is?</i> C'est son fils ou beau-fils ?	ærviv]

Exemple 03 : (cas d'un verbe)

T	F	T	T	Tamatart neɣ taseftit	Amedya	

amaziyt	rançais	aggayt	ayult	Désinences ou Conjugaison	Exemple	ssusru [P.A.]
efti	conjuguer	.	ing.	{seftiy, tseftid, isefti/ tsefti, nsefti, tseftim/ tseftimt, seftin/seftint}/[pret]... →		səfoi]

En analysant ces exemples, nous pouvons remarquer plusieurs éléments intéressants. Dans le premier cas, le domaine spécifié n'est pas général (*Gen.*), mais plutôt littéraire (*litt.*). Pour le deuxième exemple, l'orthographe de l'unité lexicale amazighe diffère de la notation usuelle de Tamazight, où le son [v] est écrit « v » au lieu de « b » conformément à la transcription usuelle. Enfin, pour le troisième exemple, le verbe « *sefti* » possède initialement un sens lié à l'idée de « multiplier, augmenter, abonder », qui relève du domaine général (*Gen.*), tandis que le sens de « conjuguer » indiqué dans le dictionnaire représente une extension sémantique ultérieure acquise par l'unité lexicale, appartenant autrefois au domaine de la néologie.

D'autre part, il convient de souligner que les trois exemples présentent des équivalents en langue française. Cependant, au lieu de se limiter à des définitions explicites, l'utilisation de paraphrases constitue le meilleur moyen d'offrir une compréhension plus approfondie et nuancée du sens.

En considérant ces éléments, on peut conclure que le dictionnaire *Tamazight, Asegzawal Tamaziyt*, utilise une transcription réservée au kabyle ou c'est un dictionnaire réservé au kabyle. Bien que ce dictionnaire offre des définitions lexicographiques riches, il est important de noter qu'elles demeurent incomplètes. Elles se limitent à fournir l'équivalent plutôt qu'à proposer une paraphrase détaillée pour chaque unité lexicale concernée.

De plus, il peut arriver que ces définitions contiennent des erreurs, notamment en ce qui concerne les domaines de ses entrées. En outre, il est important de souligner que cette constatation est principalement valable pour la version libre du dictionnaire.

1.3.2. *Amawal, The berber dictionary*

Abdessamad Idrissi, un défenseur de la langue et de la culture amazighe, originaire de Kelaa M'gouna au Sud du Maroc et résidant à Berlin, a introduit une initiative novatrice en août 2011 : la création du site web *amawal.net*. Cette plateforme collaborative ou

participative proposée en *Open Source*, vise un grand public et ciblant toutes sortes d'internautes. C'est un dictionnaire participatif en ligne, *Amawal, The berber dictionary*, a pour but de pallier les lacunes de standardisation de la langue tamazight. Bien que son auteur soit dépourvu d'une formation académique spécialisée en linguistique, il a entrepris des investigations approfondies pour surmonter ces défis.

Ce projet est le fruit de sa volonté d'enseigner le tamazight à son épouse allemande, motivé par son expérience professionnelle dans le domaine de l'audiovisuel. Dès ses débuts, le site a suscité un intérêt croissant, attirant une communauté active d'utilisateurs désireux de contribuer à son enrichissement.

Depuis sa création, *amawal.net* a enregistré une croissance exponentielle, abritant aujourd'hui plus de 10958 entrées et communauté qui dépasse les 192 utilisateurs enregistrés et actifs.

Les exemples suivants illustrent la manière sont présentées les articles de ce dictionnaire :

ungal

ⵉⵏⵖⵓⵏⵓⵏ

► adj.

Définition

Ungal=abxxan=ah'r'd'an=asggan=abaccan=abrccan



Noire

Ungal (ungalen), roman – novela – رواية

Ẓer day: Aneggal.

Taybalut: Amawal n Tmaziṯt Tatrart – Lexique du berbère moderne (Editions Imedyazen, Paris 1980).

2- Ungal (ungalen [LM]), ẓer aberkan.

Addad amaruz: wungal (wungalen).

Tasniremt:

Ḥemmley ad ẓrey ungalen imsultanen – J'aime lire les romans policiers
– Me gusta leer novelas policiacas – البوليسية القصص قراءة أحب

Tfuked tayuri n wungal-a? – As-tu terminé de lire ce roman ? – ¿Has terminado de leer esa novela? – هل أنهيت قراءة هذه الرواية؟

Thésaurus

Synonymes _

Antonymes _

Ajouté par massin le 17/08/2012 @ 05:25

Commentaires

(source : <https://amawal.net/ungal>, consulté le 09/06/2023)

arbib

◦○○ξΘ

► n.

Définition

arbib – werbib – irbiben



Adjective



Adjectif

ض

صفة

Arbib (irbiben), adjectif – adjetivo – نعت، صفة

Arbib ayaran – adjectif qualificatif – adjetivo calificativo – صفة واصفة

Addad amaruz: werbib (yerbiben).

Thésaurus

Synonymes _

Antonymes _

Ajouté par Almo le 30/09/2013 @ 00:24

Commentaires

(source : <https://amawal.net/arbib>, consulté le 09/06/2023)

sefti

◌○○ξΘ

► n.

Définition

ssefti – ssefti – ssefti – sseftay



To conjugate



Conjuguer

ض

صَرَّفَ

Ssefti,

1- conjuguer.

2- investir.

Thésaurus

Synonymes _

Antonymes _

Ajouté par Almo le 30/09/2013 @ 00 :24

Commentaires

(source : <https://amawal.net/ssefti>, consulté le 09/06/2023)

asira

◌Θξ○○

► n.

Définition

Ayen aff aydeg ssrusun iwakken ad arun



Desk



Bureau



مكتب

Thésaurus

Synonymes _

Antonymes _

Added by hsenz80 on 22/10/2021 @ 12:39

Commentaires

(source : <https://amawal.net/asira>, consulté le 09/06/2023)

Après l'analyse de ces trois exemples, nous remarquons qu'ils renferment des définitions lexicographiques présentant certaines similarités dans leur structure formelle. En effet, elles indiquent toutes la forme de l'unité lexicale en question, sa catégorie grammaticale, sa morphologie et proposent une définition par équivalents en trois langues, le français, l'anglais et l'arabe. De plus, certaines précisent l'étymologie ou ajoutent des informations complémentaires.

Cependant, ces définitions souffrent de limites quant à leur caractère exhaustif. Tout d'abord, elles ne fournissent pas systématiquement de paraphrase définitoire claire en berbère, se contentant souvent des équivalents avec les trois langues anglais, français et arabe. Ensuite, les acceptions multiples ne sont pas toujours distinguées de façon univoque. Par ailleurs, les exemples illustrant les différents sens sont parfois défaut.

De plus, le contexte d'emploi littéral ou figuré n'est pas précisé, complexifiant la pleine compréhension. Enfin, les sources bibliographiques associées ne sont pas toujours mentionnées de manière normée. Ainsi, malgré le respect partiel des critères lexicographiques, ces définitions gagneraient en qualité en levant ces différentes ambiguïtés sémantiques et structurelles.

En résumé, des parties d'une définition lexicographique pour chaque entrée du dictionnaire, telles que les paraphrases définitoires claires, d'exemples pour chaque acception et de précisions contextuelles, des informations étymologiques et autres, ne sont pas l'inclusion d'une manière systématique. Cette lacune découle du caractère collaboratif du dictionnaire, impliquant activement ses utilisateurs. Cette dynamique est illustrée par son interface qui offre la possibilité d'ajouter de nouveaux termes ou unités lexicales accompagnés de leurs définitions.

1.3.3. Amawal Dictionnaire – Madghis U'Madi

Amawal Dictionnaire - Madghis U'Madi est une application mobile conçue par Madghis U'Madi, un fervent militant de la cause amazighe en Libye. Disponible sur Google Play depuis 2013, cette application offre une expérience lexicographique bilingue entre le berbère et le français, avec des définitions équivalentes sans mention d'autres informations telles que la catégorie grammaticale, les exemples ou les paraphrases. Grâce à sa fonctionnalité de recherche bidirectionnelle, les utilisateurs peuvent effectuer des recherches du français vers le berbère et vice versa.

De plus, l'application permet de réaliser des recherches en utilisant à la fois des caractères latins et des caractères tfinaghs, garantissant ainsi une accessibilité maximale. Avec une nomenclature extrêmement riche comprenant plus de 70 000 unités lexicales, Amawal Dictionnaire - Madghis U'Madi offre une ressource précieuse pour tous ceux qui souhaitent explorer et approfondir leur compréhension de la langue amazighe.

1.3.4. Amawal - dictionnaire kabyle-français en ligne (2016-2017)

Le projet « *Dictionnaire de Tamazight* » proposé comme projet en juin 2016 par l'Association Culturelle Numidya, *Promouvoir la culture amazighe* d'Oran. Selon le communiqué de presse, publié dans le site de cette association, ce dictionnaire sera publié en ligne « *dans une plate-forme numérique, qui sera valorisée sous forme d'un dictionnaire multilingue (amazigh/français/arabe/anglais)* » (Association Culturelle Numidya -Akli-, 2016).

Ce projet se réalisera avec un dictionnaire accessible sur le site web <https://amawal.numidya.net/>. Il offre une base de données lexicale bilingue en tamazight et français. Cette base renferme des données linguistiques qui sont issues de plusieurs sources documentaires, essentiellement du *dictionnaire kabyle français* de J.-M. Dallet, de

l'expérience d'utilisation de la langue tamazight au quotidien de ses concepteurs et les membres de l'association en question, et d'autres données lexicales contenant dans des supports écrits tels que : « *Les cahiers de Belaid At Σli* », des « *Fichier de documentation berbère* ». (*À propos du projet / Amawal n Tmaziyt - Le dictionnaire kabyle français*, 2016)

Il convient de noter que ce dictionnaire, offre une collaboration, est assez limité. En effet, les utilisateurs ne sont pas directement impliqués dans l'enrichissement du contenu en ajoutant de nouvelles entrées avec leurs définitions. Cette tâche est plutôt réservée au superadministrateur, qui est chargé de gérer les modifications et les ajouts. Cependant, les utilisateurs ont la possibilité de signaler les erreurs et de proposer des ajouts via une messagerie dédiée, permettant ainsi une forme de contribution indirecte à l'amélioration du dictionnaire.

Les exemples suivants illustrent le type de dictionnaire et de définitions lexicographiques proposé :

aydi nom masculin

tayditf. ; iḍanpl.

aqjunsyn. ; agdisyn.

chienfr.

- amennuy n yizem yiwwas, amennuy n weydi kull-ass*dispute de lion dure un jour, dispute de chien tous les jours: l'homme qui se respecte ne prolonge pas les disputes*fr.
- tekksey isellufen i weydi, ihebbej deg-i!*je tire les tiques du chien et il cherche à me mordre (ingratitude)*fr.

afus nom masculin

ufuse. a. ; ifassenpl.

tafustdiminutif ; afettusdiminutif ; tafettustdiminutif

main; membre antérieurfr.

- ad yerhem Rebbi ifassen i t-irebban!*Dieu fasse miséricorde aux mains qui l'ont élevé!*fr.
- ad yeg Rebbi ifassen i t-ixedmen ur ten-tett ara tmess!*félicitation pour un travail bien fait: fasse Dieu que les mains qui ont fait ce travail ne soient pas brûlées par le feu de l'enfer!*fr.
- ḥkem afus-ik!*maîtrise ta main; ne touche pas ou ne frappe pas ou économise*fr.

- cekklen ifassen-isil est impuissant, découragé (ses mains sont entravées)fr.
- ylin ifassen-isil est épuisé, découragé (ses mains sont tombées)fr.
- yeħma ufus-isil a la main leste (sa main est chaude)fr.
- yefla ufus-isil gaspille (sa main est percée)fr.
- icudd ufus-isil est chiche (sa main est liée)fr.
- afus-is d ddwasa main donne la guérison (est un remède)fr.
- afus-is d lbarakace qu'il fait réussit (sa main est une bénédiction)fr.
- afus-is deg ufus-iw lhess-is agemmaḍ[devinette]
- ger afus-ik
- lemleħ ufus le sel de la main: honoraires ou gratifications que réclament les voyantes, les guérisseurs ou les marabouts consultés. (le procédé semble être une nécessité surnaturelle absolue puisque même si le pratiquant est un ami intime, un parent que l'on sait ne tenir aucunement aux honoraires pour le seul gain, il n'en faut pas moins toujours ce don de "lemleħ ufus", ne serait-ce que la moindre pièce de deux sous. A l'extrême rigueur, le rôle est tenu par une pincé de sel)fr.
- lxir ufuscadeau (généralement en argent) donné à l'occasion d'une fête de famillefr.

manche (de vêtement, d'outils); poignée, anse, oreilles (d'un objet)fr.

- feşşel-iyi-d ifassentaille-moi les manchesfr.
- afus umehrazpilon (la main du mortier)fr.
- afus-is deg ufus-inu, lhess-is yewweḍ agemmaḍ (d tagelzimt)son manche dans ma main, sa voix arrive à la colline en face (hache qui fend du bois)fr.
- afus lfetṭapendentif en argentfr.
- afus n Faṭma, afus umerkantiporte bonheur en forme de main (mise en évidence des cinq doigts pour repousser les maléfices; main de Fatima, main de riche)fr.
- afus n ccmae, n lhelfa...un paquet de bougies, d'alfa...fr.
- afus n ttelqimbranche préparée pour être greffée, coupée pour porter la greffefr.
- taftilt ufusmèche, chiffon tordu en mèche et imbibé d'huilefr.

poignée (contenance), se désintéresserfr.

- yefka fell-as afusil n'a rien fait pour lui, il a contribué à son malheur (il a donné contre lui la main)fr.

- ur ttakey ara afus fell-am (deg-m) *je ne te farai pas de tort, je ne t'abandonnerai pas, je ne te trahirai pas (je ne donnerai pas la main contre toi)fr.*
- yettak afusc' *est un traître (il laisse faire, ferme les yeux, accepte)fr.*
- yennefk ufus; d albaed n at wexxam i yefkan afusil y *a eu complicité; c'est un membre de la famille qui a été complicefr.*

aide, recommandation, pistonfr.

- s ufuspar *recommandation, par pistonfr.*
- s ufus n gmapar *l'intermédiaire de mon frèrefr.*
- s ufus i tenzaelle *a été vendue par un tiers, par un intermédiairefr.*
- s ufus i tejweğle *mariage s'est fait par connaissance, par intermédiairefr.*
- tayawsa-nni s ufus i truħil y *a eu complicité dans la disparition de cette chosefr.*
- ixeddem ccyl-is ddaw ufusil *agit discrètement (sous la main)fr.*
- ayen yellan deg ufus-iw a t-xedmeyje *ferai ce qui est en mon pouvoir (ce qui est dans ma main)fr.*
- gguniy afus gga m babaje *suis à la merci de ma marâtre (j'attends tout de sa main)fr.*
- afus n Rebbi yezzif, yiwwass a t-yetṭef *Dieu a le bras long, un jour il l'attraperafr.*
- ṭṭef deg ufus n Rebbiaie *confiance en Dieu (tiens-toi à la main de Dieu)fr.*

cléfr. [At Ebbas]

- ifassen n wexxam *les clés de la maisonfr. ; tisura n wexxamkb.*
- yuy afuslitt. *il a acheté les clés (de la maison). il a acheté une maison sans acte.fr.*

complicitéfr.

- yesea afus

L'analyse des définitions des entrées « *aydi* » (chien) et « *afus* » (main) révèle certaines similarités dans leur formulation. Tout d'abord, elles respectent en partie les normes de définitions lexicographiques, en donnant la forme de l'unité en question, sa catégorie grammaticale, ses variantes et ses acceptations dans différents contextes de son usage.

Cependant, elles pèchent sur un point essentiel : elles ne proposent pas de paraphrase définitoire en berbère ou en langue française pour expliquer le sens des deux unités de façon autonome. En effet, au lieu de les définir dans la langue elle-même, elles se contentent de livrer leurs équivalents en français : « chien » pour « *aydi* », et « main » pour « *afus* ». Cela ne permet pas une compréhension complète de l'unité en question.

De plus, les exemples cités dans les définitions illustrent davantage les contextes syntaxiques d'utilisation des unités lexicales et ils précisent leurs acceptions sémantiques. Dans le cas de « *afus* », de nombreuses acceptions sont listées. Mais, elles ne sont pas clairement définies et ne sont associées à aucune indication contextuelle, comme le précise de proverbe, d'expression idiomatique ou autres éléments éclairant leur emploi, qu'il soit littéral ou figuré. Or, certaines relèvent de l'idiomaticité amazighe et leur compréhension peut s'avérer délicate sans ces éléments de contexte pour un non-natif. Bien que les acceptions soient organisées de manière thématique, cette organisation demeure trop peu approfondie pour en saisir pleinement les nuances sémantiques.

Ainsi, l'absence de paraphrase définitoire et le recours systématique des équivalents en langue tierce comme le français font que ces définitions ne respectent que partiellement les critères lexicographiques. Pour y remédier, il serait nécessaire d'inclure des définitions ou des paraphrases définitoires dans la langue elle-même ou la langue de description, afin d'expliciter pleinement le sens des unités lexicales en entrées.

1.3.5. Le Dictionnaire général de la langue amazighe (DGLAI)

Le Dictionnaire Général de la Langue Amazighe est disponible en version papier et électronique, offrant ainsi une recherche de mots dans les langues amazighe, arabe et française. Il est développé par l'Institut Royal de la Culture Amazigh (IRCAM), en collaboration avec le Centre d'Aménagement Linguistique et le Centre des Études Informatiques, des Systèmes d'Information et de Communication, ce dictionnaire répond aux besoins d'un public diversifié. Il permet aux utilisateurs d'explorer les mots dans les trois langues et facilite la recherche grâce à son format électronique convivial.

*Le Dictionnaire Général de la Langue Amazighe Informatisé*¹ (DGLAI, 2018), version électronique, se démarque par sa présentation cohérente des données et son interface simple à utiliser. Il propose deux niveaux de consultation : une recherche simple

¹ *Le Dictionnaire Général de la Langue Amazighe Informatisé* (DGLAI) est disponible en accès libre sur le lien suivant : <https://tal.ircam.ma/dglai/lexieam.php> (consulté le 03/06/2023)

et une recherche avancée. Les utilisateurs peuvent effectuer des recherches en utilisant une orthographe approximative ou explorer les différentes significations.

La figure suivante est la page d'accueil de ce dictionnaire en ligne :



Figure 5: La page d'accueil de DGLAI en ligne

De plus, le DGLAI offre la possibilité de consulter des liens supplémentaires et de passer facilement à une autre entrée. La base de données DGLAI a été exploitée dans la réalisation de l'application mobile « *LEXAM* » (ATAA ALLAH & Al., 2019), disponible sur Google Play.

Pour une accessibilité optimale, le dictionnaire est disponible sous une application téléchargeable sur le Play Store. Elle comprend une vaste collection de mots avec 13 674 entrées en caractères Tifinaghe et 40 549 équivalents pour illustrer les différents sens de ces unités lexicales. Cette application offre ainsi une ressource précieuse pour ceux qui souhaitent explorer et comprendre la langue amazighe, ainsi que pour ceux qui souhaitent faciliter leurs recherches linguistiques dans les langues amazighe, arabe et française.

1.3.6. Le projet d'un dictionnaire des verbes (2012)

Le projet d'un dictionnaire des verbes sous une version électronique bilingue amazigh-français (DictAm) présenté par Samia Moukrim en 2012 est doté des principales caractéristiques suivantes :

Tout d'abord, le projet DictAm vise deux objectifs principaux. D'une part, il entend d'élaborer un dictionnaire électronique des verbes amazighe-français afin de promouvoir la

diversité linguistique et d'intégrer la langue amazighe dans les nouvelles technologies de l'information. D'autre part, ce projet cherche à combler le manque d'outils lexicographiques complets et centralisés sur l'amazighe, cette langue étant encore peu bénéficiaire des avancées informatiques. En outre, le DictAm s'inscrit dans une perspective de didactique, facilitant à la fois l'apprentissage du français par les berbérophones et celui de l'amazighe par les francophones.

En ce qui concerne la conception et la méthodologie du DictAm, plusieurs choix ont été opérés. Premièrement, les données sont structurées par ordre alphabétique de la forme de l'aoriste-impératif des verbes, afin de faciliter la consultation par les utilisateurs, qu'ils soient avertis ou non des structures morphologiques élémentaires de l'amazighe. Deuxièmement, la dimension bilingue du dictionnaire se traduit par l'association d'un équivalent français à chaque entrée lexicale amazighe. Troisièmement, le DictAm a été conçu de manière à couvrir la diversité dialectale amazighe, en centralisant les données de nombreux parlers, ce qui permet de rendre compte des convergences et des divergences entre ces variétés.

S'agissant des principales fonctionnalités du DictAm, celui-ci se distingue par plusieurs éléments. Tout d'abord, son interface de recherche permet d'accéder rapidement aux informations sur un verbe dans différents parlers. Ensuite, l'utilisateur a la possibilité de trier les résultats, par exemple pour n'afficher que les verbes simples ou dérivés. De plus, le DictAm offre la possibilité d'exporter les données au format texte ou tableau. Enfin, une fonction de statistiques a récemment été ajoutée, fournissant un aperçu du contenu de la base de données.

Par ailleurs, le DictAm se distingue par sa visée comparative. En effet, la manière dont les données sont présentées permet de visualiser les convergences et les divergences entre les variétés dialectales amazighes, comme l'illustrent les exemples des verbes « *aff* » (être tamisé) et « *rar* » (rendre, vomir). Cette dimension comparative peut ainsi contribuer aux efforts de standardisation de la langue amazighe.

Enfin, le projet DictAm envisage plusieurs perspectives d'évolution. Tout d'abord, il est prévu de mettre le dictionnaire à disposition en ligne, avec une interface web bilingue, afin d'en faciliter l'accès. Ensuite, l'intégration de données audio est également envisagée. Enfin, à terme, le DictAm pourrait évoluer vers un dictionnaire général de l'amazighe, intégrant non seulement les verbes mais également les autres unités du discours.

En conclusion, le DictAm se présente comme un outil lexicographique électronique innovant, conçu pour répondre aux besoins de préservation, d'étude et d'enseignement de la langue amazighe dans toute sa diversité.

1.3.7. Le dictionnaire électronique de berbère avec annotations étymologiques (2018)

Dans sa thèse de doctorat, intitulée « *Élaboration d'un dictionnaire électronique de berbère avec annotations étymologiques* », soutenue en 2018, Kessai a présenté une tentative de création d'un dictionnaire électronique bilingue (berbère ⇔ français) basé sur une approche comparative. Son objectif principal était de mieux appréhender le système lexical berbère dans sa globalité, au-delà des particularités dialectales.

À cette fin, le travail de Kessai s'est articulé autour de l'élaboration d'une application de dictionnaire. Cette application visait à faciliter la comparaison synchronique et diachronique du lexique commun amazigh, en mettant en évidence les divergences et les convergences entre les différents dialectes et en établissant des liens interdialectaux. Pour ce faire, elle était structurée de manière bidirectionnelle (Amazigh → français et français → Amazigh), offrant ainsi une utilisation adaptée à la recherche des unités lexicales.

Dans le cadre de cette thèse, l'application développée est basée sur un moteur de recherche. Elle présente plusieurs fonctionnalités. Tout d'abord, elle permettait à l'utilisateur de rechercher une unité lexicale en amazigh ou en français, soit en consultant des listes par dialecte, soit en la saisissant directement au clavier. Une fois la recherche effectuée, le logiciel affichait les informations lexicographiques correspondantes, tels que la phonétique, la racine, la catégorie grammaticale, les variantes, les synonymes, l'étymologie et la traduction.

En outre, l'application offrait la possibilité de comparer le lexique de différents dialectes grâce à une fonction de comparaison interdialectal. Cette fonction calculait des taux de similarité et d'homogénéité, fournissant ainsi des indications sur la proximité ou l'éloignement entre les dialectes étudiés.

De plus, l'application permettait à l'utilisateur de consulter un glossaire de « berbère général », extrait lors de l'étude. Ce glossaire répertoriait les mots communs à plusieurs dialectes, constituant ainsi un « fonds lexical commun » de l'amazigh. Enfin, cette fonctionnalité permettait également d'accéder aux informations étymologiques et diachroniques sur ces mots communs répertoriés.

Enfin, l'application comportait des rubriques thématiques dédiées à des aspects spécifiques du lexique amazigh, telles que la morphologie dérivationnelle, la composition lexicale et l'expressivité. Ces rubriques permettaient à l'utilisateur d'approfondir ses connaissances sur certains aspects du lexique amazigh.

En somme, cette application du dictionnaire se voulait à la fois un outil pratique pour l'utilisateur et un moyen heuristique d'analyse linguistique pour le chercheur, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et à la normalisation du lexique berbère.

Nous ajoutons à cette liste de dictionnaires numérique centrant sur la langue, l'*Encyclopédie berbère* (voir *infra*, p. 343-344). Elle est un dictionnaire de chose en permanence évolution et extension, diffusée en édition libre en version html et PDF sur le site *openedition.org*. Elle est aussi en vente chez les éditions sud, en version numérique (PDF) correspondante exacte de la version papier.

Bref, la numérisation a permis une avancée significative dans l'accès aux dictionnaires amazighs, avec des applications mobiles et des sites web offrant des fonctionnalités comme la recherche par mot-clé, la prononciation audio et la consultation hors ligne. Cela a considérablement enrichi l'expérience des utilisateurs en fournissant plus d'informations pratiques sur plusieurs niveaux de langue, morphologie, sémantique et autres, qui étaient souvent absents des dictionnaires traditionnels qui étaient en majorité des glossaires bilingues. Cependant, malgré ces progrès, la plupart des dictionnaires numériques souffrent encore de limitations telles que la couverture incomplète des langues amazighes, des erreurs de contenu et une organisation perfectible des données.

Les initiatives collaboratives ont joué un rôle crucial dans l'enrichissement des ressources lexicographiques en ligne pour l'amazighe. Toutefois, la nature bénévole de ces contributions peut parfois compromettre la cohérence et la fiabilité des informations fournies. Pour améliorer la qualité des dictionnaires numériques, il est essentiel de mettre en place des normes de contrôle de la qualité et d'encourager une participation communautaire mieux structurée.

Enfin, bien que la numérisation ouvre de nouvelles perspectives passionnantes comme l'intégration des définitions annotées sur les pages web et la création de bases de données ontologiques, des défis persistants subsistent. Pour surmonter les obstacles actuels de fragmentation et de limitation des ressources, un effort concerté de normalisation, de centralisation et de mutualisation des efforts lexicographiques est nécessaire. Cela

nécessite une collaboration étroite entre les institutions, les spécialistes des domaines linguistiques et informatiques et la communauté des utilisateurs pour développer des dictionnaires amazighs numériques complets, normalisés et accessibles à une échelle plus large.

2. La justification des choix des outils de la conception de notre dictionnaire numérique

Pour la conception ou le développement de notre dictionnaire numérique, nous avons plusieurs choix¹, notamment ceux concernant le type d'application à concevoir et les technologies appropriées ou les outils informatiques de développement, tels que le langage de programmation, les *frameworks* et les plateformes de développement du logiciel, et le type du fichier adéquat pour contenir la base de données de notre application.

Nous détaillerons comme suit :

2.1. Le type d'application à concevoir

Nous avons choisi de créer une application bureau pour notre dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles, plutôt qu'une application en ligne pour plusieurs raisons.

Dans le monde de la technologie actuelle, il existe plusieurs options pour les utilisateurs lorsqu'il s'agit de choisir une application. Les deux principales options sont les applications de bureau et les applications en ligne. Les applications de bureau sont des logiciels installés sur l'ordinateur local de l'utilisateur, tandis que les applications en ligne sont accessibles via un navigateur web. Bien que les applications en ligne soient devenues populaires au fil des ans, les applications de bureau continuent d'avoir leurs avantages ce qui peut les rendre préférables aux applications en ligne.

Tout d'abord, l'un des principaux avantages des applications de bureau par rapport aux applications en ligne est leur performance. Les applications de bureau sont généralement plus rapides et plus réactives que les applications en ligne, car elles s'exécutent localement sur ordinateur plutôt que dans un navigateur web. L'utilisation

¹ Concernant les autres choix fait, tels que : le public visé, l'entendu du projet (langue, domaine, l'objet...) et autres nous avons détaillé dans l'introduction.

d'applications de bureau peut être particulièrement importante pour des tâches qui nécessitent des ressources importantes.

De plus, les applications de bureau offrent souvent plus de fonctionnalités avancées que les applications en ligne, car elles ont accès à plus de ressources système. Par exemple, les applications de bureau peuvent intégrer des fonctions de gestion de fichiers plus avancées, de traitement d'images, de traitement de données et de sécurité. Les applications de bureau peuvent également fonctionner avec des fichiers plus volumineux et des bases de données plus importantes, ce qui peut être important pour les chercheurs, les professionnels et même les entreprises qui travaillent avec des données volumineuses.

Il est important, aussi, de mentionner leur sécurité aux attaques des hackers et des virus qui sont diffusés sur la toile. Les applications de bureau sont généralement considérées comme plus sûres que les applications en ligne, car elles n'ont pas besoin d'une connexion Internet pour fonctionner et sont donc moins vulnérables aux attaques en ligne. Les applications de bureau stockent également les données localement, ce qui peut être un avantage pour les chercheurs, les utilisateurs et les entreprises qui ont besoin de protéger leurs données confidentielles.

Et fait d'avoir une accessibilité hors ligne, est autre avantage en faveur des applications de bureau. Elles sont disponibles hors ligne, ce qui signifie que les usagers peuvent y accéder même lorsqu'ils ne sont pas connectés à Internet. Cela peut être un avantage important pour les personnes qui travaillent dans des zones où la connectivité Internet est limitée ou pour les personnes qui voyagent fréquemment. Les applications de bureau sont également plus fiables que les applications en ligne en cas de perte de connexion Internet.

En dernier lieu, nous notons que les applications de bureau peuvent être intégrées plus facilement à d'autres applications et systèmes, ce qui peut être important pour les chercheurs, les usagers, les entreprises et les organisations qui utilisent plusieurs outils informatiques et logiciels de traitement de données. Les applications de bureau peuvent être utilisées pour automatiser des tâches et des flux de travail, ce qui peut aider à améliorer l'efficacité et la productivité.

Enfin, le choix entre une application de bureau et une application en ligne dépendra des besoins spécifiques de l'utilisateur. Les applications en ligne ont leurs avantages, notamment la facilité d'utilisation et l'accès depuis n'importe quel appareil avec une connexion Internet. Cependant, les avantages des applications de bureau en termes de

performance, de fonctionnalités avancées, de sécurité, d'accessibilité hors ligne et d'intégration peuvent être essentiels pour les utilisateurs qui travaillent avec des tâches intensives, des fichiers volumineux, ou qui ont besoin de protéger des données confidentielles. Les applications de bureau offrent également une expérience plus fiable et plus rapide, avec des fonctionnalités avancées et une intégration facile à d'autres applications et systèmes. Il est important pour les utilisateurs de peser les avantages et les inconvénients de chaque option pour déterminer quelle application convient le mieux à leurs besoins.

2.2. Python comme langage de programmation

Python « a été créé au début des années 1990 par Guido van Rossum, au *Stichting Mathematisch Centrum (CWI, voir <https://www.cwi.nl/>) aux Pays-Bas en tant que successeur d'un langage appelé ABC. Guido est l'auteur principal de Python, bien qu'il inclut de nombreuses contributions de la part d'autres personnes.* »(Python Software Foundation, 2024b). Il est un excellent choix pour créer une application bureau pour un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles pour plusieurs raisons. De plus de sa disponibilité sous plusieurs versions en open source¹ sur le site de :

Premièrement, Python est un langage de programmation relativement facile à apprendre et à utiliser, avec une syntaxe claire et concise ce qui signifie que le code Python est facile à lire et à comprendre. Cela peut être particulièrement utile si vous êtes nouveau et/ou un débutant dans le domaine de la programmation. De plus, Python est un langage de programmation interprété, ce qui signifie qu'il n'a pas besoin d'être compilé avant d'être exécuté, contrairement à certains autres langages de programmation. Cela peut accélérer le processus de développement et faciliter le débogage du code, car les erreurs sont détectées plus rapidement. En outre, Python est très populaire dans le domaine de l'enseignement de la programmation. De nombreuses universités et écoles l'utilisent pour enseigner les bases de la programmation, ce qui signifie que de nombreux développeurs débutants ont déjà une certaine expérience avec Python avant même de commencer leur formation professionnelle. La facilité d'apprentissage et d'utilisation de Python peut être particulièrement utile pour les développeurs débutants qui souhaitent créer des applications bureau.

¹ « Toutes les versions de Python sont Open Source (voir <https://www.opensource.org/> pour la définition d'Open Source). Historiquement, la plupart, mais pas toutes, des versions de Python ont également été compatible avec la GPL [...] »(Python Software Foundation, 2024b)

Deuxièmement, ce langage de programmation possède une large communauté de développeurs et d'utilisateurs très active et en constante croissance. Cette grande communauté offre de nombreux avantages pour les développeurs qui travaillent sur des projets Python, notamment lors de la création d'une application bureau. Cette communauté propose une large gamme de ressources et de documentation en ligne, telles que des forums, des blogs, des tutoriels et des livres électroniques. Les développeurs peuvent utiliser ces ressources pour apprendre des techniques avancées en programmation Python, résoudre des problèmes spécifiques liés à leur projet ou simplement en savoir plus sur le langage.

De plus, la communauté Python est très active dans le développement de packages et de bibliothèques open source, qui peuvent être facilement intégrés dans une application Python. Ces packages peuvent fournir des fonctionnalités supplémentaires, telles que le traitement du langage naturel ou la gestion de bases de données, qui peuvent être utiles lors de la création d'une application bureau. Elle offre également des opportunités de collaboration et de partage de connaissances avec d'autres développeurs. Les développeurs peuvent collaborer sur des projets open source, partager des conseils et des astuces en ligne ou même participer à des événements Python locaux pour rencontrer d'autres professionnels de l'industrie.

Cette grande communauté de Python est un avantage majeur pour les développeurs qui cherchent à créer une application bureau pour un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Cette communauté offre un soutien technique solide, des ressources documentaires abondantes et des opportunités de collaboration et de partage de connaissances.

Troisièmement, python dispose de plusieurs bibliothèques qui facilitent la programmation, selon les besoins de programmeur. En effet, l'une des forces majeures de Python est ses bibliothèques, modules et packages. Ils comprennent de nombreuses fonctionnalités prêtes à l'emploi qui peuvent être utilisées pour créer des applications, y compris des applications bureau, avec une grande efficacité. Les développeurs peuvent également trouver des packages spécifiques pour des tâches particulières, ce qui peut faciliter le développement de l'application.

En ce qui concerne les dictionnaires des expressions idiomatiques, Python dispose également d'un certain nombre de bibliothèques spécifiques pour le traitement du langage

naturel (NLP). Ces bibliothèques peuvent aider à traiter les données textuelles en langage naturel, telles que les expressions idiomatiques kabyles. Par exemple, la bibliothèque NLTK (*Natural Language Toolkit*) de Python fournit une gamme d'outils pour le traitement du langage naturel. Elle possède des fonctionnalités qui peuvent être utilisées pour extraire et organiser des données à partir d'un corpus de textes contenant des expressions idiomatiques.

En outre, Python offre la possibilité de créer des packages personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques d'une application, y compris des packages pour la gestion de bases de données ou des interfaces graphiques utilisateur. Cela signifie que les développeurs peuvent personnaliser l'application selon leurs besoins spécifiques, y compris pour un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. En somme, les riches bibliothèques, modules, packages de Python, ainsi que les bibliothèques spécifiques pour le traitement du langage naturel, offrent des avantages significatifs aux développeurs qui cherchent à créer une application bureau pour un dictionnaire des expressions. Les développeurs peuvent utiliser ces bibliothèques pour accélérer le développement de l'application, améliorer la précision de l'analyse linguistique et personnaliser l'application selon leurs besoins spécifiques.

Quatrièmement, la multiplateforme est l'un des avantages les plus significatifs de Python. Étant un langage interprété, il peut être utilisé sur de nombreux systèmes d'exploitation différents, tels que Windows, Mac et Linux, sans avoir à réécrire le code pour chaque plateforme. Cela signifie que les développeurs peuvent créer une application bureau pour un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles en utilisant Python, et cette application sera capable de fonctionner sur différents systèmes d'exploitation sans nécessiter de modifications significatives.

Le développement multiplateforme peut être un avantage considérable pour les développeurs car cela signifie qu'ils peuvent atteindre un public plus large. Ils n'ont pas besoin de se soucier des spécificités du système d'exploitation sur lequel leur application sera utilisée. Au lieu de cela, ils peuvent se concentrer sur le développement de l'application elle-même, en utilisant les fonctionnalités et les bibliothèques de Python pour créer une application riche en fonctionnalités et facile à utiliser.

En outre, la multiplateforme signifie également que les utilisateurs peuvent facilement utiliser l'application sur leur plateforme préférée sans avoir à se soucier de la

compatibilité du système d'exploitation. Les utilisateurs peuvent accéder à l'application bureau pour le dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles depuis n'importe quel ordinateur ou appareil, ce qui améliore considérablement la portabilité et la convivialité de l'application.

Par effet, la multiplateforme est un avantage important de Python pour les développeurs qui cherchent à créer une application bureau pour un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Python offre une grande portabilité et une grande flexibilité, permettant aux développeurs de créer des applications qui fonctionnent sur différents systèmes d'exploitation sans avoir à modifier leur code de base. Les utilisateurs peuvent également bénéficier de la multiplateforme, car ils peuvent accéder à l'application depuis n'importe quel ordinateur ou appareil.

Cinquièmement, la rapidité de développement est l'un des avantages les plus significatifs de Python. En tant que langage de programmation à haut niveau, Python est conçu pour permettre aux développeurs d'écrire du code rapidement et efficacement, ce qui peut être un avantage particulièrement utile lorsqu'il s'agit de créer rapidement un prototype d'application.

Les développeurs peuvent facilement écrire du code en utilisant des structures de haut niveau, des bibliothèques et des modules préconstruits pour effectuer des tâches courantes telles que le traitement de données, la manipulation de chaînes, etc. Les développeurs peuvent également utiliser des *frameworks*, tels que *Django* et *Flask*, pour accélérer le développement en fournissant des fonctionnalités préconstruites pour les applications web et bureau.

En outre, la syntaxe claire et concise de Python facilite la lecture et la compréhension du code, ce qui accélère également le développement et réduit le temps nécessaire pour corriger les erreurs.

La rapidité de développement peut être un avantage considérable pour les développeurs, car cela signifie qu'ils peuvent créer des applications plus rapidement et plus efficacement. Cela peut leur permettre de répondre plus rapidement aux besoins des utilisateurs et de lancer leur application plus rapidement sur le marché. Il est un avantage important de Python pour les développeurs qui cherchent à créer une application bureau. Ce langage permet aux développeurs d'écrire du code rapidement et efficacement, en utilisant des structures de haut niveau, des bibliothèques et des *frameworks* préconstruits.

Cela leur permet de créer des applications plus rapidement, de répondre plus rapidement aux besoins des utilisateurs et de lancer leur application plus rapidement sur le marché.

En résumé, Python est un excellent choix pour créer une application bureau pour un dictionnaire, car il est facile à apprendre, dispose d'une grande communauté de développeurs, dispose de bibliothèques riches et est multiplateforme, ce qui vous permet de créer rapidement et facilement une application qui peut être utilisée sur différentes plateformes.

2.3. La base de données (lexicale)

La création d'une base de données lexicales (BDL) est une étape cruciale pour tout traitement automatisé de la langue, qu'il s'agisse de la traduction automatique, des correcteurs orthographiques, des dictionnaires électroniques ou de tout autre type de programme linguistique. La BDL est une mine d'informations linguistiques organisées de manière à pouvoir être facilement utilisées par des programmes informatiques, ce qui permet d'optimiser leur performance. (Mahrazi & Nahali, 2012)

Pour créer des BDL, il existe différentes approches, mais la méthode la plus courante consiste à utiliser des dictionnaires, qui sont ensuite transformés en éléments informatiques. Cela permet d'enrichir la base de données avec de nouvelles informations et d'assurer sa pertinence et sa fiabilité. Les éditeurs de dictionnaires électroniques sont souvent à la pointe de cette technologie et proposent des produits de grande qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs.

En somme, la création de BDL est une étape indispensable pour garantir la qualité et la précision des programmes de traitement de la langue. Les bases de données dictionnaires sont un exemple concret de ce type de ressource linguistique, qui permet d'améliorer l'efficacité des programmes linguistiques et d'offrir une meilleure expérience utilisateur.

Pour notre cas, nous avons sélectionné de stocker la base de données de l'application bureau que nous proposons dans le type de fichier XML/TEI « *eXtensible Markup Language/ Text Encoding Initiative* ». Il est un format de données plus au moins léger et facile à lire et à écrire. Il est couramment utilisé pour transférer des données entre des applications web et des serveurs, ainsi que pour stocker des données dans des fichiers. Un fichier de format XML/TEI peut être utilisé comme support de données de

dictionnaire en contenant de paires clé/valeur et peuvent contenir des tableaux ordonnés de valeurs. Les clés sont des chaînes de caractères qui identifient les valeurs associées, tandis que les valeurs peuvent être des chaînes de caractères, des nombres, des booléens, des nul, des tableaux ou des objets imbriqués.

Comme le confirme Burnard(2015), les documents encodés selon les recommandations de la TEI sont exprimés à l'aide d'un langage de balisage extensible et très répandu nommé XML. Publié pour la première fois en 1998 par le World Wide Web Consortium (W3C), l'XML tire cependant ses origines des systèmes de composition de documents développés dans les années 1980. Il offre un moyen normalisé de représenter de façon structurée des données textuelles sous la forme d'un flux linéaire de caractères. Les différentes parties du texte peuvent être balisées à l'aide d'étiquettes nommées pour indiquer leur fonction structurelle ou sémantique.

L'XML est un langage de balisage qui permet de structurer les données de manière hiérarchique. Il est largement utilisé dans le domaine du TAL pour représenter les informations lexicales, car il offre une grande flexibilité et permet de définir des schémas de données personnalisés. Il est une évolution du HTML « *hypertext markup language* » utilisé afin de créer et de représenter le contenu d'une page web et sa structure. Il est donc logique d'y retrouver le même genre de constituants et de composants.

L'XML est format de fichier largement utilisé pour le stockage et l'échange de données textuelles structurées entre les systèmes informatiques. Il est facile à lire et à écrire pour les machines et les humains, et est pris en charge par la plupart des langages de programmation.

Sa structure de base se présente comme est illustré dans l'exemple suivant :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<etudiant id="1">
  <nom>Kichou</nom>
  <prenom>Mourad</prenom>
  <date_naissance>1990-01-01</date_naissance>
  <lieu_naissance>Tizi Ouzou</lieu_naissance>
  <age>31</age>
  <formation_precedente>SNV</formation_precedente>
</etudiant>
```

La TEI définit des standards d'encodage structurée de textes numériques à l'aide de balises XML normalisées, permettant le partage et traitement des données textuelles encodées de manière standardisée et portable. XML est le format natif imposé par la TEI. Autrement dit, elle est un ensemble de normes associées aux fichiers XML.(Burnard, 2015)

De ce fait, la structure ou le code XML de base précédente en le combinant à la TEI se présentera comme suit :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<TEI xmlns="http://www.tei-c.org/ns/1.0">
  <teiHeader>
    <fileDesc>
      <titleStmt>
        <title>Informations sur l'étudiant</title>
      </titleStmt>
      <publicationStmt>
        <p>Document non publié</p>
      </publicationStmt>
      <sourceDesc>
        <p>Créé à partir de zéro</p>
      </sourceDesc>
    </fileDesc>
  </teiHeader>

  <text>
    <body>
      <listPerson>
        <person xml:id="ETU001">
          <persName>
            <surname>Kichou</surname>
            <forename>Mourad</forename>
          </persName>
          <birth when="1990-01-01">
            <date>1990-01-01</date>
```

```
<placeName>Tizi Ouzou</placeName>
</birth>
<age>31</age>
<education>
  <p>Formation précédente : SNV</p>
</education>
</person>
</listPerson>
</body>
</text>
</TEI>
```

Changements notables :

1. Structure globale : Le document est maintenant encadré par les balises <TEI> et inclut un <teiHeader> et un élément <text>.
2. En-tête TEI : Un <teiHeader> a été ajouté, contenant des métadonnées basiques sur le document.
3. Élément racine : L'élément racine <etudiant> a été remplacé par une structure TEI standard.
4. Identification : L'attribut "id" a été remplacé par "xml:id" et déplacé dans l'élément <person>.
5. Nom et prénom : Ils sont maintenant encapsulés dans un élément <persName> avec des sous-éléments <surname> et <forename>.
6. Date et lieu de naissance : Regroupés dans un élément <birth> avec des sous-éléments <date> et <placeName>.
7. Formation précédente : Encapsulée dans un élément <education>.
8. Structure des personnes : L'information sur l'étudiant est maintenant dans un élément <person> à l'intérieur d'un <listPerson>.

Ces changements rendent le document conforme aux directives TEI, plus riche sémantiquement et plus interopérable avec d'autres systèmes utilisant le standard TEI.

L'usage de fichiers de format XML/TEI comme support de stockage de données linguistiques ou autre type de données présente des avantages et des inconvénients.

2.3.1. Les avantages de l'utilisation de XML/TEI

L'usage de fichiers XML/TEI comme base de données pour une application de dictionnaire ou pour le traitement automatique des langues présente plusieurs avantages sont :

2.3.1.1. Approche descriptive du balisage des données dans XML/TEI

L'approche descriptive du balisage des données dans XML/TEI facilite la manipulation et le traitement ultérieur des données grâce à la capacité d'XML/TEI à transférer des données avec leur description, ce qui prévient la perte d'intégrité des données. De ce fait, Fekete et Dufournaud (1999) notent que le codage en XML/TEI rend les corrections et ajouts beaucoup plus simples, en permettant des allers-retours continuels entre les index et les documents. Cette manière d'encodage des données textuelles permet de garder les trois niveaux ; syntaxique, sémantique et analytique, dans des documents séparés, ce qui facilite la réutilisation du travaux effectués et voir même l'ajout des annotations et des corrections s'il y a des erreurs.

De plus, cette approche permet une représentation structurée des documents et favorise l'interopérabilité avec d'autres systèmes et logiciels. Elle offre ainsi un cadre robuste pour la gestion et l'analyse des données linguistiques dans le contexte des applications de dictionnaire et du traitement automatique des langues.

2.3.1.2. Validation formelle des documents XML/TEI

La validation formelle des documents XML/TEI par rapport à une définition de type de document garantit la structure et la conformité aux normes, ce qui est crucial pour le traitement automatisé (Burnard, 2014). Cependant, il convient de noter que la mise en place et la maintenance de ces contraintes de validation peuvent nécessiter des ressources supplémentaires en termes de temps et d'expertise technique (Ide et Suderman, 2007). Néanmoins, ces efforts sont généralement considérés comme étant bénéfiques pour assurer la qualité et la fiabilité des données dans le domaine du traitement automatique des langues.

2.3.1.3. Indépendance matérielle et logicielle des documents XML/TEI

L'indépendance matérielle et logicielle des documents XML/TEI permet une utilisation sur différentes plateformes et avec divers logiciels sans perte d'information, offrant ainsi une souplesse et une durabilité considérables pour la préservation et l'accessibilité à long terme des données linguistiques (Sperberg-McQueen, 2010). Cependant, la complexité de la structure XML/TEI peut parfois rendre difficile la manipulation directe des données sans l'utilisation d'outils spécifiques (Sperberg-McQueen, 2010).

2.3.1.4. Flexibilité et extensibilité remarquables d'XML/TEI

La flexibilité et l'extensibilité remarquables d'XML/TEI par rapport à d'autres langages de balisage comme JSON permettent aux utilisateurs de créer leurs propres balises personnalisées, offrant ainsi une adaptabilité exceptionnelle aux besoins spécifiques des applications de dictionnaire et du traitement automatique des langues (Renear et al., 2003). Cependant, cette souplesse peut également entraîner une plus grande variabilité dans la structure des données, ce qui pourrait nécessiter des efforts supplémentaires pour l'harmonisation et la normalisation des données dans certaines applications (Ide et Suderman, 2007).

2.3.1.5. Orientation vers les données d'XML/TEI

L'orientation vers les données d'XML/TEI, mettant l'accent sur la signification ou le niveau sémantique plutôt que la présentation visuelle, facilite le traitement automatisé et l'analyse des données par les machines. Cette approche favorise la réutilisation et l'exploitation des données linguistiques dans un large éventail de contextes et d'applications, ce qui est essentiel pour la recherche et le développement dans le domaine du traitement automatique des langues (Renear et al., 2003).

L'utilisation d'XML/TEI comme base de données pour une application de dictionnaire ou pour le traitement automatique des langues offre une multitude d'avantages qui favorisent la manipulation, le traitement automatisé et l'analyse efficace des données linguistiques. Ces avantages découlent des caractéristiques intrinsèques d'XML/TEI en tant que langage de balisage flexible, structuré, et axé sur la signification des données.

2.3.2. Les inconvénients

L'XML/TEI présente plusieurs inconvénients qui peuvent compliquer son utilisation, en particulier pour les utilisateurs novices.

2.3.2.1. Complexité intrinsèque

L'XML/TEI (*eXtensible Markup Language/Text Encoding Initiative*) est un format largement utilisé pour l'encodage et l'échange de textes dans le domaine des sciences humaines et sociales. Malgré ses nombreux avantages, il présente également des inconvénients significatifs qui méritent une attention particulière.

La complexité intrinsèque de l'XML/TEI constitue l'un de ses principaux défis. Sa syntaxe rigoureuse et sa structure hiérarchique nécessitent une compréhension approfondie des balises et des règles de structuration des données. Cette complexité peut être particulièrement intimidante pour les utilisateurs novices, créant une barrière à l'entrée importante. L'apprentissage de ce langage demande un investissement considérable en temps et en ressources, ce qui peut décourager certains chercheurs ou institutions de l'adopter. De plus, cette complexité peut engendrer des erreurs d'encodage, compromettant potentiellement l'intégrité et la fiabilité des données.

2.3.2.2. Volumétrie des fichiers

La volumétrie des fichiers XML/TEI pose également des problèmes pratiques. En raison de sa nature balisée, les documents XML/TEI ont tendance à être significativement plus volumineux que leurs équivalents en texte brut. Cette caractéristique peut entraîner des difficultés de gestion, notamment en termes de stockage et de transmission des données. Pour les projets impliquant de grandes quantités de texte, comme les corpus littéraires ou les archives historiques, cela peut se traduire par des besoins accrus en espace de stockage et en bande passante. De plus, le traitement de ces fichiers volumineux peut ralentir les performances des systèmes, augmentant les temps de chargement et d'analyse.

2.3.2.3. Problèmes d'accessibilité

L'accessibilité des fichiers XML/TEI constitue un autre défi majeur. Pour les personnes non familiarisées avec le langage balisé, la lecture directe de ces fichiers peut s'avérer extrêmement difficile. Le contenu textuel est souvent noyé dans une mer de balises, rendant la compréhension immédiate du document presque impossible sans outils spécialisés. Cette situation nécessite l'utilisation de logiciels de visualisation ou d'interface spécifiques, ce qui ajoute une couche de complexité technique supplémentaire. Cette dépendance à des outils spécialisés peut limiter l'accessibilité des données pour certains utilisateurs et augmenter les coûts associés à l'utilisation de l'XML/TEI.

2.3.2.4. Défis de maintenance et de mise à jour

La maintenance et la mise à jour des fichiers XML/TEI représentent également un défi considérable. La nature hiérarchique et interdépendante des balises signifie que même des modifications mineures peuvent avoir des répercussions importantes sur l'ensemble du document. Par exemple, l'ajout ou la suppression d'un élément peut nécessiter des ajustements dans plusieurs parties du fichier pour maintenir la cohérence de la structure. Cette sensibilité aux changements rend les mises à jour plus complexes et augmente le risque d'erreurs. De plus, la gestion des versions et le suivi des modifications peuvent devenir particulièrement délicats, surtout dans le cadre de projets collaboratifs impliquant plusieurs contributeurs.

2.3.2.5. Enjeux d'interopérabilité

L'interopérabilité, bien qu'étant l'un des points forts de l'XML/TEI, peut paradoxalement devenir un inconvénient dans certains contextes. Bien que le format soit conçu pour faciliter l'échange de données entre différents systèmes, la réalité est souvent plus complexe. Les variations dans l'implémentation des standards TEI entre différents projets ou institutions peuvent créer des incompatibilités inattendues. Ces différences subtiles dans l'utilisation des balises ou dans la structure des documents peuvent compliquer l'intégration de données provenant de sources diverses, nécessitant souvent des efforts supplémentaires de normalisation ou de conversion.

2.3.2.6. Dépendance à l'expertise technique

Enfin, la dépendance à une expertise technique spécifique pour travailler efficacement avec l'XML/TEI peut constituer un obstacle significatif. Cette exigence peut créer une division au sein des équipes de recherche entre ceux qui maîtrisent le langage et ceux qui ne le maîtrisent pas. Cela peut conduire à une situation où les chercheurs doivent s'appuyer fortement sur des spécialistes techniques pour encoder, manipuler ou analyser leurs données, ce qui peut ralentir les processus de recherche et créer des goulots d'étranglement dans les flux de travail.

En somme, L'XML/TEI, malgré ses avantages indéniables en matière de structuration et d'échange de données textuelles, présente des inconvénients significatifs. Sa complexité technique, la taille des fichiers, les difficultés d'accessibilité et de

maintenance, ainsi que le besoin d'expertise spécialisée, peuvent entraver son adoption et son utilisation efficace.

Il est donc essentiel pour les chercheurs et les institutions d'évaluer soigneusement ces défis au regard des bénéfices potentiels, en tenant compte de leur contexte spécifique. La mise en place de stratégies d'atténuation, telles que la formation, l'utilisation d'outils adaptés et l'optimisation des processus, peut aider à surmonter ces obstacles.

Bien que l'XML/TEI pose des défis, son potentiel pour améliorer la qualité et la pérennité des données en sciences humaines reste important. Une approche réfléchie dans son adoption permettra de tirer le meilleur parti de cet outil, tout en minimisant ses inconvénients.

3. Rappels sur le traitement du corpus de notre dictionnaire numérique

Dans cette application bureau du dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles, nous suivons les démarches suivantes :

3.1. Le classement des expressions idiomatiques

La version papier se distingue de la version numérique en ce qui concerne la question de classification des expressions idiomatiques qui constituent la nomenclature de notre dictionnaire. La première est moins flexible tandis que, la deuxième présente une grande flexibilité en termes de la classification et organisation. Cela, dépendra de l'organisation que nous attribuons à notre base de données exploitée. Dans notre cas, le dictionnaire présente un corpus des expressions idiomatiques kabyles, organisé selon plusieurs champs lexicaux qui sont en relation avec le domaine source du procédé métaphorique exploité dans l'expression en question. Souvent nous avons affaire à un substantif et dans certains cas à un verbe. Cela veut dire que nous suivons une organisation thématique de la forme des expressions idiomatiques en question. C'est une organisation qu'on peut qualifier d'imbriquée.

Par le fait, nous avons plusieurs domaines sources touchés sont : Le corps humain « *Tafekka n umdan* », la faune ou les animaux « *Iyersiwen* », la flore « *Imyan d yisekla* », et autres. Dans chaque domaine, il y a plusieurs sous-domaines source. Ils sont organisés selon l'ordre alphabétique en élimant leur la voyelle initiale et le monème de féminin. Enfin, chaque sous-domaine regroupe plusieurs expressions idiomatiques entrées qui sont

organisées dans la majorité des cas selon l'ordre alphabétique du leur prédicats. Nous illustrons comme suit :

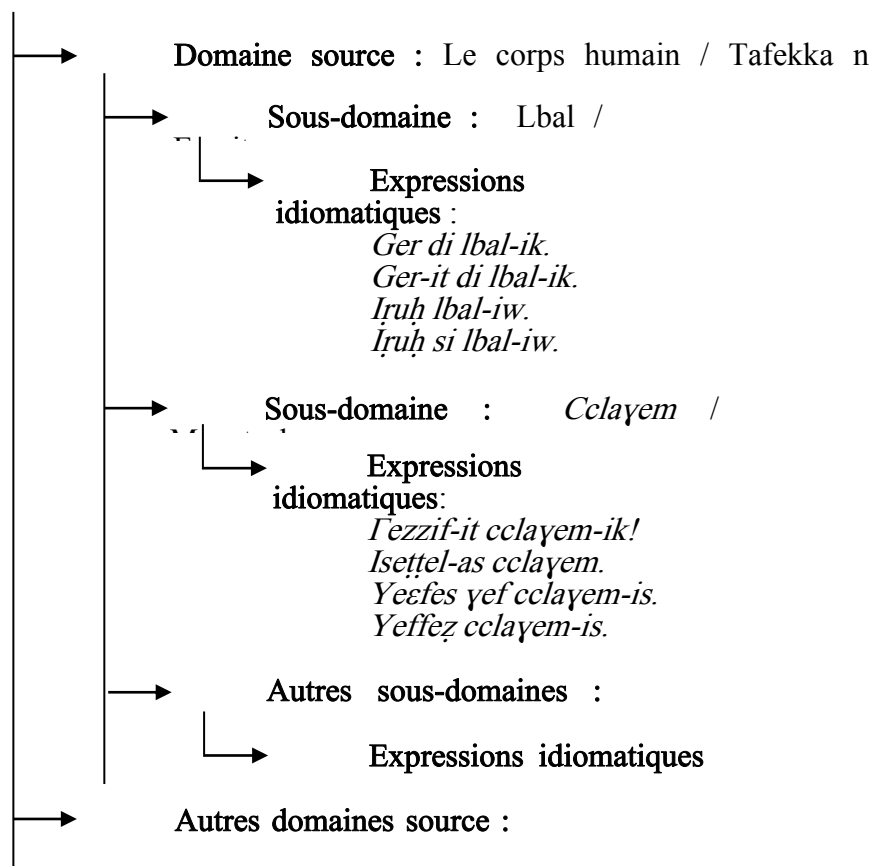


Figure 6: Extrait d'organisation de la nomenclature du dictionnaire

Cette méthode d'hiérarchisation en domaines, sous-domaines, et des expressions idiomatiques crée une structure claire et logique. Les utilisateurs peuvent facilement naviguer entre les catégories générales et les détails plus spécifiques. De plus, En organisant la nomenclature dans des sous-domaines par ordre alphabétique et en éliminant les voyelles initiales et le monème de féminin, le dictionnaire permet une recherche plus efficace et systématique des entrées, ce qui améliore l'accessibilité et la rapidité de consultation. Elle facilite aussi l'organisation des termes selon des catégories définies, ce qui aide à maintenir une cohérence dans la présentation des informations. Cela permet également d'éviter les répétitions et de regrouper les termes liés de manière logique.

Enfin, cette organisation imbriquée permet de montrer les relations entre les différents niveaux de contenu. Par exemple, les expressions idiomatiques peuvent être regroupées dans des sous-domaines spécifiques, ce qui offre un contexte supplémentaire pour chaque terme.

Il est à noter que cette méthode présente des limites, bien qu'elle soit systématique, elle peut devenir complexe si le nombre de sous-domaines et d'expressions idiomatiques est très élevé. Il est aussi important de veiller à ce que la structure reste claire et facile à utiliser pour les lecteurs. Car, cette organisation (comme l'élimination des voyelles initiales et des monèmes de féminin) soit appliquée de manière cohérente dans tout le dictionnaire. Toute incohérence pourrait créer de la confusion. De plus, avec cette manière d'organisation, la mise à jour des termes et des expressions et la maintenance du dictionnaire peuvent nécessiter une attention particulière pour préserver la cohérence et la précision de l'organisation.

3.2. La définition lexicographique des expressions idiomatiques

Chaque expression idiomatique fonctionne comme une unité significative à part entière. Cela implique que sa définition lexicographique ne se distingue pas fondamentalement de celle d'une unité lexicale simple. Autrement dit, une expression idiomatique est définie en appliquant les principes du genre prochain et des différences spécifiques, la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) et la Théorie Sens-Texte (TST), en la transformant en un prédicat sémantique et en ajoutant des composantes différentielles pour la distinguer d'autres expressions similaires.

La définition lexicographique d'une expression idiomatique comporte ainsi : Une composante centrale (genre prochain) qui catégorise l'expression et en donne le sens général et des composantes périphériques (différences spécifiques) qui apportent des précisions sémantiques, syntaxiques, pragmatiques, etc. pour délimiter son sens par rapport à d'autres expressions.

3.3. La structure globale de l'article

Pour élaborer la microstructure de notre dictionnaire, nous suivons un modèle détaillé et structuré. Chaque entrée débute par l'expression idiomatique elle-même, accompagnée de sa catégorie grammaticale. Cette approche permet de situer immédiatement l'expression dans son contexte grammatical avant d'aborder dans les détails de sa signification.

Les significations de l'expression sont ensuite développées de manière exhaustive. Chaque sens est présenté à travers une paraphrase ou genre prochain qui en résume l'essentiel. Elle est souvent illustrée par des exemples ou des contextualisations qui

permettent de mieux comprendre l'usage de l'expression dans divers contextes. En outre, nous enrichissons ces définitions avec des références à des sources complémentaires lorsque cela est pertinent, ainsi que des renvois vers des expressions synonymiques et antonymiques, offrant ainsi une vision plus complète et nuancée de l'expression idiomatique.

D'une autre manière, la structuration des articles s'appuie sur des principes rigoureux, tels que définis par la LEC et la TST. Chaque article comprend une paraphrase générale du sens de l'expression, suivie d'une analyse approfondie de ses composantes périphériques. Cela inclut l'examen des actants sémantiques impliqués, les expressions des actants et des circonstants (qu'ils soient obligatoires, facultatifs ou implicites), ainsi que les opérations morphosyntaxiques possibles ou interdites. En outre, nous analysons le fonctionnement pragmatique et discursif de l'expression pour en saisir toutes les nuances d'utilisation.

Les articles intègrent également des exemples contextualisés, accompagnés de leurs sources, pour illustrer concrètement les usages de l'expression. Cette approche permet aux utilisateurs de mieux comprendre le sens et l'application des expressions idiomatiques dans différents contextes. De plus, nous incluons des remarques éventuelles sur l'étymologie ou l'évolution du sens de l'expression, si sont disponibles ou possibles. Cela, ajoute à la définition ainsi une perspective historique et sémantique enrichissante.

En suivant cette structure détaillée, nous assurons une définition rigoureuse et complète des expressions idiomatiques, respectant les normes de la LEC et de la TST pour une présentation lexicographique précise et informative.

Dans ce chapitre, nous avons abordé deux volets : Le premier est de retracer l'évolution significative de la lexicographie à l'ère numérique, en se focalisant sur le contexte des dictionnaires amazighs. L'avènement des technologies de l'information et de la communication a profondément transformé la conception, la création et l'utilisation des dictionnaires.

La numérisation du domaine de la lexicographie offre de nombreux avantages par rapport à son homologue en version papier, notamment en termes d'accessibilité, de capacité de stockage, de rapidité de recherche et de mise à jour en temps réel. Avec la numérisation, ils se déclinent plusieurs types d'œuvres lexicographiques, chacun avec ses

spécificités : dictionnaires locaux, en ligne, imbriqués dans d'autres applications, ou encore collaboratifs.

Cependant, cette conjecture vers le numérique soulève également des défis, notamment en termes de sécurité des données, de dépendance technologique et de préservation de la culture du livre traditionnel, en papier.

Pour le domaine amazigh en particulier, ces avancées technologiques représentent une opportunité importante pour la préservation, la diffusion et l'enrichissement de la langue. Les dictionnaires numériques peuvent jouer un rôle crucial dans la standardisation et la modernisation de la lexicographie amazighe.

L'avenir de la lexicographie, y compris dans le domaine amazigh, semble inextricablement lié aux progrès technologiques. Il est donc essentiel pour les lexicographes et les linguistes de s'adapter à ces nouvelles réalités tout en veillant à maintenir la rigueur scientifique et la richesse culturelle inhérentes à leur discipline.

Le deuxième a touché le domaine de l'informatique en relation directe avec la conception d'un dictionnaire numérique des expressions idiomatiques kabyles. Par le fait, nous avons justifié le choix de langage de la programmation, le type fichier data la BDL qui comportera les informations de base de dictionnaire. Nous avons aussi fait un rappel de décisions prises dans les deux parties précédentes à propos des expressions idiomatiques et leur traitement lexicographique en termes de la structuration de la macro et microstructure de notre e-dictionnaire.

CHAPITRE 2 : ASPECTS TECHNIQUES

Dans ce chapitre, nous exposerons l'aspect technique de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles à concevoir.

Tout d'abord, nous occupons de la description de toutes ses parties visibles et qui vont apparaître pour l'utilisateur. Cela comprendra toutes les interfaces graphiques ; de l'écran de démarrage de l'application, conçu pour captiver l'utilisateur dès le premier instant., l'interface utilisateur de dictionnaire intuitive et ergonomique, permettant une navigation fluide à travers les expressions idiomatiques, un interface d'accès à la base des données qui facilitera l'ajout, la modification et la suppression des données de/vers le fichier de stockage interne ou la base de données de l'application et même un module de recherche avancée.

De plus, nous développerons la conception détaillée de la base de données XML/TEI associée à cette application, en veillant à optimiser la structuration et la gestion des données pour répondre efficacement aux besoins spécifiques d'un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles.

Par la suite, nous aborderons l'organigramme de l'application et toutes ses fonctions qui permettront à l'utilisateur d'interagir avec la base des données. En d'autres termes, nous exposerons toutes les connexions entre l'interface utilisateur, conçu précédemment, et la bases de données, c'est-à-dire nous aborderons toutes les fonctionnalités offertes par notre application du dictionnaire.

En somme, ce chapitre offrira une vision holistique de notre e-dictionnaire, c'est-à-dire sa conception technique. Cette approche exhaustive garantira non seulement la robustesse et l'efficacité de notre application, mais aussi son accessibilité et son utilité pour la communauté des locuteurs et des chercheurs dans le domaine de la phraséologie kabyle et amazighe en générale.

1. Architecture globale de l'application

Cette section présente une vue d'ensemble de l'architecture de l'application, décrivant les éléments clés qui la composent et leurs rôles respectifs. Nous commencerons par détailler le fonctionnement de la fenêtre principale, puis nous aborderons la fenêtre de démarrage et la transition fluide vers l'interface principale. Ensuite, nous présenterons les différentes sous-fenêtres et dialogues secondaires qui étendent les fonctionnalités de

l'application. Enfin, un organigramme modulaire permettra de visualiser l'ensemble de l'architecture et les interactions entre ces différents composants.

1.1. Fenêtre principale et coordination des modules

La fenêtre principale, implémentée dans la classe *MyMainWindow*, constitue le cœur de l'architecture de l'application. Elle joue un rôle central dans la coordination et l'intégration des différents modules et fonctionnalités.

Ses principales responsabilités sont :

- Le chargement du dictionnaire depuis la base de données XML/TEI ;
- La gestion de l'affichage de l'arborescence des expressions idiomatiques dans le *treeWidget* ;
- L'implémentation des mécanismes de recherche et de filtrage ;
- L'affichage détaillé des entrées du dictionnaire dans le *textEdit* ;
- La prise en charge de la personnalisation de l'interface (thème, taille du texte) ;
- La coordination et l'interaction avec les sous-fenêtres et dialogues secondaires.

En assurant ces fonctionnalités clés, la fenêtre principale garantit une cohérence et une cohésion globale au sein de l'application, offrant à l'utilisateur une expérience fluide et intégrée.

1.2. Fenêtre de démarrage et transition fluide

Lors du lancement de l'application, l'utilisateur est accueilli par une fenêtre de démarrage, représentée par la classe *ecranDemarrage*. Cette fenêtre a pour objectif d'effectuer une animation de chargement, signalant ainsi le processus d'initialisation en cours.

Une fois le chargement terminé, la fenêtre de démarrage ouvre la fenêtre principale *MyMainWindow*, permettant ainsi à l'utilisateur d'accéder aux fonctionnalités principales de l'application. Cette transition en douceur offre à l'utilisateur une expérience d'ouverture agréable et rassurante.

1.3. Sous-fenêtres et dialogues secondaires

En complément de la fenêtre principale, l'application intègre plusieurs sous-fenêtres et dialogues secondaires, chacun dédié à une fonctionnalité spécifique. Ces éléments d'interface permettent d'étendre les capacités de l'application et d'offrir des expériences utilisateur plus avancées.

Parmi ces sous-fenêtres et dialogues, on peut notamment citer : la fenêtre de gérer des expressions ou la BDL (XML/TEI) : (*ManageWind*), la fenêtre de recherche avancée (*AdvancedSearchWindow*), les fenêtres des messages de dialogues.

Le module ou la fenêtre de gérer des expressions permet à l'utilisateur d'ajouter de nouvelles entrées ou expressions, de modifier ou de supprimer des expressions (des clés) et leurs informations associées (des valeurs) dans le dictionnaire.

Du même, la fenêtre de recherche avancée offre à l'utilisateur des options de filtrage plus élaborées, telles que la possibilité de rechercher des expressions par domaine, sous-domaine ou structure grammaticale. Les résultats de ces recherches avancées sont ensuite affichés dans la zone dédiée dans la fenêtre de recherche avancée.

Enfin, les sous-fenêtres et dialogues secondaires jouent un rôle complémentaire dans l'offre globale de l'application, enrichissant l'expérience utilisateur et étendant les capacités du dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Parmi ces rôles nous notons, de l'aide, d'informations sur le dictionnaire, des messages de confirmations d'une opération, des messages d'erreur et autres.

1.4. Organigramme de notre application

Pour mieux visualiser l'architecture globale de l'application, voici un organigramme illustrant les différents éléments et leurs interactions :

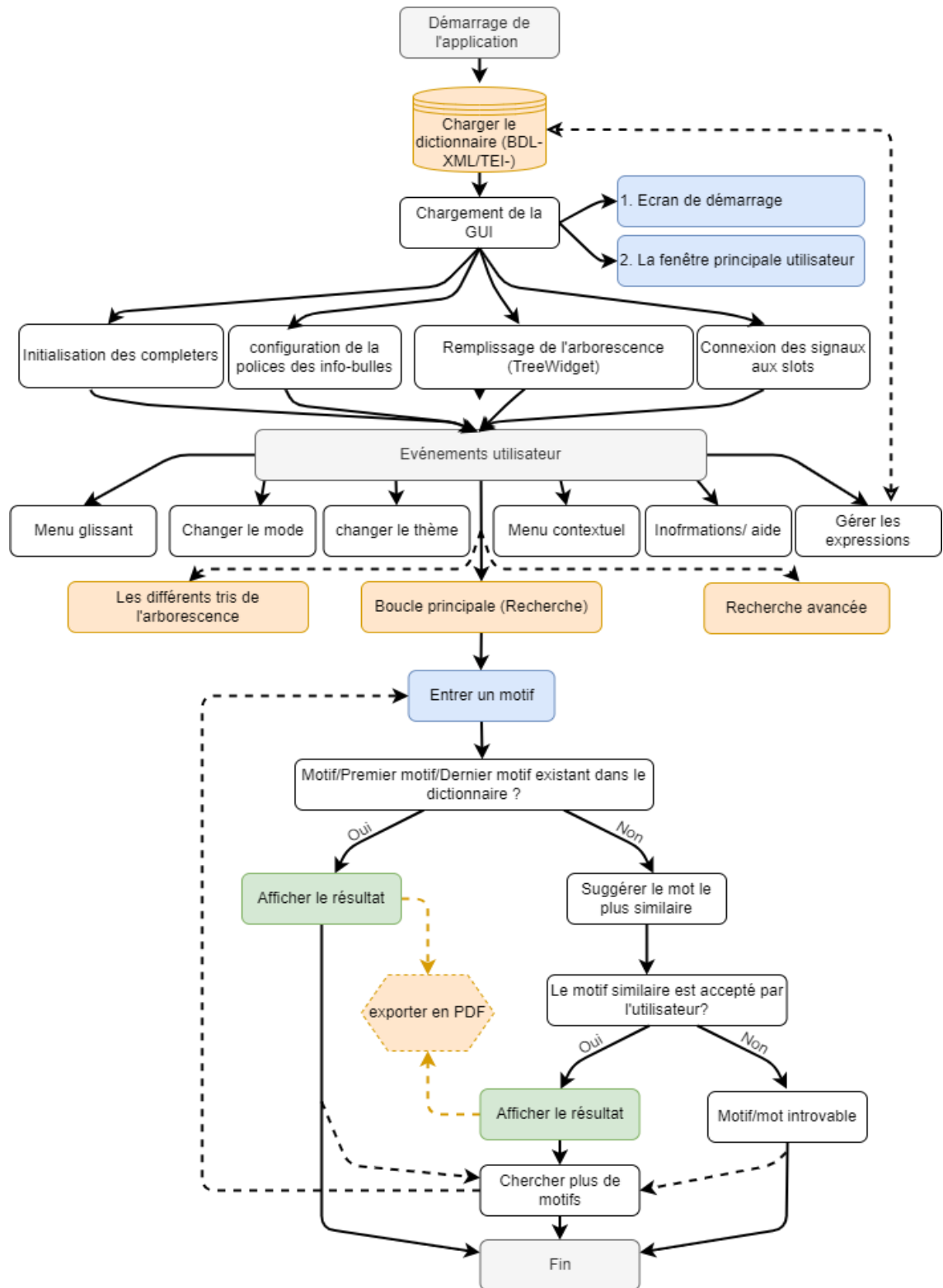


Figure 7: L'organigramme modulaire détaillée de l'application

Cet organigramme montre la fenêtre principale *MyMainWindow* au centre, interagissant avec la fenêtre de démarrage *ecranDemarrage* ainsi que les différentes sous-fenêtres et dialogues secondaires, tels que *ManageWind* (fenêtre de gérer les expressions)

et *AdvancedSearchWindow* (fenêtre de recherche avancée). Les flèches illustrent les interactions et les échanges d'informations entre ces composants.

2. Interfaces graphiques utilisateur

Le *front-end* ou l'interface graphique utilisateur (GUI) est un ensemble d'entités graphiques et visuels qui permettent aux utilisateurs d'interagir avec un logiciel ou un système informatique. Ces éléments visuels sont des fenêtres, des boutons, des icônes et des menus, plutôt que par des commandes textuelles ou des lignes de commande.

Voici quelques éléments clés d'une GUI :

1. Les fenêtres : Les zones rectangulaires où les applications et les contenus sont affichés. Elles peuvent souvent être redimensionnées, déplacées et minimisées.
2. Les boutons : Éléments cliquables qui permettent aux utilisateurs de lancer des actions ou de naviguer entre différentes sections de l'application.
3. Les menus : Listes déroulantes ou contextuelles offrant des options supplémentaires ou des commandes spécifiques à l'application ou au contexte.
4. Les icônes : Représentations graphiques de programmes, fichiers ou fonctions qui facilitent l'accès rapide et visuel aux fonctionnalités.
5. Les barres d'outils : Zones souvent situées en haut ou sur les côtés d'une fenêtre contenant des boutons d'actions fréquentes.
6. Les zones de texte et champs de saisie : Espaces où les utilisateurs peuvent entrer des informations ou des données.
7. Les dialogues : Boîtes de dialogue qui apparaissent pour demander des informations ou des confirmations aux utilisateurs.

Les GUI sont conçues pour rendre les interactions plus intuitives et accessibles, en s'appuyant sur des éléments visuels plutôt que sur des commandes textuelles, facilitant ainsi l'utilisation des systèmes informatiques pour les utilisateurs non techniques.

Notre e-dictionnaire est constitué de plusieurs interfaces graphiques sont comme suit : 1. L'écran de démarrage, 2. L'interface utilisateur principale, 3. le module de l'ajout, modification des expressions idiomatiques, entrées ou des clés et leurs définitions

lexicographique ou valeurs dans le dictionnaire ou la bases XML/TEI et finalement un module de recherche avancée.

2.1. L'écran de démarrage de l'application

L'écran de démarrage d'une application, également connu sous le nom d'écran de lancement ou *splash screen*, est la première impression que les utilisateurs reçoivent lorsqu'ils ouvrent une application. Cet élément joue un rôle crucial dans l'établissement de l'identité visuelle et de la marque d'une application. En affichant le logo, le nom et d'autres éléments de marque, l'écran de démarrage crée une connexion instantanée avec l'utilisateur, renforçant ainsi la reconnaissance et la mémorabilité de l'application.

Au-delà de son rôle esthétique, l'écran de démarrage remplit une fonction pratique importante. Il masque habilement les temps de chargement et de préparation de l'application, offrant une transition en douceur entre le lancement et l'utilisation effective. Pendant que l'application se charge en arrière-plan, l'écran de démarrage peut présenter un graphique attrayant, une animation subtile ou une image statique soigneusement choisie, maintenant ainsi l'engagement de l'utilisateur et réduisant la perception du temps d'attente.

Un écran de démarrage bien conçu contribue significativement à l'amélioration de l'expérience utilisateur globale. Il peut offrir un aperçu rapide et séduisant de ce que l'application a à offrir, suscitant l'intérêt et l'anticipation. De plus, il prépare subtilement l'utilisateur à l'interface et aux fonctionnalités à venir, créant une transition fluide vers le cœur de l'application.

Pour concevoir un écran de démarrage efficace, plusieurs principes clés doivent être pris en compte. La simplicité est primordiale ; un design épuré et non surchargé permet un chargement rapide et évite de frustrer l'utilisateur. La durée d'affichage de l'écran de démarrage doit être soigneusement calibrée, disparaissant dès que l'application est prête à être utilisée. Des animations légères peuvent rendre l'attente plus agréable, mais il faut éviter les animations trop complexes qui pourraient ralentir le processus de démarrage.

La cohérence est un autre aspect crucial de la conception d'un écran de démarrage. Le design doit s'harmoniser parfaitement avec le reste de l'application pour créer une expérience utilisateur homogène et professionnelle. Cette cohérence renforce l'identité de l'application et contribue à une expérience utilisateur fluide et agréable.

En fin de compte, l'écran de démarrage est bien plus qu'un simple élément visuel. C'est une composante stratégique qui établit le ton de l'interaction de l'utilisateur avec l'application. Un écran de démarrage bien conçu et soigneusement mis en œuvre peut significativement améliorer la perception de l'application, créant une première impression positive et durable qui influence l'ensemble de l'expérience utilisateur.

L'écran de démarrage de notre e-dictionnaire est représenté dans la figure suivante :



Figure 8 : L'écran de démarrage de l'application

L'image présentée dans la figure N° 7 est l'écran de démarrage de notre e-dictionnaire. Il soigneusement conçu pour ce dictionnaire électronique spécialisé. Il dénote son intitulé « *ASEGZAWAL n tenfaliyin timsawalin* »¹, se concentre sur les expressions idiomatiques, offrant ainsi un outil précieux pour l'étude et la compréhension des nuances linguistiques. Le sous-titre de l'application révèle la portée linguistique du dictionnaire. Il propose des traductions et explications en deux combinaisons : kabyle-kabyle et kabyle-français. Cette approche bilingue souligne l'importance accordée à la préservation et à la promotion de la langue kabyle, tout en facilitant son accessibilité à un public francophone.

Au cœur de l'écran de démarrage, nous trouvons deux photographies. Ces images représentent les deux personnalités éminentes dans le domaine de la linguistique kabyle et des contributeurs majeurs à lexicographie kabyle et amazighe en générale. La première est Mouloud Mammeri (1917-1989) et Mohand Akli Haddadou (1954-2018). Leur présence est pour confère une dimension humaine et culturelle à l'application, rappelant aux utilisateurs l'héritage vivant derrière la langue kabyle.

¹ Dictionnaire des expressions idiomatiques.

Juste au-dessous de ces photos, un élément interactif clé de cet écran est la barre de progression, affichant actuellement 24%. Cette fonctionnalité visuelle informe l'utilisateur de l'avancement du chargement de l'application, créant ainsi une attente active et engageante. Le message « *Ssber cwiṭ...* » (Attendez un peu...) accompagne cette barre, rassurant l'utilisateur sur le processus en cours et l'invitant à la patience.

Du plus, l'écran de démarrage comporte des détails techniques et de création qui sont sobrement présentés en bas de l'écran. La version de l'application (v1.0.2024) est clairement indiquée, permettant aux utilisateurs de s'assurer qu'ils utilisent la dernière mise à jour. L'attribution « *Ixdem-it mass KICHOU Mourad* » reconnaît le travail du créateur, M. KICHOU Mourad, établissant ainsi un lien direct entre l'outil et son concepteur.

Dans l'ensemble, cet écran de démarrage réussit à combiner efficacement des éléments informatifs, culturels et fonctionnels. Il prépare l'utilisateur à une expérience d'apprentissage linguistique riche, tout en honorant la culture et la langue kabyles. L'attention portée aux détails, tant dans le contenu que dans la présentation, suggère un dictionnaire électronique conçu avec soin et dédié à la préservation et à la diffusion du patrimoine linguistique kabyle.

2.2. L'interface graphique utilisateur principale de notre e-dictionnaire

L'interface graphique utilisateur principale de notre e-dictionnaire est représentée par les deux figures suivantes :

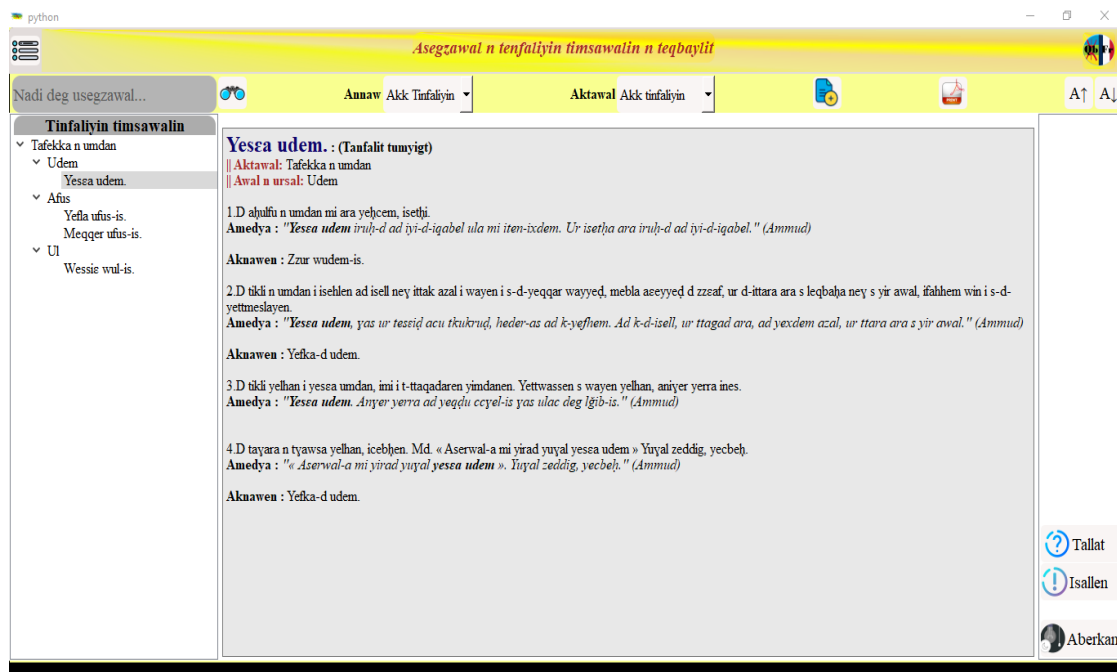


Figure 9 : l'interface graphique utilisateur de l'application

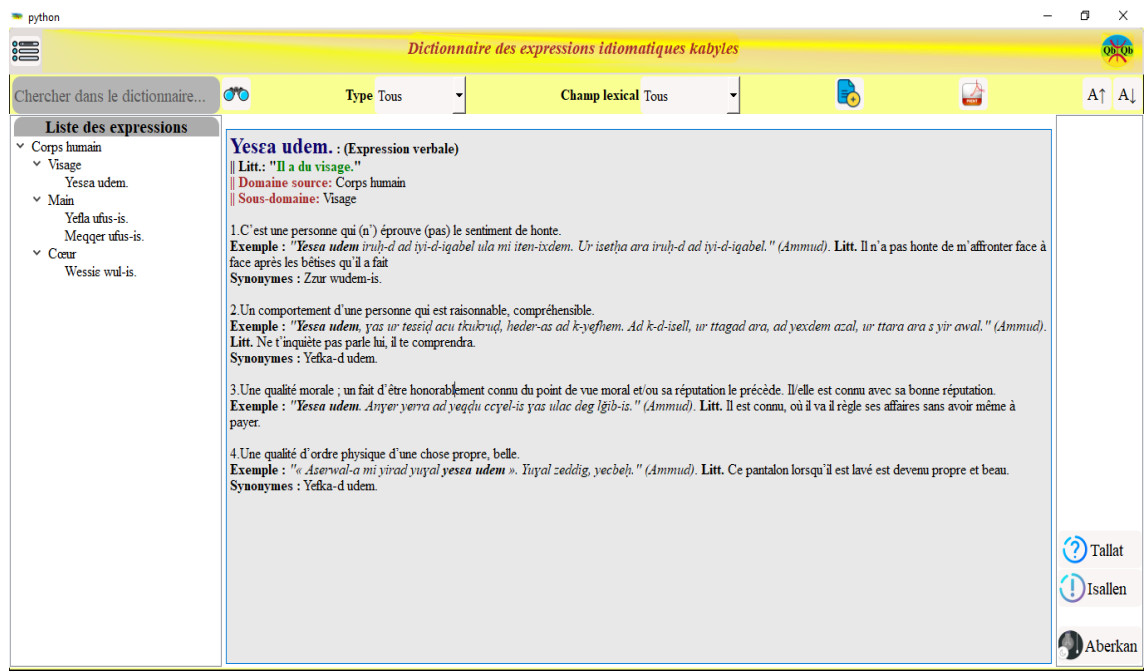


Figure 10 : l'interface graphique utilisateur de l'application

Les deux interfaces présentées révèlent un dictionnaire électronique sophistiqué, conçu pour explorer en profondeur les expressions idiomatiques kabyles. Bien que structurellement similaires, ces deux interfaces offrent des expériences distinctes adaptées aux utilisateurs kabyles et francophones, tout en facilitant une navigation fluide entre les deux langues.

L'interface en kabyle plonge l'utilisateur dans un environnement linguistique authentique. Le titre « *Asegzawal n tenfaliyin timsawalin n teqbaylit* » affirme d'emblée l'identité culturelle de l'outil. Les menus et options de navigation, présentés en kabyle, créent une immersion totale, idéale pour les locuteurs natifs ou les apprenants avancés cherchant à approfondir leur compréhension des subtilités de la langue.

En revanche, l'interface française, tout en préservant la structure et le contenu de son homologue kabyle, offre une porte d'entrée accessible aux francophones. Le titre « Dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles » annonce clairement la nature et la portée de l'outil. Cette approche bilingue permet aux utilisateurs non-kabyles d'explorer la richesse des expressions idiomatiques kabyles tout en bénéficiant des explications et des traductions en français.

Dans les deux interfaces, l'organisation hiérarchique des expressions, classées par thèmes ou domaines et sous-domaines tels que le corps humain, la main et le cœur... reflète une approche méthodique de la catégorisation linguistique. Cette structure facilite la navigation et la découverte, que l'utilisateur soit à la recherche d'une expression spécifique ou qu'il explore le lexique par domaine sémantique.

Les deux interfaces offrent une option de recherche dans la base de données de cette application de dictionnaire électronique kabyle se révèle être un outil remarquable, offrant une flexibilité et une profondeur d'exploration. Au cœur de ces deux interfaces se trouve la zone de recherche « *Nadi deg usegzawal...* » (Rechercher dans le dictionnaire...), qui propose deux approches distinctes mais complémentaires pour accéder au riche corpus d'expressions idiomatiques kabyles.

La première approche est une recherche directe, permettant aux utilisateurs de saisir immédiatement une expression ou un mot-clé spécifique. Cette fonctionnalité répond aux besoins des utilisateurs qui ont une idée précise de ce qu'ils cherchent, offrant un accès rapide et efficace à l'information désirée. Que ce soit pour vérifier le sens d'une expression entendue ou pour retrouver une tournure particulière, cette option de recherche directe s'avère particulièrement utile dans un contexte d'utilisation quotidienne ou d'apprentissage ciblé.

La seconde approche, plus élaborée, ouvre la voie à une recherche avancée via une interface dédiée. Cette fonction de recherche avancée permettra aux utilisateurs d'explorer le corpus selon divers critères, tels que le champ sémantique, la structure grammaticale, le sens ou la définition et autres. La possibilité de combiner plusieurs critères de recherche enrichirait considérablement la capacité d'exploration et d'analyse du dictionnaire.

Cette dualité dans l'approche de la recherche confère à l'application une polyvalence, la rendant accessible et utile à un large éventail d'utilisateurs. Les apprenants débutants ou les locuteurs cherchant une référence rapide apprécieront la simplicité de la recherche directe. En revanche, les chercheurs, linguistes, ou enseignants trouveront dans la recherche avancée un outil précieux pour des explorations plus approfondies et nuancées du patrimoine linguistique kabyle.

Nous trouvons aussi des fonctionnalités additionnelles, telles que les outils d'aide et d'information, sont présentes dans les deux interfaces, soulignant l'attention portée à l'expérience utilisateur. La possibilité de basculer aisément entre les deux langues

encourage une exploration comparative, favorisant ainsi une compréhension plus profonde des nuances linguistiques et culturelles. La possibilité de faire des tris, selon le type de la structure phrastique des expressions idiomatiques ou aussi selon le domaine source exploité dans le procédé métaphorique dans l'expression recherchée. De plus, l'interface dispose de fonctionnalité d'augmenter ou de réduire la taille du texte affiché dans la zone d'affichage des résultats (*TextEdit*).

Cette interface principale permet aux usagers d'accéder à d'autres fonctionnalités disposant à leur tour des interfaces qui lui sont dédiées. Nous parlons de du module qui « gère la base de données XML/TEI » et du module de « recherche avancée ». Nous détaillerons ci-après.

2.3. L'interface des modules

Dans notre application de dictionnaire nous avons deux modules. Le premier est celui qui permet de gérer sa base de données XML/TEI, à savoir l'ajout des expressions idiomatiques avec leurs valeurs associées, la modification des valeurs d'une expression idiomatique, son sens, exemples, sources... et la suppression d'une expression idiomatique avec ses informations de la base de données. Le deuxième module est celui qui permet une recherche plus avancée.

2.3.1. Le module qui gère la base de données XML/TEI

Le module qui gère la base de données XML/TEI dit : « *Seggem tanfaliyin* » (Gérer les expressions) comporte trois composantes sont : l'ajout, la modification et la suppression d'une expression idiomatique et ses valeurs associées. Nous présentons comme suit :

2.3.1.1. L'ajout d'une expression idiomatique et ses valeurs associées

La première partie du module « gérer les expressions » est celui d'ajout des expressions idiomatiques avec leurs valeurs associées. Elle est représentée dans les figures suivantes :

Sefrek tinfaliyin

Rnu tanfalit Seggem tanfalit Kkes tanfalit

Aktawal: Tafekka n umdan ▼ Rnu Aktawal Amaynut

Tasqilt n Uktawal: Corps humain

Awal n ursal: Udem ▼ Rnu awal n ursal Amaynut

Tasqilt n wawal n ursal: Visage

Talya:

Tasqilt n talya:

Taggayt tajerrumt: V. ▼

Inumak:

Rnu anamek

Sekles

Figure 11 : L'onglet Rnu tanfalit (kb)

Gérer les expressions

Ajouter une expression Modifier une expression Supprimer une expression

Domaine: Tafekka n umdan ▼ Ajouter un nouveau domaine

Traduction du domaine: Corps humain

Sous-domaine: Udem ▼ Ajouter un nouveau sous-domaine

Traduction du sous-domaine: Visage

Forme:

Traduction de la forme:

Catégorie grammaticale: V. ▼

Significations:

Ajouter une signification

Sauvegarder

Figure 12 : L'onglet Ajouter une expression (fr)

Dans l'onglet *Rnu tanfalit* / Ajouter une expression, il y a une section supérieure qui permet de définir le contexte linguistique de l'expression. Elle constituée d'un menu déroulant, étiqueté *Aktawal* / Domaine, permet de sélectionner le domaine approprié dit aussi domaine source exploité dans le procédé métaphorique de l'expression, comme *Tafekka n umdan*, Corps humain en français. À côté, un bouton *Rnu Aktawal Amaynut* / Ajouter un nouveau domaine, offre la possibilité d'ajouter un nouveau domaine si n'est pas disponible déjà dans la base de données. La traduction française du domaine sélectionné s'affiche automatiquement dans le champ *Tasuqilt n Uktawal* / Traduction du domaine juste en dessous.

De manière similaire, un sous-domaine peut être choisi via le menu déroulant *Awal n ursal* / Sous-domaine, par exemple « *Udem* » (Visage). Un bouton adjacent, *Rnu awal n ursal Amaynut* / Ajouter un nouveau sous-domaine, permet d'ajouter de nouveaux sous-domaines. La traduction française correspondante apparaît dans le champ *Tasuqilt n wawal n ursal* / Traduction du sous-domaine.

L'interface comprend ensuite des champs pour saisir la forme de l'expression en kabyle *Talya* et sa traduction en français *Tasuqilt n talya*. La catégorie grammaticale de l'expression peut être spécifiée via un menu déroulant étiqueté *Taggayt tajerrumt* qui est sélectionnée dans le menu déroulant pour indiquer le type de la structure syntaxique de l'expression ou la forme ajoutée.

Juste au-dessous, un espace est réservé pour les significations de l'expression dans la zone *Inumak* / Significations. Pour enrichir cette section, un bouton *Rnu anamek* / Ajouter une signification est disponible. Ce bouton ouvre une nouvelle fenêtre intitulée *Rnu anamek* / Ajouter une signification, conçue pour ajouter des détails sémantiques à l'expression.

Comme est montré dans ci-après :

The image shows a screenshot of a software window titled "Rnu anamek". The window contains a form with the following elements:

- A label "Anamek ilaqen:" followed by a large rectangular text input field.
- A label "Tasuqilt n unamek:" followed by a rectangular text input field.
- A label "Amedya:" followed by a rectangular text input field.
- A label "Tasuqilt n umedya:" followed by a rectangular text input field.
- A label "Aybalu:" followed by a wide, short button.
- A label "Aknawen (bdu-ten s ticcet):" followed by a wide, short button.
- A label "Inemgalen (bdu-ten s ticcet):" followed by a wide, short button.
- A button labeled "Ih Ala" at the bottom right of the form.

Ajouter une signification

Sens requis:

Traduction du sens:

Exemple:

Traduction de l'exemple:

Source:

Synonymes (séparés par des virgules):

Antonymes (séparés par des virgules):

Ok Annuler

Figure 13: Interface graphique de *Rnu anamek* / Ajouter une signification (kb/fr)

Dans cette fenêtre d'ajout de signification, plusieurs champs permettent une description approfondie de la valeur sémantique de l'expression à ajouter. Nous y trouvons *Anamek ilaqen*/ le sens requis pour le sens principal en kabyle, accompagné de sa traduction française dans *Tasuqilt n unamek* / Traduction du sens. Des champs pour un exemple d'utilisation *Amedya*/ Exemple et sa traduction *Tasuqilt n umedya* / Traduction de l'exemple sont également présents. La fenêtre inclut aussi des espaces pour indiquer la source de l'information *Aybalu* / Source, ainsi que pour lister les synonymes *Aknawen* et les antonymes *Imegdalen*, à séparer par des virgules.

Enfin, dans la fenêtre d'ajout de signification, deux boutons *Ih* / Ok et *Ala* / Annuler permettent de valider ou d'annuler l'ajout des détails sémantiques.

Pour finaliser l'ajout ou la modification d'une expression, un bouton *Sekles* / Sauvegarder est disponible sur l'interface principale.

2.3.1.2. La modification d'une expression idiomatique et ses valeurs associées

La deuxième partie du module de gestion de la base de données, XML/TEI est l'onglet *Seggem tanfalit* / Modifier une expression. Il présente une structure élaborée conçue pour faciliter la gestion et l'enrichissement des entrées lexicales. Nous avons organisé son interface de manière à optimiser le processus de modification des expressions idiomatiques et leurs définitions lexicographiques. Par opposition au précédent onglet, cet onglet permet de manipuler des données qui sont déjà préexistantes dans la base XML/TEI du e-dictionnaire.

En haut de cet l'onglet, nous avons placé un champ de recherche intitulé *Nadi tanfalit..* / Chercher l'expression à modifier.... Cet élément constitue le point de départ de processus de modification, permettant à l'utilisateur de localiser rapidement l'expression qu'il souhaite modifier. Juste au-dessous de ce champ, nous avons une liste déroulante qui donne une indexe numérotée des significations de l'expression en question. L'usager fait son choix dans cette liste pour modifier la valeur associée à cette signification ou il procède à l'option d'ajouter une nouvelle signification avec le bouton *Rnu anamek* / Ajouter un sens.

Dans sa partie centrale nous avons ajouté une série de champs de saisie, chacun remplissant une fonction spécifique dans la caractérisation complète de l'expression qui contribuent à une définition lexicographique complète de l'expression ou la construction de l'article de notre e-dictionnaire. Nous avons inclus des champs pour l'expression elle-même, sa traduction formelle, sa syntaxe, sa définition et la traduction de celle-ci.

De plus, notre interface comporte des champs pour l'exemple d'utilisation, sa traduction et sa source. Pour compléter l'analyse sémantique, nous avons également ajouté des champs pour les synonymes et les antonymes.

Comme est présenté dans les figures suivantes :

Sefrek tinfaliyin

Rnu tanfalit Seggem tanfalit Kkes tanfalit

Nadi tanfalit ara tsegmed...

Tanfalit

Tasuyilt n tanfalit

Taseddast

Asbadu

Tasuyilt n usbadu

Amedya

Aybalu

Tasuyilt n umedya

Aknawen

Inemgalen

Rnu anamek

Sekles ayen tbedleđ

Figure 14 : Onglet Seggem tanfalit

Gérer les expressions

Ajouter une expression Modifier une expression Supprimer une expression

Chercher l'expression à modifier...

Expression

Traduction de l'expression

Syntaxe

Définition

Traduction de la définition

Exemple

Source

Traduction de l'exemple

Synonyme

Antonyme

Ajouter un sens

Sauvegarder les modifications

Figure 15 : Onglet Modifier une expression (Fr)

Dans la partie inférieure de notre interface, nous avons intégré deux boutons d'action essentiels. Le premier, *Rnu anamek* / Ajouter un sens, permet d'enrichir la définition de l'expression avec des significations supplémentaires, tandis que le second, *Sekles* / Sauvegarder les modifications, assure la persistance des changements effectués.

Cet onglet a été soigneusement conçu pour permettre une modification détaillée et multidimensionnelle des expressions idiomatiques. Nous avons veillé à offrir un large éventail d'options pour enrichir et affiner les entrées, couvrant les aspects lexicaux, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques du langage. Ce qui donne la possibilité à fournir une représentation linguistique complète et nuancée des entrées de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles.

2.3.1.3. La suppression d'une expression idiomatique et ses valeurs associées



Figure 16: Onglet de suppression (kb)



Figure 17 : Onglet suppression (Fr)

L'onglet actif permet de supprimer une expression/ *kkes tanfalit* de la base de données XML/TEI du e-dictionnaire. Il comporte deux parties associées à deux fonctionnalités importantes sont :

La première est la recherche d'une expression ou d'une forme à supprimer de la base de données XML/TEI. D'où, dans les deux interfaces monolingue et bilingue, le champ de recherche occupe une position centrale. En monolingue ou kabyle, il affiche « *Nadi tanfalit ara tekkseḍ...* » qui est l'équivalent de « Chercher l'expression à supprimer... » en bilingue ou français. Cela souligne l'importance de la fonction de recherche pour choisir la bonne expression concernée par le processus de suppression.

La deuxième est une fonctionnalité associée à un d'action Bouton d'action qui se situe en bas de l'interface est cohérent dans les deux versions. En kabyle, il affiche « *Kkes tanfalit* », ce qui correspond à « Supprimer l'expression » en français. La couleur et la position du bouton sont identiques, assurant une expérience utilisateur cohérente entre les deux versions.

Il est important de noter que lors de la suppression d'une expression (clé), toutes les valeurs associées sont également supprimées de la base de données. De plus, si le domaine

source de cette expression ne contient aucun sous-domaine avec des expressions associées après la suppression, ce domaine source sera également supprimé. De même, un sous-domaine source sera supprimé s'il ne contient aucune expression associée.

2.3.2. Le module de recherche avancée

Le module de recherche avancée est présenté dans les deux figures suivantes, disponible à la fois en français et en kabyle, selon le mode de e-dictionnaire activé. La figure N° 17 correspond au mode monolingue ou kabyle et la figure N° 18 pour le mode bilingue ou français.

Ce module offre plus de modalités ou des modalités avancées de recherche dans la base de données de e-dictionnaire conçu.

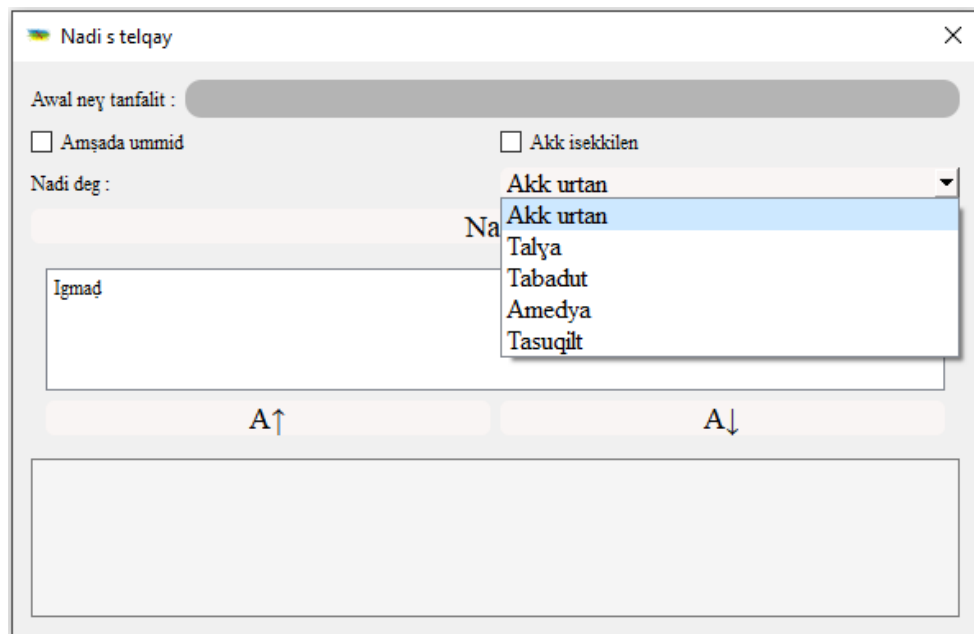


Figure 18: Module recherche avancée (kb)

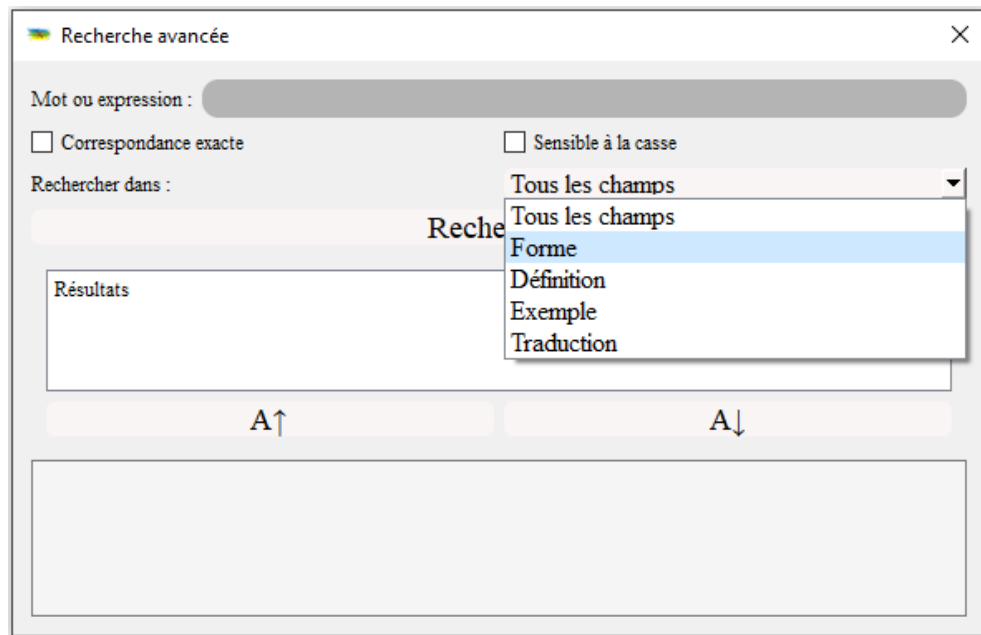


Figure 19: Module recherche avancée (Fr)

Ce module de recherche avancée présente les fonctionnalités suivantes :

Au sommet de chaque interface, selon les deux modes de dictionnaire, nous trouvons un titre clair indiquant la fonction de la fenêtre : « Recherche avancée » en français et son équivalent « *Nadi s telqey* » en kabyle. Cette traduction directe des éléments de l'interface assure une cohérence dans l'expérience utilisateur, quelle que soit la langue choisie.

Le cœur de l'interface de ce module est constitué d'un champ de saisie principal, permettant à l'utilisateur d'entrer le mot ou l'expression qu'il souhaite rechercher. Ce champ est accompagné de deux options de recherche sous forme de cases à cocher. En français, ces options sont "Correspondance exacte" et « Sensible à la casse ». Tandis qu'en kabyle, elles sont libellées « *Amsada ummid* » et « *Akk tisekkilin* » respectivement. Ces options offrent aux utilisateurs un contrôle fin sur la précision de leur recherche.

Un élément central de l'interface est le menu déroulant permettant de spécifier le champ de recherche. En français, il est intitulé « Rechercher dans : » et propose des options telles que « Tous les champs », « Forme », « Définition », « Exemple », et « Traduction ». La version kabyle présente des options équivalentes : « *Akk urtan* », « *Talya* », « *Tabadut* », « *Amedya* », et « *Tasuqilt* ». Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs de cibler leur recherche sur des aspects spécifiques des entrées du dictionnaire, augmentant ainsi la précision et l'efficacité de leurs requêtes.

La partie inférieure de l'interface du module de recherche avancée est dédiée à l'affichage des résultats. Nous y trouvons deux zones : la première est étiquetée « Résultats » en mode français et « *Igmaḍ* » en kabyle, pour afficher les résultats des expressions ou de formes probables. Elle est suivie d'une deuxième qui est un espace vide ou un *textEdit* destiné à afficher les valeurs ou la définition lexicographique complète de l'entrée correspondante à la recherche ou celle choisie par l'utilisateur. Nous y trouvons aussi des contrôles de taille du texte affiché dans *textEdit*, sont représentés par les deux boutons « A↑ » et « A↓ ». Ils sont présents dans les deux versions.

Ainsi s'achève cette partie dédiée au *front-end* ou l'interface graphique de notre e-dictionnaire, un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles, où nous avons détaillé les différentes interfaces graphiques de l'application.

Tout d'abord, l'écran de démarrage joue un rôle crucial en établissant l'identité visuelle de l'application et en préparant l'utilisateur à son utilisation. Il constitue le point de départ pour une expérience utilisateur fluide et engageante.

Ensuite, l'interface principale du dictionnaire est présentée dans deux versions : en kabyle et en bilingue kabyle-français. Cette interface offre une navigation intuitive à travers les différentes expressions idiomatiques, facilitant ainsi l'accès aux informations recherchées.

Nous avons également intégré des modules de gestion de la base de données XML/TEI. Ces modules permettent aux utilisateurs d'ajouter, modifier et supprimer des expressions ainsi que leurs définitions, garantissant ainsi la mise à jour et l'exactitude du contenu.

Enfin, le module de recherche avancée propose des fonctionnalités sophistiquées pour explorer en profondeur le corpus des expressions idiomatiques. Ce module est conçu pour aider les utilisateurs à trouver rapidement les informations pertinentes à partir de la vaste base de données du dictionnaire.

En somme, cette interface témoigne d'une conception réfléchie, visant à offrir aux utilisateurs des deux communautés linguistiques, monolingue (Kb) et bilingue (Kb-Fr) un outil puissant et flexible pour explorer le contenu du dictionnaire électronique. La traduction soignée de tous les éléments de l'interface, ainsi que la conservation de la même structure et des mêmes fonctionnalités dans les deux versions, démontrent un engagement

envers l'accessibilité et l'utilisabilité du notre dictionnaire pour les locuteurs francophones et kabylophones.

3. Conception de la base de données XML/TEI

Dans ce qui suit, nous exposerons la manière et les étapes de la conception de notre BDL (XML/TEI), et une description de structure proposée pour l'organisation de nos données lexicales en question.

3.1. Les étapes de conception de la BDL (XML/TEI)

La conception d'une base de données lexicales (BDL) nécessite une approche méthodique et rigoureuse pour garantir la qualité et la pertinence des informations stockées. Les étapes clés de la conception d'une BDL sont les suivantes :

3.1.1. Analyse des besoins

L'analyse des besoins est une étape qui consiste à identifier les besoins spécifiques en matière de traitement linguistique qui nécessitent la création d'une BDL. Il s'agit, notamment d'identifier les langues à prendre en compte, les types de mots et de phrases à inclure, les champs d'information à collecter, etc.

Dans notre cas, nous visons à créer un e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles, en deux modes : le monolingue ou Kabyle-Kabyle et le bilingue Kabyle-Français. Il a comme nomenclature une liste des expressions idiomatiques exploitant des domaines et des sous-domaines sources variés.

3.1.2. Collecte de données

La collecte de données est une étape critique pour la création d'une BDL. Elle consiste à rassembler des données linguistiques à partir de sources variées, telles que des dictionnaires, des corpus de textes, des lexiques, etc.

Dans notre cas, un corpus des expressions idiomatiques kabyles, collectées de différentes manières : en contexte, pour les expressions idiomatiques issues de conversations quotidiennes des locuteurs kabyles, et hors contexte, celles que nous avons collectées depuis le travail de terrain où les situations sont évoquées, puis revérifiées et enrichies en consultant certains dictionnaires et ouvrages écrits et de la littérature écrite. (Voir : *infra*.)

3.1.3. Structuration des données

Les données collectées doivent être structurées de manière à pouvoir être facilement utilisées par des programmes informatiques. Il s'agit de définir les champs d'information, qui les concerne à inclure, de les organiser et de les normaliser en fonction des langues et des types des mots ou des unités significatives qui les constituent et autres.

3.1.4. Intégration des données

Les données doivent ensuite être intégrées dans la BDL. Cette étape peut être réalisée manuellement ou automatiquement à l'aide de logiciels spécialisés.

3.1.5. Vérification et validation

La vérification et la validation des données sont essentielles pour garantir la qualité et l'exactitude de la BDL. Des outils de vérification automatisés peuvent être utilisés pour identifier les erreurs ou les incohérences dans la base de données.

3.1.6. Mise à jour

La BDL doit être régulièrement mise à jour pour prendre en compte les nouvelles données et les évolutions de la langue. Cette étape est cruciale pour garantir la pertinence et la fiabilité de la BDL dans le temps.

En somme, la conception d'une BDL est un processus complexe qui nécessite une expertise linguistique et informatique pour garantir la qualité et la pertinence des informations stockées.

3.2. Description de notre BDL (XML/TEI)

En ce qui concerne notre base de données est constituée d'un fichier XML, qui contient un dictionnaire en deux modes en même temps : monolingue, kabyle-kabyle et bilingue kabyle-français. Elle est balisée en suivant les normes TEI. Elle se présente comme un dictionnaire avec des sous-dictionnaires imbriqués. Cette base XML/TEI est constituée sous forme de clé-valeurs. Chaque clé représente une forme ou une expression idiomatique kabyle associée à ses valeurs. Notamment sa catégorie, son domaine source renvoyant à un champ lexical. Ce dernier regroupe des sous-domaines sources qu'exploite l'expression pour aboutir aux sens non-compositionnels. Ils correspondent à des éléments de figements, et des définitions associées en deux langues kabyle et française.

Nous illustrons comme suit :

Dans cet exemple, le dictionnaire principal est appelé « dictionnaire.xml » et contient plusieurs domaines principaux : « corps humain », « faune », « flore »... Chaque domaine ou champ lexical contient plusieurs sous-domaines, tels que « *udem* » (Visage), « *Afus* » (Main), « *Imi* » (bouche) et autres pour le domaine « *Tafekka n umdan* » (Corps humain), « *Aqjun* » (Chien), « *uccen* » (Chacal), « *Azger* » (Bœuf) et autres pour « *Iyersiwen* » (Faune).

Nous tenons à signaler que chaque sous-domaine est un dictionnaire avec plusieurs paires clé-valeur, où chaque clé représente une expression en langue kabyle et sa valeur correspondante est un tableau contenant plusieurs paires clé-valeur qui constituent l'ensemble des composantes des définitions lexicographiques des entrées ou des expressions.

Le code XML/TEI de cette base de données est organisée comme suit :

3.2.1. La version de xml et type d'encodage.

Dans les deux premières lignes du code du fichier XML/TEI nous avons une déclaration qui spécifie deux informations cruciales. La première, elle indique que le document utilise la version 1.0 de XML, qui est la version la plus répandue et la mieux supportée. La deuxième information précise l'encodage des caractères utilisé qui est UTF-8. Cet encodage est particulièrement adapté car il peut représenter tous les caractères Unicode, ce qui le rend idéal pour les documents multilingues ou contenant des caractères spéciaux.

```
1 <?xml version='1.0' encoding='utf-8'?>
```

La deuxième ligne présente l'élément racine du document TEI :

```
2 <ns0:TEI xmlns:ns0="http://www.tei-c.org/ns/1.0">
```

Cet élément est fondamental car il marque le début du contenu TEI proprement dit. Il utilise un préfixe d'espace de noms (ici « ns0: », mais ce préfixe peut varier) et déclare l'espace de noms TEI officiel.

L'URL de l'espace de noms TEI, « <http://www.tei-c.org/ns/1.0> », est un identifiant unique et officiel pour la TEI. Il a été établi par le Conseil technique de la TEI en 2002 et est considéré comme permanent. Il est important de noter que cette URL n'est pas destinée à être déréférencée lors du traitement du document XML. Son rôle est uniquement

d'identifier de manière unique les éléments et les attributs appartenant au vocabulaire TEI.(Burnard, 2015)

L'utilisation de cet espace de noms est cruciale. Car, elle permet de distinguer clairement les éléments TEI des éléments provenant d'autres vocabulaires XML. Cela évite les conflits potentiels et assure une interprétation correcte du document par les outils de traitement XML. De plus, l'utilisation de l'espace de noms officiel garantit la conformité du document avec les standards TEI, facilitant ainsi l'échange et le traitement des documents entre différents systèmes et applications.(Burnard, 2015)

Ainsi, s'ensuit la partie du code qui correspond à l'entête ou *header*.

3.2.2. L'entête (*header*)

L'entête (*header*) contient toutes les métadonnées ou informations concernant la base donnée en question. Dans notre cas se présente comme suit :

```
3 <ns0:teiHeader>
4 <ns0:fileDesc>
5   <ns0:titleStmt>
6     <ns0:title>Dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles</ns0:title>
7   </ns0:titleStmt>
8   <ns0:publicationStmt>
9     <ns0:p>Produit par Kichou Mourad</ns0:p>
10    <ns0:date when="2023-03-01">01 mars 2023</ns0:date>
11  </ns0:publicationStmt>
12  <ns0:sourceDesc>
13    <ns0:p>Basé sur une collecte d'expressions idiomatiques kabyles.</ns0:p>
14  </ns0:sourceDesc>
15 </ns0:fileDesc>
16 </ns0:teiHeader>
```

Cet entête est conçu selon les normes de TEI. Il englobe un seul élément enfant : le `<fileDesc>`. Ce dernier est un composant obligatoire qui fournit une description bibliographique complète du fichier électronique ou de notre base de données. Cette partie de code XML/TEI est composée des éléments suivants :

3.2.2.1. Déclaration du titre

Au sein du `<fileDesc>`, nous trouvons d'abord le `<titleStmt>`. Cet élément regroupe les informations relatives au titre de l'œuvre et à ses responsables intellectuels. Ici, il ne contient qu'un seul élément `<title>`, qui révèle le nom complet de l'ouvrage : « Dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles ». Cette information est cruciale pour l'identification rapide du contenu du document.

3.2.2.2. Informations de publication

L'élément suivant, `<publicationStmt>`, rassemble les détails concernant la publication ou la distribution du texte électronique. Il comprend deux éléments importants : Le premier est `<p>` qui identifie le producteur de l'œuvre : « Produit par Kichou Mourad ». Le deuxième est `<date>` qui précise la date de production. Cet élément utilise l'attribut « *when* » (Quand) pour fournir la date au format standardisé (2023-03-01), tout en présentant une version plus lisible dans son contenu (01 mars 2023).

3.2.2.3. Description de la source

Le dernier élément du `<fileDesc>` est le `<sourceDesc>`. Il offre une description bibliographique de la source originale du fichier électronique. Dans ce cas, un unique élément `<p>` indique brièvement que le contenu est « Basé sur une collecte d'expressions idiomatiques kabyles ». Cette information est précieuse pour comprendre l'origine et la nature du contenu du dictionnaire.

3.2.2.4. Aspects techniques et structurels

Il est important de noter l'utilisation cohérente du préfixe d'espace de noms (`ns0:`) pour tous les éléments. Cette pratique garantit que chaque élément est correctement identifié comme appartenant au vocabulaire TEI, évitant ainsi toute ambiguïté potentielle.

La structure hiérarchique du document respecte scrupuleusement les règles de la TEI pour l'organisation des métadonnées. Cette conformité assure une interopérabilité optimale et facilite le traitement automatique des informations par divers outils et systèmes compatibles avec la TEI.

3.3. Affichage détaillé des entrées

Lorsqu'un utilisateur sélectionne une entrée dans l'arborescence, la méthode `display_entry()` de la classe `MyMainWindow` est appelée. Cette méthode extrait les

informations pertinentes de l'élément XML correspondant à l'entrée sélectionnée et les affiche dans le `textEdit` de l'interface.

Les éléments extraits comprennent la forme de l'expression, sa définition, son appartenance à un domaine et un sous-domaine, ses exemples d'utilisation, ainsi que ses synonymes et antonymes. Toutes ces informations sont mises en forme et affichées dans le *textEdit* de manière à offrir une présentation claire et structurée à l'utilisateur.

Un soin particulier est apporté à la mise en évidence du texte recherché dans les définitions, afin de guider l'utilisateur dans sa lecture. De plus, les informations sont adaptées en fonction du mode d'affichage sélectionné (kabyle ou français) pour une meilleure expérience utilisateur.

3.3.1. Le corps de la base de données XML/TEI

Le corps de la base de données linguistiques (BDL) de notre e-dictionnaire est structuré à l'aide de balises XML/TEI spécifiques qui définissent clairement les différentes parties du contenu. Ce corps est organisé de manière à encapsuler le texte principal du dictionnaire. Il est balisé de cette manière :

Le texte principal est encapsulé dans une balise `<text>`, qui représente l'élément racine pour le contenu textuel du document. Le corps du dictionnaire est défini à l'intérieur de la balise `<body>`, qui contient l'ensemble des entrées, définitions et autres informations pertinentes du dictionnaire.

Ces éléments sont balisés dans le fichier XML/TEI comme suit :

```
<text>
  <body>
    <!-- Corps de dictionnaire...-->
  </body>
</text>
```

Dans cette structure, la balise `<text>` englobe tout le contenu textuel pertinent, tandis que la balise `<body>` abrite le cœur du dictionnaire, c'est-à-dire les données linguistiques, les expressions idiomatiques et leurs explications. Ce balisage permet de maintenir une organisation claire et facilement navigable du contenu dans le cadre de notre e-dictionnaire.

L'organisation du corps de notre e-dictionnaire ou de notre base de données XML/TEI est la suivante :

3.3.1.1. Les domaines sources

Les expressions idiomatiques kabyles contenues dans notre e-dictionnaire sont classées en plusieurs domaines thématiques, chacun étant soigneusement balisé pour une organisation claire et systématique. Chaque domaine source est structuré de la manière suivante :

Le domaine : Chaque groupe d'expressions idiomatiques est encapsulé dans une balise `<ns0:div>` avec un attribut `type="domain"`, ce qui spécifie que le contenu appartient à un domaine particulier. L'attribut `translation="Domaine"` est utilisé pour fournir une traduction en langue française.

L'entête du domaine : Le titre ou l'en-tête de chaque domaine est contenu dans la balise `<ns0:head>`, qui sert à identifier et nommer le domaine spécifique en langue kabyle.

Le balisage correspondant dans le fichier XML/TEI est le suivant :

```
<ns0:div type="domain" translation="Domaine">  
<ns0:head>En-tête du domaine</ns0:head>
```

Dans cette structure, la balise `<ns0:div>` permet de regrouper les expressions idiomatiques selon leur domaine respectif, facilitant ainsi la navigation et la consultation du contenu par les utilisateurs. L'entête de chaque domaine, balisé par `<ns0:head>`, fournit une identification claire pour chaque section thématique du dictionnaire. Cette organisation par domaines contribue à rendre notre e-dictionnaire plus accessible et utile pour les chercheurs, les linguistes et les utilisateurs intéressés par les idiomes kabyles.

3.3.1.2. Les sous-domaines source

Chaque domaine source dans notre base de données est organisé en plusieurs sous-domaines. La structure des sous-domaines est la suivante :

Le sous-domaine : Chaque sous-domaine est encapsulé dans une balise `<ns0:div>` avec un attribut `type="subdomain"`, indiquant que le contenu appartient à un sous-domaine spécifique. L'attribut `translation="Sous-domaine"` fournit la traduction ou l'intitulé du sous-domaine en langue française. Tandis que, le nom ou l'intitulé du sous-domaine en kabyle

est contenu dans la balise <ns0:head>, offrant ainsi une identification claire dans la langue source.

Le balisage correspondant dans le fichier XML/TEI est le suivant :

```
<ns0:div type="subdomain" translation="Sous-domaine">  
<ns0:head>En-tête du sous-domaine</ns0:head>
```

Dans cette structure, l'attribut translation="Sous-domaine" de la balise <ns0:div> permet de définir la valeur du sous-domaine en français, tandis que la balise <ns0:head> spécifie la valeur en kabyle. Ce double étiquetage facilite la compréhension et l'utilisation de la base de données par des utilisateurs bilingues ou francophones, tout en respectant l'authenticité linguistique du contenu kabyle.

Cette organisation hiérarchique en domaines et sous-domaines contribue à une meilleure structuration et une navigation plus intuitive dans notre e-dictionnaire.

3.3.1.3. Les articles ou les entrées

Dans chaque sous-domaine dans notre base de données se regroupent plusieurs entrées, chacune représentant une expression idiomatique kabyle. Ces entrées sont méticuleusement balisées pour capturer non seulement la forme et la traduction de chaque forme, mais aussi sa syntaxe, sa définition, des exemples d'utilisation, et des références à des synonymes ou antonymes. Elles sont structurées de la manière suivante :

1. L'entrée principale : Chaque expression ou forme est encapsulée dans une balise <ns0:entry>, qui constitue l'élément de base de l'entrée.
2. Forme de l'entrée : La forme kabyle de l'expression est indiquée dans la balise <ns0:form>. Une traduction de cette forme en français est fournie dans une balise <ns0:form type="translation">.
3. Syntaxe de l'entrée : La balise <ns0:syntax> est utilisée pour décrire la syntaxe de l'expression.
4. Sens et définitions : Chaque entrée contient un ou plusieurs sens, balisés par <ns0:sense>. À l'intérieur de cette balise, la définition en kabyle est placée dans <ns0:def>, tandis que la traduction en français est spécifiée dans <ns0:def type="translation">.

5. Exemples d'utilisation : Les exemples d'utilisation en kabyle sont encadrés par `<ns0:example>`. Chaque exemple est fourni avec sa source dans `<ns0:quote>`, et sa traduction en français est dans `<ns0:quote type="translation">`.
6. Synonymes et antonymes : Les références à des synonymes sont balisées dans `<ns0:xr type="synonyms">` avec `<ns0:ref>` pour chaque synonyme, tandis que les antonymes sont indiqués dans `<ns0:xr type="antonyms">` avec `<ns0:ref>`.

Cette organisation est balisée comme suit :

```

<ns0:entry>
  <ns0:form>Forme de l'entrée</ns0:form>
  <ns0:form type="translation">Traduction de la forme</ns0:form>
  <ns0:syntax>Syntaxe de l'entrée</ns0:syntax>
  <ns0:sense>
    <ns0:def>Définition de l'entrée en kabyle</ns0:def>
    <ns0:def type="translation">Définition en française</ns0:def>
    <ns0:example>
      <ns0:quote>Exemple
        <ns0:source>source</ns0:source>
      </ns0:quote>
      <ns0:quote type="translation">L'exemple en français</ns0:quote>
    </ns0:example>
    <!-- Références à des synonymes ou antonymes si nécessaire -->
    <ns0:xr type="synonyms">
      <ns0:ref>Synonyme</ns0:ref>
      <!-- Références à d'autres synonymes si nécessaire -->
    </ns0:xr>
    <ns0:xr type="antonyms">
      <ns0:ref>Antonyme</ns0:ref>
      <!-- Références à d'autres antonymes si nécessaire -->
    </ns0:xr>
  </ns0:sense>
  <!-- Ajouter d'autres sens si nécessaire -->
</ns0:entry>
<!-- Ajouter d'autres entry si nécessaire -->

```

Cette structuration de la base donnée donne en *fron-end* des articles structurés et affichés comme suit :

3.3.1.4. La structure d'un article en *font-end*

La structuration de l'article dans notre application de e-dictionnaire suit les normes de la rédaction des articles de dictionnaire en version papier. Il ne se distingue pas de ceux des dictionnaires existant que ce soit pour la langue amazighe ou ceux des autres langues. Par le fait, il est constitué de :

1. L'entrée de dictionnaire qui est une expression idiomatique polylexicale en caractère gras ;
2. Une catégorie grammaticale qui renvoi au type de la structure phrastique de l'expression, verbale, non verbale, asyntaxique ou dépassant le cadre phrastique ;
3. Le domaine source exploité ;
4. Le sous-domaine exploité ;
5. Enfin, vient sa définition lexicographique comme est expliqué précédemment, dans la partie 2 de la thèse, chapitre 3.

Nous illustrons pour les deux modes de notre e-dictionnaire, la figure 13 mode monolingue et la figure 14 en mode bilingue, comme suit :

Yesɛa udem. : (Tanfalit tumyigt) Aktawal: Tafekka n umdan Awal n ursal: Udem 1.D aḥulfu n umdan mi ara yeḥcem, isethi. Md.: "Yesɛa udem iruḥ-d ad iyi-d-iqabel ula mi iten-ixdem. Ur isetha ara iruḥ-d ad iyi-d-iqabel." (Ammud) Aknawen : Zzur wudem-is. 2.D tikli n umdan i isehlen ad isell ney ittak azal i wayen i s-d-yeqqar wayyed, mebla aɛyyed d zɛaf, ur d-ittara ara s leqbaha ney s yir awal, ifahhem win i s-d-yettmeslayen. Md.: "Yesɛa udem, ɣas ur tesseid acu tkukruḍ, heder-as ad k-yefhem. Ad k-d-isell, ur ttagad ara, ad yexdem azal, ur ttara ara s yir awal." (Ammud)

Aknawen : Yefka-d udem.

3.D tikli yelhan i yesɛa umdan, imi i t-ttaqadaren yimdanen. Yettwassen s wayen yelhan, aniyer yerra ines.

Md.: "Yesɛa udem. Anyer yerra ad yeqdu ccɣel-is ɣas ulac deg lǧib-is." (Ammud)

4.D tayara n tyawsa yelhan, icebhen. Md. « Aserwal-a mi yirad yuɣal yesɛa udem » Yuɣal zeddig, yecbeḥ.

Md.: "« Aserwal-a mi yirad yuɣal yesɛa udem ». Yuɣal zeddig, yecbeḥ." (Ammud)

Aknawen : Yefka-d udem.

Figure 20 : la structure de l'article dans le e-dictionnaire (Kb)

Yesɛa udem. : (Expression verbale)

|| **Litt.:** "Il a du visage."

|| **Domaine source:** Corps humain

|| **Sous-domaine:** Visage

1.C'est une personne qui (n') éprouve (pas) le sentiment de honte.
Ex.: "Yesɛa udem iruḥ-d ad iyi-d-iqabel ula mi iten-ixdem. Ur isetha ara iruḥ-d ad iyi-d-iqabel." (Ammud). **Litt.** Il n'a pas honte de m'affronter face à face après les bêtises qu'il a fait

Synonymes : Zzur wudem-is.

2.Un comportement d'une personne qui est raisonnable, compréhensible.
Ex.: "Yesɛa udem, ɣas ur tesseɣ acu tkukruḥ, heder-as ad k-yefhem. Ad k-d-isell, ur ttagad ara, ad yexdem azal, ur ttara ara s yir awal." (Ammud). **Litt.** Ne t'inquiète pas parle lui, il te comprendra.

Synonymes : Yefka-d udem.

3.Une qualité morale ; un fait d'être honorablement connu du point de vue moral et/ou sa réputation le précède. Il/elle est connu avec sa bonne réputation.
Ex.: "Yesɛa udem. Anyer yerra ad yeqdu ccɣel-is ɣas ulac deg lǧib-is." (Ammud). **Litt.** Il est connu, où il va il règle ses affaires sans avoir même à payer.

4.Une qualité d'ordre physique d'une chose propre, belle.
Ex.: "« Aserwal-a mi yirad yuɣal yesɛa udem ». Yuɣal zeddig, yecbeḥ." (Ammud). **Litt.** Ce pantalon lorsqu'il est lavé est devenu propre et beau.
Synonymes : Yefka-d udem.

Figure 21 : La structure de l'article dans le e-dictionnaire (Fr)

En résumé, cette structure ou architecture de l'article assure que chaque entrée de la base de données est complète et bien définie et affichée d'une manière adéquate. Ainsi, elle offre aux utilisateurs un accès clair et détaillé aux informations linguistiques concernant celle-ci.

En balisant les formes ou les expressions idiomatiques, les traductions, les définitions, les exemples, ainsi que les relations entre les termes, notre e-dictionnaire devient un outil didactique utilisable par les usagers, et permet l'exploration des expressions idiomatiques kabyles.

3.3.2. La structure générale

La structure de base de notre fichier XML/TEI est la suivante :

```
<?xml version='1.0' encoding='utf-8'?>
<ns0:TEI xmlns:ns0="http://www.tei-c.org/ns/1.0">
  <ns0:teiHeader>
    <ns0:fileDesc>
      <ns0:titleStmt>
        <ns0:title>Dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles</ns0:title>
      </ns0:titleStmt>
      <ns0:publicationStmt>
        <ns0:p>Produit par Kichou Mourad</ns0:p>
        <ns0:date when="2023-03-01">01 mars 2023</ns0:date>
      </ns0:publicationStmt>
      <ns0:sourceDesc>
        <ns0:p>Basé sur une collecte d'expressions idiomatiques kabyles.</ns0:p>
      </ns0:sourceDesc>
    </ns0:fileDesc>
  </ns0:teiHeader>
  <ns0:text>
    <ns0:body>
      <ns0:div type="domain" translation="Domaine">
        <ns0:head>En-tête du domaine</ns0:head>
```

```

<ns0:div type="subdomain" translation="Sous-domaine">
  <ns0:head>En-tête du sous-domaine</ns0:head>
  <ns0:entry>
    <ns0:form>Forme de l'entrée</ns0:form>
    <ns0:form type="translation">Traduction de la forme</ns0:form>
    <ns0:syntax>Syntaxe de l'entrée</ns0:syntax>
    <ns0:sense>
      <ns0:def>Définition de l'entrée en kabyle</ns0:def>
      <ns0:def type="translation">Définition en français</ns0:def>
      <ns0:example>
        <ns0:quote>Exemple en kabyle<ns0:source>source</ns0:source>
        </ns0:quote>
        <ns0:quote type="translation">Traduction de l'exemple</ns0:quote>
      </ns0:example>
      <!-- Références à des synonymes ou antonymes si nécessaire -->
      <ns0:xr type="synonyms">
        <ns0:ref>Synonyme</ns0:ref>
        <!-- Références à d'autres synonymes si nécessaire -->
      </ns0:xr>
      <ns0:xr type="antonyms">
        <ns0:ref>Antonyme</ns0:ref>
        <!-- Références à d'autres antonymes si nécessaire -->
      </ns0:xr>
    </ns0:sense>
    <!-- Ajouter d'autres sens si nécessaire -->
  </ns0:entry>
  <!-- Ajouter d'autres entrées si nécessaire -->
</ns0:div>
<!-- Ajouter d'autres sous-domaines si nécessaire -->
</ns0:div>
<!-- Ajouter d'autres domaines si nécessaire -->
</ns0:body>
</ns0:text>
</ns0:TEI>

```

Cette structure XML/TEI de notre base de données élaborée offre une base solide pour l'organisation et le stockage des données de notre e-dictionnaire d'expressions idiomatiques kabyles. Cette structuration rigoureuse des informations est essentielle pour assurer l'intégrité et la cohérence des données linguistiques qu'elle contient. Cependant, la manière dont ces informations sont présentées aux utilisateurs est tout aussi cruciale pour le succès de notre projet.

Passons maintenant à un aspect tout aussi important de notre e-dictionnaire : la présentation des articles dans l'interface utilisateur, ou *front-end*. La façon dont les informations sont structurées et affichées pour les utilisateurs finaux joue un rôle déterminant dans l'expérience utilisateur et l'efficacité de notre outil didactique. Une présentation claire, intuitive et esthétique des articles peut grandement faciliter la compréhension et l'utilisation du dictionnaire par les apprenants, les chercheurs et les passionnés de la phraséologie kabyle.

4. Articulation entre interfaces graphiques et base de données

L'application de notre dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles suit une architecture classique de type « fenêtre principale » avec des sous-fenêtres et des dialogues pour certaines fonctionnalités avancées. Cette structure modulaire permet une organisation cohérente des différentes composantes de l'application et facilite la gestion des interactions entre elles.

L'application de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles repose sur une étroite articulation entre les interfaces graphiques et la base de données qui contient la structure et le contenu du dictionnaire. Cette interaction fluide entre les éléments visuels et les données sous-jacentes est essentielle pour assurer une expérience utilisateur cohérente et performante.

Dans ce qui suit, nous étalerons sur les différentes articulations et interactions qui existent entre les différentes composantes de notre e-dictionnaire.

4.1. Chargement du dictionnaire depuis le fichier XML/TEI

Le point de départ de notre application est le chargement du dictionnaire depuis le fichier XML/TEI. Cette approche permet de bénéficier de la structure et de la richesse sémantique offerte par ce format de données. Dans notre code python, la méthode « *load_dictionary()* » de la classe *MyMainWindow* est responsable de cette tâche. Elle

utilise la bibliothèque `lxml` pour analyser le fichier « `dictionnaire.xml` » et extraire la structure du dictionnaire.

Une fois le fichier XML/TEI chargé, la racine de l'arbre XML est stockée dans l'attribut « `self.root` » de la classe `MyMainWindow`. Cette racine sera ensuite utilisée pour naviguer dans le contenu du dictionnaire et en extraire les informations nécessaires à l'affichage dans l'interface graphique.

4.2. Affichage de l'arborescence

L'affichage de l'arborescence des domaines, sous-domaines et entrées du dictionnaire est géré par la méthode `populate_treeWidget()` de la classe `MyMainWindow`. Cette méthode parcourt la structure du dictionnaire en XML et crée dynamiquement les éléments de l'arborescence dans le `treeWidget`.

Pour chaque domaine, un élément racine est créé et ajouté à la `treeWidget`. Sous chaque domaine, les sous-domaines sont ajoutés en tant qu'éléments enfants. Enfin, pour chaque sous-domaine, les entrées correspondantes sont créées en tant qu'éléments enfants des sous-domaines.

Chaque élément de l'arborescence (domaine, sous-domaine, entrée) est associé à l'élément XML correspondant dans le `self.root` grâce à l'utilisation du rôle `Qt.UserRole` du `QTreeWidgetItem`. Cela permettra de récupérer facilement les informations relatives à l'élément sélectionné lors de l'affichage détaillé.

4.3. Recherche et filtrage

La recherche d'expressions dans le dictionnaire est gérée par la méthode `search_expression()` de la classe `MyMainWindow`. Lorsque l'utilisateur saisit un texte dans la zone de recherche, cette méthode est appelée et effectue un filtrage de l'arborescence pour ne conserver que les entrées correspondant à la requête.

Le filtrage s'appuie sur la méthode `filter_treeWidget()`, qui parcourt l'arborescence et masque les éléments qui ne correspondent pas aux critères de recherche. Les critères de filtrage peuvent inclure le texte saisi dans la zone de recherche, mais également les sélections effectuées dans les `ComboBox` « Source » et « Structure » pour affiner la recherche.

Lorsque le mode d'affichage est modifié (kabyle ou français), la méthode *change_Dict()* met à jour les éléments affichés dans les *ComboBox* en fonction de la langue sélectionnée, tout en conservant les sélections précédentes. Cela permet à l'utilisateur de bénéficier d'une expérience cohérente lors du passage d'un mode à l'autre.

Au-delà des fonctionnalités de base de recherche et de filtrage, l'utilisateur a la possibilité de bénéficier d'une recherche dite avancée. Cette option est intégrée dans la classe *AdvancedSearchWindow*. Elle permet d'affiner les recherches en combinant différents critères pour une exploration plus précise.

D'où il peut faire un filtrage par un domaine. Grâce à cette fonctionnalité, l'utilisateur peut sélectionner un domaine spécifique dans lequel il souhaite effectuer sa recherche, ce qui lui permet de se concentrer sur un champ lexical particulier du dictionnaire.

En outre, il est possible de filtrer par un sous-domaine. Cette option permet de restreindre encore davantage le périmètre de la recherche, en se focalisant sur un sous-domaine précis au sein du domaine sélectionné.

Le module de recherche avancée propose également un filtrage par structure grammaticale. Cette fonctionnalité permet de filtrer les résultats en fonction de la structure grammaticale des expressions, que ce soit verbale, non verbale ou asyntaxique.

Les critères de filtrage, qu'ils concernent le domaine, le sous-domaine ou la structure grammaticale, peuvent être combinés pour affiner la recherche de manière plus ciblée. Lorsque l'utilisateur valide les critères de recherche avancée, la méthode *filter_treeWidget()* de la classe *MyMainWindow* est appelée. Cette méthode met à jour l'arborescence afin d'afficher uniquement les éléments correspondant aux filtres sélectionnés.

En résumé, la fonctionnalité de recherche avancée offre à l'utilisateur un moyen d'explorer le dictionnaire de manière plus ciblée et efficace, répondant ainsi à des besoins spécifiques.

4.4. Gestion des expressions ou de la base de données

L'application offre une fonctionnalité complète de gestion des expressions du dictionnaire, comprenant l'ajout, la modification et la suppression. Cette fonctionnalité est gérée par la classe *ManageWind*, qui est intégrée à la classe *MyMainWindow*.

4.4.1. Ajout d'expressions

La classe *ManageWind* offre une fenêtre ou onglet dédiée permettant à l'utilisateur de saisir les informations relatives à une nouvelle entrée, telles que la forme, la définition, les exemples, les synonymes et les antonymes.

Lorsque l'utilisateur valide l'ajout d'une nouvelle entrée, la classe *ManageWind* émet un signal *expression_Added* qui est intercepté par *MyMainWindow* et les informations (clés-valeurs) sont sauvegardées dans la base de données. Celui-ci déclenche alors la mise à jour de l'arborescence affichée dans la *treeWidget* pour refléter le changement.

4.4.2. Modification d'expressions

Du même, la fenêtre de *ManageWind* propose également un onglet dédié à la modification d'expressions existantes dans la base de données du e-dictionnaire. L'utilisateur peut y sélectionner une entrée dans l'arborescence, puis mettre à jour ses différents champs (forme, définition, exemples, synonymes, antonymes).

Lorsque l'utilisateur valide les modifications, la classe *ManageWind* émet un signal *expression_Modified* qui est intercepté par *MyMainWindow*. Celui-ci met alors à jour l'affichage de l'arborescence et de l'entrée modifiée.

4.4.3. Suppression d'expressions

Enfin, la fenêtre de *ManageWind* offre un troisième onglet permettant à l'utilisateur de supprimer des entrées du dictionnaire. L'utilisateur peut sélectionner une expression dans l'arborescence et la supprimer.

Comme dans les deux précédents onglets, lorsque l'utilisateur valide la suppression, la classe *ManageWind* émet un signal *expression_Deleted* qui est intercepté par *MyMainWindow*. Celui-ci met à jour l'affichage de l'arborescence pour refléter la suppression de l'entrée.

Cette approche de gestion des expressions permet de maintenir une cohérence entre les données stockées dans le fichier XML/TEI et l'affichage dans l'interface graphique, assurant ainsi une expérience utilisateur fluide et réactive, quelle que soit l'opération effectuée sur les expressions du dictionnaire.

4.5. Traitements sous-jacents

En plus des fonctionnalités principales dédiées à l'affichage et à la manipulation du dictionnaire, le code intègre divers traitements sous-jacents qui optimisent l'expérience utilisateur. La méthode *set_Tree_infobulles()* est conçue pour enrichir l'interaction avec l'arborescence en ajoutant des info-bulles aux éléments. Ces info-bulles fournissent un aperçu succinct du contenu de l'entrée sélectionnée, permettant ainsi à l'utilisateur de consulter rapidement le sens d'une expression sans nécessité d'ouvrir son détail complet.

La gestion du menu contextuel est réalisée par la méthode *show_context_menu()*, qui permet d'exécuter des actions telles que la copie, le collage, et la recherche du texte sélectionné. Cette fonctionnalité vise à simplifier les opérations courantes effectuées par l'utilisateur, en facilitant la manipulation des données textuelles.

En outre, la méthode *save_as_pdf()* offre une fonctionnalité d'exportation des résultats de recherche sous forme de fichier PDF. Cette option permet à l'utilisateur de conserver une trace numérique des informations consultées dans le dictionnaire, facilitant ainsi la documentation et l'archivage des données.

L'application propose également des options de personnalisation de l'interface utilisateur. La méthode *switch_theme()* de la classe *MyMainWindow* permet à l'utilisateur de choisir entre un thème clair et un thème sombre, en chargeant les feuilles de style CSS correspondantes. Ce choix améliore l'adaptabilité visuelle de l'application selon les préférences et les besoins de l'utilisateur.

De plus, la taille du texte dans le composant `textEdit` peut être ajustée à l'aide des boutons « Agrandir » et « Réduire » la police, contrôlés par les méthodes *agrandir_police()* et *reduire_police()* de la classe *MyMainWindow*. Cette fonctionnalité permet de personnaliser l'affichage du texte pour une meilleure lisibilité.

Ces traitements, bien qu'apparemment secondaires, contribuent de manière significative à l'amélioration de l'expérience utilisateur en renforçant la convivialité et l'efficacité de l'application.

Dans ce chapitre nous avons présenté de manière détaillée la conception technique de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Nous avons abordé les différents aspects cruciaux de ce projet, en commençant par l'interface graphique utilisateur. Cette interface, soigneusement conçue pour être à la fois intuitive et esthétique, de l'écran d'accueil jusqu'aux modules de gestion et de recherche avancée. L'accent mis sur

l'expérience utilisateur vise à rendre l'exploration du dictionnaire aussi agréable qu'efficace.

La structuration de la base de données XML/TEI constitue le cœur de notre e-dictionnaire. Cette organisation hiérarchique et sémantique des données linguistiques offre une représentation riche et nuancée des expressions idiomatiques kabyles. En adoptant les standards TEI, nous assurons non seulement l'interopérabilité du contenu, mais aussi sa pérennité, garantissant ainsi que notre travail restera accessible et utile sur le long terme.

L'architecture modulaire de l'application, articulée autour d'une fenêtre principale, de sous-fenêtres et de dialogues secondaires, a été pensée pour faciliter l'implémentation de fonctionnalités avancées. Cette structure favorise la cohérence des interactions et permet d'intégrer aisément des outils comme la recherche multi-critères, l'ajout d'entrées ou encore la personnalisation de l'interface. La flexibilité de cette architecture ouvre la voie à des évolutions futures sans compromettre la stabilité de l'ensemble.

Un point fort de notre e-dictionnaire réside dans l'articulation étroite entre l'interface graphique et la base de données XML/TEI. Cette cohésion assure une expérience utilisateur fluide, où les éléments visuels et les données linguistiques sous-jacentes s'harmonisent parfaitement. Le résultat est un outil de dictionnaire à la fois riche en contenu, flexible dans son utilisation et performant dans ses fonctionnalités.

Conclusion de la partie III

La conception et le développement de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles s'inscrivent dans un contexte plus large de l'évolution de la lexicographie à l'ère numérique, tout en répondant aux besoins spécifiques de la langue et de la culture amazighes. Cette démarche innovante conjugue les avancées technologiques avec les exigences de la rigueur linguistique et lexicographique.

Notre projet illustre parfaitement la transition de la lexicographie traditionnelle vers le numérique, en exploitant les avantages offerts par les technologies de l'information et de la communication. L'accessibilité accrue, la capacité de stockage étendue, la rapidité de recherche et la possibilité de mises à jour en temps réel sont autant d'atouts qui renforcent la pertinence et l'utilité de notre e-dictionnaire dans le contexte actuel.

La structure technique de notre e-dictionnaire, basée sur une interface graphique utilisateur intuitive et une base de données XML/TEI robuste, représente une avancée significative dans la lexicographie amazighe. L'adoption des standards TEI garantit non seulement l'interopérabilité et la pérennité des données, mais contribue également à la standardisation et à la modernisation de la lexicographie amazighe. Cette approche technique sophistiquée permet une représentation riche et nuancée des expressions idiomatiques kabyles, préservant ainsi la profondeur linguistique et culturelle de ces expressions.

L'architecture modulaire de l'application, associée à une interface graphique soigneusement conçue, offre une flexibilité remarquable pour l'intégration de fonctionnalités avancées. Cette flexibilité est cruciale pour l'évolution future de l'e-dictionnaire, permettant son adaptation aux besoins changeants des utilisateurs et aux progrès technologiques à venir.

Cependant, tout en embrassant ces avancées technologiques, nous restons conscients des défis qu'elles soulèvent, notamment en termes de sécurité des données et de préservation de la culture du livre traditionnel. Notre approche vise à trouver un équilibre entre innovation technologique et respect des traditions lexicographiques.

Notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles représente non seulement un outil linguistique précieux, mais aussi une contribution significative à la préservation et à la diffusion de la langue et de la culture amazighes. Il incarne la synergie

entre la rigueur linguistique, l'innovation technologique et la sensibilité culturelle, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la lexicographie amazighe dans l'ère numérique. Ce projet souligne l'importance pour les lexicographes et les linguistes de s'adapter aux nouvelles réalités technologiques tout en maintenant l'intégrité scientifique et culturelle de leur discipline.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Dans cette étude nous avons proposé de concevoir un dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Ce dictionnaire conçu en une version numérique et proposé une double approche : monolingue (kabyle-kabyle) et bilingue (kabyle-français), avec des entrées dictionnairiques qui se présentent sous forme d'unités complexes, désignées comme des unités ploylexicales, composées de plusieurs unités lexicales. Il une ambition nous a confrontés à plusieurs défis théoriques et pratiques.

Notre étude nous l'avons entreprise avec des questionnements suivants :

1. Comment distingués avec précision les expressions idiomatiques des autres formes phraséologiques ou les formes avoisinantes ? Quels sont les marqueurs qui identifiés les expressions idiomatiques kabyles comme une catégorie d'expressions apparentes ?
2. Quelles stratégies taxinomiques à adopter pour structurer efficacement la nomenclature de dictionnaire, un corpus des expressions idiomatiques kabyles ? Devrions-nous se servir d'un classement par ordre des thématiques (les domaines cibles ou les sens non-compositionnels), des prédicats (une organisation formelle selon les structures morphosyntaxiques des expressions), les éléments de figement des expressions (les domaines sources exploités dans le procédé métaphorique) ou d'un classement mixte ?
3. Comment rendre compte de la diversité des usages idiomatiques kabyles sans sacrifier la cohérence de notre œuvre ?
4. Quelle est la méthode la plus appropriée et quels sont les critères dévierons-nous prendre en compte pour donner des définitions lexicographiques assez complètes des expressions idiomatiques kabyles ?
5. Quelle architecture microstructurale permet de représenter de manière complète et cohérente les multiples facettes des expressions idiomatiques kabyles (entrée, catégorie grammaticale, sens littéral et figuré, usage contextuel, variations, motivation sémantique et autres) tout en maintenant une lisibilité optimale pour l'utilisateur de notre dictionnaire ?

Toutes ces questions sont traitées pour aboutir à notre résultat la conception d'une application prototype de notre dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Notre étude nous l'avons attaqué en trois parties comme suit :

La première est portée sur étude théorique de l'expression idiomatique kabyle. D'où, nous l'avons débuté avec un état des lieux sur la phraséologie en amazighe, une branche de la linguistique longtemps négligée. Elle constitue une partie essentielle mais méconnue des langues naturelles. Dans le contexte de la langue amazighe, les recherches sur ce sujet sont relativement récentes, avec un premier travail scientifique datant de 1996, réalisé par Ahsène Taleb. Avant cela, il n'existait que des glossaires sans analyse scientifique mise à part la contribution d'Ait Ali (1949). Depuis, quelques études ont été menées, mais elles restent limitées en nombre et en couverture géographique, ne représentant qu'une petite partie des dialectes amazighs. Ces recherches se concentrent principalement sur l'identification et la description des formes figées (expressions idiomatiques, proverbes, etc.), sans explorer d'autres aspects linguistiques tels que l'enseignement, la traduction ou la lexicographie. Quelques exceptions incluent des travaux sur la lexicographie et le traitement automatique des langues, mais dans l'ensemble, le domaine est encore largement sous-exploré, notamment pour les nombreuses variantes régionales du berbère.

Par la suite, nous avons abordé l'identification et l'analyse des caractéristiques des expressions idiomatiques kabyles qui a abouti à montrer leur lien étroit avec la langue et la culture kabyle. Elles se distinguent des locutions par leur sens non littéral et figé, leur statut phrastique tandis que les locutions sont en relation avec une appellation en relation avec la grammaire et ne peuvent pas être des phrases au sens syntaxique. Quant aux proverbes, sont des on-énoncés gnomiques, anonymes, moraux et généraux, alors que les expressions idiomatiques sont des on-énoncés situationnelles, non génériques et ne transmettent pas des valeurs morales. Ces expressions reflètent des valeurs culturelles et évoluent au fil du temps, intégrant des emprunts tout en conservant des éléments anciens. Elles enrichissent le lexique avec une dualité entre sens littéral et figuré, bien qu'elles puissent parfois créer des ambiguïtés. Syntaxiquement, elles sont autonomes. Elles dépendent du contexte pour leur signification.

Ce genre d'expression est caractérisé par le figement. Cette notion, les diverses définitions du concept de figement linguistique offrent une perspective complexe de ce

phénomène en linguistique, englobant des aspects tels que la fréquence d'utilisation, la rigidité syntaxique et sémantique, le processus créatif, la diversité des constructions figées, et l'impact sur la mobilité linguistique. En tant que caractéristique inhérente à toutes les langues naturelles, le figement se manifeste à travers des critères généraux, notamment la polylexicalité, l'opacité sémantique, la non-compositionnalité du sens, la gradualité du figement, la portée du figement, la non-insertion, la mémorisation, parmi d'autres, qui s'appliquent de manière complète aux expressions dans notre corpus. Ces critères sont utiles pour évaluer le degré de figement de ces expressions idiomatiques dans une langue donnée.

Dans le contexte de la langue kabyle, en tant que langue naturelle, le figement ne fait pas exception et se manifeste de manière similaire aux autres langues naturelles. Les critères d'identification de ce phénomène linguistique sont présents dans l'idiomaticité kabyle. Il convient de souligner que la détermination précise de la nature nécessaire et/ou suffisante de certains critères, tels que l'opacité sémantique, demeure complexe. En revanche, des critères tels que le contexte unique se prêtent facilement à une description en termes de conditions nécessaires et/ou suffisantes. Bien que la syntaxe marquée et l'inflexibilité ne soient pas absolument corrélées au figement, elles semblent constituer des indicateurs de ce dernier.

Dans l'ensemble, les critères examinés restent pertinents pour caractériser les expressions idiomatiques kabyles, suggérant la possibilité d'une combinaison dans des similitudes familiales pour délimiter la catégorie linguistique correspondante.

De ce fait, les expressions idiomatiques kabyles sont sujettes à des manifestations de variation qui contredisent leur caractère fondamental de figement, tant sur le plan sémantique que syntaxique. Cette flexibilité s'exprime à travers des substitutions flexionnelles impliquant des affixes et des modalités de noms et/ou de verbes, entraînant des changements grammaticaux, de genre, de nombre, de thèmes verbaux, voire même des actualisateurs de procès-verbaux. Ces expressions tolèrent également des troncations et des suppressions d'informations portées par des unités significatives, favorisant une économie linguistique et une condensation d'informations dans un minimum d'unités. Certaines permettent la substitution d'unités, facilitant ainsi leur utilisation fluide dans le discours. Ces variantes représentent une extension du paradigme et des choix combinatoires dans les discours, justifiant la gradation de leur figement, allant du non-figé/libre à totalement figé.

En dernier, nous avons proposé une exploration approfondie et multidimensionnelle de la notion de motivation dans les expressions idiomatiques kabyles. En retraçant l'évolution des concepts de motivation et d'arbitraire du signe, depuis l'antiquité jusqu'aux théories linguistiques contemporaines, cette étude met en lumière la remise en question du postulat saussurien de l'arbitraire du signe et la reconnaissance de divers degrés de motivation linguistique. L'analyse des expressions idiomatiques kabyles révèle une distinction essentielle entre motivation iconique, fondée sur des figures de style comme la métaphore, et motivation symbolique, enracinée dans la culture et l'histoire de la communauté. Cette distinction permet de saisir la profondeur des liens entre langue, culture et histoire dans l'idiomaticité kabyle.

En identifiant les domaines sources et les domaines ciblés, l'étude met en avant la diversité des significations figurées que véhiculent ces expressions. Elles offrent un aperçu saisissant des valeurs culturelles et de la vision du monde des Kabyles, qu'il s'agisse de traits de personnalité, de relations sociales, d'intégrité morale ou d'états physiques.

Au-delà de l'aspect culturel, cette étude souligne les enjeux linguistiques et sémantiques des expressions idiomatiques kabyles. La créativité et la flexibilité des locuteurs dans l'exploitation de domaines sémantiques variés, ainsi que les processus de métaphorisation et de figement, illustrent la profondeur et la subtilité de cette langue.

La deuxième partie est consacrée au traitement lexicographique de l'expression idiomatique. Tout d'abord, nous avons tenté une définition de la lexicographie, le dictionnaire et proposé une typologie des œuvres lexicographiques amazighes en suivant une démarche évolutionniste ou historique.

Les dictionnaires représentent des ouvrages collaboratifs impliquant divers spécialistes issus de disciplines telles que la lexicologie, la lexicographie, la dictionnairique, la lexicmatique et l'informatique. Ils servent d'outil privilégié pour la préservation, l'apprentissage et la diffusion d'une langue, véhiculant ainsi la culture associée à une communauté linguistique. En tant que tels, les dictionnaires sont des miroirs reflétant la société à laquelle ils appartiennent, permettant aux locuteurs de s'identifier à travers leur utilisation. Ces artefacts culturels se déclinent en une variété de typologies, chacune visant à décrire une facette spécifique de la langue et de la culture. Bien que certains types de dictionnaires aspirent à saisir l'intégralité du système linguistique, leur tâche s'avère souvent ardue, voire impossible.

Ces observations s'appliquent également aux œuvres lexicographiques amazighes, qui se présentent dans une gamme variée de formes : glossaires, encyclopédies, dictionnaires généraux, spécialisés, monolingues, bilingues, illustrés, alphabétiques, thématiques, extensifs, restrictifs, homoglosses, hétéroglosses, et autres. Ces différentes typologies justifient les diverses nomenclatures et les développements des définitions lexicographiques, ainsi que l'analyse sémantique des unités lexicales et des lexies en tant que mots-clés.

Cependant, malgré les efforts inlassables des linguistes-lexicographes travaillant dans le domaine amazigh, conscients des défis qui pèsent sur la langue et la culture amazighes, des lacunes subsistent. Certains domaines linguistiques et culturels, tels que la phraséologie amazighe, demeurent largement inexplorés. À ce jour, il existe peu d'œuvres lexicographiques amazighes abordant de manière exhaustive la phraséologie amazighe, à l'exception de quelques tentatives préliminaires.

Par la suite nous avons examiné la question de la place le traitement des expressions idiomatiques dans les œuvres lexicographiques amazighes. D'où nous avons noté que l'idiomaticité prend sa place dans les œuvres lexicographiques amazighes depuis la publication de l'œuvre lexicographique de Charles De Foucauld (1951-1952), le premier lexicographe qui a initié à une nouvelle lexicographie qui a présenté des articles très enrichis, dotés d'une analyse sémantique la plus précise possible. C'est dans cette tendance que l'idiomaticité s'incruste dans les définitions lexicographiques de l'amazighe, de plus en plus, de différentes manières.

D'où, les expressions idiomatiques sont utilisées à titre d'exemplification, dans le but de préciser, de compléter et de ramifier les définitions lexicographiques des entrées contenant leurs mots-clés (noyaux idiomatiques), qui assurent leur caractère idiomatique, ou leurs prédicats. Autrement dit, elles sont évoquées selon l'ordre alphabétique de leurs prédicats (mot-vedette), dans les œuvres lexicographiques monolingues et bilingues. Mais, elles sont présentées de deux manières différentes : dans les bilingues, sont accompagnées de la traduction littérale, tandis que dans les monolingues, seul le caractère typographique, noté en italique, les distingue de la définition ou du reste de l'article.

Mais, leur place où sont évoquées, dans les dictionnaires amazighs de langue générale, n'est pas standardisée. Elles ne sont pas traitées d'une manière systématique. Les

lexicographes les plaçaient tantôt sous le prédicat (verbe, nom), tantôt sur leurs expansions. C'est pour cela que certaines sont répétées à plusieurs reprises dans plusieurs entrées.

Les expressions idiomatiques kabyles, aussi, ont fait l'objet de la lexicographie spécialisée à la phraséologie, malgré sa rareté dans le domaine amazigh. D'où, les expressions idiomatiques sont traitées comme des entrées de dictionnaires des expressions, figées, idiomatiques... Elles sont classées selon leur caractère formel ; selon l'ordre alphabétique de la racine de leurs mots-clés (voir ; Mahrazi, 2017), et l'ordre alphabétique de leur prédicat (voir ; Benamara, 2020).

Mais, de nos jours, la lexicographie amazighe n'a pas présenté une œuvre lexicographique monolingue (amazigh-amazigh) ou bilingue qui prendra exclusivement la phraséologie amazighe dans tous ses volets.

Enfin, nous avons abordé l'organisation de la macrostructure est la microstructure des dictionnaires amazighs. De faite : Les nomenclature et/ou les unités lexicales et lexies sont classées en suivant plusieurs techniques. Nous avons, une mise en ordre selon la racine de l'unité lexicale, suivant l'ordre alphabétique, thématique et voir même un classement dit hybride qui est une forme échappatoire de problèmes que pose le fait d'adopté l'un ou l'autre, des arrangements cités précédemment (Racine, alphabétique et thématique).

Mais dans le cadre, de la lexicographie informatique visant à concevoir des applications bureau, sur smartphone et sur site-web, exploitant des bases de données interactives, le problème de classement des unités lexicales n'est pas envisageable. Sauf dans le cas où, elle vise, simultanément, la génération d'une version en documents portatifs (PDF), prête à imprimer sur papier.

En ce qui concerne, la définition lexicographique est obtenue avec un recours à un système d'informations (linguistiques et extralinguistiques) pour traduire avec la simplicité de son discours l'ensemble de leurs significations (sens), c'est-à-dire, l'usage d'une définition lexicographique qui découle de la méthode genre prochain et différences spécifiques. En exploitant un discours verbal, des équations écrites en langue naturelle, une métalangue, des paraphrases, des images et des icônes, des synthèses, des schémas... Autrement dit, le lexicographe parlé de la langue ; le sens des lexies, en exploitant des ressources et des compétences de différents types. De ce point de vue, les principes

définitoires des expressions idiomatiques, ne s'éloignent pas ou/et revient à celles appliquées pour définir des lexies simples et des lexèmes.

D'où, nous avons opté pour la structuration de notre article de dictionnaire selon une double approche ; la fois monolingue et bilingue, permettant ainsi une flexibilité d'utilisation selon les besoins de l'utilisateur. Chaque article suit une structure similaire dans les deux versions, assurant une cohérence et une équivalence des informations présentées. Il est structuré comme suit :

1. L'entrée lexicale, point de départ, est systématiquement donnée en kabyle et transcrite en caractères latins.
2. La catégorie grammaticale de l'expression est ensuite indiquée, s'adaptant à la langue du dictionnaire activée, qu'il s'agisse du kabyle ou du français dans le cas de l'approche bilingue ;
3. Dans le cadre de l'approche bilingue, une traduction littérale de l'expression est fournie ;
4. L'indication du domaine source exploité dans le procédé métaphorique de l'expression, ainsi que du sous-domaine source ou de l'élément du figement. Ils sont adaptés au type de dictionnaire activé ;
5. Les significations ou le cœur de l'article est constitué des éléments suivants : des paraphrases définitoires (en kabyle ou en français), accompagnées d'exemples concrets, leurs traductions en langue française dans le cas bilingue, issus de sources citées.
6. Pour enrichir davantage les définitions lexicographiques, dans l'article sont proposés des synonymes et des antonymes pour chaque paraphrase définitoire. Ces données ne sont pas toujours systématiques ;

Nous notons que la structure de l'article offre la possibilité d'inclure des informations complémentaires telles que l'étymologie ou l'histoire de l'expression. Ces détails supplémentaires peuvent apporter un éclairage culturel et historique précieux, enrichissant ainsi la connaissance globale de la langue et de la culture kabyles.

Enfin, la troisième partie qui est dédiée à la réalisation la conception de dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Elle subdivisée en deux chapitres :

Dans le premier, nous avons abordé deux volets : Le premier est de retracer l'évolution significative de la lexicographie à l'ère numérique, en se focalisant sur le contexte des dictionnaires amazighs. La numérisation du domaine de la lexicographie offre de nombreux avantages par rapport à son homologue en version papier, notamment en termes d'accessibilité, de capacité de stockage, de rapidité de recherche et de mise à jour en temps réel. Avec la numérisation, ils se déclinent plusieurs types d'œuvres lexicographiques, chacun avec ses spécificités : dictionnaires locaux, en ligne, imbriqués dans d'autres applications, ou encore collaboratifs.

Cependant, cette conjecture vers le numérique soulève également des défis, notamment en termes de sécurité des données, de dépendance technologique et de préservation de la culture du livre traditionnel, en papier.

Pour le domaine amazigh en particulier, ces avancées technologiques représentent une opportunité importante pour la préservation, la diffusion et l'enrichissement de la langue. Les dictionnaires numériques peuvent jouer un rôle crucial dans la standardisation et la modernisation de la lexicographie amazighe.

L'avenir de la lexicographie, y compris dans le domaine amazigh, semble inextricablement lié aux progrès technologiques. Il est donc essentiel pour les lexicographes et les linguistes de s'adapter à ces nouvelles réalités tout en veillant à maintenir la rigueur scientifique et la richesse culturelle inhérentes à leur discipline.

Le deuxième volet a touché le domaine de l'informatique en relation directe avec la conception d'un dictionnaire numérique des expressions idiomatiques kabyles. Par le fait, nous avons justifié le choix de langage de la programmation, le type fichier data la BDL qui comportera les informations de base de dictionnaire.

Nous avons aussi fait un rappel de décisions prises dans les deux parties précédentes à propos des expressions idiomatiques et leur traitement lexicographique en termes de la structuration de la macro et microstructure de notre e-dictionnaire.

Dans le deuxième chapitre nous avons présenté de manière détaillée la conception technique de notre e-dictionnaire des expressions idiomatiques kabyles. Nous avons abordé les différents aspects cruciaux de ce projet, en commençant par l'interface graphique

utilisateur. Cette interface, soigneusement conçue pour être à la fois intuitive et esthétique, de l'écran d'accueil jusqu'aux modules de gestion et de recherche avancée. L'accent mis sur l'expérience utilisateur en visant à rendre l'exploration du dictionnaire aussi agréable qu'efficace.

La structuration de la base de données XML/TEI constitue le cœur de notre e-dictionnaire. Cette organisation hiérarchique et sémantique des données linguistiques offre une représentation riche et nuancée des expressions idiomatiques kabyles. En adoptant les standards TEI, nous assurons non seulement l'interopérabilité du contenu, mais aussi sa pérennité, garantissant ainsi que notre travail restera accessible et utile sur le long terme.

L'architecture modulaire de l'application, articulée autour d'une fenêtre principale, de sous-fenêtres et de dialogues secondaires, a été pensée pour faciliter l'implémentation de fonctionnalités avancées. Cette structure favorise la cohérence des interactions et permet d'intégrer aisément des outils comme la recherche multi-critères, l'ajout d'entrées ou encore la personnalisation de l'interface. La flexibilité de cette architecture ouvre la voie à des évolutions futures sans compromettre la stabilité de l'ensemble.

Un point fort de notre e-dictionnaire réside dans l'articulation étroite entre l'interface graphique et la base de données XML/TEI. Cette cohésion assure une expérience utilisateur fluide, où les éléments visuels et les données linguistiques sous-jacentes s'harmonisent parfaitement. Le résultat est un outil de dictionnaire à la fois riche en contenu, flexible dans son utilisation et performant.

L'analyse approfondie de ces expressions a mis en évidence leur nature complexe, à mi-chemin entre figement et flexibilité. Bien qu'elles partagent des caractéristiques communes avec les autres langues, telles que la polylexicalité, l'opacité sémantique et la non-compositionnalité, les expressions idiomatiques kabyles revêtent une dimension culturelle et historique unique. Leur ancrage dans la vision du monde, les valeurs et les traditions des Kabyles en fait un reflet fidèle de l'identité de cette communauté.

L'exploration des critères de figement a permis de mieux saisir les nuances qui différencient les expressions idiomatiques d'autres formes de discours figé, comme les proverbes. Cette distinction est cruciale pour appréhender la spécificité de ces unités phraséologiques et leur rôle dans la communication quotidienne des locuteurs kabyles.

Au-delà de leur aspect purement linguistique, les expressions idiomatiques kabyles se révèlent être des vecteurs de transmission d'un patrimoine culturel riche et diversifié. Elles reflètent les modes de pensée, les rapports sociaux, les traditions et les représentations symboliques de la communauté kabyle. Leur étude ouvre ainsi une fenêtre sur la vision du monde de cette société et ses évolutions à travers le temps.

Sur le plan lexicographique, ce travail a permis de combler une lacune importante dans le domaine des dictionnaires amazighs. Bien que les expressions idiomatiques aient été ponctuellement intégrées dans certaines œuvres lexicographiques, elles n'avaient jamais fait l'objet d'un traitement exhaustif et systématique. La conception d'un dictionnaire numérique des expressions idiomatiques kabyles représente une avancée majeure pour la préservation et la diffusion de ce patrimoine linguistique.

L'adoption d'une approche lexicographique innovante, combinant une structure macrostructurale adaptée et une microstructure détaillée, a permis de mettre en valeur la richesse et la complexité de ces unités phraséologiques. Le recours aux technologies numériques a, quant à lui, ouvert la voie à de nouvelles perspectives d'accessibilité, d'interactivité et d'évolution dynamique du dictionnaire.

Au-delà de sa contribution directe à la lexicographie amazighe, cette thèse ouvre également de nouvelles pistes de recherche interdisciplinaire. L'étude des expressions idiomatiques kabyles peut en effet s'avérer fructueuse dans des domaines tels que la traductologie, la linguistique cognitive, l'acquisition des langues et même les humanités numériques. Leurs caractéristiques uniques en font un objet d'étude particulièrement riche et stimulant.

En définitive, cette thèse sur les expressions idiomatiques kabyles représente bien plus qu'un simple travail lexicographique. C'est un véritable hommage à la richesse et à la diversité de la langue et de la culture kabyle, un témoignage de leur vitalité et de leur capacité d'évolution. Loin d'être de simples curiosités linguistiques, ces expressions idiomatiques sont le reflet d'une vision du monde ancrée dans l'histoire et les traditions d'une communauté. Leur préservation et leur transmission aux générations futures constituent un enjeu majeur pour la sauvegarde du patrimoine culturel amazigh.

Cette thèse ouvre ainsi la voie à de nouvelles perspectives de recherche et d'application, dans le domaine de la lexicographie, de la phraséologie et plus largement, des études amazighes. Elle contribue à renforcer la reconnaissance et la valorisation de la

langue et de la culture kabyles, tout en offrant aux apprenants, aux enseignants et aux traducteurs un outil de référence inédit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

- À propos du projet / Amawal n Tmaziyt—Le dictionnaire kabyle-français. (2016, 2017). Amawal. <https://amawal.numidya.net/a-propos-du-site>
- Abou El Aazem, A. (1993). *Amawal inu amezyan, Taerabt-Tamaziyt / Al-muejamu assayir arabi-amaziyi*. Al Ghani.
- Aboulkacem-Afulay, E. K. (2018). Emprunts ou mots figés : Une autre interprétation de la porosité lexicale des manuscrits en Amazighe. *Études et Documents Berbères*, 39-40(1-2), 7-25. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/edb.039.0007>
- Abu al-Khayir al-Îshbîlî. (1995). *‘Umdat al-tabtb fi ma’rifat al-nabat li-kull labîb* (M. A.-‘Arabi Al-Khattâbî, Éd.). <https://books.google.dz/books?id=44gtcgAACAAJ>
- Adak, M. E. (2017b). Esthétique et culture de l’oralité dans la lexicographie amazighe. *Langues, Cultures et Communication*, 1(2), Article 2. <https://revues.imist.ma/index.php/L2C/article/view/11615>
- Adjaout, R. (2011). *Essai sur la définition dans la langue berbère (kabyle)* [Thèse de doctorat]. INALCO.
- Adjaout, R. (2013). Un dictionnaire monolingue kabyle/kabyle : Essai d’analyse partielle. *Timsal n Tamazight*, 4(Actes du colloque de Ghardaïa Nov. 14), 33-38.
- Agnaou, F. (2008). *Tamawalt inu tamzwarut*. IRCAM et Centre de la Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques.
- Aïssani, D. (2011). Le lexique manuscrit arabe dialectal—Kabyle de la Zawiyya historique de Cheikh Aheddad. *Revue des Etudes Berbères, Linguistique(s) de corpus : de la constitution à l’exploitation des corpus*, 6, 15-32.
- Aïssani, D., & Yacine, T. (Éds.). (2020). *Manuscrits de Kabylie, lexique Arabe-Kabyle*. GEHIMAB/HCA.
- Ali Bey. (1814). *Voyages d’Ali-Bey el Abbassi (Domingo Badia y Leyblich) en Afrique et en Asie : Pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807. T. 1 / (rédigé par Roquefort)*. impr. de P. Didot. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1035856>
- Amaniss, A. (2012). *Dictionnaire Tamazight-Français (Parlers du Maroc-Central)* (Revue, corrigée et augmentée). <https://archive.org/details/dictionnaire-tamazight-francais-edition-2012-maroc-central-ali-amaniss>
- Amaoui, M. (2009). classement des entrées de dictionnaire de langue berbère : Problèmes et perspectives. *Études berbères IV : Essais lexicographiques et lexicographes et autres articles, Actes du «4. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie», Frankfurt am Main, 21–23 septembre 2006*, 25, 25-32.
- Amennou, A. (2019, décembre 11). *Le glossaire amazigh manuscrit : Le livre des noms d’Ibn Tunart comme exemple. [En arabe]*. Les dictionnaires amazighes entre hier et aujourd’hui, Faculté Pluridisciplinaire Nador Maroc. <https://archive.org/details/IbnTunartlexicon/>
- Anscombre, J.-C., Darbord, B., Oddo, A., & García de Lucas, C. (2016). Introduction. In *La phrase autonome Théorie et manifestations* (Vol. 31, p. 9-15). Peter Lang.
- Antidote 11, Bilingue Fr-En, (Version 6). (2024). [Logiciel]. Druide informatique inc. <https://www.antidote.info/fr>

- Asegzawal Tamaziyt <-> Tafransist. (2020, juin 22). <https://asegzawal.com/>.
<https://asegzawal.com/francais/?su=y>
- Association Culturelle Numidya -Akli-. (2016, juin 6). *Communiqué de presse / Association Culturelle Numidya*.
<https://www.numidya.net/2016/06/06/communiqué-de-presse/>
- ATAA ALLAH, F., & Al. (2019). Dictionnaire général de la langue amazighe. *Diversité Linguistique et TAL, December 2019*.
- Azdoud, D. (1997). *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut-Atlas Maroc central* [Thèse de doctorat d'Etat ès lettres]. Paris V, Faculté des lettres et des sciences humaines.
- Azdoud, D. (2011). *Dictionnaire berbère-français*. Maison des sciences de l'homme, Méditerranée-Sud.
- Barbe. (1830). Lettre à M. Desfontaines, [Vocabulaire de la langue des Kabayles, habitants du mont Atlas]. *Nouvelles Annales des voyages*, 3, 366-382.
- BASSET, R. (1896). Les noms des métaux et des couleurs en berbère. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. 9, 58-92.
- Battesti, V. (2013). L'agrobiodiversité du dattier (Phoenix dactylifera L.) dans l'oasis de Siwa (Égypte). *Revue d'ethnoécologie*, 4, Article 4.
<https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.1538>
- Ben Mahfoudh-Hubert, H., & Raccah, P.-Y. (2011). Les points de vue dans le lexique et dans le dictionnaire. In *La marque en lexicographie. États présents, voies d'avenir* (p. 117-135). Lambert-Lucas/LIMOGES.
- Benamara, Hassane. (2013). *Dictionnaire Amazighe-Français, parler de Figuig et ses régions*. IRCAM et CAL.
- Benamara, Hassane. (2020). *Proverbes, devinettes et expressions figées berbères. Textes bilingue*. L'Harmattan.
- Berkaï, A. (2010). *Quel programme microstructurel en lexicographie berbère ?* 5, 25-45.
- Berkaï, A. (2013). Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie amazighe. *Synergie Brésil, La lexicographie d'aujourd'hui en contextes francophone et brésilien*, 11, 49-65.
- Berque, J. (1950). Un glossaire notarial arabo-chleuh du Deren (XVIIIe s.). *Revue africaine*, 94, 357-398.
- Biarnay, S. (1911). *Étude sur le Dialecte des Bet't'ioua du Vieil-Arzu*. A. Jordan.
- Biarnay, S. (1917). *Étude sur les dialectes berbères du Rif: Lexique, textes et notes de phonétique*.
- Biarnay, S. (avec Harvard University). (1908). *Étude sur le dialecte berbère de Ouargla*. Paris : E. Leroux. <http://archive.org/details/tudesurledialecte00biargoog>
- Bisconti, V. (2017). Introduction à la partie. In *Le sens en partage : Dictionnaires et théories du sens. XIXe-XXe siècles*. ENS Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.8678>
- Bohas, G., & Bottineau, D. (2009). *Les motivations du signe linguistique : Vers une typologie des relations signifiant/signifié*. La Clé des Langues. <https://cle.ens-lyon.fr/langues-et-langage/langues-et-langage-comment-ca-marche/les->

- motivations-du-signe-linguistique-vers-une-typologie-des-relations-signifiant-signifié
- Boisson, C. (1996). Chapitre 1. L'antiquité et la variété des dictionnaires bilingues. In *Les dictionnaires bilingues* (p. 17-30). De Boeck Supérieur; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.bejoi.1996.01.0017>
- Boogert, N. V. (1998). *La révélation des énigmes. Lexiques arabo-berbères des XVIIe et XVIIIe siècles* (C. Brenier-Estrine, Trad.). Iremam.
- Bouamara, K. (2010). *Dictionnaire Kabyle, Issin. Asegzawal N Teqbaylit-Taqbaylit*. Odyessée.
- Bouamara, K. (2017). *Issin wis sin, dictionnaire unilingue kabyle-kabyle*. Odyessée.
- Boukherrouf, R. (2017). La définition lexicographique en tamaziɣt. Etude comparative entre le kabyle1 et le parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc). *Iles d Imesli*, 9(1), 93-102.
- Boulanger, J.-C. (2001). La francophonie : Une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires? In F. Laroussi & S. Babault (Éds.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, coll. «Espaces discursifs» (p. 29-50). L'Harmattan.
- Boulanger, J.-C. (2002). Petite histoire de la conquête de l'ordre alphabétique dans les dictionnaires médiévaux. *Cahiers de lexicologie (Varia)*, 80(1), 9-24. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4332-9.p.0017>
- Boulifa, S. A. (1913). *Méthode de langue kabyle, Cours de deuxième année. Texte zouaoua, suivi d'un glossaire*. A. Jordan. <https://archive.org/details/111156855methodedelalanguekabylecoursdedeuxiemeannees/about/1913>
- Boumalk, A. (2005). Aperçu historique sur les travaux lexicographiques amazighes. *Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, INGHMISSEN N USINAG*, 3-4, 26-29.
- Boumalk, A. (2009). Expressions et locutions figées en lexicographie : Cas de berbère. *Études berbères IV: Essais lexicographiques et lexicographes et autres articles, Actes du «4. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie», Frankfurt am Main, 21–23 septembre 2006*, 25, 33-44.
- Boussoutrot, A. (1900). Vocabulaire berbère ancien. Dialecte du Djebel Nefoussa. *Revue tunisienne*, 28, 489-507.
- Brahim Hamek. (2012). *Introduction à réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle* [Thèse de doctorat ES, Professeur HADDADOU Mohand-Akli (dir.), UMMTO/DLCA]. <https://www.ummtto.dz/dspace/handle/ummtto/970>
- Burnard, L. (2015). La TEI et le XML. In *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?* OpenEdition Press. <https://doi.org/10.4000/books.oep.1298>
- Cailliaud, F. (1787-1869), & Jomard, E.-F. (1777-1862). (1826). *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc au-delà de Fazoql, dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah, et dans cinq autres oasis : Fait dans les années 1819, 1820, 1821 et 1822. T. 1: Vol. 4 vol. + 2 vol.; in-8 + gr. in-^o. Impr. royale*. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200844r>

- Campos Martin, N. (2009). Lexicographie et traduction (1) : Les différents types de dictionnaires : classement et typologie. *Entreculturas. Revista de Traducción y Comunicación Intercultural*, 1, Article 1. <https://doi.org/10.24310/Entreculturasertci.vi1.11874>
- Camps, G. (1967). Préface. In J.-M. Cortade, *Lexique Français-Touareg : Dialecte de L'Ahaggar*. Art et Métiers graphiques.
- Catena, À., & Corral, A. (2017). La phraséologie en classe de FLE: structure interne du sens lexical et emploi des locutions. *Çédille, Revista De Estudios Franceses*, 13, 159-172. <https://doi.org/10.25145/j.cedille>
- Chahbari, H. (2017). Mille ans d'existence de la lexicographie amazighe : Une quête identitaire inachevée. *Langues & Usages*, 1(1), 46-74.
- Chaker, S. (1989). Lexicographie et comparaison : Le « dictionnaire informatisé de la langue berbère ». In *Journée d'études de linguistique berbère [11 mars 1989, Sorbonne]* (p. 39-48). Publications Langues'O.
- Chaker, S. (2017). R03. RACINE (linguistique). In *Encyclopedie berbère.fasc. XL : (protohistoire : Tunisie) rabah—Rhinoceros* (p. 6732-6745). Peeters Publishing. <https://amu.hal.science/hal-01773815>
- Chantreaux, G. (1941). Le tissage sur métier de haute lisse à Ait Hichem et dans le Haut-Sebaou (Kabylie). *Revue africaine*, LXXXV, 78-116.
- Chantreaux, G. (1942). Lexique. *Revue africaine*, LXXX, 261-313.
- CHEBEL, M. (1995). *Dictionnaire des symboles musulmans : Rites, mystique et civilisation*. Albin Michel.
- Chevalier, J., & Gheerbrant, A. (1990). *Dictionnaire des symboles : Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres* (11. réimpr., éd. revue et augmentée). Laffont & Jupiter.
- CNTRL, VEDETTE : Définition de VEDETTE. (s. d.). Consulté 2 avril 2024, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/vedette>
- Corbeil, J.-C., & Archambault, A. (2003). *Le nouveau dictionnaire visuel multilingue : Français, anglais, espagnol, allemand, italien*. Québec Amérique.
- Dallet, J.-M. (1962). *Petite botanique populaire « Taḥcict ɣur leqbayel »*. Fort-National.
- Dallet, J.-M. (1971). *Herbier de la Grande-Kabylie*. Fort-National.
- DALLET, J.-M. (1982). *Dictionnaire kabyle-français. Parler des Aït Mangellat*. SELAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France).
- Dallet, J.-M. (1982). *Dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At Mangellat*. SELAF.
- De Chénier, L. (1787). *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire de Maroc* (Vol. 3). Imprimerie Polytype. <http://www.berberemultimedia.fr/bibliotheque/auteurs/Chenier-1787.pdf>
- De Foucauld, C. (1951). *Dictionnaire touareg-français. Parler de l'Aheggar* (Vol. 1). Imprimerie Nationale de France.
- De Villers, M.-É. (2006a). 1. La pratique lexicographique. In *Profession lexicographe* (p. 11-23). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.139>
- De Villers, M.-É. (2006b). Introduction. In *Profession lexicographe* (p. 7-9). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.138>
- Delaporte, J.-H. (1836). Vocabulaire berbère-français. *Journal asiatique*, 97-122.

- Delisle, J., & Lee-Jahnke, H. (1998). *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*. University of Ottawa Press / Les Presses de l'Université d'Ottawa. https://doi.org/10.26530/OAPEN_579204
- Depont, O. (1933). *Vocabulaire français-kabyle à l'usage des élèves de l'École départementale des infirmières de l'Hôpital franco-musulman établi par la Commission d'études de l'Hôpital. Rédacteur-Rapporteur*.
- DGLAI. (2018). IRCAM. <https://tal.ircam.ma/dglai/lexieam.php>
- Dias Loguercio, S. (2013). *Dictionnaires bilingues et pédagogie de la lecture vers un dictionnaire français-portugais d'appui à la compréhension écrite et à l'apprentissage du vocabulaire en français langue étrangère* [Thèse de doctorat, option : Sciences du Langage]. <https://www.lume.ufrgs.br/bitstream/handle/10183/71959/000881059.pdf>
- Djeghali, M., & Sellah, S. (2010). *Amawal n yiwersiwen n yilel Le vocabulaire amazigh de mer*. HCA.
- Dolar, K. (2017). Les dictionnaires collaboratifs non institutionnels dans l'espace francophone : Éléments de typologie et bilan. *Repères-Dorif (en ligne), Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone*, 14(<https://www.dorif.it/reperes/kaja-dolar-les-dictionnaires-collaboratifs-non-institutionnels-dans-lespace-francophone-elements-de-typologie-et-bilan/>).
- Dolar, K. (2018). Les dictionnaires collaboratifs en ligne, des objets métalinguistiques profanes. *Les carnets du Cediscor*, 14, 33-50. <https://doi.org/10.4000/cediscor.1161>
- Dotoli, G. (2012). 2. Recherche de l'ordre. In *La mise en ordre de la langue dans le dictionnaire* (p. 15-22). Hermann; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-mise-en-ordre-de-la-langue-dans-le-dictionnaire--9782705682675-p-15.htm>
- Dotoli, G. (2013). Préface. In *Le dictionnaire bilingue* (p. 5-12). Hermann; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-dictionnaire-bilingue--9782705684709-p-5.htm>
- Dotoli, G., & Boccuzzi, C. (2012). *Définition et dictionnaire*. Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2012.02>
- Doualan, G. (2013). Analyse métalexicographique d'un dictionnaire des synonymes informatisé : L'exemple du *Dictionnaire électronique des synonymes du Crisco*. *L'Information Grammaticale*, 136, 20-24. <https://doi.org/10.2143/IG.136.0.2963255>
- Dubois, J., & Dubois, C. (1971). *Introduction à la lexicographie le dictionnaire*. Larousse.
- Dubois, J., Mével, J. P., Marcellesi, J.-B., & Giacomo, M. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- Durand, O. (1991). [Rev. of *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, par M. Taïfi & L. Galand]. *Rivista degli studi orientali*, 65(3/4), 348-350.
- El Adak, M. (2010). Les dictionnaires idiomatiques : Quelle utilité pour l'enseignement du berbère? *Revue des Etudes Berbères*, 5, 107-116.
- El Adak, M. (2018). Quelle terminologie pour désigner le figement et les séquences figées en amazighe? *Revue des Études Amazighes*, 2(1), 107-120.
- El Adak, M. (2017a). Quel traitement accorder à l'idiomatie dans la lexicographie amazighe? *Iles d'Imesli*, 9, 15-23.

- El Kaddouri, M. (2013). *Diccionario- Dictionnaire Español – Amazig – Francés, Français – Amazig – Espagnol, Amazig- Español- Français*. [Nom de l'éditeur non précisé].
- Escoda, X. B. (2020). Introduction : La lexicographie en tant que méthodologie de recherche en linguistique. *Langues & Parole*, 5, 7-21. <https://doi.org/10.5565/rev/languesparole.61>
- Extrait d'un entretien sur le thème : des mots aux dictionnaires avec Bernard Quemada. Directeur du Trésor de la langue française Du 8e au 16e volume (1994). (2009). *Éla. Études de linguistique appliquée*, 156(4), 399-404. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.156.0399>
- Fadili, H., & Chakiri, M. (2018). Approche intégrant la sémantique des mots et des locutions dans l'analyse automatique du texte. *Études et Documents Berbères*, N° 39-40(1), 183-197. <https://doi.org/10.3917/edb.039.0183>
- Forget, N. (1999). *Les dictionnaires électroniques dans l'optique de la traduction* [Thèse de de maîtrise, École des études supérieures et de la recherche de l'Université d'Ottawa]. https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=MQ46568&op=pdf&app=Library&oclc_number=1006746894
- François, J. (2017). *La genèse du langage et des langues*. Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.franc.2018.01>
- Frassi, P. (2018). *L'adjectif en français et sa définition lexicographique* (Vol. 245). Peter Lang.
- Gaillard, B. (2011). La typographie de l'exemple. In *La typographie de l'exemple* (p. 21-38). Max Niemeyer Verlag. <https://doi.org/10.1515/9783110924466.21>
- Galand, L. (1988). Chapitre IV, Le berbère. In *Les langues dans le monde ancien et moderne* (p. 207-242). CNRS.
- Ghouirgate, M. (2015). Le berbère au Moyen Âge. Une culture linguistique en cours de reconstitution. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 70e année(3), 577-606. Cairn.info.
- González-Rey, M. I. (2017). Le dictionnaire phraséodidactique : Sa place dans la didactique de la phraséologie. *Studii de lingvistică*, 7, 27-44.
- Grimaldi, C. (2018). Explorer la langue en diachronie : Lexicographie et grammaire dans l'enseignement des langues de spécialité. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 189(1), 49-61. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.189.0049>
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Ophrys.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Presses universitaires du Septentrion.
- Grzmil-Tylutki, H. (1994). *Métaphore : Jeu de redondances sémantiques dans le texte*. Etudes Monographiques de l'Ecole Normale Supérieure à Cracovie.
- Guilbert, L. (1969). Dictionnaires et linguistiques : Essai de typologie de dictionnaires monolingues français contemporains. *Langue Française*, 2, 4-29. JSTOR.
- Haddachi, A. (2000). *Dictionnaire de tamazight parler des Ayt Merghad (Ayt Yafelman)*. Imprimerie Beni Snassen.
- HADDADOU, M. A. (2014). *Dictionnaire de tamaziyt parlars de Kabylie : Tamaziyt-français et français-tamaziyt*. Berti Editions.

- Haddadou, M.-A. (2003). *Lexique Kabyle du corps humain, amawal n teqbaylit tafekka n wemden*. HCA.
- Haddadou, M.-A. (2006). *Dictionnaire des racines berbères communes. Suivi d'un index français-berbère des termes relevés*. HCA.
<https://www.hcamazighite.dz/docs/document/hca/lexiques/Dic%20Racines%20Communes%20MA%20Haddadou.pdf>
- Haddadou, M.-A. (2014). *Dictionnaire de Tamazight (parlers de Kabylie)*. BERTI Editions.
- Haddadou, M.-A. (2022). *Dictionnaire encyclopédique des berbères*. BERTI Editions.
- Hagège, C. (2012). *Contre la pensée unique*. Odile Jacob.
- Handaine, M. (2009). *Anti-atlas, histoire et société de l'adrar n lkst (illalen) : Monographie du Sous* (1er éd). Editions et impressions Bouregreg.
- Huyghe, G. (1907). *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle & français*. A. Jourdan.
- Imarazene, M. (2007). *Le substantif et ses modalités : Étude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal*. UMMTO.
- Imarazene, M. (2009). Le lexique berbère (kabyle) face à l'emprunt. *Berber Studies, Études berbères IV : Essais lexicographiques et lexicographes et autres articles*, 25, 111-119.
- Joly, A. (1912). Le chaouia des Ouled Sellem : Suivi d'un vocabulaire. *Revue africaine, LVII*, 219-266.
- Josef Hausmann, F. (1997). Tout est idiomatique dans les langues. In M. Martins-Baltar (Éd.), *La locution entre langue et usages* (p. 277-290). ENS Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.18793>
- Kahlouche, R. (2021). Les déterminants socio-historiques de l'emprunt linguistique du kabyle (berbère) à L'arabe. *Iles d Imesli*, 13(1), 25-32.
- Kasar, S. Ö. (2008). *Pour une typologie moderne des dictionnaires*.
- Kéromnès, Y. (2013). *Expressivité et économie des expressions idiomatiques : Une étude contrastive*. 3, 81-91.
- Kessai, F. (2018). *Élaboration d'un dictionnaire électronique de berbère avec annotations étymologiques* [Phdthesis, Université Sorbonne Paris Cité].
<https://theses.hal.science/tel-02178359>
- Lajmi, D. (2018). Le dictionnaire, territoire phraséologique. *Les Cahiers du dictionnaire 2018, n° 10. Dictionnaires et territoires*, 93-105. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08789-2.p.0093>
- Lambrechts, C. (2005). La conception éditoriale d'un dictionnaire pédagogique. In M. C. Cormier & A. Francœur (Éds.), *Les dictionnaires Larousse : Genèse et évolution* (p. 153-176). Presses de l'Université de Montréal.
<https://doi.org/10.4000/books.pum.10519>
- Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Entrée, entrées - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 3 avril 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/entr%C3%A9e/30028>
- Leclerc, J. (2017). *Les Berbères en Afrique du Nord*. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/berberes_Afrique.htm

- Legallois, D., & Tutin, A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 189(1), 3-25. <https://doi.org/10.3917/lang.189.0003>
- Lo Nostro, M. (2013a). II. À chaque dictionnaire sa dictionnairique. In *La dictionnairique bilingue* (p. 49-100). Hermann; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-dictionnairique-bilingue--9782705684686-p-49.htm>
- Lo Nostro, M. (2013b). *La dictionnairique bilingue*. Hermann.
- Lo Nostro, M. (2015). X. La lisibilité dans les nouveaux dictionnaires de poche : Les liseuses. In *La lisibilité du dictionnaire* (p. 149-161). Hermann; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.zollo.2015.01.0149>
- Loubignac, V. (1925). *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou, Deuxième et troisième sections. Textes et Lexique: Vol. XIV*. Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, Ernest Leroux.
- Louis, F., & Milićević, J. (2013). Description lexicographique du vocable breton KEUZ 'regret'. *Lingvisticae Investigationes*, 36(1), 90-130. <https://doi.org/10.1075/li.36.1.04mil>
- Mahé, A. (2006). *Histoire de la grande Kabylie XIXe-XXe siècles anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises* (2^e éd.). Bouchène.
- MAHRAZI, M. (2017). *Dictionnaire des expressions kabyles liées au Corps humain : Symbolique et Représentations*. El Amel.
- Mahrazi, M. (2017). *Dictionnaire des expressions Kabyles liées au corps humain : Symbolique et représentations*. Editions El Amel.
- Mahrazi, M. (2017b). Description et analyse critique des deux dictionnaires kabyles bilingues existants : Leurs apports et leurs limites (Dictionnaire Kabyle-Français de J.-M. Dallet, Dictionnaire de Tamazight de M.A. Haddadou). *Iles d Imesli*, 9(1), 121-133.
- Mahrazi, M. (2017a). *Dictionnaire des expressions kabyles liées au corps humain : Symbolique et représentations*. El Amel.
- Mahrazi, M., & Nahali, D. (2012). Essai de création d'un générateur automatique de l'état d'annexion. *Iles d Imesli*, 4(1), 207-228.
- Maiello, G. (2014). Espace, expression sémantique, dictionnaire : Une approche de mots et culture. In *L'espace du dictionnaire* (p. 41-62). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.march.2014.01.0041>
- Mangeot, M., & Nguyen, H.-T. (2011). Projet MotÀMot : Élaboration d'un système lexical multilingue par le biais de dictionnaires bilingues. In M. V. Campenhoudt, T. Lino, & R. Costa (Eds.), *Passeurs de mots, passeurs d'espoir : Lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité : Actes des Huitièmes Journées scientifiques du Réseau de chercheurs Lexicologie, terminologie, traduction*. Éditions des archives contemporaines.
- Marello, C. (1996). Chapitre 2. Les différents types de dictionnaires bilingues. In H. Béjoint & Ph. Thoiron (Éds.), *Les dictionnaires bilingues* (p. 31-52). Aupelf/Uref; Editions Duculot.
- Maria Helena SVENSSON. (2002). *Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes*. consulté le 14/11/2020.

- Mehdi, N. (2017). Pour un classement par ordre alphabétique en lexicographie amazighe. *Iles d'imesli*, 9(01), Article 01.
- Mejri, S., & Zhu, L. (2020). Données dictionnairiques informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques. *Le français moderne. Linguistique et traitements quantitatifs*, 1, 102-136.
- Mel'cuk, I., Clas, A., & Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Éditions Duculot.
https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=866
- Menana, L. (2008). *Problème de lexicographie berbère : Étude critique du dictionnaire de J. M. Dallet* [université mouloud mammeri de Tizi-ouzou].
<https://dspace.ummto.dz/handle/ummto/309>
- Miklós P. (2003). Les dictionnaires : Typologie et nomenclature. *Acta Universitatis Szegediensis de Attila József Nominatae : acta romanica*, 22, 39-46.
- Milićević, J. (2016). La définition lexicographique pédagogique : Enjeux et difficultés. *Cahiers de lexicologie. La définition*, 109(2), 93-115.
<https://dx.doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06861-7.p.0093>
- Moukrim, S. (2012). Le projet DictAm Dictionnaire électronique des verbes amazighe-français. *Actes de la 4ème Conférence internationale sur les TIC et l'amazighe : Les ressources langagières : construction et exploitation, IRCAM*, 109-122.
- Moukrim, S. (2017). Les dictionnaires amazighes : Objets culturels par excellence. In H. Belghazi (CEAS) (Éd.), *La culture amazighe. Réalités et perceptions* (p. 81-95). Institut Royal de la Culture Amazighe.
- Mounin, G. (1995). *Dictionnaire de la linguistique* (2^e éd.). QUADRIGE / PUF.
- Mountassir, A. E. (2003). *DICTIONNAIRE DES VERBES TACHELHIT - FRANCAIS : (Parler berbère du sud du Maroc)*. L'Harmattan.
- Moussaoui, A. (2007). Lacoste-Dujardin Camille, Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie, Paris, La découverte, 2005, 395 p. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 119-120, Article 119-120. <https://doi.org/10.4000/remmm.5253>
- Naït Zerrad, K. (2020). *Numérisation du lexique arabo-berbère d'Ibn Tunart*. Numérisation du lexique arabo-berbère d'Ibn Tunart K. Naït Zerrad. <https://manuscrit-ibn-tunart.centrederechercheberbere.fr/>
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire ds sciences du langage*. Armand Colin.
- Niklas-Salminen, A. (2015). *La lexicologie: Vol. 2e éd.* Armand Colin; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/la-lexicologie--9782200286118.htm>
- Oddo, A. (2016). Typologie des phrases autonomes : Catégorisations et transcatégoriations. In *La phrase autonome Théorie et manifestations* (Vol. 31, p. 117-130). Peter Lang.
- Osu, S. N. (2018). Quand le dictionnaire donne à voir la culture. *Studies in African Linguistics*, 71-99. <https://doi.org/10.32473/sal.v47i1.107654>
- Ould Braham, O. (2009). Lemmes en berbère ancien provenant d'un glossaire berbéro-arabe et d'une œuvre ibâdite-berbère médiévale. *Études et Documents Berbères*, 28(1), 7-22. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/edb.028.0007>
- Ouldfella, K. (2017). Au Carrefour De La Lexicographie Et De La Sociolinguistique : Essai D'analyse Critique D'un Outil De Référence : Le Dictionnaire Monolingue

- Asegzawal N Teqbaylit-taqbaylit, Issin Du Professeur Kamal Bouamara. *Iles d Imesli*, 9(1), 153-171.
- Ounissi, M.-S. (2020). *Amawal amakrad Tamaziɣt-Tafransist-Taerabt, Dictionnaire trilingue amazigh-français-arabe*. Edliss.
- Pacho, J. R. (1827). *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque, et les oasis d'Audjehah et de Maradèh, accompagnée de cartes géographiques et topographiques, et de planches représentant les monuments de ces contrées*. Firmin Didot père et fils. <https://books.google.dz/books?id=Y1ldAAAAcAAJ&pg>
- Paveau, M.-A. (2008). Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? : Dialectologie perceptive et linguistique populaire. *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 150(2), 137-156. <https://doi.org/10.3917/ela.150.0137>
- Pellen, R. (2001). Phraséologie et phraséographie en espagnol. De la typologie à l'inventaire des ressources. *Bulletin Hispanique*, 103(2), 607-674. <https://doi.org/10.3406/hispa.2001.5090>
- Perrin, L. (2004). 19. Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques. In M. Doury, J. Authier-Revuz, & S. Reboul-Touré (Éds.), *Parler des mots : Le fait autonymique en discours* (p. 281-291). Presses Sorbonne Nouvelle. <https://doi.org/10.4000/books.psn.11997>
- Peyron, M. (2020). Le dictionnaire comme clef de compréhension du texte en langue amazighe. *Études et Documents Berbères*, 44(2), 165-174. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/edb.044.0167>
- Picard, A. (1958). *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)*. Publications de l'Institut d'Études Orientales d'Alger.
- Piccato, M. (2015). VII. La mise en évidence du sens dans les dictionnaires de spécialité : Le cas du CTT ou glossaire trilingue du tourisme. In *La lisibilité du dictionnaire* (p. 111-126). Hermann; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.zollo.2015.01.0111>
- Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale Notions fondamentales* (Troisième édition). PUM.
- Polguère, A. (2018). Traitement lexicographique des collocations à collocatif actanciel. In I. Sfar & P.-A. Buvet (Éds.), *La phraséologie entre fixité et congruence. Hommage à Salah Mejri* (p. 265-287). Academia-L'Harmattan,. <https://hal.science/hal-03071962v1/document>
- Provotelle, D. (1911). *Etude Sur La Tamazight Ou Zenatia De Qalaat Es Sened Tunisie*. Ernest Leroux.
- Pruvost, J. (2005). Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXIe siècle. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 137(1), 7-37. <https://doi.org/10.3917/ela.137.0007>
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires français : Outils d'une langue et d'une culture*. Ophris.
- Python Software Foundation. (2024a). 5. Structures de données. Python documentation. <https://docs.python.org/3/tutorial/datastructures.html>
- Python Software Foundation. (2024b). Histoire et licence. Python documentation. <https://docs.python.org/3/license.html>
- Rahhou, R. (2005). *Dictionnaire berbère-français. Parler des Beni Iznassen* [Thèse de doctorat, Fès, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz].

- <https://archive.org/details/dictionnaire-berbere-francais-parler-des-beni-iznassen-rachida-rahhou-2005>
- Rey, A. (1970). Typologie génétique des dictionnaires. *Langages*, 19, 48-68. JSTOR.
- Rey, A. (1995). Du discours au discours par l'usage : Pour une problématique de l'exemple. *revue Langue Française*, 106, 95-120.
- Rey, A. (2005). Norme et dictionnaire ou l'arbitraire a toujours tort. *Le français aujourd'hui*, 148(1), 7-14. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lfa.148.0007>
- Rey, A. (2007). *De l'artisanat du dictionnaire à une science du mot*. A. Colin.
- REY, A. (2011). *Dictionnaire amoureux des Dictionnaires*. Plon. <http://gen.lib.rus.ec/book/index.php?md5=9b17f9a1b87d6d2cb009d0033aaaf944>
- Rey, A. (2012). Préface. In *Définition et dictionnaire* (p. 5-7). Hermann; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2012.02.0005>
- Rey, A. (2014). Les mutations culturelles du dictionnaire. In *La révolution du dictionnaire* (p. 7-17). Hermann; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2014.01.0007>
- Rey, A., & Chantreau, S. (1989). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Le Robert.
- Rey-Debove, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783111323459.19>
- Rey-Debove, J., Robert, P., & Rey, A. (2008). *Le nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (40^e éd.). Le Robert. <http://gen.lib.rus.ec/book/index.php?md5=E6445AFD9C8B76F7D25E1120DFE349D0>
- Roberts, R. P. (1996). Chapitre 10. Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues. In H. Béjoint & Ph. Thoiron (Éds.), *Les dictionnaires bilingues* (p. 181-198). Aupelf/Uref ; Editions Duculot.
- SADIQI, F. (1997). *Grammaire berbère*. l'Harmattan.
- Saint-Amand, D. (2013). Chapitre I. Du modèle dictionnaire à son détournement. In *Le dictionnaire détourné : Socio-logiques d'un genre au second degré* (p. 27-55). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.55537>
- Searle, J. (1982). *Sens et expression. Études de théorie des actes du langage* (J. Proust, Trad.). Seuil.
- Segui, J. (2015). Évolution du concept de lexique mental. *Revue de neuropsychologie*, 7(1), 21-26. Cairn.info. <https://doi.org/10.1684/nrp.2015.0325>
- Sellès, M. (2013). Les manuels de berbère publiés en France et en Algérie (xviii^e-xx^e siècle) : D'une production orientaliste à l'affirmation d'une identité postcoloniale [en ligne]. In S. Larzul & A. Messaoudi (Éds.), *Manuels d'arabe d'hier et d'aujourd'hui : France et Maghreb, XIX^e-XXI^e siècle* (p. 132-144). Éditions de la Bibliothèque nationale de France. <https://doi.org/10.4000/books.editionsbnf.266>
- Serhoual, M. (2001). Dictionnaire Tarifit-Français [Université Abdelmalek Essaâdi, FLSH, Tétouan, Département de langue et littérature françaises]. In *Thèse pour obtention de diplôme de doctorat d'état ès, option linguistique*. <https://archive.org/download/108810785dictionnairetarifitfrancaismohamedserhoua>

- 12002/108810785-Dictionnaire-tarifit-francais-Mohamed-SERHOUAL-2002_text.pdf
- Sghir, M. (2014). Essai de confection d'un dictionnaire monolingue amazighe : Méthodologie et application, Parler de la vallée du Dadès (Sud-Est du Maroc). In *Thèse de Doctorat*. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Saïs-Fès.
- Shaw, T. (1738). *Travels, or, observations relating to several parts of Barbary and the Levant*. Oxford : Printed at the Theatre.
<http://archive.org/details/travelsorobserva00shaw>
- Stanley, C. V. B. (1912). The Siwan Language and Vocabulary, Proper Names, Siwan Money, Weights and Measures (Continued from the Journal of April, 1912.). *Journal of the Royal African Society*, 11(44), 438-457. JSTOR.
- Stroomer, H. (2007). Les manuscrits berbère en chleuh. In *Les manuscrits berbères au Maghreb et dans les collections européennes, localisation, identification, conservation et diffusion, actes des journées d'étude d'Aix-en-Provence, 9 et 10 décembre 2002* (Vol. 3, p. 49-56). Atelier Perrousseaux.
- Sułkowska, M. (2003). *Séquences figées : Étude lexicographique et contrastive : Question d'équivalence*. Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
<https://www.sbc.org.pl/Content/61422/download/>
- Sułkowska, M. (2013). *De la phraséologie à la phraséodidactique : Études théoriques et pratiques*. Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
<https://www.sbc.org.pl/Content/371753/download/>
- Taïfi, M. (1988). Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight. *Revue Awal, Cahiers d'études berbères*, 4, 15-26.
- Taïfi, M. (1991). *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du Maroc central)*. L'Harmattan-Awal. <https://archive.org/details/tamazight-francais/>
- Taïfi, M. (1998). Lexicographie berbère. Construction des formes de mot et classification des entrées lexicales. In A. Clas, P. Thoiron, & H. Béjoint (Éds.), *Lexicomatique et dictionnaires, Actes du colloque de Lyon 1995, actualité scientifique*. Agence universitaire de la francophonie. <http://www.auf.org>
- Taïfi, M. (2016). *Le dictionnaire raisonné berbère-français : Parlers du Maroc / amawal unẓiẓ tamaziġt-tafransist : Alsiwn n lmgrib*. IRCAM.
- Taine-Cheikh, C. (2009). La lexicographie du zénaga et le problème de classement par racines. *Berber Studies, Études berbères IV: Essais lexicographiques et lexicographiques et autres articles*, 25, 231-247.
- Taleb, A. (2017). *Les locutions verbales kabyles. Etude Linguistique et corpus*. Achab.
- TILIKETE, O. (1999). *Les locutions à noyau verbal en kabyle : Approches syntaxique, sémantique, pragmatique et théorique*. Thèse de doctorat.
- Tilmatine, M. (2004). La langue berbère en Andalus : Présence et marginalisation à travers l'exemple d'un traité de botanique arabe du xiie siècle. In J. Dakhli (Éd.), *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* (p. 151-167). Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.
<https://doi.org/10.4000/books.irmc.1463>
- Urban Dictionary*. (1999, 2024). Urban Dictionary. <https://www.urbandictionary.com/>

- Vial, G. (2016). Camille Lacoste-Dujardin (1929-2016). *Outre-Mers*, 390-391(1), 357-359. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/om.161.0357>
- Weinreich, U. (1970). La définition lexicographique dans la sémantique descriptive. *Langages. La lexicographie*, 19, 71-86.
- Yahiaoui, M. (2009). *Essai de typologie syntaxique des expressions figées kabyles (parler de Tichy)* [Magister]. Université Abderrahmane MIRA de Bejaia.
- Zaafrani, R. (2002). *Développement d'un environnement interactif d'apprentissage avec ordinateur de l'arabe langue étrangère* [Université Lumière Lyon II]. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2002/zaafrani_r
- Zizi, Z. (2010). Thomas Shaw au Proche-Orient, 1721-1722 : Élucidation et défense des Textes sacrés. *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, 67(1), 21-43. <https://doi.org/10.3406/xvii.2010.2502>

Table des matières

REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	IV
LISTE DES FIGURES	V
INTRODUCTION GENERALE	2
1. PROBLEMATIQUE	2
2. HYPOTHESES	5
3. CHOIX ET OBJECTIFS	7
4. LA THEORIE	8
5. METHODE DE LA RECHERCHE	11
5.1. La collecte du corpus	11
5.2. Description du corpus	13
5.3. Présentation de la zone d'étude	14
5.4. Présentation de la langue kabyle	17
5.4.1. Phonétique et phonologie	17
5.4.2. La morphosyntaxe	17
5.4.3. Le lexique	18
5.4.4. La variation intra-dialectale kabyle	20
6. PLAN DE LA THESE	21
PARTIE I : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE KABYLE : ETAT DES LIEUX ET PRESENTATION	24
INTRODUCTION	25
CHAPITRE 1 : LA PHRASEOLOGIE AMAZIGHE À TRAVERS LES ETUDES AMAZIGHES	27
1. BELAID AÏT ALI (1949)	28
2. HENRI GENEVOIS (1962, 1963)	29
3. AHCENE TALEB (1996)	31
4. FATIMA SADIQI (SADIQI, 1997)	34
5. OURIDA TILIKETE (1999)	34
6. MUSTAPHA EL ADAK (2006)	39
7. MALIKA CHAKIRI (FADILI & CHAKIRI, 2018)	40
8. TALMENSSOUR, (2007)	41
9. MAHDI YAHYIAOUI (2009)	43
10. MOURAD KICHOU (2014)	45
11. MAHDI YAHYIAOUI (2021)	48
12. DRISS RABIH (2022)	52
13. HOCINE AÏT AMARA (2022)	53
CHAPITRE 2 : IDENTIFICATION DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES	56
1. EXPRESSION VS LOCUTION	58
1.1. L'expression	59
1.2. La locution	63
2. LA NOTION DE L'IDIOMATICITE	68
3. L'EXPRESSION IDIOMATIQUE : ELEMENTS DE DEFINITION	71
4. COMPARAISON ENTRE L'EXPRESSION IDIOMATIQUE ET LE PROVERBE	74
5. LA MORPHOSYNTAXE DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES	84
6. LA SEMANTIQUE DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES : UN REFLET DE LA CULTURE	91
7. ENTRE CONSERVATION ET RENOUVELLEMENT DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES.	96
7.1. Maintien des formes anciennes	96

7.2. Influence des langues étrangères et nouvelles expressions idiomatiques	97
7.3. Les expressions idiomatiques kabyles qui exploitent le lexique commun	99
8. LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLE ET NOTION DE FIGEMENT	100
9. LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES SONT UNE SORTE DE DENOMINATION (PHRASTIQUE)	101
10. LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES ET LA NOTION DE LA PHRASE AUTONOME	104
11. LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES ET LA QUESTION D'UNE REFERENCE A UN AUTEUR PREMIER	107
12. LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES ET LEUR CATEGORISATION	109
CHAPITRE 3 : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE KABYLE ET LA QUESTION DU FIGEMENT	113
1. GENESE DE LA NOTION DE FIGEMENT EN LINGUISTIQUE : UNE BREVE HISTOIRE	114
2. DEFINITION DE FIGEMENT	117
3. LES CRITERES DE FIGEMENT	120
3.1. La polylexicalité	121
3.2. L'opacité	123
3.2.1. Opacité pragmatique	124
3.2.2. Opacité associative	125
3.2.3. Opacité lexicale	125
3.2.4. Opacité liée à une ellipse	126
3.3. Le blocage des propriétés de restructuration et de transformation	127
3.4. La non-actualisation des éléments	130
3.5. La portée du figement	131
3.6. Le degré de figement	131
3.7. Le blocage des paradigmes synonymiques	132
3.8. La non-insertion	133
3.9. Le défigement	134
3.10. L'étymologie	135
3.11. La mémorisation	136
3.12. Le sens non-compositionnel	136
3.13. L'inflexibilité	137
3.14. L'impossibilité de traduire dans une autre langue	137
CHAPITRE 4 : LA VARIATION LINGUISTIQUE DANS LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES	141
1. LA VARIATION LINGUISTIQUE	142
2. LA VARIATION ET LA CREATIVITE DANS LE DOMAINE DE L'IDIOMATICITE	144
2.1. Variation par troncation	144
3. LA VARIATION DANS LE DOMAINE DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES	147
3.1. Variantes flexionnelles	150
3.2. La variation par substitution	152
3.2.1. La substitution par analogie	152
3.2.2. La substitution par synonymie lexicale	155
3.2.3. Substitution par une relation d'hyponymie / hyperonymie	158
3.2.4. Substitution par un emprunt	163
3.2.5. Substitution par des variantes lexicales	165
3.2.5.1. Les variantes diaphasiques	165
3.2.5.2. Les variantes diatopiques	166
3.3. Variation par plusieurs procédés	167

CHAPITRE 5 : LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES KABYLES ET LA NOTION DE LA MOTIVATION	169
1. LA MOTIVATION ET L'ARBITRAIRE DE SIGNE	171
2. LA DEMOTIVATION, REMOTIVATION	179
2.1. Désuétudes d'un ou plusieurs éléments	181
2.2. Les effets des lois phonétiques	181
2.3. Les évolutions sémantiques divergentes	182
3. MOTIVATION ET/OU ICONICITE	182
3.1. Les types de motivation	183
3.1.1. Motivation directe	184
3.1.1.1. Les onomatopées	184
3.1.1.2. Le symbolisme phonétique et/ou le phonosymbolisme	185
3.1.2. La motivation relative	186
3.1.2.1. La motivation sémantique	186
3.1.2.2. La motivation morphologique	186
3.1.3. La motivation et déviations sémantiques des expressions idiomatiques	187
3.2. La motivation dans les expressions idiomatiques	189
3.2.1. Motivation et opacité	189
3.2.2. La motivation et la non-compositionnalité du sens	190
3.3. La motivation des expressions idiomatiques entre langue et culture	191
3.4. Les types de motivation des expressions idiomatiques	192
3.4.1. La motivation iconique des expressions idiomatiques	194
3.4.1.1. Une métaphore conceptuelle	194
3.4.1.2. Une métonymie	197
3.4.1.3. Une interaction entre plusieurs figures de style	198
3.4.1.4. Les expressions idiomatiques fondées sur une image mentale	198
3.4.2. La motivation symbolique ou culturelle	199
3.5. Les domaines sources exploités et les domaines ciblés	201
3.6. Identification des principaux domaines sources exploités	203
3.6.1. Le corps humain	203
3.6.1.1. La partie supérieure du corps humain.	204
3.6.1.2. Le tronc.	215
3.6.1.3. Les membres.	225
3.6.1.4. Les autres constituants du corps humain	227
3.6.2. Les animaux ou la faune	228
3.6.3. La botanique	234
3.6.4. Tenue vestimentaire	237
3.6.5. La cuisine et ses ustensiles	239
3.6.6. L'onomastique	242
3.6.6.1. Les dénominations des régions (toponymes)	244
3.6.6.2. Les anthroponymes et ethnonymes dans les expressions idiomatiques kabyles	251
3.6.6.3. Les prénoms kabyles	255
3.6.6.3.1. Les prénoms féminins	257
3.6.6.3.2. Les prénoms masculins	258
3.6.6.3.3. Prénoms historiquement et culturellement chargés	266
3.6.7. Les chiffres	267
3.6.8. Les couleurs	269
3.6.8.1. Le noir "Aberkan", "ibrik" et "Aseṭṭaf" "isḍif"	269
3.6.8.2. Le blanc "Amellal, acebḥan" "imlul, icbiḥ"	274
3.6.8.3. Le bleu-vert "azegzaw"	279
3.6.8.4. Le rouge "azewway", "izwiḥ"	282
3.6.8.5. Le jaune "awray", "iwriḥ"	285
3.6.9. Les activités humaines	287
3.6.10. Des domaines sources très variées	288
3.7. Identification des domaines ciblés	291
3.7.1. L'individu et ses attributs	291
3.7.1.1. Apparence physique	292
3.7.1.2. Qualités et défauts personnels	293
3.7.1.3. Les états d'âme et émotions	298

3.7.2. Relations interpersonnelles	300
3.7.2.1. Liens familiaux	300
3.7.2.2. Amitiés et inimitiés	302
3.7.3. Valeur, rapport de force et la hiérarchie	303
3.7.4. Conditions de la vie	303
3.7.4.1. Situation économique	303
3.7.4.2. La vie et la mort	304
3.7.5. Concepts abstraits	306
3.7.5.1. Mensonge et vérité	306
3.7.5.2. Destin, chance et fortune	307
3.7.5.3. Morale, éthique et responsabilité	307
3.7.6. Phénomènes naturels	307
3.7.7. Temps et temporalité	309
CONCLUSION DE LA PARTIE I	312
PARTIE II : LA LEXICOGRAPHIE ET L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LE DOMAINE AMAZIGH	314
INTRODUCTION	315
CHAPITRE 1 : LA LEXICOGRAPHIE ET TYPES DES DICTIONNAIRES AMAZIGHS	316
1. LE LEXICOGRAPHE	317
2. LA LEXICOGRAPHIE ET LA DICTIONNAIRIQUE	322
3. LE DICTIONNAIRE	325
3.1. Les fonctions d'un dictionnaire	326
3.2. Les types des dictionnaires	332
3.1.1. Dictionnaires de chose (encyclopédies)	333
3.1.2. Glossaire, lexique et liste de mots	335
3.1.2.1. Les glossaires et lexique de l'avant de la conquête des explorateurs européens et des colonisateurs	336
3.1.2.2. Les glossaires produits par les explorateurs et missionnaires, de l'avant de la deuxième moitié de 19 ^e siècle (1844).	341
3.1.2.3. Les glossaires de période coloniale	343
3.1.3. Dictionnaire de mots (langue)	347
3.1.3.1. Le dictionnaire monolingue et/ou intralinguistique	348
3.1.3.2. Le dictionnaire bilingue et/ou interlinguistique	352
3.1.4. Dictionnaire général et dictionnaire de spécialité	355
3.1.5. Dictionnaires (proprement dits), dictionnaire illustré, visuel, en image	356
3.1.6. Dictionnaire extensif vs dictionnaire restrictif	359
3.1.7. Dictionnaire alphabétique et dictionnaire thématique	359
3.1.8. Dictionnaire sur papier ou imprimé, dictionnaire électronique et dictionnaire numérique	360
CHAPITRE 2 : L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LES ŒUVRES LEXICOGRAPHIQUES AMAZIGHES	363
1. QUELLE EST L'UTILITE D'INTEGRER LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES DANS DES ŒUVRES LEXICOGRAPHIQUES ?	364
2. L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LA LEXICOGRAPHIE ANTERIEURE A LA DEUXIEME MOITIE DE 20^E SIECLE	368
3. L'EXPRESSION IDIOMATIQUE DANS LA LEXICOGRAPHIE AMAZIGHE DE LA DEUXIEME MOITIE DE 20^E SIECLE A NOS JOURS	370
3.1. L'expression idiomatique comme exemple dans les œuvres lexicographiques amazighes	371
3.1.1. La lexicographie bilingue	374
3.1.1.1. Le dictionnaire touareg-français (1951-1952)	374
3.1.1.2. Le dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At Mangellat, Algérie (1982)	376
3.1.1.3. Le dictionnaire tamazight-français (1991)	379
3.1.1.4. Le dictionnaire Tarifit-Français (2002)	380
3.1.1.5. Le dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (2003)	381
3.1.1.6. Dictionnaire berbère-français (2005)	382
3.1.1.7. Dictionnaire berbère-français (2011)	383
3.1.1.8. Dictionnaire Tamazight-Français (parlers du Maroc-Central) (2012)	384

3.1.1.9. Dictionnaire Amazighe-Français, parler de Figuig et ses régions (2013)	386
3.1.1.10. Le dictionnaire de Tamazight parlars de kabyles (2014)	387
3.1.1.11. Dictionnaire raisonné berbère-français : parlars du Maroc (2016)	388
3.1.2. La lexicographie monolingue	389
3.1.2.1. Dictionnaire de tamazight parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman) (2000)	390
3.1.2.2. Le dictionnaire monolingue amazighe Parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc)(2009)	391
3.1.2.3. Le dictionnaire kabyle ISSIN. Asegzawal N Teqbaylit-Taqbaylit	392
3.1.2.4. Introduction à réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle (2012)	393
3.2. L'expression idiomatique comme entrée des œuvres lexicographique amazighes	393
3.2.1. Dictionnaire, des expressions kabyles liées au corps humain : symbolique et représentations (2017)	394
3.2.2. Proverbes, devinettes et expressions figées berbères. Textes bilingues (2020)	396
CHAPITRE 3 : LES ARTICLES, LES ENTRÉES ET LEURS DÉFINITIONS	
LEXICOGRAPHIQUES EN AMAZIGHE EN GENERALE ET DANS LE	
DOMAINE DE LA PHRASEOLOGIE	400
1. LA MACROSTRUCTURE ET LA MICROSTRUCTURE D'UN DICTIONNAIRE	401
2. L'ENTREE DE DICTIONNAIRE	404
2.1. L'entrée-vedette comme unité graphique qui relève du domaine de la linguistique	405
2.2. L'emplacement de L'entrée-vedette dans l'œuvre lexicographique	407
2.3. L'entrée comme objet d'étude de la lexicographie	408
2.4. L'entrée comme accès à l'information	408
3. LA CLASSIFICATION DES ENTREES EN LEXICOGRAPHIE AMAZIGHE	409
3.1. Par ordre alphabétique	411
3.2. Le classement par racine	415
4. LE CLASSEMENT DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUE DANS LA	
LEXICOGRAPHIE AMAZIGHE	417
4.1. Proposition de Boumalk (2009)	418
4.2. Proposition d'El Adak (2017)	420
4.3. Proposition de Mahrizi (2017)	421
4.4. Notre proposition de classement des expressions idiomatiques dans un dictionnaire de phraséologie	421
5. LA DEFINITION LEXICOGRAPHIQUE	425
5.1. Les fonctions de la définition	428
5.2. Comment définir avec la méthode de genre prochain et différences	429
5.3. La définition lexicographique des expressions idiomatiques	433
CONCLUSION DE LA PARTIE II	440
PARTIE III : REALISATION ET CONCEPTION DU DICTIONNAIRE	444
INTRODUCTION	445
CHAPITRE 1 : ASPECTS THEORIQUES	446
1. LES DICTIONNAIRES INFORMATISES/NUMERIQUES DANS LE DOMAINE	
AMAZIGH	447
1.1. Qu'est-ce qu'un dictionnaire en informatique et/ou du monde virtuel ?	447
1.2. Les type de dictionnaire du monde virtuel	449
1.2.1. Dictionnaires numériques locaux vs en ligne	450
1.2.2. Dictionnaires imbriqués / intégrés	452
1.2.3. Les dictionnaires en ligne collaboratifs et participatif	453
1.2.4. Les dictionnaires en ligne illustratifs	454
1.3. Les dictionnaires informatiques dans le domaine amazigh	455
1.3.1. Dictionnaire Tamazight, Asegzawal Tamaziyt	455
1.3.2. Amawal, The berber dictionary	457
1.3.3. Amawal Dictionnaire – Madghis U'Madi	462
1.3.4. Amawal - dictionnaire kabyle-français en ligne (2016-2017)	462
1.3.5. Le Dictionnaire général de la langue amazighe (DGLAI)	466
1.3.6. Le projet d'un dictionnaire des verbes (2012)	467
1.3.7. Le dictionnaire électronique de berbère avec annotations étymologiques (2018)	469

2. LA JUSTIFICATION DES CHOIX DES OUTILS DE LA CONCEPTION DE NOTRE DICTIONNAIRE NUMERIQUE	471
2.1. Le type d'application à concevoir	471
2.2. Python comme langage de programmation	473
2.3. La base de données (lexicale)	477
2.3.1. Les avantages de l'utilisation de XML/TEI	481
2.3.1.1. Approche descriptive du balisage des données dans XML/TEI	481
2.3.1.2. Validation formelle des documents XML/TEI	481
2.3.1.3. Indépendance matérielle et logicielle des documents XML/TEI	481
2.3.1.4. Flexibilité et extensibilité remarquables d'XML/TEI	482
2.3.1.5. Orientation vers les données d'XML/TEI	482
2.3.2. Les inconvénients	482
2.3.2.1. Complexité intrinsèque	483
2.3.2.2. Volumétrie des fichiers	483
2.3.2.3. Problèmes d'accessibilité	483
2.3.2.4. Défis de maintenance et de mise à jour	484
2.3.2.5. Enjeux d'interopérabilité	484
2.3.2.6. Dépendance à l'expertise technique	484
3. RAPPELS SUR LE TRAITEMENT DU CORPUS DE NOTRE DICTIONNAIRE NUMERIQUE	485
3.1. Le classement des expressions idiomatiques	485
3.2. La définition lexicographique des expressions idiomatiques	487
3.3. La structure globale de l'article	487
CHAPITRE 2 : ASPECTS TECHNIQUES	490
1. ARCHITECTURE GLOBALE DE L'APPLICATION	491
1.1. Fenêtre principale et coordination des modules	492
1.2. Fenêtre de démarrage et transition fluide	492
1.3. Sous-fenêtres et dialogues secondaires	492
1.4. Organigramme de notre application	493
2. INTERFACES GRAPHIQUES UTILISATEUR	495
2.1. L'écran de démarrage de l'application	496
2.2. L'interface graphique utilisateur principale de notre e-dictionnaire	498
2.3. L'interface des modules	501
2.3.1. Le module qui gère la base de données XML/TEI	501
2.3.1.1. L'ajout d'une expression idiomatique et ses valeurs associées	501
2.3.1.2. La modification d'une expression idiomatique et ses valeurs associées	505
2.3.1.3. La suppression d'une expression idiomatique et ses valeurs associées	508
2.3.2. Le module de recherche avancée	510
3. CONCEPTION DE LA BASE DE DONNEES XML/TEI	513
3.1. Les étapes de conception de la BDL (XML/TEI)	513
3.1.1. Analyse des besoins	513
3.1.2. Collecte de données	513
3.1.3. Structuration des données	514
3.1.4. Intégration des données	514
3.1.5. Vérification et validation	514
3.1.6. Mise à jour	514
3.2. Description de notre BDL (XML/TEI)	514
3.2.1. La version de xml et type d'encodage.	515
3.2.2. L'entête (<i>header</i>)	516
3.2.2.1. Déclaration du titre	516
3.2.2.2. Informations de publication	517
3.2.2.3. Description de la source	517
3.2.2.4. Aspects techniques et structurels	517
3.3. Affichage détaillé des entrées	517
3.3.1. Le corps de la base de données XML/TEI	518
3.3.1.1. Les domaines sources	519
3.3.1.2. Les sous-domaines source	519
3.3.1.3. Les articles ou les entrées	520
3.3.1.4. La structure d'un article en <i>font-end</i>	522

3.3.2. La structure générale	524
4. ARTICULATION ENTRE INTERFACES GRAPHIQUES ET BASE DE DONNEES	526
4.1. Chargement du dictionnaire depuis le fichier XML/TEI	526
4.2. Affichage de l'arborescence	527
4.3. Recherche et filtrage	527
4.4. Gestion des expressions ou de la base de données	528
4.4.1. Ajout d'expressions	529
4.4.2. Modification d'expressions	529
4.4.3. Suppression d'expressions	529
4.5. Traitements sous-jacents	529
CONCLUSION DE LA PARTIE III	532
CONCLUSION GENERALE	535
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	547
TABLE DES MATIERES	560